# L'URBANISME DES VILLES DU NORD DE LA GAULE

## VOLUME 1

## CATALOGUE DES VILLES AU HAUT-EMPIRE

Dissertation présentée en vue
de l'obtention du grade de Docteur
en Archéologie et Histoire de l'Art
par Catherine Coquelet

Directeur: Professeur R. BRULET



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Département d'Archéologie et Histoire de l'Art

Louvain-la-Neuve, 2005

Illustration de couverture : Amiens, aquarelle de J.-C. Golvin
extraite de : COULON/GOLVIN 2002, p. 13.
© Editions *ACTES SUD – ERRANCE.*

REMERCIEMENTS

Cette étude a été menée dans le cadre des SSTC PAI 04/12 et V/09 - Pôles d'attraction interuniversitaires, à l'initiative du Service public fédéral de Programmation Politique scientifique de Belgique.

Aussi, j'adresse mes plus vifs remerciements au Professeur R. Brulet pour m'avoir tout d'abord assuré l'obtention d'une bourse de quatre années financée par le PAI. En plus de ses précieux conseils, de ses encouragements, et de ses patientes relectures, le Professeur R. Brulet a mis à ma disposition un cadre de travail adapté dans la structure universitaire de l'UCL, et tous les moyens et les ressources disponibles pour mener à bien cette recherche. Je lui suis particulièrement reconnaissante, de surcroît, de m'avoir associée à des degrés divers dans les multiples projets initiés par le Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'UCL, et plus particulièrement dans celui des recherches développées sur l'urbanisme antique de la ville de Tournai, et des fouilles programmées ouvertes dans l'environnement de la cathédrale Notre-Dame. Les années passées au sein de l'équipe qu'il dirige au CRAN furent des plus passionnantes et très riches d'enseignements.

Je remercie également :

- Monsieur R. Descat, qui m'a autorisé l'accès à la bibliothèque d'Ausonius, Institut de Recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age, Université Michel de Montaigne à Bordeaux.
- Monsieur P. Aupert, qui m'a accordé un entretien au début de ma thèse, orientant de façon décisive les perspectives générales de ma recherche.
- Monsieur A. Bouet, pour les conseils qu'il m'a prodigués, la publication à laquelle il m'a associée, ainsi que les ouvrages qu'il m'a offerts en relation avec le thème de recherches dont je traite.
- Messieurs A. Vanderhoeven, J. Mertens, B. Machut et H. Van Enckevort, pour l'aide qu'ils m'ont apportée par leurs remarques judicieuses et la mise à disposition de certains documents.
- L'équipe du CRAN, qui m'a soutenue tout au long de ce travail, en particulier L. Verslype, S. de Longueville, F. Vilvorder, M. Deckers et A. Brutsaert, pour toutes ces discussions partagées.

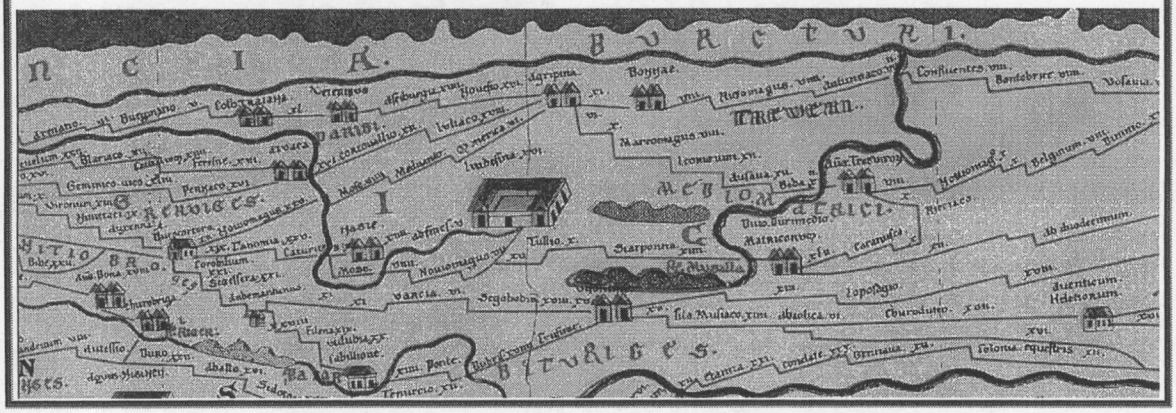
Enfin, l'affection et le soutien inconditionnels de mes parents, de mon mari, de mes sœurs et de mes amis, m'ont permis de persévérer dans cette voie et de mener à terme cette recherche; je leur en suis infiniment reconnaissante.

Je dédie ce travail à mon grand-père.

*« Ce qu'on appelle communément le vieux Paris est, au contraire, un Paris jeune par rapport à celui de nos jours. Bref, la ville est, si je puis dire, un être humain collectif, qui évolue à travers les âges, se modifiant, se développant ou déclinant et qui meurt. Telle cité, qui a eu un passé magnifique, comme Venise, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Bruges la Morte est un autre exemple de cette destinée. Et que de villes, qui ont brillé jadis d'un vif éclat, dorment de leur dernier sommeil dans la paix des déserts ! Leur agonie, que l'on peut quelques fois suivre dans la dégénérescence organique qui se manifeste et dans le vide urbain dont les taches se multiplient, fait surgir aux yeux la belle image du poète antique sur les « larmes des choses » ».*

Marcel Poëte, *Introduction à l'urbanisme*, Paris, 2000, p. 83.

# INTRODUCTION



## 1. CADRES GEOGRAPHIQUE ET CHRONOLOGIQUE

### 1.1. Cadres géographique et administratif

Le cadre géographique choisi pour notre étude sur l'urbanisme dans les villes du nord de la Gaule englobe trois provinces issues de la division administrative romaine telle qu'elle fut fixée au Haut-Empire: la Gaule Belgique, la Germanie Inférieure et la Germanie Supérieure. Ces trois provinces ont entretenu des liens géographiques, administratifs et politiques, militaires et économiques étroits.

En effet, la Gaule Belgique a été considérée comme l'"arrière-pays" de cette province limitrophe de l'Empire; par ailleurs, l'organisation administrative des Germanies Inférieure et Supérieure procède avant tout d'un découpage des territoires basé sur le bassin rhénan, axe fluvial le plus important de la partie nord de la Gaule. En outre, la Gaule Belgique et surtout la Germanie Supérieure sont idéalement situées pour former deux points charnières essentiels dans la romanisation aux confins de l'Empire, puisqu'elle sont à la fois en contact vers l'ouest avec les régions centrales de la Gaule, autrement dit la grande province de Lyonnaise, et vers le sud, non seulement avec l'amorce du bassin rhodanien sur le lac Léman, le second grand vecteur commercial de la Gaule, mais aussi avec les provinces romaines les plus septentrionales d'Italie. Grâce à cette position privilégiée, la Germanie Supérieure a connu une diffusion plus précoce des modèles romains. Il faut également mentionner la situation particulière de la Gaule Belgique, la seule dans notre cadre géographique à disposer d'une large fenêtre littorale en contact direct cette fois avec la Bretagne, et grâce à laquelle cette province a été, en dépit des apparences, l'instrument par excellence de la diffusion de la politique et de la culture romaine au-delà du continent.

*Le point de vue géographique*

La division administrative de cette partie de l'Empire traduit en quelque sorte la cohésion géographique naturelle de ces régions encadrées par les formations physiques majeures du nord de

l'Europe: la Seine et le bassin parisien à l'ouest, les sources du Rhône au sud, le Rhin à l'est, et enfin, la mer du Nord. Le découpage induit par les frontières des pays actuels ne reflète que partiellement cette unité physique: les villes antiques appartenant aux trois provinces romaines se répartissent en effet sur le nord et l'est de la France, la Belgique, la partie orientale de l'Allemagne, la partie septentrionale des Pays-Bas, le Luxembourg, ainsi que la moitié orientale de la Suisse.

Les avantages géographiques des trois provinces résident avant tout dans la densité et les multiples ramifications du réseau fluvial. L'illustration la plus pertinente de ce schéma est la Gaule Belgique, traversée d'une part par les bassins fluviaux alimentant vers l'est le Rhin (la Moselle), par des fleuves au cours plus réduit, disposant d'un estuaire direct en mer du Nord sur son territoire (la vallée de la Somme, la vallée scaldienne, mais aussi la Liane), par les bassins de la Sambre et de la Meuse et enfin, vers l'ouest, par les bassins des grands affluents de la Seine (l'Oise, la Marne et l'Aisne). L'extrémité nord de la Germanie Inférieure abrite ainsi les estuaires de deux des plus importants fleuves de cette région (le Rhin et la Meuse), dont les cours forment depuis la dernière glaciation deux vallées parallèles s'ouvrant, avec le Waal, en un vaste delta. La Germanie Supérieure constitue quant un cas à part: les multiples lacs hauts perchés dans le paysage montagneux de cette province, ont conduit d'ailleurs à qualifier la Suisse actuelle de "château d'eau de l'Europe de l'ouest". Le bassin lémanique y occupe une place particulière puisqu'il assure l'alimentation du Rhône, en amont de Lyon.

Le territoire comporte par ailleurs deux formations géologiques importantes qui matérialisent la frontière entre la Gaule Belgique et la Germanie Supérieure: le massif vosgien, au contact du Rhin, et surtout le massif du Jura, annonçant les territoires alpins (Suisse et Autriche) et séparant en gros le nord de la Gaule des premières provinces de l'Italie romaine. L'absence de grands accidents du relief, dont l'altitude ne dépasse qu'exceptionnellement les 500 m dans sa partie ardennaise, constitue la seconde particularité morphologique des régions concernées, si l'on excepte, bien entendu, les massifs montagneux évoqués auparavant. Le paysage y est rythmé par une succession de vallées fluviales ou sèches de basse altitude et de plateaux culminant en moyenne à partir de 300 m. L'extrême nord de la Gaule Belgique et de la Germanie Inférieure est en revanche caractérisé par une baisse sensible du relief et par une formation géologique bien distincte, la plaine maritime flamande, majoritairement constituée de loess et de sables, se prolongeant naturellement vers la mer par les cordons dunaires littoraux.

*Le point de vue administratif et politique*

L'organisation administrative des régions concernées a fortement évolué durant toute la période romaine. Elle illustre aussi très bien les liens territoriaux entretenus par les différentes provinces. On sait que le découpage définitif des trois provinces n'a pas été fixé avant le règne de Domitien. De nouveau, le processus d'aboutissement à la scission des provinces, analysé par R. Bedon[1] et C. Goudineau[2], témoigne de leur unicité physique originelle: preuve en est la décision de César, de limiter la *Comata* aux repères géographiques mentionnés auparavant, sauf bien entendu sur son

[1] BEDON 1999b.
[2] GOUDINEAU 1990.

front occidental. La *Comata* était occupée d'après lui dans sa partie nord-est par les *Belgae*, dont le territoire s'étendait grosso modo entre la Marne, la Seine et le Rhin[3]. La division augustéenne de la *Comata* en *Tres Galliae* précise davantage les choses: la distinction de deux grands secteurs et leur équilibrage territorial, au sud, la Lyonnaise, au nord, la Belgique, nous rapprochent davantage de la conception géographique des territoires ultérieurs, mais la Seine ne joue toujours aucun rôle dans la limite des circonscriptions, et la région lémanique est attribuée à la Lyonnaise. Le partage territorial approchant pour la première fois la division provinciale que nous avons retenue, est attribué d'après C. Goudineau, à l'empereur Tibère, qui, au début de son règne, aurait augmenté la *Belgica*, créée une cinquantaine d'années auparavant, des territoires des anciennes tribus celtiques du bassin lémanique (formant ultérieurement la Germanie Supérieure) et du sud de la future Gaule Belgique (Trévires, Leuques, Lingons, Médiomatriques). Le détachement des secteurs germains en districts militaires est également assigné à cet empereur; la mise en place de notre cadre géographique est effective à cette date et s'achève, sous Domitien, par l'élévation des Germanies au statut de province.

Toutefois, les limites de l'ère provinciale qui nous est impartie n'ont pas cessé d'évoluer ponctuellement durant le Haut-Empire par le transfert de certaines cités d'une province à une autre. Ainsi, celle des Lingons passe très tôt à la Lyonnaise; celle des *Tungri* est probablement intégrée à la Germanie Inférieure autour des années 70 après J.-C.[4].

*Le point de vue économique*

Les intérêts économiques de l'Empire dans les trois provinces se sont portés prioritairement, au moins durant le Haut-Empire, sur le *limes*, dont les infrastructures militaires suivent la rive orientale du Rhin, raison pour laquelle il a servi de véritable "manne commerciale", et par voie de conséquence, de vecteur de la romanisation pour la Germanie Inférieure et pour la Gaule Belgique. Evoquer la romanisation de cette dernière province en faisant référence uniquement à l'exploitation militaire et économique du bassin rhénan équivaudrait à dresser un tableau très (trop!) simpliste de l'évolution de nos régions. Les recherches menées par M.-T. Raepsaet-Charlier sur le processus de romanisation dans la cité des Tongres, illustrent en effet une diffusion des arts et de la culture romaine par deux grands axes: le bassin mosan et la chaussée Bavay-Cologne qui lui est parallèle, selon un mouvement dont le point d'aboutissement est en réalité le chef-lieu lui-même.

Ce dernier point met en évidence le rôle structurant des chaussées routières "provinciales" entre la Gaule Belgique et la Germanie Inférieure, valorisation d'un réseau créé à l'origine pour répondre à des intérêts militaires stratégiques, tournés à la fois vers la défense des territoires frontaliers, mais également pour répondre aux vues conquérantes des empereurs julio-claudiens sur la Bretagne. Dès lors, l'axe Bavay-Cologne et celui venant de Lyon en passant par Langres et Trèves, conserveront toute leur importance durant le Haut-Empire dans les intérêts défensifs sur le Rhin,

[3] CESAR, B.G., V, 12, 2 et 25, 4; I, 1, 1-2.
[4] RAEPSAET-CHARLIER 1994.

mais également dans le développement des liaisons entre chefs-lieux, et la création des agglomérations secondaires qui les jalonnent.

La Germanie Supérieure assure par son équipement routier et son réseau fluvial, une liaison nord-sud essentielle sur le plan économique : elle donne accès respectivement à l'Italie romaine par la traversée des cols alpins, à la Lyonnaise grâce au sillon rhodanien en aval de Lyon. De plus, elle a accueilli les premiers équipements militaires du limes rhénan (Augst-Windisch).

*Le point de vue militaire*

Les intérêts militaires dans le nord de la Gaule ont déjà été abordés dans le point précédent; mais il est néanmoins important de rappeler le rôle essentiel joué par les Germanies dans ce domaine. L'intégration tardive des deux territoires au régime provincial qui caractérisait la Gaule Belgique depuis un certain temps déjà et dont leur scission découle, témoigne bien du statut extra-ordinaire attribué à ces régions frontalières. Certains chercheurs supposent que l'administration du district des Germanies avait été confiée d'abord aux mains des militaires[5]. Ceux-ci n'ont pas été les uniques vecteurs de la romanisation de cette partie de l'Empire, mais ils représentent tout de même d'une part la présence romaine permanente la plus ancienne dans le nord de la Gaule, à l'origine de la défense des territoires conquis, et d'autre part, les instruments de l'organisation de son cadre administratif et matériel. La Gaule Belgique remplit sous cet aspect une fonction secondaire; il est néanmoins juste également de se remémorer l'importance de certaines villes de la province dans les visées sur la Bretagne insulaire, dont Boulogne a accueilli la tête de pont, ainsi que le rôle d'arrière-base logistique évoqué traditionnellement au sujet de Tongres par rapport aux camps du limes rhénan.

### 1.2. Cadre chronologique

Le cadre chronologique choisi a été volontairement étendu à l'ensemble de la période romaine. Les limites temporelles sont fixées d'une part par la Guerre des Gaules (milieu du Ier siècle avant J.-C.) et le début du Haut Moyen Age inauguré (milieu du Ve siècle après J.-C.). Les conséquences du choix effectué sur le plan chronologique sont multiples et conduisent à envisager notre recherche comme une étude de nature véritablement diachronique pour les raisons que nous allons exposer.

Tout d'abord, entre les villes du Haut-Empire et celles du Bas-Empire, les changements qui marquent la conception de la ville antique dans la seconde moitié du IIIe siècle sont très profonds. Ces transformations "conceptuelles" s'accompagnent de modifications territoriales importantes, matérialisées par les réformes de Dioclétien, qui aboutissent à la fois à une réorganisation provinciale et à une réorganisation territoriale, portant à de lourdes conséquences sur le statut et sur l'urbanisme des villes du Bas-Empire. Il était ainsi possible d'étudier à loisir les mécanismes aboutissant à la création d'un nouveau modèle de vie urbaine dans nos régions.

En second lieu, ce cadre chronologique nous conduit également à envisager les débuts de la période paléochrétienne, où les premières manifestations matérielles de la naissance d'une

[5] RAEPSAET-CHARLIER 1973.

nouvelle conception de la vie citadine reflètent l'officialisation de la religion chrétienne. Elles concrétisent davantage une nouvelle période de transition ouverte sur les modèles urbanistiques du Moyen Age plutôt que sur ceux hérités de son passé antique.

Le remodèlement administratif des territoires sous Dioclétien aboutit à la scission de la province de Gaule Belgique en deux parties (*Belgica I* et *Belgica II*), le maintien de deux provinces de Germanies, désormais rebaptisées *Germania I* et *Germania II*, ainsi qu'à l'amputation d'une grande partie des territoires de l'ancienne Germanie Supérieure au profit de la création d'une nouvelle province: la *Maxima Sequanorum*. La redistribution des espaces provinciaux entraîne une réorganisation territoriale importante, et le statut de certaines villes du Haut-Empire s'en trouve modifié. La création de nouvelles provinces nécessite tout d'abord celle de nouvelles capitales provinciales choisies parmi les anciens chefs-lieux. Mais à côté de ces promotions, dont la plus éclatante est celle de Trèves, qui fut élevée au rang de capitale impériale, certaines villes sont par contre "déclassées" sur le plan administratif au profit d'agglomérations secondaires au statut indéfini (ou indéfinissable actuellement) et parfois économiquement très prospères dès le Haut-Empire.

### 1.3. Inventaires des villes

#### *Au Haut-Empire*

L'inventaire des villes du Haut-Empire s'accorde avec le cadre provincial en tenant compte de son évolution durant cette période. C'est pourquoi, malgré son transfert à la Lyonnaise, la ville de Langres est par exemple incluse dans notre travail. Ceci nous permet également d'englober dans notre étude des villes plus tardivement élevées au titre de capitale comme celles appartenant aux provinces des deux Germanies, soit vingt-sept villes au total, réparties suivant les provinces: seize en Gaule Belgique, six en Germanie Inférieure, et cinq en Germanie Supérieure. L'inventaire des villes de Germanie Inférieure devrait en compter en réalité une septième, appartenant à la cité des *Frisaviones*, que nous n'avons pu intégrer à notre recherche tant les informations demeurent encore aujourd'hui pratiquement inexistantes et l'emplacement du chef-lieu lui-même, incertain[6].

#### *Au Bas-Empire*

L'éclatement des cadres administratifs du Bas-Empire oblige à considérer un nombre de villes supplémentaires, dont le statut demeure parfois incertain en l'absence de sources documentaires contemporaines. Toutes les villes étudiées au Haut-Empire, qu'elles aient conservé un rôle administratif au Bas-Empire ou qu'elles aient été "déchues" lors de la réorganisation dioclétienne, seront également analysées sous l'angle de leur occupation tardive dans la perspective diachronique évoquée précédemment. A cette liste s'ajoutent les villes promues connues ou supposées, dans l'idée de donner une représentation exhaustive de l'évolution de la ville entre ces deux grandes périodes. Celles qui ont bénéficié d'une promotion ont été élevées au rang de chef-

[6] Nous reviendrons sur le sujet dans le point suivant (2).

lieu, soit au détriment d'une capitale de cité du Haut-Empire, soit à l'occasion du détachement d'une portion de territoire d'une cité du Haut-Empire, en vue de la création d'une nouvelle cité. L'ordre dans lequel les villes du Bas-Empire sont présentées dans chaque province respecte ces mouvements administratifs, et nous distinguerons, en fonction du statut des villes du Haut-Empire:

- les capitales "maintenues": celles qui conservent ce rôle au Bas-Empire;

- les capitales "transférées": celles qui perdent ce rôle au Bas-Empire;

- et enfin, les capitales "créées": celles qui reçoivent le statut de chef-lieu au Bas-Empire, soit au détriment de villes du Haut-Empire déchues de leur titre[7], soit par création d'une nouvelle cité, nécessitant celle d'un chef-lieu pour l'administrer[8].

## 2. ETAT DE LA DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE

### 2.1. Historique des recherches

*Les amateurs d'Antiquité...*

L'étude du passé antique des villes du Nord de la Gaule trouve un premier écho chez les Antiquaires, ces passionnés d'archéologie avant la lettre, qui évoquent le faste architectural des cités aussi bien grâce aux ruines conservées hors sols et encore visibles à leur époque, que par l'exhumation fortuite de vestiges et les découvertes mobilières. L'absence de méthodologie de recherche grâce à des fouilles archéologiques conduit, bien entendu, à n'envisager la ville que sous ses dehors les plus spectaculaires : la parure monumentale. Leur vision du passé antique des cités est alors emprunte des concepts de la Renaissance : la ville antique est, à leurs yeux, parée de monuments classiques, plus luxueux les uns que les autres, à l'image de Rome. Les courants historiques dans lesquels ces inventeurs évoluent orientent naturellement la présentation des découvertes et l'œuvre utile de témoin qu'ils désirent faire à la postérité, un souci souvent primordial qu'ils n'hésitent pas à exprimer clairement dans leurs écrits. Les Antiquaires consignent alors leurs observations sous deux formes : des commentaires et des dessins. L'intérêt de ces deux sources d'informations, comme nous allons le voir, est multiple et inégal, mais de toute façon, extrêmement précieux.

Considérons tout d'abord les planches illustrées : trop rares, elles livrent des données essentielles non seulement sur les plans des bâtiments, mais aussi et surtout, sur les élévations des constructions. Les dessins des Antiquaires constituent, de ce point de vue, une source de premier plan. Mais dans quelle mesure sont-ils fiables ? Il convient tout d'abord de souligner l'absence, bien souvent, de représentation rigoureuse des vestiges. Le souci du romantisme et de la mise en valeur des vestiges se traduit par exemple par la restitution d'une vue libre, en perspective, et non une

[7] Dans ce premier cas nous avons attribué le même numéro aux deux villes, auquel nous avons ajouté "a" pour la ville perdant son titre au profit d'une agglomération "b".
[8] Dans ce second cas, nous avons conservé le numéro de la ville chef-lieu du Haut-Empire, auquel nous avons ajouté un astérisque pour indiquer qu'il y a eu scission de territoire à l'origine de la création du chef-lieu, et que les deux cités coexistent.

représentation à l'échelle, cotée, et figurée dans les moindres détails. Il y a par ailleurs, tout le savoir-faire du dessinateur, dont la part d'objectivité et celle de l'interprétation restent souvent difficiles à établir. Confrontons par exemple deux représentations qui ne sont pas contemporaines: les dessins figurant les découvertes du bâtiment thermal du quartier de Bréquerecque à Boulogne, dressés dans le cadre des fouilles des thermes au XIXe siècle par des membres de la société locale (fig. 260-261)[9], et ceux effectués par Wiltheim sur les thermes de Sainte-Barbe à Trèves[10]. Dans le premier cas, il s'agit manifestement d'un style interprétatif, dont la fidélité à la réalité est discutable, au moins en ce qui concerne les vues libres. La représentation des vestiges a été effectuée sous un angle à chaque fois partiel, nous privant d'une vue d'ensemble, si ce n'est en plan. Dans le cas des thermes de Sainte-Barbe, l'honnêteté de l'artiste semble *a priori* moins douteuse. Quelles informations est-il donc loisible, sur le plan scientifique, de retenir de ces illustrations ? Outre la part interprétative variable qui caractérise les représentations anciennes, celles-ci témoignent avant tout de l'état des constructions antiques après bien des remaniements, non seulement durant la période romaine, mais aussi médiévale, qu'une étude archéologique du bâti aurait tôt fait de mettre en évidence.

Envisageons maintenant la qualité des commentaires : de nouveau, l'absence de rigueur scientifique dans les descriptions des vestiges, dans lesquelles les élans littéraires sont privilégiés, nous prive d'une série d'informations. Par ailleurs, l'interprétation de la fonction des constructions observées est parfois farfelue. Revenons aux deux cas présentés précédemment, deux ensembles thermaux, de qualité et de taille différente : les premiers ont été considérés un temps comme un ensemble artisanal, les seconds, comme un palais, en souvenir de leur magnificence perdue. Ce n'est qu'après bien des hésitations, que leur fonction originale fut établie. L'utilisation du témoignage de Charles Pinsard, dans la monographie de référence sur la ville d'Amiens écrite par D. Bayard et J.-L. Massy[11], est un excellent exemple de cette démarche.

Les renseignements consignés par les Antiquaires sont cependant utiles à plus d'un titre : ils constituent une mine d'informations utiles à l'élaboration d'un dossier documentaire sur des secteurs encore non explorés, ou qui ne le seront peut-être jamais. Dans le domaine des trouvailles isolées, le témoignage de découvertes épigraphiques, comme celles effectuées à Reims au XVe siècle[12], constitue aussi une source d'informations irremplaçable, surtout lorsque ces découvertes sont actuellement disparues ou détruites.

---

[9] Dessins de Henry, 1802, conservé à la bibliothèque municipale de la ville.

[10] KRENCKER/KRÜGER/LEHMANN/WACHTLER 1929, p. 243, fig. 361 ; WEBER 1979, p. 14, fig. 11. Les thermes de Sainte-Barbe sont connus grâce à plusieurs sources documentaires : les dessins que Wiltheim réalisa en 1611 et les descriptions précises de l'antiquaire Brower, nous ont conservé l'aspect des façades interne et externe de la partie méridionale des thermes, telles qu'elles devaient se présenter au XVIIème siècle, après les remaniements du Moyen-Age. Citons aussi l'itinéraire d'Abraham Ortelius et de Johannes Vivianus, qui comporte une autre série de dessins représentant les thermes de Sainte-Barbe, encore plus anciens que ceux de A. Wiltheim (1584).

[11] BAYARD/MASSY 1983 (surtout dans la seconde partie, l'atlas archéologique de la ville).

[12] C.I.L., XIII, 3255: *Imp(erator) Caesar Flau(ius) Constantinus Max(imus) Aug(ustus) sempiternus diui Constanti Aug(usti) Pii filius toto orbe uictoriis suis semper ac feliciter celebrandus thermas fisci sui sumptu a fundamentis coeptas ac peractas ciuitati suae Remorum pro solita liberalitate largitus est.* « L'empereur César Flavius Constantinus le Très Grand Auguste Eternel, fils du divin Constance Auguste le Pieux, qui doit être célébré par ses victoires dans tout l'univers toujours et

*Au XIXe siècle, la formation des sociétés scientifiques régionales ...*

C'est à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle qu'apparaissent des documents d'un genre nouveau : des monographies, des dictionnaires et autres promenades archéologiques sur les villes et leurs environs. Citons E. Secrétan pour Avenches, A. Terninck pour Arras, P. Chevalier à Bavay, A. Acher et V. Leblond à Beauvais, A. Castan à Besançon, C. Enlart et D. Haigneré pour Boulogne, etc...

L'apparition des sociétés d'amateurs d'Antiquités dès le début du XIXe siècle favorise l'exécution des premières véritables fouilles archéologiques en milieu urbain. L'objet de ces associations est en effet de rapporter toute trouvaille effectuée à l'échelle d'une région, d'un département, etc. La part laissée aux villes dans ce cadre est encore assez réduite, étant donné les difficultés matérielles d'effectuer une fouille en milieu urbain, mais plusieurs constructions publiques antiques ont néanmoins été partiellement explorées dès cette époque.

L'apparition des bulletins des sociétés constitue un premier pas vers une production scientifique des résultats des fouilles, mais la qualité et la rigueur de la présentation des données est très variable. L'absence de méthode d'analyse des vestiges est un fait récurrent : les fouilles sont toujours d'ampleur limitée ; la récolte des données est réduite avant tout au plan des substructions et à la considération sans distinction stratigraphique du matériel archéologique, pour peu qu'on le juge digne d'intérêt en fonction de son degré de conservation. Les informations recueillies sont donc extrêmement lacunaires en matière de chronologie relative et absolue, tant sur le plan du matériel que de l'archéologie du bâti. Parallèlement, la part réservée aux relevés fait largement défaut ; les informations sont très souvent rapportées sans illustrations.

Dès cette période, les villes font l'objet de débats passionnés sur deux types de sujets principalement : leur identification avec les noms latins connus par les textes antiques (Table de Peutinger, Notices des Gaules et des Dignités), et les origines gauloises que les lettrés n'ont cessé de revendiquer, donnant lieu parfois à des débats plus politiques que scientifiques.

*L'après-guerre (1940-1945) : le début de l'essor de l'archéologie urbaine...*

Les villes paient un prix fort à la seconde guerre mondiale, tant les bombardements ravagent et détruisent le paysage urbain. La fin de la seconde guerre mondiale inaugure une nouvelle période où l'activité immobilière suscitée par les nombreuses destructions, menace le patrimoine archéologique. Les programmes de réaménagement à grande échelle, inaugurés dans l'immédiate après-guerre, offrent pour la première fois l'occasion de sonder le sous-sol urbain en de multiples points, une chance qui n'est pas considérée et saisie partout de la même façon, en raison des circonstances du moment et de la détermination des protagonistes, en l'occurrence les chercheurs,

heureusement, a fait à sa cité des Rèmes avec sa libéralité coutumière le don des thermes commencés et achevés aux frais de son fisc », traduction de L. LERAT, *La Gaule romaine*, Paris, 1977, p. 236.

qui n'ont pas la profession reconnue d'archéologue et qui sont soumis au bon vouloir des autorités municipales et des entrepreneurs. Ils n'évoluent donc au sein d'aucun cadre reconnu, qu'il soit de nature juridique ou administratif, et leur implication se limite la plupart du temps à une surveillance des travaux, dont le calendrier n'est pas aménagé en fonction des préoccupations des archéologues.

L'exemple type des progrès immenses réalisés dans le domaine de la recherche en archéologie urbaine grâce au suivi des travaux de reconstruction est celui de la ville d'Amiens, dont les résultats ont été consignés de façon rigoureuse, année après année, dans les bulletins de la société des Antiquaires de Picardie. C'est également l'époque où émergent des personnalités qui marqueront l'histoire des recherches en milieu urbain : F. Vasselle pour Amiens, R. Laur-Belart pour Augst, le chanoine Biévelet pour Bavay, etc... D'autres villes ont malheureusement raté ce premier cap décisif, sacrifiant ainsi une moisson d'informations essentielle à la connaissance du fait urbain antique, en particulier au cadre public qui fonde la ville dans nos régions : l'évolution du quadrillage urbain et de son équipement.

*A partir des années 1960/1980 : une prise de conscience scientifique, publique et politique dans un climat d'urgence...*

Les années 60-80 constituent une période de profonde transformation du paysage urbain, en rupture avec ce qu'était la ville d'avant guerre. Le boom immobilier qui affecte les villes françaises illustre bien les difficultés rencontrées par les chercheurs : il n'existe aucun cadre permettant d'imposer un contrôle scientifique efficace sur les travaux d'aménagement. Dès lors, apparaissent des articles de fond, où la réflexion méthodologique prend une place très importante et illustre la nécessité de fournir une réponse rapide à l'urgence de la situation, sous peine de perdre une grande partie des témoins matériels du passé antique et médiéval des grandes villes. Aux Pays-Bas, à ces difficultés s'ajoute un autre facteur, l'étude des camps militaires, retardant et limitant l'intérêt de documenter l'urbanisme de l'occupation civile des sites concernés.

La tenue en 1980 du colloque international de Tours en archéologie urbaine constitue le témoignage de la réflexion sur l'insuffisance des moyens financiers octroyés par les pouvoirs publics, comme de la nécessité de forcer légalement la collaboration avec les aménageurs. La publication des actes transmet à la fois les réactions françaises mais également néerlandaises, anglaises, montrant ainsi dans quelle mesure chaque pays a apporté une réponse à ce problème. A partir des années 1980, la politique de recherche archéologique va donc être orientée et répondre à un programme bien défini. L'élaboration d'un cadre juridique, administratif (création des services d'archéologie, nomination d'archéologues municipaux) et scientifique (fouilles menées en collaboration avec les universités, comme avec les équipes d'archéologues des sociétés locales) au service des recherches archéologiques date de cette période.

La constitution des cartes archéologiques déterminant l'importance du patrimoine conservé dans chaque secteur de la ville va permettre de mesurer l'impact potentiel des travaux et le risque de destruction du patrimoine, en particulier dans les cœurs anciens des villes. L'élaboration d'une couverture légale assurant la protection des vestiges les plus importants apparaît désormais comme une nécessité. La mise sur pied de fouilles préventives s'effectuera en concertation avec l'aménageur. Cette démarche, devenue presque une évidence, n'était pas considérée à l'époque de cette manière. Nombreux sont les chantiers dans lesquels la place accordée à l'archéologie est demeurée très réduite. L'impuissance des archéologues face à la destruction de vestiges parfois très spectaculaires, comme le forum d'Amiens par exemple, a donné lieu également à des débats et scandales publics et politiques, qui posaient une question qui, aujourd'hui, fait partie de la décision des aménageurs : premièrement, (peut-on et) faut-il conserver ce patrimoine et si oui, comment le mettre en valeur et l'intégrer au paysage urbanistique actuel de façon à apporter une plus-value au cadre de vie des citadins?

*Et aujourd'hui ? Les tendances d'une nouvelle conception de l'archéologie urbaine...*

L'archéologie urbaine et archéologie en milieu urbain se rejoignent : la difficulté de mener une fouille dans un milieu urbain sans cesse en évolution, et celle d'interpréter la stratification particulière à l'évolution de l'occupation urbaine sont souvent deux caractéristiques complémentaires des recherches de terrain. Rares en effet sont les villes antiques qui n'ont pas survécu au Moyen-Age, ou dont l'occupation s'est déplacée et a abandonné le cadre urbain antique (Xanten).

La complexité générée par les occupations successives et continues en milieu urbain impose aujourd'hui une nouvelle tendance dans les orientations de la recherche scientifique. Sur le plan pratique, la constitution d'atlas topographiques pour les villes du sud de la Gaule (Fréjus par exemple) répond, dans une mesure plus réduite, à une même nécessité dans le nord de la Gaule : celle de gérer l'afflux sans cesse plus important des données de terrain et de saisir le mode organisation général de l'espace urbain par la création d'un document de base. Ce document se présente dans un premier temps sous une forme compilatoire (réalisation de cartes archéologiques localisant les vestiges en conservant la précision du pierre à pierre), raisonnée dans un second temps (interprétation des cartes archéologiques plus poussée qu'une simple présentation Antiquité/Moyen-Age/Temps Modernes).

Le second aspect de la démarche scientifique actuelle est d'envisager l'espace urbain sous une forme dynamique. L'entreprise est d'autant plus difficile que les données recueillies sont le produit d'une évolution et qu'au mieux l'on connaîtra les états d'occupation ultérieurs de la ville, au mieux l'on pourra cerner quelle en fut la situation originale, tout en gardant à l'esprit, comme l'écrit H. Galinié : « L'avenir avant le passé : il me semble qu'il serait utile, scientifiquement ou historiquement parlant, de se rappeler, en permanence, que le IVe siècle a d'abord été l'avenir du IIIe siècle, avant d'être du passé. Que rien de ce que les choses des IIIe et IVe siècles sont devenues

au Ve n'était alors joué (...) L'important est que ce qui nous est parvenu, à coup sûr, ne correspond pas à l'intention première, celle qui a prévalu à leur mise en place »[13]. On s'intéressera donc à l'impact de l'héritage architectural et urbanistique d'une période sur la suivante. Ce type de démarche donnera lieu à la production d'articles et d'ouvrages considérant non plus uniquement le passé antique des villes actuelles, mais inscrivant ce passé antique dans un cadre de réflexion plus large, où toutes les périodes d'occupation de la ville sont prises en compte.

Parallèlement aux fouilles préventives, si les circonstances urbanistiques et politiques le permettent, et si l'importance du site est suffisante, seront mises sur pied des recherches programmées ou des fouilles à long terme, qui constituent les meilleures sources de renseignements tant sur l'Antiquité que sur le Moyen-Age. Plusieurs chantiers bénéficient de ce type d'opération : citons le forum de Bavay, la cathédrale Notre-Dame à Tournai, la cathédrale Saint-Pierre à Genève,... Le troisième aspect de la recherche actuelle réside donc dans son ouverture. Elle invite à dépasser les faits matériels pour mieux se représenter ce qui fait la ville : ses habitants. Dès lors, d'autres sciences, telles la pédologie, la géologie, la palynologie, la paléontologie, la paléobotanique, etc... participeront à l'étude de la ville et de ses environs et apporteront, par une démarche inter- et/ou pluridisciplinaire, des informations essentielle sur les transformations du paysage avant et pendant la ville, ainsi que sur l'identité de ses occupants.

Sur le plan pratique cette fois, l'optique du cadre financier et juridique des recherches a nettement évolué par rapport aux années 80, où les difficultés soulevées par le boom immobilier en matière de protection du sous-sol archéologique nécessitait une réaction immédiate de sauvetage.

Ces dernières années paraissent décisives sur le plan de la recherche scientifique sur les villes antiques : pour la première fois, dans la plupart des villes, les autorités prennent pleinement conscience de l'importance des recherches. Hormis leur intérêt sur le plan historique, il est vrai que les archéologues font également œuvre utile, par le biais de la reconnaissance de la composition du sous-sol des villes, lorsqu'il s'avère nécessaire de le perturber à grande profondeur et sur une grande surface (pour la construction de parkings souterrains par exemple), ou lorsqu'il est instable (l'étude des quais, comme celles de l'Escaut à Tournai, ou celle de Verdun). Une meilleure connaissance des caractéristiques du sous-sol constitue en effet un atout évident dans la conduite des travaux d'aménagement de grande ampleur.

### 2.2. Heuristique et évolution de la conception des publications

L'étendue géographique importante de notre recherche nous a amené à effectuer plusieurs déplacements et séjours à l'étranger. Hormis le réseau des bibliothèques de l'U.C.L., la consultation régulière des fonds des bibliothèques de la K.U.L., et de ceux des bibliothèques de l'université de Lille, s'est imposée pour rassembler les données sur le Nord de la France. Un séjour d'une semaine au centre Ausonius de l'Université Montaigne à Bordeaux a permis de compléter le

[13] Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie, R.A.P., n° spécial 16, 1999, p. 15.

dépouillement des documents français, et de réunir les informations nécessaires au traitement des villes suisses, mais également allemandes, complété grâce à la consultation des fonds de la bibliothèque de la ville de Trèves. D'autres documents nous ont été également envoyés aussi bien de France (bibliothèque municipale de la ville de Boulogne-sur-Mer) que d'Allemagne (ville de Mayence).

La recherche doctorale que nous présentons s'appuie sur le dépouillement de différents types de documents. Les revues historiques et archéologiques y tiennent une place prépondérante. Pour les notices rédigées sur les villes françaises, nous avons pris en compte aussi bien les articles tirés des revues locales et régionales (revue du Nord, de l'Est et du Centre est, etc...), que nationales (Gallia – informations archéologiques). Pour les informations les plus récentes, nous avons consulté les bilans scientifiques régionaux (DRAC-SRA), et les annuaires des opérations de terrain en milieu urbain (CNAU). Pour les villes suisses, le dépouillement des revues locales (Pro Aventico par exemple) a été assorti de celui des revues nationales (Archéologie Suisse, Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, etc...). La dispersion des publications sur les villes allemandes est plus important ; les revues dépouillées prennent toutes un tour souvent plus régional par la force des choses (Kölner Jahrbuch für vor –und frühgeschichte, Bonner Jahrbücher, Xantener Berichte (publication d'actes de colloque, comme le volume 2, consacré au développement des villes au IIe siècle), ...).

L'urbanisme des villes de Gaule Belgique a été envisagé jusqu'ici sous deux formes : celle d'articles thématiques ou de synthèse, à l'initiative de plusieurs scientifiques, notamment celle du professeur J. Mertens[14], mais aussi sous celle d'ouvrages collectifs, comme celui de R. Bedon, R. Chevallier, et P. Pinon, paru en 1988 en deux tomes, qui constitue la première véritable étude de synthèse envisageant la ville dans ses aspects fonctionnels (tome 1) assortie d'un atlas (tome 2). Cependant, le cadre géographique choisi excluait les provinces de Germanie Inférieure et Supérieure[15]. De plus, à cette époque, les informations archéologiques ne permettaient pas, dans la plupart des cas, de saisir l'organisation spatiale des villes et son évolution. Une grande partie des restitutions des plans des villes reprise dans l'atlas demeure théorique et a été infirmée par les recherches récentes (citons les villes d'Arras, de Metz, etc).

La réflexion sur l'urbanisme des villes a été nourrie par deux sources essentielles. Nous avons d'une part suivi la plupart des séances thématiques organisées dans cadre du Programme Collectif de Recherche sur les villes du Nord de la Gaule de l'université de Lille 3 sous la direction du professeur R. Hanoune (Halma). D'autre part, l'assistance à différents colloques sur l'urbanisme des villes antiques (Centre A. Piganiol-Caesarodunum sous la direction du professeur R. Bedon, par exemple), comme sur les sujets plus généraux comme les formes de l'habitat[16], nous a offert l'occasion présenter l'un ou l'autre aspect ou volet en cours de notre recherche[17].

[14] MERTENS 1985, MERTENS 1996. Citons aussi WILL 1962a, DUMASY 1988.
[15] BEDON/CHEVALLIER/PINON 1988a et BEDON/CHEVALLIER/PINON 1988b.
[16] COQUELET/VILVORDER 2002.
[17] Nous renvoyons au volume bibliographique de notre recherche.

Durant cette étude doctorale, il nous a été donné l'occasion également de suivre, grâce au professeur R. Brulet, les recherches de terrain menées sur l'environnement de la cathédrale Notre-Dame à Tournai, ainsi que les séances de réflexion et d'interprétation sur les structures découvertes, une source d'informations incomparable sur l'apprentissage des fouilles urbaines, sur les difficultés et la problématique scientifique que ce type de fouilles peut susciter.

Parmi les publications thématiques, le cadre historique des origines et de la naissance des villes a constitué le thème de recherche principal d'une étude récente[18], et la parution d'actes de colloques comme celui qui s'est attaché aux *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, témoigne de l'évolution très importante qu'a subie la recherche archéologique (dans ce cas précis sur les réflexions menées sur l'urbanisme des villes du Bas-Empire) des villes du Nord de la Gaule[19]. Cette dernière fut bien mise en lumière par un colloque tout récent intitulé *Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles*, organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille. Nous retiendrons en particulier aussi le *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, E.F.R., 84, 1998, dans lequel R. Ginouvès consacre la troisième et dernière partie à la définition de la ville elle-même sous l'angle de la civilisation romaine, ainsi que de certaines de ses composantes urbanistiques.

Les publications parues récemment sur les villes du Nord de la France témoignent d'une nouvelle conception des recherches sur le passé urbain, celle d'une étude diachronique, qui prend en compte non seulement l'occupation antique, mais aussi médiévale et moderne. Ces publications se présentent parfois aussi sous la forme d'une compilation d'articles sur des villes réunies en fonction de considérations géographiques actuelles tel l'excellent numéro spécial de la revue archéologique de Picardie: *Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie*, R.A.P., 16. Citons encore l'ouvrage de R. Bedon paru en 2001: *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*, Paris, aux éditions Picard, qui se présente sous la forme d'un atlas reprenant un ensemble de notices plus brèves dans un cadre géographique plus large, étendu à l'ensemble de la France. Le choix d'un thème particulier de réflexion offre l'opportunité de confronter sous différents aspects les villes de Gaule à celles des autres provinces de l'Empire, toujours sous une forme compilatoire, à l'image des publications de la revue *Caesarodunum* dirigée par R. Bedon. Le terme "urbanisme" recouvre souvent l'exposé parallèle de données architecturales thématiques, en particulier l'état des connaissances sur la parure monumentale de chaque ville, sur l'habitat, etc... .

[18] BEDON 1999b.
[19] FERDIERE 2004.

## 3. PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE ET METHODOLOGIE

### 3.1. Définition des termes *urbanisme* et *ville*

Il nous a paru essentiel, pour compléter la justification du titre de nos recherches, d'aborder la définition du terme "urbanisme", d'autant que le concept recouvre un sens variable d'un pays à l'autre, et même parmi les architectes et urbanistes actuels. Le mot a été forgé au cours de la révolution industrielle du XIXe siècle par un architecte espagnol (Cerdá), pour qualifier, selon les auteurs du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*[20], "la science de l'organisation spatiale des villes", en vertu de quoi, "avant la Renaissance, on ne trouve aucune société où la production de l'espace bâti relève d'une discipline autonome (...). Des types urbains, constitués de façon empirique, sont délibérément reproduits au cours d'un processus d'essaimage ou de colonisation (Grèce, Rome)". La ville est considérée, dans cette optique comme "un lieu où l'interaction sociale est fondamentale. Toutes les activités se regroupent en un même point parce qu'elles ont à entrer en contact avec des clients ou des assujettis qui trouvent commode de tout trouver en un même lieu; dans la mesure où les services sont complémentaires, ils ont également besoin de contacts. Une situation centrale pour eux est indispensable. La ville apparaît de la sorte comme la manière d'organiser l'espace qui permet de faciliter au maximum toutes les formes d'interactions entre partenaires et de les multiplier."[21]

Il est clair en effet que cette description du concept, qui s'appuie essentiellement sur une organisation de l'espace ayant pour unique but de s'adapter aux besoins de ses habitants, s'accorde peu avec la conception de l'urbanisme antique.

Par ailleurs, la définition de l'urbanisme antique, envisagée sous un angle historique et archéologique, recouvre en effet une notion bien différente et bien plus riche[22]. R. Ginouvès distingue comme suit les formes de l'urbanisme antique[23]: "L'urbanisme se caractérise aussi par l'organisation des circulations, qui déterminent des blocs de construction ou îlots, ensemble de construction entièrement entouré par des rues (*insula*). Ces blocs peuvent être de formes très diverses, conséquence d'un mouvement libre des rues, dans ce que l'on appelle l'**urbanisme spontané** (...), ou bien ces îlots sont tous égaux, avec une forme rectangulaire, conséquence d'un tracé des rues écartées selon des distances égales et se coupant à angle droit, dans ce que l'on appelle l'**urbanisme milésien** ou **hyppodaméen** (...); ces blocs peuvent appartenir, dans une même ville, à plusieurs systèmes avec des dimensions différentes; ils peuvent se diviser eux-mêmes selon une formule indéfiniment répétée. On évoque parfois aussi un troisième type d'**urbanisme** dit **monumental**". L'urbanisme antique des villes du nord de la Gaule est, à notre sens, plus complexe que la définition évoquée, car il ne correspond pas à une forme particulière d'urbanisme citée par R. Ginouvès, mais, comme nous le verrons, aux trois à la fois, dans des proportions très variables d'une ville à l'autre.

---

[20] MERLIN/CHOAY 1988, p. 683-690.
[21] MERLIN/CHOAY 1988, p. 694-695.
[22] CLAVEL-LEVEQUE/LEVEQUE 1984.
[23] GINOUVES 1998, p. 172-173.

Par ailleurs, R. Ginouvès considère la ville antique comme un "type d'agglomération se distinguant du village non seulement par son plus grand nombre d'habitants (au moins cinq mille[24]), mais par la présence de certaines fonctions commerciales (le commerce de la ville concerne non seulement ses habitants, mais ceux des villages environnants) et surtout politiques; la ville est le lieu du pouvoir, de quelque type qu'il soit; lat. *urbs, oppidum*. La ville réalise (donc) ses diverses fonctions dans les bâtiments consacrés à la vie politique, administrative, judiciaire, dans son architecture édilitaire, artisanale et commerciale, de la culture et des loisirs, et évidemment dans son architecture domestique (...). **Mais leur groupement aboutit à une réalité plus riche que la somme de ces constructions: ici intervient la notion d'urbanisme, l'organisation qui fait de l'ensemble de ces bâtiments une réalité vivante, fonctionnant d'une manière particulière**".

Néanmoins, ces définitions de l'urbanisme antique correspondent bien aux opinions émises par les auteurs anciens[25]. Ainsi Pausanias émet la remarque suivante à propos d'une ville grecque : « Si on peut donner le nom de « cité » à ce peuple qui n'a pas de bâtiments officiels pour ses magistrats, pas de gymnase ni de théâtre, ni d'agora, ni de fontaine, mais vit dans des cabanes... » (X, 4, 1) et les auteurs F. Jacques et J. Scheid de conclure à la suite : « Si une cité pouvait exister sans véritable centre urbain possédant les monuments typiques de la vie civilisée, la ville n'en était pas moins indissociable de la cité. Quand la cité comportait plusieurs agglomérations (y compris ayant un décor monumental), seule celle où s'exerçaient les activités civiques était considérée comme ville (*oppidum* ; *caput civitatis*) et s'identifiait à la *civitas* ou à la *polis*. Fait culturel, la valorisation du centre urbain pouvait en faire un lieu officiellement privilégié dans la cité »[26].

### 3.2. Méthodologie et objectifs de la recherche

En accord avec ces dernières définitions, nous avons envisagé l'urbanisme des villes du Nord de la Gaule sous la forme d'une étude des relations dynamiques et évolutives qui régissent la vie des bâtiments et le cadre urbain de chaque ville. Ceci nous permettra de mettre en évidence, tour à tour, le degré d'application des formes de l'urbanisme antique, à la fois programmatique, hyppodaméen, et monumental.

La recherche a été conçue comme une procédure d'analyse des composants architecturaux et urbanistiques en considérant trois paramètres essentiels selon lesquels toute construction s'intègre dans un milieu: l'espace, la fonction et le temps. Il s'agit donc de mettre en évidence les relations qui régissent au sens individuel et collectif la vie des différentes catégories de construction, de façon à aboutir à une restitution dynamique du développement urbain, et non figée. La fonction de chaque édifice se traduit dans sa conception architecturale, qui répond à des besoins biens précis.

---

[24] GINOUVES 1998, p. 172, note 5.

[25] PEYRAS 1995 : définition du mot « *urbs* » et des relations entre cités et territoires d'après les textes antiques, ceux des *agrimensores*. On distingue ainsi le sol urbain, destiné à la ville, du sol agreste, destiné aux travaux publics (p. 37). J. Peyras aborde également la notion de *pomerium*, des *loca suburbain*, des propriétés de la ville (les forêts pour l'alimentation des thermes publics), et du rapport entre l'organisation de la ville et la notion de *cardo* et *decumanus maximi*.

[26] JACQUES/SCHEID 1990, p. 248.

Cette fonction recouvre également la notion de collectivité exprimée au travers des constructions publiques, et la notion d'individualité exprimée par les bâtiments civils, les habitats.

Nous avons ensuite inscrit cette démarche dans une optique diachronique servant de repoussoir à la compréhension du phénomène urbain dans nos régions, si contrasté au passage du Haut- au Bas-Empire. L'urbanisme romain implanté dans ce contexte physique est lui-même abordé comme une réflexion sur les relations entretenues et développées entre les différentes composantes de la ville dans une perspective évolutive et dynamique. A cette fin, nous étudierons le rapport établi entre les bâtiments eux-mêmes suivant leur identité collective ou non (monuments publics, constructions privées, activités économiques, etc...), et entre les différentes formes d'équipements qui caractérisent le cadre dans lequel ils se trouvent insérés (réseau viaire, système d'assainissement et d'approvisionnement des eaux, etc...). La démarche prend naturellement en compte aussi les aspects architecturaux des constructions, dont la mesure où les variations de plan, de superficie, d'organisation et de style sont conditionnées, au moins partiellement, par les contraintes topographiques et urbanistiques, tant spatiales que chronologiques.

L'objectif de ce travail vise également à présenter l'organisation matérielle des chefs-lieux sous deux aspects essentiels, qui permettent de les aborder sous un angle moins théorique que ne les présentaient les publications monographiques éditées anciennement, où la topographie urbaine était comprise comme la présentation juxtaposée des monuments d'une ville, sans réellement aborder les circonstances et le mode de leur intégration.

Les villes du Nord de la Gaule font sans cesse l'objet de nouvelles recherches monographiques orientées vers une meilleure compréhension du phénomène urbain et de ses mutations parce qu'elles tiennent compte des deux lignes directrices qui fondent notre propre recherche. Nous considérons en effet d'une part, le poids des contraintes et des avantages offerts par la topographie particulière à chaque site, et l'évolution du traitement du paysage naturel en fonction du développement urbanistique propre à chaque ville. En effet, « concrètement une ville c'est d'abord l'installation d'une communauté humaine dans le cadre contraignant d'un site géographique (...) Romulus a choisi le site (Rome) pour les trois avantages qu'il offre : la salubrité des collines, la commodité commerciale et la commodité stratégique »[27].

L'originalité de l'urbanisme antique dans nos régions repose en effet sur deux éléments fondamentaux : le développement quasi ex *nihilo* de la plupart des villes étudiées dans une région peu développée sur le plan urbanistique avant la conquête romaine, en contradiction avec la situation des provinces plus méridionales, et dans un cadre plus large, avec les régions d'Orient déjà accoutumées depuis longtemps au fait urbain. Les contraintes du bâti préexistant, entourant l'application du fait urbain romain, sont donc quasi nulles dans nos régions. Le Nord de la Gaule, qui passe toujours de ce fait pour un laisser-pour-compte dans le développement urbanistique de l'Empire, est en même temps celui où ce dernier s'exprime le plus librement.

[27] DURET/NERAUDAU 2001, p. 30.

La seconde particularité de l'urbanisme antique de nos régions est qu'il intègre le processus urbanistique répandu par les Romains en Occident, au moment même où celui-ci subit de profondes transformations dues à l'avènement d'une nouvelle forme de pouvoir : celui de l'empereur. L'instauration du régime impérial favorise en même temps l'accélération du phénomène urbain sous sa forme monumentale. La notion d'urbanisme monumental est donc indissociable de la période impériale. Parlant de Rome et de l'action des empereurs en matière d'urbanisme dans la capitale de l'Empire, l'on oppose ainsi la *Vetus Roma* à la *Noua Urbs*[28]. Quelles proportions a donc pris l'application de ce programme idéalisé dans nos régions ?

Au Bas-Empire, par contre, c'est la position frontalière des provinces qui forment le cadre géographique de notre étude, qui jouera un grand rôle dans la définition d'une nouvelle forme d'urbanisme, où les éléments militaires sont désormais prédominants. La proximité des deux lignes de défenses (le Rhin et le littoral) s'avère déterminante, et pourtant, les éléments militaires recueillis dans les villes du Nord de la Gaule sont peu abondants et leur caractère, souvent hypothétique. Cette nouvelle forme d'urbanisme ne naît pas cette fois *ex nihilo* ; elle vient s'implanter et transformer un bâti existant, celui du Haut-Empire. Comment, en tenant compte de l'importance des villes du Nord de la Gaule sur le plan défensif, se sont exprimées ces adaptations ou ces créations ? Comment cette position frontalière a-t-elle pesé sur le développement de l'urbanisme au Bas-Empire dans les villes du Nord de la Gaule ?

## 4. PRESENTATION DE LA STRUCTURE DE LA RECHERCHE

La présentation des résultats de la recherche s'organise en deux grandes parties: la première correspond à un catalogue de notices consacrées à chacun des sites étudiés, la seconde, à un travail de synthèse orienté suivant les cadres géographique et chronologique prédéfinis et les perspectives que nous avons auparavant déterminées.

### 4.1. Structure du catalogue

Le catalogue est subdivisé lui-même en deux volumes, respectant la séparation chronologique établie entre le Haut et le Bas-Empire, et à l'intérieur de chaque volume, suivant la géographie administrative en cours durant la période concernée.

L'objectif étant de dresser une synthèse sur l'urbanisme des villes du nord de la Gaule, toutes les villes du Haut-Empire ont été traitées (pour autant qu'elles aient fourni une documentation suffisante) dans un canevas d'analyse fixe (A). La façon de concevoir l'urbanisme étant radicalement différente au tournant du Bas-Empire, il nous a semblé obligatoire, pour mettre au mieux en lumière les similitudes et les différences entre les deux concepts urbanistiques, d'analyser les villes des deux périodes sous un angle identique. Une distinction s'imposait cependant pour la

[28] DURET/NERAUDAU 2001, p. 30.

rédaction des notices des villes du Bas-Empire, en fonction de leur processus de formation souligné au point précédent. Nous avons ainsi conçu deux types de canevas, l'un adapté aux villes qui assuraient déjà la charge administrative durant le Haut-Empire, qu'elles conservent ou qu'elles perdent au Bas-Empire (B), l'autre, aux agglomérations secondaires promues par les réformes. En effet, il s'avérait nécessaire dans le cas présent, d'effectuer un rappel des acquis urbanistiques et architecturaux propres à ces agglomérations, afin de les mettre en quelque sorte leur présentation "à niveau" avec les chefs-lieux du Haut-Empire, et de mieux saisir les conséquences du transfert administratif (C).

### 4.2. Structure de la synthèse

Ce sont les grandes périodes chronologiques de l'occupation romaine qui ont dicté la structure de la synthèse en deux grandes parties; l'une est réservée à l'étude des villes au Haut-Empire, l'autre au Bas-Empire. Chaque partie comprend quatre grands chapitres. Dans la première, nous envisagerons tout d'abord le contexte de création des villes assumant le rôle de chef-lieu durant le Haut-Empire, en quelque sorte, l'état des lieux durant l'époque protohistorique et en particulier la période laténienne tardive, et la première moitié du Ier siècle après J.-C. En second lieu, nous envisagerons l'analyse des composantes urbanistiques des villes du Haut-Empire, c'est-à-dire leur cadre urbain, et la manière dont les édifices publics et privés ont été insérés dans ce cadre, ont été gérés par ce dernier, et comment eux-mêmes l'ont parfois géré. En dernier lieux nous considèrerons les rapports ainsi définis sous l'angle temporel, afin de dégager leur évolution respective. Le dernier chapitre sera consacré, en guise de conclusion de cette première partie, à l'évolution générale de la ville et à une remise en perspective par rapport aux autres capitales de l'Empire.

La seconde partie de la synthèse est consacrée aux villes du Bas-Empire et le premier chapitre, qui porte sur les troubles de la seconde moitié du troisième siècle, joue en quelque sorte le répondant au chapitre 1 de notre première partie, consacré à la naissance des villes du Haut-Empire. Nous aurons donc pour objectif de présenter le contexte historique et politique dans lequel les transformations urbanistiques ont lieu dans les villes des trois provinces. Dans ce cadre, nous considèrerons à la fois les capitales maintenues et celles qui furent promues. De nouveau, il s'agit de dresser l'état des lieux ou l'héritage, sur le plan architectural et urbanistique, des deux catégories de villes, à l'aube de cette nouvelle période. Les deux autres chapitres concernent, tout comme au Haut-Empire, l'analyse des composantes urbanistiques et leur évolution du point de vue chronologique. Un dernier chapitre clôt enfin la présentation, tout comme dans la partie précédente, en intégrant ces données dans le cadre historique des événements de cette période.

*Tableau 1 : Inventaire des villes du Nord de la Gaule au Haut-Empire*

| LES VILLES DE LA PROVINCE DE GAULE BELGIQUE (*GALLIA BELGICA*) | | | |
|---|---|---|---|
| 01. AMIENS | France (Somme) | *SAMAROBRIVA AMBIANORUM* | Cité des Ambiens |
| 02. SAINT-QUENTIN | France (Aisne) | *AUGUSTA VEROMANDUORUM* | Cité des Viromanduens |
| 03. ARRAS | France (Nord/Pas-de-Calais) | *NEMETACUM* | Cité des Atrébates |
| 04. THEROUANNE | France (Nord/Pas-de-Calais) | *TERVANNA* | Cité des Morins |
| 05. CASSEL | France (Nord/Pas-de-Calais) | *CASTELLUM MENAPIORUM* | Cité des Ménapiens |
| 06. BAVAY | France (Nord/Pas-de-Calais) | *BAGACUM* | Cité des Nerviens |
| 07. TONGRES (Tongeren) | Belgique (Limbourg) | *A(D)TUATUCA TUNGRORUM* | Cité des Tongres |
| 08. BEAUVAIS | France (Oise) | *CAESAROMAGUS* | Cité des Bellovaques |
| 09. SENLIS | France (Oise) | *AUGUSTOMAGUS* | Cité des Sulbanectes |
| 10. REIMS | France (Champagne-Ardennes) | *DUROCORTORUM REMI* | Cité des Rèmes |
| 11. SOISSONS | France (Aisne) | *AUGUSTA SUESSIONUM* | Cité des Suessions |
| 12. LANGRES | France (Haute-Marne) | *ANDEMATUNNUM* | Cité des Lingons |
| 13. TREVES (Trier) | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *AUGUSTA TREVERORUM* | Cité des Trévires |
| 14. METZ | France (Moselle) | *DIVODURUM MEDIOMATRICI* | Cité des Médiomatriques |
| 15. TOUL | France (Vosges) | *TULLUM* | Cité des Leuques |
| 16. BRUMATH | France (Haut-Rhin) | *BROCOMAGUS* | Cité des Triboques |

| LES VILLES DE LA PROVINCE DE GERMANIE INFERIEURE (*GERMANIA INFERIOR*) | | | |
|---|---|---|---|
| 17. COLOGNE (Köln) | Allemagne (Rhénanie du Nord) | *COLONIA CLAUDIA ARA AGGRIPINENSIUM (C.C.A.A.)* | Cité des Ubiens |
| 18. XANTEN | Allemagne (Rhénanie du Nord) | *COLONIA ULPIA TRAIANA (C.U.T.)* | Cité des Cugerni-Ciberni |
| 19. NIMEGUE (Nijmegen) | Pays-Bas (Gueldre) | *ULPIA NOVIOMAGUS* | Cité des Bataves |
| 20. VOORBURG | Pays-Bas (Hollande méridionale) | *FORUM HADRIANI* | Cité des Cananéfates |
| 21. SPIRE (Speyer) | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *NOVIOMAGUS (NEMETAE)* | cité des Némètes |
| 22. WORMS | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *BORBETOMAGUS* | cité des Vangiones |

| LES VILLES DE LA PROVINCE DE GERMANIE SUPERIEURE (*GERMANIA SUPERIOR*) | | | |
|---|---|---|---|
| 23. MAYENCE (Mainz) | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *MOGO(N)TIACUM* | Cité des Vangiones |
| 24. AUGST/ KAISERAUGST | Suisse | *AUGUSTA RAURICA/RAURA(I)CORUM*<br><br>*COLONIA PATERNA(?) PIA APOLLINARIS AUGUSTA EMERITA RAURACI* | Cité des Rauraques |
| 25. AVENCHES | Suisse | *AVENTICUM* | Cité des Helvètes |
| 26. BESANCON | France (Doubs) | *VESONTIO SEQUANI* | Cité des Séquanes |
| 27. NYON | Suisse | *NOVIODUNUM COLONIA IULIA EQUESTRIS/EQUESTRIUM* | Cité Equestre |

*Tableau 2 : Inventaire des villes du Nord de la Gaule au Bas-Empire*

| LES VILLES DE LA PROVINCE DE LA BELGIQUE PREMIERE (*BELGICA PRIMA*) | | | |
|---|---|---|---|
| 13. TREVES (Trier) | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *METROPOLIS CIVITAS TREVERORUM* | Cité des Trévires |
| 14. METZ | France (Moselle) | *METTIS/CIVITAS MEDIOMATRICUM* | Cité des Médiomatriques |
| 14*. VERDUN | France (Meuse) | *VERODUNUM/CIVITAS VERODUNENSIUM* | Cité des Verdunois |
| 15a. TOUL ? | France (Vosges) | *TULLUM/CIVITAS LEUCORUM* | Cité des Leuques |
| 15b. GRAND ? | France (Vosges) | *GRANNUM/ ANDESINA ?* | |

| LES VILLES DE LA PROVINCE DE LA BELGIQUE SECONDE (*BELGICA SECUNDA*) | | | |
|---|---|---|---|
| 01. AMIENS | France (Somme) | *CIVITAS AMBIANENSIUM* | Cité des Ambiens |
| 02a. SAINT-QUENTIN | France (Aisne) | | Cité des Viromanduens |
| 02b. VERMAND | France (Aisne) | *CIVITAS VEROMANDUORUM* | |
| 03. ARRAS | France (Nord/Pas-de-Calais) | *CIVITAS ATRABATUM* | Cité des Atrébates |
| 04. THEROUANNE | France (Nord/Pas-de-Calais) | *CIVITAS MORINUM* | Cité des Morins |
| 04*. BOULOGNE | France (Pas-de-Calais) | *BONONIA-GESORIACUM/CIVITAS BONONIENSIUM* | Cité des Boulonnais |
| 05a. CASSEL | France (Nord/Pas-de-Calais) | *CASTELLUM MENAPIORUM* | Cité des Tournaisiens |
| 05b. TOURNAI | Belgique (Hainaut) | *TURNACUM/CIVITAS TURNACENSIUM* | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 06a. BAVAY | France (Nord/Pas-de-Calais) | *BAGACUM* | Civitas Camaracensium/Cité des Cambraisiens |
| 06b. CAMBRAI | France (Nord/Pas-de-Calais) | *CAMARACO/CAMARACUM/CIVITAS CAMERACENSIUM* | |
| 08. BEAUVAIS | France (Oise) | *CIVITAS BELLOVACORUM* | Cité des Bellovaques |
| 09. SENLIS | France (Oise) | *CIVITAS SILVANECTUM* | Cité des Sulbanectes |
| 10a. REIMS | France (Champagne-Ardennes) | *METROPOLIS CIVITAS REMORUM* | Cité des Rèmes |
| 10b. CHÂLONS-SUR-MARNE | | *CIVITAS CATALAUNORUM* | |
| 11. SOISSONS | France (Aisne) | *CIVITAS SUESSIONUM* | Cité des Suessions |

| **LES VILLES DE LA PROVINCE DE GERMANIE PREMIERE (*GERMANIA PRIMA*)** | | | |
|---|---|---|---|
| 16a. BRUMATH | France (Haut-Rhin) | *BROCOMAGUS* | Cité des Triboques |
| 16b. STRASBOURG | France (Haut-Rhin) | *ARGENTORATE/CIVITAS ARGENTORATENSIUM* | |
| 21. SPIRE (Speyer) | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *CIVITAS NEMETUM* | cité des Némètes |
| 22. WORMS | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *CIVITAS VANGIONUM* | cité des Vangiones |
| 23. MAYENCE (Mainz) | Allemagne (Rhénanie-Palatinat) | *METROPOLIS CIVITAS MOGONTIACENSIUM* | cité des Vangiones |

| **LES VILLES DE LA PROVINCE DE GERMANIE SECONDE (*GERMANIA SECUNDA*)** | | | |
|---|---|---|---|
| 17. COLOGNE (Köln) | Allemagne (Rhénanie du Nord) | *METROPOLIS CIVITAS AGGRIPINENSIUM* | Cité des Ubiens |
| 07. TONGRES (Tongeren) | Belgique (Limbourg) | *CIVITAS TUNGRORUM* | Cité des Tongres |
| 18. XANTEN | Allemagne (Rhénanie du Nord) | *TRICENSIMAE* | Cité des Cugerni-Ciberni |
| 19. NIMEGUE (Nijmegen) | Pays-Bas (Gueldre) | *CIVITAS BATAVORUM ?* | Cité des Bataves |
| 20. VOORBURG | Pays-Bas (Hollande méridionale) | *FORUM HADRIANI* | Cité des Cananéfates |

| LES VILLES DE LA PROVINCE DE GRANDE SEQUANIE (*MAXIMA SEQUANORUM*) | | | |
|---|---|---|---|
| 24. AUGST/ KAISERAUGST | Suisse | *CASTRUM RAURACENSE* | Cité des Rauraques |
| 25. AVENCHES | Suisse | *CIVITAS HELVETIORUM* | Cité des Helvètes |
| 26. BESANCON | France (Doubs) | *CIVITAS VESONTIENSIUM* | Cité des Séquanes |
| 27. NYON | Suisse | *NOVIODUNUS/CIVITAS EQUESTRIUM* | Cité Equestre |

| LES VILLES TRANSFÉRÉES EN LYONNAISE PREMIERE | | | |
|---|---|---|---|
| 12. LANGRES | France (Haute-Marne) | *CIVITAS LINGONUM* | Cité des Lingons |

| LES VILLES TRANSFÉRÉES EN PROVINCE DE VIENNE | | | |
|---|---|---|---|
| 28. GENEVE | Suisse | *GENAUA/CIVTAS GENAUENSIUM* | Cité des Allobroges |

***A. STRUCTURE DES NOTICES DES VILLES DU HAUT-EMPIRE***

1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE
2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE
3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE
    - 3.1. Définition du noyau primitif
    - 3.2. Extension du noyau primitif
    - 3.3. Chronologie du noyau primitif
4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE **(Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.)**
    - 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain
        - a. Implantation du réseau viaire
            - * Liaisons routières
            - * Structure du quadrillage
            - * Organisation des insulae
        - b. Extension de la superficie urbanisée
        - c. Chronologie du quadrillage urbain
    - 4.2. Exploitation des ressources locales
    - 4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire
        - a. Equipement de la voirie
        - b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux
    - 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire
        - a. Bâtiments publics
        - b. Bâtiments privés
        - c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture
    - 4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain
    - 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

***B. STRUCTURE DES NOTICES DES VILLES DU BAS-EMPIRE***

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE
2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU IIIe SIÈCLE
3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN
    - 3.1. La formation du *castrum*
        - a. La construction de l'enceinte défensive
            - * Technique de construction
            - * Morphologie et tracé de l'enceinte
            - * Chronologie de l'enceinte
        - b. Les modifications de l'espace *intra muros*
            - * Sur le plan topographique
            - * Réorganisation du réseau viaire
            - * Rétraction de la superficie urbanisée
    - 3.2. Mise en œuvre des matériaux
    - 3.3. Architecture publique au Bas-Empire
        - a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire
        - b. Renouvellement de l'architecture publique
    - 3.4. Architecture privée au Bas-Empire
    - 3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire
    - 3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

## *C. STRUCTURE DES NOTICES DES VILLES NOUVELLES DU BAS-EMPIRE*

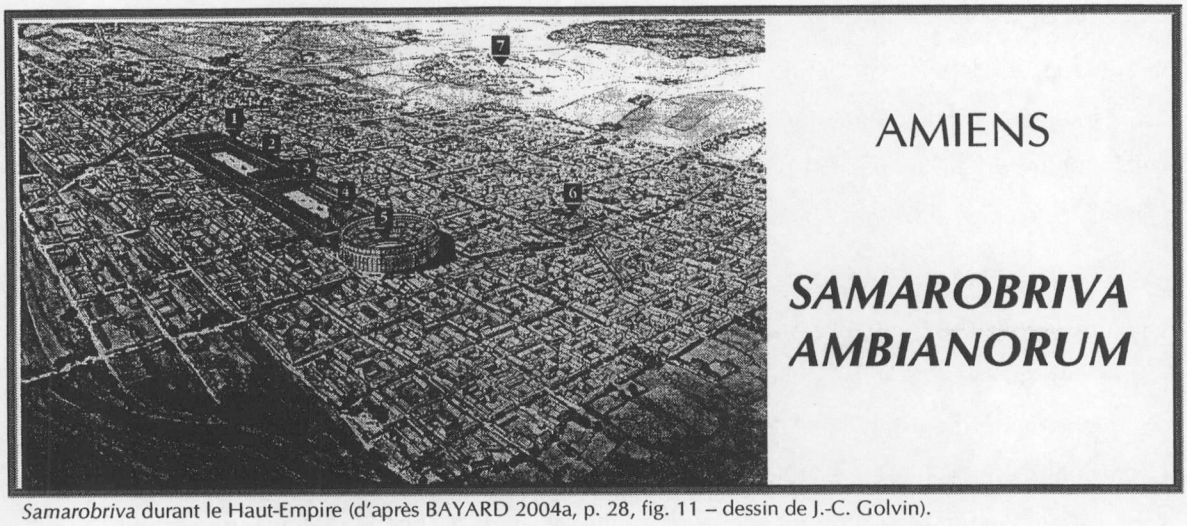
1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE
2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE
    - 2.1. Cadres géomorphologique et topographique
    - 2.2. L'occupation préromaine
    - 2.3. Les origines de l'agglomération
    - 2.4. Le développement de l'agglomération (Ier-milieu du IIIe siècles après J.-C.)
        - a. Aménagements topographiques du site
        - b. L'exploitation des ressources locales
        - c. L'équipement public de l'agglomération
        - d. Architectures publique et privée
        - e. Les structures économiques
    - 2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération
3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU IIIe SIÈCLE
4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN
    - 4.1. Evolution de la capitale de cité du Haut-Empire durant le Bas-Empire
    - 4.2. Evolution de la ville nouvelle au Bas-Empire
        - 4.2.1. Formation du *castrum*
            - a. Construction de l'enceinte défensive
                - * Technique de construction
                - * Morphologie et tracé de l'enceinte
                - * Chronologie de l'enceinte
            - b. Les modifications de l'espace *intra muros*
                - * Sur le plan topographique
                - * Réorganisation du réseau viaire
                - * Rétraction de la superficie urbanisée
        - 4.2.2. Mise en œuvre des matériaux
        - 4.2.3. Architecture publique au Bas-Empire
            - a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire
            - b. Renouvellement de l'architecture publique
        - 4.2.4. Architecture privée au Bas-Empire
        - 4.2.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire
        - 4.2.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire



# PREMIERE PARTIE :

# CATALOGUE DES VILLES DU NORD DE LA GAULE

## *AU HAUT-EMPIRE*




*Samarobriva* durant le Haut-Empire (d'après BAYARD 2004a, p. 28, fig. 11 – dessin de J.-C. Golvin).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 4 et 5)

La ville d'Amiens s'est développée au contact de la Somme, dont la vallée principale a creusé le relief séparant le Pays de Bray des Crêtes de l'Artois. L'occupation humaine s'est établie au point de convergence du réseau hydrographique secondaire du cours d'eau, à l'endroit où s'y jettent l'Avre et la Selle. La présence combinée et spatialement concentrée des différentes rivières y a forgé un paysage plus diversifié, rythmé par les vallées entaillant progressivement la formation géologique de la région, où les affleurements crayeux dominent largement. Leur déplacement a ainsi contribué en partie à la formation, en dépit des faibles altitudes enregistrées sur toute la zone environnante, de multiples accidents du relief dont la constitution pédologique conserve des traces variables sous la forme de dépôts sédimentaires de nature et de superficie diverses[1].

En resserrant notre point de vue cette fois sur la région amiénoise, ce sont les conditions d'ordre topographique qui paraissent de prime abord les plus frappantes. En effet, le relief peu élevé de la rive gauche de la Somme ménage une zone de transition plus large entre les plateaux (65 m d'altitude) et le fond de vallée (environ 25 m), où la dénivellation, accentuée entre les hauteurs de la Cité Scolaire et les faubourgs de Noyon et de Beauvais, se réduit plus rapidement qu'aux alentours. L'élargissement de la terrasse (d'une altitude comprise entre 30 et 35 m) s'accompagne d'un rétrécissement plus important du fond de vallée, où la plaine alluviale ne couvre plus que 500 m. Face au site d'Amiens, la rive droite est essentiellement marquée par un paysage de falaises crayeuses découvertes, dominant rapidement la vallée (faubourg Saint-Maurice).

La nature pédologique et géologique des éléments topographiques précédemment décrits en rive gauche varie en conséquence. L'importante dénivellation située sur le flanc méridional du site a contribué à la mise à nu progressive des bancs de craie principalement en partie sud et sud-ouest, alors qu'en périphérie nord et est, la pente plus douce a conservé les limons qui s'y trouvaient superposés. La terrasse est superficiellement formée de dépôts loessiques récents recouvrant, par

[1] BAYARD/MASSY 1983, p. 24-25; FREZOULS 1982a, p. 51-54.

l'intermédiaire d'une couche de sédiments fins (argile, limons et marne), l'assise de craie et de silex inférieure. Ces dépôts ont une épaisseur très variable et se trouvent en toute logique accumulés avant tout au point de rupture de pente entre la terrasse et les points culminants au sud. Le fond de vallée, enfin, diffère totalement par les caractéristiques tourbeuses et marécageuses définissant en général les plaines alluviales ou zones inondables en bordure de l'Avre et de la Somme situées plus au nord[2].

Le cours antique de l'Avre et ses aménagements contemporains ont été repérés essentiellement en partie centrale de la ville actuelle, entre la place Vogel et la place du Don[3]. Les restes d'enrochement enregistrés en différents points indiquent la limite des berges du cours d'eau, et permettent d'en restituer un tracé correspondant en grande partie à celui du Bras des Tanneurs[4]. La coupe stratigraphique au droit du sondage exécuté au nord de l'église Saint-Germain illustre plus particulièrement l'impact de la stabilisation des berges sur le niveau du lit et les modifications complexes et progressives de leur pente naturelle[5]. En effet, la diversité des aménagements repérés rend leur contemporanéité discutable. La présence de céramique dans les couches profondes scellées par l'enrochement ne manque pas d'évoquer un état antérieur, environ un mètre plus bas. A l'arrière de cet enrochement, deux alignements de pieux disposés en quinconce assuraient le maintien du niveau de circulation des berges. L'ensemble noie un mur élevé en pierres sèches, révélant peut-être une première limite imposée aux constructions en bordure de rive. L'abondance des matériaux accumulés de tout temps sur les pentes des berges trahit sa vocation de dépotoir à ciel ouvert. De cette stratigraphie, nous pouvons supposer l'existence d'au moins deux états d'aménagement différents, aboutissant à un exhaussement d'un mètre de hauteur.

De même, les jalons chronologiques déduits des observations menées plus à l'est, en bordure de la voie d'Agrippa[6], supposent une modification de l'environnement du cours d'eau à partir des années 30 après J.-C. Ces travaux furent renouvelés de façon incessante durant tout le Ier siècle, pour conduire à l'exhaussement général des berges et des terrains situés plus en retrait d'un mètre par endroits[7]. La nature des dépôts qui se sont accumulés avant l'implantation humaine et la pente douce caractéristique limitant le lit de l'Avre, induisent par conséquent l'existence d'une frange marécageuse peu propice à la construction au moins sur la zone alluviale le séparant de la Somme

[2] VASSELLE 1949c, p. 370.
[3] La coïncidence toponymique entre la rue et le port du Don conduirait à y localiser le point de confluence de l'Avre avec la Somme, suivant directement l'extension orientale de l'enceinte du Bas-Empire. Dans la dernière publication de synthèse sur la ville d'Amiens (BAYARD 1999, pl. XXIX, XXX), le prolongement du tracé du cours d'eau, selon le parcours de la rue de Verdun a été préféré à cette solution, qui, du reste, n'a pu jamais être vérifiée. La dernière exploration du lit antique de l'Avre, place Parmentier, date de 1998 (BINET 1999b).
[4] Il s'agit des *insulae* C1 à G1 du quadrillage antique. Cfr BAYARD/MASSY 1983, p. 279 à 284, reprenant la localisation des points d'observation sur la carte archéologique. L'ensemble des découvertes anciennes a été publié dans VASSELLE 1949; WILL 1959.
[5] Idem, p. 261, fig. 32.
[6] BUCHEZ/GEMEHL 1997, p. 48.
[7] BAYARD/MASSY 1983, p. 38, note 58: d'autres sondages, effectués le long de la rue Saint-Leu dont le tracé correspond plus ou moins à celui de la voie d'Agrippa, ont permis d'observer que les couches du IIe siècle affleurant au niveau actuel de la nappe, recouvraient celles datées du Ier siècle sur une hauteur très variable d'1 m à 2,5 m.

plus au nord[8]. L'instabilité du terrain et les difficultés inhérentes aux fluctuations du lit, occasionnant sans doute de multiples inondations[9], ont été mises en évidence dans les niveaux plus profonds des fouilles effectuées sur le parvis de la cathédrale[10].

Les travaux de stabilisation des rives de l'Avre à l'époque antique n'eurent pas qu'une incidence sur la remontée du niveau des eaux, ils s'accompagnèrent probablement aussi d'un léger déplacement spatial et d'un remodèlement des berges, en raison du développement de l'habitat gagnant sans cesse plus de terrain sur les marécages. Les fouilles effectuées préalablement à la construction de la Faculté de droit entre la Somme et l'Avre attestent d'au moins deux reconstructions du système d'appontement de la voie d'Agrippa, dont la dernière phase serait datée de 85 après J.-C.[11]. Le rapport entre l'enrochement observé à l'église Saint-Germain, et les différentes étapes d'aménagement du système de franchissement n'a pas encore été évoqué; ils correspondent cependant tous deux à l'état final du remodèlement des rives au Haut-Empire. Les coupes pratiquées sur la rive gauche de l'Avre (église Saint-Germain et parvis de la cathédrale) ont démontré également qu'un mur de terrasse existait déjà avant la consolidation finale, et sa construction dans le second cas au moins aurait été motivée par les inondations. De nouveau, on observe un rehaussement de plus d'un mètre du niveau des constructions avec l'abandon de cette limite, consacré par l'apport de remblais et l'apparition de constructions s'approchant davantage du lit de la rivière.

Le tracé original de la Somme demeure en revanche inconnu. Le réseau anastomosé du Chemin de l'eau, imposé au fleuve à hauteur de la ville actuelle est reconnu depuis longtemps comme une création médiévale en relation avec l'exploitation de moulins[12]. L'opinion traditionnellement admise repose avant tout sur l'importance qu'aurait acquis l'ancien Grand Quai, actuelle place Vogel, compris entre le fossé des Tanneurs et le Chemin de l'eau, dans la topographie de cette partie de la ville au XIIe siècle. La multiplication de points d'observation autour de la rue Saint-Leu et de la voie d'Agrippa toute proche souligne la nature tourbeuse caractéristique du terrain naturel et des traces denses d'occupation à l'époque antique[13], reportant le cours du fleuve plus au nord selon un tracé correspondant au Petit Quai médiéval[14], dont l'antériorité au réseau hydrographique artificiel n'a d'ailleurs jamais été écartée.

L'exploration de la zone centrale du fond de vallée, à proximité du point de confluence de l'Avre et de la Somme a livré les résultats les plus intéressants en raison de la superficie des fouilles (plus

[8] VASSELLE 1959, p. 180-181.
[9] BINET/MAHEO 1991, p. 36-37: les couches les plus profondes du sondage effectué sur la rive sud de l'Avre, comportaient initialement un niveau d'occupation renfermant des structures de bois dont la fonction demeure encore imprécise, mais qui était recouvert d'une couche de graviers naturels dont la présence pourrait s'expliquer par la volonté d'exhausser le niveau de circulation pour se mettre à l'abri des eaux.
[10] BINET/MAHEO 1991.
[11] BUCHEZ/GEMEHL 1997, p. 50-51.
[12] MASSIET DU BIEST 1954.
[13] VASSELLE 1959, p. 175-177, et rue des Majots, à proximité de l'église Saint-Leu. Cfr Pinsard, 31, p. 383, et 19, p. 153 ; BUCHEZ 1995.
[14] MASSIET DU BIEST 1954a, p. 262.

de 6000 m2)[15]. La zone située entre les deux cours d'eau, peu surélevée par rapport à la nappe phréatique, était envahie de marais. Les couches antérieures aux premières occupations sont des tourbes, dont la présence avait été repérée maintes fois depuis les années 50', lors du recoupement, entre autres, du lit de l'Avre[16]. L'épaisseur de cette couche tourbeuse est variable, mais les hauteurs les plus importantes ont été enregistrées rue Saint-Leu, dans l'espace effectivement compris entre l'Avre et la Somme (environ quatre mètres). Au sud du Bras des Tanneurs, la tourbe recouvre fréquemment en une nappe plus fine les graviers naturels sous-jacents, indiquant plus ou moins la limite en direction de l'est de la zone marécageuse. Sa bordure est relativement régulière et peu étendue en partie est de la ville[17], alors que la surveillance des travaux d'après-guerre a mis en évidence vers l'ouest une structuration topographique tout à fait différente. La présence de tourbes y est également attestée mais sur une zone s'évasant tout d'abord en direction du sud, jusqu'à former une large dépression à l'extrémité occidentale de la ville, s'enfonçant dans la terrasse selon un axe sud-ouest/nord-est[18]. L'altitude moyenne des zones tourbeuses affleurant pratiquement au niveau de la nappe phréatique, de 21 à 22 m NGF[19], la dénivellation maximale par rapport au niveau moyen de la terrasse devait avoisiner les 10 m.

Les accidents topographiques et pédologiques de la terrasse, en dehors de la vallée tourbeuse décrite précédemment, sont peu nombreux. La basse terrasse délimite une zone où le gravier naturel affleure directement, conservant par endroits des poches tourbeuses comblant de petites dépressions concentrées en bordure de la plaine alluviale[20]. Ces nappes de graviers limitaient également la large vallée tourbeuse entaillant au sud-ouest le relief plus limoneux caractéristique de l'ensemble de la haute terrasse. Les dépôts loessiques s'y sont accumulés en général selon une forte épaisseur (de 0,5 à 8 m) recouvrant le gravier sous-jacent. En partie sud, les faubourgs de Noyon et de Beauvais descendent en vallons secs depuis la terrasse supérieure et présentent un nouveau type de paysage où la craie se trouve immédiatement exposée.

---

[15] BUCHEZ/GEMEHL 1997.

[16] En plus des références mentionnées auparavant, citons VASSELLE 1949, p. 240: au nord du Bras des Tanneurs, dans l'*insula* E1, où les constructions étaient implantées sur la couche de tourbe mesurant à cet endroit 2 m d'épaisseur; VASSELLE 1953, p. 124: rue Saint-Germain (*insula* C2), il signale à 6 m de profondeur de la "terre végétale"; une étude ultérieure de la stratigraphie de l'enceinte du Bas-Empire renseigne à la rue de l'Entonnoir toute proche la présence d'une fine couche d'alluvions tourbeuses; VASSELLE 1959, p. 165: rue Voclin, l'auteur mentionne jusqu'à 6 m de profondeur de la tourbe. Cette couche de tourbe se réduit à 0,30 m d'épaisseur sur les graviers naturels sous-jacents à la rue Saint-Jacques. Cfr VASSELLE 1959, p. 173-174. A l'angle de la rue Fernel et de la rue Saint-Leu, leur épaisseur atteignait 4 m environ (Idem, p. 176); de la tourbe sur graviers en encore signalée dans l'*insula* B2 à 5 m de profondeur (VASSELLE 1959, p. 180-183), rue de Condé et avenue du Général Leclerc.

[17] VASSELLE 1953, p. 52-54.

[18] Partant de la voie d'Agrippa, la limite des terrains tourbeux a été suivie notamment à la rue Saint-Germain, *insula* C2 (MASSY 1973, p. 168-169); la rue Saint-Jacques, en limite de l'*insula* B3, marque l'élargissement de la dépression en une vallée marécageuse (VASSELLE 1959, p. 173-174), qui couvre pratiquement toute la surface de l'*insula* I3 (idem, p. 167), et une grande partie des îlots I4, II4, III4, jusq'en bordure de l'amphithéâtre (BAYARD/MASSY 1983, p. 305-306).

[19] BAYARD/MASSY 1983, p. 306. Selon FREZOULS 1982a, p. 79 : il s'agit de l'altitude de la nappe à l'époque antique. Durant la période médiévale, son niveau aurait baissé d'1,5 m en moyenne.

[20] Ces poches sont présentes dans les *insulae* D3, E3, F3. Cfr BAYARD/MASSY 1983, p. 298-300.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

A la naissance de la capitale de cité sont liés deux thèmes récurrents dans l'histoire de l'exploration du site : la portée significative du nom gaulois de la ville d'une part[21], et l'existence d'un camp d'hivernage de César identifié par le même lieu-dit[22]. Aucun des deux n'a trouvé de sérieux répondant sur le plan archéologique, même si une présence militaire a bien été mise en évidence en milieu urbain, sans qu'il fût permis pour autant d'affirmer qu'elle a présidé à la naissance de la ville[23].

Les diverses sources littéraires qui font allusion directement au lieu même de *Samarobriva* à la fin de l'Indépendance ont largement alimenté, par le biais des polémiques reposant sur l'interprétation forcée des textes, la certitude que le site avait accueilli une occupation gauloise, et plus précisément, l'*oppidum* de la tribu des Ambiens[24].

L'exploration du site n'a fourni aucun argument matériel sérieux aux diverses hypothèses émises, en dépit des multiples points d'observation du sous-sol de la ville qui ont souvent atteint le terrain vierge. En effet, la rareté des vestiges gaulois, qu'ils tiennent à des découvertes mobilières, et *a priori* surtout immobilières, en devient même significative quant à l'impossible identification de la valeur du lieu au moment de l'Indépendance[25]. La quasi-absence de céramique de La Tène, la très faible représentation du matériel numismatique, et les doutes justifiés au sujet d'une argumentation chronologique reposant uniquement sur cette catégorie de matériel, sont loin d'en constituer les arguments décisifs[26]. Mais les avantages topographiques du site, dont l'exploitation stratégique dès le début de l'époque antique souligne l'importance, auraient néanmoins représenté en théorie les conditions favorables à l'établissement d'un *oppidum*. Ce sont ces mêmes caractéristiques qui ont poussé à émettre l'hypothèse de l'aménagement d'un gué sur la Somme dès l'époque de l'Indépendance, dont l'existence aurait été suffisamment déterminante dans le paysage pour avoir défini le nom du site *Samaro-briva*. Mais aucune découverte à ce jour n'a permis, à défaut de le localiser, d'assurer la fréquentation même des abords de la Somme par une population gauloise, alors qu'elle est nettement attestée pour l'époque gallo-romaine.

---

[21] César, B.G., V, 24, 1 ; V, 47, 2 ; V, 53, 3.

[22] Cicéron, *Epistulae ad familiares, ad Trebatium*, VII, 16, 1/3, VII, 11, 2.

[23] BAYARD 1999, p. 199 : les vestiges ont été assimilés aux restes d'un poste de surveillance militaire, lié à la voie d'Agrippa.

[24] Nous renvoyons ici au chapitre consacré à l'origine de *Samarobriva* dans la monographie d'Amiens (BAYARD/MASSY 1983, p. 29-31), où les auteurs présentent l'état de la question concernant l'apport des sources littéraire, toponymique, et épigraphique. Nous y reviendrons dans les chapitres ultérieurs, traitant de la nature de l'occupation romaine au moment de la création de la ville antique. Les documents sources ont été réunis en une liste exhaustive reprenant les textes anciens et médiévaux ainsi que les inscriptions dans FREZOULS 1982a, p. 9-33.

[25] Des vestiges d'occupation laténienne existent pourtant en zone péri-urbaine, comme celle repérée sous une villa romaine, à la rue Haute-des-Champs, à l'ouest de la ville (LEMAIRE 1998c).

[26] Les découvertes de céramique gauloise sont rarissimes et leurs significations chronologique et historique, obscures. Un premier lot a été brièvement signalé au début du XIXe siècle au sud de la ville, à l'emplacement du vélodrome (COLLOMBIER 1909, p. 61.); l'absence de description stratigraphique le rend pratiquement inutilisable. Rue de Noyon (MOLIERE 1980), l'analyse d'un ensemble dont la situation correspond à l'*insula* VIII.5 immédiatement riveraine de la voie d'Agrippa, témoigne d'une occupation directement antérieure à la viabilisation romaine. Des céramiques précoces y ont été recueillies, et leur association dans le contexte d'habitat bien affirmé par une série de structures les lie inévitablement aux premiers balbutiements du développement urbain.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

Compte tenu de l'apport des sources historiques concernant les premières occupations romaines à l'emplacement du lieu dénommé *Samarobriva*, l'on était en droit de s'attendre quelque trace à caractère probablement militaire. La seule découverte immobilière susceptible d'appartenir éventuellement à une installation de ce type - un ensemble de fossés - fut identifiée sur les hauteurs au sud de la ville[27]. L'attribution de ces fossés à une présence militaire n'est pas assurée[28] : l'étude renouvelée du matériel les place assurément à une date postérieure au plus tard à la fin du Ier siècle, et leur localisation contraste avec les autres types de découvertes mobilières effectuées à l'emplacement même de la ville.

La coïncidence exacte du lieu d'établissement supposé du camp d'hiver de César, puis de ceux d'Auguste[29], avec celui de d'implantation de la ville est discutée: certains n'excluent pas, à l'image de cités comme Xanten ou Cologne, une implantation du camp en contact immédiat avec le passage à gué sur la Somme[30]. Cette hypothèse ne repose en aucun cas sur la mise au jour de structures, mais bien sur une série de découvertes anciennes de matériel archéologique, dont l'interprétation reste sujette à caution.

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les découvertes immobilières témoignant du noyau primitif de la ville demeurent ponctuelles. Les structures de la rue de Noyon, dans l'*insula* VIII.5 voisinant sur son front est la voie d'Agrippa, comptent parmi les traces les plus anciennes d'une occupation durable sur le site[31]. L'étude du matériel issu des fosses permet de situer l'ensemble de l'occupation durant la période augustéenne, c'est-à-dire, à peu de choses près, au moment où le site fut quadrillé par la voirie. Les différences d'orientation observées entre les tronçons de voie repérés, le réseau viaire définitif et la voie d'Agrippa, semblent également peser en faveur de ce principe d'antériorité. Néanmoins, l'agencement de ces chemins "pré-romains" trahit une certaine forme d'organisation de l'espace. L'interprétation et le rôle exact de cette occupation demeurent énigmatiques; elle n'en reste pas moins liée à une première forme d'implantation d'un groupement humain sur le site d'Amiens.

---

[27] VASSELLE 1977.

[28] La situation de la découverte ayant été effectuée sous les restes d'une villa suburbaine, suggère davantage l'utilisation de ces fossés en relation avec une exploitation agricole immédiatement antérieure à l'époque romaine. Au sujet de ces installations agricoles protohistoiques, cfr AGACHE 1976.

[29] Aucune source antique ne fait allusion à l'établissement de camps militaires d'époque augustéenne sur, ou dans les environs de *Samarobriva*. Il s'agit une nouvelle fois d'une hypothèse développée en fonction de l'analyse des circonstances historiques et politiques de cette période, en regard des intérêts stratégiques offerts par le site.

[30] Cfr BAYARD/MASSY 1983, p. 43.

[31] Vraisemblablement, les hypothèses des origines militaires de la ville d'Amiens, ont longtemps occulté la prise en compte réelle de cette fouille dans le cadre du développement urbain du site. Ainsi, la publication monographique de D. Bayard en 1983 s'y attarde très peu (p. 44 et p. 206-207). Il convient néanmoins, en l'absence d'arguments solides, qu'ils soient archéologiques, et surtout, historiques, concernant une présence militaire postérieure à la fin de la conquête romaine, de focaliser son attention sur les vestiges de cette présence civile très précoce à l'emplacement même de la future cité romaine. Le regain d'intérêt lié à cette fouille repose également sur la redéfinition de l'emprise de la ville romaine, dont on reconnaît aujourd'hui qu'elle atteignit très rapidement son extension maximale, et la proximité immédiate de la voie d'Agrippa, l'un des axes les plus anciens traversant *Samarobriva*. Voir : MASSY/MOLIERE 1979.

Les résultats issus de l'exploration du Square Jules Bocquet à l'ouest de la voie d'Agrippa (*insula* V.5) sont à rapprocher également de ceux de la rue de Noyon: la découverte de fosses et d'une structure érigée en gros blocs de tuf démontrent également une occupation des lieux assez ancienne. Elle est contemporaine d'un fossé de drainage suivi sur 20 m de long, au tracé irrégulier, daté par rapport à toutes les autres constructions relevées sur le site.

### 3.2. Extension du noyau primitif

En regard de la variété et de la dispersion du mobilier précoce, le développement du noyau urbain est difficile à aborder. L'étude de la dispersion spatiale des découvertes de sigillée arétine[32] a tout d'abord apporté sa contribution à la problématique d'une présence militaire originelle sur le site amiénois. En effet, l'association de ce type de céramique avec du mobilier caractéristique de l'équipement des soldats romains dans une fosse dépotoir découverte au Square Jules Bocquet, dans le contexte d'un habitat précoce, ne suffit pas à prouver les origines militaires du site, mais révèle néanmoins l'existence d'éléments typiquement romains dans la population lors du développement des premières occupations civiles *in situ*[33]. Le second type de résultat issu de cette répartition spatiale concerne les origines mêmes de la ville urbanisée: les sigillées les plus anciennes se concentrent en plein centre-ville au Square Jules Bocquet et dans les environs immédiats, elles contribuent à y localiser le noyau du développement urbain aux abords de la voie d'Agrippa, en limite des zones marécageuses de la plaine alluviale.

Si les vestiges les plus anciens se concentrent donc à l'emplacement du futur forum, les dernières découvertes en périphérie de la ville antique démontrent l'explosion urbanistique d'Amiens en quelques décennies, étalées jusqu'au règne de Tibère. Si l'on place la fondation urbaine dans la dernière décennie avant J.-C., trente à cinquante ans à peine auront suffi pour que l'espace urbanisé atteigne son développement maximal[34].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les origines de la ville d'Amiens antique demeurent très confuses et recentrer la problématique de l'implantation urbaine et des circonstances de son développement est une entreprise difficile. Mais que peut-on déduire des réalités archéologiques en regard des sources historiques? Les publications les confrontent sous deux aspects: comment définir l'occupation indigène du site avant la conquête romaine et dans quelle mesure les origines de la ville sont-elles liées à une présence militaire, qu'elle soit césarienne et/ou augustéenne? Si aucune découverte ne vient étayer à l'heure actuelle le thème de l'occupation ou de la fréquentation du site à l'époque indigène en relation avec

[32] Dressant un catalogue des découvertes actualisé des sigillées arétines. La publication comporte un inventaire des découvertes précédé d'une mise au point sur les contextes stratigraphiques précoces. MASSY/MOLIERE 1979; MASSY 1980. Les recherches axées sur l'étude de la céramique précoce a fortement évolué grâce à deux interventions archéologiques : l'une à la rue Gauthier de Rumilly, l'autre, au Palais des Sports. Les ensembles exhumés ont d'ailleurs fait l'objet d'une publication commune (DUBOIS/BINET 2000).

[33] Citons également la découverte d'un fourreau de poignard, cfr MAHEO 1979.

[34] BAYARD 1999, p. 199. La succession rapide des transformations apportées aux constructions du Palais des Sports dans les premiers temps de l'occupation de ce quartier périphérique est aussi très révélatrice.

l'existence d'un gué sur la Somme, l'archéologie apporte néanmoins plusieurs autres témoignages sur les origines de la ville.

Le caractère militaire de l'occupation la plus ancienne du site et sa contemporanéité avec la période de construction de la voie d'Agrippa au bord de laquelle elle s'est établie dans la deuxième décennie avant J.-C., suscitent l'interprétation des vestiges comme un poste de garde sur la grande chaussée routière[35]. Cependant, aucun vestige de fortification n'accompagne ces découvertes et il est important de souligner que ces dernières ont été effectuées dans les remblais d'une occupation à caractère civil[36]. En effet, la permanence des occupations relevées, exprimée au travers de l'établissement d'un minimum de communications entre les différentes constructions, même si ces dernières ne furent pas *de facto* constatées, ne cadre pas avec le principe d'une occupation temporaire et militaire des lieux. L'archéologie, de nouveau, n'apporte qu'une réponse discutable, mais fournit cependant la confirmation de la présence de quelques éléments militaires parmi la population à l'aube du développement urbain. L'étude du matériel précoce confirme l'emplacement du noyau urbain qui gravite autour de ces découvertes et de celles de la rue de Noyon, où une occupation civile ancienne, voire antérieure à la mise en place de la voirie a été observée. La nature des structures, leurs orientations divergentes par rapport au quadrillage, et leur datation, en confirment le caractère très précoce. Les particularités de ces découvertes participeraient d'un mouvement similaire aux phénomènes d'urbanisation observés lors de la formation d'autres chefs-lieux comme la ville de Reims.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 5)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. Implantation du réseau viaire

##### * Liaisons routières[37]

Le réseau routier de la ville d'Amiens est relativement bien connu grâce aux itinéraires antiques dont des travaux anciens ont permis d'en préciser le tracé. Trois grands axes menaient à Amiens: l'un traversait la ville en oblique, indépendamment de l'orientation du réseau urbain, reliant Senlis à Boulogne (voie d'Agrippa). Deux autres sont également connus: un axe, partait d'Amiens vers Soissons à l'est, l'autre quittait au sud la ville en direction de Beauvais. Hormis la voie d'Agrippa, les autres axes voyaient leur tracé modifié à l'entrée de la ville de façon à s'adapter à la grille imposée par le quadrillage urbain. En se fondant sur ces dernières remarques, le rapport exact qu'elles entretiennent avec le réseau urbain mérite d'être analysé.

---

[35] BAYARD 1999, p. 199.

[36] WILL 1954.

[37] L'existence de deux axes majeurs baptisés *cardo maximus* et *decumanus maximus* a été, sur base du constat d'un plan dont la forme a évolué, rejetée avec force par D. Bayard et J.-L. Massy, préférant alors les notions de *cardo maior* et *decumanus maior*. Voir BAYARD/MASSY 1983, p. 56-58 (rite de fondation).

La voie d'Agrippa a fait l'objet de plusieurs sondages dont le plus récent mené sur la place du Don, a montré que l'implantation de la voie était antérieure à 30 après J.-C., mais les conditions de l'intervention n'ont pas offert l'occasion d'en cerner plus précisément la chronologie. L'antériorité de la chaussée au quadrillage est cependant fortement probable en raison de l'occupation précoce des sites qu'elle relie.

On estime que la voie menant à Soissons se greffait au quadrillage antique à hauteur de la Gare du Nord, dont le prolongement *intra muros* correspondrait au *decumanus* 5 desservant le centre ville, donc le forum. L'entrée de la voie menant à Beauvais reste hypothétique; elle correspond sans doute au tronçon qui fut repéré au sud dont le raccord au *cardo* I est fortement probable.

Une autre voie reliant Amiens à Rouen, signalée pour la première fois au Moyen Age, emprunterait peut-être un itinéraire antique, mais aucune confirmation archéologique ne vient appuyer cette hypothèse, ni les modalités de son raccord au réseau. La nature marécageuse du fond de vallée aurait obligé son contournement de la ville par le sud plutôt que l'ouest, conduisant peut-être à une entrée conjointe en ville avec l'axe venant de Beauvais, par le *cardo* II. La chronologie de ces différentes voies n'est pas assurée, mais leur contemporanéité tout comme leur postériorité au réseau sont envisageables.

Le cadre qui vient d'être dressé donne l'image d'une ville dont la partie ouest est délaissée par l'infrastructure routière en raison de la configuration marécageuse générée par la convergence du réseau hydrographique, et l'absence d'axes directeurs clairement affirmés dans le réseau. La seule chaussée qui se démarque de ce schéma est celle d'Agrippa, dont paradoxalement, la voirie ne tient pas compte dans son organisation. L'implantation du forum sur le *decumanus* 5 et son raccord avec la voie venant de Soissons, laisse présumer de son importance dans le cadre urbain. Quant aux voies cardinales les plus importantes, la chaussée menant aux thermes (*cardo* II) paraît privilégiée par une jonction directe avec l'amphithéâtre. Enfin la voie d'Agrippa, par son croisement avec le *decumanus* 5 non loin du forum, et par les embranchements qu'elle a pu générer au-delà du passage sur la Somme, en faisait sans aucun doute l'axe le plus fréquenté de la ville antique.

* Structure du quadrillage

La confirmation de l'existence de deux modules dans le réseau viaire d'Amiens en est devenue la spécificité la plus célèbre. La multiplication des points d'observation des chaussées antiques de la ville a fourni très tôt l'occasion de dresser un plan d'ensemble du quadrillage urbain, complété et corrigé au fur et à mesure des découvertes[38]. Bien que de nombreuses zones d'ombre subsistent dans l'articulation du découpage des *insulae* et dans les limites de son implantation, ce schéma de base n'a jamais été remis en cause fondamentalement. Les difficultés actuelles, face à l'état de la

[38] VASSELLE/WILL 1960.

recherche récente, résident davantage dans la précision des phases chronologiques du développement du quadrillage, pour lesquelles les données faisaient défaut à l'époque.

Le réseau urbain est fondé selon une grille orthogonale directrice dont l'orientation générale respecte celles de la Somme et de l'Avre. Les *insulae* qui le composent sont de deux tailles, calculées selon deux systèmes de mesure différents, le *pes drusianus* pour les plus petites, et le *pes monetalis* pour les plus grandes. Les îlots de taille réduite (320 par 385 p.d.)[39] se regroupent en une zone comprenant la basse terrasse, la plaine alluviale et s'étend au-delà de l'Avre, sur les terrains marécageux en bordure de la Somme, véritable limite de l'urbanisation touchant la rive sud. Les îlots de plus grande superficie (550 x 550 p.m.)[40] couvrent essentiellement la partie sud de la ville, à partir de la zone monumentale formée par l'amphithéâtre et le complexe du forum, mais des *insulae* appartenant au second module ont été également enregistrées en périphérie est et ouest de la ville. L'étude des points charnières entre ces deux modules montre que le second découle directement de l'adaptation du premier, moyennant une conversion des dimensions suivant le nouveau système métrique choisi, au départ du prolongement des *decumani* déterminant le premier réseau viaire.

Si le principe théorique du découpage de l'espace urbain a été mis en évidence rapidement, l'absence de fouilles ciblées sur les îlots matérialisant la transition entre les deux réseaux ne permet pas de le saisir totalement. Les fouilles effectuées en limite est du forum ont néanmoins mis en évidence que le premier réseau avait été établi au moins jusqu'en bordure sud de l'*insula* concernée (V.4), et que le changement apporté à la voirie avait contribué à la désaffectation de l'extrémité du *decumanus* appartenant au premier réseau. De même, le tracé général de la voie d'Agrippa est reconnu mais son articulation effective avec le réseau urbain, mal évaluée[41]. D'autres fouilles ont également conduit à l'identification, au sein des deux réseaux, d'irrégularités importantes ; certaines rues adoptant un tracé en baïonnette s'écartant quelque peu de la direction théorique qu'elles auraient dû prendre[42], et d'autres, dont le parcours oblique[43] rompt totalement avec cette dernière.

Les causes de ces perturbations demeurent bien souvent énigmatiques. La méconnaissance des états antérieurs de la voirie et de l'organisation interne des îlots ne permet pas, dans la plupart des cas, de vérifier s'il s'agit d'une modification liée aux programmes d'édification urbaine, ou à la permanence des lignes directrices de constructions antérieures, voire à des accidents

[39] Ces mesures correspondent aux dimensions des *insulae* calculées d'axe en axe.
[40] Ces 550 p.m. comprennent l'espace réservé à la voirie (50 p.m.). Le lotissement correspond en réalité à une valeur de 100 pas (de 5 p.m. chacun), et la rue, à 10 pas.
[41] Notamment dans les îlots VII.4 et H.3, où le croisement de la voirie urbaine avec l'axe routier induirait la présence, toujours en théorie, de portions d'îlots triangulaires de surface très réduite.
[42] Notamment dans l'*insula* D.3 du premier réseau, le *decumanus* 3 sous les rues au Lin et des Chaudronniers.
[43] Notamment dans les *insulae* III.4 et III.5, où la voirie a été modifiée fin du Ier/début du IIe siècle en raison de la construction de l'amphithéâtre. Le même processus a affecté les *insulae* II.5 et II.6, en raison de la réédification du complexe thermal de la rue de Beauvais.

topographiques. L'antériorité de la voie d'Agrippa et son intégration forcée dans le quadrillage urbain semblent aussi à l'origine de légers décalages dans la voirie[44].

* Organisation des *insulae*

Accès

Aucun îlot urbain n'a été suffisamment fouillé pour en percevoir l'organisation complète. La découverte à plusieurs reprises de bribes de rues secondaires pénétrantes trahit un agencement interne très variable d'une *insula* à une autre, dont le plan des constructions en occupant le centre s'accommode tant bien que mal. L'existence de telles voies justifierait à elle seule les contradictions apparentes entre les orientations des structures relevées dans certains îlots par rapport aux directions générales du réseau viaire principal, que ce soit dans sa première forme ou dans son extension maximale. Ainsi, le relevé des chaussées secondaires de l'*insula* II.6 laisse présager de l'organisation contrastée des constructions qu'elle abrite. Inversement, les fouilles du Boulevard de Belfort ont montré que le lotissement était coupé par une rue interne donnant sur les voies d'accès des maisons occupant le centre de l'îlot.

Parcellaire (fig. 6)

Seules quelques fouilles récentes[45], comme celle du Palais des Sports[46] et sous la Faculté de droit[47], ont livré à ce jour les traces d'un parcellaire dont l'organisation matérialise un découpage au sol contemporain dans le premier cas de l'implantation du quadrillage urbain. La rareté des découvertes tient avant tout aux méthodes de surveillance employées durant l'après-guerre, à l'exiguïté des terrains sondés, et aux conditions de conservation des occupations les plus précoces. Ce parcellaire s'inscrit directement comme la trame fondatrice du quadrillage ultérieur, et impose même leurs dimensions aux habitats qui viendront s'y insérer et qui, malgré les reconstructions, le respecteront au moins dans les grandes lignes durant tout le Haut-Empire[48]. Toutefois, il serait

---

[44] Voir à ce sujet notamment les résultats du chantier de la rue des Otages (*insulae* VIII.6 et VIII.5) dans GALLIA 1989a, p. 248.

[45] QUEREL 1993, p. 115: l'opération préventive réalisée au Château de Montières a mis également au jour un réseau "de drainage ou de parcellaire orientés nord-sud et est-ouest" qui aurait imprimé au bâti une organisation dont les orientations resteront constantes jusqu'à l'époque mérovingienne; WOZNY 1993, p. 115-116: le plan de fouilles des structures du lotissement d'habitat gallo-romain exploré sous le quartier Saint-Germain dans le cadre du programme ZAC cathédrale (p. 115), révèle également, repérables grâce à la mitoyenneté des constructions, un découpage en parcelles de largeur sensiblement égale.

[46] BINET 1994, p. 486. Le chantier du Palais des Sports s'inscrit dans l'*insula* I.5, autrement dit en périphérie ouest de la ville, et dans la partie du réseau viaire considérée jusqu'ici comme une extension d'un premier réseau couvrant la basse terrasse et la plaine alluviale.

[47] Dans le cas présent, l'organisation de ce quartier, axée sur la voie d'Agrippa, a tout d'abord respecté le fossé limite implanté à distance de l'axe routier. Dans les années 30 après J-C., la première structuration du quartier s'accompagne de la création d'îlots. Un parcellaire y a dicté l'implantation des constructions.

[48] Un essai de découpage de la zone occupée par les maisons antiques sur ce chantier semblait indiquer que les dimensions des parcelles auraient été à l'origine de 50 p.m. à front de rue. Ces dimensions équivalent exactement à celles réservées aux voiries du second quadrillage, dans lequel s'insère la fouille du Palais des Sports. Cfr COQUELET 2000. La relation d'égalité établie entre les dimensions de l'*insula*, des parcelles qui la composent et celles de la voirie a été bien mise en évidence dans l'étude d'un lotissement augustéen à Orange. Voir à ce sujet MIGNON 1996, en particulier le schéma de la page 221. Cependant, ce rapport, s'il est bien exact, ne fut pas utilisé systématiquement dans le découpage parcellaire. Ainsi, rue des Otages, la largeur des façades a été estimée à 32 pieds, ou 9,50 m. Cfr GALLIA 1989a, p. 249. Les fouilles de l'*insula* du Boulevard de Belfort, à la périphérie orientale de la ville, montrent que la régularité du découpage parcellaire touche aussi le cœur de l'îlot. Les parcelles sont orientées sur le quadrillage urbain, et que les quatre maisons au sud de la fouille

d'ores et déjà abusif de postuler son existence sur l'ensemble de la ville[49], en raison de la méconnaissance générale des modalités d'organisation de l'architecture privée[50]. En effet, des secteurs centraux comme ceux de la rue de Noyon ou du Square Jules Bocquet, correspondant au noyau primitif de la ville, n'en ont pas, semble-t-il, livré les traces les plus anciennes[51].

b. Extension de la superficie urbanisée

Les opérations menées à la périphérie de la ville ont récemment conduit à redéfinir l'extension maximale de la ville. En effet, les plans archéologiques se limitent à l'ouest à l'*insula* sise sous le Palais des Sports (I.5). L'opération archéologique effectuée sur ce site a permis d'entrevoir l'existence d'une *insula* supplémentaire à l'ouest, portant ainsi les estimations de sa superficie maximale à 210 ha, ce qui range Amiens dans la catégorie des plus grandes villes de Gaule Belgique[52]. Les nécropoles du Haut-Empire, situées le long des voies routières, marquent les limites de l'habitat urbain, dont l'extension ne pouvait guère dépasser les valeurs déjà relevées auparavant, sauf éventuellement au sud[53].

c. Chronologie du quadrillage urbain

La carence d'informations sur les structures immobilières des origines a conduit les chercheurs à proposer un schéma d'extension de l'urbanisme d'Amiens reposant sur deux types d'éléments: l'analyse morphologique du quadrillage formant le réseau de voiries, et, dans un second temps, l'étude de la répartition des céramiques sigillées appartenant aux contextes des périodes les plus précoces[54]. Il convient aujourd'hui de revoir et/ou de préciser ces hypothèses en regard des résultats fournis sur le plan chronologique par les fouilles récentes. Parce qu'elles ont livré des vestiges construits, elles permettent en effet de mieux cerner les circonstances et la manière dont s'est développée l'urbanisation de la ville d'Amiens.

---

occupent quatre parcelles de profondeur constante (à peu près 18 m, c'est-à-dire un peu plus d'un demi *actus*) maos de largeur variable (la demi-longueur environ dans deux cas). Les contraintes imposées par le parcellaire primitif aux constructions qu'ils abriteront a joué un rôle non négligeable au niveau de la pérennité par exemple de leurs plans et des modalités de leur extension.

[49] Il est fréquent en effet que ce découpage interne des *insulae* ne s'applique d'une manière générale qu'aux parcelles riveraines, n'affectant parfois la division spatiale qu'en front de rue, à plus forte raison si des voiries secondaires en animent l'organisation interne. D'autre part, l'existence de parcelles, dont les reconstructions nous livrent une image sans doute très déformée, ne peut être souvent déduite que de la mitoyenneté des unités d'habitation, dans l'état précédant leur regroupement en demeures de plus grande taille.

[50] Communication de E. Binet au colloque Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles, organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: les unités relevées sur le lycée Michelis avaient des dimensions réduites et irrégulières (entre 4 et 7,50 m en façade).

[51] Dans les deux cas, seules les infrastructures desservant les habitats ont été dégagées. Aucune trace des constructions en matériau légers ne put être relevée, avant l'apparition des bâtiments en dur, phase IV du règne de Claude, autrement dit après la création du réseau viaire. Cfr BAYARD/MASSY, 1979, p. 132-134.

[52] Communication de D. Bayard au colloque Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles, organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002.

[53] VASSELLE/WILL 1956a, article qui renvoie à la bibliographie plus ancienne, parue essentiellement dans les B.S.A.P., où les nécropoles procèdent souvent de découvertes ponctuelles.

[54] BAYARD/MASSY 1983, p. 206-212; BAYARD 1980; VASSELLE/WILL 1960. Communication de D. Bayard au colloque Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles, organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: les recherches récentes permettent de corriger la disposition du quadrillage urbain telle qu'elle est reprise dans la monographie du site rédigée en 1983: au lieu de trois rangées d'*insulae* au sud du forum, il faut en restituer désormais cinq dans le sens nord-sud; dans le sens est-ouest onze rangées au lieu de neuf. Par ailleurs, les fouilles de la ZAC Cathédrale ont permis de mieux cerner l'organisation de la voirie à l'ouest du forum: les subdivisions figurées à l'ouest du monument en bordure de l'Avre n'existent pas.

Le processus traditionnellement mis en avant pour cerner les grandes étapes du développement d'Amiens se présente comme suit: un premier noyau, daté par les céramiques entre 20 et 10 avant J.-C., et dont les constructions n'ont pu être relevées, se serait installé au centre de la ville en bordure de la voie d'Agrippa. Ce noyau précède de peu la création d'un premier quadrillage couvrant la basse terrasse jusqu'en bordure de la Somme, dont l'implantation interviendrait dans la première dizaine d'années après J.-C.[55]. Constitué d'îlots rectangulaires de petite superficie, il couvrait environ 20 à 30 ha. Mais des occupations peu denses, difficilement perceptibles et non réglées par ce schéma urbain apparaissent très tôt sur le territoire encadrant ce premier quadrillage, dès la fin même du règne d'Auguste ou du début de celui de Tibère. Leur extension maximale (environ 60 ha) atteinte à l'époque de Claude[56], aurait généré le développement du réseau orthogonal selon un nouveau module, plus large et calculé sur base d'un système métrique différent, englobant ces habitats qualifiés de « suburbain » pour les raisons évoquées précédemment. Le réseau routier considéré comme une création claudienne s'arrête bien aux portes de la ville. Dès cette époque, le quadrillage antique couvre la surface totale de la cité, telle que nous en fournit une représentation générale au Haut-Empire[57].

Les fouilles récentes du Palais des Sports, ont confirmé l'existence d'un phénomène de pré urbanisation en périphérie de la ville, matérialisé par la découverte d'un réseau de fossés appartenant à un premier découpage parcellaire du lotissement. Le parcellaire préclaudien, accordé aux orientations orthogonales de la voirie, était déjà occupé par des constructions en matériaux périssables. Les résultats engrangés par cette fouille semblent par conséquent remettre en cause trois grands points du schéma classique soutenu jusqu'ici: d'une part, le principe d'une pré urbanisation des zones non couvertes par le réseau considéré comme augustéen, où l'on plaçait les occupations dites suburbaines, et d'autre part, une remise en cause, ou plutôt un affinement de la chronologie établie. Enfin, l'extension maximale de la ville doit être revue à la hausse - 210 ha - , une évaluation à envisager sans doute aussi à titre provisoire, à la lumière de l'aspect extrêmement dense des constructions sur cet îlot, alors qu'il est sensé représenter les limites de la ville.

Une structuration de l'espace, répondant aux principes d'une organisation progressive, a été également entrevue lors des fouilles de la Zac cathédrale en périphérie nord de la ville (fig. 9). Dans cette zone jugée insalubre et peu propice à l'urbanisation, le quartier se structure autour de la voie d'Agrippa, moyennant un décalage chronologique dans les phases d'aménagement. Les premières occupations remontent au début des années 30' après J.-C. ; leur plan s'ordonne à la manière des maisons de *vici*, dans ce quartier qui ne sera réellement viabilisé qu'au milieu du Ier

[55] C'est le schéma d'évolution repris par R. Bedon dans sa dernière publication : BEDON 2001, p. 67-70.
[56] Communication de D. Bayard au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: l'aménagement en dur des chaussées daterait des années 50-60 après J.-C..
[57] C'est à la fondation de la ville qu'il faut également ramener la découverte d'un grand fossé rue Louis-Thuilliez, daté de la première moitié du Ier siècle, et interprété, avec réserve, comme le *pomerium* de la ville antique. Cfr BROUILLARD 1995.

siècle. L'équipement monumental de la voie d'Agrippa, dans les deux dernières décennies du Ier siècle, consacre l'intégration définitive de ce quartier à l'espace urbain.

L'hypothèse d'une croissance beaucoup plus rapide de l'occupation urbaine était déjà pressentie, au point de s'interroger sur l'existence même d'un décalage entre les réseaux fondés sur des modules différents (fig. 5)[58]. Les fouilles du Palais des Sports apportent les arguments en faveur d'une expansion de la viabilisation du territoire peut-être restreinte à une dizaine d'années à peine - entre 10 et 20 après J.-C., autrement dit, essentiellement durant la transition entre les règnes d'Auguste et de Tibère - , séparant le premier quadrillage des premières traces de découpage appartenant au second. Il est difficile d'imaginer que l'explosion rapide du bâti dans le périmètre d'une ville, sur une étendue deux à trois fois supérieure à son noyau, n'ait pas suscité une sérieuse politique de prise en main. Fossés et occupations en matériaux légers sur le site du Palais des Sports, datés entre 20 et 50, s'alignent en effet sur le nouveau réseau. Enfin, et à l'image du développement courant des habitats péri-urbains le long des chaussées quittant les villes, comment expliquer l'extension d'un habitat, fut ce-t-il diffus, sur une surface si importante, alors que son extension le long de la voie d'Agrippa dont l'antériorité ne fait aucun doute, eut été beaucoup plus commode?

### 4.2. Exploitation des ressources locales

#### a. Localisation des points d'extraction

##### * La pierre

Plusieurs auteurs signalent quelques grands sites d'exploitation de tuf et de calcaire dans ou autour du périmètre urbain, mais seules les fouilles récentes ont permis de reconnaître sur le terrain des points d'extraction liés aux origines de la ville. Ainsi, des observations anciennes localisent un site d'extraction de tuf calcaire dès le début de l'époque romaine sous la place de la cathédrale (*insula* F.2), accompagné de résidus d'exploitation ainsi que rue des Sergents, plus au sud[59].

Les habitants se seraient également fournis en tuf par des extractions pratiquées en fond de vallée. Les résidus d'une activité d'extraction ont été repérés notamment en aval de la ville antique[60]. C'est au même endroit, le long de la Somme, que l'on a identifié une masse importante de fragments de craie et de silex, interprétée comme des rejets de carrière. Des activités de taille, sous la forme de produits non finis (blocs), voire d'extraction, y ont été signalées. Un autre gisement calcaire aurait été ouvert durant l'époque gallo-romaine, sur la falaise du faubourg Saint-Maurice, en rive opposée de la Somme[61]. Les fouilles récentes ont permis d'enregistrer aussi une série de fosses identifiées

[58] DESBORDES 1973b; CADOUX 1979b, p. 101-102.
[59] BAYARD/MASSY 1983, p. 293 et p. 152, note 152 (d'après les observations de Ch. Pinsard).
[60] COQUIDE 1994.
[61] ROLAND 1990, p. 3-4 : il s'agit d'une hypothèse émise par l'auteur. L'emplacement est aujourd'hui occulté partiellement par la construction de la citadelle. L'information a été reprise dans: BEDON 2001, p. 69, qui signale en plus l'utilisation de "calcaire jaune des rives de la Somme, de la Noye et de la Selle" à partir de l'époque flavienne, ainsi que du calcaire de Creil. Voir BAYARD/MASSY 1983, p. 97-98.

comme des points d'extraction liés au développement de la ville, rue de l'Oratoire et rue Gaulthier-de-Rumilly[62].

* La terre

L'usage de l'architecture faisant appel aux matériaux périssables est largement répandu, comme l'indiquent les nombreuses fosses d'extraction de limon ou d'argile, repérées près des constructions. L'exhaussement généralisé des niveaux du Haut-Empire à travers la ville le prouve également. Au Palais des Sports, ces fosses mal remblayées ont causé l'affaissement des solins des constructions ultérieures. Dans l'*insula* IX.3 (gare routière), pas moins d'une centaine d'entre elles ont été relevées. De forme généralement rectangulaire et peu profonde, leur proximité avec les habitats dont elles avaient fourni la matière première permettaient de les utiliser en second lieu comme des dépotoirs. Une exploitation plus vaste, que l'auteur n'hésite pas à la qualifier de carrière, a été partiellement étudiée à la rue de Noyon[63].

b. Chronologie d'exploitation

Les jalons chronologiques d'exploitation des carrières évoquées auparavant sont pratiquement inexistants. Parmi les sites récemment fouillés, deux ont fourni des éléments datants: celui de la rue de l'Oratoire est placé dans le Ier siècle, et la fosse d'extraction de craie de la rue Gaulthier-de-Rumilly, à la fin du Ier siècle avant J.-C. L'évolution de l'architecture privée montre que les premières constructions en pierre étaient réalisées de préférence à l'aide de tuf.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La structure des chaussées a été très bien étudiée, et ses caractéristiques reconnues depuis fort longtemps. L'apport des fouilles récentes réside dans la découverte de nouveaux tronçons et dans l'amélioration des connaissances au sujet de leur technique de construction. Elles ont permis aussi, par la taille plus importante des zones explorées, de suivre les voies sur une plus grande distance et d'étudier les intersections de rues, soit entre deux chaussées principales, soit entre une chaussée principale et une desserte d'*insula*.

La technique de construction des chaussées est assez stéréotypée: le soin apporté à leur aménagement primitif (mélange de couches de silex de couleur rouille et bleu tassés et de sable) et

[62] LONDIAU 2000 ; BINET 1999d.

[63] MOLIERE 1980, p. 138: structure n°10 sur le plan. D'autres creusements interprétés comme de grandes fosses d'extraction de limon ont été relevés dans le centre urbain ancien : rue Dom-Bouquet (QUEREL 1995b et QUEREL 1995c) ; rue Thedié (BINET 1995) ; rue de la Vallée (CLOTUCHE 1998) ; rue Gaulthier-de-Rumilly (DUBOIS 1998c). Celles du Boulevard de Belfort comprennent un coffrage en bois (BINET 2000a ; AMIENS 2001, p. 3). L'exploitation de ces fosses s'étend de la première moitié du Ier siècle au IIIe siècle. Elles sont toutes comprises dans les *insula*e périphériques du quadrillage urbain. Communication de D. Bayard au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: des fosses d'extraction de la première moitié du Ier siècle ont été également relevées sur les fouilles du lycée Michelis.

le peu de traces d'usure relevé, contrastent avec le volume, la fréquence, et la qualité dégressive des recharges[64]. La hauteur maximale enregistrée est de cinq mètres, ce qui laisse présager des modifications fondamentales survenues sur l'ensemble de l'assiette urbaine à la fin du Haut-Empire.

L'extension du tracé des *cardines* jusqu'en bordure de la Somme, et le développement d'une occupation dans le faubourg de l'Avre se sont accompagnés de l'édification d'un pont en bois sur pilotis prolongeant la chaussée d'Agrippa au-delà de l'Avre dans cette zone fortement marécageuse (fig. 9). La fixation du tracé du cours d'eau par l'enrochement de ses berges, et l'exhaussement des sols qui accompagna ces travaux, conduirent à une reconstruction de ces chaussées de pierre et de bois selon une nouvelle technique adaptée aux milieux humides[65]. Cette mise en œuvre des matériaux a été bien étudiée sur la section de la voie d'Agrippa, où le ballast, épais d'1,50 m et posé sur des fascines, était retenu par un système de branchages entrelacés autour de piquets disposés à distance régulière.

La largeur des surfaces de roulement des chaussées ne sont pas uniformes et varient entre 4,30 et 6,60 m, les valeurs les plus réduites étant bien souvent le signe d'un tracé non conforme à la trame appliquée en théorie à l'espace urbain. Lorsque le rapport modulé est respecté, la distance entre façades et la largeur des trottoirs est constante[66]. L'exhaussement des voies a aussi entraîné une réduction de la surface de circulation prévue à l'origine[67].

* Trottoirs et portiques

L'existence de trottoirs n'est pas attestée pour toutes les voies, même lorsque celles-ci longent un bâtiment public[68]. La variété des aménagements observés, que ce soit de simples sols ou des galeries portiques, et leur présence/absence à des périodes chronologiques différentes, suggèrent que la responsabilité de leur entretien incombait aux occupants des habitations riveraines. Les plus beaux équipements monumentaux caractérisaient la partie centrale de la ville, là où se concentraient les plus grands édifices civils (forum et amphithéâtre).

La surface des trottoirs, d'une composition variable (sable, terre battue ou mortier), était caractérisée parfois par un léger pendage écoulant les eaux vers les fossés latéraux de drainage. La

---

[64] BAYARD/MASSY 1983, p. 59: considérant un exhaussement total moyen de trois mètres de l'ensemble de la voirie, le volume nécessaire de matériaux s'élevait déjà à 350 000 m³. Leur provenance aurait également varié dans le temps: les galets de rivière utilisés à l'origine auraient été progressivement remplacés par des silex provenant de carrières de craie, voire même par des rognons de craie. La craie tassée est largement utilisée dans l'architecture publique et privée en dur surtout au niveau des fondations des constructions. Les chaussées aperçues lors des fouilles du Palais des Sports comprenaient aussi des matériaux de récupération (tuiles, fragments de colonne). Cfr BINET 1994, p. 486.

[65] BUCHEZ/GEMEHL 1997, p. 50: ces ponts de bois sont appuyés sur des palées et non sur des piles. Il s'agit d'une chaussée en pierre appuyée directement sur les travées du pont.

[66] Citons l'exemple de la rue des Otages. L'auteur renvoie également à différents chantiers: rue des Jacobins (1987), rue Lavalard (1981), rue des Cordeliers (1974). Ceux-ci ne concernent que les *insulae* du second réseau urbain. Le dixième de la surface de l'îlot est affecté à la distance séparant les maisons riveraines, soit 10 pas, ou 14,80 m. La largeur des trottoirs dans ce cas est comprise entre 3 et 3,50 m. La largeur moyenne de la surface de roulement y est de 5 m.

[67] Ainsi, la voie d'Agrippa, la plus large du site, mesurait à sa sortie de la ville 12 m. Dès la première réfection, elle ne possédait déjà plus qu'une largeur de 8 à 9 m.

[68] GALLIA 1955, p. 142, fig. 2: coupe de la rue est/ouest longeant les thermes de la rue de Beauvais. Cette voie est caractérisée par une faible largeur (5,10 m à l'origine, maintenus à 4,50 m après 15 opérations successives de rechargement), et n'est bordée que par deux fossés dont les parois n'ont fait l'objet, semble-t-il, d'aucun aménagement particulier.

présence d'un portique est très fréquente, elle se signale par le dégagement, en limite des drains de la voirie, de blocs disposés à intervalles réguliers, pour supporter les poteaux de bois ou les colonnes de pierre recevant la charge de l'appentis, et dont la reprise fréquente en fondation, conséquence de l'exhaussement des sols, en assure le maintien le long des nouvelles constructions.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

Le réseau de distribution d'eau de la ville du Haut-Empire demeure mal documenté[69]. L'aqueduc sensé alimenter au moins les deux thermes urbains reste introuvable[70]. Des tronçons de conduite d'alimentation du complexe de la rue de Beauvais[71] ont été reconnus aux abords de la construction, mais leur parcours dans le tissu urbain ne peut être précisé. Une autre canalisation, découverte à l'angle des rues Albert-Catoire et des Vergeaux[72], illustre le soin apporté à leur construction (piédroits et radiers maçonnés, enduit d'étanchéité le long des parois, couverture en dalles taillées).

* Evacuation des eaux (fig. 10 et 11)

Quel que soit le type d'aménagement monumental dont aient bénéficié les rues, toutes disposaient obligatoirement de caniveaux latéraux assurant le drainage de la chaussée. Mais l'aspect de ces caniveaux varie en fonction du statut de la rue concernée (voirie du réseau principal ou desserte d'*insula*), et de l'importance des monuments dont elles assurent l'accès. Le système le plus courant est un coffrage de bois s'appuyant sur une double rangée de piquets, dont le rôle est de soutenir à la fois le ballast de la chaussée et les couches de préparation des trottoirs. La préférence pour ce système se justifie simplement par sa facilité de mise en œuvre, de réparation, ou de reconstruction. Mais d'autres voies ne comportaient que de simples fossés curés régulièrement (en particulier la voirie secondaire des *insulae*), d'autres encore, parce qu'ils longeaient les bâtiments publics (forum), étaient constitués de blocs monolithes creusés d'une rigole d'écoulement.

L'étude des carrefours des rues principales a quelque peu résolu les points techniques très particuliers de la conception du réseau d'évacuation des constructions privées. La présence de "déversoirs" permet de supposer que les canaux bordant les rues devaient être la plupart du temps obturés pour des raisons sanitaires. La façon dont s'effectuait le raccordement des égouts à l'intersection des chaussées a été observée au moins au croisement des rues longeant les *insulae* IX.3, VIII.5 et VIII.6[73]. Le réseau continu de drains le long des *cardines* assurait l'évacuation des

---

[69] FREZOULS 1982a, p. 79-80.
[70] Selon F. Vasselle, l'aqueduc devait suivre la vallée de la Selle.
[71] LECOMPTE 1949, p. 34-35.
[72] VASSELLE 1949, p. 39-40.
[73] Fouilles de la Gare Routière. Cfr BEN REDJEB 1978, p. 179; GALLIA 1989a, p. 247-248: Rue des Otages, l'auteur décrit le système de raccordement du réseau d'égouttage des deux rues par un tronçon de canalisation en dur traversant en sous-sol le carrefour. La description est dépourvue de plan de situation, mais il semblerait que le raccord reliait prioritairement les caniveaux en bois du *decumanus* et non des *cardines*. Cette configuration,, peut être due à la proximité de la voie d'Agrippa, correspond néanmoins au prolongement logique de l'aménagement différencié des chaussées en fonction de leurs dimensions.

eaux charriées par les caniveaux des *decumani*, ou inversément, en direction de l'Avre. En d'autres endroits[74], les habitats riverains étaient branchés sur le réseau d'égouttage public par un canal en bois traversant en sous-sol les trottoirs et aboutissant à un réservoir branché sur le caniveau de la chaussée.

### 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

L'amphithéâtre et le forum sont les deux monuments les plus remarquables de la ville, mais les fouilles ont également dévoilé une partie de la parure monumentale les accompagnant, par la mise au jour d'un bâtiment thermal, et peut-être même d'une seconde construction à fonction similaire. Une étude stratigraphique des édifices publics a permis de reconnaître les principales phases de transformation de leurs structures, mais aussi d'apprécier les conséquences de leur émergence sur le tissu urbain.

#### a. Bâtiments publics

##### * Forum (Square Jules Bocquet et Logis du Roy) (fig. 12 et 13)[75]

L'état de la recherche autorise essentiellement la restitution des extrémités occidentale et orientale de l'ensemble, dont les repères chronologiques ont été fournis par deux fouilles effectuées dans ce dernier secteur[76]. L'implantation du complexe monumental du forum consacre bien son rôle essentiel dans la vie urbaine: son étendue équivaut à la surface de deux îlots en périphérie du réseau urbain primitif (125 x 320 m), il occupe une position centrale dans le réseau viaire définitif, à proximité des axes routiers traversant la ville et du *decumanus* principal de la cité.

Trois états différents se succèdent en partie orientale avant la construction d'un premier bâtiment à usage collectif. La nature de l'occupation précoce ayant précédé la construction du forum demeure encore obscure, mais s'y localisent assurément les restes les plus anciens d'une présence humaine sur Amiens (entre -20 et -12 avant J.-C). La création du réseau viaire accompagne les traces d'une occupation permanente des lieux, mais elles sont trop ténues pour en préciser les caractéristiques avec exactitude jusqu'au règne de Tibère. Ces premières structures sont détruites en effet vers le milieu du Ier siècle par un incendie, au terme duquel un premier complexe de trois bâtiments groupés autour d'une cour est élevé (phase IV). L'érection d'un mur de clôture définit le caractère public de l'occupation en face est de l'îlot et occasionnera le déplacement du *cardo* V de 2 m. L'étendue exacte de ce premier état interprété comme un "proto-forum" en raison de sa disposition

[74] Rue Lavalard, entre les *insul*ae IV.6 et IV.7. Voir à ce sujet MASSY 1983c, p. 253.
[75] GALLIA 1975, p. 311; GALLIA 1977, p. 313; GALLIA 1979, p. 321-322; GALLIA 1981, p. 281;
[76] La partie occidentale du forum n'a jamais fait l'objet de fouilles; les informations dont les archéologues disposent proviennent des comptes-rendus rédigés par F. Vasselle au moment de la reconstruction de ce secteur de la ville dans l'après-guerre. BAYARD/MASSY 1983, p. 76: les auteurs soulignent par conséquent la méconnaissance des périodes chronologiques des différentes constructions dont les plans furent observés. Toute la question réside dans la possibilité d'établir une concordance entre les références chronologiques de la partie est avec les informations plus lacunaires de la partie ouest. Cfr VASSELLE 1949, p. 43-44 ; BAYARD/MASSY 1979.

non conventionnelle est difficile à préciser. Il est fort probable qu'il n'occupait que la surface d'une seule *insula*[77].

Sa durée d'existence sera brève, puisque dès l'époque flavienne, cet îlot et celui qui s'y trouve contigu accueillent une construction monumentale de plan classique, ordonnée selon un axe de symétrie est-ouest (phase V). C'est probablement à cette phase que se rattachent les structures identifiées en partie occidentale. On accédait au forum par une entrée monumentale sur sa face est, desservant des galeries portiques à la somptueuse décoration architectonique. Ces galeries donnaient sur les deux ailes Nord et Sud, sans doute surmontées d'un étage, et qui accueillaient une série de boutiques. Ces boutiques sont présentes également en partie occidentale, où elles forment la double rangée adossée, typique des places de marché. Un passage ménagé dans les ailes méridionale et septentrionale assurait une communication entre les *decumani* les bordant. L'intérieur de l'*insula* avait été aménagé en une grande cour simplement garnie d'une couche de craie damée à l'est, tandis qu'un revêtement de grandes dalles, équipé d'un système souterrain d'évacuation des eaux, fut observé à l'ouest[78]. Cette cour pavée abritait les fondations d'une construction également importante (curie, temple...), ce qui laisse présumer l'existence d'une basilique dans le secteur central non fouillé, conformément au modèle des *fora* à plan tripartite[79]. Les différences marquées dans les plans des parties est et ouest supposent une répartition précise des fonctions à l'intérieur d'un complexe juxtaposant en réalité deux types d'édifices. Le soin apporté au traitement architectural de la zone occidentale tendrait à identifier cette dernière comme le forum proprement dit, tandis que le secteur oriental, de conception plus simple, aurait servi de *macellum*[80].

Enfin, l'examen plus approfondi des structures en partie orientale a fourni quelques arguments chronologiques à l'histoire du bâtiment, dont il serait abusif, en l'état actuel, de rechercher confirmation en partie occidentale. Le grand incendie qui ravagea la ville dans les deux dernières décennies du Ier siècle laissa le forum dans un état de délabrement relativement important, occasionnant d'une part des restaurations mais aussi des modifications importantes au niveau de l'entrée principale, et d'autre part, le recul de la galerie portique est mordant sur l'espace de la cour (phase VI). Après un nouvel incendie survenu dans la seconde moitié du IIe siècle, l'ensemble bénéficie d'une reconstruction totale sur le même plan, mais les techniques de construction mises en œuvre sont fort différentes de celles des états précédents: sols de béton rose dans les galeries,

---

[77] Car les comptes-rendus décrivant la partie occidentale du forum de plan classique établi également sur deux *insula*e ne mentionnent pas ce genre de renseignement.

[78] VASSELLE 1949, p. 42-43. MASSY 1983c, p. 254: ce dallage et le système d'égouttage de cette partie du forum ont été aperçus sous la place Gambetta et la rue des Vergeaux. Le système d'évacuation par des caniveaux servait à recueillir les eaux ruisselant des toitures des galeries portiques, tandis que la place centrale présentait une pente irrégulière en direction de son point central, amenant les eaux vers un égout collecteur.

[79] VASSELLE 1955, p. 19-20: trouvaille, sous la place Gambetta, de quelques pilettes d'hypocaustes. BAYARD/MASSY 1983, p. 82 : les auteurs rapportent la découverte d'un arc en plein cintre à grande profondeur qui, selon les deux auteurs, appartiendrait au soubassement d'une construction importante. L'usage de cryptoportiques n'est pas écarté mais fortement improbable, et l'appartenance de ces vestiges à un niveau de circulation du forum l'est tout autant, en raison de la grande profondeur à laquelle se situent ces découvertes.

[80] Interprétation proposée dans BAYARD/MASSY 1983, p. 83-85.

chaînage de briques dans des murs plus massifs, sol en terre battue dans la cour (phase VII). Les négligences constatées dans l'entretien du bâtiment à la fin du IIe siècle consacreront l'arrêt de ses fonctions dans le courant du siècle suivant.

* Amphithéâtre (fig. 13)

L'intégration urbanistique de l'amphithéâtre d'Amiens constitue l'un des atouts majeurs de l'édifice: il est en effet la démonstration éclatante de l'obstination des constructeurs romains à poser, dans une trame préétablie, un monument destiné habituellement à en occuper la périphérie. Ce tour de force ne sera obtenu qu'au prix du bouleversement du réseau viaire, du développement d'artifices techniques supplémentaires dans sa construction, et de la conception d'un plan relativement hors normes. Le défi fut poussé jusqu'à l'associer au forum en modifiant son système de circulation afin d'établir un accès direct entre les deux monuments.

Aucune fouille n'est venue préciser ni éclaircir les circonstances de son édification; l'amphithéâtre d'Amiens n'est connu qu'au travers des quelques descriptions effectuées dans les années d'après-guerre[81]. Les renseignements fournis permettent d'en cerner les caractéristiques architecturales principales: son plan est ébauché sur un ovale parfait dont les axes alignés sur les voies environnantes mesurent 112,5 et 99 m, ce qui le range parmi les amphithéâtres de taille moyenne en Gaule. Quelques gradins de pierre de la *cavea* ont été aussi observés[82].

Les dimensions de l'édifice s'accordent difficilement avec celles de l'*insula* III.4 qu'il occupe, engendrant des perturbations dans le réseau des rues. Le *decumanus* principal 5, longeant le forum, est interrompu à sa hauteur du fait d'un décalage de 10 pieds entre leurs axes majeurs respectifs et le tracé du *decumanus* 4 fut décalé de cinq mètres au moins[83]. L'*insula*, dont l'amphithéâtre monopolise uniquement la partie est, a été coupée en deux par le passage d'une voie supplémentaire destinée à en desservir l'entrée ouest : son tracé est oblique et tangentiel au monument. La topographie et la trame urbaine ont dicté l'organisation générale du plan. Deux entrées débouchent face à face dans l'arène, l'une donnant sur le *cardo* à l'ouest, l'autre, volontairement désaxée, assurait un accès direct au forum sur son côté l'est[84]. Le couloir monumental ménagé à la jonction entre les deux édifices a servi probablement à organiser l'évacuation des spectateurs des étages vers les *decumani* par l'intermédiaire d'un escalier. Tant de difficultés cumulées ne peuvent trouver leur raison d'être que dans la volonté manifeste d'associer l'amphithéâtre aux fonctions religieuses assumées par le forum.

---

[81] HEURGON 1951a, p. 75; HEURGON 1954a, p. 129-131; VASSELLE 1957b, p. 218-225; VASSELLE 1962.
[82] VASSELLE 1957b, p. 220-225.
[83] La position des accès de l'édifice rend sa situation urbanistique encore plus difficile à gérer. Deux entrées Nord et Sud n'auraient pas plus perturbé la trame viaire. L'accès ouest a nécessité la création d'une voie oblique reliant le groupe amphithéâtre et forum probablement aux thermes de la rue de Beauvais, tandis que l'accès est par le forum a gêné la réalisation technique de la jonction entre les deux constructions.
[84] Aucune fouille n'a été effectuée au nord et au sud de l'amphithéâtre, de sorte que les deux accès attestés étaient peut-être dédoublés sur le petit axe du bâtiment.

Les aspects techniques sont aussi documentés: ce sont les informations touchant aux fondations de la construction qui sont les plus intéressantes. La topographie du site à la limite sud de la terrasse de graviers, mal adaptée, a obligé les constructeurs à établir le monument sur un radier massif de craie rapportée autour des fondations des principaux murs, de sorte que la superstructure de l'amphithéâtre disposait de deux types d'appui complémentaires. En élévation, seul le réseau concentrique de galeries surmontées de voûtes rampantes appartenant au rez-de-chaussée est conservé. Les restitutions précises des façades demeurent par conséquent limitées à quelques points particuliers, qu'ils soient techniques ou en relation avec sa décoration architectonique[85].

Plusieurs indices laissent présumer de l'évolution du bâti sans doute à caractère civil, antérieur à la construction de l'amphithéâtre[86]. En l'absence d'étude stratigraphique, c'est le remodèlement urbanistique de l'*insula* qui fournit les indices les plus sérieux en faveur d'une datation post-flavienne des maçonneries. La chronologie supposée de la voie donnant accès à l'entrée ouest de l'amphithéâtre, son édification contre le forum dont l'état V correspond au mieux à l'agencement de ce dernier[87]. L'uniformité de la construction suppose son édification en une seule campagne et peu d'éléments de réfection sont d'ailleurs apparus pour les périodes qui précèdent son intégration à l'enceinte du Bas-Empire, sauf au niveau des murs assurant sa liaison avec le *forum*[88].

* Ensembles thermaux (rue de Beauvais; rue Jeanne Natière) (fig. 14, 15 et 16)

Les thermes de la rue de Beauvais couvrent un peu plus du quart d'une *insula* appartenant au second réseau[89], aux abords du *cardo* principal prolongeant les routes reliant Amiens aux sites d'Eu, Rouen et Beauvais[90]. Cette situation avantageuse au sein du quadrillage offrait des conditions topographiques favorables à l'installation d'une construction monumentale. L'îlot fut occupé très tôt par des constructions privées en matériaux légers, qui survécurent sans doute jusqu'à la construction du premier monument thermal[91].

Le plan du dernier état du bâtiment est relativement bien connu. Il masque une première phase de construction dont on n'a recueilli que très peu d'informations. Le départ d'une salle appartenant au *frigidarium* de l'édifice original a été identifiée, de même que quelques tronçons attribués à son

---

[85] Le petit appareil vraisemblablement enduit, de même que le grand appareil y ont été employés. Les vestiges ont également fourni des données au sujet des techniques de construction choisies pour la réalisation des arcs et des voûtes.

[86] BAYARD/MASSY 1983, p. 94, note 63: les auteurs dressent la liste des mentions de découvertes mobilières et surtout céramiques effectuées aux environs immédiats. VASSELLE 1962, p. 1587, note 1: l'auteur souligne l'antériorité de certaines constructions aperçues sous l'édifice.

[87] BAYARD/MASSY 1983, p. 94: les auteurs formulent l'hypothèse selon laquelle les édiles auraient profité de la destruction de nombreux quartiers vers la fin du Ier siècle pour affecter une nouvelle destination à l'*insula* concernée.

[88] *Ibidem*. Ces réfections seraient peut-être contemporaines de l'état VII du forum (fin IIe siècle).

[89] *Insula* III.6 du quadrillage urbain.

[90] BAYARD 1978; BLANCHET 1922, p. 220-223; BIENAIME 1924, p. 49-56; BIENAIME 1925, p. 444-446; COQUELET 1998, p. 25-33; HEURGON 1949a; HEURGON 1950; HEURGON 1951a; HEURGON 1954a; LECOMPTE 1949; PONCHON 1922, p. 514-519; VASSELLE 1951, p. 146-148; VASSELLE 1957b, p. 213-215; GRENIER 1960, p. 328-331.

[91] Il s'agit, d'une part, de traces de murs montés en torchis ou en pisé, ainsi que des dés de pierre servant à soutenir des charpentes de bois, et, d'autre part, de céramiques datées de l'époque julio-claudienne. Cfr BAYARD/MASSY 1983, p. 95.

système de circulation de l'eau. La chronologie du bâtiment demeure hésitante[92], le plaçant selon toute vraisemblance à une date postérieure à l'incendie généralisé de la fin du Ier siècle, qui aurait occasionné la destruction du lotissement privé au bénéfice de son affectation publique. La durée de fonctionnement du premier bâtiment ne put être approchée qu'en regard de celle qui fut définie pour l'édifice ultérieur.

L'inadéquation totale entre les vestiges du premier édifice et sa reconstruction ont vite fait de démontrer que les seconds thermes avaient été conçus selon un plan totalement repensé. De conception harmonique et de plus grande superficie, le plan des nouvelles installations thermales était caractérisé par la disposition tête-bêche des salles chaudes et froides sur l'axe de symétrie principal de la construction. Les salles intermédiaires rejetées sur les faces latérales assuraient aux baigneurs un itinéraire circulaire ou symétrique classique. L'importance accordée aux pièces d'eau en constitue l'un des attraits les plus remarquables, de même que la riche décoration que laissent présumer les nombreux fragments de marbre, de mosaïque, et d'enduits découverts lors des fouilles.

La position légèrement tronquée du second édifice dans le réseau viaire a provoqué quelques perturbations du fait de son empiètement sur une partie du *decumanus* le longeant au nord. Une entrée monumentale a été naturellement établie le long du *cardo* très fréquenté[93] ; elle donnait accès à l'avant corps du bâtiment abritant une palestre au plan ramassé et en grande partie couverte de galeries portiques. Ces deux caractéristiques étaient tributaires, pour la première, de l'exiguïté du terrain, pour la seconde, des conditions climatiques moins favorables de nos régions.

Tout comme pour le premier état du bâtiment, le rapprochement de cette reconstruction avec l'incendie qui détruisit une bonne partie des installations d'Amiens vers 170 ne peut être écartée. Les différents éléments datants (dont le style des enduits peints) confortent cette hypothèse. La durée du service rendu par le second édifice est difficile à évaluer; mais sa désaffectation avant les troubles de la fin du IIIe siècle est probable.

Un autre bâtiment situé dans la rue Jeanne Natière a également attiré l'attention lors des travaux menés dans les années 50' [94]. La nature et la localisation des structures aperçues dans l'*insula* C.2 déjà bâtie de propriétés privées[95]. Edifié en bordure de l'Avre, il aurait bénéficié d'un système d'évacuation des eaux par l'entremise d'une vidange directe dans la rivière. Les éléments sculptés soulignant le caractère public de cette construction[96], et des fragments de béton rose installés en

[92] Les campagnes de fouilles menées sur le complexe n'ont pas bénéficié des relevés stratigraphiques qui auraient pu renforcer l'étude de la chronologie du bâtiment établie sur un matériel céramique recueilli en trop faible quantité.
[93] Le *cardo* s'évase nettement à hauteur de l'édifice thermal, en raison du décrochement de la façade monumentale de ce dernier. La coïncidence entre la position décalée du complexe thermal et sa liaison à l'amphithéâtre déjà érigé près du forum n'est sans doute pas fortuite. Elle aurait permis de drainer directement la population de marchands et de paysans vers le groupe public le plus important de la ville.
[94] VASSELLE 1951, p. 158-162; VASSELLE 1953, p. 124-127.
[95] L'extrémité orientale du complexe thermal a été étudiée lors de la fouille menée en 1993-1995 dans le quartier Saint-Germain.
[96] VASSELLE 1953, p. 128 : Dans la rue au Lin, perpendiculaire à la rue Jeanne Natière, a été découvert un fragment de bas-relief sculpté sur le thème de la mer.

partie sur hypocauste, susceptibles d'appartenir aux pièces balnéaires, furent aperçus à l'époque. Le plan des thermes ne put être dressé ; on estime toutefois sa superficie minimale à 1800 m$^2$ (60 x 30 m).

* Autres constructions monumentales à vocation publique

D'autres chantiers ont mené à la découverte de vestiges dont le caractère public ne peut être établi avec certitude, en dépit de la nature des structures observées. Leur existence n'est suggérée parfois que par des fragments de décoration sculptée et/ou architectonique.

Signalons en premier lieu la découverte d'un petit ensemble thermal au rôle public ou équipant une *domus*, édifié vers 210 dans le cadre de la reconstruction totale du secteur périphérique compris entre l'Avre et la Somme, en bordure de la voie d'Agrippa (Zac cathédrale) [97]. Fin du IVe siècle, l'arasement des construction met fin à cette occupation, dont on ne parvient pas à évaluer la durée réelle de fonctionnement.

Dans le même quartier a été étudié un autre bâtiment de plan allongé, interprété comme un grenier public établi en bordure de l'Avre et de la voie d'Agrippa. Edifié au début du IIe siècle dans le cadre de la réorganisation du quartier, la construction connaît un second état au cours duquel les sols sont rehaussés au profit de la création d'un vide sanitaire. Ses dimensions, même que la technique de construction (le pan de bois) ne permettent pas d'y reconnaître un entrepôt public de la ville. D. Gemehl y voit d'ailleurs plus volontiers, par sa localisation, un bâtiment destiné au transit des stocks de céréales[98].

Plusieurs autres structures de grande ampleur ont été assimilées à d'hypothétiques bâtiments publics[99]. Elle sont localisées dans les *insulae* environnant le forum[100]. La première[101], située face au forum, le long de l'artère principale, n'est connue que par la découverte d'un mur en grand appareil long de 30 mètres. Les pièces entrevues dans l'*insula* V.6 ont attiré également l'attention en raison de leurs dimensions (presque 200 m$^2$) [102]. Pinsard signale aussi la présence, rue des Jacobins (*insula* V.5, coincée entre le forum et l'édifice mentionné précédemment), d'un bloc sculpté de masques de théâtre[103].

---

[97] BUCHEZ/GEMEHL 1997, p. 53.
[98] MATTERNE/YVINEC/GEMEHL 1998, p. 118.
[99] BINET 1995 : un temple aurait été mis au jour sur le chantier du Palais des Sports. L'auteur n'y fait plus mention dans les publications ultérieures.
[100] BAYARD/MASSY 1983, p. 107 et 108: les auteurs mentionnent deux autres murs dont la forte épaisseur suppose leur appartenance à une construction monumentale (l'un dans l'*insula* II.8, l'autre sous l'église Saint Rémi); ainsi que des bâtiments localisés au centre de la ville dont le caractère public, à leurs yeux, reste douteux (rues Saint-Jacques et Maréchal Leclerc, cfr VASSELLE 1955, p. 29).
[101] BIENAIME 1924, p. 43-46.
[102] GALLIA 1979, p. 322: sauvetage rue Lamarck.
[103] GALLIA 1989a, p. 250: 2000 m$^2$ ont été explorés en cet endroit, révélant l'existence d'une grande *domus* urbaine voisinant des constructions en matériaux légers.

b. Bâtiments privés

L'architecture privée d'Amiens avait fait l'objet dès 1964 d'une synthèse, qui fut actualisée dans la monographie consacrée au site dans les années 80'[104]. Les découvertes récentes permettent aujourd'hui d'approfondir de façon sensible ces résultats, tant en ce qui concerne les techniques de construction employées, que la typologie des plans des habitats dont l'évolution chronologique se clarifie.

* Techniques de construction

Les constructions domestiques bâties en matériaux légers ont été rarement évoquées jusqu'ici dans les publications traitant de l'habitat à Amiens. Les lacunes de la recherche en cette matière étaient justifiées par des observations inévitablement très limitées sur les premiers niveaux archéologiques de la ville. Elles aboutissaient à la conclusion que l'existence d'une architecture de terre et de bois était soupçonnée pour les périodes les plus précoces, en raison de l'abondance des fragments de torchis recueillis dans les couches d'incendie. Les fouilles récentes, en particulier celles menées en bordure des zones humides propices à la conservation de ce type de matériaux[105], fournit aujourd'hui l'occasion d'appréhender ce sujet sous un angle plus approfondi[106].

Les constructions à torchis et pans de bois les plus précoces sont attribuées au plus tard à la période de transition entre les règnes d'Auguste et de Tibère. Leur dispersion dépasse de loin les limites du premier réseau urbain, où les plus anciennes, connues uniquement par les rejets de matériaux, succèdent directement au noyau primitif de la ville, exploré sous l'angle nord-est du forum, dans la dernière décennie avant notre ère. Leur présence s'est vue confirmée jusqu'à la périphérie présumée de la ville du Haut-Empire, par les découvertes effectuées sous le Palais des Sports (à l'ouest) et la gare routière (à l'est). Elle pouvait déjà être supposée en se basant sur les orientations divergentes des habitats en dur dans un grand nombre d'*insulae*, héritées sans doute des constructions antérieures.

Parallèlement, les fouilles récentes suggèrent la pérennité de l'architecture de bois en milieu urbain malgré l'apparition des bâtiments mixtes ou totalement construits en pierre. Dans l'*insula* VIII.5, rue de Noyon, un petit bâtiment en bois a été placé à une date au plus tôt postérieure à l'époque flavienne. L'étude des différentes unités d'habitat de l'*insula* I.5 démontre également un passage à la pierre progressif accompagné d'un changement de fonction dans certains cas[107]. Les fouilles menées dans le quartier périphérique en bordure nord de la voie d'Agrippa (Zac cathédrale),

---

[104] VASSELLE 1964, puis BAYARD/MASSY 1983, p. 114-118.

[105] L'intérêt majeur de ces opérations réside avant tout dans la possibilité d'étudier l'architecture de terre et de bois sous un angle technologique en raison de l'exceptionnelle conservation des pièces d'assemblage.

[106] Les principaux chantiers de référence concernant la découverte de bâtiments entièrement édifiés en matériaux légers sont les suivants: Palais des Sports (*insula* I.5); construction de la Faculté de Droit et Economie et Bibliothèque de l'université, sur la plaine alluviale de la Somme (ZAC Cathédrale, F.1 et G.1); rue de Noyon (VIII.5), Gare routière (IX.3), rue des Jacobins (V.5), rue Lavalard (IV.6 et IV.7) et Lycée Michelis (partie est de la ville). Une occupation précoce du même type a été observée sous le forum, square Jules Bocquet (V.4), en remblais uniquement.

[107] BINET 1994 , passim: maison 1: probablement vers le milieu du Ier siècle; maison 2: vers les années 55-60; maison 3: bâtie dans les dernières décennies du Ier siècle à l'emplacement de constructions légères à vocation artisanale.

attestent même de la permanence de ce type d'architecture pour l'ensemble du quartier, jusqu'à la première moitié du IIe siècle, date marquant la reconstruction du quartier selon une architecture mixte et l'abandon des fonctions artisanales. La longue période d'utilisation des techniques faisant appel uniquement au bois et à la terre a permis d'en étudier les usages civils (domestiques) comme publics (construction des ponts[108]) dans les moindres détails[109].

L'évolution se marque essentiellement au niveau de la réalisation des fondations, le passage entre des bâtiments fondés sur des sablières/semelles de bois puis sur des plots en dur, alors que leur plan présente peu de variations. Dans ces zones marécageuses, les sablières formaient un assemblage de poutres reposant sur un réseau de pieux fichés profondément dans le sous-sol. En élévation, les montants et les traverses sont assemblés à l'aide du système tenon-mortaise. Ils reçoivent les baguettes, support du torchis recouvert en définitive par un revêtement extérieur de bardeaux. Une simple paroi de planches amovibles est également employée, notamment pour les accès aux boutiques. Les niveaux précoces du Palais des Sports semblent témoigner d'une technique encore différente, où les maisons étaient fondées sur poteaux, et l'absence de tuiles en remblais, tout comme pour les constructions ultérieures, suppose une couverture montée à l'aide de simples bardeaux ou de chaume[110].

Le milieu du siècle marque le passage à une architecture mixte. Cette évolution est trahie par l'apparition de solins en pierres et la conservation d'une élévation toujours édifiée en pans de bois et torchis, dont les fosses d'extraction d'argile présentes en grand nombre aux alentours des constructions sont les témoins. Les cloisons déterminant les divisions internes des bâtiments, de même que les planchers, sont également élevés au moins partiellement en matériaux légers. Ce mode de construction survivra durant toute l'occupation dont les incendies rythment les phases chronologiques de reconstruction. Dès lors, les modifications architecturales les plus marquantes interviennent davantage au niveau de la structuration de l'espace en fonction du parcellaire et du statut des occupants.

Les habitats les plus anciens érigés selon cette technique comprenaient un solin en petit appareil régulier de moellons de tuf calcaire[111]. Les fondations reposaient parfois sur une semelle de craie tassée dont l'épaisseur variait en fonction de la charge reprise en élévation[112]. Un réseau de pieux sous-jacents en renforçait l'assise dans les terrains les plus instables[113]. Les caves étaient entièrement parementées dans ce petit appareil, de même que les puits. Dans les constructions les

---

[108] Déjà évoquée dans le chapitre traitant de la technique de construction des chaussées.
[109] Voir en particulier BUCHEZ et GEMEHL 1997, p. 54.
[110] L'état antérieur à la maison 3 de l'*insula* I.5 (Palais des Sports) comprenait un fond de cabane, seul exemple mentionné à ce jour dans les publications. Il abritait probablement un atelier de tisserand. Cfr BINET 1994, p. 490.
[111] Principaux sites où furent observées des constructions similaires: à l'ouest du Logis du Roy (*insula* V.4), GALLIA 1977, p.313; rue Saint Germain (D.2), VASSELLE 1953, p. 124-125; rue Léon Blum et rue Gresset (III.5),VASSELLE 1957b, p. 216 et 233; rue des Cordeliers (III.5), BIENAIME 1929, p. 25; Palais des Sports (I.5), BINET 1994.
[112] Les premiers états des maisons du Palais des Sports appartiennent selon toute vraisemblance à cette catégorie constructive.
[113] VASSELLE 1949c, p. 368, ch. 8, rue Voclin; VASSELLE 1951, p. 161, ch. 2, rue au Lin; VASSELLE 1953, p. 128, ch. 3 et 4 voie nouvelle et rue Saint Germain, p. 136, ch. 3, rue Henri IV; p. 141, ch. 1, p. 141, ch. 4;

plus précoces, leur mise au jour isolée fait tout de suite songer à une unité d'habitat dont seul le cellier aurait été érigé en dur. Comme le confirme la chronologie établie sur le chantier du Palais des Sports, les occupations caractérisées par cette technique de construction n'ont pas survécu plus d'une dizaine d'années. Dès l'époque flavienne, l'usage d'un calcaire jaunâtre, extrait probablement en bordure de la Somme ou de la Noye, se généralise à l'ensemble des constructions. Les comptes-rendus font également apparaître que la craie, taillée en petits moellons, servait à monter les soubassements des habitats. L'appareil caractérisant ces solins demeure l'*opus vittatum* agrémenté dès les reconstructions postérieures à l'incendie de 170, d'un cordon de briques plates liaisonnant les maçonneries à intervalles réguliers.

Enfin, l'architecture de pierre au sens strict fut plus rarement employée dans les bâtiments privés, si ce n'est dans le cadre des *domus* urbaines les plus riches, apparaissant à la fin du Ier siècle[114], où les élévations ont été parfois conservées sur plusieurs mètres de haut. Dans les autres types de bâtiment, seuls les murs porteurs bénéficiaient d'une reconstruction en matériaux durs, les cloisons internes demeurant exécutées selon les techniques traditionnelles (pans de bois et torchis ou simples murs de terre).

* Plans des habitats

Les habitats les plus "rustiques" sont des constructions rectangulaires allongées, dont le plan se rapproche fortement des structures domestiques caractérisant les agglomérations secondaires (fig. 8 et 17). Leur plan obéit à une organisation parcellaire très contraignante, obligeant un développement de l'habitat selon un plan étiré vers l'intérieur de l'*insula*. La mitoyenneté des bâtiments permet, à l'occasion, d'en supposer les dimensions à front de rue[115], au demeurant inconstantes, mais leur longueur exacte reste la plupart du temps inconnue[116]. Cette première catégorie de construction très modeste dispose de subdivisions internes transversales délimitant des pièces de faible superficie, dont la fonction précise est difficilement identifiable. Elles accueillent des activités artisanales exercées dans les salles situées en façade, tandis que les locaux arrières relevaient certainement du domaine privatif.

La seconde catégorie de plans regroupe les plus petites maisons découvertes dans le chantier du Palais des Sports à l'ouest de la ville. Leur plan, de plus grande envergure (entre 400 et 800 m2), s'ordonne autour d'une cour centrale à péristyle, à l'image des habitats pompéiens. Les cellules qui le composent forment deux ou trois ailes disposées sur les façades avant et arrière, et parfois

---

[114] *Domus* de la rue des Jacobins, *insula* V.5. Cfr GALLIA 1989a, p. 250.

[115] 9,50 m ou 32 pieds pour les unités d'habitats de la rue des Otages (*insula*e VIII.5 e VIII.6); environ 15 m ou 50 pieds pour les unités les plus anciennes au Palais des Sports ?(I.5); la mitoyenneté des constructions du quartier Saint-Germain semble indiquer que les façades des constructions ne mesuraient pas plus de 6 à 7 m de large.

[116] Sans doute 20 mètres à l'origine pour les constructions du quartier Saint-Germain; au moins 15 mètres pour celles localisées sous la place de l'Hôtel de ville (BEN REDJEB 1993, plan p. 80); les plans des maisons du chantier du Palais des Sports, qui correspond au passage à l'architecture en dur, ont une profondeur avoisinant les 100 pieds, ou 29,60 m. A la ZAC Cathédrale, les auteurs soulignent que les structures, vers le milieu du Ier siècle, fonctionnaient deux par deux : l'une servait à l'habitat, l'autre à l'artisanat. L'ensemble des deux constructions mesurait environ 8,50 x 11,50 m, mais ces mesures ne semblent pas constantes. Ces dimensions ont été déduites de la simple observation des plans publiés, et ne peuvent être envisagées qu'à titre d'hypothèse.

latéralement, en fonction de la place qu'occupe l'habitat dans l'*insula*. L'existence de couloirs étroits suggère dans certains cas qu'un étage édifié en matériaux légers pouvait couronner certaines parties de la maison. Dans les états les plus anciens, et malgré leur allure romanisée, elles accueilleront également des activités artisanales et/ou commerciales. Les modifications ultérieures s'effectueront au cas par cas en fonction des limites parcellaires anciennes, entraînant soit leur division en deux unités distinctes, soit leur récupération totale ou partielle au profit de l'agrandissement des propriétés voisines. L'organisation interne des constructions se modifie en conséquence: l'accès au bâtiment se déplace, l'agencement des pièces se transforme, mais elles conservent néanmoins ce principe de la cour centrale dictant les grandes lignes de leur circulation intérieure.

Enfin, la dernière catégorie que nous aborderons rassemble les demeures urbaines couvrant plusieurs milliers de $m^2$. Peu d'entre elles, en raison de l'ampleur de leur plan, ont été explorées complètement. De nouveau, le chantier du Palais des Sports apporte son lot d'informations[117]. En effet, les maisons 3 et 4 en illustrent bien les spécificités: le développement progressif de la maison s'appropriant les parcelles voisines, intègre des bâtisses plus anciennes, conférant en définitive à la *domus* un plan aux allures hétéroclites (fig. 19, 20 et 22). La maison 4 au contraire disparaît très rapidement au profit d'une reconstruction totale des parcelles selon un plan totalement revisité. Il semblerait que ces maisons privilégiées n'apparaissent pas avant la fin du Ier siècle.

Les raisons évoquées précédemment justifient aussi leur organisation, déterminée *de facto* par des salles regroupées autour de plusieurs cours (atrium, péristyle). Et, compte tenu du processus d'apparition de ces riches demeures, leur voisinage avec des habitats de nature très précaire, comme ce fut constaté sur les fouilles de la rue des Jacobins, n'est pas un fait exceptionnel (fig. 18 et 21). Leur émergence n'obéit probablement pas par conséquent à une politique de structuration urbaine où l'habitat aisé se concentrerait obligatoirement dans une partie de la ville, même s'il faut reconnaître, à ce jour, une plus grande proportion de ce type de construction aux alentours des monuments publics[118]. Dans ce cas de figure, les difficultés inhérentes au transfert des biens fonciers et leur annexion par des propriétaires désireux d'augmenter la superficie de leur habitation est un facteur important. La variété architecturale des pièces constitue aussi l'un des traits les plus remarquables de ces *domus*, où l'apparition d'absides ou de salles cruciformes, est favorisée par la surface dont disposent désormais les occupants. La destruction ou le nettoyage complet des sols des différentes salles ne permet d'en saisir ni l'agencement précis, ni la fonction. D'autres facteurs autorisent cependant à identifier leur rôle plus ou moins important dans l'économie de la maison (découverte de mosaïques dictant l'emplacement des salles d'apparat, interprétation des pièces de

[117] Une autre *domus* fut également fouillée partiellement à la rue des Jacobins (*insula* V.5) et rue Jules Lardières (IV.6). La première, datée du Ier siècle, est située juste au sud du forum. La seconde, datée au moins du IIe siècle, a été localisée à l'est des thermes de la rue de Beauvais. Cfr GALLIA 1989a.

[118] En plus des découvertes récentes (note précédente), la présence de constructions "cossues" est suggérée en plusieurs points de la ville par des éléments de confort tels que des mosaïques ou des hypocaustes: *insula*e E.2, VIII.2, D.3, E.3, VI.4, IV.5, VI.5, I.6, V.6, VI.6, II.8. Leur identification ne correspond pas forcément à une *domus*.

service par la plus médiocre décoration des murs ou la présence restrictive de foyers groupés, etc...). Les changements constatés au long des deux siècles de leur existence relèvent davantage de petits aménagements ponctuels (transformation de cours en locaux couverts, réfection et rehaussements des niveaux de circulation, construction d'hypocaustes), que de modifications affectant en profondeur leur système d'organisation interne.

* Confort de la maison

Les sols des habitats correspondent souvent à une simple aire de terre battue. Des planchers[119] sur solives ou sur radier de craie sont attestés, de même que des aires bétonnées fondées de la même façon. Les cours sont constituées de simples surfaces de terre battue, voire de couches de silex. Des aménagements d'agrément sous forme d'arbustes plantés dans des pots ont été également relevés dans celles des maisons de type italique du Palais des Sports. La terre battue a aussi servi à l'établissement des aires de circulation des *domus* dans certains cas, malgré l'utilisation plus courante du béton rose. C'est bien entendu dans cette catégorie d'habitats que se rencontrent assez fréquemment les revêtements luxueux en pierre[120] ou sous forme de mosaïque. Ils sont réservés aux salles d'apparat des plus belles maisons. Le style provincial et le nombre relativement peu important de découvertes concernant ce type de décoration, suggèrent que le statut des habitants les plus riches d'Amiens n'était pas si élevé.

La situation est par contre tout à fait différente lorsque l'on considère le revêtement des murs des différents types d'habitat, où l'enduit peint est le mode de décoration privilégié par excellence. Quelle que soit la composition du support sur lequel ils sont appliqués, la qualité de leur style et le soin apporté à leur confection sont constants. Les plus beaux d'entre eux parent naturellement les demeures les plus luxueuses, mais leur présence est aussi attestée dans les quartiers plus artisanaux.

Les techniques de couvrement sur charpente n'excluent pas l'usage de chaume ou de bardeaux pour les habitats les plus sommaires très répandus à Amiens ou les maisons dérivées du type italique; l'emploi des matériaux périssables dans la confection des toitures est d'ailleurs attesté jusque dans la première moitié du IIe siècle sur le site du Palais des Sports. Du reste, les couvertures en tuiles à la mode romaine y sont également très courantes. Parmi les multiples salles que comptaient les *domus*, celles dotées d'un plan original, en particulier d'absides, devaient sans doute supporter un voûtement.

[119] La *domus* remplaçant la maison 4 du Palais des Sports comprenait peut-être un grenier, dont les dés calcaire auraient supporté un plancher sur vide sanitaire. Cfr BINET 1996, p. 90.

[120] Nous renvoyons ici à BAYARD/MASSY 1983, p. 120, note 65, dressant la liste des références bibliographiques liées à ce type de découverte ou à celui de sols formés de tuiles posées de champ.

La présence d'hypocaustes dans les constructions les plus cossues est attestée mais ils n'équipent pas forcément toutes les *domi* dont le plan, presque totalement exploré, n'en a livré aucune trace[121].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Le problème de l'approvisionnement en pierre a déjà été évoqué: les principaux types de matériaux employés sont le tuf, la craie et le silex, le calcaire remplaçant rapidement le tuf calcaire poreux dans les soubassements des habitations.

Le calcaire plus largement employé dès le passage à l'architecture mixte au milieu du Ier siècle, est d'origine amiénoise, mais la reconnaissance des lieux d'extraction demeure incertaine[122]. Pinsard avait mentionné, rue des Capucins, un mur en calcaire jaunâtre qu'il identifiait comme provenant des carrières de Vaux-sous-Corbie[123]. Plus largement, il existe dans un rayon de 20 km autour de la ville des carrières dont l'exploitation confirmée au Moyen Age aurait pu prolonger leur usage dès l'époque antique[124].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Seules deux activités artisanales sont documentées avec certitude sur le site d'Amiens : la métallurgie et les activités textiles. Par ailleurs, la confusion entre les lieux de production et de vente a dû survenir dans les zones artisanales de surface réduite[125], à moins que les produits n'aient été écoulés ailleurs. Les maisons de type 1 découvertes à la Zac cathédrale, présentaient des façades dont une partie aurait été amovible, révélant l'existence de locaux spécifiquement consacré à la vente. D'autre part, le développement de la construction en un rez-de-chaussée et un étage, postulée dans certaines habitations du Palais des Sports, ne permet pas d'écarter cette éventualité pour les maisons de type 2. Dans leurs états postérieurs au début du IIe siècle, et correspondant toujours à la catégorie 2 de la typologie de plans établie plus avant, elles ne comprennent pas - ou plus - de structures vouées à l'artisanat. Par contre, dans l'une des *domi* urbaines générées par la réunion progressive de plusieurs parcelles (n°3), la zone baptisée par les fouilleurs "3bis", d'une surface équivalente à celle d'une maison de la catégorie 2 de notre typologie, par l'accès direct qu'elle offre au *cardo*, aurait été consacrée en toute hypothèse à des usages commerciaux[126]. Dans la pratique, leur étendue montre qu'elles auraient pu logiquement accueillir des espaces de stockage. La situation est beaucoup moins claire en ce qui concerne la *domus* n°4, où une salle en limite de fouilles présentait un agencement correspondant peut-être à un vide sanitaire destiné à

[121] Des ensembles chauffés agrémentés de bains ont été mis au jour à l'angle de la rue des Trois Cailloux et Robert de Luzarches (VI.4), VASSELLE 1949b, p. 230-239; aux abords de la voie d'Agrippa, sous la nouvelle Faculté de Droit, BUCHEZ/GEMEHL 1997.
[122] ROLAND 1990, p. 3-4.
[123] BAYARD/MASSY 1983, p. 316 (*insula* III.5 ch.9); VASSELLE 1951, p. 166.
[124] *Idem*, p. 152: les auteurs citent d'après Pinsard: "Vaux-sur-Somme, Etinchem, sur la Noye ou la Selle, à la Faloise ou Conty", des exploitations toutes situées en amont de la ville.
[125] AMIENS 2001, p 4. Dans les habitats modestes des fouilles du Boulevard de Belfort, les surfaces bâties des parcelles sont très réduites (160 m2 pour la plus grande maison étudiée). L'étude de ce type d'habitat a montré que la pièce avant cumulait les fonctions artisanales et domestiques.
[126] La seconde hypothèse proposée par les fouilleurs serait celle d'un quartier "servile".

isoler du sol un stock de denrées périssables dont la vente serait intervenue éventuellement dans l'économie de la maison. L'évolution chronologique du quartier implanté dans le secteur marécageux entre l'Avre et la Somme montre en outre une transformation importante de ce dernier dès la première moitié du IIe siècle où les activités artisanales sont abandonnées au profit de la reconstruction totale des bâtiments et leur affectation à de nouvelles fonctions de stockage et de commerce. Le dégagement d'un bâtiment de 75 m2 dont les deux tiers étaient réservés à la conservation des récoltes de céréales (découvertes *in situ*) permet d'envisager son utilité collective, à l'échelle d'un quartier.

D'autres locaux commerciaux fonctionnant semble-t-il, comme des entités autonomes, ont été aperçues en plusieurs endroits de la ville. Caractérisés par un plan répétitif associant au sein d'une même unité deux petites pièces, ces locaux étaient disposés en rangée le long de la voirie[127].

* Métallurgie

Des découvertes essentielles ont été effectuées dans ce domaine grâce aux découvertes de la Zac cathédrale, où s'est concentrée une activité continue principalement tournée vers le travail du fer. Le quartier occupe une position propice à ce genre d'activités polluantes, rejetée en périphérie nord de la ville, dans une zone tourbeuse et marécageuse qui ne fut pas viabilisée directement mais qui bénéficiait des commodités de transport adéquates puisqu'elle longeait immédiatement les voies navigables. Les premiers ateliers s'installent en bordure du fossé limite de la voie d'Agrippa et comportent un équipement simple et classique, sous la forme de foyers circulaires et de bacs de trempe confectionnés à l'aide d'amphores. Vers le milieu du Ier siècle jusqu'à la première moitié du IIe siècle, la nature des activités exercées dans le quartier change: les locaux sont dotés de bacs allongés et planchéiés, destinés à un usage encore indéterminé. Le déplacement éventuel des activités métallurgiques en un autre lieu reste encore à déterminer. D'autres ateliers ont été aussi repérés au Lycée Michelis[128] et surtout à la rue de Noyon, où une forge a fonctionné durant le IIe siècle[129].

* Tissage

Les fouilles des niveaux les plus précoces situés sous la maison 3 du chantier du Palais de Sports[130], dont l'apparition est située dans le premier quart du IIe siècle, laisse entrevoir l'existence, à titre d'hypothèse, de structures en matériaux périssables à vocations commerciale et artisanale. Elles auraient perduré quelques années après la transformation des parcelles voisines accueillant les maisons 1 et 2, et l'une d'entre elles, un fond de cabane, a été associé à un atelier de tisserand, en raison de la découverte d'un ensemble de trous de piquets, dont l'agencement suggèrerait

[127] Rue des Cordeliers, près des thermes de la rue de Beauvais. Cfr GALLIA, 1975, p. 313.
[128] BINET 1996, p. 83: les fouilles du Lycée Michelis, exécutées en 1990 par le même auteur, sont inédites.
[129] MOLIERE 1980, p. 139 : la production de la forge aurait été orientée entre autres, vers la fabrication d'armes.
[130] BINET 1995.

l'emplacement du métier à tisser[131]. Le Lycée Michelis a également livré une occupation où habitat et artisanat se côtoient ; parmi les activités pratiquées se trouvait le tissage.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Le schéma d'évolution du paysage urbain d'Amiens est rythmé par des phases d'incendie communes à un grand nombre de lotissements. Mais seule l'analyse stratigraphique approfondie pratiquée sur les chantiers récents rend compte de la complexité de son développement, en distinguant de multiples phases de reconstructions comprises entre ces repères chronologiques majeurs[132].

La généralisation du bâti est achevée au plus tard vers les années 50 après J.-C. sur l'ensemble de l'assiette urbaine[133]. La pierre représente finalement une part infime de l'architecture privée, qui, usant majoritairement des matériaux périssables, souffre d'un premier incendie à la fin du Ier siècle (vers 80-90 après J.-C. d'après le matériel). On en retrouve les traces dans plusieurs quartiers centraux et périphériques[134], comme le secteur des thermes (rue de Beauvais, rue Lavalard), celui du forum (rue des Jacobins, Square Jules Bocquet et Logis du Roy), celui de la gare routière (rue des Otages, rue de Noyon) et enfin, dans l'environnement de la route de Rouen. On en profite dès lors pour renouveler et surtout pour compléter la parure monumentale publique de la ville : le forum est reconstruit selon un plan plus développé, le quartier de la rue de Beauvais[135] est affecté au complexe des thermes publics. Dans le quartier périphérique de l'Avre, on entreprend la construction d'un entrepôt public.

Le dynamisme des réaménagements touche également le secteur privé, où l'occupation se prolonge sans heurts jusqu'à la fin du IIe siècle au plus tard. Les habitats du Palais des Sports, demeurés intacts, évoluent malgré tout : le remembrement parcellaire assure le développement continu des grandes *domi* de la ville durant les trois premiers siècles, en dépit des risques de destruction. L'arasement volontaire des habitats existants, et leur reconstruction immédiate en utilisant des matériaux plus résistants, tant dans les secteurs périphériques que dans le centre, est le signe de la bonne santé urbanistique et économique d'Amiens.

Vers 125, un second incendie frappe de nouveau le forum et le quartier d'habitat du Palais des Sports. Comme d'autres sites de proximité sont vraisemblablement épargnés, la coïncidence entre les deux foyers n'est pas assurée. Cette occasion est favorable au développement urbanistique qui reprend de plus belle, comme l'illustre l'activité en ces deux endroits.

---

[131] BINET 1994, p. 190. Néanmoins, la publication de 1996 de la Revue du Nord fait mention de l'existence de ces structures légères sans y associer une fonction précise.
[132] On en compta par exemple pas moins de sept à la rue des Otages, tous succédant à un incendie.
[133] A l'exception des lotissements situés en bordure de l'Avre, toutes les occupations urbaines apparaissent au plus tard vers le milieu du Ier siècle. Les fouilles menées dans les zones péri-urbaines comme les rues de Vascosan, Jules-Barni, Gauthier de Rumilly, Dufour (en zone sud et sud-est de la ville) montrent que ces secteurs ne feront jamais l'objet d'une occupation continue.
[134] On ignore tout de la succession chronologique des constructions durant le Haut-Empire, notamment dans le secteur de l'Amphithéâtre, où les recherches se sont limitées, à la place de l'hôtel de ville, aux niveaux du IIIe siècle.
[135] Celui de l'amphithéâtre ?

Le troisième incendie qui touche la ville entre 160 et 180 s'est révélé beaucoup plus dévastateur que les précédents: de nombreux chantiers en ont livré les traces. Le forum est cette fois-ci épargné, mais les thermes de la rue de Beauvais et les habitats situés dans ce quartier, comme dans celui de la gare routière, ne sont pas épargnés. Cet événement met déjà fin à l'occupation domestique en certains endroits de la ville (rue de Noyon, en périphérie est), mais la règle générale veut que l'heure soit de nouveau à la reprise des activités du bâtiment.

Un quatrième incendie forme enfin le dernier jalon chronologique de l'occupation du Haut-Empire à Amiens vers 250. Il touche l'habitat du quartier de l'amphithéâtre et du forum. Les années 250 marquent en réalité le début des abandons, alors que l'occupation perdure dans d'autres quartiers de la ville au plus tard jusqu'à la fin du IIIe siècle.

Seuls les quartiers situés en bordure de la plaine alluviale et au-delà de l'Avre semblent épargnés par ces incendies : l'urbanisation y est effectivement plus tardive et accusera toujours un certain retard ; la nature marécageuse des sédiments naturels et la proximité de l'Avre forment de plus une barrière naturelle contre le feu.



# SAINT-QUENTIN

## *AUGUSTA VIROMANDUORUM ?*

La Légende d'Eusébie : illustration de Marie-Pascale Saison.

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 23 et 24)

Saint-Quentin représente l'entité la plus importante de la Picardie orientale[1], administrant, sur la ligne de démarcation des eaux entre les bassins de la Somme, de l'Escaut et de l'Oise, les régions de Santerre et du Vermandois. La formation géologique de cette partie du plateau picard est peu variée : le socle y est formé de craie blanche, sur laquelle est venue s'accumuler une épaisse couche de limons, d'où émergent quelques collines d'époque tertiaire[2].

La ville s'est développée en bordure de la rive gauche de la Somme, dans un méandre du fleuve juste en aval de sa source, au point de convergence avec une vallée d'importance secondaire traversée par le Grosnard[3]. La cité a ainsi été implantée sur les deux flancs sud et est d'une petite éminence dont la pente, régulière mais accentuée[4], aboutit à un plus large plateau auquel se cantonne la superficie urbanisée de la ville antique[5].

Les transformations du réseau hydrographique de la ville furent très importantes, notamment avec la création, au XVIIe siècle, des fortifications de Vauban reprenant partiellement le tracé de l'enceinte médiévale, et un siècle plus tard, du canal de Saint-Quentin[6]. Si l'on conserve de nombreuses informations au sujet de ces deux grandes phases d'aménagement de la topographie urbaine, on ne peut rien proposer pour les périodes antérieures, faute de sources documentaires. Ainsi, l'existence d'un bras d'eau secondaire, affluent de la Somme et futur canal de Saint-Quentin, n'est assurée que durant la période moderne[7].

L'abondance des sources constitue l'un des attraits du site. Plusieurs résurgences naturelles, aussi bien dans la vallée principale que dans le vallon[8], tout comme le Gronnard, ont contribué à la formation d'une frange fortement marécageuse et non constructible. Un point de franchissement sur la Somme devait permettre le passage de la voie principale de la ville (Cambrai/Soissons).

---

[1] DELATTRE/MERIAUX/WATERLOT 1973, p. 8.
[2] *Idem*, p. 100 et 104, fig. 55.
[3] COLLART 1999, p. 73.
[4] *Idem*, pl. X.
[5] COLLART 1984, p. 248, fig. 2.
[6] *Idem*, pl. IX et X (Evolution du dispositif hydrographique de la ville de Saint-Quentin). L'ensemble des sources connues est figuré sur le plan de la ville des XIVe et XVe siècles, p. 87, fig. 2.
[7] *Idem*, p. 86 et 87, fig. 2, p. 88.
[8] COLLART 1999, p. 73-74 (le « quartier des Fontaines »).

L'abondance et la facilité d'exploitation des ressources hydrographiques locales ont certainement joué un rôle important dans le choix du lieu d'implantation de la ville[9].

La formation pédologique du sous-sol urbain a été approchée à de trop rares reprises pour en fournir une description raisonnée[10]. Les sources de la Somme se trouvent à peine à 12 km de la ville et la vallée est encore assez étroite (500 à 600 m de large). La dénivellation moyenne des flancs de la colline culminant à 100 m d'altitude est fort accusée en bordure de la vallée de la Somme[11].

J.L. Collart[12] distingue trois grands secteurs aux caractéristiques pédologiques différentes, traduisant un paysage naturel varié : en bordure de plateau, le substratum crayeux est recouvert d'une couche de limons[13] dont l'épaisseur régresse au fur et à mesure en direction de la vallée. La craie est ainsi mise à nu à mi-hauteur de la pente, avant d'être supplantée par une poche de dépôts alluvionnaires naturellement présents en fond de vallée.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Les Viromanduens sont cités dans les Commentaires où ils font partie des peuples soumis durant l'année 57 avant J.-C. On assimile traditionnellement l'*oppidum* des Viromanduens à Vermand, un éperon barré occupé à La Tène finale, à 12 km de Saint-Quentin[14].

Parallèlement à ces observations, il convient de souligner qu'aucune occupation gauloise n'a été décelée sur l'emprise de la ville du Haut-Empire à l'heure actuelle[15], ce qui tend à confirmer l'hypothèse d'une fondation ex *nihilo*, comme l'indique son nom : *Augusta*. Cependant, si les témoignages les plus anciens de l'urbanisation de Saint-Quentin dans le périmètre de la ville actuelle (rue Victor Hugo) ne sont pas antérieurs au début du Ier siècle après J.-C.[16], son environnement proche a cependant été occupé de façon ponctuelle dès la période protohistorique, comme le montrent les découvertes récentes du bois de la Choque[17].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

Le rapprochement entre les deux toponymes (Vermand et *Augusta Viromanduorum*), et la situation privilégiée de l'éperon barré sur le réseau routier du nord de la Gaule, en liaison directe avec Beauvais, a conduit à envisager, à titre d'hypothèse, un premier transfert de l'occupation et des compétences administratives de chef-lieu de cité depuis Vermand vers Saint-Quentin avant le

[9] La navigabilité de la Somme à partir de Saint-Quentin n'est pas assurée pour la période antique. *Idem*, p. 74.
[10] COLLART 1984, p. 246.
[11] Selon une pente de 5% (L'altitude varie de 100 m au sommet à 75 m en fond de vallée).
[12] COLLART 1984, p. 246.
[13] *Idem*, p. 247 : fouilles de la rue Voltaire.
[14] COLLART 1994.
[15] *Idem*, p. 249. Des vestiges de La Tène finale jusqu'au Ier siècle après J.-C. ont été décelés à environ un kilomètre du centre ville. Cfr LEMAIRE 1998a.
[16] BEDON/CHEVALLIER/PINON 1982, p. 219 ; MASSY 1983.
[17] LEMAIRE 1998a.

milieu du Ier siècle[18]. Cette hypothèse concorde avec les observations de P. Leman sur le réseau routier, lequel accorde à l'aménagement de la seconde voie de l'Océan passant par Reims, un rôle majeur dans le processus de fondation de la ville[19]. Selon l'expression consacrée à Soissons, Pommiers et Villeneuve-Saint-Germain[20], l'oscillation du site urbain entre Vermand et Saint-Quentin est fortement probable, d'autant que l'occupation de l'*oppidum*, qui disposait d'une infrastructure routière, défensive et religieuse importante, se poursuit jusqu'à l'époque augustéenne, parallèlement à l'émergence du site de plaine. Mais les arguments matériels et chronologiques appuyant cette hypothèse font défaut actuellement.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 24)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. Implantation du réseau viaire

##### * Liaisons routières

L'itinéraire d'Antonin assure l'existence d'un axe principal passant par Saint-Quentin, en direction de Cambrai/Bavay et Soissons/Reims[21]. Il génère sans aucun doute l'un des axes majeurs de la ville, orienté N-O/S-E[22]. Une seconde liaison routière de direction N-E/S-O, ne figurant pas sur les itinéraires, prolongerait le *decumanus maximus* de la ville en direction d'Amiens.

##### * Structure du quadrillage

Peu de chaussées ont été mises au jour actuellement, mais leur disposition témoigne de l'existence probable d'un maillage assez régulier, organisant la superficie urbanisée[23]. Cependant, l'extension de ce réseau orthogonal à l'ensemble du périmètre du Haut-Empire doit être encore vérifiée, de même que sa régularité[24], puisque tous les tronçons de chaussées reconnus sont localisés dans la moitié sud de la ville actuelle.

##### * Organisation des *insula*e

L'organisation des *insula*e et leur découpage parcellaire ne sont pas documentés.

---

[18] COLLART 1999, p. 71-72 ; WILL 1962, p. 94-98. Le statut de Saint-Quentin au Haut-Empire est attesté par une source littéraire antique : Ptolémée, Géographie, II, 9, 6.
[19] COLLART 1984, p. 246.
[20] DEBORD 1984.
[21] *Idem*, p. 245.
[22] Actuelle rue de l'Isle, qui, à partir de la place de l'Hôtel de ville, franchit la Somme par la rue du Général Leclerc. Cette voie routière est branchée sur l'un des *cardines* le plus décalé vers l'est, que J.-L. Collart ne considère pas comme la chaussée principale de la ville. Il signale cependant que la chaussée restera prépondérante dans l'organisation de la ville médiévale. COLLART 1999, p. 74.
[23] Rue de l'Arquebuse (dégagement d'un carrefour de voies antiques). Pour la localisation des tronçons reconnus. *Idem*, pl. X.
[24] COLLART 1984, p. 248 : l'auteur signale que, pour la plupart des voies découvertes, l'orientation et la localisation demeurent imprécises.

b. Extension de la superficie urbanisée

Les fouilles récentes ont permis de reconsidérer l'extension de la ville du Haut-Empire, dont on estimait jadis qu'elle se cantonnait au sud-ouest de la ville actuelle. Les découvertes récentes permettent de penser que la superficie maximale jadis proposée de 60 ha[25] est pratiquement aujourd'hui celle que l'on considère comme l'extension minimale du site urbain (50 ha).

La position des nécropoles, connues par les fouilles anciennes, fixe les limites de la ville. Les découvertes funéraires se sont principalement concentrées dans le secteur nord-ouest à l'emplacement du bastion de Longueville. Ailleurs, c'est la dispersion du matériel antique qui a servi de critère pour limiter son étendue maximale à 80 ha. Ainsi, le développement de la cité vers la vallée de la Somme s'est arrêté en bordure de la zone inondable. L'urbanisation de la rive gauche est donc peu développée, et celle de la rive droite *a priori* inexistante, malgré le passage de la chaussée routière sur le fleuve[26].

c. Chronologie du quadrillage urbain

Les jalons chronologiques de la mise en place de la voirie font totalement défaut.

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucune information n'a été recueillie à ce sujet.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les découvertes récentes ont permis de préciser les caractéristiques techniques des rues de Saint-Quentin. La largeur de façade à façade est évaluée à 9 m, dont 3,5 m étaient réservés à la surface de roulement de la chaussée[27].

* Trottoirs et portiques

La route était pourvue de trottoirs et d'un système de caniveaux de bois[28].

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux de la ville reste totalement méconnu.

[25] *Idem*, p. 248.
[26] *Idem*, p. 251.
[27] COLLART 1999, p. 74. Les dimensions données ne correspondent pas aux dix pieds qui sont renseignés dans le texte.
[28] *Ibidem*.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

La parure monumentale de la ville reste mal documentée. Seule une inscription, découverte sous la collégiale, attesterait de la présence d'un temple[29].

b. Bâtiments privés

La mauvaise conservation des vestiges domestiques mis au jour est la cause principale de l'absence de données sur l'architecture privée du Haut-Empire à Saint-Quentin.

* Techniques de construction

Place de l'Hôtel de ville et rue de l'Arquebuse, les matériaux périssables sont largement employés, contrairement à la pierre. Cependant, l'usage des solins de craie reposant sur des fondations de craie damée[30] est bien attesté dans les constructions domestiques, qui sont pourvues de caves en dur, souvent édifiées en *opus africanum*.

* Plans des habitats

Deux types de plans ont été mis en évidence : les habitats dégagés à l'Hôtel de ville occupent une superficie réduite (6,30 m en façade) et sont séparés par une servitude d'intervalle, organisation très similaire à celle des agglomérations secondaires du Nord de la Gaule. Une *domus* aurait été aussi partiellement reconnue sur le même site.

* Confort de la maison

Les hypocaustes découverts sur le chantier de l'Hôtel de ville témoignent du degré de confort des constructions domestiques de Saint-Quentin. La découverte de mosaïques en d'autres points de la ville laisse supposer l'existence de constructions privées importantes, disséminées dans le tissu urbain[31].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Aucune donnée ne permet de reconnaître les variétés de pierres mises en œuvre ou de préciser leur provenance.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

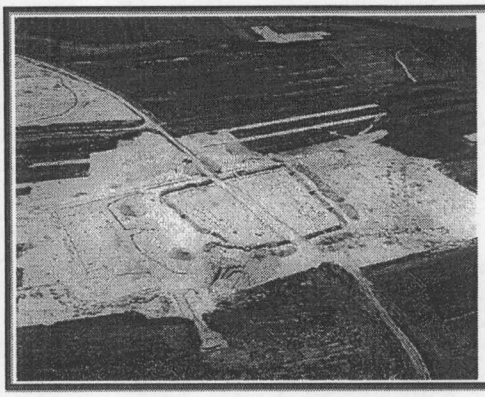
Aucune activité commerciale ou artisanale n'a été relevée à Saint-Quentin à l'heure actuelle.

[29] C.I.L. XIII, 3528 ; COLLART 1984, p. 249 ; COQUELLE 1985b, p. 88-89 : l'auteur signale à juste titre que c'est la cité des viromanduens qui figure sur l'inscription et non le chef-lieu. On ignore le contexte précis de cette trouvaille.
[30] Communication de J.-L. Collart au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002.
[31] COLLART 1999, pl. X.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Les phases chronologiques marquant le développement du chef-lieu durant le Haut-Empire nous échappent totalement. Sur la plupart des chantiers, la datation de l'occupation n'est pas précisée. Les vestiges étudiés à la rue Voltaire et à la rue Victor Hugo[32] attestent cependant d'une continuité d'occupation du Ier au IIIe siècle[33]. C'est à cette date que l'on place l'abandon partiel du site au profit de l'émergence de Vermand, en raison de la désertion des sites d'habitats évoqués précédemment[34].

[32] MASSY 1983.
[33] COLLART 1984, p. 247.
[34] *Idem*, p. 249.



# ARRAS

# *NEMETACUM*

Vue aérienne du camp romain © Inrap 2002 (http://cctausonius.u-bordeaux3.fr/inrap/decouv/arras/arras.html).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 25 et 26)

La région du Pas-de-Calais, qui a accueilli la ville d'Arras, est essentiellement formée par le plateau artésien, peu accidenté et peu vallonné[1], qui sépare à l'est les pays bas flamands et la dépression du Boulonnais, de la vallée de la Somme située à l'ouest. Les collines de l'Artois forment une crête orientée plus ou moins nord-ouest/sud-est, d'altitude croissante entre Cambrai, Arras et Calais. Ce plateau est principalement composé d'un substrat crayeux du sénonien inférieur renfermant des bancs de silex noir, et recouvert d'une épaisse couche de limons quaternaires[2].

La ville d'Arras s'est développée plus précisément dans la haute vallée de la Scarpe, affluent de l'Escaut, à l'endroit où ce fleuve reçoit le Crinchon. Le point de confluence est marqué par une double vallée marécageuse d'une altitude inférieure à 60 m[3], que domine au sud la colline de Baudimont, une éminence s'élevant en une pente douce et régulière jusqu'à une altitude moyenne de 90 m. Ce sont ses flancs sud et est, sur lesquels s'est étendue la ville, qui présentent le replat le plus large et le plus régulier en bordure de la zone inondable[4]. Sur la rive opposée de la Scarpe, le relief s'accentue plus rapidement, à hauteur des faubourgs Sainte-Catherine et Saint-Nicolas.

Aucune étude topographique précise de la ville n'a été menée à ce jour, et les coupes sont souvent dépourvues d'annotations relatives à l'altitude des niveaux rencontrés, ce qui limite fortement la description des conditions topographiques naturelles du site. Deux grandes zones peuvent être déterminées à l'examen d'une simple carte des vestiges archéologiques : le fond de vallée du confluent et les pentes de la colline Baudimont.

La vallée de la Scarpe forme avec celle du Crinchon, plus étroite, une large dépression encaissée dont la nature marécageuse[5] a été mise en évidence à l'occasion de sondages pratiqués en bordure du fleuve principal[6]. Depuis le sommet du promontoire, une dénivellation de 10 m, lente et

[1] JACQUES/JELSKI 1984, p. 114.
[2] BURNAND 1962, p. 410 ; LESTOCQUOY 1944 , p. 21 ; DELMAIRE 1994, p. 53 et JACQUES 1994b, p. 119.
[3] CARMELEZ 1980, p. 24 et JELSKI 1971, p. 60, pl. I (plans cotés avec altitudes).
[4] Dont l'altitude maximale est évaluée à 65 m. Voir HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 263.
[5] Qui s'expliquerait par l'accumulation de dépôts limoneux épais de 3 à 4 m dans la vallée, alors qu'ils atteignent seulement 0,50 m à 1 m sur les pentes de Baudimont (CORNETTE 1960, p. 21).
[6] JELSKI 1971, p. 60, pl. I, et p. 66. D'après CORNETTE 1960, p. 21, l'épaisseur des alluvions dans la vallée du Crinchon atteindrait 3 à 4 m.

régulière, a été constatée en direction du point de confluence[7]. Mais la pente nord-est du site était en réalité vraisemblablement moins prononcée à l'époque antique. Les constructions, qui s'avançaient jusqu'à une distance de 70 m du fond de la vallée dominaient encore de 4 à 5 m le lit du cours d'eau[8], se limitant probablement à la zone inondable aux alentours de la cote 60 du relief actuel. C'est sur le front nord que le plateau présente un abrupt plus marqué dominant la Scarpe[9]. Toute la partie sud et sud-ouest descend en pente très douce et régulière vers le Crinchon[10]. D'après la profondeur des puits, la nappe phréatique devait se situer à 50-55 m d'altitude[11].

L'examen des coupes stratigraphiques montre l'affleurement sur la colline de Baudimont du substrat géologique naturel à moins de 2 m des niveaux romains[12]. D'autres indices, comme la découverte de nombreux puits d'alimentation en eau creusés directement dans la craie et de multiples galeries d'extraction de ce matériau, dès l'époque augustéenne, trahissent la faible épaisseur des limons sur le site primitif[13].

Il est nécessaire également de souligner qu'il n'existe pratiquement aucune information sur le tracé primitif des cours d'eau qui encadrent la ville d'Arras, faute d'opérations archéologiques. La première qui fut pratiquée sur la Scarpe a révélé l'importance des variations du lit du fleuve durant l'Antiquité[14]. Un niveau d'époque romaine a été observé sous un mètre de sables tourbeux, indiquant qu'une activité fluviatile s'exerça en tout cas sur ce bras, comme il fut relevé à Vitry-en-Artois[15]. Un autre sondage, effectué au nord de la ville, a permis d'observer des aménagements en bordure de remblais d'une nature identique, suggérant peut-être l'emplacement des berges romaines du fleuve à proximité[16]. Par ailleurs, aucun argument archéologique ne vient confirmer l'existence d'un passage à gué au point de confluence, pourtant évoqué à plusieurs reprises[17].

Le Crinchon a également subi de profondes modifications sur le plan morphologique[18], comme le montre le sauvetage urgent mené ces dernières années au Val Saint-Etienne sur l'un de ses anciens bras[19]. Le développement de la ville dans cette vallée, les travaux de fortification et la construction de la citadelle à l'époque de Vauban, ont eux-mêmes gommé du paysage le tracé ancien du

---

[7] JACQUES/JELSKI 1984, p. 117, fig. 4, à comparer avec la stratigraphie de la rue de la Croix de Grès, p. 120, fig. 8, coupe BB'.
[8] L'altitude du site de Baudimont (à l'endroit du sanctuaire germanique) est de 72 m, les fouilles du commissariat central, rue de la Croix-de-Grès sont cotées à 69 m, et celles menées en direction de la voie Notre-Dame-de-Lorette, à 67,5 m.
[9] JELSKI 1971-1975, p. 60, pl. I.
[10] La carrière fouillée à l'emplacement de l'hôtel du Conseil Général est remblayée à une altitude voisinant les 58 m, tandis que, non loin, place de la Préfecture (bâtiment paléochrétien), le niveau antique est de 67,5 m en moyenne. On ne dispose pas d'information pour la partie occidentale du site, correspondant au sommet du plateau.
[11] JACQUES 2000, p. 20.
[12] JACQUES/TUFFREAU-LIBRE/BELOT 1986, p. 80, fig. 4 et p. 82.
[13] BURNAND 1962.
[14] JELSKI 1971, p. 66 (point n° 13 de la carte figurant p. 60, pl. I).
[15] JELSKI 1968.
[16] *Idem*, p. 66-67. Il s'agit du site n° 12 de la carte, p. 67, pl. III, n° 7. Ces remarques supposent-elles donc un déplacement possible du lit de la Scarpe, coulant plus au sud de son tracé actuel ?
[17] JACQUES 1994b, p. 119.
[18] Voir LEDUQUE 1966, p. 46, au sujet des « Fossez de Bourryane », qui « formant l'un des bras du Crinchon, séparaient la « ville » de la « cité » ». Voir également le plan de la ville d'Arras, publié p. 43. CORNETTE 1960, p. 13 : l'auteur évoque le fossé Burien, canal de décharge de la ville actuelle, qui est situé sous les rues de Châteaudun et de Turenne.
[19] JACQUES 1992c, p.40.

Crinchon et des ruisseaux qui l'alimentaient[20]. La morphologie du réseau hydrographique de l'affluent de la Scarpe, héritée du Moyen-Age, est relativement bien connue, mais aucune intervention n'a permis à ce jour de vérifier sa concordance avec le tracé antique[21].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Le passé « indigène » de la ville d'Arras a suscité de nombreuses hypothèses s'appuyant sur les événements historiques commentés par César[22], notamment en ce qui concerne l'identification du site avec *Nemetocenna*, dont la nature et la localisation demeurent toujours énigmatiques, ainsi qu'avec un camp d'hiver implanté en cet endroit dans les années 51-50 avant J.-C. Les éléments militaires ne sont pas uniquement évoqués pour la période de la conquête, mais également pour les origines mêmes du chef-lieu, à l'image d'Amiens ou de Tongres.

L'archéologie fournit quelques données sur le site même d'Arras durant la période laténienne[23]. Cependant, de nombreux auteurs soulignent, avec raison, l'importance de l'occupation de la région durant cette période[24], les conditions topographiques favorables à l'installation de tels établissements au point de confluence, et l'assimilation romaine du toponyme en « *Nemetacum-Nemetocenna* ». Cette dernière coïncidence n'est d'ailleurs pas assurée, le lieu-dit mentionné par César pouvant très bien correspondre à l'*oppidum* d'Etrun au lieu-dit La Cité à Duisans, plutôt qu'au site d'Arras[25].

Pratiquement aucun chantier urbain n'a livré à l'heure actuelle de vestiges immobiliers de tradition gauloise[26] témoignant de l'existence d'une bourgade celtique à l'emplacement de la ville[27]. C'est en périphérie occidentale du tissu urbain que les découvertes, à la fois indigènes et romaines précoces, ont été effectuées. Ainsi, juste en bordure nord-ouest, le lieu-dit « les Bonnettes » a fait l'objet d'une occupation très dense depuis La Tène, dont la fréquentation est assurée jusqu'à l'époque augustéenne[28]. Le long de la route menant à Amiens, une autre occupation laténienne,

---

[20] LESTOCQUOY 1944 : l'auteur illustre l'évolution du développement de la ville, à partir de l'époque carolingienne, sous forme de planches comparatives (notamment la planche III, plan d'Arras avant le XVIIe siècle). La confluence du Crinchon avec le ruisseau Saint-Fiacre et celui des Hautes Fontaines s'effectuait en aval de la citadelle, approximativement à l'emplacement du quartier de la Basse-Ville créé au XVIIIe siècle. La rue des Teinturiers, en bordure de la cathédrale Saint-Vaast, reprend le tracé du cours principal du Crinchon, qui se prolonge au nord par un réseau de rues au nom évocateur (rue du Crinchon, place et rue de l'Ancien Rivage, place aux Foulons, etc...). Ce plan est identique (mais plus précis) à celui publié par LEDUQUE 1966, auquel nous renvoyions précédemment à la note 9. CORNETTE 1960, p. 12-13 : l'auteur retrace avec précision la succession des rues correspondant au tracé des différents bras du Crinchon dans le quartier des Basses-Rues.

[21] La représentation du tracé des deux cours d'eau sur toutes les cartes archéologiques est donc hypothétique.

[22] B.G., VIII, c. 46 et 52.

[23] JACQUES/ROSSIGNOL/HILARION 1998.

[24] Nous renverrons simplement pour information et bibliographie afférente à JACQUES 2000, p. 7 ; JACQUES/ROSSIGNOL 1991 ; JACQUES/ROSSIGNOL 1995 ; HURTRELLE/JACQUES 1986. Les quelques trouvailles de monnaies celtiques signalées dans GRICOURT 1986a , p. 31-35, proviennent de contextes au plus tôt augustéens, et ne peuvent donc être retenues comme les critères datants d'une fréquentation des lieux à l'époque indigène.

[25] JACQUES/JELSKI 1984, p. 115, fig. 3.

[26] JELSKI 1950-1970, p. 425-426 : l'auteur aurait mis au jour une cabane gauloise, mais la localisation de la trouvaille n'est pas mentionnée.

[27] Quelques structures latériennes (silos et fosses) ont été rencontrées néanmoins aux abords de la ville, rue Braque, dans le faubourg d'Amiens, et près de la rue Copernic, plus au nord. Voir JACQUES 1994, p. 127-128 (notices 2 et 4) ; JESLKI 1971, p. 62 ; JACQUES/LEMAN-DELERIVE 1979.

[28] JACQUES 1993a, p. 42 ; 1993b, p. 43, et route de Saint-Pol : JELSKI 1971, p. 60-62.

plus ancienne, a également été relevée[29]. Enfin, les indices d'une présence romaine très précoce aux abords du site ont été relevés sur le sommet du plateau : rue Léon Foucault, six fours ont été dégagés. L'étude du matériel a permis de situer leur période de fonctionnement entre 40 et 20 avant J.-C.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les premiers vestiges d'une occupation domestique sur le site remontent à la période augustéenne, au plus tôt dans les deux dernières décennies avant J.-C.[30]. Il s'agit essentiellement de structures excavées interprétées comme des puits d'extraction de craie[31], d'habitat mal conservés et de fosses dépotoirs. Les traces les plus anciennes ont été rencontrées d'une part sur la voie Notre-Dame de Lorette[32], et surtout au long de la rue Baudimont[33], l'un des axes principaux de la ville. Les deux sites forment un ensemble localisé en partie nord et ouest de la colline de Baudimont, en limite des terres inondables du point de confluence. Ils témoignent, dès cette époque, d'activités artisanales et métallurgiques associées à un habitat sur poteaux et sablières basses[34], accompagné lui-même d'installations annexes, telles des silos. La succession stratigraphique révèle un nombre important de transformations de l'espace habité avant le milieu du Ier siècle. Tout comme à Amiens, le site est caractérisé par la découverte de mobilier à caractère militaire dans un contexte d'habitat civil, dont la chronologie est équivalente sur les deux sites[35].

### 3.2. Extension du noyau primitif

A. Jacques a proposé un schéma d'extension du noyau augustéen centré sur le chantier de la rue Baudimont[36], et dont les limites étaient clairement définies par la présence des points d'extraction de carrière, considérés comme périphériques[37]. L'éloignement relatif des lieux de découverte, et l'absence de niveaux augustéens sur des sites qui ont pourtant révélé une occupation tibérienne[38],

[29] Rue Braque et boulevard Kennedy, LEMAN 1981a.
[30] JACQUES 1997c, JACQUES 1999.
[31] Rue de la Fraternité, boulevard Besnier, boulevard de la Liberté, rue des Bouchers de Cité.
[32] LEMAN 1983a, p. 225 ; JACQUES 1983.
[33] JACQUES/HOSDEZ 1197, p. 66-67 : il s'agit de la phase Ia du site de Baudimont. Le mobilier céramique contemporain de l'occupation permet de la placer dans les dernières années du Ier siècle avant J.-C..
[34] JACQUES 1983, p. 16.
[35] La quantité de sigillée arétine recueillie sur le site est faible: seules les fouilles du chantier du Commissariat central, rue de la Croix-de-Grès, en ont livré quelques exemples (JELSKI 1971, p. 64, site 9 et note 11). Ce type de découverte semble par ailleurs absent du site de la rue Baudimont, qui recèle pourtant les restes d'une occupation militaire précoce. Aucun inventaire de ce type de matériel n'a été réalisé à l'heure actuelle. Communication de A. Jacques au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: découverte à quelques kilomètres de la ville d'un camp militaire de 25 ha contemporain de l'occupation urbaine.
[36] Les chantiers ayant livré une couche d'occupation augustéenne bien individualisée stratigraphiquement, sont les points 11 et 14 (rue de Baudimont), 33 (rue Notre-Dame de Lorette) de la carte de répartition des trouvailles en milieu urbain (JACQUES 1994, p. 127, fig. 33).
[37] JACQUES 1994b, p. 120-121. L'extension du noyau urbain serait comprise entre le rond-point et la rue Baudimont, les rues A. Halette et Maître-Adam, sur une superficie de 2,5 ha.
[38] JACQUES 1994, p. 131 (site 31, près du rond-point Baudimont) et 156 (clinique Bon-Secours, place de la Préfecture).

lui confèrent l'image d'un habitat peu dense et dispersé[39], difficilement assimilable, en l'état actuel de la recherche, à une bourgade organisée au sens strict du terme.

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les éléments de datation des périodes précoces ont été peu étudiés à l'heure actuelle. Deux ensembles urbains très anciens se dessinent : celui du chantier du commissariat, en raison de la découverte de sigillées arétines et de céramique indigène précoces, et celui de la rue Baudimont. Dans les deux cas, le matériel fut associé à des structures domestiques.

La chronologie de fondation proposée est comprise sur les deux dernières décennies avant J.-C., à l'instar des découvertes similaires effectuées à Amiens. Une distinction a été cependant établie entre les deux chantiers évoqués précédemment, sur base des équipements militaires qui focalisent les origines du site sur la rue Baudimont. Cette présence militaire s'achève d'ailleurs avec la phase Ia du chantier (milieu du Ier siècle)[40]. La relation entre cette occupation et l'activité artisanale enregistrée au sommet du plateau n'a jamais été évoquée.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 26)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Les données actuelles demeurent insuffisantes pour mesurer l'importance des travaux d'aménagement de la topographie du site d'Arras, qui elle-même, demeure imprécise. Quelques sites indiquent cependant un léger remaniement de la topographie. Boulevard de la Liberté, un nivellement intervient ainsi préalablement à l'empierrement du réseau viaire[41]. Par ailleurs, la faible profondeur du substrat crayeux assurait sans problème la stabilité des constructions. Les travaux les plus conséquents ont porté sur le remblaiement, au milieu du Ier siècle, des dépressions et des puits destinés aux activités précoces d'extraction de la craie.

#### a. Implantation du réseau viaire

##### * Liaisons routières

Les destinations routières au départ d'Arras nous sont bien attestées par les différents itinéraires antiques[42]. La ville s'est développée autour d'un carrefour dont la principale chaussée relie le chef-lieu des Atrébates à Amiens. L'habitat s'est implanté le long de cet axe et de son croisement avec les chaussées reliant la cité d'une part au littoral, en passant par Thérouanne et Boulogne, et d'autre part à Cambrai. Le prolongement de la voie d'Amiens, décalé vers l'est, reliait Arras à Tournai.

---

[39] Les premières voies du réseau urbain apparaissent à une date postérieure à l'époque augustéenne.
[40] JACQUES 1997d, p. 67 ; JACQUES 2000, p. 14 : A. Jacques attribue à cette présence militaire un rôle analogue à celui qui fut proposé pour les découvertes amiénoises, à savoir la permanence d'un poste de garde assurant le contrôle des grandes liaisons routières du nord de la Gaule.
[41] JELSKI 1980, p. 836-837.
[42] *Idem*, p. 119 et 121, fig. 30.

Le tracé de ces grandes voies routières à l'approche de la ville, bien que méconnu en grande partie[43], la dessert manifestement dans quatre directions, dont trois (à l'exception de la voie d'Amiens) franchissent la vallée. Leur configuration détermine naturellement les *cardo* et *decumanus maximi* de l'espace urbain et leur point de rencontre correspond à l'extension présumée du noyau précoce de la ville.

* Structure du quadrillage

Le réseau urbain d'Arras a fait l'objet, à ce jour, d'une seule réflexion critique[44]. Le report des différents tronçons de voirie dégagés n'autorisait pas, jusqu'il y a peu, une restitution fiable du quadrillage sur l'emprise globale de l'espace urbain[45]. En effet, différents indices témoignaient d'un processus d'urbanisation complexe, tant sur le plan morphologique que chronologique, difficilement compatible avec le schéma théorique d'un quadrillage parfaitement régulier implanté sur l'ensemble de la ville. Toutefois, le croisement des voies Amiens-Cambrai semble bien avoir généré un découpage régulier en *insulae* rectangulaires, mais dont l'étendue reste difficilement appréciable, en dépit des propositions de maillage déjà effectuées[46]. Cette remarque est surtout valable pour la partie est de la ville, en fonction des tronçons de voirie dégagés à la clinique Bon-Secours, et qui, aux abords de la voie de Cambrai[47], forment un carrefour en patte d'oie aux orientations divergentes. La comparaison de cette hypothèse avec celle récemment formulée dans le périmètre du *castrum* du Bas-Empire, ou avec la découverte de voies superposées au tracé légèrement décalé sous le commissariat, boulevard de la Liberté[48], atteste de modifications importantes survenues sur certaines parties du quadrillage urbain[49].

La liaison effective du quadrillage urbain avec les chaussées routières doit être encore précisée. Les points de découverte des chaussées urbaines du Haut-Empire se concentrent dans l'espace délimité par la rue de la Croix de Grès et la rue Notre-Dame de Lorette au nord, le boulevard Georges Besnier à l'ouest, et au sud, par la place de la Préfecture et la rue d'Amiens. Or c'est en périphérie de l'espace urbain que les modifications du réseau sont les plus flagrantes, bien qu'elles touchent également le quartier central de Baudimont à une date plus tardive. La désaffectation de certaines chaussées au nord de la ville intervient dès le milieu du Ier siècle[50], alors qu'au sud, les fouilles de la clinique Bon-Secours mettent en évidence la prolongation d'une voie du réseau. Par conséquent,

[43] JESLKI 1970. Voir en particulier la planche I, p. 135 ; JACQUES 1994, p. 121, fig. 30, et p. 145, notice 24.
[44] JACQUES/JELSKI 1984, p. 119-120.
[45] L'article consacré à l'inventaire partiel des découvertes de tronçons de rues est : JELSKI 1971 (trouvailles localisées sur la planche 1, p. 61). Sur les quinze tronçons dégagés jusqu'en 1994, seuls quatre déterminent le prolongement de deux rues différentes.
[46] *Idem*, p. 117.
[47] JESLKI 1970, p. 135-138.
[48] JELSKI 1971, p. 64, point 9.
[49] JACQUES 2000, p. 64.
[50] JACQUES/JELSKI 1984, p. 119-120.

les dimensions des *insula*e proposées demeurent à ce jour théoriques[51], en l'absence de la réalisation d'une carte archéologique précise de l'ensemble du site.

* Organisation des *insulae*

Accès

L'étendue sur plus de deux hectares des fouilles du quartier de Baudimont jusqu'au boulevard Besnier, a offert l'occasion d'approcher pour la première fois l'organisation riveraine d'un îlot du quadrillage urbain. Les maisons, disposées en rang le long de la voirie, s'organisent par groupes de deux unités que sépare à chaque fois une desserte[52].

Parcellaire

L'agencement des constructions sur le site de Baudimont traduit bien le découpage parcellaire précédant l'attribution des terrains. Les groupes de bâtiments occupent une largeur en façade de 9 à 11 m[53]. La longueur des parcelles reste difficile à préciser en l'absence de fouilles menées plus à l'intérieur de l'*insula*.

b. Extension de la superficie urbanisée

L'évaluation de l'extension de la ville d'Arras repose sur le recoupement des informations liées non seulement à l'étude des nécropoles en périphérie de l'espace urbain[54], mais aussi à la localisation des gisements carriers exploités au Haut-Empire, et à l'existence de décharges contemporaines[55]. De nombreuses concentrations ponctuelles de sépultures ont été naturellement relevées en bordure des grandes chaussées routières ; néanmoins, leur dispersion ne permet pas de déterminer avec précision leur superficie, et les données chronologiques font largement défaut. Leur période de fonctionnement, souvent postérieure au IIe siècle, a été mise en relation avec une rétraction de l'espace urbain survenue après une période de troubles. Quoi qu'il en soit, leur mode d'implantation demeure tout de même significatif, à plus forte raison s'il s'agit d'une zone bâtie antérieurement. Ces différentes occupations circonscrivent un espace urbanisé développé, selon les estimations provisoires, sur une quarantaine d'hectares.

---

[51] Plusieurs valeurs différentes ont d'ailleurs été proposées : on supposait au départ que les *insula*e étaient carrées et mesuraient 70 m de côté (calculés à partir des entraxes) (JACQUES/JELSKI 1984, p. 119) ; l'avancement des recherches a conduit à reconsidérer ces valeurs et à postuler l'existence d'îlots rectangulaires cette fois, mesurant 50 m par 100 m (JACQUES 1994, p. 120 ; alors que les figures 28 et 29, p. 118 et 119, sont issues de la publication de 1984, mentionnée précédemment). La nouvelle évaluation de la forme et des dimensions des îlots n'est pas argumentée ; il faut supposer que ce sont les fouilles du quartier de Baudimont qui ont motivé cette nouvelle restitution du quadrillage urbain (comme en témoigne le plan d'ensemble publié dans JACQUES 1994, p. 134). La publication la plus récente (JACQUES 2000, p. 65) reprend ces données et figure la restitution du quadrillage urbain à l'intérieur du *castrum* par des *insula*e de forme rectangulaire, dont certaines présentent manifestement des dimensions irrégulières.

[52] JACQUES 1994, p. 132, fig. 37 ; BELLANGER 1947 ; HEURGON 1947a ; HEURGON 1951c.

[53] En comptant une unité double et la desserte qui l'accompagne, on obtient une valeur proche de 40 pieds romains par parcelle, soit le tiers d'un *actus*.

[54] JACQUES/JELSKI 1984, p. 132-136.

[55] Communication de A. Jacques au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: la nature du site offrait peu de possibilités d'extension de l'occupation urbaine.

C'est vers le nord que les zones funéraires les plus anciennes ont été implantées le long des voies menant à Tournai et Thérouanne (quartiers Saint-Nicolas et Sainte-Catherine) ; situées au-delà du confluent, elles ne jouent *a priori* aucun rôle dans le calcul de la surface urbanisée[56]. En revanche, côté plateau, la mise au jour de structures susceptibles d'appartenir à un quai au nord-est[57], illustrerait l'extension de la ville en bordure de la Scarpe[58], couplée avec les traces d'urbanisation qui s'étendent jusque sous la rue de la Croix de Grès[59].

Une carrière de pierre à ciel ouvert exploitée depuis le Ier siècle[60], et reconvertie à partir du IIIe siècle en décharge, matérialisée par des épandages le long du versant de la vallée du Crinchon[61], forme la limite sud-est de la ville[62]. Toujours au sud, la découverte d'un édifice thermal du Bas-Empire, place de la Préfecture, constitue un indice supplémentaire à la définition de l'espace urbain dans ce secteur[63], où ont été également observés un carrefour de voirie en patte d'oie et un gisement mis en exploitation juste en bordure du fossé du *castrum* du Bas-Empire.

c. Chronologie du quadrillage urbain

Sur les quelques tronçons dégagés jusqu'en 1994, la moitié d'entre eux n'ont livré aucune datation fiable et précise. On peut estimer que les autres ont été mis en place au plus tôt à l'époque augustéenne, au plus tard, vers le milieu du Ier siècle. On ne peut encore fournir aucune chronologique précise sur la mise en place du quadrillage urbain en définitive : les datations oscillent entre la dernière dizaine d'années avant J.-C. (quartier Baudimont)[64], et les années 40' après J.-C.

Les indices les plus précoces liés à l'établissement du quadrillage urbain proviennent donc des chantiers situés au nord de l'agglomération[65], en bordure de la zone inondable, et en liaison avec l'occupation augusto-tibérienne étendue aux alentours de la rue Baudimont. En l'absence de témoins datants inclus dans la structure même des chaussées, leur chronologie est déduite de la relation stratigraphique par rapport aux habitats riverains ou aux remblais ultérieurs[66]. Leur filiation

[56] Ces nécropoles sont relativement éloignées de l'espace urbain du confluent (à 700 m au minimum des berges du fleuve); aucune intervention archéologique n'a été pratiquée entre ces secteurs funéraires les plus anciens, dont l'extension est inconnue, et la Scarpe, dont le tracé antique n'a fait l'objet d'aucune recherche à l'heure actuelle. Or les points de franchissement des cours d'eau donnent fréquemment naissance à des occupations péri-urbaines.
[57] JELSKI 1971, p. 66, notice 12.
[58] JACQUES/JELSKI 1984, p. 133 : les auteurs renvoient à la découverte isolée d'un cippe le long de la voie du Ier siècle, qu'ils assimilent à une offrande ou une sépulture (Sainte-Catherine III). Dans la publication de JELSKI 1971 citée à la note précédente, il ne s'agit pas d'un cippe mais d'un cyste. L'identification et la datation de ces objets restent manifestement sujette à caution.
[59] PIETRI 1973a, P. 315-316 ; JELSKI/THOEN 1974.
[60] JACQUES 1994, p. 157, notice 52, sous l'Hôtel du Conseil général.
[61] LEMAN 1979a, p. 284-285 ; JELSKI 1971, p. 62, notice 5.
[62] JELSKI 1970.
[63] JACQUES 2000, p. 77-84.
[64] JACQUES 1997c.
[65] Rue Notre-Dame de Lorette, sous le commissariat et rue Baudimont (JELSKI 1980, p. 838-841 ; JACQUES 1997, p. 67). Sous le commissariat, deux rues superposées ont été mises en évidence : elles se différencient sur le plan chronologique, de l'orientation et de la composition. La plus ancienne est en relation avec les habitats de la phase I du site, implantés sur une carrière remblayée au règne d'Auguste. Un autre carrefour de rues daté de la même période a été rencontré lors des fouilles de la rue Notre-Dame de Lorette. Rue Baudimont, des vestiges de voirie appartenant vraisemblablement au règne d'Auguste (phase Ia) ont été également mis au jour.
[66] JACQUES 1997d, p. 67 ; JELSKI 1980, p. 841.

avec la forme empierrée du quadrillage, datée de l'époque Tibère-Claude, est assurée, mais l'on observe de légères variations dans l'orientation des tronçons superposés. Le développement du tissu urbain a par ailleurs entraîné des modifications du tracé initial du quadrillage [67].

4.2. Exploitation des ressources locales

a. Localisation des points d'extraction

L'exploitation de la pierre est bien documentée à Arras depuis les origines de la ville. En effet, de nombreux points d'extraction disséminés en périphérie du noyau urbain primitif, constituent d'ailleurs l'un des critères permettant d'en cerner les limites, comme nous l'avons souligné[68]. Les sites d'extraction se présentent généralement sous la forme de puits ou de galeries pour la période précoce, parfois même, de carrière à ciel ouvert[69].

b. Chronologie d'exploitation

Leur exploitation, en cours dès la première moitié du Ier siècle, sera abandonnée ensuite au profit de l'extension de l'habitat et de la voirie, causant par leur remblaiement, quelques problèmes de stabilisation des structures ultérieures[70]. L'usage de la craie dans la construction sera tellement répandu qu'un gisement sera maintenu et exploité en bordure sud-est de l'espace urbanisé durant tout le Haut-Empire[71].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

L'existence de voies en terre durant l'époque augustéenne repose sur une argumentation insuffisamment étayée[72]. La technique de construction des rues empierrées est en revanche relativement bien connue : le matériau le plus couramment utilisé est la craie, extraite facilement du substrat en place. L'aménagement des chaussées est réalisé avec beaucoup de soin : le terrain est creusé jusqu'à atteindre la craie naturelle sous-jacente[73], et leur structure renforcée dans la traversée de zones instables de remblais. Le fond de l'excavation est rempli d'une couche de sable mêlée parfois à des fragments de silex, formant un radier destiné à stabiliser les matériaux de la

---

[67] JELSKI 1971, p. 66, n°12.
[68] Rue de la Fraternité, Boulevard G. Besnier, Boulevard de la Liberté, rue des Bouchers de Cité. Cfr JACQUES 1983, p. 24, chantier F 82, et p. 27, chantier E 82; JACQUES 1994, p. 147, notice 27, et p. 118, fig. 28a.
[69] BEDON 2001, p. 85: l'auteur signale que les galeries appelées les Boves, dont l'exploitation attestée à l'époque médiévale, pourrait remonter à l'époque antique, ainsi que l'usage du calcaire de Vimy.
[70] JELSKI 1980, p. 838-841 : sous le commissariat central, boulevard de la Liberté. Cette carrière sera très vite remblayée, dès l'époque augustéenne vraisemblablement.
[71] JACQUES 1991c (Centre hospitalier) ; HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 264 et 275, sous l'Hôtel du Département : carrière de pierre mise en exploitation de la fin du Ier siècle jusqu'au IIIe siècle, avant d'être reconvertie en nécropole, alors que dans JACQUES 1992b, la même carrière n'est exploitée qu'au Bas-Empire ; BURNAND 1962.
[72] Idem, p. 841 et suivantes : l'auteur suppose simplement leur existence sous le ballast des chaussées empierrées. Dans une publication ultérieure (JACQUES/JELSKI 1984, p. 119), les auteurs avancent l'hypothèse que les chemins en terre auraient été surcreusés au moment de leur aménagement en dur.
[73] Sur le chantier du commissariat central, boulevard de la Liberté, le niveau de préparation des rues est matérialisé par le creusement d'un fossé central comblé à l'aide de sable vert et de silex. Voir JELSKI 1971, p. 70.

surface de roulement, constituée elle-même de moellons de craie compactée ou de calcaire damé[74]. Les recharges atteignent jusqu'à 2,50 m de hauteur[75], et sont généralement entrecoupées de lit d'argile préparant la nouvelle surface de circulation[76]. Leur largeur varie entre 3,20 et 5,50 m sans compter leur infrastructure (trottoir, portiques, égouts). La surface de roulement n'est pas systématiquement bombée.

* Trottoirs et portiques

Les tronçons de rue mis au jour témoignent de la variété des aménagements de la voirie antique sur le site d'Arras. L'équipement des chaussées principales de la ville reste inconnu, mais celui du réseau secondaire est un peu mieux documenté. Seuls les bâtiments fouillés au boulevard Besnier[77] disposent d'un portique en façade donnant sur la voie d'Amiens. Rue Notre-Dame de Lorette, un bâtiment privé est construit en retrait de la route[78].

La rareté de ce genre de découverte est d'ailleurs assez frappante : l'aménagement en dur du réseau viaire urbain s'est fréquemment accompagné de l'adjonction directe d'égouts et de trottoirs le long de la chaussée. Mais les premières constructions riveraines semblent dépourvues la plupart du temps de portiques.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

On ne connaît pas d'aqueduc à la ville antique d'Arras ; l'essentiel des découvertes ont trait au système d'adduction et d'évacuation des eaux, en particulier, bien entendu, celui du réseau viaire.

* Réseau d'adduction

A. Jacques signale l'existence d'un réseau d'adduction au tracé parallèle à celui des rues[79]. Créé à la fin du Ier siècle, sa période de fonctionnement se serait étalée sur les trois suivants[80]. Les canalisations, construites en bois, étaient reliées par des frettes métalliques[81].

* Evacuation des eaux

Le creusement des égouts complète la construction des premières voies en dur[82], voire celui des rues en terre[83], mais leur présence aux abords de la chaussée, tout comme celle des portiques, n'est

---

[74] *Idem*, p. 838-841.
[75] Les comptes-rendus ne signalent pas d'importante modification dans la technique de construction des différentes recharges. Leur nombre ne correspond pas forcément à celui des reconstructions de l'habitat riverain. JACQUES 1991d : onze recharges ont été enregistrées, toutes réalisées avec des matériaux similaires.
[76] JELSKI 1971, p. 70.
[77] HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 263 ; JACQUES 1994, p. 132, fig. 37 ; voir également le plan actualisé du *castrum* dans JACQUES 2000, p. 64 : la reconnaissance du mur de façade du *macellum* montre que ce dernier longeait directement la chaussée.
[78] JACQUES 1983, p. 18-19 et fig. 2.
[79] JACQUES 2000, p. 20. Communication de A. Jacques au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: certaines rues étaient doublées d'un réseau d'adduction d'eau sous pression matérialisé par des canalisations en bois assemblées à l'aide de frettes dès le milieu du Ier siècle.
[80] JACQUES 1988.
[81] JACQUES 1994b, p. 121 (le texte de JACQUES 2000 est en grande partie inspiré de la publication du C.A.G.).
[82] JELSKI 1980, p. 834-835 (chantier du commissariat central).
[83] Idem, p. 839.

pas systématique. Ils se présentent sous la forme de simples fossés dont les parois sont dépourvues d'aménagement, ou sont protégées par des coffrages de bois[84].

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

La parure monumentale de la ville du Haut-Empire demeure pratiquement inconnue, alors que les fouilles ont révélé plusieurs structures publiques tardives à l'intérieur du *castrum*[85]. Toutefois, une construction monumentale apparaît avec certitude vers la fin de cette période[86]: il s'agit d'un *macellum* implanté au cœur de la ville antique, dans le quartier de Baudimont.

a. Bâtiments publics

* Forum

Le forum n'a pas encore été reconnu formellement, mais des propositions de localisation ont bien été publiées, sur base de la découverte de tronçons appartenant à une puissante maçonnerie[87]. L'emplacement de ces vestiges cadre cependant assez mal avec la localisation habituelle de ce genre de monument.

* un *macellum* ?

Les fouilles de « Baudimont IV » ont conduit à l'exploration partielle d'un bâtiment dont l'envergure (21 x 60 m), et le soin apporté à sa construction ne laisse planer aucun doute sur son caractère public[88]. L'édifice occupe tout le front ouest d'une *insula* du centre ville voisinant le *cardo maximus*[89]. L'ensemble repose sur un radier de fondation continu en grès, supportant les puissantes élévations de la construction (1,20 m d'épaisseur), édifiées dans le même matériau. Plusieurs états de constructions ont été individualisés ; dans le premier, datant du début du IIe siècle, l'édifice comportait trois salles bétonnées, dont deux disposaient d'un revêtement de carreaux de terre cuite. Le troisième local se distingue des autres sur le plan architectural par l'aménagement, aux quatre coins, de bassins peu profonds ornés d'une mosaïque[90]. L'élévation interne était ornementée de lambris de marbre et d'enduits peints. Une quatrième pièce, décorée également de mosaïque, témoigne d'une extension importante de la construction, condamnant la surface de circulation d'une voie secondaire du réseau. Dès le premier état, une galerie en protégeait les longs côtés, lui conférant ainsi une allure basilicale. La fonction de la construction est incertaine ; son plan et le

[84] Communication de A. Jacques au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: A. Jacques confirme la découverte d'un égout collecteur qui rejetait les effluves dans les fossés creusés pour assainir la zone marécageuse (localisation non communiquée).
[85] JACQUES 2000, p. 26.
[86] Le sanctuaire d'Attis et de Cybèle est décrit dans la partie réservée à l'urbanisme du Bas-Empire, étant donné que la chronologie issue du matériel ne permet pas de le faire remonter plus haut que le milieu du IIIe siècle.
[87] DEROLEZ 1960, p. 509 ; JACQUES/JELSKI 1984, p. 121. L'information est reprise au point 8 de la carte de répartition des trouvailles dans la C.A.G.
[88] JACQUES 1994, p. 142-143, notice 17.
[89] JACQUES 2000, p. 64.
[90] RAVERA 1986.

matériel retrouvé *in situ* (déchets de boucherie) suggèrent le rôle d'un marché couvert ou *macellum* ; cependant, l'assimilation du bâtiment à une *basilica vestiaria* n'est pas écartée[91].

* Thermes

Terninck signale, près de la rue de la Fraternité, les restes d'un bâtiment en dur comprenant des salles chauffées sur hypocaustes, qu'il identifie comme un complexe thermal public, mais l'information n'a jamais été confirmée[92], le plan même de la construction tend à infirmer cette proposition d'interprétation[93], et l'on ne dispose, par ailleurs, d'aucun critère de datation.

* Un sanctuaire métroaque dédié à Attis et Cybèle ? (fig. 27)[94]

Les fouilles de la rue Baudimont ont également permis de mettre au jour une construction religieuse, vraisemblablement destinée à l'adoration de dieux orientaux, non loin du *macellum*. Les dimensions de l'édifice (environ 2500 $m^2$), et le soin apporté tant au gros-œuvre qu'à la construction, en confirment le caractère public[95]. Le sanctuaire est conçu sur un plan barlong présentant une série de locaux dont la fonction a été établie sur base de l'interprétation du luxe de la décoration (peintures murales notamment[96]) et des découvertes mobilières et contextuelles. L'aile principale de l'édifice, qui occupe l'angle d'une *insula*, donne directement sur la voirie par l'intermédiaire d'une galerie-portique, structurée sur une pièce centrale comprenant un podium. Sur le front ouest, ce sont des locaux de stockage qui ont été mis en évidence (*apparatorium* ?).

La chronologie de construction du bâtiment est placée à la fin du Haut-Empire, au début du IIIe siècle au plus tôt (entre 240 et 260), mais une seconde phase d'aménagement, ou plutôt une seconde campagne de construction, a été décelée dans la suppression des murs de refend à l'intérieur de l'édifice[97]. Cette phase, non datée mais placée dans le courant du IIIe siècle, confirme le maintien de la destination des différentes pièces. On ne peut préciser à l'heure actuelle la nature des vestiges antérieurs au sanctuaire, qui se répartissent en quatre constructions[98].

---

[91] DEROLEZ 1960, p. 517 : la ville d'Arras était réputée, au moins à partir du Bas-Empire, pour le commerce du drap et des tissus. On en retrouve une attestation en 301, dans l'édit des Prix de Dioclétien (XXV, 9). Cfr également LESTOCQUOY 1944, p. 173-174.

[92] JACQUES 1983, p. 27, chantier E 82. L'auteur renvoie à un bâtiment fouillé à la fin du XIXe siècle, rue de la Fraternité. Ce même bâtiment est publié dans JACQUES 1994, p. 146-147, notice 26 ; il y est décrit comme une *domus*, identification plus vraisemblable, étant donné qu'aucun équipement balnéaire n'y a été mis au jour ; HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 263 : le sondage avait conduit à la découverte d'éléments architectoniques sur le thème de la mer.

[93] La découverte est mise en rapport avec le plan de la construction de la rue de l'Egalité (JACQUES/JELSKI 1984, p. 124-125; JELSKI 1950/1970, p. 64 (point 8).

[94] DELMAIRE 1994b (synthèse sur l'ensemble des découvertes et propositions d'interprétation); BELOT/JACQUES/TUFFREAU-LIBRE 1986, p. 75-80; JACQUES 2000, p. 51-69; JACQUES/BELOT 1991a ; JACQUES/BELOT 1991b; JACQUES 1994a; HOSDEZ/JACQUES 1997.

[95] Tout le monde ne s'accorde pas sur l'identité publique du site. R. Turcan interprète les structures comme celles d'un culte privé. A. Jacques a raison d'insister sur la superficie de la construction dans laquelle les éléments religieux ont été mis au jour. Néanmoins, ils ne caractérisent que quelques pièces par rapport à l'ensemble du site.

[96] Le bâtiment a été considéré au départ comme un édifice administratif du Haut-Empire (RAVERA 1986), puis comme le lieu de réunion d'un collège, "la *schola*" d'une confrérie religieuse, eu égard au caractère atypique du bâtiment, dont le plan est loin de correspondre au temple traditionnel. Ses dimensions sont différentes de celles données dans BELOT/JACQUES/TUFFREAU-LIBRE 1986; GALLIA 1989b. Dans le premier état du complexe, une partie des pièces était chauffée par hypocauste,ce qui évoque plus facilement une demeure importante qu'un lieu de culte. Voir HOSDEZ/JACQUES 1997, p. 68. ; BELOT 1986b; BELOT 1986c; BELOT 1986e ; BELOT 1990.

[97] JACQUES 2000, p. 27.

[98] JACQUES/BELOT 1991b, p. 28-29.

b. Bâtiments privés

* Techniques de construction

Si les techniques de construction sont bien connues à partir de la période d'introduction de la pierre dans l'architecture domestique, l'état de la recherche ne fournit que des données très lacunaires sur celles des phases précoces de l'habitat (BELOT 1986d).

Dès l'époque augustéenne, deux types de structures coexistent: il s'agit de simples constructions édifiées sur poteaux, mais l'on dispose également d'un exemple reposant sur des fondations légères sous forme de sablières basses[99], daté de l'époque augusto-tibérienne. L'absence de tuiles en remblais suggère une couverture légère. L'emploi de matériaux périssables est également attesté pour des périodes plus récentes ; il caractérisera l'occupation domestique en périphérie sud-est de la ville jusqu'au IIe siècle[100], malgré l'apparition de soubassements en pierres dans les habitats du centre ville.

L'usage des solins exécutés en moellons calcaire se généralise effectivement à partir du second quart du Ier siècle[101] ; ils se trouvent parfois surmontés d'une poutre sablière[102], supportant l'élévation en matériaux périssables, et reposent sur des fondations montées à l'aide des mêmes matériaux. Le type d'appareil est variable (*opus incertum*, *opus vittatum* ou *vittatum mixtum*). L'élévation est faite de torchis, les toitures sont pourvues de tuiles. La bonne conservation de certaines parties des constructions dans le quartier de Baudimont confirme également l'utilisation de la brique crue[103].

* Plans des habitats

Les mauvaises conditions d'exploration des niveaux précoces n'ont pas permis de saisir, sauf dans le quartier de Baudimont[104], le plan complet des structures domestiques rencontrées, ni de vérifier leur concordance d'orientation avec le réseau viaire, pour la période augustéenne tout du moins, puisque leur adéquation intervient avec certitude avant le milieu du Ier siècle, entre autres sur le chantier de la rue Notre-Dame de Lorette[105].

Le plan des constructions en pierre est bien documenté grâce au chantier de Baudimont (fig. 28). Il s'agit de maisons allongées disposées perpendiculairement à la voirie principale, et regroupées en doubles unités mitoyennes. L'espace intérieur est subdivisé en plusieurs pièces par des murs de refend. Hormis la présence de foyers fait de tuiles ou de pierres, la fonction des salles est difficile à préciser.

---

[99] JACQUES 1983, p. 16-18 : le long de la voie Notre-Dame de Lorette, chantier C 82 ; LEMAN 1985b, p. 442.
[100] HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 263.
[101] BELOT 1986d, p. 51 : l'auteur situe leur apparition dès la fin de l'époque augustéenne sur le site de Notre-Dame de Lorette.
[102] JACQUES 1983, p. 16 et p. 24.
[103] HEURGON 1947a, p. 434 ; BELLANGER 1947, p. 207.
[104] JACQUES 1997, p. 66-67 : plan complet d'une construction sur poteaux, datée de la fin du Ier siècle après J.-C..
[105] JELSKI 1980, p. 842 : sur le chantier du Commissariat, boulevard de la Liberté, des fondations de construction antérieures à l'époque claudienne étaient déjà orientées suivant le quadrillage urbain. Cette observation doit être également mise en relation avec la date d'apparition des constructions domestiques sur solins, intervenant dans le second quart du Ier siècle.

A côté de ces maisons au plan très simple, ont été également dégagés des habitats de plus grande superficie, comme la *domus* de la rue de la Fraternité[106], connue uniquement par des fouilles anciennes, dont l'exploitation des résultats reste inévitablement très limitée (fig. 29).

* Confort de la maison

Les premiers habitats en matériaux légers disposaient déjà d'une infrastructure utilitaire, telle des celliers, des silos et des foyers réalisés à l'aide de tuiles[107]. L'apparition des peintures murales constitue l'un des premiers signes de la romanisation de l'habitat en relation, dès l'époque augustéenne, avec l'usage de sablières de fondation qui illustre déjà un progrès technique important par rapport aux habitudes indigènes. Cependant, en l'état actuel de la recherche, la rareté des hypocaustes et des mosaïques est frappante.

Le soin apporté à la construction des caves, ornées de niches ou d'autres détails architectoniques[108] dans les habitats en pierre, traduit également dans une certaine mesure le degré de confort des constructions[109]. Les sols sont généralement d'une facture très simple : terre battue, béton, voire planchers de bois. L'approvisionnement en eau était assuré par le creusement de puits dans les cours, il semble d'ailleurs que l'on en ait fait dans certains cas un usage collectif[110]. La découverte d'hypocaustes dans le contexte privé est relativement rare, tout comme celle de mosaïques[111].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

L'usage, parallèlement aux matériaux locaux que sont la craie et le calcaire, de tuffeau calcaire provenant des Ardennes, est également signalé[112]. Plusieurs bâtiments, comme le *macellum* , ont été également édifiés en moellons de grès, dont la provenance n'est pas documentée.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les informations relatives à la découverte d'ateliers de production artisanale à Arras sont assez importantes, mais se concentrent avant tout sur les activités de la population durant le développement précoce de la ville. En effet, la quasi totalité des sites sont compris dans une fourchette chronologique allant de la fin du Ier siècle avant J.-C. jusqu'au milieu du Ier siècle après J.-C. Si l'on considère le schéma d'extension proposé avant 40 après J.-C., les ateliers métallurgiques se concentrent en périphérie nord-ouest de la ville, en bordure des terrains marécageux de la vallée de la Scarpe, tandis qu'une officine de potiers contemporaine est rejetée très loin du noyau urbain, sur la colline de Baudimont[113]. La pratique d'activités artisanales

[106] JACQUES 1994, p. 146-147, notice 26. Le plan figure à la page précédente. Les descriptions sont avant tout axées sur l'architecture, on ne dispose d'aucune information relative à la chronologie de la construction. Cfr également JACQUES/JELSKI 1984, p. 124-125, fig. 13, où le plan est plus complet.
[107] JACQUES 1994, p. 120 ; LEMAN 1983a, p. 225.
[108] LEMAN 1981a, p. 250.
[109] Voir à ce sujet : HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 268 et 272, caves 33 et 55.
[110] JACQUES 1994, p. 130, fig. 36 et 131, notice 11.
[111] La *domus* de la rue de la Fraternité (ou de l'Egalité) en comportait un.
[112] JACQUES 2000, p. 29.
[113] Nous renvoyons le lecteur au chapitre 2, « les origines de la ville », où l'installation est décrite.

différenciées est attestée uniquement dans le secteur Baudimont II, où les fouilles ont révélé la coexistence, sur deux parcelles différentes, d'une boucherie et d'un atelier de bronzier.

La coexistence de locaux de production et de locaux de vente n'a été relevée que dans un seul cas, lors des fouilles du boulevard Besnier[114], en relation avec la voie d'Amiens. Il s'agissait d'un ensemble de boutiques s'ouvrant sur le portique de la chaussée principale de la ville. La durée de fonctionnement de ces constructions reste difficile à préciser. Implantées durant l'époque tibério-claudienne, elles ne seront abandonnées qu'à la fin du IIe siècle.

Les sources historiques font également allusion à la renommée des tissus atrébates au moins dès le Bas-Empire, mais aucune structure immobilière témoignant des opérations de transformation des matériaux *in situ* n'a été mise au jour, et l'identification du lieu de vente reste sujette à caution (*macellum* ?)[115].

* Métallurgie

Plusieurs sites de production métallurgique ont été mis au jour à Arras, où les premiers ateliers sont pratiquement contemporains de la formation de la ville romaine, puisque la plupart des découvertes sont antérieures au milieu du Ier siècle.

Voie Notre-Dame de Lorette, deux fours, témoignant des activités d'un bronzier (ou de l'artisanat du fer), orientées vers la fabrication de petits objets, sont attestés en effet durant la première moitié du Ier siècle par des structures immobilières (foyers, etc...). L'installation est abandonnée par la suite et le site est réaffecté à un autre usage[116]. A proximité, rue de la Croix de Grès, la découverte de nombreux objets en bronze laisse supposer l'existence d'une activité analogue toute proche, dont la datation demeure imprécise (IIe siècle ?)[117]. Les recherches récentes dans le quartier de Baudimont, portant sur les structures antérieures au milieu du Ier siècle (phase Ia), ont amené à la découverte d'un troisième lieu de production qui a fonctionné vers la fin du Ier siècle avant J.-C., avant d'être condamné de nouveau très rapidement par la construction d'une maison[118]. Le secteur baptisé « Baudimont II » témoignait déjà de ce type de production au centre-ville[119]. Enfin, boulevard Besnier, près de la voie d'Amiens, un atelier du IIe siècle a également été mis au jour[120].

[114] JACQUES 1983, p. 263.
[115] DEROLEZ 1960, p. 517.
[116] LEMAN 1983a, p. 225.
[117] JELSKI 1971, p. 64; LORIDANT 2001a, p. 187. L'auteur mentionne également la découverte d'une chaudronnerie dont l'activité prend fin au IIe siècle.
[118] JACQUES 1997, p. 67, sous le sanctuaire oriental, parcelle 65a du cadastre.
[119] JACQUES 1994, p. 142, notice 16 : la chronologie de cette occupation n'est pas précisée. Elle est localisée dans la parcelle 80 du cadastre actuel. La localisation de ces deux parcelles (65a et 80) figure sur le plan d'ensemble publié dans le même article, p. 134. Les deux ateliers sont situés dans deux *insulae* différentes, séparées par trois îlots construits.
[120] JACQUES 1994, p. 131, notice 12 ; JACQUES 1983, p. 263.

* Artisanat céramique

Seules deux officines de potier ont été découvertes en périphérie ouest de la ville, à une distance relativement importante de celle-ci, rue Faraday et rue Léon Foucault[121]. Les sites implantés sur la colline, dominent le centre urbain antique installé en contrebas[122].

Hormis les découvertes de la rue Léon Foucault, qui sont les plus anciennes du site arrageois, rue Faraday, treize autres fours se trouvaient regroupés ; ils sont sans doute à mettre en relation avec une découverte similaire effectuée à proximité[123]. L'atelier aurait fonctionné durant la première moitié du Ier siècle, tout comme la plupart des sites métallurgiques, à la fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère.

* Autres types d'activités artisanales

Une boucherie a été identifiée dans le secteur Baudimont II[124], dans un contexte domestique. Elle témoigne de l'exercice de cette activité au même emplacement durant tout le Haut-Empire. Sa localisation au centre-ville n'est sans doute pas fortuite, lorsque l'on considère la présence, toute proche, du *macellum*.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

L'évolution du tissu du Haut-Empire est difficile à retracer à l'heure actuelle. La dynamique urbaine d'Arras ne se traduit pas actuellement, comme dans d'autres villes, par une succession de deux ou trois temps forts, durant lesquels la cité profite d'une initiative d'embellissement général. Au contraire, les repères chronologiques établis sur les différents chantiers donnent l'image d'une ville dont le cadre général, fixé dans la première moitié du Ier siècle, va peu changer jusqu'au IVe siècle. Sans aucun doute, le manque de témoins datants participe activement à cette idée, qui devra être reconsidérée, en particulier lorsque les connaissances sur l'architecture publique de la ville progresseront.

La première moitié du Ier siècle apparaît donc à Arras comme une étape extrêmement féconde. Sur le plan de la recherche, cette période comporte deux grandes lacunes : d'une part, les difficultés de dater la mise en place du quadrillage urbain, dont les dernières découvertes permettraient le faire reculer l'aménagement jusque dans la dernière décennie avant J.-C., date extrêmement précoce, et d'autre part, l'absence de données sur les monuments publics. C'est donc seulement par le biais des constructions privées et artisanales qu'il est possible de mesurer le développement urbain.

Les débuts de l'urbanisation sont en effet marqués par la vitalité des activités économiques (exploitation des carrières, métallurgie, poterie, etc), qui cessent brusquement vers le milieu du Ier siècle. La succession chronologique des occupations au centre ville antique (rue Baudimont), de

[121] JELSKI 1986 ; JELSKI 1950/1970, p. 425-426 ; JELSKI 1971, p. 59; LORIDANT 2001a, p. 187; DELMAIRE 1994b, p. 155, n°47 ; JACQUES/FAUTREZ 2001.
[122] JELSKI 1971/1975, p. 59-60.
[123] JACQUES 1994, p. 155, notice 47.
[124] *Idem*, p. 142, notice 16 ; elle est essentiellement matérialisée par de grandes fosses renfermant des déchets de boucherie.

même que l'apparition de constructions en pierre dès le deuxième quart du Ier siècle, témoignent du dynamisme attaché à cette période (bien qu'une grande partie des bâtiments continuera d'être érigée en matériaux périssables).

Au milieu du Ier siècle, la ville dispose d'un quadrillage de voiries empierrées, soigneusement entretenues, le long desquelles se développe, à l'image des découvertes du quartier de Baudimont, un habitat ordonné sur la rue suivant les règles de l'urbanisme classique[125]. Le comblement des points d'extraction en vue de l'extension de l'habitat montre que l'on assiste à une première explosion du tissu urbain[126], puisque les structures qui viennent remplacer ces premières exploitations sont de nature domestique.

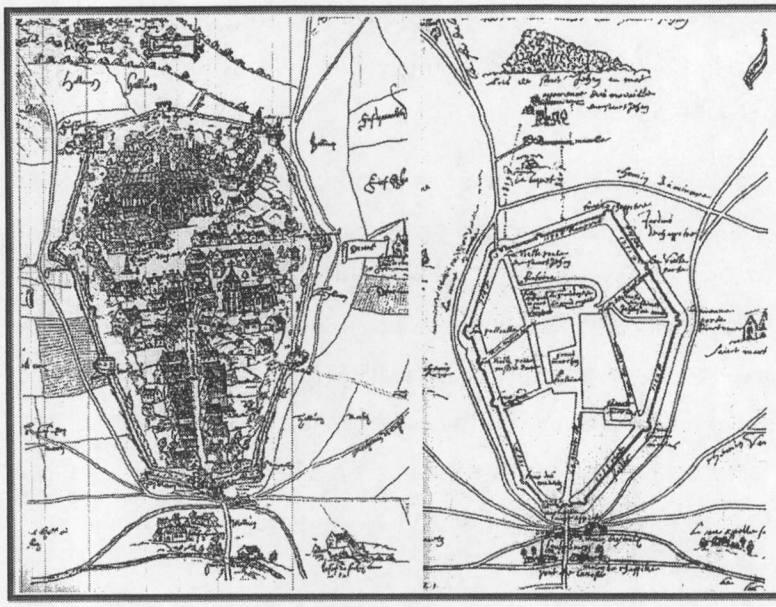
La fin du Ier siècle et le début du IIe siècle sont marqués par la construction (sous Trajan) du bâtiment interprété comme un *macellum*, et la reconstruction des maisons du quartier Baudimont. Durant cette période charnière, on assiste également à des transformations importantes du réseau viaire : sur la pente nord de la ville, des rues disparaissent du paysage[127], mais le réseau bénéficie aussi de la création d'un système d'adduction d'eau sous pression. Des activités artisanales se poursuivent en plein centre urbain, et l'exploitation continue d'une carrière, au nord de la ville, témoigne à la fois de son essor économique, mais constitue aussi l'indice que la ville a atteint sa superficie maximale à cette époque. La première moitié du deuxième siècle est vécue vraisemblablement sous le signe de la continuité : les rues sont rechargées régulièrement ; le long de la voie d'Amiens, se développe un ensemble de boutiques. Les maisons sont réaménagées[128], et le *macellum* fait l'objet de travaux de rénovation, qui condamnent une voie urbaine.

Mais la ville semble déjà largement sinistrée dans le troisième quart du IIe siècle. Des traces d'incendie sont relevées sur beaucoup de chantiers, et leur datation converge vers la fin du IIe siècle. L'interprétation de ce sinistre comme la conséquence du passage des Chauques dans le nord de la Gaule est certes abusive, mais elle met néanmoins en lumière le fait qu'une période de récession touche désormais la ville. On en retrouve les signes dans le comblement des puits d'extractions étudiés sur le site du centre hospitalier[129], tout comme dans la décharge localisée un peu plus à l'ouest. Un grand nombre d'occupations sont en effet abandonnées après cet incendie et tout porte à croire que la ville, et même son centre urbain, a éprouvé de grosses difficultés à se relever de cette catastrophe[130]. C'est donc à cette époque que l'on enregistre le premier recul de l'urbanisation et de l'occupation des secteurs périphériques, notamment au sud[131]. Les

[125] BELLANGER 1947, p. 207-208 : pour le quartier de Baudimont.
[126] On rencontre ce phénomène aussi bien au nord (Voie Notre-Dame-de-Lorette) qu'au centre du tissu urbain (rue des Bouchers-de-Cité).
[127] JACQUES/JELSKI 1984, p. 119, fig. 117 et 123.
[128] HEURGON 1951c, p. 78.
[129] JACQUES/GRICOURT/HOSDEZ/TUFFREAU-LIBRE 1993.
[130] JACQUES/JELSKI 1984, p. 123-124.
[131] HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 265.

réoccupations du IIIe siècle sont ponctuelles[132], plus dispersées et l'architecture des constructions prend un tour plus sommaire également.

[132] TUFFREAU-LIBRE 1978, p. 205 (concernant l'occupation du site de Baudimont).



# THEROUANNE

## *TERVANNA*

A gauche : plan de la ville entre 1537 et 1553 (d'après COOLEN 1959, p. 90) ; à droite : plan de la ville daté de 1560, avec la mesure du périmètre des remparts (d'après COOLEN 1962a, p. 549).

**1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE** (fig. 30 et 31)

Le territoire de la *Civitas Morinorum* est compris dans la formation des collines de l'Artois, axe anticlinal séparant la vallée de la Somme des plaines flamandes orientales. La ville est située en bordure de la Lys, un affluent secondaire de l'Escaut, à l'endroit où son bassin s'élargit en une terrasse de plus de 800 m de large, favorisant la ramification du cours d'eau en plusieurs bras[1]. La vallée présente un relief contrasté sur les deux rives. La cité a été implantée sur le front nord, où la topographie accidentée offre un paysage plus diversifié : depuis le fond de vallée culminant à 40 m d'altitude, le relief s'accentue rapidement mais de manière irrégulière jusqu'à 80 m, concourant ainsi à la formation de trois petites collines encadrant l'espace urbain[2], dont l'altitude régresse d'ouest en est. L'élévation de la topographie en rive sud est par contre plus uniforme et plus lente. Aux abords de la ville, elle est uniquement interrompue à l'ouest par une dépression nord-sud, entaillant le plateau à une altitude sensiblement identique à celle du fond de vallée.

Le réseau hydrographique naturel de la vallée n'a fait l'objet d'aucune étude particulière, et seule la recherche archéologique fournit quelques indications sur sa morphologie originale. La découverte d'un gué au XIXe siècle a permis de vérifier le rehaussement du lit actuel du cours d'eau[3], imputé à transgression dunkerquienne survenue à la fin de l'époque romaine[4]. La formation de l'îlot déterminé par les deux bras de la Lys aux abords mêmes de la ville antique n'est pas documentée[5].

---

[1] DELMAIRE 1976, p. 137-139.

[2] D'ouest en est : le Bois d'Enfer (117 m), le Mont Saint-Jean (93 m) et le Mont Saint-Martin (83 m).

[3] *Idem*, p. 139 et p. 368, note 46 : la localisation de la découverte et son altitude ne sont pas connues ; la structure aurait été entrevue lors des travaux de réfection menés sur le pont de la Lys.

[4] DELMAIRE 1994, p. 84.

[5] DELMAIRE 1976, p. 137-139 : l'Auteur attribue la « divagation du cours d'eau » à une modification de l'environnement naturel, liée à la formation de dépôts alluvionnaires et tourbeux. Cette modification aurait été provoquée, semble-t-il, par la transgression dunkerquienne et l'exhaussement consécutif du niveau du lit de la Lys. Selon R. Delmaire, l'exhaussement du lit de la rivière aurait peut-être été à l'origine de l'abandon du fond de vallée (p. 161). BERNARD 1980, p. 55 : l'auteur évoque également le problème du « double cours de la Lys ». Le bras nord ou Petite Lys y est décrit comme une rivière à

Les quelques fouilles menées dans le périmètre de l'espace urbain de la rive nord ont donné lieu à une étude stratigraphique des remblais jusqu'au sol vierge, permettant de définir, sous forme très ponctuelle, la composition pédologique du sous-sol sur la rive nord de la vallée.

Les sondages effectués dans l'environnement de l'ancienne cathédrale ont ainsi montré que le terrain naturel présentait en cet endroit une déclivité importante du nord-ouest au sud-est[6], constatée également plus au nord[7]. Le sol vierge s'y signale par une couche de sable gris verdâtre de faible épaisseur[8], et qui recouvre la roche naturelle. Vers le nord, les trois collines entourant la ville sont constituées des mêmes sables tertiaires sommant le socle calcaire qui forme le substratum de la ville[9]. Ce dernier a été également touché au sud-est de la cathédrale, à une altitude voisine des dépôts sédimentaires évoqués auparavant[10], absents à cet endroit d'ailleurs. La chute brutale subie par le niveau calcaire en limite du sondage serait attribuable à un creusement artificiel lié à un aménagement largement postérieur au Haut-Empire[11].

Les données relatives à la formation géologique du fond de vallée restent très lacunaires : les dépôts tourbeux superficiels sont le résultat de l'exhaussement du lit du cours d'eau, et il est bien difficile de déterminer la nature des sédiments inférieurs, jugés « moins tourbeux » par certains auteurs[12].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Les sources littéraires ne fournissent aucune indication sur le statut du site à l'époque indigène. Dans la Guerre des Gaules, hormis l'évocation du *Portus Iltius*, il est fait mention uniquement de bourgades et de *vici*[13], et certains auteurs y verraient volontiers une allusion à l'existence d'une occupation indigène sur le site de la capitale des Morins[14]. En effet, l'hypothèse d'une occupation pré-romaine à Thérouanne repose sur une argumentation axée essentiellement sur les origines

faible débit par rapport au bras sud, sur lequel est venue s'implanter, durant le Moyen-Age, une série de moulins (p. 45, fig. 6, et p. 46, fig. 7). Cependant, l'auteur ne remet pas en cause l'existence d'un double cours à l'époque antique.

[6] BERNARD 1986, p. 10, fig. 3 ; p. 12, fig. 4 ; p. 18, paragraphe D. Il s'agit des points D1, C, et dans une moindre mesure, du secteur A du plan général (p. 7, fig. 1). La différence d'altitude entre les niveaux naturels des deux premiers points sondés, distants d'à peine une soixantaine de mètres, est de 2 m environ.

[7] BLAMANGIN 1995, p. 93 : le dénivelé y est de 8 %.

[8] Dans les coupes stratigraphiques mentionnées à la note précédente, ce niveau n'a été sondé que sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur ; la limite suivante représentant vraisemblablement le fond de la fouille, il est impossible d'évaluer la hauteur totale des sédiments. La comparaison avec le sondage de la zone A, où le calcaire affleure très haut, permet de supposer que la couche sédimentaire supérieure était peu épaisse. Les sondages à l'intérieur du chœur de la cathédrale, publiés dans DELMAIRE 1976, p. 174, fig. 24 et 175, fig. 25, confirment cette dernière observation.

[9] DELMAIRE 1976, p. 139.

[10] BERNARD 1986, p. 14, fig. 6, à l'altitude de 60, 27.

[11] Idem, p. 17 : il s'agit de la structure M 22, appartenant aux fondations de la cathédrale du XIIIe siècle. La chute du socle calcaire intervient en SE 3.

[12] DELMAIRE 1976, p. 139.

[13] B.G. III, 29, 3.

[14] DELMAIRE 1976, p. 131-132.

gauloises du toponyme[15], à laquelle l'archéologie, comme nous allons le voir, ne fournit aucun appui sérieux à l'heure actuelle[16].

En effet, les seules découvertes contemporaines de la conquête se limitent à un lot numismatique dont l'inventaire a été anciennement dressé par R. Delmaire[17], en l'absence de toute donnée stratigraphique[18]. Son actualisation dans le pré-inventaire archéologique ne fait également référence, la plupart du temps, à aucun contexte de localisation[19]. D'autre part, la mise au jour de céramique de tradition indigène est attestée uniquement dans les niveaux romains précoces, où elle se trouve associée aux types datés de la première moitié du Ier siècle de notre ère[20]. La configuration du réseau routier a également servi à argumenter cette hypothèse basée sur l'interprétation abusive de certains tronçons de chaussée comme les reliquats de chemins protohistoriques aux environs immédiats de la ville antique[21].

Sur base d'un tel constat, l'existence d'une bourgade indigène en lieu et place de la future agglomération antique est difficile à soutenir ; tout au plus pourrait-on postuler avec prudence une simple fréquentation du site antérieure l'implantation urbaine du Ier siècle après J.-C., peut-être à mettre en relation avec un point de franchissement du cours d'eau[22].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les vestiges les plus anciens ont été étudiés dans les sondages pratiqués dans la cathédrale, et leur datation, basée sur le mobilier en contexte, couvre toute la première moitié du Ier siècle[23]. Il s'agit d'un simple fond de cabane édifié en matériaux périssables, et équipé d'une structure annexe sur poteaux, pourvue d'une toiture légère. L'occupation de la seconde phase s'implante juste à côté, après l'abandon des constructions évoquées précédemment.

---

[15] BLED 1904, p. XIII-XIV ; DELMAIRE 1994, p. 83. Et plus particulièrement : DELMAIRE 1976, p. 128-131 ; DELMAIRE 1984, p. 224 : l'auteur insiste sur la découverte parmi les monnaies celtiques de plusieurs exemplaires dont la légende RUPIOS ou RUFIOS indiquerait la présence d'un roitelet local à l'emplacement de Thérouanne.

[16] Plusieurs théories ont été proposées dans : COOLEN 1959, p. 77 et 86 : localisation d'un *oppidum* sur le Mont-Saint-Martin. L'hypothèse est aujourd'hui rejetée, puisque l'investigation archéologique du site n'a fourni aucun résultat.

[17] DELMAIRE 1976, p. 92 et p. 93, fig. 6.

[18] Toutes ces trouvailles remontent au XIXe siècle ; leur exploitation, en l'absence de toute donnée sur le contexte de trouvaille, ne peut être fiable. Dans ces conditions, il est d'autant plus difficile d'admettre que la fréquence plus importante de monnaies celtiques à Thérouanne et Sangatte justifie la présence d'une bourgade indigène en lieu et place de la future capitale. De la céramique de tradition laténienne III a été cependant mise au jour par prospection en dehors du périmètre urbain, sur la rive sud de la Lys, près du hameau de Nielles (DELMAIRE 1994, p. 88, notice 10bis).

[19] DELMAIRE 1994, p. 86 ; DELMAIRE 1976, p. 161-164 : l'auteur relate également la découverte de monnaies républicaines dans l'environnement de l'ancienne cathédrale de Thérouanne et le long de la route de Saint-Omer. De nouveau, les informations sur le contexte de trouvaille et la stratigraphie font défaut.

[20] DELMAIRE 1976, p. 177-182.

[21] BERNARD 1980, p. 43, fig. 3 : il s'agit notamment de la route parallèle à la chaussée Arras-Boulogne (G sur le plan). Cette interprétation a été mise en doute dans DELMAIRE 1976, p. 298.

[22] DELMAIRE 1976, p. 131-132.

[23] *Idem*, p. 183.

La fouille pratiquée dans l'île de la Lys a également livré les traces d'une occupation un peu plus tardive, remontant au plus tôt à l'époque claudienne[24]. Aucune structure n'y fut relevée et seul le matériel archéologique exhumé permet de proposer cette chronologie.

3.2. Extension du noyau primitif

La dispersion et la rareté des points d'occupation précoce rendent la superficie du noyau urbain primitif difficile à évaluer[25]. En réalité, seule l'occupation sous la cathédrale est effective, puisque le second point de découverte, sur l'île de la Lys, n'a fourni que du matériel exhumé hors stratigraphie. Cependant, sa localisation au point de convergence du réseau routier et hydrographique mérite d'être signalée, alors que l'occupation située sous la cathédrale est éloignée, à l'inverse, du passage de la voie routière Boulogne-Arras[26]. Mais la localisation du noyau urbain en retrait du système de circulation routier n'est pas un fait exceptionnel.

3.3. Chronologie du noyau primitif

Les données chronologiques sur l'émergence d'une occupation romaine précoce à Thérouanne font largement défaut. Les difficultés sont à la fois d'ordre quantitatif (rareté du matériel précoce), qualitatif (rareté des fossiles directeurs significatifs) et interprétatif (problèmes méthodologiques hérités de la conduite des fouilles anciennes). L'étude peu étoffée de la céramique précoce suggère cependant *a priori*, sinon une fondation relativement tardive par rapport aux autres sites de Gaule Belgique (époque tibérienne ?)[27], du moins une très faible occupation des lieux depuis l'époque augustéenne au plus tôt et assurément jusqu'à l'époque claudienne[28].

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 31)

4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

La ville de Thérouanne est placée au cœur d'un réseau routier ralliant Arras et Boulogne, et sur lequel se greffent, en rive nord, une chaussée menant à Cassel, et sur la rive sud, une voie vers Brimeux[29]. Leur parcours hors du centre urbain a fait l'objet d'une étude basée sur la toponymie, les sources littéraires, ainsi que les découvertes archéologiques[30], à laquelle il faut ajouter la

[24] *Idem*, p. 158-160.
[25] *Idem*, p. 146, fig. 15, points H et M ; DELMAIRE 1984, p. 225-226 ; DELMAIRE 1977.
[26] DELMAIRE 1994, p. 85, fig. 17 : point 24.
[27] C'est à cette période que sont situées les structures précoces du site de la cathédrale dans DELMAIRE 1984, p. 227, fig. 3.
[28] La chronologie du fond de cabane est ainsi étendue aux règnes d'Auguste à Claude (DELMAIRE 1976, p. 179), bien que les publications placent unanimement la fondation de Thérouanne à la période augustéenne, considérée traditionnellement comme l'époque de fondation des grands centres urbains en rapport avec la réorganisation territoriale de la Gaule (DELMAIRE 1984, p. 224).
[29] DELMAIRE 1994, p. 85.
[30] DELMAIRE 1976, p. 294-302. Pour la représentation du plan des itinéraires relevés au départ de Thérouanne, nous renvoyons le lecteur à BERNARD 1980, p. 42, fig. 2 et p. 43, fig. 3. Une liaison partirait, selon R. Delmaire, depuis le

localisation des nécropoles, qui assurent de leur passage dans le voisinage du périmètre urbain. Il est clair que la chaussée Arras-Boulogne a formé le *cardo maximus* de la ville antique, mais tous les auteurs ne s'accordent pas sur l'identification du *decumanus* principal du centre urbain[31] : vraisemblablement généré par le tracé de la voie Thérouanne-Cassel, il correspondrait, selon certains auteurs, non à la chaussée elle-même, mais plutôt à une rue parallèle située plus au nord[32].

* Structure du quadrillage

Depuis la réalisation du pré-inventaire archéologique de la région Nord-Pas de Calais[33], dans lequel l'état des recherches ne permettait pas de restituer le quadrillage urbain de Thérouanne, faute d'opérations archéologiques suffisantes, pratiquement aucune découverte de tronçon de voirie n'a été constatée.

Les restitutions proposées[34] s'appuient sur une analyse du réseau des rues tel qu'il se présentait avant la destruction de la ville au milieu du XVIe siècle[35], et pour lequel les observations archéologiques font totalement défaut[36]. L'objection principale résidait dans la difficulté de déterminer les modifications apportées durant le Moyen-Age au réseau urbain antique[37], en fonction des représentations cadastrales et des vues cavalières anciennes[38]. Les photographies aériennes prises sur la partie nord-ouest du site révélèrent toutefois l'amorce d'un maillage articulé directement sur la chaussée Arras-Boulogne, ce qui tend à démontrer l'origine antique[39] de ces tracés, et l'implantation du quadrillage urbain en fonction de cet axe majeur[40], selon une orientation nord-est/sud-ouest[41]. Les fouilles menées le long de la déviation nord-ouest de la ville

---

tronçon sud de la voie Arras-Boulogne en direction d'Amiens. La restitution de l'itinéraire des voies protohistoriques sur le territoire de Thérouanne par H. Bernard dans le même article (p. 43, fig. 3) est hypothétique, bien qu'une liaison avec Sangatte, dont le tracé serait en partie récupéré par la voie Arras-Boulogne, soit fortement probable.

[31] DELMAIRE 1976, p. 296 : le tracé actuel de la route se rapproche de la Lys par un coude à l'est de la ville. Des sondages archéologiques ont été menés sur son parcours à Ebblinghem, confirmant son tracé rectiligne ; cependant, on ne dispose d'aucune information sur son prolongement antique en ligne droite vers la chaussée Arras-Boulogne. Le report du croisement des deux voies principales de la ville plus au nord coïncide davantage avec la localisation des occupations précoces.

[32] DELMAIRE 1984, p. 226 ; BERNARD 1980, p. 54-55 (rue de la Salle de l'Evêque, fig. 19, n° 13).

[33] DELMAIRE 1994, p. 84.

[34] BERNARD 1962, BERNARD 1975, BERNARD 1980.

[35] VISSIERE 2000, p. 83, fig. 3.

[36] DELMAIRE 1994, p. 84 ; déjà critiquée dans DELMAIRE 1984, p. 226-227. L'occupation antique sous la cathédrale et celle le long de la route de Boulogne comportent toutes deux des constructions orientées à 45°. R. Delmaire souligne, à juste titre, que ces arguments sont insuffisants pour affirmer l'existence d'un quadrillage urbain dont la structure homogène respecterait cette orientation.

[37] BEDON 1988, p. 240-241 ; BERNARD 1986, p. 27.

[38] BERNARD 1980 : l'auteur reproduit ces vues de Thérouanne, p. 45, fig. 5 : le cadastre du village établi en 1817 ; p. 45, fig. 6 : le plan de la ville en 1560 ; p. 46, fig. 7 : vue cavalière de Thérouanne datant de 1539. DELMAIRE 1984, p. 227 : l'auteur fait remarquer que ce dernier plan a été extrait de l'ouvrage de P. Malbrancq, *De Morinis*, datant de 1639, et que cette restitution n'est pas fiable.

[39] DELMAIRE 1984, p. 227.

[40] Déjà évoquée dans BERNARD 1986, p. 27.

[41] DELMAIRE 1994, p. 84 : l'auteur signale que seules deux occupations ont fait l'objet d'un relevé, indiquant une direction générale des constructions à 45° nord-ouest, parallèlement à la chaussée Arras-Boulogne. Les constructions observées par O. Blamangin au nord-ouest de la ville respectent la même orientation.

actuelle[42], ainsi que dans la vieille ville[43], suggèrent en outre la pérennité des directions imposées par les constructions antiques[44].

La liaison entre le quadrillage urbain et le réseau routier demeure hypothétique ; nous y avons déjà fait allusion au point précédent, mais cette remarque est également valable pour le prolongement en une voie cardinale secondaire, d'un tronçon routier considéré comme un chemin protohistorique ralliant Thérouanne à Arras[45].

* Organisation des *insulae*

Accès

Aucun décapage extensif n'a été pratiqué sur le site et l'organisation interne des lotissements reste totalement méconnue.

Parcellaire

Les fouilles pratiquées sur les occupations antiques de la ville n'ont fourni aucune information sur les zones de contact entre voirie et habitat riverain.

b. Extension de la superficie urbanisée

La position des nécropoles aux abords du centre urbain constitue le seul indice fiable de ses limites. Mais, comme les zones funéraires péri-urbaines ne se trouvent pas forcément en contact immédiat avec l'habitat, il faut admettre qu'aucune définition précise de l'emprise de l'occupation urbaine ne peut être proposée actuellement[46]. Le repérage des constructions périphériques ne nous offre donc qu'une image provisoire de l'étendue de la ville antique.

Seule la limite nord-est de la ville nous est connue par la découverte d'une zone d'occupation côtoyant directement une nécropole qui s'est développée à hauteur de la route de Saint-Omer[47]. Le seul point de repère plus à l'est correspond aux incinérations qui jalonnent la route de Cassel, juste avant son infléchissement en direction du cours d'eau[48]. Vers le nord, la zone funéraire implantée le long de la voie Arras-Boulogne voisinait une occupation à caractère artisanal durant les Ier et IIe siècles, à laquelle a succédé un habitat au IIIe siècle[49]. Vers le sud, toutes les zones funéraires qui bordent les chaussées (Arras[50], Brimeux[51]) sont reportées au-delà de la Lys, qui forme vraisemblablement un obstacle naturel au développement urbain puisque tous les secteurs

[42] BLAMANGIN 1995.
[43] NOYE 2000.
[44] NOYE 2000, p. 130.
[45] Voir la proposition d'interprétation du quadrillage urbain dans BERNARD 1980, p. 54, fig. 19. Il en va de même pour la route N, considérée comme un chemin protohistorique ralliant Cassel.
[46] Contrairement aux estimations de H. Bernard (112 ha), qui étend le quadrillage urbain jusqu'en limite des nécropoles de la rive nord et sud, en dépit des lacunes documentaires sur le sujet (BERNARD 1980, p. 55).
[47] DELMAIRE 1994, p. 88, notices 12 et 13 (pour les occupations domestiques du Haut-Empire), p. 89, notice 20 (pour la nécropole).
[48] DELMAIRE 1976, p. 190.
[49] BLAMANGIN 1995.
[50] DELMAIRE/CHEVALIER 1984 ; THUILLIER/DRUELLE 1995.
[51] DELMAIRE 1994, p. 88, notice 9.

d'habitat sont reportés en rive nord. L'extension de la ville vers l'ouest est par contre inconnue : l'habitat le plus occidental voisine directement la chaussée Arras-Boulogne, et ne constitue vraisemblablement pas la limite de l'espace urbanisé[52].

c. Chronologie du quadrillage urbain

L'absence de recherches archéologiques sur le réseau urbain interdit bien entendu de proposer une datation fiable d'implantation des rues. La succession chronologique des occupations relevées dans la cathédrale ne fournit aucune information précise à ce sujet, bien que l'on observe une divergence d'orientation notable entre les structures des trois périodes qui y furent individualisées. Il faut admettre provisoirement que le quadrillage urbain existait au plus tard à l'époque flavienne, période marquée par la généralisation du bâti en dur. Les vestiges antérieurs au milieu du Ier siècle sont extrêmement rares, et insuffisamment documentés pour étayer la datation de la mise en place du réseau urbain[53].

4.2. Exploitation des ressources locales

a. Localisation des points d'extraction

Les différentes pierres utilisées dans les constructions de la ville proviendraient de gisements d'exploitation locaux reconnus dans deux secteurs périphériques en rive sud de la Lys : à Nielles, en bordure de la chaussée menant à Brimeux[54], et sous la zone funéraire des Oblets, le long de la route d'Arras[55].

b. Chronologie d'exploitation

On ne dispose d'aucune donnée sur la chronologie d'exploitation des gisements.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

Aucun témoignage de l'aménagement de la voirie n'est documenté.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

On ne dispose d'aucune information au sujet du réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux de la ville antique.

---

[52] Le seul point de prospection plus à l'ouest, le long de la D 157, a livré plusieurs monnaies (DELMAIRE 1994, p. 89, notice 17).

[53] Une série de fosses datées de l'époque claudienne ont été dégagées au nord-ouest de la ville (BLAMANGIN 1995), et les constructions les plus précoces, dont la chronologie reste hésitante, sont situées dans la première moitié du Ier siècle. La tombe la plus ancienne de la nécropole longeant la route d'Arras, au lieu-dit les Oblets, daterait également de cette période (DELMAIRE 1994, p. 87, notice 8).

[54] *Idem*, p. 149, site a : excavations dans le banc de craie, renfermant du matériel des Ier et IIe siècles.

[55] THUILLIER/DRUELLE 1995 : fosses d'extraction de calcaire ; THUILLIER 1995 (carrière de craie).

### 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

#### a. Bâtiments publics

Les rares fouilles, même pratiquées récemment dans le périmètre de l'espace urbanisé, n'ont livré aucune information sur la parure monumentale de la ville antique, remarque d'autant plus frappante lorsque l'on considère le programme édilitaire qui caractérise toutes les capitales de cité, à plus forte raison lorsqu'il s'agit, comme dans ce cas, d'une cité élevée au rang de colonie[56]. Ainsi, selon la tradition, sous l'église actuelle aurait été bâti un temple dédié à Mars, mais l'information n'a jamais été vérifiée[57]. Par contre, les fouilles de la cathédrale ont livré plusieurs fragments architectoniques appartenant vraisemblablement à un édifice public important[58], dont une inscription en l'honneur de l'empereur Gordien III (238-244)[59].

#### b. Bâtiments privés (fig. 32)

##### * Techniques de construction

La mise en œuvre des matériaux dans les constructions domestiques constitue, avec les zones funéraires, le domaine le mieux connu à ce jour à Thérouanne. Les fouilles de la cathédrale ont mis en évidence, à côté de simples fonds de cabane, l'usage d'une architecture en matériaux périssables durant toute la première moitié du Ier siècle, sous la forme de simples structures fondées sur poteaux et couvertes de chaume[60]. La pérennité de ce type de construction n'est pratiquement pas documentée pour les périodes ultérieures, hormis dans le cimetière, au IIe siècle[61], et sur le site de la cathédrale, où la réoccupation au IIIe siècle des structures du Haut-Empire s'accompagne de l'édification de parois de bois et de torchis[62].

L'usage du solin en pierre se généralise dans l'habitat au plus tard durant la période flavienne et se prolonge au moins jusqu'au IIIe siècle[63]. La technique de construction est jugée peu soignée[64] : le parement en petit appareil est exécuté de manière très sommaire, à l'aide de craie, de calcaire tendre, de silex, et souvent de moellons de grès[65]. La découverte de fragments de torchis en

[56] CIL XIII, 8727 ; COOLEN 1959, p. 81.
[57] BERNARD 1980, p. 55.
[58] DELMAIRE 1976, p. 187 ; DELMAIRE 1994, p. 91-92.
[59] CIL XIII, 3560.
[60] DELMAIRE 1984, p. 225, fig. 1.
[61] La notice publiée dans Gallia s'avère moins explicite que celle parue dans l'inventaire archéologique : DELMAIRE 1994, p. 89, notice 18 ; DUPUIS 1989.
[62] DELMAIRE 1976, p. 184.
[63] BERNARD 1980, p. 55 ; DELMAIRE 1976, p. 146, fig. 15 pour la localisation des points de découvertes. Seuls les sites de la route de Cassel (d), Boulogne (f), du chemin des Fossés (g), et de la cathédrale, ont livré des vestiges en place. Les autres occupations ne sont connues que par la récupération d'un matériel renfermant, à côté du mobilier céramique et numismatique, des déchets de construction. Il convient de mentionner la découverte récente d'un bâtiment antique dans la vieille ville (section 2D, parcelle 30, NOYE 2000). L'introduction de la pierre pourrait même être ramenée à l'époque claudienne (site de la route de Cassel, p. 151, point d sur le plan cité précédemment) ; DELMAIRE 1976, p. 184 (site de la cathédrale).
[64] *Idem*, p. 157.
[65] *Idem*, p. 148, fig. 30. Voir également la description de l'habitat implanté le long de la route de Boulogne (p. 153-157).

remblais prouve qu'il s'agit de constructions mixtes couvertes de toitures en tuiles. L'emploi de l'*opus vittatum mixtum* est attesté par l'occupation flavienne sise sous la cathédrale[66].

* Plans des habitats

Toutes les structures domestiques connues n'ont été que partiellement dégagées, et leur plan ne peut donc être restitué. Les annexes sur poteaux situées sous la cathédrale présentaient un simple plan rectangulaire dont la surface, matérialisée par un sol en terre battue, est évaluée 1,50 x 2,50 m[67]. La superficie très réduite des autres sondages n'autorise aucune conclusion sur l'habitat en dur, excepté de nouveau, pour la construction plus monumentale sous la cathédrale et pour l'habitat péri-urbain au nord-ouest de la ville[68].

* Confort de la maison

Le degré de confort des constructions privées de Thérouanne est difficile à mesurer en raison du nombre peu important de constructions dégagées. Cependant, la découverte en remblais d'enduits peints, de verre à vitre ou de fragments de canalisations (en terre cuite ou en plomb)[69], en sont des indices révélateurs. Les trouvailles les plus intéressantes proviennent de la demeure située sous la cathédrale: des fragments de mosaïque et de revêtements de sols en pierre ont été recueillis, de même que des enduits peints. La présence d'un hypocauste y est signalée, son attribution au *caldarium* d'un ensemble thermal privé n'est cependant pas assurée[70].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Les différentes pierres utilisées dans les constructions de la ville sont la craie, le calcaire, le silex et le grès. L'habitation plus cossue située sous la cathédrale a livré quelques dalles de revêtement de sol dont certaines auraient été taillées dans la pierre de Tournai, d'autres, dans du grès extrait de la vallée de la Lys, ainsi que des marbres d'importation[71].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Un atelier de métallurgie a été repéré à Thérouanne, en périphérie nord-ouest de la ville[72]. Sa présence se signale par des débris de bas-fourneaux et des scories contenus dans des fosses datées de l'époque claudienne jusqu'au IIe siècle. Aucune structure immobilière n'y était associée et l'activité fut vraisemblablement abandonnée au profit de l'implantation de nouveaux habitats dans le courant du IIIe siècle.

---

[66] *Idem*, p. 172.
[67] DELMAIRE 1994, p. 92, fig. 19-20.
[68] *Idem*, p. 91, fig. 20 : l'emprise des vestiges visibles est estimée, en fonction de la restitution, à 170 m². La description des structures fait tout à fait penser au plan des maisons allongées de *vicus* (deux constructions dont l'une mesure 10 x 6 m ; la seconde, dont la surface est évaluée à 17 x 7,5 m, présentait une subdivision interne tripartite) ; BLAMANGIN 1995.
[69] DELMAIRE 1976, p. 147, fig. 29 ; p. 157 : site du chemin des Fossés.
[70] BERNARD 1973, p. 245-247.
[71] DELMAIRE 1980, p. 2-3, fig. 5. La provenance n'a pas été établie par un géologue. COOLEN 1959, p. 94 : l'Auteur évoque également le grès de Béthune comme un matériau employé plus rarement dans les constructions gallo-romaines, en raison de son extrême dureté.
[72] BLAMANGIN 1995, p. 94.

### 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

L'état de la recherche archéologique à Thérouanne fournit peu de repères chronologiques pour la compréhension du développement de la ville gallo-romaine. En effet, l'absence de chronologie bien définie sur l'ensemble du site, qui oblige de considérer des datations tardives pour la mise en place des équipements urbains de base (comme le réseau viaire), nous donne l'image d'une ville se développant davantage au rythme des agglomérations secondaires du nord de la Gaule, que de celui des autres capitales de cité. Mais il faut tenir compte de l'état tout à fait provisoire de ce schéma, tronqué par la faiblesse des indices relatifs aux occupations urbaines les plus anciennes. La confrontation de la documentation avec des sources complémentaires comme l'épigraphie ou la toponymie, illustre, dans ce cas précis, le décalage flagrant entre l'état de la question sur les plans archéologique et historique par rapport aux autres capitales de cités de Gaule Belgique. Rappelons que Thérouanne est le seul chef-lieu de la province à avoir accédé à une date indéterminée, mais en tout cas antérieure au milieu du IIIe siècle, au statut de colonie, et que son développement urbanistique a dû subir les effets de cette promotion administrative exceptionnelle.

Jusqu'à l'époque claudienne, l'habitat semble peu dense et désorganisé. L'emplacement du noyau primitif de la ville n'a pas encore été localisé avec certitude, et la succession chronologique des phases précoces est inexistante[73]. D'un point de vue architectural, l'apparition des constructions mixtes sur solins doit être située entre le milieu du Ier siècle et la période flavienne, où l'introduction de la pierre accompagne généralement une densification de l'habitat, que ce soit en ville ou dans les agglomérations secondaires. L'époque flavienne constitue également le *terminus post quem* d'implantation du quadrillage urbain. Et si l'on fait abstraction d'une éventuelle extension de l'espace urbanisé sur la rive sud de la Lys sous la forme d'un *suburbium*, c'est vers cette époque qu'il faudrait considérer l'emprise maximale de la ville, voisinant celle des nécropoles des Ier et IIe siècles implantées le long des voies routières de la rive nord du cours d'eau.

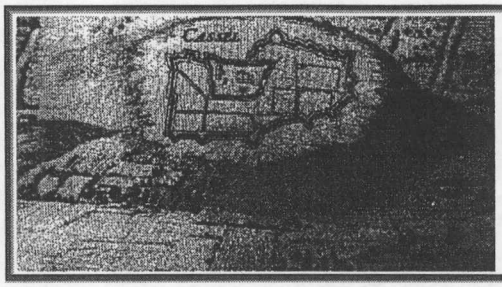
Le véritable essor qui caractérise l'urbanisme des capitales de cités en Gaule Belgique à partir de la fin du Ier siècle n'est pas documenté à Thérouanne, excepté dans le périmètre de l'ancienne cathédrale, par la construction d'une habitation de plus haut standing, et par l'établissement d'un atelier métallurgique le long de la chaussée menant à Boulogne, au nord-ouest de la ville. Ce développement urbanistique est pourtant bien perceptible, lorsque l'on envisage la continuité des phases d'occupation constatée sur ces deux sites, parallèlement au développement des nécropoles périphériques.

Plusieurs chantiers (cathédrale, route de Boulogne et dans le village actuel), confirment cependant un brusque arrêt de la dynamique urbanistique. Il surviendrait à la suite d'un incendie généralisé dans le courant de la seconde moitié du IIe siècle. La reprise de l'habitat intervient au terme d'un

[73] L'occupation précoce sous le site de la cathédrale se divise ainsi en deux états antérieurs au milieu du Ier siècle, mais leur datation n'est pas définie. Dans certaines publications, la chronologie de ces deux phases est ramenée au premier tiers du Ier siècle, et serait donc antérieure à la fin du règne de Tibère, plutôt que de celui de Claude.

laps de temps variable : l'occupation de la rive sud de la Lys, le long de la voie Arras-Boulogne, semble être continue[74] ; alors que sous la cathédrale, il faut attendre le IIIe siècle pour enregistrer les premières traces d'une réoccupation des lieux.

[74] DELMAIRE 1994, p. 89, notice 18.



# CASSEL
# *CASTELLUM MENAPIORUM*

Plan Du Mont Cassel (seconde moitié du XVIIe siècle) (d'après HANOUNE/MULLER 1987, p. 99, fig. 6).

Le site de Cassel n'a pas fait l'objet d'un effort de recherche soutenu à ce jour[1]. Hormis la réalisation d'un inventaire de la documentation graphique relative à l'évolution du tissu urbain[2], un seul sondage de 30 m$^2$ a été méthodologiquement exploré en ville, sur la pente ouest du mont Cassel[3].

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 33 et 34)

Situé dans le bas pays flamand qui s'étend à l'est de la crête de l'Artois, le mont Cassel occupe l'extrémité occidentale d'une chaîne de collines orientées est-ouest[4], culminant à environ 170 m d'altitude[5], soit 100 m au-dessus de la plaine. Les différents reliefs qui composent cette chaîne forment les buttes témoins d'une côte de l'époque tertiaire, dont le substrat est constitué essentiellement de sables fins et de grès ferrugineux. La morphologie du plateau sommital du Mont Cassel, établi en deux degrés[6], le distingue de celui des autres éminences[7].

La ville n'a pas été implantée en bordure d'un cours d'eau, mais les particularités hydrographiques du plateau doivent être soulignées[8]. Par ailleurs, on sait peu de choses de la constitution pédologique et topographique du sous-sol urbain[9]. Le terrain naturel a été touché dans le seul sondage pratiqué au pied de la fortification du *castrum* : voisinant les 170 m d'altitude, il est composé de sables jaunes[10].

---

[1] DELMAIRE 2004c.
[2] HANOUNE/MULLER 1984 ; HANOUNE/MULLER 1987, p. 98-100.
[3] HANOUNE/MULLER 1984 ; HANOUNE/MULLER 1985 ; HANOUNE/MULLER 1986 ; HANOUNE/MULLER 1987.
[4] LEMAN 1984, p. 139.
[5] DELATTRE/MERIAUX/WATERLOT 1973, p. 30, fig. 14 : coupe géologique et cotée du Mont Cassel et de la formation régionale.
[6] HANOUNE/MULLER 1987, p. 99, fig. 6. La butte supérieure a accueilli le château comtal (HANOUNE/MULLER 1984, p. 155-158).
[7] LEMAN 1984, p. 142 : Suivant l'auteur, c'est dans le relief qu'il faut trouver une justification de la toponymie antique « *Castellum (Menapiorum)* », site de hauteur. L'interprétation *Castellum*-Château d'eau est rejetée, mais il insiste quelques lignes plus loin sur les particularités hydrologiques du site (voir note suivante). La position intermédiaire du Mont Cassel entre la côte et la Lys, affluent de l'Escaut, aurait également déterminé le choix d'un établissement humain de préférence sur cette butte. La configuration du réseau routier, notamment le passage de la voie Arras-Boulogne, dont le tracé évite soigneusement la chaîne de collines en passant justement par le Mont Cassel, n'est pas retenue comme un critère significatif du choix d'implantation du chef-lieu.
[8] *Ibidem* : l'auteur insiste sur les similitudes hydrologiques entre le Mont Kemmel et le Mont Cassel, qui seraient les seules collines à disposer de sources à leur sommet, favorisant une implantation humaine.
[9] On trouvera dans le même article, p. 146, fig. 4, la cotation générale du niveau urbain actuel.
[10] HANOUNE/MULLER 1986, p. 68-69. Il s'agit de la couche n° 12. La même couche est représentée dans le profil stratigraphique entre les massifs de maçonnerie D, E, et F, soit au même endroit que dans la publication antérieure du sondage (HANOUNE/MULLER 1987, p. 88, 90 et 94). DELATTRE/MERIAUX/WATERLOT 1973, p. 30 : il s'agirait de sables du Pliocène supérieur.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Le passé celtique du site et son importance dans la région durant la conquête restent mal documentés. Cassel voisine la fortification laténienne du Mont Kemmel qui atteste bien d'une présence indigène sur son territoire, mais bien que les vestiges d'une occupation durable sur le site aient été mis en évidence, il est impossible, à l'heure actuelle, d'en définir la chronologie précise. La fondation de la ville se confond par conséquent avec l'héritage indigène de la région.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

L'occupation précoce de la ville antique de Cassel est assurée, mais la faiblesse des découvertes ne permet ni d'en définir le caractère, ni d'en cerner la chronologie.

### 3.1. Définition du noyau primitif

Des constructions primitives ont été dégagées là où le sondage au pied du *castrum* a touché le sol vierge : il s'agit de trois trous de poteaux dont le comblement comportait des tessons de céramique indigène[11]. Le matériel recueilli et la position stratigraphique des vestiges, en contact immédiat avec le substrat naturel, définissent la nature précoce de cette occupation.

### 3.2. Extension du noyau primitif

L'absence d'une étude de la dispersion des matériaux les plus anciens ne permet pas de présumer l'extension du noyau urbain primitif, dont l'existence est au moins attestée sur la butte.

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les sondages les plus profonds n'ont livré que deux tessons de céramique indigène en place[12], insuffisants pour fournir une chronologie affinée des structures précoces[13].

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 34)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Aucune recherche récente n'est venue compléter notre connaissance de la ville antique. Les données sur la topographie naturelle et ses remaniements à l'époque romaine sont inexistants.

D'autre part, on ne dispose que de très peu d'informations sur le quadrillage urbain de la cité. Les itinéraires antiques renseignent le passage de deux grandes voies routières à Cassel (Arras-Boulogne et Cassel-Thérouanne), mais la recherche archéologique a permis d'identifier d'autres chaussées, notamment un axe perpendiculaire à la route Arras-Boulogne, en direction de La Panne et de Thiennes, au voisinage de la Lys. P. Leman propose de voir dans ce point de croisement les

[11] HANOUNE/MULLER 1986, p. 68, 69, fig. 4 et 74 .
[12] *Idem*, p. 74, note 7 : les auteurs signalent la découverte de deux autres tessons indigènes contaminant des couches datées postérieurement.
[13] *Idem*, p. 69-70.

*decumanus* et *cardo maximi* hypothétiques de la ville antique[14], mais aucun argument archéologique ne confirme cette interprétation[15]. L'extension de l'espace urbanisé, de même que la chronologie d'implantation de la voirie qui la dessert, demeurent inconnus, puisque aucun tronçon de rue n'a encore été mis au jour à Cassel. Hormis la fouille pratiquée au pied de la fortification du Bas-Empire, sur le flanc ouest de la colline, les traces d'une occupation antique de la ville ont été aperçues à deux reprises[16] et se concentrent sur le sommet de la butte.

4.2. Exploitation des ressources locales

On ne dispose d'aucune information sur l'exploitation des ressources locales en milieu urbain et dans la périphérie.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

L'infrastructure publique au Haut-Empire reste totalement méconnue.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

La parure monumentale et le développement de l'architecture privée de la ville ne sont pas documentés.

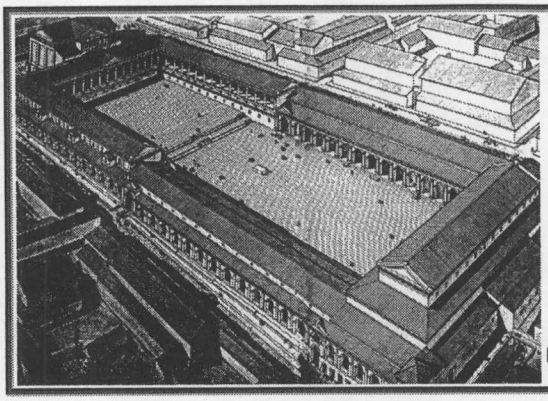
4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Aucune donnée n'a été recueillie à ce sujet, mais il est intéressant de signaler le rôle attribué à la cité dans le cadre du commerce du sel recueilli dans les exploitations côtières[17].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

La chronologie du développement de la ville antique demeure imprécise. R. Hanoune et A. Muller[18] ont été les premiers à proposer une chronologie d'occupation dont les résultats étaient issus de l'analyse stratigraphique des remblais contenus dans le sondage au pied de l'enceinte, ce qui a permis d'établir une séquence continue depuis la fondation de la cité jusqu'au Bas-Empire. Cependant, cette périodisation reste limitée aux grandes subdivisions de l'époque impériale romaine, auxquelles se rattachent les quelques lambeaux de construction mis au jour[19].

[14] LEMAN 1984, p. 140, fig. 1 et p. 147.
[15] L'on pourrait ainsi s'interroger sur l'importance de la seconde chaussée en direction de Thérouanne dans le quadrillage urbain, sensée jouer un rôle économique essentiel entre les deux chefs-lieux.
[16] LEMAN 1984, p. 146, fig. 4.
[17] LORIDANT 1999c et LORIDANT 2001b, DELMAIRE 2004a, p. 45.
[18] HANOUNE/MULLER 1987, p. 94-97.
[19] Ainsi, les premières maçonneries du sondage remontent au Bas-Empire, avec la construction de l'enceinte du *castrum*.



Le forum de Bavay (d'après COULON/GOLVIN 2002, p. 44-45).

# BAVAY

# *BAGACUM*

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 35 et 36)

Etablie en limite sud de la plaine maritime flamande, la ville de Bavay occupe l'extrémité méridionale du bassin crétacé de Mons, à l'endroit où il forme la jonction avec l'Ardenne occidentale[1] (Hainaut français), s'élevant déjà à plus d'une centaine de mètres d'altitude entre les vallées de l'Escaut et de la Sambre. L'ensemble de cette région est dominé par des dépôts limoneux d'épaisseur relativement importante.

Le relief compris entre les vallées de l'Escaut et de la Sambre est constitué d'un promontoire sur les pentes duquel se développera l'agglomération[2]. Trois ruisseaux l'encadrent sur ses fronts nord (ruisseau du Riez), ouest (ruisseau de Ramez) et sud (ruisseau de Bavay). La différence moyenne d'altitude entre le sommet de la ville et le ruisseau le plus bas (celui de Bavay) est de 40 m environ, les pentes les plus accentuées étant localisées au sud et au sud-est du plateau.

Il n'existe aucune liaison fluviale importante à proximité immédiate de la ville antique, et l'extension du tissu urbain vers le sud n'a pas touché directement les abords du ruisseau de Bavay, puisque les traces d'une nécropole ont été relevées en bordure de la chaussée de Vermand[3].

Hormis la zone du forum, peu d'opérations archéologiques ont été menées jusqu'au terrain vierge, de sorte qu'il est actuellement difficile de restituer, sauf sous forme très ponctuelle, l'altimétrie globale du site avant l'implantation de la ville romaine[4].

Les sondages effectués sur le grand ensemble se localisent essentiellement dans sa partie occidentale[5]. La compréhension des différentes phases de chantier du premier état ont permis de

---

[1] DELATTRE/MERIAUX/WATERLOT 1973, p. 140.
[2] DELMAIRE 1996, p. 111 et fig. 25.
[3] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 23, fig. 1.
[4] Les plus anciennes fouilles ne comportent aucun repère d'altitude et se limitent au levé du plan coté des structures. Cependant, quelques niveaux peuvent être déduits des descriptions mais ils sont trop éloignés les uns des autres et par rapport au forum pour en tirer quelque conclusion : au Vieux Chemin de la Longueville, à l'extrémité orientale de la ville actuelle, l'altitude du terrain vierge voisine les 150 m à 150,70 m (BIEVELET 1976, pl. LXXIII, 2) ; en bordure du château d'eau, 148,70 m (*idem*, pl. LXXXIII) ; au nord de la ville, parcelle AD 156, 142,70 m (LORIDANT 1995c, p. 130, fig. 4, sondage 1) et parcelle AD 14 , 142,30 m (CARMELEZ 1988, p. 15, fig 7 et p. 19, fig. 9). Signalons aussi que la base du *cardo* C3 se situe à une altitude de 140 m NGF (CARMELEZ 1990a, p. 94). Les niveaux en partie sud de la ville contrastent avec le sens de la pente indiquée par le levé effectué dans la zone du forum. En ce sens, les données qu'auraient pu fournir les levés topographiques de l'hypocauste de la rue Saint-Maur et à la ruelle Jean Charles, dans l'axe est ouest du forum auraient été intéressantes pour confirmer le prolongement de la dénivellation affectant le site du forum.

mesurer l'incidence des travaux effectués pour remanier le relief du terrain naturel. La comparaison des altitudes enregistrées en différents points du site indique en effet un relief en double pente d'ouest en est et du nord au sud, se présentant comme une succession de terrasses, dont la transition se marque par de brusques ruptures de niveau. Le point le plus bas correspond à l'angle sud est de la basilique (138,60 NGF), le point le plus haut, à l'angle sud-ouest du cryptoportique (144,50 NGF), soit une dénivellation moyenne de 4 m sur cette partie du forum.

Le terrain vierge y était uniformément constitué d'argile jaune[6], très répandue au sud de la ville, dans la vallée du ruisseau de Bavay[7]. Toute la partie occidentale du plateau a été largement exploitée à l'époque contemporaine pour l'extraction du sable[8].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

L'existence d'une occupation gauloise sur le site de Bavay a été évoquée ; cependant, les témoins en sont assez ténus, et demeurent limités à une importante quantité de découvertes mobilières datées de La Tène II et III (céramique et numismatique essentiellement)[9]. Aucune opération archéologique n'a révélé jusqu'à ce jour de structures antérieures à l'époque romaine sur le site, et l'hypothèse de la localisation d'une occupation gauloise dans la zone encore délimitée par les ruisseaux de Bavay et de Ramez et la chaussée se dirigeant vers Cambrai[10], repose sur la proximité de ce secteur avec deux faits archéologiques dont l'argumentation chronologique est depuis longtemps discutée. Il s'agit en premier lieu d'une nécropole[11] située à l'ouest du forum, abusivement datée dans sa période d'utilisation la plus ancienne, de la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C, et en second lieu, d'un atelier monétaire dont la datation trop haute et l'interprétation, restent sujettes à caution[12].

---

[5] THOLLARD 1997b, p. 121, fig. 77 : tableau reprenant les niveaux du terrain naturel à l'emplacement du forum, et p. 122, fig. 78 pour son profil compris entre l'aire sacrée et l'esplanade centrale.

[6] La plupart des comptes-rendus de fouilles effectuées sur l'agglomération antique, lorsqu'ils touchent le terrain vierge, ne mentionnent généralement pas sa composition. Il est donc impossible d'établir des relations avec les résultats fournis par l'exploration du forum.

[7] DELMAIRE 1996, p. 111.

[8] *Idem* : l'auteur cite en plus des bancs de calcaire et de grès sur le plateau, qui auraient été exploités à l'époque romaine pour la construction de la ville. Voir également la carte publiée par J. C. Boucly dans BOUCLY 1982, p. 44, plan I.

[9] Sur l'état de la question, voir BOUCLY 1982 ; BOUCLY 1984a, en particulier les pages 19 à 21. L'auteur renvoie, en note infrapaginale, aux références et à la localisation des objets hors contexte (p. 24, plan 1).

[10] LORIDANT 1992c : outre la réinterprétation de certaines structures artisanales ou domestiques, l'identification d'une nécropole dans les sablières situées au nord-ouest de Bavay est confirmée. Néanmoins, l'auteur insiste bien sur l'insuffisance des données relatives à l'établissement d'une chronologie fiable des vestiges. Voir également JOLIN 1959.

[11] BOUCLY 1984a, p. 20, pour l'inventaire des principales découvertes anciennes.

[12] Cette interprétation reposait sur la découverte de plaques à alvéoles sous la basilique du forum (BOUCLY 1966, puis HANOUNE/MULLER 1994, p. 39-40, et HANOUNE/MULLER 1996, p. 102-103), dont l'identification en tant que moules à flans monétaires a fait récemment l'objet d'un dossier spécial : *Les plaques à alvéoles de Bavay*, Actes de la journée d'études organisée par l'équipe d'accueil « Histoire, archéologie et littératures des mondes anciens » (EA 2457) le 20 mars 1999, Maison de la recherche, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, R.N., 338, t. 82, p. 9-92. Voir en particulier les articles suivants : HANOUNE 2000, MULLER 2000, et surtout SCHEERS 2000. Les plus anciennes plaques à alvéoles, correspondant à la période IA de la basilique civile, seraient placées entre les années 20 avant J.- C. et 10 ap. J.-C.. La localisation des anciennes découvertes a été publiée dans BIEVELET 1976, pl. CXV.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Peu de découvertes immobilières directement liées aux origines de la ville ont été réalisées à ce jour. Leur grande dispersion et les difficultés inhérentes à leur datation et à leur interprétation rendent prématurée toute conclusion sur les circonstances de la naissance de la ville.

Plusieurs ensembles de données se dessinent : les plus significatives se concentrent avant tout dans le périmètre et sous le grand ensemble monumental du forum[13], en ce compris les fouilles exécutées sur le site du musée archéologique. Un autre point de découverte concerne l'institution Notre Dame de l'Assomption[14], sur la chaussée de Vermand.

Une série de sondages ont été menés dans la basilique civile, sous le temple, et dans le portique sud. Ces opérations ont atteint les niveaux d'occupation les plus anciens du site, sans pour autant permettre d'en définir le caractère. En effet, il s'agit de remblais riches en matériaux datés de la période augustéenne[15], mais aucune structure en place, à l'exception d'un niveau de sol[16], ne fut identifiée[17]. D'autre part, l'absence d'uniformité stratigraphique constatée d'un sondage à l'autre pourrait s'expliquer par les opérations de nivellement précédant la construction du forum. Ces aménagements ont fortement perturbé les niveaux les plus profonds et le terrain en place, occasionnant une inversion stratigraphique par endroits[18].

Néanmoins, les sondages effectués plus récemment sur l'emprise de la basilique, ont permis d'individualiser deux états sous la partie orientale du forum (périodes IA[19] et IB)[20]. Le premier repose directement sur le sol vierge ; il est caractérisé par un ensemble de structures fugaces telles que des trous de pieux et des fosses, dont l'ordonnancement échappe à notre connaissance. Si ces structures ont été associées à la couche la plus ancienne découverte sur le site du forum, renfermant des plaques à alvéoles, l'hypothèse d'un atelier monétaire de l'Indépendance doit cependant être écartée. En effet, l'ensemble de ces vestiges remonterait aux dernières décennies avant notre ère et aurait été, dès le premier quart du Ier siècle, remplacé par la première construction monumentale précédant le forum classique.

---

[13] CARMELEZ 1981, p. 35 (seconde boutique au sud de la basilique) ; CARMELEZ 1987, p. 100 (au sujet de la *via terrena*) ; CARMELEZ 1986, p. 68 (boutiques 12, 13 et 14 du cryptoportique sud) ; HANOUNE/MULLER/THOLLARD 1995, p. 20.
[14] WILL 1961, p. 281.
[15] CARMELEZ 1989, p. 28-31 ; BIEVELET 1966b, p. 575-576.
[16] LORIDANT/BLOEMENDAAL/DUFLOT 1991, p. 94-96. Il s'agit d'un sondage mené dans l'angle du portique sud (sondage 1).
[17] THOLLARD 1997 : il s'agit du sondage 604 dans l'esplanade centrale (p. 92-93), et du sondage 1302, juste à l'extérieur des boutiques adossées au cryptoportique sud (p. 103-104).
[18] Voir en particulier CARMELEZ 1989, p. 30-31, et THOLLARD 1994, p. 33 : l'auteur précise que les remblais situés sous la basilique proviennent en partie des travaux effectués à l'emplacement du cryptoportique. Ils contiennent de la sigillée italique résiduelle datée des deux dernières décennies avant J.-C..
[19] HANOUNE/MULLER 1994, p. 39-40 ; HANOUNE/MULLER 1996, p. 102-103.
[20] Voir à ce sujet Muller 2000, p. 14-16.

Des opérations ont été également menées à l'extérieur du monument public, au sud-ouest. Deux voies en terre datées de la deuxième décennie avant J.-C[21] (dont une dans le prolongement du *cardo* C3), ainsi qu'un groupe contemporain de constructions édifiées en matériaux périssables, ont été observés en stratigraphie uniquement.

Enfin, la construction du musée archéologique en bordure sud-est du grand ensemble a conduit à la découverte de structures datées de l'époque augustéenne[22]. Ces vestiges font partie d'un ensemble réétudié récemment[23]. La première occupation dont les traces sont saisissables est caractérisée par une activité de métallurgie du fer, comprenant des fosses et des foyers limités par l'empreinte d'une sablière. Bien que la chronologie de cet ensemble ne soit pas assurée, une datation proche de la dernière décennie avant J.-C. ne peut être écartée[24].

Les observations effectuées lors de la construction de l'institution Notre-Dame de l'Assomption ont permis de suivre sur une distance de 40 m, dans une zone de nature marécageuse, un ensemble de poutres de chênes dont la fonction reste inconnue, mais que le mobilier semble rattacher aussi au début du Ier siècle.

### 3.2. Extension du noyau primitif

Si l'emplacement du noyau urbain correspond probablement aux vestiges domestiques situés sous la basilique, sa superficie est difficilement mesurable actuellement, en raison de la carence de données recueillies sur les niveaux précoces des occupations entourant le forum. La relation entre ces découvertes doit être précisée, puisque, sans compter l'absence d'une stricte coïncidence chronologique entre les occupations, leur extension n'est pas définie. Les limites de l'atelier[25] ont été cernées vers le nord, alors que c'est au sud-ouest que se développe une occupation que J. C. Carmelez[26] n'hésite pas à interpréter comme un « bourg augustéen à vocation agricole »[27].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Traditionnellement, la fondation romaine de Bavay est rattachée à la création du réseau routier d'Agrippa, et à l'importance de sa situation stratégique sur ce grand axe. Si les chronologies déduites du mobilier, en particulier des sigillées étudiées hors contexte, s'accordent avec cette proposition, la datation effective de l'occupation sous le forum se rapproche davantage encore de la fin du règne d'Auguste, dans une fourchette élargie entre 20 avant J.-C. et 10 après J.-C., comme

[21] CARMELEZ 1981 ; CARMELEZ 1990a, p. 110-117; CARMELEZ 1994b ; THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 25 : les auteurs émettent des réserves au sujet de la chronologie proposée par J.-C. Carmelez.
[22] BIEVELET 1971, p. 221 ; CARMELEZ 1990a, p. 110-114.
[23] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999.
[24] Il ne s'agit pas de l'occupation la plus ancienne de ce secteur de la ville. Les fouilles n'ont pas atteint le sol vierge, sauf en un seul point, où deux fosses furent mises au jour à un niveau beaucoup plus bas.
[25] MULLER 2000, p. 17.
[26] CARMELEZ 1990, p. 112.
[27] BOUCLY 1982, p. 47, plan II ; MERTENS 1996, p. 372-373.

les premières tombes de la nécropole fouillée à la « Fache des Près Aulnoys » datées des règnes d'Auguste et de Tibère[28]. C'est également à cette époque qu'il faut rattacher l'inscription de Tibère.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 36)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

En dehors des grands travaux de terrassement nécessités par l'implantation du forum, on ne dispose d'aucune information relative à l'aménagement du territoire de la ville de Bavay. Du reste, les recherches menées sur le grand ensemble monumental témoignent d'un effort d'adaptation des plans des constructions à la micro topographie des lieux, se limitant à une radicalisation du relief en une succession de terrasses artificiellement aplanies, alors que la voirie environnante respecte davantage le dénivelé naturel du terrain[29].

#### a. Implantation du réseau viaire

Les recherches menées sur le quadrillage urbain de la ville de Bavay ont suscité plusieurs hypothèses de restitution abusives[30], critiquées dans une étude récente[31]. Concentrées avant tout sur le forum, les opérations archéologiques n'ont pas permis de dégager un nombre de voies suffisant pour dresser un premier schéma cohérent du réseau orthogonal sur l'ensemble de la ville. La datation absolue des phases de développement du centre monumental a amené également à inverser la chronologie relative entre les deux réseaux dont l'existence est déduite de la divergence d'orientation de 10° constatée entre les tronçons de chaussée connus[32].

##### * Liaisons routières

La détermination des deux axes principaux de la ville réside uniquement sur le repérage du tracé des sept grandes voies routières qui aboutissent à Bavay. Un premier carrefour où se rejoignent les voies en direction de Cologne, Reims et Trèves génèrerait un *decumanus maximus*, longeant le forum sur son flanc nord, avant de se transformer en une voie routière qui prend ensuite la direction de Boulogne[33]. Le tracé *intra muros* de la voie n'est pas confirmé mais les dimensions et la morphologie de la section de chaussée dégagée à la pâture Mandron Peyron, ainsi que sa position par rapport au forum, constituent de sérieux arguments en faveur de cette hypothèse[34].

---

[28] Communication de F. Loridant au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: la chronologie ne peut être plus ancienne que la dernière décennie avant J.-C..
[29] Ces travaux étant liés à la construction du forum, ils seront abordés dans le chapitre qui lui est consacré.
[30] BIEVELET 1966a ; BOUCLY/CARMELEZ 1980.
[31] THOLLARD 1994.
[32] THOLLARD 1996a, p. 116, fig. 26 : figure la mise à jour récente du plan général de la ville, LORIDANT 2004.
[33] BOUCLY 1979 ; BIEVELET 1969c, p. 457-469.
[34] DUFLOT 1992b.

Une seconde voie décumane très importante a été explorée sur la face sud du forum. Ses caractéristiques en font également une chaussée principale, liée à l'aménagement urbanistique des abords immédiats du grand ensemble, bien qu'elle ne débouche sur aucune grande voie routière[35].

En revanche, le tracé du *cardo maximus* reste beaucoup plus théorique. L'aboutissement de la chaussée dirigée vers Vermand aux abords de la ville est inconnu[36]. Compte tenu de la position et de l'importance que revêt le centre monumental dans le schéma urbanistique de la ville, le passage du *cardo* le long du front est du forum est la solution *a priori* la plus plausible, et correspond au tronçon dégagé aux abords du monument.

* Structure du quadrillage[37]

Le report des sections de voirie fouillées[38] par rapport à l'alignement des tronçons d'égouts ou de bâtiments déjà connus, a permis de dégager deux orientations différentes, la première alignée sur le forum, dans la partie ouest de la ville, et la seconde majoritairement représentée à l'est de l'agglomération et décalée d'une dizaine de degrés par rapport à la précédente. La première orientation généra par extrapolation un réseau étendu à la partie occidentale de la ville (réseau A), tandis que le second fut limité arbitrairement à sa moitié orientale (réseau B)[39].

La dernière hypothèse admise repose sur les fouilles des niveaux les plus anciens du secteur situé au sud du forum, en périphérie ouest, ainsi qu'en limite nord de l'agglomération où les bâtiments étaient primitivement axés sur le réseau B[40]. Ces observations indiquent que le réseau A ne constitue en réalité qu'une modification du réseau B limitée *a priori* à l'environnement immédiat du forum dans son premier état de construction et directement liée au programme de rénovation

---

[35] THOLLARD 1994, p. 24 : la largeur excessive du *decumanus* contribue à la mise en évidence, sur le plan urbanistique, du grand ensemble monumental. L'auteur souligne également la différence d'altitude observée entre les quartiers d'habitats au sud et le forum lui-même. Par ces caractéristiques, la voie décumane, édifiée en bordure de la zone publique, en souligne les limites.

[36] LEMAN 1985c ; Sur la Bavay-Tournai, voir également BIEVELET 1976, p. 262-263 et p. 269, appendice II.

[37] Communication de F. Loridant au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: F. Loridant a attiré l'attention sur le fait que la plupart des chaussées ont été reconnues sur des chantiers dont l'extension n'excédait pas quelques $m^2$, et que les orientations déterminées sur les plans publiés demeurent incertaines. Ainsi, le calage des vestiges de la Terre à Tois Coins demeure imprécis. L'orientation principale des découvertes effectuées dans la ville médiévale s'alignerait sur celle du forum, alors qu'en dehors de ce secteur, les orientations des chaussées divergent. L'irrégularité des orientations des voies serait conditionnée par la nature du relief qui deviendrait totalement irrégulier dès que l'on s'écarte du plateau. D'après les restitutions effectuées sur le terrain naturel, dont un modèle en trois dimensions a été conçu, la seule zone où l'extension de la voirie pourrait s'accorder avec celle du forum correspond au front nord/nord-est du plateau, là où aucune découverte n'a été effectuée.

[38] Les portions de voirie attestées actuellement sont les suivantes : la voie longeant au sud le forum (D1), CARMELEZ 1990a; la voie longeant à l'est le forum (C1), BIEVELET 1962e; la voie aboutissant sur le front nord du forum (C3), THOLLARD/GROETEMBRIL 1999 ; la voie perpendiculaire au nord de la chaussée de Boulogne (C5), l'aboutissement de la voie de Boulogne (D4), et sa parallèle au nord (D5), DUFLOT 1992b . H. Biévelet signale une voie décumane dans la partie sud de la ruelle Jean-Charles (BIEVELET 1962c, p. 60, plan II, p. 62, et p. 67, fig. 3). Il faut mentionner également l'article de H. Biévelet sur les aqueducs et égouts de Bavay, notamment la carte figurant l'emplacement des découvertes. Cfr BIEVELET 1961b, p. 2, pl. I,.

[39] THOLLARD 1994, p. 22, fig. 2 et p. 25, fig. 4 et 5 : hypothèses de restitution du quadrillage urbain en deux réseaux, proposée par H. Biévelet et J.-L. Boucly d'une part et J.-C. Carmelez d'autre part. Compte tenu du nombre peu élevé de voiries archéologiquement attestées (voir note précédente), de leur localisation majoritairement concentrée dans la partie occidentale de la ville, et des nombreuses divergences d'orientation qui, en raison du manque de données, ne trouvent pas de justification à ce jour, il semble prématuré de considérer l'existence de deux réseaux dans le sens littéral du terme. Toutefois, comme la chronologie des voiries met en évidence deux périodes chronologiques différentes, nous conserverons néanmoins cette appellation.

[40] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999 ; DUFLOT 1992b ; LORIDANT 1995c, p. 126.

urbaine imposé par son implantation. La rectification de l'axe des voies obéirait à l'orientation choisie pour le forum[41], elle-même tributaire des contraintes topographiques du terrain.

Mais il est évident que de nombreuses lacunes persistent tant au point de vue de la morphologie que de la chronologie du ou des réseaux viaires. L'extension du réseau principal est difficile à évaluer en raison du manque de données concernant la voirie sur l'ensemble du territoire de la ville. D'autre part, on ne dispose d'aucune information archéologique sur l'articulation entre la zone du forum et la partie orientale de la cité, ainsi que sur la liaison entre le quadrillage urbain et les grandes voies routières qui y aboutissent, à l'exception de celle menant à Boulogne. Les niveaux antérieurs à la construction du forum ont été à peine approchés, et ne permettent pas de saisir l'organisation des occupations plus anciennes. A ce stade de la recherche, les propositions de restitution d'un quadrillage et les déductions faites au sujet des dimensions des îlots[42] qui le composent, restent purement théoriques.

* Organisation des *insula*e

Accès

La fouille du secteur sud du forum a permis d'étudier pour la première fois l'aménagement d'un quartier résidentiel matérialisé par l'angle de deux lotissements urbains séparés par une voie cardinale[43]. Cependant, aucun accès secondaire à ces îlots n'a pu être mis en évidence, en raison de l'insuffisante étendue de la zone explorée. La densité importante des constructions, la complexité et la diversité de leurs fonctions, notamment, la présence d'une aire artisanale à proximité d'un jardin et peut-être d'un ensemble de constructions faisant partie d'une *domus*, ainsi que de boutiques, pose néanmoins le problème de l'organisation des accès aux différentes propriétés de l'îlot, en fonction de l'évolution de la nature des constructions.

Parcellaire

On ne dispose d'aucune donnée sur le découpage parcellaire des *insula*e.

---

[41] Ainsi, P. Thollard souligne à juste titre que le raccordement des égouts du *cardo* C3 avec le *decumanus* D1 semble correspondre à un réaménagement du système d'évacuation des eaux de la voirie suite aux transformations affectant les abords du forum. Il note également l'orientation divergente de l'égout central du *decumanus* D1 en partie occidentale par rapport au tracé de la chaussée calqué sur l'axe du bâtiment public (THOLLARD 1994, p. 31). Le même phénomène affecte l'égout desservant le *cardo* C1 longeant le forum sur son flanc est (HANOUNE/LORIDANT/LOUVION/MULLER 2000, p. 128-129). Les auteurs n'avancent aucune explication au sujet de ces irrégularités, mais précisent qu'elles ne correspondent à aucun des deux réseaux proposés (note 35, p. 130). Le sondage du *cardo* C1 a montré que ce décalage existait dès la construction de la voirie liée au forum, tout comme pour le *decumanus* D1 (THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 47).

[42] BIEVELET 1966a, p. 50 : les dimensions proposées sont de 120 m x 110 m pour les îlots du réseau A (ouest), et de 110 m x 60 m pour celles du réseau B (est).

[43] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999.

b. Extension de la superficie urbanisée

Aucune valeur définitive ne peut être proposée pour la superficie maximale couverte par la ville du Haut-Empire. Les estimations oscillent entre 40 et 60/70 ha[44], selon que l'on considère la surface couverte par le réseau viaire ou les occupations les plus extrêmes attribuées au centre urbain.

Les nécropoles situées à la périphérie sud-ouest de la ville ont livré des structures artisanales dont le rattachement au noyau urbain n'est pas assuré, en raison de leur éloignement par rapport aux découvertes du forum[45]. Le même problème peut être soulevé pour l'habitat mis au jour le long de la Bavay-Reims[46]. La forte concentration de matériel observée lors de prospections de surface menées au nord du village actuel ne constitue pas un argument décisif dans l'estimation de la superficie de la ville antique[47]. Vers le nord-ouest par contre, le coude imprimé au tracé de la chaussée routière indique l'on se trouve probablement en limite du quadrillage urbain[48].

c. Chronologie du quadrillage urbain

La différenciation des deux réseaux dont l'un se rattacherait au programme de construction du forum implique d'aborder leur chronologie séparément.

La datation du réseau B considéré actuellement comme le quadrillage principal est difficile à préciser. Très peu de sondages stratigraphiques ont été effectués, malgré le dégagement à plusieurs reprises de certains tronçons. Les témoins les plus anciens de la voirie ont été entrevus au sud du forum, dans des circonstances telles qu'il est difficile de juger de leur pertinence[49]. Comme le rappelle P. Thollard[50], il n'est pas impossible que l'aménagement des voies en dur ait été précédé d'une phase d'implantation plus sommaire, comme à Tongres.

La chronologie de l'aménagement en dur de la voirie n'a pu être également abordée que par la fouille menée sur le *cardo* C3. Celui-ci aurait été édifié vers le milieu du Ier siècle[51] (vers 40-50 après J.-C.), et aurait été déjà équipé de trottoirs. Cette datation coïncide avec les premiers travaux d'aménagement à l'emplacement du forum dans sa période jaune, située entre 40 et 60 après J.-C.

---

[44] THOLLARD 1996a, p. 117 ; LORIDANT/BLOEMENDAAL 1990, p. 132, fig. 16 pour la carte de répartition des trouvailles jusqu'en 1990.

[45] Il peut très bien s'agir d'un faubourg ou d'une occupation périphérique ponctuelle (LORIDANT 1992c, p. 94-95). LORIDANT/BLOEMENDAAL 1992b, p. 125 et 126 : ces découvertes sont interprétées comme les vestiges d'un quartier suburbain de la ville.

[46] BIEVELET 1969c.

[47] LORIDANT/BLOEMENDAAL 1990, p. 130. Topographiquement, cette partie de la ville correspond au replat du promontoire(THOLLARD 1996a, p. 111, fig. 25).

[48] THOLLARD 1997, p. 65, fig. 1. Ce changement de direction correspond d'ailleurs à la limite occidentale du plateau du promontoire, si l'on considère le relief actuel du site. Voir THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 23, fig. 1.

[49] Rappelons qu'il s'agit de la *via terrena* précédant la construction du *cardo* C3, uniquement observé en stratigraphie ; il est difficile dans ces circonstances de préciser sa relation exacte avec le *cardo* qui lui succède. Dans ce cas, le plan publié par J.-L. Boucly (BOUCLY 1984a, p. 25, plan II) révèle une grande part de restitution. Cfr CARMELEZ 1987, p. 100. L'organisation de l'occupation contemporaine de ces premières voies en terre est inconnue, et aucune fouille n'est venue infirmer ou confirmer ces données (CARMELEZ 1994b).

[50] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 60-61. L'auteur signale à ce sujet (p. 50) l'existence d'un niveau primitif interprété comme un paléosol sous le *decumanus* D1, semblable à celui déjà mis en évidence sur le pallier intermédiaire du forum (Cfr THOLLARD 1997b, p. 92, fig. 33).

[51] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 61 pour le *cardo* C3.

Les autres points d'observation n'ont fourni aucun matériel datable[52], ou n'ont pas permis d'atteindre le premier état éventuel de la voirie, notamment sous le *decumanus* D1[53].

La chronologie de la phase de rectification de la chaussée aux abords du forum, ou réseau A, a été tout récemment réétudiée, en pratiquant un sondage stratigraphique sur le *cardo* à l'est du bâtiment public (C1)[54]. L'analyse du matériel provenant des niveaux du premier état de la chaussée a fourni un TPQ de 80 ap. J.-C. pour sa mise en place, datation qui correspond pratiquement à la phase de rehaussement du *cardo* C3[55] en rapport avec la mise en service du *decumanus* D1 (vers les années 70 après J.-C.).

Ces résultats ne manquent pas de remettre en cause les dernières propositions soutenues. Ces trois voies conservent une antériorité relative l'une par rapport à l'autre, mais sont toutes liées au programme d'aménagement du forum. La différenciation des deux réseaux ne s'appuierait dans ce cas plus que sur des critères morphologiques et non chronologiques. On ne peut situer, à titre provisoire et en dehors de toute distinction de réseau, que l'apparition des premières chaussées en dur peu avant la moitié du Ier siècle, phénomène concomitant à la mise en place du grand ensemble monumental.

4.2. Exploitation des ressources locales

a. Localisation des points d'extraction

On dispose de très peu d'informations au sujet de l'exploitation de la pierre dans les environs de Bavay[56]. Le Sarrazin aurait été extrait des carrières de Houdain les Bavay[57], à l'ouest de la ville. La carte géologique de Bavay fait apparaître également un point d'extraction au sud, correspondant à l'exploitation de grès (carrière de Rametz).

b. Chronologie d'exploitation

Aucune donnée chronologique n'existe sur l'exploitation des matériaux locaux au Haut-Empire.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les tronçons de voirie dégagés montrent qu'un soin tout particulier avait été apporté à leur constitution, et que leur qualité de construction s'est maintenue durant toute leur période de

[52] Notamment en ce qui concerne le tronçon de voie décumane découvert dans la ruelle Jean-Charles (BIEVELET 1962c, p. 60, plan II, p. 62, et p. 67, fig. 3), sensée appartenir au réseau B.
[53] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 47 : le *decumanus* reposait en partie occidentale sur l'argile vierge. En partie orientale par contre, il était fondé sur un remblai insuffisamment décrit (CARMELEZ 1982a, p. 19).
[54] HANOUNE/LORIDANT/LOUVION/MULLER 2000, passim. Il s'agit du sondage 3001/I. Ce sondage a été interrompu juste à hauteur de la couche de remblais précédant la construction du *cardo*. Ce sondage n'a donc pas permis de vérifier l'existence éventuelle d'un état précédant la construction de la voirie du réseau A.
[55] *Idem*, p. 129 : les résultats confirment également d'après la campagne menée en 2000 la contemporanéité de la construction du forum (basilique « jaune ») et de la voirie.
[56] CORNEZ 1980.
[57] Sur le trou des Sarrazins, voir également : BIEVELET 1966b, p. 575.

fonctionnement. Le nombre de recharges est variable mais peu élevé. Les six états différents repérés dans la coupe du *cardo* C3 constituent un fait exceptionnel, que l'on attribue non pas à l'usure ou à la dégradation de la chaussée, mais plutôt au souci de se mettre à niveau avec la nouvelle voie décumane D1 établie en bordure sud du forum. Les autres voies qui ont fait l'objet d'un relevé stratigraphique n'en comportent que deux, voire trois, imputables à la nécessité de réparer leur surface de roulement.

La composition des chaussées est souvent identique, tant dans l'emploi des matériaux que dans leur mise en œuvre : cailloutis ou galets de calcaire bleu et quelques éléments intrusifs (silex, fragments de terre cuite), noyés dans de l'argile. Chaque couche atteint 20 à 30 cm d'épaisseur. L'usage d'un grès est également mentionné à plusieurs reprises dans les niveaux les plus profonds des constructions[58]. Les recharges de composition similaire sont souvent séparées les unes des autres par une ou plusieurs couches de remblais.

La largeur des chaussées varie aussi du simple au double, et rachète parfois même l'alignement selon un axe décalé des bâtiments riverains, ce qui leur confère des dimensions inconstantes[59]. Les voies les plus importantes sont le *decumanus* D1 qui encadre le forum au sud d'une part, et le *decumanus* D4 prolongeant la voie de Boulogne, qui atteignent 13 et 14 m de large[60]. Leur morphologie les distingue totalement des autres chaussées, étant donné qu'elles sont traversées par un égout médian large de 2 m. Les autres rues ont une surface de roulement variant entre 4 et 6 m de large, sans compter leur système de drainage[61].

* Trottoirs et portiques

L'équipement des chaussées est contemporain de leur aménagement en dur, et sera reconstruit pratiquement à chaque fois que la rue sera rechargée. Ce phénomène a été très bien mis en évidence dans les fouilles du secteur au sud du forum[62]. La largeur des trottoirs varie également du simple au double[63].

Le soin apporté à la construction des trottoirs du *cardo* C3 est remarquable dans son état le plus ancien, où sur des fondations similaires à la surface de roulement de la rue, repose un dallage de calcaire gris. Les phases de reconstruction emploient des matériaux moins nobles (fragments de tuiles, silex, calcaire blanc), sauf dans la dernière étape, où l'on retrouve de nouveau un dallage de

[58] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 50 : dans la fondation du *cardo* C3 ; HANOUNE/LORIDANT/LOUVION/MULLER 2000, p. 120 : US 3001/058, substrat du dallage de l'égout du *cardo* C1.
[59] *Idem*, p. 128 : le *cardo* C1 présente dès son état le plus ancien une largeur croissante de 4,80 à 6,20 m du nord au sud, liée au décalage de l'égout par rapport à la limite du forum.
[60] Lors de la reconstruction du forum, la chaussée sera réduite de moitié et sa largeur équivaudra désormais à celle des autres voies dégagées.
[61] BIEVELET 1976, p. 237-242.
[62] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 47-56.
[63] 3,20 m pour le trottoir du *decumanus* D1 ; 1,50 m à 2 m pour ceux du *cardo* C3. Pour le *cardo* C1, la terrasse, 0,50 m plus haut que la surface de roulement, devait servir de trottoir à la rue.

pierre bleue. La présence de portiques est attestée en bordure du *decumanus* D1, à l'angle de l'*insula* uniquement, par des bases de calcaire bleu disposées tous les 4 m environ[64].

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

La principale conduite alimentant la ville de Bavay est l'aqueduc de Floursies, dont le parcours depuis la source de captage distante de 18 km, est relativement bien connu par des textes anciens[65]. Sur l'aqueduc principal se serait branchée une seconde canalisation venant d'Ecuélin, à hauteur de Limont-Fontaine[66]. Il est traditionnellement admis que l'aqueduc de Floursies aurait été mis en service à l'époque flavienne[67].

Le tracé exact de l'aqueduc à son entrée en ville demeure plus incertain. Deux conduites ont été identifiées à l'est de Bavay ; leur technique de construction coïncide relativement bien avec les descriptions qu'en font les sources anciennes[68]. Néanmoins, un autre tronçon de conduite que l'on hésite à attribuer à l'aqueduc de Floursies a été récemment découvert à la Crasse Cotte, le long de la RN 49[69]. Le canal, suivi sur 200 m, était constitué de deux piédroits de pierres bleues liaisonnées au mortier jaune. Les parements intérieurs des piédroits étaient revêtus d'un enduit de mortier rose, et supportaient sans doute un voûtement.

* Evacuation des eaux

Plusieurs tronçons de canalisation destinés à l'évacuation des eaux ont été observés à Bavay[70] ; cependant, peu d'entre eux ont été fouillés en même temps que la voirie qu'ils équipaient, à l'exception du réseau entourant le forum (voies D1, C1, C3). Leur destination publique est dès lors difficile à établir.

Les sections de conduite constituant des découvertes isolées du réseau viaire ne présentent pas toutes les mêmes caractéristiques. Celles repérées au sud de la ville, à la Fache de la Bayette, illustrent la première catégorie de canalisation[71], qui rassemble également les tronçons localisés au nord-est de la Grand-Place. Leur technique de construction est similaire : tout comme le radier, les piédroits maçonnés en pierre bleue ne comportent qu'un parement sur leur face interne, recouvert d'un enduit protecteur de mortier de tuileau, plus épais dans le fond de la conduite. Le mode de

[64] CARMELEZ 1990a, p. 96.
[65] CHEVALIER 1892, JOLIN 1955.
[66] BIEVELET 1976, p. 256-267.
[67] *Idem*, p. 98 : « au cours des premières années du règne de Vespasien ». Voir également BOUCLY 1977.
[68] Pour les références aux sources anciennes traitant de l'aqueduc, voir DELMAIRE 1996, notice 240, p. 252-253 ; BIEVELET 1974, p. 474 (notice 9) et p. 586 ; BIEVELET 1962a.
[69] LORIDANT 1995a.
[70] L'ensemble des publications sur ce sujet a été réuni dans le chapitre IV des Etudes Bavaisiennes (BIEVELET 1976, p. 231-288 ; BIEVELET 1947). Pour les tronçons appartenant à la voirie desservant le forum, on se reportera essentiellement aux publications suivantes : CARMELEZ 1982b ; CARMELEZ 1990a ; LORIDANT 1993a ; THOLLARD/GROETEMBRIL 1999 ; HANOUNE/LORIDANT/LOUVION/MULLER 2000.
[71] BIEVELET 1956b, pl. I, n° 12, 12bis et 13.

couverture de ces égouts est inconnu[72]. On estime que l'aboutissement de la conduite était le Ruisseau de Bavay[73]. La canalisation aperçue à la Grand-Rue se distinguait des précédentes par la technique choisie pour la réalisation de son radier, constitué de tuiles sur une fondation plus légère simplement exécutée au mortier[74].

Ces données contrastent nettement avec le système de drainage du *cardo* C3, se présentant sous la forme de simples fossés appuyés contre le muret de soutènement du ballast de la chaussée, et obturés par des dalles. Enfin, les égouts des voies principales présumées de la ville encadrant le forum témoignent d'une mise en œuvre des matériaux tout à fait différente. Occupant le centre d'une chaussée de largeur exceptionnelle, les dimensions de ces constructions sont beaucoup plus importantes[75] et pour ces raisons, le choix d'un voûtement en dur s'est imposé. Le radier est constitué également de dalles de terre cuite et les piédroits sont maçonnés en moellons de grès dans le premier état, en calcaire dans le second.

La chronologie des différents types d'aménagements décrits précédemment est difficile à retracer. On sait que le raccord particulier des fossés du *cardo* C3 avec le réseau d'égouttage du *decumanus* D1 fait partie d'une opération de rénovation urbaine de l'époque flavienne touchant l'environnement du complexe monumental et à laquelle il faut également attribuer la construction des égouts des *cardo* C1 et *decumanus* D1. Les deux équipements présentent d'ailleurs une phase de reconstruction contemporaine de l'état tricolore du forum, au milieu du IIe siècle. Le creusement des fossés de drainage du *cardo* C3 va de pair avec le premier empierrement de la voirie, daté des années 40-50 ap. J.-C.

### 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

#### a. Bâtiments publics

##### * Forum (fig. 37 et 38)

Le forum, qui a fait l'objet d'une exploration archéologique dès les années 1942, intensifiée et organisée à partir des années 1990[76], est reconnu sur la plus grande partie de son emprise (plus de 2,5 ha), excepté sur son flanc nord[77]. Durant ces dix dernières années, la multiplication des sondages stratigraphiques a eu rempli de multiples objectifs : compléter le plan général du

[72] H. Biévelet écarte l'hypothèse du voûtement des conduites, et suppose qu'elles devaient être à ciel ouvert. Une couverture plate en dalles de terre cuite ou de pierre est une solution tout aussi plausible, comme le montre l'égout dégagé à la Grand Rue (pl. I, 10, et p. 16, fig. 4).

[73] BIEVELET 1974, p. 475.

[74] La découverte d'une autre conduite d'apparence identique a été rapportée par M. Hénault (pl. I, n°7) dans Pro Nervia, tome V, 1929, p. 49. Les dimensions de ce type de conduite (30 cm de largeur) est inférieure à celles de la première catégorie (40 cm de largeur).

[75] Egout du *cardo* C1 : hauteur : 2,33 m, largeur de la couverture : 2,75 m ; *decumanus* de la pâture Mandron Peyron : hauteur : 1,70 m, largeur de la couverture : 2 m. La partie supérieure de l'égout est en hors sol (de 50 cm) par rapport à la chaussée. Les fouilles n'ont pas permis de vérifier si l'agencement du *cardo* C1 était identique (HANOUNE/LORIDANT/LOUVION/MULLER 2000, p. 127).

[76] Pour l'historique des fouilles du forum, voir THOLLARD 1997b, p. 65-77.

[77] THOLLARD 1996a : publication la plus récente présentant une synthèse des travaux menés sur le forum. La suite des recherches a été publiée dans divers articles : HANOUNE/MULLER/THOLLARD 1996 ; HANOUNE/MULLER 1996b ; HANOUNE/HERBIN/MULLER/THOLLARD 1997 ; THOLLARD 1997b, notamment pour les transformations du portique sud ; THOLLARD/DENIMAL 1998 ; HANOUNE/MULLER 1999 ; HANOUNE/LORIDANT/LOUVION/MULLER 2000.

bâtiment, en faire l'étude architecturale, mais préciser la chronologie des différentes phases de reconstruction, ainsi que la période de mise en chantier du premier état.

Dans les niveaux précédant l'édification du forum et situés sous la nef centrale de la basilique, a été individualisée une phase IB dans laquelle on a reconnu un vaste empierrement et une construction sur sablières, orientée selon le même axe que la basilique. L'interprétation de cette occupation, datée du Ier quart du Ier siècle, reste indéfinie : peut-être un protoforum[78], à moins qu'il ne s'agisse d'un simple niveau préparatoire de chantier lié à la construction du premier forum classique.

Le premier édifice monumental (période II) a été conçu selon un plan tripartite adapté à la topographie naturelle du site, qui fut simplement radicalisée pour les besoins de la construction par l'apport de remblais dans la partie orientale de l'ensemble, issus de décaissements effectués ailleurs sur le site, sans doute des cryptoportiques. Les différentes parties du monument ont été implantées en fonction du sens de la dénivellation, privilégiant les zones les plus hautes pour l'aire sacrée, la terrasse intermédiaire ayant servi à l'installation d'un palier assurant la transition avec l'esplanade environnée de boutiques et enfin, la basilique[79]. L'exploitation maximale du relief est peut-être à l'origine du décalage observé entre la voirie et le complexe monumental, tout comme il a pu motiver le choix d'un site d'implantation à l'écart du centre ville antique.

Deux phases de chantier ont été identifiées dans la partie orientale de l'ensemble. La première matérialise la correction de l'assiette du futur bâtiment, la seconde correspond à l'apport de remblais destinés à supporter les niveaux de circulation. Elle est par conséquent postérieure à la construction des fondations édifiées dès lors partiellement en tranchées à partir du sommet du premier nivellement. Les fondations du cryptoportique et du podium du temple ont été réalisées uniquement en tranchées creusées dans le terrain vierge et dont le tracé correspond exactement à l'emprise des fondations. Elles sont parementées sur une seule face pour le cryptoportique et pleines pour le temple.

A l'ouest, l'aire sacrée du forum, surélevée, comportait en son centre le temple, entouré sur trois côtés d'un portique aménagé sur un cryptoportique de même plan, rachetant la dénivellation de la partie orientale du terrain. Ce cryptoportique comprenait deux nefs séparées par une épine de piliers maçonnés, et sur ses fronts extérieurs nord et sud, quatre exèdres carrées. Les murs donnant sur l'aire sacrée étaient percés, dans l'entraxe des piliers, de soupiraux assurant un éclairage direct aux galeries souterraines. Les galeries nord et sud étaient clôturées par deux autres exèdres de plan semi circulaire. La décoration du cryptoportique était sommaire : sol en terre battue et simple

[78] L'empierrement est stratigraphiquement placé au sommet de la première phase de remblais interprétée comme la préparation du site en vue de l'implantation du forum tripartite de l'état II. Les traces d'occupation relevées pourraient appartenir dès lors à des baraquements de chantier occupant l'espace à construire. Cependant, l'hypothèse d'un protoforum n'est pas écartée ; on le rapprocherait volontiers de l'inscription de C. Licinius Navos en l'honneur de Tibère. Cfr HEURGON 1948 ; THOLLARD 1997b, p. 127-128 ; HANOUNE/MULLER 1994 ; HANOUNE/MULLER 1996a, p. 103-104 ; MULLER 2000, p. 13.

[79] THOLLARD 1997b, p. 122.

enduit recouvrant les murs. Sa hauteur est inconnue, mais elle devait être limitée dès cet état par une couverture en dur, sous la forme d'une voûte cintrée sur chaque nef. Néanmoins, on sait que les niveaux de circulation du podium et du portique étaient similaires et dominaient celui de l'aire sacrée. Une salle basilicale, supportée par des piliers et accessible par un vestibule, occupait le centre de la face ouest de ce dispositif. Au contact des voies décumanes qui longeaient le forum, les exèdres latérales, doublées d'une galerie sanitaire épousant le même tracé, étaient masquées par une file de boutiques établies au même niveau que la voirie sur le côté nord, tandis qu'au sud, elles reposaient sur une terrasse artificielle surplombant la chaussée.

La face est du podium marque la limite de la transition entre l'aire sacrée et le palier intermédiaire dallé, situé en contrebas et accessible par deux escaliers de part et d'autre du temple. Les remblais qui le supportaient étaient retenus par des murs de soutènement reliés aux fondations du temple[80]. Ce palier rachetait ainsi la différence d'altitude d'1,80 m qui séparait les deux parties principales du forum, aire sacrée et esplanade centrale[81].

L'esplanade centrale constitue une vaste aire dallée à ciel ouvert[82] et environnée également de portiques sur trois de ses faces. Les galeries latérales précédaient chacune quatorze salles (« boutiques intérieures ») de plan identique, disposées en enfilade le long du mur de clôture du forum. Le côté oriental du portique ouvrait sur la basilique construite en surplomb par rapport à l'esplanade. Composée d'une nef centrale séparée des collatéraux par une file continue de piliers, elle était dotée à l'est d'une grande exèdre semi-circulaire décorée d'un pavement en *opus sectile*. De nouveau, des boutiques donnant sur les chaussées avaient été aménagées sur la terrasse édifiée contre l'exèdre orientale, ainsi que sur ses faces latérales, notamment au sud, à l'endroit où le *decumanus*, respectant la déclivité naturelle du terrain, présente une pente importante.

Hormis la disparition du temple dont la fonction est peut-être transférée à la salle basilicale occidentale[83], la reconstruction respectera l'organisation élaborée antérieurement et transformera fondamentalement l'aspect architectural de l'édifice par l'introduction de nouvelles techniques de mise en œuvre des matériaux et par l'amélioration de sa décoration. Les portique et cryptoportique qui encadrent l'aire sacrée seront entièrement rebâtis : les accès sont repensés, le passage à une couverture en voûte d'arêtes oblige les constructeurs à renforcer les murs latéraux par des pilastres, et à reconstruire les piliers selon un plan cruciforme et un intervalle plus large, ce qui réduit leur nombre de vingt-quatre à seize. La technique de fondation adoptée pour les piliers comme pour les

[80] Les dimensions des différentes parties du monument entretiennent vraisemblablement un rapport les une avec les autres. En effet, le podium mesure 32 m par 22 m. Sa largeur équivaut au tiers de celle de l'aire sacrée. Sa longueur est déduite de la diagonale d'un carré dont la base équivaut à la largeur du podium. Le palier intermédiaire mesure 11 m de large, soit la moitié de la largeur du podium, etc. Voir à ce sujet THOLLARD 1997b, p. 119.

[81] *Idem*, p. 122, fig. 78 : l'altitude respective des trois parties du forum : aire sacrée : indéterminée/au-dessus de 144,50 m ; palier intermédiaire : 143,70 m ; esplanade : indéterminée/ au-dessus de 142,50 m.

[82] LORIDANT/BLOEMENDAAL/DUFLOT 1991.

[83] BALTY 1989.

pilastres, en tranchée continue, est tout à fait différente de ce qui fut observé pour la période II (en fosse)[84].

D'autre part, les façades extérieures du forum vont désormais recevoir un caractère plus monumental. Ces transformations vont surtout toucher la terrasse bordant l'aile sud, désormais couverte probablement de voûtes en plein cintre, dont les charges sont reprises par les pilastres plaqués contre le mur de soutènement, tous les trois murs de refend appartenant aux boutiques. Une galerie à arcades identique est établie également sur le côté ouest et est, mais à des niveaux variant en fonction de l'altitude des boutiques déjà présentes sur les deux faces. Les modifications les plus importantes sont enregistrées dans la basilique dont le plan et le système de circulation sont réorganisés. Deux accès latéraux sont ouverts aux extrémités nord et sud du bâtiment, les boutiques de la terrasse orientale ainsi que l'exèdre sont intégrées à la basilique. L'absence d'une file de piliers côté ouest suscite de nombreuses questions sur l'interprétation et la restitution de cet espace[85].

L'amélioration du décor se manifeste aussi par les aménagements intérieurs de la galerie portique interne donnant sur l'esplanade centrale. La nef bordant immédiatement cet espace reçoit un pavement de pierre bleue, l'autre, régulièrement divisée par des murs de refend, un revêtement en *opus sectile*. Le podium du temple est arasé, et l'aire sacrée est également recouverte d'un dallage.

C'est la mise en œuvre des matériaux qui a permis de distinguer les maçonneries de ce premier état (période II) par rapport à la reconstruction importante dont il a fait l'objet (période III). Les deux états se différencient avant tout par la couleur jaune du mortier d'origine, alors que les reprises ultérieures ont été exécutées à l'aide de mortier de tuileau. On les a donc dénommés « période jaune » et « période rose ou tricolore », puisque cette dénomination repose également sur la nature de la pierre employée préférentiellement dans chaque phase: du grès pour la période II, du calcaire blanc et gris bleu associé à de la brique dans la période III.

La datation du forum jaune a été déduite de la chronologie fournie par les remblais rapportés pour sa construction, de sorte que l'on propose de situer le début des aménagements vers 40-50 après J.-C.[86], mais cette datation reste discutée[87]. Mais tous les auteurs ne s'accordent pas sur l'époque de la reconstruction du forum. Ordinairement située vers le milieu du IIe siècle, certains proposent, sur base des mêmes arguments chronologiques, de la placer au début du IIIe siècle après J.-C.[88]. Quant à la période « rose » intermédiaire, tout porte à croire qu'il s'agit d'un « projet avorté »[89] limité à la reconstruction de la basilique, à une époque indéterminée. L'absence de finition dans certaines

[84] Voir à ce sujet THOLLARD 1997b, p. 114, fig. 72.
[85] THOLLARD/CARMELEZ/LEMAN 1996, p. 40-41 : restitution de l'ensemble monumental du forum par J.-Cl. Golvin. HANOUNE/MULLER 1996a, p. 113 : les auteurs proposent de ce fait une restitution très différente, faisant de la basilique, un « triportique autour d'une cour hypètre ».
[86] THOLLARD 1994, p. 33 ; THOLLARD 1996a, p. 119.
[87] Nous renvoyons à la note 1 de l'article le plus récent au sujet de la ville : LORIDANT 2004a , p. 75. La construction du forum y est située à la fin du Ier siècle et contredit les propositions de chronologie publiées antérieurement.
[88] THOLLARD 1997b, p. 134-136 : l'auteur apporte de nouveaux arguments en faveur d'une datation du milieu du IIe siècle.
[89] HANOUNE/MULLER 1996a, p. 107.

parties de la construction de l'état tricolore, comme le sol de la basilique, montre que, pour des raisons inconnues, l'ensemble ne fut jamais achevé.

* Ensembles thermaux[90] (rue Saint-Maur, église paroissiale et pâture Mandron-Peyron) (fig. 39)

Deux fouilles ont livré des vestiges susceptibles d'appartenir à un établissement de bains - peut-être le même, vu la proximité des terrains fouillés -. Leur destination publique, en l'absence de fouille complémentaire, demeure hypothétique[91], en dépit de la proximité des vestiges avec le *cardo* C1 longeant le forum et du carrefour des voies principales de la ville. La considération des deux ensembles de structures comme faisant partie d'un seul et même bâtiment suscite également quelques difficultés, étant donné leur légère différence d'orientation et l'absence d'uniformité dans les dimensions des pièces en terre cuite provenant des installations de chauffage. Le plan des vestiges n'est connu que très partiellement. Hormis la tubulature, on n'y retrouve aucun élément caractéristique d'un système de circulation ou de chauffage de l'eau. La décoration apparaît luxueuse, mais peut très bien appartenir à une construction privée de haut standing, dont la présence en face du forum est tout aussi concevable que celle d'un ensemble thermal[92].

Toujours à proximité du forum, la pâture Mandron-Peyron a livré également les vestiges de plusieurs hypocaustes et d'une cave de plan trapézoïdal construite avec un très grand soin[93]. Ces structures appartiennent peut-être à une construction publique importante connue par des textes anciens (thermes ?), dont on sait qu'elle était riveraine de la chaussée routière quittant le site par le nord-ouest.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

La parure monumentale de la ville du Haut-Empire demeure, hormis le forum, pratiquement inconnue[94]. Un seul autre monument de destination publique a été partiellement dégagé dans l'*insula* contiguë au nord du forum, rue de Valenciennes[95]. Son architecture rappelle par certains traits celle de la basilique du forum[96].

Enfin, au carrefour formé par le *cardo* C3 et le *decumanus* D1 fut découverte une structure en pierre calcaire, interprétée comme une fontaine publique[97]. Une étude architecturale a permis d'en

---

[90] COQUELET 1998, p. 20-22.
[91] Rue Saint-Maur : BIEVELET 1976, p. 171-172 (ou BIEVELET 1950) ; église paroissiale : BIEVELET 1976, p. 181-188 (ou BIEVELET 1955).
[92] BIEVELET 1961b, p. 29 : l'auteur signale la découverte ancienne d'un « aqueduc » faisant partie intégrante des vestiges de la rue Saint-Maur (Pro Nervia, tome II, 1924, p. 101 sv.).
[93] DUFLOT 1992a ; DUFLOT 1992b.
[94] THOLLARD 1996a, p. 123 : l'auteur renseigne deux autres édifices, l'un de spectacle, l'autre serait peut-être un fanum. Le premier aurait été détecté par photographie aérienne près de la RN 49 en périphérie nord de la ville ; aucune fouille n'est venue confirmer son existence (LORIDANT/BLOEMENDAAL 1990, p. 132, fig. 15 et 16). Le second monument a été brièvement décrit par M. Hénault et figure sur son plan archéologique de 1929.
[95] THOLLARD 1997, p. 65, fig. 1 (localisation) ; THOLLARD 1996a, p. 123 ;
[96] WILL 1963, p. 335-337.
[97] CARMELEZ 1990a, p. 96-98.

restituer l'aspect[98]. Chronologiquement, sa construction serait contemporaine de l'aménagement du *decumanus*, probablement dans les années 70 après J.-C.[99]. Signalons également qu'un autre petit monument fut découvert à quelques mètres dans le prolongement de la fontaine, au pied de l'entrée principale sud du forum[100].

b. Bâtiments privés

* Techniques de construction

L'architecture en matériaux périssables est attestée à Bavay pour les périodes les plus précoces, mais l'absence de fouilles de grande envergure limite fortement sa compréhension. Rappelons que c'est dans les niveaux de la fin du Ier siècle avant J.-C. jusqu'au premier quart du Ier siècle après J.-C., en particulier sous le forum, que l'on retrouve des constructions sur pieux ou sur sablières. Le bois est utilisé à la fois pour les pièces porteuses et les éléments de finition (planchers, par exemple)[101]. Cependant, il est difficile de déterminer à quelle époque le passage à l'architecture en dur s'est produit, peut-être dès l'apparition des premiers équipements publics de la ville (forum, voirie empierrée) vers le milieu du Ier siècle[102]. Son usage est désormais écarté dans le gros-œuvre du forum, où la pierre aurait servi aussi à monter la couverture du cryptoportique supportant le niveau de circulation du portique. Dans le secteur privé, malgré le passage à la construction en dur, l'emploi de matériaux périssables reste de mise pour la réalisation des subdivisions internes des constructions[103].

L'usage conjoint de la pierre et du torchis devait être le mode de construction le plus courant dans les constructions privées du Haut-Empire[104]. Les couvertures en tuiles romaines sont fréquemment attestées. Cependant, la forte densité d'hypocaustes suppose *a priori* qu'une partie des pièces appartenant aux bâtiments privés (tout comme les celliers[105]) était probablement érigée en pierre[106]. L'appareil employé pour l'élévation est difficile à déterminer, il s'agit soit d'*opus vittatum*, soit d'*opus mixtum*.

* Plans des habitats (fig. 40 et 41)

Un nombre important de constructions privées a été observé sur le site de Bavay sans qu'il fut possible d'en restituer le plan ou la chronologie. La plupart des découvertes résultent en effet de sondages effectués depuis la seconde guerre, d'ampleur limitée et rarement accompagnés d'une

---

[98] ADAM 1979.
[99] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 61.
[100] *Idem*, p. 27, fig. 5, secteur 2001/IV et note 10. Ce petit monument n'a fait l'objet d'aucune publication pour le moment.
[101] Voir à ce sujet les fouilles au sud du forum, CARMELEZ 1990a, p. 100-101 et THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 57 et suivantes.
[102] LORIDANT 1995c, p. 125 : l'état 1 découvert dans la parcelle AD 156, au nord de la ville, comportait déjà une construction en pierre liaisonnée au mortier jaune. Cet état date de la période claudienne.
[103] *Idem*, p. 125-126 : ces constructions privées sont caractérisées au IIIe siècle par l'aménagement de murs de refend reposant sur sablières, après abandon et le remblai des hypocaustes dont elles étaient équipées à l'origine.
[104] DUFLOT 1992b, p. 140 ; THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 33 : du torchis est également attesté dans les remblais de comblement de la pièce 1 du secteur 2310.
[105] BIEVELET 1956c, THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 34 : certaines caves sont même voûtées en dur.
[106] BIEVELET 1950.

étude stratigraphique des remblais et du matériel qu'ils renferment. Seules les fouilles récentes fournissent dès lors des données exploitables.

Le quartier au sud-est du forum comprend en façade une série de petites pièces identifiées comme un ensemble locatif mais leur restitution est abusive et leur destination peu sûre ; la présence de massifs de fondation en bordure de trottoir suggère davantage des bâtisses à usage mixte (boutique en façade et habitat peut-être à l'étage ( ?) sur portique, du fait de la présence d'une cave dans l'angle nord-ouest). Le manque de correspondance entre les murs des différentes salles ne permet pas de distinguer les unités domestiques. L'absence d'éléments de confort, comme des hypocaustes, cadre bien avec la nature commerciale ou artisanale de ces locaux.

Séparé de l'ensemble locatif par un secteur à vocation artisanale, ce quartier comprenait un autre groupe de constructions, interprété comme l'amorce d'une demeure plus riche, une *domus*, dont le plan ne peut être restitué[107]. Une seconde maison de standing, a été partiellement dégagée au nord de Bavay[108]. Les critères architecturaux déterminant ce type d'interprétation, en raison de la méconnaissance de l'organisation des bâtiments, sont essentiellement la présence d'hypocauste et/ou la richesse décorative des matériaux.

* Confort de la maison

Hormis les revêtements muraux et de sol, deux types de structure manifestent particulièrement le degré de confort des maisons de Bavay. Le premier a déjà été évoqué à plusieurs reprises ; il s'agit des hypocaustes. Cependant, malgré le nombre relativement important de découvertes de ce type, aucune n'a pu être mise en relation avec un établissement de bain privé. Chronologiquement, c'est un élément de confort qui apparaît très tôt dans les constructions privées, puisque l'on en compte déjà à l'époque claudienne.

La richesse de décoration de certaines caves ou celliers dont les murs sont agrémentés de niches aux formes diverses, et le soin apporté à leur construction, sont remarquables. Signalons également la découverte de mosaïques comme celles de la Grand Rue ou de l'école de Louvignies[109].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

L'examen rapide des matériaux de construction du forum a permis d'identifier les trois types de pierre que l'on retrouve tant dans les constructions publiques que privées de la ville: le calcaire bleu, le grès quartzite et le sarrazin de Bettrechies.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain[110]

[107] CARMELEZ 1990a, p. 103-105.
[108] CARMELEZ 1988, LORIDANT 1995c, LORIDANT 1996a. Il s'agit d'une *domus* interprétée par J.-C. Carmelez comme une villa suburbaine, le long de l'avenue des Platanes (RN 49).
[109] BIEVELET 1956a ; WILL 1957d ; WILL 1961, p. 279-280.
[110] LORIDANT 2002, planche 2. L'auteur signale d'autres types de découvertes, telles que la présence probable d'un atelier de travail de l'os dans le secteur des sablières Mathieu et Denimal, une tannerie localisée au nord de la ville, ainsi que des pesons de métier à tisser, ainsi que des fusaïoles.

Une première vaste zone où se mêlent activités artisanales et habitat a été localisée au sud-ouest de la ville, dans les sablières proches de la chaussée vers Vermand. Elle se situe manifestement à la périphérie de la ville antique, mais demeure proche du forum qui occupe une position décentrée vers l'ouest. Les maigres indices de datation convergent vers une période de fonctionnement légèrement antérieure à la mise en chantier de l'édifice public. Durant les travaux nécessités par la construction du forum dans la seconde moitié du Ier siècle, cette zone d'artisanat sera progressivement abandonnée, et réaffectée à l'usage de nécropole. On ne sait s'il faut rattacher l'évolution de ce quartier périphérique à la création de l'ensemble monumental ; en effet, les propositions de datation de l'atelier installé dans l'*insula* bordant le flanc sud du forum attesteraient de son fonctionnement parallèlement à la mise en service du bâtiment public, alors que les vestiges d'un autre atelier de traitement du fer a été scellé par l'empierrement du *decumanus* D1.

La répartition des ateliers en périphérie de l'espace urbain consacre d'après F. Loridant la séparation « entre la ville et le monde artisanal »[111].

* Métallurgie

Seules les fouilles complémentaires du quartier au sud du forum ont livré les restes d'une installation artisanale, où se pratiquait probablement le traitement du fer. La zone dégagée est peu étendue et ne permet pas de saisir l'organisation de l'atelier. On dispose cependant de repères chronologiques calant son fonctionnement entre le début du Ier siècle et les années 40-50 après J.-C.[112].

* Artisanat céramique

Une importante zone artisanale, dont les installations étaient consacrées majoritairement à la production de céramique, a été reconnue au sud-ouest de la ville, à l'emplacement des sablières situées le long de la route menant à Vermand[113]. Vingt-sept fours ont été observés au sein d'une occupation domestique des lieux très dense (puits et constructions privées de nature très diverses). La chronologie des différentes structures repérées est difficile à cerner ; les ateliers auraient au moins produit des formes locales jusque dans la première moitié du Ier siècle après J.-C.[114]. Ils auraient continué à fonctionner malgré l'établissement d'une nécropole en cet endroit durant le Ier siècle.

* Une boucherie près du forum ?

Les installations artisanales dégagées dans le quartier au sud-est du forum comportaient des aménagements particuliers (réseau de surfaces planchéiées inclinées en relation avec des caniveaux

[111] LORIDANT 2002, p. 126. L'auteur émet l'hypothèse d'un déplacement des activités artisanales de production de masse vers une autre agglomération (Pont sur Sambre), tandis que seules les activités de subsistance auraient survécu en milieu urbain.
[112] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 57-61.
[113] Un seul four de verrier daté de la fin du Ier siècle a été mis au jour parmi les fours de potiers dans la sablière Stoclet-Lenglet, et deux fosses contenaient un important matériel (os travaillés pour l'une, bronzes pour l'autre) témoignant de l'exercice d'autres activités artisanales sur le site. Voir à ce sujet : BIEVELET 1965c ; BIEVELET 1967 ; JOLIN 1959.
[114] LORIDANT 1992c, p. 102.

de bois et des fosses). Il refléterait peut-être des activités non de tannerie comme on l'avait cru au départ, mais peut-être plutôt de découpe et de dépeçage, donc un atelier de boucher[115] implanté dans l'*insula* à la fin du Ier siècle après J.-C.[116]. Les structures planchéiées découvertes au collège de l'Assomption, beaucoup plus précoces, pourraient faire partie d'installations de tanneurs.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Succédant au flou qui encadre la fondation urbaine, le schéma de développement de la ville durant le Haut-Empire repose sur des jalons chronologiques plus clairs mais peu nombreux, axés sur la datation des différentes phases de construction et d'aménagement du forum.

Entre la période augustéenne et la période claudienne, qui marque une étape décisive dans l'urbanisme de Bavay, les témoins de l'essor architectural de la ville sont ténus : on ne dispose d'aucune donnée chronologique précise sur les différentes phases de l'habitat, et la date d'apparition du réseau viaire reste difficile à cerner. Dans les grandes fouilles menées aux abords du forum, les occupations du Ier siècle ont été (trop) rapidement enregistrées. Toutefois, deux éléments importants témoignant du développement urbain doivent être retenus : d'une part, la certitude d'une continuité de l'occupation dans les *insulae* centrales de la ville depuis et durant tout le Ier siècle, et d'autre part, l'introduction de la pierre dans les maçonneries dès l'époque Tibère-Caligula[117]. Les activités artisanales témoignent également de la vitalité de l'agglomération durant cette période : le développement d'un quartier de potiers durant la première moitié du Ier siècle au sud-ouest de la ville et celle d'un atelier de métallurgie au même moment en plein centre urbain, tout porte à croire que l'urbanisme de Bavay est déjà planifié à cette époque. L'occupation privée découverte au nord du forum, datée du premier tiers du Ier siècle, dispose ainsi d'un plan dont l'orientation correspond au quadrillage urbain[118].

Dès le milieu du Ier siècle, la ville dispose d'un centre économique monumental. La construction du forum s'accompagne de l'aménagement (ou du réaménagement) du réseau viaire dont la phase « pierre » est datée de cette période. C'est peut-être à cette époque qu'il faut aussi placer la construction du bâtiment public découvert à la rue de Valenciennes. De nouveau, la chronologie des occupations à caractère artisanal rend compte de l'évolution du tissu urbain, par la disparition de l'atelier métallurgique, tandis que le quartier de potiers à la périphérie de la ville poursuit ses activités. Les fouilles menées sur l'îlot sud du forum permettent d'apprécier la multiplicité des réaménagements de l'équipement monumental de la voirie durant cette période.

Une seconde phase d'embellissement architectural touche l'environnement immédiat du grand ensemble au cours du règne de Vespasien : les rues sont reconstruites et agrémentées d'une

[115] CARMELEZ 1990a, p. 105-110 : un abattoir aurait été également dégagé plus au sud de l'*insula*; THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 25 et note 7 : la chronologie des structures, en l'absence d'étude stratigraphique, n'est pas assurée.
[116] LORIDANT 2002.
[117] CARMELEZ 1990a, p. 110-112 (sous le musée) ; BOUCLY 1984a, p. 23 (fouilles de la Pâture Va) et note 46 (Terre à Trois Coins) ; LORIDANT 1995c, p. 120 (parcelle AD 156).
[118] LORIDANT 1995c.

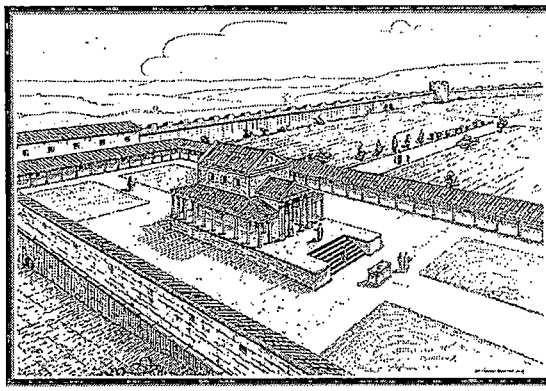
fontaine publique, probablement alimentée par l'aqueduc de Floursies, dont on situe traditionnellement l'apparition à cette époque. Si des thermes ont bien fait partie de la parure monumentale de Bavay au nord-ouest et au sud-est du forum, l'aqueduc, dont le tracé a été repéré à l'est du centre urbain, était à même de les alimenter en eau.

De l'essor des constructions privées de cette période dans les îlots autour du forum, nous ne savons pratiquement rien. Dans le lotissement situé sous le musée actuel, au sud du monument antique, une activité de tannerie continue d'être exercée, ce qui laisse penser que les changements urbanistiques constatés autour de la construction publique sont limités à ses abords. La ville se pare, dans le troisième quart du Ier siècle au plus tard, de *domi* et d'habitats confortables, pourvus de salles chauffées par hypocaustes. Dès cette époque, la densité des constructions à l'intérieur des *insula*e est importante.

Les transformations apportées au forum (état III) nous projettent directement dans la ville du IIe siècle. C'est en effet entre le milieu et la fin de ce siècle que l'on place le renouvellement architectural du grand ensemble, dont le caractère monumental s'affirme. L'entreprise de tels travaux ne cadre pas avec l'idée du déclin et du repli de la ville antique, qui aurait été amorcé dès la fin du Ier siècle[119]. Par ailleurs, l'évolution de l'architecture privée est totalement méconnue pour cette période. L'étendue de l'opération de rénovation du forum et de ses abords a peut-être suscité la reprise des activités de construction dans les quartiers riverains[120], où des aménagements contemporains ont été constatés dans les habitats bordant la voirie qui dessert le forum.

Les périodes suivantes sont moins bien documentées chronologiquement[121] : les premiers abandons observés datent de la fin du IIe siècle, dans le domaine privé. Ce sont les premiers signes d'une récession qui va s'étendre sur tout le IIIe siècle. Ainsi, dès le milieu du IIe siècle, la nécropole de la « Fache des Prés Aulnoys » n'est plus utilisée. Un incendie, fin de ce siècle, est enregistré dans les habitats de l'*insula* bordant le forum au sud-est[122] ; le secteur est néanmoins réoccupé durant le IIIe siècle. Le milieu du IIIe siècle marque cette fois l'abandon définitif de l'occupation relevée au sud-est de la ville, sur le site de la maison de retraite. C'est dans cette fourchette chronologique qu'il faut également placer l'arrêt des occupations périphériques[123].

[119] LORIDANT 1992c, p. 102-103.
[120] THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 32 et 42.
[121] L'interprétation des jalons chronologiques fournis par J.-C. Carmelez a été remise en cause. Voir CARMELEZ 1990 et THOLLARD/GROETEMBRIL 1999.
[122] CARMELEZ 1990, p. 109.
[123] LORIDANT/BLOEMENDAAL 1992b, p. 125-126.



# TONGRES (Tongeren)

## *A(D)TUATUCA TUNGRORUM*

Restitution du grand temple au nord de la ville du Haut-Empire (d'après VANVINCKENROYE 1985, p. 108, fig. 62).

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 42 et 43)

Située dans la région limoneuse de la Hesbaye limbourgeoise, la ville de Tongres s'est développée juste au nord du bassin mosan, sur l'un des petits affluents de la Meuse, le Geer (Yeker). La ville a été implantée plus précisément sur la ligne de démarcation entre les deux grandes régions que couvre le territoire de la cité[1]: le Kempen, sablonneux, peu fertile, et à l'inverse, l'Haspengouw, riche et propice aux activités agraires. Cette dualité entre terrains limoneux et sablonneux se marque nettement dans le paysage de la ville elle-même[2].

La configuration actuelle du réseau hydrographique sur le territoire de Tongres a subi d'importantes modifications par rapport à la période antique. Les sources historiques signalent la création, durant le Moyen Age, d'une dérivation sur laquelle étaient venus s'implanter plusieurs moulins[3]. Selon J. Breuer et H. Van De Weerd[4], le Jeker constituait selon toute vraisemblance, tout comme la liaison baptisée Overslag[5], un bras secondaire artificiellement aménagé, le Oude Jeker subsistant seul durant l'époque antique[6]. Cette hypothèse fut contredite avec la découverte, lors de fouilles pratiquées dans le lit du cours d'eau à hauteur de la Sint Janstraat, d'un réseau de poutres appartenant au tablier d'un pont d'époque romaine[7], à une profondeur de 2 m sous le niveau actuel.

Le relief de la cité antique est très peu accidenté. La ville s'est développée à l'endroit où le Yeker longe le replat le plus large en bordure de la vallée marécageuse. Alors que cette vallée s'élargit davantage à l'est, la rive gauche de la rivière devient plus raide à l'est et à l'ouest de la ville. Toute la partie extrême sud de la ville, avoisinant les 90 m d'altitude, est située en zone inondable.

L'essentiel de la surface urbaine s'étend au nord de l'axe Bavay-Cologne établi en bordure de thalweg, à une altitude moyenne de 95-100 m. Le point le plus haut, localisé au nord de la ville,

---

[1] Sur les limites de la cité des Tongres, voir: RAEPSAET-CHARLIER 1994, et en particulier la carte p. 45.
[2] VANDERHOEVEN 1996, p. 222.
[3] PAQUAY 1934 ; BAILLIEN 1968.
[4] BREUER/VAN DE WEERD 1935, p. 489-490 ; SCHAETZEN 1943 : l'emplacement des fouilles de 1935 est figuré sur le plan I, p. 41.
[5] Il existe une confusion sur certaines cartes entre la position de l'Overslag et celle de l'Oude Jeker. L'Overslag est le bras de rivière longeant directement la ville de Tongres, le Oude Jeker coulant plus au sud.
[6] VAN DE POEL 1942 ; SCHAETZEN 1943, p. 37.
[7] VANVINCKENROYE 1964a, p. 52, note 14 et p. 76 ; VANVINCKENROYE 1965, p. 21.

culmine à environ 105 m. Plus au nord encore, la ville de Tongres est bordée d'une autre vaste zone marécageuse induite par la présence du Roierbeek[8].

La vallée du Jeker s'étend au sud de la cité sur un kilomètre de large. La zone marécageuse formant la basse vallée que délimitent aujourd'hui le Jeker et le Oude Jeker (les Mottes) existait déjà à l'époque romaine. Elle fut modifiée dès le Moyen Age par la création du réseau hydrographique secondaire[9], entraînant un rehaussement des niveaux marécageux et leur transformation en viviers (Smalle et Breede Vijver). La profondeur maximale des constructions antiques par rapport au niveau actuel y est de 4 m[10].

La morphologie de la rive gauche du Yeker est, pour les mêmes raisons, difficile à restituer. B. Van de Poel suppose que le relief naturel du thalweg devait être très semblable à son allure actuelle, postulant la profondeur moyenne des vestiges romains constante et d'environ 2 m[11].

La multiplication des points d'observation permet simplement d'esquisser à grands traits le paysage naturel de la partie septentrionale de la ville[12]. La rive du Yeker présente à cet endroit une pente douce menant à un plateau peu surélevé par rapport au fond de vallée. Côté occidental, le paysage actuel est marqué par le Beukenberg ou Zeedijken, qui fait partie d'une chaîne de collines descendant en pente douce vers le Yeker, au sud-ouest de la ville. La levée de terre, longeant le flanc de l'enceinte du Haut-Empire à hauteur de la porte de Saint-Trond, n'a été constituée en réalité qu'à la fin de l'époque antique[13]; tout au plus se présentait-elle comme une colline de faible altitude au moment de la fondation de la cité[14].

La structure pédologique de la rive nord du Yeker, où s'est développée la majeure partie de l'espace urbain, reste méconnue. La confrontation des rares données fournies sur l'aspect du terrain permet de déterminer, sans plus de précision, deux zones de nature très différente. La première s'étend entre la limite des terrains inondables en bordure du Yeker, au moins jusqu'à la chaussée en direction de Cologne: le terrain naturel, dont l'altitude actuelle varie entre 95 et 100 m, y est formé de loëss (Kielenstraat et Hondstraat[15]) et d'argile brun à brun-jaune (Jaminestraat, O.L.V. Basilique et Aan Paspoel[16]). Sur deux sites de la périphérie nord de la ville emmuraillée, où le relief actuel s'accentue jusqu'à 105 m, le sol vierge est constitué de sables tertiaires (temple au nord de la ville et Sacramentstraat[17]). Le point culminant *intra muros* du relief, où fut élevé ce grand temple,

[8] NOUWEN 1997, carte p. 144.
[9] VANVINCKENROYE 1965, p. 52, note 14.
[10] BREUER/VAN DE WEERD 1935, p. 489-490 : la hauteur de ce rehaussement n'est pas renseignée.
[11] VAN DE POEL 1942 : voir à ce sujet le profil de la vallée du Yeker dressé par l'auteur, p. 95.
[12] En effet, la qualité des informations publiées est très variable et pratiquement aucun auteur n'accompagne ses relevés de cotes d'altitude absolues, y compris dans les publications les plus récentes. Il arrive bien souvent que le terrain vierge ne fasse l'objet d'aucune description. Les résultats présentés proviennent de la collecte des données issues du dépouillement des rapports de fouilles publiés.
[13] VAN DE POEL 1935 ; TULLENERS 1936.
[14] BREUER/VAN DE WEERD 1935, p. 490.
[15] VANDERHOEVEN 1996, p. 216.
[16] Respectivement: VANVINCKENROYE 1995, p. 153; P.G.M.T. 1965, p. 1 et 24. MERTENS/VANVINCKENROYE 1975, p. 10: argile naturelle sous les *horrea extra muros*, au sud-ouest de la ville.
[17] Respectivement: MERTENS 1968, p. 101 et VANDERHOEVEN 1996, p. 216; P.G.M.T. 1965, p. 12: Rijksnormaal School (Heilige Sacramentstraat): terrain sablonneux également.

présente une structure particulière où la couche superficielle sablonneuse repose sur une poche d'argile imperméable, occasionnant l'émergence de nombreuses sources ferrugineuses, celles-là mêmes qu'évoque peut-être Pline[18]. En contrebas ont été repérés des chenaux naturels où se déversait l'eau de surface provenant des hauteurs environnantes[19].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

La ville antique de Tongres a souvent été assimilée avec l'*Atuatuca, oppidum* assiégé par César[20], en 57 avant J.-C.,puis camp ayant accueilli les légions de Sabinus et de Cotta en 54 avant J.-C.[21]. Cependant, aucun élément n'assure actuellement que la ville de Tongres a été fondée à l'emplacement de l'*Atuatuca* des Eburons, d'autant que cette population sera largement décimée au moment de la conquête des Gaules, et que le territoire sera repeuplé par des tribus en partie déplacées de la rive droite du Rhin[22]. Si une présence militaire semble avoir effectivement présidé à la naissance de la ville, celle-ci est placée à une date bien postérieure. En outre, aucune fouille n'a mis au jour de vestiges indigènes de La Tène finale *in situ*, alors que l'occupation des campagnes aux alentours de la ville est bien attestée durant cette époque[23].

Les hypothèses avancées sur la nature de l'occupation précédant l'implantation de la ville romaine relèvent davantage, comme nous le verrons, de l'analyse de la position du site dans le cadre historique des événements concourant à la formation de la Gaule Belgique, que des arguments archéologiques, qui n'autorisent pas à remonter plus haut que la dernière décennie avant notre ère[24].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

#### a. Vestiges immobiliers

Les sites ayant livré les traces les plus précoces d'une occupation romaine de la ville sont la Hondstraat, et surtout la Kielenstraat[25]. Ils illustrent, comme d'autres chantiers tels que la

[18] SMEESTERS 1975, p. 32.
[19] ULRIX 1963b, p. 205-208, peut-être à mettre en rapport avec les découvertes de la Minderbroerstraat (VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/VAN NEER/COOREMANS 1994, p. 49-50).
[20] CESAR, B.G., VI, 32, 3-6. La localisation de l'*oppidum* a été rapprochée du site de Namur.
[21] WANKENNE 1974.
[22] Pour la bibliographie relative au débat sur l'identité de ces tribus, nous renvoyons à l'article RAEPSAET-CHARLIER/VANDERHOEVEN 2004, p. 51-52.
[23] Au Vrijthof, un fossé antérieur à l'implantation de la voirie a été observé. Il s'agit de la structure la plus ancienne du site, pour laquelle aucune interprétation n'a été avancée. Il a été comblé au moment de l'implantation de la chaussée à l'époque augustéenne. Cfr BELLENS/VANDERHOEVEN 1999, p. 19.
[24] Une synthèse critique des différentes propositions élaborées anciennement sur le rôle de Tongres a été dressée dans VANDERHOEVEN 1996, p. 218-220 (paragraphe 2.4). Voir également la synthèse de VANVINCKENROYE 1985; MERTENS 1984 ; NOUWEN 1991, p. 182-184.
[25] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1991a.

Sacramentstraat[26], l'Elisabethwal, ou le Vrijthof, l'implantation du réseau orthogonal sous la forme sommaire de simples routes en terre bordées de fossés de drainage, dont l'orientation est similaire au quadrillage urbain empierré aménagé ultérieurement. Aucun site n'a livré de vestiges d'occupation contemporains de l'apparition de cette première voirie à l'exception de la Kielenstraat, où les traces d'un campement provisoire ont été dégagées. Sa présence a été mise en relation avec les travaux de viabilisation, et d'ailleurs, un habitat civil succède directement à cet établissement militaire.

Cependant, des découvertes plus anciennes avaient déjà appuyé l'éventualité d'une occupation militaire des lieux: à l'ouest de la ville, un fossé d'orientation totalement différente des structures postérieures, au profil en V à fond plat, a été recoupé à diverses reprises près de la voie menant à Cassel. Son tracé rectiligne fut ainsi restitué sur une longueur de 200 m[27], juste à l'extérieur de la superficie urbanisée enclose dans l'enceinte du Haut-Empire (« Aan Paspoel »)[28]. En bordure de leur creusement, les traces de petits pieux de bois ont été enregistrées. Le comblement du fossé ne comportait aucun matériel et à l'exception des sigillées arétines extraites de celui d'une structure voisine, rien ne permet de lui attribuer une fonction militaire, ni même de le rapprocher des occupations précoces du centre ville, bien que son antériorité à la période flavienne soit assurée.

### 3.2. Extension du noyau primitif[29]

L'extension de la ville primitive est difficile à évaluer, en raison de la mise en place extrêmement rapide du quadrillage urbain[30], qu'il conviendrait de confronter avec la dispersion du mobilier et des structures précoces. En effet, l'image restituée par les sites fouillés récemment est celle d'une grille pratiquement vide d'occupation. Par ailleurs, toutes les trouvailles mobilières précoces sont signalées au nord de l'axe Bavay-Cologne[31].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

La chronologie de fondation de Tongres a été argumentée essentiellement sur base de l'étude du matériel céramique et numismatique le plus précoce. Cependant, comme le souligne A. Vanderhoeven, l'absence fréquente de données contextuelles ne permet pas de proposer une datation précise et fiable[32].

---

[26] Ce sont ces mêmes fossés de drainage qui furent recoupés un peu plus au nord des fouilles en question. A l'époque, ils furent interprétés comme les négatifs des fondations des baraques du camp augustéen que nous avons évoqué précédemment.
[27] VANVINCKENROYE 1965, p. 26-29 et planche 6.
[28] D'autres fossés de ce type ont été dégagés à Tongres : VANVINCKENROYE 1965, p. 26-29.
[29] MERTENS 1984, p. 42, fig. 2 ; VANVINCKENROYE 1965, carte 1.
[30] Les monnaies de type *avaucia* conservées au musée de Tongres ont fait l'objet d'une étude non contextuelle mais tenant compte de leur dispersion spatiale en ville (VAN HEESCH 1987 ; VANDERHOEVEN 1996, p. 220). Leur concentration en partie sud-ouest avait conduit à postuler jadis l'existence de deux zones bien distinctes sur le territoire de la ville antique où elle aurait matérialisé la présence d'un habitat indigène attaché au camp militaire situé au nord-est. Or les fouilles effectuées au Koningsemsteenweg ont confirmé l'extension du réseau urbain également dans cette partie de la ville, rendant cette hypothèse caduque.
[31] MERTENS 1984, p. 42.
[32] VANDERHOEVEN 1996, p. 220.

Les formes les plus anciennes appartiennent aux services Ia, Ib et Ic de Haltern, dans des proportions qui permettent de classer leur apparition dans le faciès précoce du second horizon augustéen (soit vers 15-10 avant J.-C.)[33]. Les points de découverte se localisent tous dans la moitié nord de la ville, avec une concentration plus importante dans ses parties centre et est[34], à l'endroit où sont supposées se croiser les deux grandes chaussées routières qui traversent la ville. L'absence de découverte plus au sud correspond à la limite de la plaine marécageuse du Geer.

L'étude en contexte stratigraphique de la sigillée italique sur le site de la Kielenstraat a permis de corriger l'image tronquée issue des recherches précédentes en individualisant deux périodes chronologiques distinctes où leur présence est attestée. La plus ancienne correspond à une occupation militaire datée de 10 avant J.-C. (Ia), à laquelle succède un habitat augusto-tibérien (Ib).

L'image traditionnellement véhiculée par les auteurs se concentrait en effet sur le rôle probable du site, lié aux mouvements de troupes romaines basées sur le Rhin, en particulier les campagnes de Drusus en 12 avant J.-C. La ville aurait ainsi servi d'arrière base logistique et d'approvisionnement, sous la forme d'un vaste camp[35], dont le plan aurait dicté l'organisation, selon F. Ulrix, de la future cité antique[36]. Le schéma d'urbanisation aurait pris naissance dans l'abandon de ce camp militaire, réinvesti par les populations indigènes établies jusqu'à cette époque en bordure du camp. L'infrastructure en place aurait généré la formation d'un *vicus*, choisi ensuite, en raison de sa position clef par rapport à la frontière rhénane, comme chef-lieu de cité. L'ensemble de sigillées précoces le plus ancien étudié à la Kielenstraat est donc à mettre en relation avec une occupation de type militaire liée davantage à la création du réseau urbain qu'à un camp d'approvisionnement des troupes stationnées en Rhénanie, bien que cette hypothèse, en raison de la position géographique et du nœud routier que forme la ville, ne puisse être écartée.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 43)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Dans la mesure où la topographie naturelle du site reste méconnue, il est difficile d'évaluer l'impact global des aménagements effectués sur le territoire de la ville[37]. Toutefois, ces remaniements sont bien attestés à l'échelle restrictive de certains chantiers.

A la Hondstraat, dans une *insula* de la partie orientale du quadrillage de la ville, ces travaux interviennent après l'établissement des premières voies en terre, et constituent un phénomène à la

[33] HANUT 2000, p. 54-57.
[34] Voir les cartes de répartition des découvertes de sigillées chez MERTENS 1984, 42, fig. 2. et VANDERHOEVEN 1967, p. 219, fig. 9.
[35] Camp ceinturé par un ensemble de fossés qui se révèlent en réalité plus tardifs et liés à l'enceinte du Haut-Empire. Cfr VANVINCKENROYE 1992, p. 7; VANVINCKENROYE 1994, p. 58-60.
[36] Cette hypothèse a été développée avant tout dans ULRIX 1963a.
[37] Aucune information à ce sujet n'a été publiée pour les fouilles de la Veemarkt et de la Kielenstraat. Dans VANDERHOEVEN 1955, p. 123, fig. 5: La couche VI correspond vraisemblablement au terrain naturel, présentant une dépression de plusieurs mètres de large. Elle est directement comblée par une couche datée de la seconde moitié du Ier siècle.

fois parallèle à l'investissement des lieux par la population civile, et directement antérieur à la première phase d'empierrement des chaussées (vers le milieu du Ier siècle) ainsi qu'aux premières traces d'un découpage parcellaire[38]. La pente générale du terrain, orientée nord-sud, fut rectifiée par un aplanissement des couches vers le nord et le comblement artificiel d'une dépression vers le sud. Il est possible que ces travaux soient directement liés aux opérations de lotissement effectif des terrains, puisqu'au Vrijthof, les habitats édifiés sur une série de terrasses après l'incendie de 69-70 avaient été aménagés sur une zone non bâtie[39]. Les fouilles menées au sud-ouest de la ville sur le grand complexe monumental des *horrea* ( ?) ont révélé une succession stratigraphique bien nette, où la reconstruction des bâtiments vers le milieu du IIe siècle s'est vue précédée d'un nivellement général du terrain déjà occupé par des édifices en bois[40].

a. Implantation du réseau viaire

Les recherches menées sur la voirie de Tongres ont permis de dresser un plan général de la chaussée et de son articulation *extra muros* avec les grandes liaisons routières[41]. Les résultats de ces recherches concernent avant tout la morphologie et la technique de construction de la voirie, davantage que sa chronologie. C'est à ce dernier aspect que se sont attachées plus particulièrement les fouilles récentes.

* Liaisons routières

La ville de Tongres est à l'origine d'un nœud de communication important entre les colonies du Rhin et la Gaule Belgique. Les principales voies routières traversant la ville sont les chaussées reliant Tongres à Cologne[42], Bavay et Tirlemont, suivant la limite des terres inondables selon un tracé rectiligne et parallèle au Yeker, orienté est-ouest. Trois autres routes moins importantes assurent une liaison avec Liège et Arlon vers le sud, et Kempen vers le Nord. La configuration du réseau routier en forme d'étoile délaisse le flanc nord-ouest de la ville en raison de la proximité de la vallée marécageuse du Rooierbeek, alors qu'au nord-est, un *decumanus* du réseau urbain génère une chaussée en direction de Nimègue[43].

* Structure du quadrillage[44]

Le nombre important de tronçons de voirie découverts permet de restituer en grande partie le tracé du quadrillage urbain de la ville antique, orienté sur le cours d'eau, et sur les axes routiers qui se

[38] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1992a, p. 69.
[39] BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 2000, p. 40.
[40] MERTENS/VANVINCKENROYE 1975, p. 23.
[41] ULRIX 1958, p. 266-269: l'auteur dresse un premier inventaire systématique des découvertes accompagné d'un plan de localisation, qui doit être complété par les données issues des fouilles menées durant ces dernières années par A. Vanderhoeven. Cet inventaire reprend les dimensions de chaque tronçon dégagé dans les parties centre et est de la ville, mais ne s'attarde pas sur les caractéristiques techniques. En outre, les principales sources d'information sur le réseau viaire de la ville, hormis les fouilles récentes, sont: BREUER/VAN DE WEERD 1935; SCHAETZEN 1943; et VANDERHOEVEN 1955; ULRIX 1963; MERTENS 1964 (référence essentielle à la mise à jour en 1962 du plan de Tongres avec repérage des tronçons de rue reconnus).
[42] La seule voie de communication que renseignent la Table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin est la chaussée Bavay-Cologne.
[43] MERTENS 1964a, p. 8, fig. 2 ; p. 14, fig. 5 ; p. 25, fig. 13 ; p. 26, fig. 14.
[44] Les publications des données archéologiques sur le réseau viaire de Tongres sont reprises dans : ULRIX 1958, p. 263.

croisent en rive nord. Les meilleurs résultats ont été obtenus sur toute la partie orientale et méridionale de l'espace urbain. L'organisation de la voirie vers le promontoire nord-ouest de la ville est encore à ce jour inconnue, de même que de nombreuses hésitations persistent sur l'articulation du quadrillage avec le tracé de l'enceinte. Le dernier plan actualisé de la voirie du Haut-Empire a été dressé par J. Mertens[45]. Une seconde actualisation importante a été effectuée par W. Vanvinckenroye[46], qui se distingue essentiellement de la précédente par la reproduction d'une rocade longeant l'enceinte du Haut-Empire sur le front est du quadrillage urbain. Depuis, toutes les publications reprennent ce schéma dont les découvertes récentes confirment les grandes lignes. Aucun plan, à l'exception de celui qui fut publié par W. Vanvinckenroye, ne fait de distinction sur la largeur des chaussées et ne figure la localisation exacte des tronçons fouillés[47].

Le maillage de la voirie a été conçu grosso modo selon deux modules, l'un plus ou moins carré, dessinant vers le nord de grandes *insula*e, l'autre, plus ou moins rectangulaire, déterminant des lotissements de taille plus réduite, notamment entre le Jeker et la chaussée Bavay-Cologne[48]. Le *decumanus maximus* de la ville (en direction de Maastricht) est caractérisé par une voie double qui a été essentiellement repérée à l'est de l'espace urbain[49]. La chaussée se divisait en deux voies de 6 m de large, distantes de 7 m, uniquement sur la partie du *decumanus* comprise entre les *cardines* II et VI.

Les anomalies du quadrillage urbain les plus importantes ont été localisées au sud et à l'ouest du centre ville. Plusieurs tronçons de chaussées présentent une direction divergente du maillage général, notamment en limite de la zone inondable du Jeker[50]. Ces déviations seraient conditionnées par la présence d'un carrefour en patte d'oie sur la rive opposée[51] et leurs dimensions sont presque deux fois plus importantes que celle du réseau du centre urbain. Dans la zone périphérique occidentale de la ville ont été dégagés quelques segments de rues dont l'orientation ne respecte pas non plus celle du quadrillage du centre urbain. Les fouilles de la Jaminestraat ont en effet mis en évidence un carrefour entre une voie secondaire et un branchement vers la Bavay-Cologne[52]. A l'extrémité sud-est de la ville également, certaines sections de voirie, de direction irrégulière, suggèrent la présence d'une rocade respectant le tracé de l'enceinte du Haut-Empire.

---

[45] *Idem*, pl. h. t..
[46] VANVINCKENROYE 1985, p. 150-151.
[47] VANVINCKENROYE 1965, carte 2.
[48] Les dimensions calculées sur le plan général au 1/40e, sur l'entraxe des îlots, sont approximativement de 140 x 108 x 80 m. Il est difficile de déduire l'existence d'un module : le multiple de 140 et de 80 est 20. Si l'on convertit ces données en pieds, on obtient : un demi *actus* soit exactement 60 pieds de Drusus (dont Hygin parle comme d'un système métrique courant à Tongres ; voir RAEPSAET-CHARLIER 1994, p. 44-46), alors que 20 m font 67 pieds romains. 140 mètres équivalent ainsi en pieds de Drusus à 3,5 *actus*... Cependant, certaines valeurs intermédiaires calculées sur le plan ne sont pas des multiples de 20. MERTENS 1996, p. 377 : l'auteur renseigne deux surfaces d'*insula*e : 100 x 116 m et 140 x 152 m.
[49] ULRIX 1958, p. 268 (straat E).
[50] SCHAETZEN 1943.
[51] SCHAETZEN 1943, p. 42 : l'auteur décrit ce carrefour comme une plaine ou une place de 3000 m² construite selon les mêmes techniques que les chaussées.
[52] VANVINCKENROYE 1996a, p. 155.

* Organisation des *insulae*

Accès

On ne sait rien de l'organisation des accès aux différentes propriétés composant les lotissements. La répartition des habitats dans les *insulae* est très lâche dans les premières décennies après J.-C. La présence de constructions au centre même des *insulae* suggère que ce type d'organisation n'est pas forcément tributaire d'une faible occupation des lieux. Ailleurs, les opérations récentes ne couvrent pas une surface suffisamment importante pour percevoir l'articulation des constructions dans l'*insula*.

Parcellaire

Les niveaux les plus précoces des fouilles de la Kielenstraat et de la Hondstraat (période I ou augusto-tibérienne) ont livré des traces matérialisant probablement un premier découpage antérieur aux travaux de nivellement constatés à la Hondstraat. Les limites de ce parcellaire se signalent par des rangées irrégulières de petits poteaux situés juste en limite des constructions, et de fossés servant au drainage du terrain[53].

Le système de partition ainsi établi n'entretient aucun rapport avec les constructions ultérieures. Les maisons, alignées sur la voirie, sont séparées par des espaces non bâtis d'ampleur trop importante, qui ne peuvent être interprétés comme des servitudes d'intervalle classiques. Leur alignement par rapport à la voirie n'est pas systématique.

b. Extension de la superficie urbanisée

L'extension maximale de la ville est difficile à déterminer. Différentes valeurs peuvent être avancées selon que l'on considère la superficie enclose durant le Haut-Empire, (augmentée ou non des occupations funéraires périphériques), l'extension du quadrillage urbain, et/ou son occupation effective.

L'extension maximale est avant tout limitée par le tracé de l'enceinte du Haut-Empire. D'une longueur de 4500 m environ, elle couvre une surface totale de 140 ha, dont seulement 65 sont réellement lotis. Les zones funéraires, de même que les infrastructures liées au commerce fluvial sont rejetées à l'extérieur de l'enceinte et forment une zone périphérique de 50 ha[54].

c. Chronologie du quadrillage urbain

La dispersion des chantiers atteste d'une mise en place du réseau viaire dès la période IA (c'est-à-dire dans la dernière décennie avant J.-C.)[55] sur la surface maximale reconnue actuellement. Ainsi

---

[53] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1991a, p. 110 ; VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1992a, p. 69.

[54] Les recherches ont permis de déterminer l'emprise des nécropoles notamment à l'ouest de la ville, le long de la chaussée venant de Bavay (VANVINCKENROYE 1996a, voir la figure 1, p. 151). La nécropole occidentale couvre environ 28 ha, celle du nord a été reconnue sur 8 ha environ et celle de l'est sur une dizaine d'hectares. Voir : VANVINCKENROYE 1963 ; VANVINCKENROYE 1966a ; VANVINCKENROYE 1969b ; VANVINCKENROYE 1984 ; VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1999.

[55] VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/COOREMANS 1993a, p. 100.

au Vrijthof, quartier proche du *decumanus maximus* de la ville, l'aménagement en dur de la rue succède à un fossé orienté nord-sud[56]. Sous son aspect le plus sommaire, la voirie est antérieure de quelques années à peine à toute forme de lotissement, que ce soit sur la Kielenstraat ou sur la Hondstraat.

La chaussée bénéficiera dès l'époque claudienne d'un aménagement en dur de sa surface de circulation. Le dédoublement du *decumanus maximus* de la ville n'est pas précisément daté et les travaux de construction des deux chaussées ont pu intervenir dans un second temps. Le même décalage chronologique peut être envisagé sur le réseau au sud de la ville, en fonction des dimensions des îlots et de la largeur plus importante des voies.

4.2. Exploitation des ressources locales

Tongres se situe dans une région pauvre en gisements exploitables et la ville a dû sans doute importer une grande quantité de matériaux au moment de la généralisation du bâti en dur.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les chaussées antiques comportent deux états principaux qui seront examinés successivement : d'abord construites en terre, elles recevront une surface de roulement en dur dans un second temps.

Outre la reprise de leur tracé par les états postérieurs en dur, l'emplacement des rues en terre se signale par celui des constructions riveraines, par les piquets qui retiennent son ballast et en limitent les dimensions comme sur le site de la Kielenstraat[57], ou par les ornières des véhicules empreintes sur leur surface de roulement, comme au Vrijthof[58]. Cet état primitif de la chaussée de Tongres restera en usage durant les deux premières phases de développement du site (IA et IB – fin de l'époque tibérienne).

Les descriptions relatives à l'aménagement en dur des chaussées sont peu précises[59]. Les routes sont rechargées jusqu'à cinq fois par endroits, et l'exhaussement de leur surface de circulation s'accompagne d'une réduction progressive de leur largeur[60]. Leur épaisseur totale atteint 0,35 m à 1,40 m. Les recharges sont constituées d'une couche de cailloux et sont surmontées d'un revêtement plus fin de gravier de Meuse[61]. C'est le niveau primitif en terre qui a servi de fondation

[56] BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1999, p. 19.
[57] VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/COOREMANS 1993a, p. 92 à 94.
[58] BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 2000, p. 39.
[59] BREUER/VAN DE WEERD 1935, p. 492.
[60] MERTENS 1996, p. 377. Voir ULRIX 1958, p. 266-269. Leur largeur varie en moyenne entre 5,50 et 6,50 m. Le rapport de SCHAETZEN 1943, p. 40, fait état de la découverte de tronçons de rue beaucoup plus larges (entre 12 et 13 m).
[61] VANVINCKENROYE 1965, p. 13 (Sacramentstraat) et p. 15.

au premier ballast en pierre, excepté dans la zone marécageuse, où ce dernier repose sur un radier de poutres de bois recouvert d'une couche de sable[62].

* Trottoirs et portiques

Toutes les chaussées ne sont pas caractérisées par un équipement monumental ; ainsi la voirie recoupée en même temps que l'hypocauste de la Sint Truiderstraat n'en possède pas, même dans sa phase en dur[63]. Le caractère fortement indigène des maisons, leur disposition souvent à front de rue et l'écartement important entre les constructions n'autorisait pas l'installation, au moins durant les deux premières périodes, d'un trottoir et d'une galerie-portique[64]. Cependant, nombreux sont les bâtiments qui, dès le passage à l'architecture mixte, disposent d'un mur bahut supportant une colonnade intégrée à la construction privée soit autour d'une cour, soit en façade arrière[65]. Les portiques protégeant les espaces riverains demeureront en revanche peu fréquents, comme à la période précédente.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

La ville antique aurait été alimentée par un aqueduc dont la chronologie[66] demeure hypothétique. Son parcours depuis la source de Widooie à 5 km correspondrait, selon J. Smeesters, à l'axe du Beukenberg qui aurait servi de support à la conduite dès son entrée en ville[67]. Une seconde hypothèse a été avancée par F. Ulrix, qui voyait dans la formation de chenaux naturels d'évacuation des eaux sur le territoire urbain, une possibilité d'exploiter les ressources hydrographiques de la région proche, où de nombreuses résurgences étaient déjà connues dans l'Antiquité[68].

Les recherches menées récemment par A. Vanderhoeven ont permis en réalité de restituer le tracé d'un tronçon de la conduite sur une distance de 7 km au moins[69]. Il doit être mis en rapport avec une conduite en bois découverte dans l'Elisabethwaal. Le point d'approvisionnement de la canalisation reste inconnu.

---

[62] SCHAETZEN 1943, p. 42-43 et plan IV. Il s'agit de la plaine ou de la place formant un carrefour en patte d'oie au sud de la ville.
[63] VANVINCKENROYE 1971a, p. 194 et 195.
[64] VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/COOREMANS 1993a, p. 91.
[65] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1992a, p. 86, fig. 32.
[66] Ramenée au règne de Claude (MERTENS 1964a, p. 14).
[67] SMEESTER 1975, p. 7. Le Beukenberg n'a été artificiellement rehaussé qu'à la fin de l'époque antique au plus tôt. Il faudrait donc considérer que l'aqueduc s'appuyait sur l'état primitif de ce thalweg. Les tranchées d'observation pratiquées dans le Beukenberg ont confirmé son caractère artificiel, mais n'ont pas abouti à la découverte d'une structure destinée à l'alimentation en eau de la ville, qu'elle soit maçonnée ou édifiée en bois, comme le pensait d'ailleurs J. Smeesters (TULLENERS 1936). Le tracé hypothétique de l'aqueduc à son entrée en milieu urbain est repris à la fig. 4. Voir également : MERTENS 1964a, p. 16, fig. 5 ; VANVINCKENROYE 1985, p. 44-45.
[68] ULRIX 1963b, p. 205-208.
[69] VANDERHOEVEN 1992.

* Evacuation des eaux

Les fossés de drainage apparaissent déjà avant l'aménagement en dur de la voirie : ainsi sur la Sacramenstraat[70], la chaussée en terre dispose de part et d'autre d'un double réseau de rigoles creusées dans le terrain vierge. Les constructions édifiées en matériaux périssables sont également souvent environnées d'un drain qui ceinture l'habitat et se connecte manifestement au système d'évacuation public régulièrement curé[71]. Aucune canalisation en terre cuite ou en pierre et aucun aménagement des fossés par un coffrage de planches n'a été relevé à l'heure actuelle dans les quartiers domestiques de la ville.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

* L'enceinte

La ville de Tongres est l'un des rares chefs-lieux du Nord de la Gaule à disposer durant le Haut-Empire d'une enceinte, dont l'aspect monumental est encore renforcé par l'aménagement de plusieurs fossés. La fortification a fait l'objet de nombreuses recherches dans la seconde moitié du XXe siècle, au terme desquelles furent publiés plusieurs articles de synthèse[72]. Les principales observations ont porté sur le secteur ouest (Paspoel, etc...), sur le secteur sud (travaux de pose des égouts), et quelques tronçons ont été dégagés au nord et à l'est[73]. Aucune nouvelle intervention archéologique n'a été menée sur l'ouvrage depuis leur parution.

Le rempart présente un tracé irrégulier dont seul le secteur nord-est reste méconnu. La superficie englobée ne se limite pas à l'emprise du quadrillage urbain du centre ville ; la muraille encercle également une petite partie de la rive opposée du Jeker. Vers le nord et l'est, l'enceinte s'adapte au relief plus accentué du paysage qu'elle longe à flanc de coteau.

L'exceptionnel état de la fortification fournit de nombreuses informations sur les techniques de construction choisies. Le franchissement des terrains marécageux instables au sud de la ville a obligé les constructeurs à fonder l'enceinte sur un réseau continu de pieux de fondation sur une distance de 800 m à travers les Mottes[74]. Le radier ainsi conçu supportait un soubassement formé de blocs de pierre massifs scellés et disposés en plusieurs assises. L'élévation de la courtine, tout comme celle des tours, est exécutée en petit appareil régulier. W. Vanvinckenroye suppose d'après l'état des parements que la construction n'a pas été édifiée d'un seul tenant[75].

Des tours circulaires flanquaient au moins les faces nord et ouest de l'enceinte. Elles sont creuses, établies à cheval sur le rempart, et leur épaisseur côté campagne est légèrement plus importante.

---

[70] VANDERHOEVEN 1996, p. 216, fig. 19. D'autres sites, comme celui de la Hondstraat (VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1992a, p. 69), ont révélé des structures analogues, interprétées comme les traces d'un premier découpage parcellaire.
[71] VANVINCKENROYE 1965, p. 4 (Basilique O.L.V.) et planche 5.
[72] SMEESTERS 1975 ; VANVINCKENROYE 1975 ; VANVINCKENROYE 1985; BREUER 1960.
[73] La localisation des tronçons de l'enceinte mis au jour est reprise dans : SMEESTERS 1975, p. 34.
[74] SMEESTER 1975, p. 14-15.
[75] VANVINCKENROYE 1985, p.

Comme elles étaient situées plus ou moins dans l'axe des chaussées du quadrillage urbain, l'intervalle qui les séparait était variable. La hauteur maximale des tronçons conservés est de 4 m[76], mais lorsque l'on considère le diamètre des tours (9 m), le rapport de proportion induit une hauteur d'au moins 6 m pour les courtines. Les grandes liaisons routières pénétraient en ville par des portes encadrées par des tours de forme quadrangulaire[77].

Les fossés ceinturant la fortification ont été recoupés à diverses reprises, notamment sur flanc occidental de l'enceinte où trois creusements successifs en V ont été identifiés. Le premier suit exactement le profil de la construction au droit de la courtine et des tours ; les deux suivant présentent un tracé rectiligne continu en direction de la campagne. Leurs dimensions s'accroissent vers la périphérie[78].

En dépit de son aspect imposant, la fortification répondait davantage à des considérations urbanistiques propres au développement de la ville au Haut-Empire qu'aux impératifs défensifs typiques de l'Antiquité tardive. Ainsi l'épaisseur de la construction est faible (2,10 m en moyenne) et sa hauteur supposée, peu importante ; l'écartement des tours a été calculé en fonction de la trame viaire, et le périmètre de l'ouvrage est suffisamment développé pour englober la superficie urbaine maximale de la ville du Haut-Empire.

La chronologie de l'édifice n'est connue que dans les grandes lignes. Plusieurs indices ont permis de la situer dans le courant du IIe siècle sans plus de précision[79]. Certains auteurs rattachent son édification à un programme d'embellissement général de l'espace urbain, mais rien ne prouve que les transformations de cette période doivent nécessairement être associées les unes aux autres.

* Forum

L'emplacement du forum de Tongres demeure inconnu ; plusieurs hypothèses de localisation ont été évoquées et se concentrent toujours sur l'environnement du grand temple à l'extrémité nord de la ville[80]. La position retenue par P. de Schaetzen est difficile à soutenir, en raison de la découverte à hauteur de la Hasselstestraat, d'une voie oblique par rapport au quadrillage[81]. La seconde solution, proposée par J. Mertens, a été contredite par la mise au jour de constructions privées dans l'environnement de la Grand-Place[82]. Enfin, des sondages ont été récemment effectués sous la basilique, où M. E. Marien situait le forum: ils indiquent une occupation des lieux depuis la première moitié du Ier siècle jusqu'au IVe siècle, mais la nature des constructions n'est pas

[76] VANVINCKENROYE 1985, p. 50-53.
[77] Une seule porte d'allure modeste a été reconnue sur la route menant à Bilsen. Voir: BREUER/VAN DE WEERD 1935, p. 492.
[78] VANVINCKENROYE 1965, p. 23-25.
[79] VANVINCKENROYE 1975, p. 37-38. Sur la datation de l'enceinte, voir également SCHAETZEN 1955, et VANVINCKENROYE 1965, p. 24-26.
[80] Ces hypothèses sont réunies dans NOUWEN 1991, p. 189. Voir : MARIEN 1980, p. 205, à l'emplacement de l'Onze-Lieve-Vrouwbasiliek ; MERTENS 1984, p. 46 : juste au sud du grand temple (construction n°2 sur le plan de la figure 6) ; SCHAETZEN 1951, p. 70 : entre la Sint Truiderstraat, la Hasseltsestraat, la Maastrichtse straat, et le Grote Markt ; ULRIX 1958, p. 265 : sur un plan schématisé (plan II, même page), l'auteur le localise le long du *decumanus maximus*.
[81] ULRIX 1958, p. 269 : « diagonale straat X ».
[82] NOUWEN 1991, p. 189.

assurée ; il s'agirait peut-être d'une basilique romaine tardive[83]. D'autres vestiges importants ont été explorés au nord de cet axe, dans l'*insula* située en face de la basilique, mais l'interprétation des vestiges diverge de nouveau suivant les auteurs[84].

* Ensemble thermal de la Sint Truiderstraat[85] (fig. 293)

Un ensemble de structures appartenant vraisemblablement à un complexe thermal a été partiellement dégagé à la Sint Truiderstraat, entre la Nieuwestraat et le Grote Markt. Le statut public de ces thermes n'est pas assuré, mais deux arguments plaident en leur faveur : tout d'abord, leur position, au centre de la ville antique, dans l'angle nord-ouest d'une *insula* donnant sur le *decumanus maximus* présumé, et d'autre part, le luxe des fragments décoratifs mis au jour.

Cinq salles ont été explorées ; les trois premières, à l'ouest de la construction, ne sont pas chauffées. Les deux salles jumelles centrales disposaient d'un revêtement soigné de pierres polies dans le premier état de construction, et correspondent peut-être à la partie froide des thermes. A l'est, une quatrième pièce établie sur hypocauste, présentait des caractéristiques techniques attribuables à un *sudatorium* ou à un *tepidarium*. Le bloc construit se prolongeait vers l'intérieur de l'*insula* par une série de substructions suggérant l'existence d'une galerie donnant sur un espace central ouvert (cour intérieure ?). La longueur totale de la construction voisinait les 42 m.

La chronologie de l'édifice n'est pas établie avec précision ; elle ne peut remonter en tout cas plus haut que le IIe siècle, d'après les matériaux recueillis dans les remblais recevant les fondations du premier état[86]. La construction a connu en effet plusieurs phases de réaménagement assez sommaires, témoignant d'une période d'utilisation assez longue.

* Le complexe de constructions monumentales *extra muros* (*horrea* ?) (fig. 44)

Dans le secteur *extra muros* limité par le Jeker au sud-ouest de la ville, les recherches[87] ont révélé une densité d'occupation importante jusqu'en bordure de la chaussée de Bavay, dès le Ier siècle au moins. Les constructions les mieux explorées appartiennent vraisemblablement à un complexe monumental à vocation utilitaire, puisque le bâtiment principal aurait servi d'*horreum*. La même interprétation a été proposée pour le premier édifice en bois apparu sur le site dès le début du Ier siècle[88].

Vers le milieu du IIe siècle, l'architecture du quartier est progressivement renouvelée par l'apparition de constructions en pierre. Les similitudes observées entre les quatre bâtiments fouillés

---

[83] VANDERHOEVEN/CREEMERS 1998, p. 46-47.

[84] VANVINCKENROYE 1985, p. 57, correspondant au point G de la figure 17, p. 42. MERTENS 1984, p. 46, fig. 6 : l'auteur interprète ces vestiges comme ceux d'une *villa urbana*.

[85] VANVINCKENROYE 1971a pour les fouilles de la Sint Truiderstraat. En outre, des sondages effectués sous l'Onze-Lieve-Vrouwbasiliek, ont conduit à la découverte d'un autre hypocauste.

[86] VANVINCKENROYE 1985, p. 67: pour W. Vanvinckenroye, les structures de la rue Saint-Trond doivent être datées du IVe siècle.

[87] MERTENS/VANVINCKENROYE 1975, p. 6 et 9.

[88] Son plan demeure inconnu, mais la comparaison des vestiges montre qu'il n'existe aucune reprise de l'emplacement et/ou du plan de la construction légère lors de l'aménagement du monument en pierre (au contraire, on note un changement d'axe de toutes les constructions), d'autant qu'intervient entre ces deux phases d'occupation le nivellement partiel du site, occultant toute trace des anciennes structures en bois édifiées sur poteaux et sablières.

(orientation et mise en œuvre des matériaux identique, existence d'un réseau de voies empierrées assurant la liaison entre les édifices) suggèrent leur intégration à un seul et même ensemble monumental. La construction la plus importante se présente sous la forme d'une aile mesurant 150 m de long et de 21 m de large[89], divisée en deux séries de cellules de taille variable, et dessinant au moins un retour en direction du sud. Un portique devait exister sur ses deux longs côtés, et témoignerait d'une phase de réaménagement de l'édifice. L'examen des remblais de destruction montre que seuls les murs gouttereaux de la construction étaient érigés en pierre. Les murs de refend étaient bâtis sur solin, et les sols, simplement constitués de terre battue. L'ensemble aurait été abandonné juste après la moitié du IIIe siècle.

* Le sanctuaire situé au nord de la ville[90] (fig. 45)

C'est dans ce secteur surélevé par rapport à l'ensemble du territoire de la ville qu'a été dégagé un complexe religieux. Ses deux états de construction témoignent des modifications profondes apportées à son architecture. La pérennité de la fonction des lieux n'est sans doute pas étrangère à la nature particulière du terrain, où les sources sont abondantes, et suggère l'existence d'un ensemble à vocation religieuse peut-être encore plus précoce. Si l'aménagement d'une vaste terrasse destinée à recevoir le nouvel édifice en a effacé toute trace, les remblais qui ont servi à l'édifier recelaient en revanche des éléments de construction plus anciens, qui permettraient de dater le premier état à la fin du Ier siècle ou au début du second.

L'architecture du premier temple connu est fortement emprunte de la tradition indigène : *cella* carrée augmentée d'un *pronaos* et environnée d'une galerie à colonnade. Un escalier orienté vers le centre ville permettait d'y accéder depuis le front sud. Les raisons ayant motivé la rénovation de l'ensemble religieux ne sont pas uniquement d'ordre technique, comme le suggère la réparation du mur est, dont la stabilité par rapport à la pente du terrain n'était plus assurée. Le caractère désormais plus « romanisé » du bâtiment (*cella* de plan rectangulaire sur podium, galerie-façade supplémentaire ayant entraîné la reconstruction de l'escalier d'accès dans une forme plus monumentale) a été mis en relation avec l'accession du chef-lieu au statut de municipe[91], et avec la nécessité d'assurer le culte officiel en ville[92]. En effet, le style architectural du temple, et la relation qu'il entretient avec l'érection de la grande enceinte, tant sur le plan chronologique qu'urbanistique, permet de situer le second état de construction vers le milieu du IIe siècle.

[89] La longueur totale du bâtiment est évaluée à 225 m. Idem, p. 19.
[90] MERTENS 1964b ; MERTENS 1968a ; MERTENS 2000 ; VANVINCKENROYE 1985, p. 105-106.
[91] La date à laquelle a eu lieu la promotion de la ville est discutée. Entre les règnes de Trajan et de Marc-Aurèle, plusieurs villes de Germanie reçoivent ce statut ; la municipalisation de Tongres est peut-être antérieure au IIe siècle (RAEPSAET-CHARLIER/VANDERHOEVEN 2004, p. 53 et 57-58).
[92] MERTENS 2000.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Plusieurs constructions se signalent par la monumentalité de leurs vestiges suggérant leur caractère public, sans que les fouilles en aient toutefois fourni la certitude[93]. La découverte, à de nombreuses reprises, de fragments architectoniques dans l'environnement du grand temple au nord de la ville, a conduit à y reconnaître le quartier officiel de la cité[94]. Un premier édifice, s'étendant sur les parcelles cadastrales comprises entre la Hasseltsestraat et le Pliniuswal, se distingue par la technique de fondation de ses murs, qui dessinent une abside de 6,50 m de large. Dans la même rue, avait été dégagé auparavant un massif de construction s'étendant sur une surface de 17,50 m par 12 m[95]. Sa situation centrale, juste en contrebas du grand temple, plaide en faveur de son rôle public[96], sans pour autant exclure l'hypothèse d'une riche demeure urbaine[97]. D'autre part, un second bâtiment, situé sous la Veemarkt, se distingue par l'étendue de ses vestiges disposés en ailes autour d'une cour centrale[98]. Une fonction éventuellement semi-publique, comme celle d'un hôtel ou d'un relais, conviendrait bien à cette construction implantée en bordure de la chaussée menant à Cologne, à l'extrémité est de la ville.

b. Bâtiments privés (fig. 46, 47 et 48)

* Techniques de construction

Les recherches sur l'architecture en matériaux périssables ont fortement progressé depuis les fouilles de la Kielenstraat. C'est sur ce site en effet que furent dégagées les premières maisons en bois caractéristiques désormais de la période pré-flavienne à Tongres, comme l'ont démontré les découvertes ultérieures. A côté du bâti de tradition indigène, établi sur poteaux porteurs centraux, existe un type plus romanisé, où le bâtiment est fondé sur sablières. L'apparition de cette dernière catégorie semble plus tardive tant à la Kielenstraat (dans le courant de la période claudienne), qu'à la Hondstraat (période néronienne). Ces constructions légères vont marquer le paysage urbain depuis l'époque augusto-tibérienne jusqu'à la révolte des Bataves de 69-70 après J.-C., et feront l'objet de plusieurs phases de reconstruction et/ou de réaménagement.

Lorsque l'on compare les informations issues des principaux chantiers de fouilles[99], il est frappant de constater que l'usage d'une architecture en matériaux périssables demeure très courant jusqu'au IIIe siècle[100], malgré l'évolution morphologique très nette de l'habitat. L'absence de traces

---

[93] MERTENS 1964a, p. 22. : l'auteur suppose également l'existence de monuments de spectacle à Tongres, mais leur emplacement n'a pas été localisé. La topographie particulière des collines situées en périphérie occidentale de la ville se prêterait bien, d'après lui, à la construction d'un amphithéâtre.

[94] VANDERHOEVEN 2001, p. 159-160, et p. 160, fig. 2 ; MERTENS 1977b, p. 145, fig. 2.

[95] MERTENS 1964a, p. 144.

[96] MERTENS 1977b, p. 146. VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1994, p. 78-79 : les auteurs ne sont pas convaincus par l'interprétation religieuse de la construction. Ils signalent en outre que la chaussée restituée à l'ouest du « podium » est totalement hypothétique.

[97] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1994 ; MERTENS 1977b, p. 147; NOUWEN 1997, p. 108 ; VANVINCKENROYE 1985, p. 55 : les auteurs proposent d'interpréter ces vestiges comme les fondations d'un second temple.

[98] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1993a, p. 135-136.

[99] Kielenstraat, Hondstraat, Veemarkt, Vrijthof, Elisabethwal, Minderbroederstraat, ...

[100] L'époque de transition entre l'architecture de bois et l'architecture mixte est très variable sur ces différents sites : les premiers bâtiments en pierre apparaissent dans le dernier quart du Ier siècle à la Hondstraat (VANDERHOEVEN/VYNCKIER

d'artisanat en rapport avec ce type d'architecture et/ou le degré de confort des constructions privées montre que la différenciation entre l'emploi majoritaire du bois et de la pierre n'est pas obligatoirement synonyme du statut précaire de ses habitants. Les bâtiments fondés sur solins et élevés en torchis apparaissent dès le dernier quart du Ier siècle à la Hondstraat, mais sur tous les autres sites, l'architecture mixte ne se généralisera que dans le courant du IIe siècle. Il est très difficile de restituer l'élévation de ces constructions en dur, en raison de la destruction et de l'arasement systématique des maçonneries jusqu'aux fondations, elles-mêmes souvent récupérées.

Néanmoins, plusieurs chantiers ont fourni des données intéressantes à ce sujet : à la Minderbroerstraat, les solins, qui atteignaient une hauteur de 0,80 m, reposaient sur une fondation d'à peine 0,40 m de largeur[101]. A la Hondstraat, les bâtiments de la période III (fin du Ier siècle) attestent de l'usage de la brique crue en élévation[102]. Et dans les zones humides proches du cours du Geer, les fondations des constructions étaient formées d'un noyau en argile dans lequel étaient enfoncés des pieux. Du fait de l'exhaussement progressif des habitats, les fondations, qui reposaient sur des remblais instables, étaient renforcées par des arcs de décharge maçonnés ou des pieux[103].

* Plans des habitats[104]

La morphologie des constructions privées de Tongres est très diversifiée et évoluera sans cesse durant tout le Haut-Empire. Durant la période augusto-tibérienne, l'habitat est directement apparenté au modèle indigène de la maison étable, déterminé par l'alignement de poteaux porteurs divisant l'espace rectangulaire en deux nefs. En général, leur axe n'est pas strictement perpendiculaire à celui du réseau urbain existant et le bâti peu dense, de sorte que les maisons, non mitoyennes, sont souvent espacées les unes des autres[105]. Elles couvrent une surface moyenne de 100 $m^2$ (environ 8 m x 13 m).

La période claudienne marque un changement important à la fois dans les techniques de mise en œuvre des matériaux (apparition des sablières) mais aussi dans les plans. A côté des simples constructions rectangulaires allongées, apparaissent des habitats romanisés de plus grande envergure, comprenant plusieurs pièces disposées en ailes autour d'un espace central avec galerie arrière et cave en bois, comme à la Kielenstraat, la Hondstraat, au Veemarkt[106] et à la basilique

---

1992a, p. 71) ; entre le second quart et la moitié du IIe siècle à la Clarissenstraat (DE BOE 1981, p. 33); seconde moitié du IIe siècle sur la Minderbroederstraat (VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/VAN NEER/COOREMANS 1994, p. 51) ; après l'incendie marquant la deuxième moitié du IIe siècle au Vrijthof (VANDERHOEVEN/BELLENS 1999 et BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 2000, p. 40) ; fin du IIe siècle/début du IIIe siècle au Veemarkt (VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1993b, p. 129) ; au IIIe siècle à la Kielenstraat (VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/COOREMANS 1993a, p. 113).

[101] VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/VAN NEER/COOREMANS 1994, p. 51.

[102] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1992a, p. 71.

[103] Communication de A. Vanderhoeven au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002.

[104] Les fouilles de la basilique Notre-Dame ont permis de dégager une nouvelle construction domestique de la seconde moitié du IIe siècle (VAN DEN HOVE 2002).

[105] BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 2000, p. 40 : les auteurs n'écartent pas ainsi l'existence de ce type de construction à l'époque augusto-tibérienne sur les fouilles du Vrijthof, malgré l'absence de structures pour cette période.

[106] Aucune filiation des plans n'est constatée dans ce cas avec les maisons antérieures de type Alphen Ekeren.

O.L.V.[107]. C'est à partir la période flavienne que l'on constate une filiation partielle[108] ou totale avec les plans des bâtiments ultérieurs, y compris lors du passage à l'architecture en dur, au terme de reconstructions s'étendant parfois sur trois ou quatre phases[109].

* Confort de la maison

Il faut tout d'abord souligner que le niveau de confort des bâtiments domestiques de Tongres est assez médiocre. Ainsi, les sols des maisons sont souvent constitués d'argile. Hormis les enduits peints, le premier signe de confort demeure l'apparition de la cave/cellier en bois puis maçonnée lors du passage à l'architecture en dur. Les habitats en matériaux périssables disposaient en outre de fosses d'aisance à l'arrière de la parcelle. La présence d'hypocauste est rare[110], celle de complexes de bains privés, inexistante, même dans les demeures les plus étendues. Les maisons les plus luxueuses ont livré quelques mosaïques[111].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

L'identification et l'origine des matériaux n'ont fait l'objet d'aucune étude à ce jour. Tout au plus mentionne-t-on la provenance des graviers formant le ballast des chaussées, issus des terrasses bordant la Meuse et acheminés par voie d'eau via le Jeker, depuis Maastricht[112].

La variété des pierres utilisées dans l'architecture de la ville est importante: les matériaux les plus fréquemment reconnus sont le silex, pour les fondations et le noyau des murs, et le calcaire en parement. Les nombreuses fosses environnant les constructions en matériaux périssables ont été parfois interprétées comme les traces résiduelles de l'exploitation de l'argile locale en vue de la fabrication du torchis[113].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Hormis les occupations précoces de la Kielenstraat qui attestent d'une activité agraire de nature domestique propre aux habitats de tradition indigène[114], la ville du Haut-Empire a livré peu de témoignages sur les activités artisanales urbaines.

Les premières traces d'une activité métallurgique ont été relevées dans les niveaux flaviens du Vrijthof[115]. Une dizaine de fourneaux témoignaient du traitement du minerai de fer extrait sur place, dans des constructions en matériaux périssables de nature domestique. Habitat et artisanat se sont donc côtoyés dans ce quartier jusqu'à ce qu'un incendie mette fin à l'occupation du site vers

[107] VANVINCKENROYE 1965, p. 4.
[108] A la Kielenstraat, le plan de l'habitat de la période III (néronienne) constitue une phase de rénovation avec modification partielle du plan de la construction de la période II (claudienne).
[109] Ce principe de filiation intervient généralement entre les constructions en bois postérieures à l'incendie de 69-70 et les bâtiments en pierre qui leur succèdent, sur le site de la Hondstraat et du Veemarkt.
[110] A l'exception d'une découverte de ce type dans le bâtiment en pierre de la Hondstraat appartenant à la période 4 (seconde moitié du IIe siècle).
[111] TONGRES 1994, p. 35-36 : mosaïque de la maison de la Hondstraat.
[112] La difficulté de l'approvisionnement constitue sans doute l'un des facteurs expliquant le passage très lent à l'architecture en dur. Voir note 46 et VANDERHOEVEN 1996, p. 229.
[113] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1993b, p. 132-133 (point 3.2.2.).
[114] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1991a, p. 109-113.
[115] BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 2000, p. 40 ; BELLENS/VANDERHOEVEN 1999, p. 19.

le milieu du IIe siècle. Le lotissement, dont les bâtiments seront édifiés en pierre, sera désormais réservé à l'habitat.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Avec la création du réseau viaire dans la dernière dizaine d'années avant J.-C., les jalons urbanistiques qui fixeront le développement de la ville durant tout le Haut-Empire sont posés. Ceux-ci constituent le point de départ d'une chronologie divisée en quatre phases, reflétant l'évolution des constructions privées de Tongres jusqu'aux Flaviens, dont le règne est inauguré par un incendie qui a affecté la plupart des sites domestiques de la cité. Il faut souligner en effet, qu'à l'exception des *horrea* et, éventuellement, d'un état antérieur à la construction du grand temple au nord de la ville, l'architecture publique de cette période nous échappe totalement.

Les caractéristiques de l'occupation civile précoce dont les traces ont été enregistrées sur l'ensemble des chantiers permettent de penser que dès l'époque augusto-tibérienne (IB), le tissu urbain est déjà bien étendu et très dynamique, si l'on considère le nombre important de structures qui se succèdent au même emplacement sur un demi siècle, tant en périphérie qu'au centre ville. L'habitat y est lâche dans les deux cas, mais les constructions privées respectent néanmoins le cadre viaire préétabli. Le faciès de l'architecture domestique reste fortement emprunt d'éléments indigènes, et les premiers effets de la romanisation ne se feront que très discrètement sentir, par le biais essentiellement de l'introduction des enduits peints sur les murs internes des maisons.

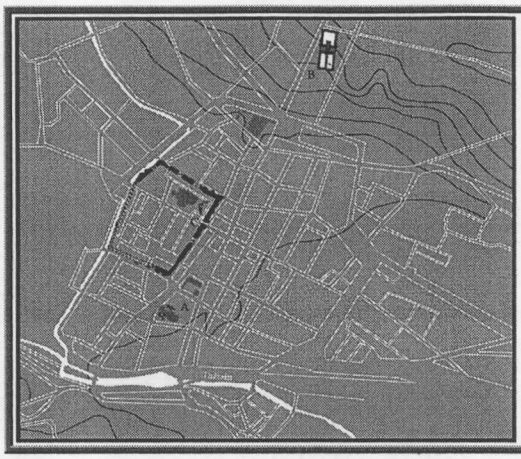
La période néronienne (III) marque déjà un premier tournant dans l'évolution urbanistique et architecturale de Tongres. L'amélioration de l'état du réseau viaire consiste essentiellement dans l'aménagement en dur de sa surface de roulement, mais son équipement architectural demeure médiocre : ainsi, aucun portique n'est établi à front de rue, voire, aucun trottoir, tant la largeur des routes est réduite, et la pratique d'établir les maisons en bordure immédiate de la chaussée, courante. Les habitats évoluent vers des constructions typiquement romaines, qui conservent cependant aussi un caractère très rural, tant par leur degré de confort que par leur plan et leur mode d'insertion dans le tissu urbain.

Sous les Flaviens (IV), la ville, peut-être rattachée à la province de Germanie Supérieure, est ravagée par un incendie, sinistre dont l'ampleur justifie les causes « historiques » qu'on lui attribue traditionnellement : la révolte des Bataves. Tous les sites d'habitats en livrent des traces bien nettes, au point de donner de Tongres, l'image d'une ville totalement rasée. Les terrains ainsi libérés sont immédiatement reconquis par de nouvelles constructions domestiques, dans lesquelles l'usage de la pierre est encore rare. L'apparition des nouveaux lotissements s'accompagne de travaux de terrassement de grande envergure, visant à radicaliser le relief naturel du site. Les transformations ainsi apportées au tissu urbain reposent sur une conception tout à fait romaine de l'espace.

L'évolution de la ville du IIe siècle est difficile à retracer dans le détail. C'est à partir au moins de cette période que sa parure monumentale a dû se développer. En effet, début du IIe siècle, elle

reçoit une enceinte de prestige qui s'accorde au réseau plus ancien, et son temple nord adopte une forme architecturale tout à fait classique. On suppose que la ville est équipée d'un forum (dont l'emplacement est sans doute à rechercher non loin du temple), d'un théâtre, d'un amphithéâtre, de thermes et d'un aqueduc appuyé sur le Beukenberg. La seconde moitié du IIe siècle est marquée par des incendies, comme celui de la Kielenstraat[116], du Vrijthof[117], à la Heilige Sacramenstraat[118], au Veemarkt[119], attribués eux aussi à l'invasion des Chauques. La plupart des bâtiments seront reconstruits cette fois en matériaux durs et survivront jusque dans le courant du IIIe siècle.

[116] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1991a, p. 113.
[117] BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 2000, p. 39.
[118] VANDERHOEVEN 1956, p. 6.
[119] VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1993b, p. 129.



# BEAUVAIS
# *CAESAROMAGUS*

Localisation des monuments antiques sur le cadastre actuel (d'après FREZOULS 1982a, p.155, fig. 6).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 49 et 50)

La région du Beauvaisis, axée sur le Thérain, présente une structure géologique et pédologique très diversifiée, en raison de sa position sur l'anticlinal qui sépare le bassin parisien de la plaine picarde. L'implantation du site de Beauvais s'identifie à peu près à la limite des terrains du crétacé supérieur (affleurements crayeux) avec ceux du tertiaire supérieur (calcaire grossier plus récent)[1]. L'opposition qui résulte des formations décrites se traduit par un paysage très contrasté sur les deux rives du cours d'eau. La partie sud-ouest (pays de Bray, prolongement du bassin parisien) est très accidentée, et présente un relief plus accentué et plus élevé (supérieur à 200 m), tandis qu'au nord-est, la transition entre la vallée et la plaine picarde s'effectue par un exhaussement du terrain progressif, très régulier et très lent.

La position géographique de la ville tient compte également de la configuration du réseau hydrographique au sein de la vallée. La cité s'est développée en bordure du Thérain, au point d'élargissement de la vallée le plus proche de la source du cours d'eau. Après avoir reçu ses derniers affluents, la Liovette et l'Avelon, l'infléchissement du cours du fleuve en limite sud dégage un replat de 2 à 3 km de large et d'une soixantaine de mètres d'altitude, premier lieu propice à l'installation d'un établissement humain. Son développement s'est donc effectué essentiellement en rive gauche, profitant de la plaine mais aussi de l'élévation en pente douce vers le plateau picard. Sur la rive droite, le replat de la vallée, très étroit, est limité directement par le plateau crayeux de Bray qui se marque dans le relief par un abrupt de 30 m (faubourgs Saint-Jean[2] et Saint-Jacques, culminant à 150 m d'altitude)[3].

Le réseau hydrographique naturel aux abords de la ville n'a pratiquement fait l'objet d'aucune reconnaissance archéologique. Le problème se pose avant tout en amont de la ville, où le Thérain présente, au contact de ses deux affluents, plusieurs ramifications secondaires, dont le canal du

[1] ROBLIN 1978, p. 7-12 ; FREZOULS 1982a, p. 143 ; GALLIA 1982, p. 196.
[2] FEMOLANT 1993a, p. 74.
[3] LEMAN 1982a, p. 348.

Limaçon, au point de confluence du cours principal avec l'Avelon[4]. En aval, les travaux menés à la caserne Taupin, le long du boulevard Saint-André, illustrent les modifications profondes apportées au Thérain, au début du Moyen-Age, par le creusement de multiples dérivations[5], témoignant en partie des efforts consentis de tout temps en vue de l'assainissement du site marécageux. Si l'on fait abstraction, dans le paysage antique, du tracé du canal du Limaçon[6] et des bras d'eau secondaires à l'est de la zone urbaine, la ville n'aurait été desservie que par une voie fluviale longeant son flanc sud. En effet, des travaux de stabilisation des berges datés du Ier siècle ont été observés avenue de la République[7]. L'époque d'aménagement du canal demeure incertaine, peut-être au moment de la création du *castrum* du Bas-Empire[8], ou plus vraisemblablement au Moyen Age.

On dispose de très peu d'informations sur les particularités topographiques du sous-sol urbain. L'assainissement du site par l'apport de remblais crayeux justifie en partie l'épaisseur importante des dépôts archéologiques (de 6 à 7 m dans le centre urbain, seulement 3 à 4 m en périphérie)[9].

D'une façon générale, la ville s'est développée dans une zone marécageuse formée de tourbes limoneuses récentes, d'une épaisseur de 2 à 5 m, recouvrant le substrat crayeux local[10]. Entre deux, se sont déposés des alluvions anciennes sableuses (sables grossiers)[11]. L'affleurement de la nappe phréatique a été vérifié en plusieurs endroits[12] ; il varie entre 2 et 4 m sous le niveau actuel. Les couches d'occupation romaine sont situées à grande profondeur (-4 à -7 m sous le niveau actuel). La nature des terrains, peu favorable à la construction, justifie les immenses travaux d'assainissement effectués à la fin du Ier siècle après J.-C.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Les commentaires font état de l'existence, dans la région occupée par les Bellovaques, d'un *oppidum* appelé *Bratuspantium*, et dont César s'emparera naturellement[13]. La localisation de *Bratuspantium* a toujours divisé les auteurs[14]. Il semble que l'archéologie ait tendance à donner

[4] GUILLERME 1997, p. 68-73.
[5] FEMOLANT 1992, p. 50. Un premier bras d'eau a été exploré, place Clémenceau (GALLIA 1989, p. 217). Il aurait été créé au début du Haut Moyen Age en limite de la paroisse Saint-Etienne ; un second rue Pierre-Jacoby (QUEREL 1996 ), mais aussi rue des Jacobins, ces derniers aménagements datant du XIe siècle (GORET 2000). ROBLIN 1978, p. 214, note 15 : l'auteur suppose que l'origine du Wage à l'est de la ville, est également artificielle. L'évolution du réseau hydrographique à proximité de la ville est illustré dans FEMOLANT 1999a, pl. XVI.
[6] LEMAN 1982b, p. 200, fig. 2.
[7] FEMOLANT 1996a.
[8] LEBLOND 1915 ; PIGANIOL 1959a, p. 283. Ces canaux auraient contribué à renforcer le système défensif du *castrum*. Leur tracé coïncide cependant davantage avec celui de l'enceinte médiévale. Voir FEMOLANT 1998a, p. 35. Toutefois, Ed. Frézouls relate la découverte d'un égout percé dans le soubassement de l'enceinte du *castrum* et débouchant, place Vérité, dans le canal du Limaçon. La chronologie de cet ouvrage n'est pas mentionnée (FREZOULS 1982a, p. 159).
[9] FEMOLANT 1999a, p. 145.
[10] FREZOULS 1982a, p. 143 ; FEMOLANT 1999a, pl. XVI.
[11] DESACHY 1991b, p. 12 et 56 : l'auteur signale, sur les fouilles de la place Clémenceau, que l'épaisseur du substrat formé de tourbes et d'alluvions récentes varie entre 8 et 13 m ; LEMAN 1982b, p. 196.
[12] LEMAN 1982b, p. 203 (chevet de la cathédrale : 62,50 NGF) ; FEMOLANT 1992, p. 48 (caserne Taupin) ; PIGANIOL 1963a, p. 368 (rue Biot) ; GALLIA 1989, p. 218 (place Clémenceau).
[13] César, B.G., II, XIII. LEMAN 1982a rappelle les différentes hypothèses de localisation de l'*oppidum*, notamment au Mont César à Bailleul-sur-Thérain.
[14] DESACHY 1991a, p. 19-20 : l'auteur dresse l'état de la question à ce sujet.

raison aux défenseurs de la théorie d'une fondation ex *nihilo* sur le site de Beauvais en dépit des considérations d'ordre toponymique[15].

En effet, l'archéologie a fourni à ce jour très peu d'éléments gaulois sur le site de Beauvais, rendant l'hypothèse d'une assimilation des lieux à une occupation permanente, telle *Bratuspantium*, de plus en plus improbable[16]. Quelques monnaies gauloises proviennent de la caserne Taupin, indiquant tout au plus une simple fréquentation du site, antérieure à l'époque romaine[17]. Le point de découverte le plus intéressant, en rapport avec cette fréquentation, réside dans la mention ancienne d'une découverte suggérant l'existence d'un point de passage (pont ? – vestiges de pilotis) assurant le franchissement de la vallée, à la confluence du Thérain et de l'Avelon[18].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

L'absence d'intervention sur les couches les plus profondes ne permet pas de définir la nature exacte de l'occupation précoce du site de Beauvais. Si les structures construites les plus anciennes remontent assurément à la période Tibère-Claude (deuxième quart du Ier siècle), des remblais datés de l'époque augusto-tibérienne ont été enregistrés dans le centre-ville, rue Philippe-de-Dreux[19]. Plus au sud, la phase I du chantier situé rue Denis Simon, comprenant des constructions en matériaux périssables bâties sur poteaux, n'a pu être datée précisément, mais du mobilier augustéen y a été découvert[20]. Au nord, ce sont les fouilles de l'Hôtel-Dieu qui ont livré les vestiges les plus anciens (augusto-tibériens).

### 3.2. Extension du noyau primitif

La dispersion et surtout le faible nombre de découvertes n'autorisent aucune conclusion sur l'extension du noyau primitif. Les remblais de la rue Philippe de Dreux voisinent directement le croisement des deux rues considérées comme les axes principaux du centre urbain antique. Vis-à-vis des deux autres points de découverte, ils s'alignent parallèlement à la chaussée considérée comme le *cardo maximus* de la ville – situation, qui du reste, n'est pas forcément significative en l'état actuel de la recherche.

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

La naissance de la ville doit être placée incontestablement dans la première moitié du Ier siècle, mais il est difficile à l'heure actuelle, de faire remonter l'occupation plus haut que l'époque

[15] L'un des principaux arguments avancés serait la traduction du suffixe *–uspantium* en « terres marécageuses », désignant la vallée du Thérain.
[16] LEMAN 1982a, p. 348 ; ROBLIN 1978, p. 214-215.
[17] Les occupations pré- et protohistoriques à proximité immédiate de la ville sont pourtant assurées. Voir FÉMOLANT 1998, p. 34.
[18] MATHERAT 1962, p. 1140-1143.
[19] FEMOLANT 1997a.
[20] CLOTUCHE 1994b.

augusto-tibérienne[21]. On peut imaginer que la nature marécageuse du périmètre urbain a longtemps constitué un frein à son développement, ce qui expliquerait, en partie, la faible densité des découvertes précoces, alliée à l'insuffisance des recherches menées sur cette période.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 50)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

La nature défavorable de la topographie marécageuse sur laquelle s'est développée la ville a nécessité d'importants travaux d'assainissement, matérialisés par le dépôt, en couches successives, d'un radier de craie compactée sous les constructions. La multiplication des sondages a permis de vérifier que ce système était couramment utilisé en milieu urbain[22]. Ces grandes opérations d'aménagement n'ont pas été effectuées dès l'implantation de la ville antique ; la chronologie fournie par les constructions permet de les situer vers la fin du Ier siècle après J.-C., ce qui suscite quelques interrogations au sujet de son rapport avec la chronologie d'établissement du réseau viaire. Durant cette période, l'approvisionnement en matériau fut essentiel. Il est probable que la craie a été extraite au lieu-dit « fosse à Baillevent », tout proche de la ville, où la tradition plaçait anciennement un théâtre antique. L'apport de remblais a contribué à l'exhaussement du niveau général de la ville à la fin du Ier siècle, de plus de 0,20 à 1 m[23].

#### a. Implantation du réseau viaire

##### * Liaisons routières

Les principaux axes routiers débouchant sur Beauvais sont localisés avant tout en rive gauche du Thérain. La majorité des chaussées franchissait ainsi perpendiculairement la vallée orientée est-ouest, selon des modalités qui nous échappent (pont ?), évitant de la sorte les terrains marécageux du fond de la vallée[24].

Du nord, provenait la voie Amiens, dont le tracé *intra muros*, correspondant aux rues Gambetta et Carnot, constitue vraisemblablement, en raison de la qualité de son équipement, de sa position centrale en ville, et des monuments publics qu'elle longe (temple du Mont Capron), le *cardo maximus* de la ville. Deux autres voies routières, branchées sur celle d'Amiens, ralliaient à l'est, Bavay et Noyon; à l'Ouest, elles prenaient la direction d'Abbeville[25]. Vers le sud, le réseau viaire franchissait le Thérain pour rejoindre le plateau de Bray qu'il contournait en deux fourches ; l'une orientée vers le sud-est, menait à Paris, l'autre par le sud-ouest, assurait une liaison vers Rouen.

[21] Les couches précoces du site ont livré extrêmement peu de mobilier. Plus que la rareté des céramiques, R. Clotuche insiste sur celle des découvertes monétaires durant cette période d'occupation. Le matériel céramique le plus ancien découvert en place remonte à la période Auguste-Tibère (DESACHY 1991a, p. 19-20).
[22] DESACHY 1991b, p. 56.
[23] LEMAN 1982b, p. 203.
[24] FEMOLANT 1999a, pl. XVI.
[25] FREZOULS 1982a, p. 152-153.

Leur relation avec le *cardo maximus* semble indirecte, en ce qui concerne notamment la voie sud-ouest, probablement branchée plutôt sur le *decumanus maximus* de la ville.

L'axe du *decumanus maximus* est calqué sur celui de la vallée, mais ne semble pas avoir généré de voie routière importante. Intégrée ultérieurement dans le périmètre du *castrum* du Bas-Empire dont elle deviendra l'axe principal, la chaussée respecte le tracé de l'actuelle rue Saint-Pierre. Son prolongement *extra muros* s'effectue par un coude la mettant en communication avec la voie de Noyon vers le nord, celle de Paris vers le sud, contribuant à la création d'une rocade en périphérie est de la ville. Vers l'ouest, elle se prolongerait au-delà du Thérain, en direction de Dieppe[26].

* Structure du quadrillage

Très peu de chaussées antiques ont été reconnues à l'heure actuelle, si bien que les différentes restitutions du quadrillage urbain de la ville reposent en grande partie sur des découvertes anciennes dont le tracé et l'orientation demeurent imprécis[27]. Malgré tout, la multiplication des découvertes confirme l'existence d'un quadrillage urbain s'étendant sur la rive gauche du Thérain, et dont la trame respecte les orientations du *cardo* et du *decumanus maximi*.

Cependant, la régularité et les caractéristiques du quadrillage sont difficilement appréciables. Aucune *insula* complète n'a été dégagée ; seule l'extrapolation du tracé de la voirie relevée sous le chevet de la cathédrale a conduit à une première proposition qui, en définitive, reste purement théorique[28]. D'autre part, le simple report des découvertes sur le cadastre actuel montre que des irrégularités existaient dans le tracé des rues antiques[29]. Ainsi, la liaison entre la trame urbaine et les grandes voies routières doit encore être précisée. A l'ouest et au sud, l'obstacle naturel que constitue le Thérain imposait ses limites au développement du quadrillage urbain. Le prolongement du *decumanus* suppose donc l'existence d'un pont sur le cours d'eau. Au nord de la ville par contre, trois ramifications routières quittaient le réseau urbain en direction d'Amiens essentiellement. Il possible que leur orientation différenciée ait causé dans cette partie de la ville un découpage irrégulier des îlots urbains périphériques.

* Organisation des *insula*e

Accès

Malgré l'ampleur des chantiers urbains récents, aucun d'entre eux n'a permis à ce jour d'approcher concrètement l'organisation d'une *insula* beauvaisienne. Les premiers éléments sont fournis par le

---

[26] LEMAIRE s.d., p. 85-88.

[27] Trois propositions de restitution du quadrillage ont été développées à ce jour, et seules deux d'entre elles sont publiées : il s'agit de VASSELLE 1984 et LEMAN 1982b, p. 201, fig. 3. La troisième est inédite (BARGADI 1987). Le plan de référence le plus complet, c'est-à-dire recensant à la fois les données historiques et archéologiques, est paru dans DESACHY 1991a, p. 23, fig. 6, auxquelles s'ajoutent les informations récentes (FEMOLANT 1992, p. 48 ; FEMOLANT 1998a, p. 36, FEMOLANT 1999a, Pl. XV-XVI). Ce plan montre également que les découvertes se concentrent essentiellement dans la moitié occidentale de la ville actuelle ; la moitié orientale reste pratiquement méconnue. Cet article constitue l'une des synthèses les plus récentes sur l'occupation antique de Beauvais, faisant le point sur tous les aspects de la topographie urbaine, souvent sous la forme d'un inventaire des découvertes, hormis les modifications du réseau hydrographique.

[28] LEMAN 1982b, p. 202.

[29] Sur le plan de DESACHY 1991a, p. 23, fig. 6 : il suffit de comparer par exemple les points a14 et a13, ou encore a19 et a20.

report des tronçons de voirie sur le plan général de la ville. L'un d'entre eux[30] présente des dimensions anormalement réduites (à peine 3 m) pour être considéré comme une chaussée, même secondaire du quadrillage ; il pourrait très bien fonctionner comme desserte d'îlot, à moins que l'épaisseur des recharges successives (3 m également à cet endroit) ait entraîné une réduction importante de sa surface de roulement.

Parcellaire

Aucune trace assimilable à un découpage parcellaire n'a été détectée à Beauvais[31], sauf en zone périurbaine[32]. Ceci se justifie en grande partie par la méconnaissance des périodes précoces du développement urbain. D'autre part, aucune fouille n'a donné à ce jour l'occasion de dégager des lotissements complets, dont l'agencement fournirait des indications utiles sur le mode de découpage des propriétés riveraines de la voirie.

b. Extension de la superficie urbanisée

L'extension de l'agglomération est mieux cernée aujourd'hui grâce à l'apport des fouilles récentes[33], notamment pour la partie septentrionale de la ville. Les traces d'occupation et de voirie les plus éloignées du centre ville ont été relevées à la caserne Taupin, rue Michelet et rue de la République. La relation entre cet habitat périphérique et l'extension des nécropoles le long des chaussées routières reste à préciser[34]. Au nord, l'équipement architectural du *cardo* a été relevé jusque sous l'Hôtel Dieu, non loin de l'ensemble cultuel du Mont Capron et de la fosse à Baillevent, limite extrême de l'espace urbanisé. Le développement de vastes nécropoles sur les pentes de la plaine picarde, surtout dans l'espace cerné par les voies d'Amiens et d'Abbeville, entravait l'extension de l'habitat.

Vers l'ouest et le sud, les obstacles topographiques sont d'une autre nature. Le réseau hydrographique forme la limite naturelle du développement urbain, surtout en direction du plateau de Bray, et l'on constate l'implantation à cet endroit, d'un « quartier » périphérique vraisemblablement tourné vers les activités artisanales favorisées par la proximité immédiate avec les voies routières, au-delà du Thérain. Des sépultures bordant directement les chaussées encadrent cette petite languette de plaine dont la densité d'occupation est difficilement mesurable[35]. Vers l'ouest, l'occupation urbaine est limitée par le tracé du canal du Limaçon[36]. L'extension de la ville est ainsi estimée actuellement à 100 ha environ[37].

---

[30] *Idem*, structure numérotée a20 sur le plan (rue du Docteur Gérard), au sud du croisement des voies principales du réseau urbain. Sa proximité avec la voire repérée rue Jean Vast doit aussi être soulignée (GALLIA 1963, p. 367-368).
[31] Sauf une structure interprétée comme un fossé parcellaire dans le centre ancien de la ville, rue des Jacobins (GORET 2000).
[32] GORET 1999b.
[33] FEMOLANT 1999a, p. 145.
[34] FREZOULS 1982a, p. 158, fig. 8.
[35] *Idem*, pl. XV : l'auteur signale sous la tour Boileau une occupation du Haut-Empire. Au sud de la confluence entre l'Avelon et le Thérain, les traces d'habitat sont confirmées jusqu'à la rue des Tisserands.
[36] Aucune opération archéologique récente n'est signalée au-delà du canal.
[37] FEMOLANT 1998a, p. 36 : 140 ha si l'on considère l'extension des nécropoles.

c. Chronologie du quadrillage urbain

La rareté du mobilier datant[38] dans les couches constitutives des tronçons de chaussées étudiés sur le terrain limite fortement l'étude chronologique du réseau viaire.

La fourchette chronologique établie sur base de ce matériel céramique et numismatique est très large puisqu'elle s'étend de l'époque d'Auguste-Tibère jusqu'au Bas-Empire. Le mobilier le plus précoce peut être difficilement retenu comme témoin de la datation du quadrillage, étant donné qu'il provient de la voie routière en direction d'Amiens, sondée en périphérie de l'espace urbain[39]. La première datation ultérieure provient d'une observation ancienne dans le périmètre urbain, plaçant un tronçon de chaussée seulement au IIe siècle[40]. D'autre part, l'occupation précoce de la ville étant largement méconnue, il est impossible de vérifier la concordance entre l'organisation du bâti et le réseau viaire. Les structures construites les plus anciennes bordant la voirie dans la zone est du chantier de l'Hôtel Dieu sont datées de l'époque Tibère-Claude[41] ; elles correspondent à l'aménagement d'un trottoir le long de la voie d'Amiens, et de fosses, mais aucune trace d'habitat n'a été relevée en relation avec ces vestiges[42].

Une troisième remarque concerne la relation entre l'assainissement topographique de la ville et sa répercussion sur l'apparition ou les modifications du réseau urbain, étant donné qu'elles sont globalement placées sous les Flaviens. De nouveau, la carence des données nous prive d'une première ébauche d'un schéma cohérent de la mise en place de la voirie.

4.2. Exploitation des ressources locales

La provenance des matériaux employés en construction à Beauvais n'est jamais identifiée dans les rapports de fouilles, hormis ce qui concerne la « Fosse à Baillevent », point d'extraction principal (au demeurant hypothétique) ayant approvisionné la ville lors des grands travaux urbanistiques de stabilisation du sous-sol[43].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les anciens rapports de fouilles, trop lacunaires, fournissent peu d'éléments descriptifs sur la technique de construction des chaussées antiques de Beauvais. Les principales informations proviennent des fouilles récentes du chevet de la Cathédrale, de l'Hôtel de ville, etc...

---

[38] Pour les mêmes raisons également que celles évoquées au paragraphe précédent.
[39] DESACHY 1991a, p. 22, structure numérotée a4 (site de l'Hôtel Dieu).
[40] DESACHY 1991a, p. 23, structure numérotée a23 (rue Nully d'Hécourt).
[41] FEMOLANT 1998a, p. 35 : les indices les plus précoces d'une occupation du site de Beauvais remontent à l'époque augusto-tibérienne.
[42] Néanmoins, il paraît tout à fait vraisemblable que l'aménagement de ce trottoir représente un premier essai de viabilisation bien réel du site.
[43] BEDON 2001, p. 104: l'auteur signale en plus l'emploi du calcaire grossier de Saint-Vaast-lès-Mello, et du calcaire tendre de Mérard pour la construction du temple du Mont Capron.

Il semble que le matériau de prédilection utilisé dans la confection de leur ballast ait été le silex[44], dont les recharges successives, de nature similaire, alternent dans certains cas avec des couches de sables verdâtres. L'épaisseur totale des rues varie ainsi entre 1 et 3 m, et leur largeur, entre 3 et 15 m, sans compter les systèmes de drainage des surfaces de roulement[45]. La relation entre l'évolution de la technique de construction de la voirie et l'apparition de son équipement ne peut être précisée à l'heure actuelle.

* Trottoirs et portiques

Seul l'équipement des voies fouillées aux abords du chevet de la cathédrale est relativement bien connu[46]. Sa présence étant sans doute induite par celle du monument public que ces rues desservent, il serait hasardeux de généraliser cette caractéristique à l'ensemble des tronçons reconnus.

Le *decumanus* était longé par un trottoir surélevé sur son flanc nord, tandis qu'au sud, du côté du bâtiment public, des dés de pierre disposés à intervalles réguliers suggéraient la présence d'un portique. Leurs dimensions diffèrent sensiblement des blocs retrouvés en bordure du *cardo*, probablement à mettre en relation avec l'érection de la muraille du Bas-Empire toute proche[47]. A la caserne Taupin, la voie cardinale était bordée des deux côtés par un trottoir large de 2,50 à 3 m, construit à l'aide de craie damée[48].

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

Les recherches sur le système de distribution de l'eau dans la ville de Beauvais sont inexistantes. Mais l'on peut présumer que, si l'interprétation des vestiges situés sous l'église Saint-Etienne se révèle exacte, la ville devait posséder au moins une source d'approvisionnement principale à fort débit, telle un aqueduc. Malheureusement, l'archéologie sur ce point n'apporte aucun résultat[49].

En revanche, les fouilles de l'Hôtel Dieu sur le versant nord de la ville, ont mis en évidence, dans la phase 1 du secteur est du chantier, un réseau de canalisations interprété comme un système d'adduction[50]. Il s'agit de conduites en bois de facture similaire à celles utilisées pour réaliser les égouts, environnées de constructions dont seuls les trous de poteaux porteurs ont été reconnus. La

[44] Parmi les découvertes, le grès, utilisé en pavage, et la craie tassée, sont les deux autres types de matériaux identifiés dans la construction des chaussées. Dans les deux cas, il s'agit de rues liées aux grandes chaussées routières : le numéro a3 du plan de Desachy, correspond à une voie extra-urbaine, à proximité de la chaussée d'Amiens ; dans le second cas (a6), c'est le prolongement *intra muros* de la chaussée d'Amiens elle-même (ou *cardo maximus* présumé). Dans la plupart des cas, les comptes rendus anciens ne mentionnent pas le matériau utilisé.

[45] Les deux voies les plus larges ont été enregistrées sur le site du chevet de la cathédrale. Un monument public bordait l'angle qu'elles formaient.

[46] DESACHY 1991a, p. 22 : l'auteur signale une découverte analogue dans l'îlot Racine, rue Saint-Laurent (site 20, structure numérotée a12).

[47] LEMAN 1982b, p. 199-202.

[48] FEMOLANT 1992, p. 48.

[49] ROBLIN 1978, p. 215, note 18 : L'auteur signale que la source la plus proche de Beauvais était celle de la Liovette, située à l'ouest de la ville, en amont du cours principal.

[50] GOUSTARD/PEIXOTO/PETITJEAN 1991, p. 132-134 ; PETITJEAN 1989.

contemporanéité assurée des différentes conduites donne l'image d'un réseau dense et enchevêtré, sans relation avec un quelconque bâti existant. L'hypothèse avancée sur l'interprétation des structures sur poteaux en tant que réservoirs de captage de sources est tentante, mais reste invérifiable pour le moment.

* Evacuation des eaux

De nombreux comptes rendus de fouilles signalent la présence, le long de la voirie, d'un système de drainage matérialisé par des « fossés » trop brièvement décrits pour être interprétés avec justesse. De nouveau, ce sont les fouilles récentes qui livrent les données les plus intéressantes à ce sujet.

Le chantier au chevet de la cathédrale a mis en évidence les traces de l'aménagement du réseau d'égouttage des chaussées : la voie cardinale était bordée sur son flanc oriental d'un fossé large de 1 m et profond de 1,50 m[51]. En d'autres points de la ville, c'est un système plus perfectionné qui a été étudié : les simples fossés étaient remplacés par des conduites en bois retenues par des frettes métalliques[52]. Le même type d'équipement a été observé sur la voirie cardinale du site de la caserne Taupin, où la découverte de clous dans les fossés laisse supposer l'existence d'un cuvelage en bois[53]. En outre, l'absence d'étude stratigraphique empêche bien souvent de saisir la relation chronologique entre ces aménagements et les premiers états de la chaussée elle-même.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

* Emplacement du forum - édifice public localisé sous le chevet de la cathédrale Saint-Pierre[54] (fig. 51)

Les fouilles au chevet de la cathédrale se sont révélées essentielles par le dégagement d'une construction dont le caractère public ne fait aucun doute. Le monument, inséré dans le cadre urbanisé d'une *insula* probablement contiguë au *decumanus maximus*, s'ouvre cependant sur le *cardo* secondaire en direction du croisement des deux voies principales de la ville. Il présente la forme d'une place en hémicycle de 43 m de diamètre, délimitée par deux murs parallèles courbes, dont le centre et les extrémités sont occupés par un petit massif quadrangulaire ou circulaire. L'élévation des murs périmétraux n'était pas conservée, mais la découverte de plusieurs fûts de colonnes suppose la restitution d'une galerie portique entre ces massifs de construction.

La destination du bâtiment pose problème également en regard de sa position centrale dans le tissu urbain et de sa relation avec le réseau viaire. En effet, l'ouverture de l'hémicycle vers l'est suggère son intégration à un complexe beaucoup plus vaste qui se développerait en direction du croisement supposé des deux voies principales du réseau. La présence d'un bassin en bois

[51] LEMAN 1982b, p. 200.
[52] DESACHY 1991a, p. 22, structure numérotée a4, correspondant au départ de la voie d'Amiens fouillée à l'Hôtel Dieu, prolongeant le *cardo maximus* présumé de la ville.
[53] FEMOLANT 1992, p. 48.
[54] LEMAN 1982b, p. 207-210.

aménagé dans l'axe de la construction et sa relation avec le système de distribution public de l'eau demeurent inexpliquées. D'autre part, la composition architecturale de l'ensemble, comme le souligne P. Leman[55], rappelle la ponctuation tripartite caractéristique des galeries portiques de forum, et, bien que la disposition en exèdre de l'esplanade ne fut pas propre à ce type de monument public, l'intégration d'une telle place à un forum ne peut être écartée.

La localisation du forum demeure en effet encore inconnue à Beauvais. Différentes solutions ont été proposées, mais aucune n'a été vérifiée à ce jour sur le plan archéologique. Certains le placent au croisement des deux voies principales de la ville, près de la place Jeanne Hachette, d'autres envisagent l'emplacement du centre monumental plus au nord, sur les premières pentes du plateau[56].

* Le complexe thermal sous l'église Saint-Etienne (fig. 52)

La ville semble avoir reçu au moins un édifice thermal[57] important durant le Haut-Empire, mais son exploration partielle n'a pas permis d'en dresser le plan complet, ni d'en certifier le caractère public. Ce complexe thermal, situé sous l'actuelle église Sainte-Etienne, fut implanté en bordure du *cardo maximus* présumé, à proximité du Thérain, vraisemblablement pour faciliter l'évacuation des eaux usées[58]. L'ensemble le plus complet, dégagé au sud de l'église, comprend au moins quatre pièces chauffées dont une salle de grandes dimensions (17,50 m x 42,50 m), ainsi qu'une chambre de chauffe adjacente. Les sondages qui se sont révélés négatifs sous le chœur de l'église indiquent peut-être la limite du bâtiment thermal vers l'est[59], mais d'autres tranchées ouvertes à l'intérieur même de l'édifice chrétien assurent de son prolongement vers le nord. La chronologie de l'établissement thermal demeure imprécise ; les trouvailles monétaires s'étendent des règnes de Tibère à Anastase. La destruction de l'édifice serait survenue dans le courant du IIIe siècle suite à un incendie.

* Les temples (Mont Capron et rue Gambetta) (fig. 53)

Le temple du Mont Capron n'est connu que par des mentions anciennes[60], et son plan a été entièrement restitué sur base des trouvailles archéologiques dont témoignaient les antiquaires[61]. Les vestiges ont été localisés sur les premières pentes du plateau picard, à l'angle de la voie d'Amiens et de la rue d'Argentine, en périphérie nord-est de la ville. L'ensemble des constructions respecte une orientation nord-sud, et une voie secondaire en assurait l'accès depuis la façade septentrionale (côté campagne).

---

[55] LEMAN 1982b, p. 210 : « Cet ensemble (...) constituait peut-être l'élément majeur d'un forum remanié à l'époque des Sévères ».
[56] FREZOULS 1982a, p. 155.
[57] LEMAN 1982a, p. 350 : s'oppose à cette interprétation et propose d'y voir les vestiges une structure balnéaire privée.
[58] *Idem*, p. 164.
[59] DESBORDES 1959, p. 283.
[60] FOY DE SAINT-HILAIRE, ms, XVIIe s., Ancienne Bibliothèque de Troussures, notes généalogiques, liasse H 14 ; LEBLOND 1915, p. 14-19.
[61] FREZOULS 1982a, p. 161.

Le temple fait en réalité partie d'un vaste complexe cultuel dont on estime les dimensions à environ 70 m x 160 m, et qui comprend une subdivision tripartite en terrasses aménagées en gradins. Les deux plates-formes principales, dotées chacune d'une (double) galerie portique, étaient reliées par un palier intermédiaire, sur lequel prenait place le temple pourvu d'une abside. L'identification de la (ou des) divinités honorées reste inconnue. La chronologie de la construction demeure également incertaine, et l'on ne dispose d'aucune information sur l'éventuelle occupation antérieure du site. Son décor monumental, de même que son plan, permettent de le situer dans le courant du IIe siècle, sans plus de précision. Les matériaux de construction auraient servi, après la désaffectation de l'édifice, à la construction de l'enceinte du *castrum*.

A l'angle de la rue de Lignières et de la rue Gambetta, le long du *cardo maximus*, ont été découverts les vestiges d'un petit édifice public circulaire de 6 m de diamètre, identifié comme un édifice cultuel[62]. Une autre construction religieuse – peut-être un fanum – aurait été découverte au même endroit.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Dans le secteur périphérique nord de la ville a été récemment mis au jour, sous l'Hôtel Dieu Saint-Jean[63], un bâtiment dont les dimensions et la puissance des structures ne permettent pas d'en exclure le caractère public. L'édifice a été implanté dans une zone à l'origine résidentielle. Il est composé de deux pièces et d'une galerie, interprétée comme un trottoir en relation avec la voie cardinale qu'il longe, ou comme un espace dépendant du bâtiment. La chronologie de l'édifice, établie sur le mobilier archéologique, est difficile à cerner. Erigée au début du IIe siècle, cette construction restera en fonction au moins jusqu'au milieu de ce siècle, avant de subir un abandon, puis une destruction au IIIe siècle.

Le lieu-dit « Fosse à Baillevent » passait anciennement pour avoir abrité les restes d'un édifice de spectacle. Quelques sondages effectués en bordure du site se sont révélés peu concluants[64], et l'on a tendance aujourd'hui à reconnaître davantage dans cette dépression les restes d'une carrière de craie, en périphérie de l'espace urbain, qui aurait été mise en exploitation au moment de l'assainissement de la topographie[65].

b. Bâtiments privés (fig. 54)

* Techniques de construction

En l'état de la recherche, il n'est pas aisé de caractériser l'habitat en matériaux légers de Beauvais pour plusieurs raisons. Leur emploi est avant tout lié aux phases précoces du développement urbain, très largement méconnues dans cette ville avant la période flavienne. D'autre part, la découverte d'éléments autres que des structures porteuses (comme le sol planchéié dégagé dans la

[62] MATHERAT 1949c, p. 112 ; FEMOLANT 1999a, pl. XVI.
[63] GOUSTARD/PEIXOTO/PETITJEAN 1991, p. 126-131.
[64] DESACHY 1991a, p. 23 (fig. 6, point e1 à l'est de la voie d'Amiens) et 24.
[65] FREZOULS 1982a, p. 164.

phase de construction la plus ancienne sous le chevet de la cathédrale[66], ou les cloisons/murs de refend en bois ou en terre dans les constructions de l'Hôtel Dieu) n'assure pas de la présence d'un habitat en bois sur place.

En revanche, des structures sur poteaux de bois[67] ont été aperçues sous l'Hôtel Dieu, de même qu'un muret, mais la nature très perturbée des niveaux les plus anciens limite fortement la fiabilité de la restitution architecturale de cette occupation, de même que l'individualisation chronologique des différents états qui la composent. Les fouilles de la rue Denis Simon apportent en ce domaine des informations plus pertinentes[68] : six phases d'habitat ont été reconnues, les deux premières sont assurément antérieures au milieu du Ier siècle. Dès cette période, des vestiges d'habitat en dur côtoient ceux de constructions en matériaux périssables.

C'est à la période flavienne que l'on assiste à une généralisation de l'habitat partiellement édifié en dur, comme en témoigne la phase 3 de l'occupation du site de l'Hôtel Dieu. Quelle que soit la forme de leurs murs porteurs, la plupart des habitats sont soigneusement établis sur des fondations de craie ou de matériaux de remploi[69], imposées par la nature marécageuse du terrain. Durant cette période, les constructions en bois ne disparaissent pas du paysage urbain, mais les techniques se modifient par l'apparition des sablières basses sur radier de craie[70]. On dispose malheureusement de très peu d'éléments pour restituer leur élévation : cette période marque l'apparition des solins en maçonnerie sèche, supportant sans doute une élévation en torchis[71], mais les habitats réalisés totalement en terre sur ossature de bois devaient encore exister à la même époque.

* Plans des habitats

Aucun chantier n'a permis jusqu'ici de relever le plan complet des structures domestiques; cependant, il est d'ores et déjà possible de distinguer différents types d'habitat urbain, qui se signalent par la découverte d'éléments liés au confort et par conséquent, au statut de la résidence explorée.

Hormis la structure excavée (fond de cabane ?) relevée dans les niveaux tibériens de l'Hôtel Dieu et les structures sur poteaux de la rue Denis Simon, l'aspect architectural des premiers habitats en matériaux légers ne peut être restitué. Les premiers éléments susceptibles de rendre compte du statut des constructions domestiques proviennent du secteur de la Place Clémenceau entre autres, où une cour intérieure encadrée d'une galerie portique a été mise au jour[72]. Dans un état plus récent, la cour était environnée d'au moins quatre pièces, suggérant le développement de l'habitation sur une surface assez conséquente. Ce type de construction doit sans doute être

[66] LEMAN 1982b, p. 203 et note 24, même page.
[67] GOUSTARD/PEIXOTO/PETITJEAN 1991, p. 118.
[68] CLOTUCHE 1993.
[69] *Tegulae*, ossements, etc...
[70] DESACHY 1991a, p. 24 (site e7).
[71] DESACHY 1991b, p. 61 (fouilles de la place Clémenceau).
[72] DESACHY 1991b, p. 56 et suivantes : ensemble bâti 1, état ancien.

apparenté à un modèle de tradition italique, comme celle qui fut découverte entre la rue Biot et la rue du Docteur Gérard, dont la datation est antérieure à la fin du Ier siècle (DURVIN 1963c) [73].

* Confort de la maison

L'inventaire des découvertes dressé par B. Desachy comprend seulement deux mentions d'hypocaustes dans un cadre privé[74]. La rareté de ce type d'équipement n'est bien entendu pas représentative, au regard du nombre peu important de vestiges d'habitat du Haut-Empire mis au jour à Beauvais. Néanmoins, ces découvertes sont associées à des éléments architectoniques caractéristiques de maisons déjà cossues (bases de piliers de portique, éléments architecturaux sculptés, etc...).

Les aménagements liés à l'approvisionnement et l'évacuation des eaux sont davantage représentatifs du degré de confort des maisons. Celles-ci disposaient d'un puits, creusés dans leur cour, et parfois même d'un réseau d'égouts soigneusement construit[75].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Les matériaux mis en œuvre dans l'architecture publique et privée de Beauvais n'ont presque jamais été identifiés. Hormis l'utilisation hypothétique de la craie de la Fosse à Baillevent, le calcaire employé dans la construction du temple du Mont Capron aurait été issu des carrières de Médard, mais l'information, de nouveau, mériterait d'être vérifiée par un examen géologique[76].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

L'état actuel de la recherche demeure insuffisant pour préciser la répartition et l'organisation des structures artisanales à Beauvais. Les investigations n'ont fourni que très peu de résultats, tous orientés vers des sites de production uniquement métallurgique ou céramique, et dont les éléments chronologiques font largement défaut. Aucune activité artisanale n'est signalée à l'intérieur même de l'agglomération, mais de nouveau, la méconnaissance de l'occupation précoce de Beauvais ne permet pas de déduire que tous les sites de production étaient rejetés en périphérie de l'espace urbain dès la fondation de la ville.

* Métallurgie

Un site de production métallurgique a été dégagé en périphérie est de la ville antique. Il est signalé par V. Leblond[77], à la rue des Jacobins[78] ; il comprend une série de structures construites associées à des fragments de creusets. D'autres traces liées au traitement du fer ont été rencontrées également

[73] GALLIA 1963, p. 367-368.
[74] DESCAHY 1991a, p. 23, fig. 6 et p. 24 : e13 (site 30, rue Saint-Pierre) et e16 (site 37, place Clémenceau).
[75] CLOTUCHE 1993 (sur les découvertes de la rue Denis Simon).
[76] FREZOULS 1982a, p. 146; RENET 1901; CARTIER 1969a, p. 80; CARTIER 1969b, p. 31.
[77] LEBLOND 1915.
[78] Un atelier de fabrication de colle à partir d'ossements de bovins aurait été également découvert à cet emplacement. Cfr FEMOLANT 1999a, p. 146.

un peu plus au nord, à la caserne Taupin (scories, creusets, fours, ...)[79], rue Marcadé, et sous le couvent des Ursulines[80].

* Artisanat céramique

Deux sites de production céramiques sont connus à Beauvais pour la période antique. Ils se situent tous deux à la périphérie de l'espace urbanisé, le long des grandes voies routières qui desservent la ville. Le premier est connu par une mention ancienne relatant la mise au jour de structures construites mais non datées sur les pentes du mont Capron[81], en périphérie nord. Le second, identifié sur le plateau Saint-Jean au sud de la ville, se signale par la découverte d'un groupe de trois fours et de rebuts de cuisson[82]. La période d'activité de ce centre de production est placée au Ier siècle, sans plus de précision.

### 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

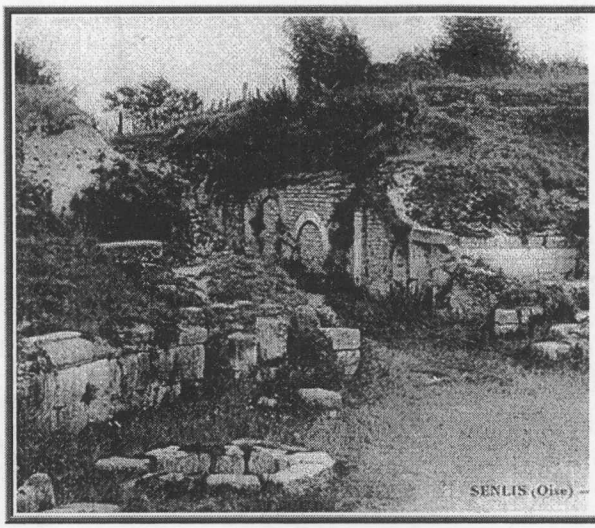
Les données chronologiques restent extrêmement lacunaires et ne permettent pas de dresser à l'heure actuelle le schéma précis du développement urbain de la ville. Les grands travaux d'assainissement de la fin du Ier siècle constituent les premiers témoins d'une véritable dynamique urbanistique sur l'ensemble du site.

Cependant, il est nécessaire de garder à l'esprit que les preuves d'une occupation du territoire demeurent insuffisantes pour étudier les phases d'évolution du bâti durant tout le Ier siècle. Les traces d'habitat précoce sont extrêmement dispersées dans le tissu urbain des IIe et IIIe siècles. On les retrouve dès l'époque d'Augusto-tibérienne à l'Hôtel Dieu, au nord de la ville, et au moins dès l'époque néronienne à la rue Denis Simon, non loin du Thérain. Par contre, les fouilles de la place Clémenceau, toutes proches de ce dernier site, n'en ont livré aucun vestige. Ces observations sont peut-être révélatrices des conclusions formulées au moment de l'exploration de la zone à l'est de la cathédrale, selon lesquelles, l'occupation antérieure au IIe siècle était peu organisée et peu importante[83]. L'absence de critères de datation du réseau viaire constitue également un frein important à la compréhension de l'évolution de l'occupation avant la fin du Ier siècle.

Dès le IIe siècle et en dépit de la méconnaissance de sa parure monumentale, la ville paraît occupée de manière très dense. Plusieurs phases d'habitat se succèdent sur les différents gisements archéologiques, tant au centre qu'en périphérie. La continuité d'occupation y est assurée jusque dans le courant du IIIe siècle, comme en témoignent les phases de rehaussement de la voirie, en accord avec celles de l'habitat. Les modifications du tissu urbain sont perceptibles au travers du changement d'affectation des *insulae*, comme celle située à l'est du chevet de la cathédrale, où l'habitat fait place à l'implantation de constructions publiques. De même, l'évocation peu

[79] FEMOLANT 1992, p. 48.
[80] FEMOLANT 1999a, p. 146.
[81] DESACHY 1991a, p. 19, site n°7 et p. 25.
[82] GALLIA 1983, p. 240.
[83] LEMAN 1982b, p. 203.

fréquente de catastrophes, tels des incendies, pour expliquer les différentes phases de reconstruction de l'habitat, témoignent également de la dynamique urbanistique de cette période.




# SENLIS

# *AUGUSTOMAGUS*

Les arènes de Senlis (http://www.ville-senlis.fr/menu-in/main.html?menu=35&ssmenu=1&sssmenu=1).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 55 et 56)

Située à la limite orientale du bassin parisien et du plateau picard, la ville de Senlis s'est développée dans la vallée de l'Oise, sur l'un de ses affluents, la Nonette, à son point de confluence avec un cours d'eau secondaire, l'Aunette. La ville s'étend sur les pentes douces d'une butte encadrée par les vallons creusés par le lit des deux cours d'eau, en particulier celui de la Nonette[1].

L'altitude moyenne du relief est peu importante. Le point culminant du site (cathédrale) voisine les 80 m, et la dénivellation régulière qui le sépare du cours d'eau est d'environ 25 m sur une distance de 700 m[2]. La vallée de l'Oise et les terrains qui l'entourent sont dominés par des sédiments principalement calcaires et crayeux, du jurassique et du crétacé supérieurs[3].

Pratiquement aucune opération archéologique n'a été menée sur la Nonette et le ruisseau de la Fontaine Saint-Urbain qui s'y jette à hauteur du passage du *cardo* présumé de la ville[4]. On peut néanmoins supposer que la configuration du réseau hydrographique actuel a subi de profonds remaniements depuis la période antique[5], puisqu'un dallage a été mis au jour dans le lit de la rivière[6]. L'Aunette et la Nonette sont considérées comme des rivières de taille modeste mais disposant cependant d'un fort débit[7]. L'exploitation du courant pour le fonctionnement de moulins est de plus bien attestée sur le parcours de la Nonette[8]. La fortification de la ville accompagnée de ses fossés durant l'époque médiévale, a certainement perturbé aussi le parcours du cours d'eau en milieu urbain.

---

[1] DURAND 1999a, pl. XXVI.
[2] La pente moyenne du site est donc relativement faible : 3,5%.
[3] ROBLIN 1978, p. 9, fig. 1.
[4] DURAND 1999a, pl. XXV-XXVI.
[5] *Ibidem* : les planches retraçant l'évolution de la ville reprennent toutes le tracé actuel des cours d'eau. Cette synthèse, qui est la publication la plus récente, ne comporte aucune allusion aux transformations du réseau urbain. Le tracé proposé par G. Matherat est tout aussi aléatoire (GRENIER 1958, p. 248, fig. 64).
[6] LOUAT 1945, XVIII-XXIII.
[7] ROBLIN 1978, p. 10.
[8] DURAND 1999a, pl. XXV, n° 22, 23, 29 et 30.

La topographie naturelle du centre ville n'est pas connue avec précision. Deux opérations de nature péri-urbaine ont livré des informations sur le sous-sol vierge, composé de limon argileux[9]. L'épaisseur et la composition des couches séparant le substratum rocheux[10] des premières occupations ne sont pas documentés. Dans le tissu urbain même, les renseignements sont rares : on sait que les arènes ont été taillées en partie dans la roche mère (tuf calcaire)[11].

La profondeur moyenne des occupations antiques est en général faible (entre 0,50 m et 1 m). Les principaux exhaussements enregistrés sur le site sont localisés à hauteur de la collégiale Saint-Frambourg[12], sur le passage de l'enceinte du Bas-Empire, et naturellement dans le quartier épiscopal, où les sédiments se situent à 2,50 m de profondeur. C'est la cour du château royal qui forme le point culminant de la butte de Senlis[13].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

La ville de Senlis n'a livré aucune structure immobilière d'époque indigène. Seules quelques trouvailles numismatiques gauloises ont été récemment effectuées, dont notamment celle de sept moules à empreintes de l'avers du potin attribué aux Sulbanectes[14], mais la stratigraphie en indique toujours la provenance anachronique. On ne peut donc les retenir dans ce cas, comme les témoins d'une fréquentation du site durant l'époque gauloise. Les recherches menées en périphérie occidentale de la ville ont permis d'identifier une petite occupation matérialisée par des fonds de cabanes et un système de fortification; l'ensemble fut assimilé à *Ratomagus*[15].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

Les circonstances de la fondation de la ville antique sont totalement inconnues actuellement. Certains y voient à l'origine une petite bourgade augustéenne, mais les éléments matériels pour confirmer et définir précisément un tel schéma de développement font défaut. Aucune structure assurément précoce n'a été identifiée à Senlis, bien que la chronologie d'occupation de la plupart des sites s'étende de façon récurrente du Ier au IVe siècle après J.-C. Il est certain par ailleurs que la ville existe bel et bien dès le milieu du Ier siècle. L'analyse du mobilier céramique de l'Impasse du Courtillet a en effet fourni des témoins de cette période[16].

---

[9] DURAND 1998a et DURAND 1999b.
[10] Le socle rocheux a été observé lors des fouilles de l'amphithéâtre. Le substratum y a été identifié comme du tuf calcaire. Voir CADOUX 1979a, p. 318.
[11] CADOUX 1979a, p. 318.
[12] Les remblais anthropiques atteignent une épaisseur d'1,50 m aux Arènes (Voir DURAND 1984, p. 196, fig. I). DESBORDES 1975d, p. 305 : la dénivellation actuelle entre la collégiale Saint-Frambourg et la rue Saint-Hilaire traduit un rehaussement important du sol au XIIe siècle, en raison de l'ensevelissement des vestiges du *castrum* à cet endroit.
[13] MATHERAT 1947, p. 439.
[14] Cimetière Saint-Pierre : inclus dans une couche médiévale (MASSY 1983, p. 250).
[15] MATHERAT 1942b, p. 197; MATHERAT 1969.
[16] PISSOT 1993.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 56)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. Implantation du réseau viaire

##### * Liaisons routières

La table de Peutinger renseigne une liaison entre Senlis, Meaux et Beauvais[17] (par le gué de « l'Ecluse de Creil », au franchissement de l'Oise), une chaussée également représentée sur l'itinéraire d'Antonin, qui en signale en outre une seconde vers Soissons (par Champlieu). Les miliaires jalonnant cette voie ont été conservés[18].

Mais les traces archéologiques des axes routiers desservant Senlis sont en réalité beaucoup plus denses[19] : la ville constitue un centre de communication disposant de jonctions routières supplémentaires vers Paris, Meaux[20] (par Ermenonville) vers le sud, ainsi qu'une voie secondaire en direction de Chantilly, sensée rallier de nouveau Beauvais vers l'ouest[21]. Une dernière voie aurait assuré une liaison directe entre Senlis et Amiens[22]. Les recherches menées au XIXe siècle se sont attachées ainsi à restituer par les données archéologiques le tracé de ces chaussées. L'axe majeur théorique du réseau serait ainsi formé par la chaussée Soissons (Reims)-Paris, *cardo maximus* de la ville, tandis que le *decumanus* principal serait le prolongement de la chaussée menant à Beauvais[23] ou une parallèle située plus au nord[24].

##### * Structure du quadrillage

Les informations recueillies au sujet du quadrillage urbain de la ville sont extrêmement lacunaires[25], et ne peuvent appuyer les restitutions abusives du plan antique de Senlis, tel qu'il fut élaboré par G. Matherat[26]. Une critique sévère de ces hypothèses a été soulevée dès 1982 et les découvertes récentes ne cessent d'infirmer cette interprétation[27].

---

[17] CLAUDEL 1866a ; CLAUDEL 1866b ; CLAUDEL 1871b ; CLAUDEL 1877 ; CLAUDEL 1880 ; CLAUDEL 1875a.
[18] ALBERTINI 1919a ; ALBERTINI 1919b.
[19] WOIMANT 1995b, p. 440.
[20] CLAUDEL 1874 ; CLAUDEL 1876 ; LAMBERT 1973 ; LAMBERT 1975.
[21] GRENIER1934, p. 179, fig. 56.
[22] DURVIN 1967 ; LAMBERT 1971a ; LAMBERT 1971b ; LAMBERT 1972a ; LAMBERT 1972b.
[23] MASSY 1984, p. 6. Dans ce cas, la construction de l'enceinte du Bas-Empire délaisse l'axe routier est-ouest de la ville du Haut-Empire.
[24] Ainsi le tracé du *cardo* principal de la ville semble bien clair : il devait passer par la rue de Paris, Vieille-du-Paris, et du Chatel. Deux opérations ont été exécutées récemment dans la rue Vieille-de-Paris (DURAND 1999b et DURAND 2000), mais les fouilles, qui se sont limitées au sommet des couches antiques, n'ont pas permis de mettre au jour les tronçons de rue. La perpendiculaire correspondant au prolongement de la route antique de Beauvais suivrait le tracé de la rue de Beauvais actuelle, ou une parallèle à celle-ci (rues Prothaise, du Chancelier, et rue Bellon). Voir WOIMANT 1995b, p. 439, fig. 333. Le tronçon dégagé à la rue Bellon a bénéficié d'une technique de construction très soignée, suggérant l'importance de cette voie. Le *decumanus* a été auparavant recherché plus au sud, à la rue de l'Apport-aux-Pains, dont les fouilles ont montré qu'elle n'était pas antique. Voir DURAND 1993b.
[25] A comparer avec le plan de G. Matherat, celui actualisé de M. Durand, dans : DURAND 1999a, pl. XXVI. Le plan de G. Matherat sera repris notamment par Grenier, (GRENIER 1958, p. 179, fig. 56). La publication la plus récente du plan de Senlis est DURAND 2004.
[26] MATHERAT 1945 ; MATHERAT 1949 : l'auteur signale la découverte, lors des fouilles de la Reconstruction, de deux *decumani* et d'un *cardo* secondaire (non localisés).
[27] DURAND 1984 ; DURAND 1999a, p. 180.

Le plan publié récemment sert de mise à jour pour l'ensemble des découvertes viaires sur le centre urbain[28]. L'existence d'un quadrillage urbain sur le site est certaine, mais les données demeurent insuffisantes pour en restituer les traits généraux et en définir les particularités (dimensions des *insulae*, système d'organisation des habitats au sein des lotissements, parcellaire, etc...)[29]. En outre, l'identification des axes majeurs du réseau n'est pas assurée, notamment en ce qui concerne le *decumanus maximus*[30].

* Organisation des *insulae*

On ne dispose d'aucune information sur l'organisation des accès et du système parcellaire à l'intérieur des *insulae*.

b. Extension de la superficie urbanisée

D'après la carte des principales interventions pratiquées à Senlis, la majorité d'entre elles se concentre sur la moitié est du noyau urbain, dans le triangle formé par les rues Vieille-de-Paris et de la République[31], principalement au nord de leur croisement avec la rue de Beauvais. L'extension de la ville en direction de la Nonette et à l'ouest du *cardo maximus* supposé est donc impossible à déterminer[32].

L'occupation de la rive droite est assurée entre les deux *decumani* mis au jour (entre les rues Sainte-Geneviève et du Chancelier Guérin). Vers le sud, en direction du cours d'eau, les interventions sont trop ponctuelles pour garantir la densité d'occupation de cette partie de la ville. Cependant, elle a été vérifiée dès le Ier siècle après J.-C., au moins à proximité du *cardo maximus*[33]. Vers l'ouest, les occupations les plus périphériques se situent en bordure de l'amphithéâtre, mais leur caractère (péri) urbain ne peut être précisé en raison du vide archéologique entre le *cardo* (fouilles de l'église Saint-Aignan[34]) et l'amphithéâtre[35]. Signalons cependant que le long de la route de Creil, à hauteur de l'amphithéâtre, aucun habitat n'a été signalé.

L'emplacement des nécropoles fournit également les limites théoriques extrêmes de l'espace urbanisé, mais leur propre extension est inconnue. Au sud, l'habitat était bordé par le développement d'une nécropole située au nord de la collégiale Saint-Rieul[36]. Une autre nécropole

---

[28] Points : hh (route de Creil), e (Saint-Aignan), k et i (rue Saint-Jean), p (chapelle du Chancelier Guérin et pp (rue du Chancelier Guérin). DURAND 1999a, pl. XXVI. Il s'agit du plan de la ville antique déjà publié en 1995 dans la carte archéologique de la France (WOIMANT 1995b, p. 439, fig. 333). La seule découverte postérieure à ce plan est le point l (rue Saint-Jean, 1997). La restitution d'un tracé antique à l'emplacement de la rue de la République n'est, semble-t-il, motivé par aucune découverte archéologique (voir plan de localisation des sondages chez DURAND 1999a, pl. XXV). Le report de la localisation des structures sous l'église Saint-Aignan fait défaut (FEMOLANT 1989 ; FEMOLANT 1995a). Voir également pour les vestiges de la rue du Chancelier Guérin : BLANCHET/BREARD/COLLARD 1989, p. 239.

[29] Les dimensions proposées dans BEDON/CHEVALIER/PINON 1988, p. 226-229, sont reprises du plan de G. Matherat.

[30] *Idem*, p. 180.

[31] *Idem*, pl. XXV.

[32] *Idem*, p. 179-180 : M. Durand l'estime à la taille de la ville moyenageuse.

[33] DURAND 1999b.

[34] FEMOLANT 1989.

[35] DURAND 1997c.

[36] DURAND 1999a, pl. XXV, n° bb. Une autre nécropole est signalée à proximité (n° cc).

à incinération, vraisemblablement beaucoup plus éloignée de l'agglomération, aurait été mise au jour au XIXe siècle, à hauteur de l'avenue G. Clémenceau[37].

L'extension minimale de la cité doit être comprise par conséquent entre 30 ha en considérant la surface où se concentrent les opérations archéologiques, et 50 ha si l'on suppose son extension à l'ouest jusqu'en bordure de l'édifice de spectacle[38], tout en gardant comme limite septentrionale fixe, les nécropoles de Saint-Rieul.

c. Chronologie du quadrillage urbain

La chronologie du quadrillage urbain de Senlis demeure inconnue. Aucun matériel en stratigraphie n'a été exhumé, et les seuls arguments chronologiques, qui sont des témoignages indirects de l'essor de la ville en fonction de son statut[39], conduiraient à situer le développement urbain de Senlis au milieu du Ier siècle au plus tard. La construction de l'amphithéâtre, traditionnellement placée à une date très précoce (début du Ier siècle après J.-C.) suggèrerait même qu'une datation plus haute pourrait très bien être envisagée pour l'aménagement du réseau viaire[40]. D'autre part, l'étude du tronçon de chaussée antique, rue de l'Apport-aux-Pains, démontre que le réseau urbain a subi des modifications importantes[41].

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucune trace d'exploitation précoce de la pierre locale n'a été enregistrée dans l'environnement immédiat de la ville antique.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les techniques de construction des chaussées de Senlis n'ont été abordées que dans peu de cas, et l'aspect des rues varie totalement d'une description à l'autre. La rue antique découverte sous l'église Saint-Aignan[42] et sous l'Ancien Palais épiscopal est construite très sommairement, à l'aide de terre battue[43]. Les observations menées à la rue Bellon, sensée reprendre le tracé du *decumanus maximus* de la ville, rendent compte à l'inverse d'une mise en œuvre des matériaux sophistiquée, et extrêmement solide[44]. Sauf exception[45], les phases de recharges n'ont pas été individualisées, en

[37] *Idem*, pl. XXV, n° ee.
[38] Vers l'est, l'occupation urbaine la plus éloignée a été étudiée à la rue Belon, au point ac du plan actualisé (DURAND 1999a, pl. XXV).
[39] Nous faisons allusion ici à la découverte du socle d'une statue de bronze datée du règne de Claude, en 48 après J.-C..
[40] DURAND 1999a, p. 179, place le développement urbain de la ville au règne d'Auguste.
[41] DURAND 1995.
[42] VATTIER 1884.
[43] BLANCHET/BREARD/COLLARD 1989, p. 240. La description reprise dans l'Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain fait état de l'existence de recharges de remblais. Voir : FEMOLANT 1988.
[44] FEMOLANT 1989.
[45] BLANCHET/BREARD/COLLARD 1989, p. 239 : voie sous la chapelle du Chancelier Guérin. Malheureusement, la publication n'est assortie d'aucun relevé.

dépit des coupes effectuées sur les tronçons antiques. Les dimensions des chaussées n'ont pas été communiquées.

* Trottoirs et portiques

Des trottoirs équipaient au moins certaines rues de la ville : sous l'église Saint-Aignan, ils étaient pourvus d'un revêtement en pierre. En revanche, sous l'Ancien Palais épiscopal, les maisons sont disposées à même le front de rue. Aucune trace de portique n'a été mise au jour à Senlis pour l'instant.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

On ne sait rien de possibilités d'alimentation et de distribution en eau de la ville antique. Un aqueduc collectant vraisemblablement les eaux de la source de l'Aunette est mentionné dans des communications fort anciennes, et, faute de recherches, cette question reste en suspens[46].

* Evacuation des eaux

A l'intérieur de la ville, l'ensemble gallo-romain fouillé sous l'église Saint-Aignan a néanmoins livré les éléments d'un collecteur construit en pierre et en tuiles, appartenant au réseau d'égouttage de la voirie publique[47]. Mais toutes les chaussées urbaines ne disposaient vraisemblablement pas d'un système de drainage[48].

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

Hormis les arènes, la parure monumentale de la ville reste totalement méconnue et aucune fouille récente n'a permis de combler ces lacunes. G. Matherat localisait le forum à l'emplacement du château royal qui occupe avec la cathédrale le cœur de la ville actuelle, mais les quelques vestiges découverts dans la cour du monument n'ont pas permis de trancher la question[49]. C'est à cet endroit que fut découverte néanmoins la dédicace à l'empereur Claude[50].

Une attention toute particulière a été portée sur l'importante masse de fragments architectoniques intégrés au soubassement de l'enceinte tardive. Une reconstitution de certaines de ces pièces par G. Matherat, aurait permis de prouver la présence, dans la ville du Haut-Empire, d'un arc triomphal[51].

[46] ROBLIN 1978, p. 210-211, note 7.
[47] FEMOLANT 1989.
[48] Fouilles de l'ancien Palais épiscopal (FEMOLANT 1988).
[49] WOIMANT 1995, p. 440.
[50] PIGANIOL 1961c, p. 302-303.
[51] WOIMANT 1995, p. 451, notice 37.

* Les « arènes de Senlis » (Fontaine des Raines)

Exploré depuis le XIXe siècle[52], le théâtre-amphithéâtre est de loin le bâtiment public le mieux connu de la ville de Senlis[53]. Implanté en retrait le long de la voie prolongeant la rue de Beauvais actuelle (route de Creil), au lieu-dit la Fontaine des Raines, à l'ouest de la ville, son éloignement par rapport aux découvertes archéologiques urbaines les plus occidentales ne permet pas de préciser s'il fut implanté dans une zone périphérique en contact direct ou non avec les installations urbaines organisées sur le quadrillage[54].

L'édifice présente un plan légèrement elliptique dont les dimensions maximales varient entre 89 et 82 m. L'arène elle-même mesure 42 m sur 34,50 m. La *cavea* dispose d'un système de circulation classique, et l'on estime que l'édifice, dont les douze gradins inférieurs sont conservés, devait supporter encore deux étages. A ses deux extrémités ont été aménagés deux *sacella* qui ont livré des statuettes de plusieurs divinités romaines, mais l'on considère que les dieux révérés étaient Hercule et Bacchus. La chronologie du monument reste hésitante (début ou seconde moitié du Ier siècle).

* Un ensemble thermal, Place de la Fontaine des Etuves (rue Saint-Gilles) ?

Bien que l'information n'ait jamais été vérifiée, on considère traditionnellement que ce toponyme conserverait le souvenir de thermes antiques[55]. La place de la Fontaine des Etuves est située à environ 100 m à l'ouest de la rue Vieille-de-Paris considérée *a priori* comme le *cardo* principal de la ville, et est distante d'à peine 130 m environ du cours de la Nonette ; ce serait donc effectivement l'emplacement idéal pour ce genre de construction.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Sous la collégiale Saint-Frambourg, les vestiges d'une construction monumentale du Haut-Empire ont été mis au jour. On y situe traditionnellement un temple antique auquel aurait succédé une chapelle[56].

b. Bâtiments privés

Les points de découvertes de structures domestiques du Haut-Empire à Senlis sont assez nombreux[57]. Cependant, il est difficile de traiter les données recueillies en raison de leur caractère extrêmement lacunaire.

---

[52] *Idem*, p. 444 (pour la bibliographie antérieure au XXe siècle).
[53] ADAM 1974.
[54] DURAND 1984, p. 198, plan II. Dans l'intervalle qui sépare l'amphithéâtre du centre urbain, plusieurs secteurs n'ont livré que des séquences postérieures à l'époque romaine. DURAND 1997c : des jardins antiques ont été également observés en bordure de l'édifice.
[55] GRAVES 1841, p. 158 ; GERIN 1873, p. LXIX ; MÜLLER 1879, p. 338.
[56] DURAND 1997b.
[57] L'inventaire complet des découvertes est repris dans DURAND 1999a, pl. XXV.

* Techniques de construction

Seul l'usage de la pierre est réellement documenté dans l'habitat. Deux types de maçonneries ont été rencontrés : soit une maçonnerie sèche[58], ou simplement luttée à l'argile, soit une maçonnerie liaisonnée au mortier, comme sous l'ancien Palais épiscopal. Les caractéristiques de l'architecture privée précoce, en matériaux légers, nous échappent donc totalement. On ne peut d'ailleurs pas déterminer la nature des élévations des constructions (simple solin en pierre ou élévation complète en dur ?).

* Plans des habitats

Aucun plan complet d'habitat n'a été établi[59].

* Confort de la maison

La richesse des structures montre que des demeures urbaines luxueuses s'étaient développées dans le centre urbanisé[60]. Le confort des maisons se signale également par la découverte d'enduits peints, mais surtout d'hypocaustes[61], et même, d'un ensemble thermal (privé ?)[62].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Très souvent, la variété des pierres utilisées dans les constructions n'est pas renseignée. Il est peu probable que le gisement calcaire en place n'ait pas été mis à profit durant le Haut-Empire. Ainsi, une partie au moins des structures de l'amphithéâtre aurait été taillée sur place, en récupérant la pierre issue de l'excavation pratiquée sur le terrain pour installer le monument[63]. Un four à chaux a été découvert à l'impasse du Courtillet, en plein centre urbain, mais son existence dépendrait de la construction de l'enceinte du Bas-Empire[64].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

La documentation au sujet des activités économiques (production/vente) sur le site de Senlis sont très réduites pour le Haut-Empire. Un atelier de verrier a été mis au jour rue de la Tonnellerie[65].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Les grandes étapes du développement urbain de Senlis sont difficiles à retracer, tant les indices chronologiques sont maigres. Le premier repère significatif sur le plan chronologique et administratif est la dédicace faite à l'empereur Claude[66]. Pour le Ier siècle après J.-C., c'est le seul jalon historique précis dont on dispose. Le vide archéologique qui caractérise cette période à Senlis

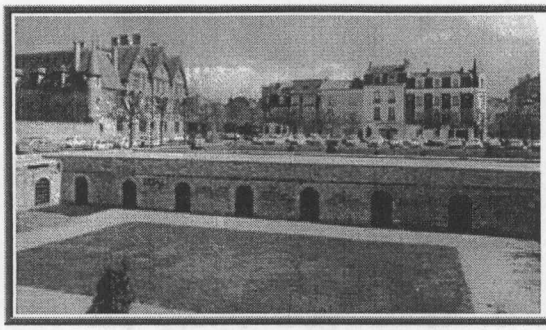
[58] Place Henri IV (FEMOLANT 1993b) ; église Saint-Pierre (CADOUX 1979a).
[59] WOIMANT 1995, p. 445-448.
[60] *Impluvium* reconnu sous la cathédrale (DURAND 1984, p. 194 ; BLANCHET/BREARD/COLLARD 1989, p. 240-241 ; DURAND 1991a).
[61] Rue de l'Apport-aux-Pains (WOIMANT 1995, p. 448 ; DURAND 1993b).
[62] Place Henri IV (FEMOLANT 1993b). Tout comme à la place Henri IV, un bassin daté du Ier siècle est également signalé au cimetière Saint-Pierre.
[63] BEDON 2001, p. 294 : l'auteur renseigne également une exploitation en carrière à Saint-Leu-d'Esserent (DURVIN 1971).
[64] DURAND 1993c.
[65] WOIMANT 1995, p. 445 ; DURAND 1993a.
[66] WOIMANT 1995, p. 442, fig. 336.

justifie sans doute en partie la portée symbolique que l'on attribue à cette découverte. Mais il est clair qu'il s'agit de la preuve la plus ancienne de l'existence de la cité des Silvanectes séparés des Suessions, et par conséquent, de leur chef-lieu.

La plupart des sites sont caractérisés par une continuité d'occupation s'étendant du Ier au IVe siècle, qui donne une vision figée de l'urbanisme senlisien[67]. Cette permanence de l'occupation démontre que l'extension maximale de l'espace urbain a dû intervenir probablement dès la fin du Ier siècle après J.-C. L'époque à laquelle J.-P. Adam situe la construction de l'amphithéâtre, qui contraste avec le vide archéologique évoqué précédemment pour les périodes précoces, confirme également cette impression[68].

La qualité des vestiges découverts suggère que, durant le Haut-Empire, et à partir du IIe siècle au moins, la ville dispose, si ce n'est de tout l'équipement d'une capitale (qui reste à découvrir), d'au moins tous ses attraits sur le plan privatif.

[67] Aucun compte rendu ou presque, ne restitue l'image d'une dynamique urbanistique sur les sites étudiés (pas de dissociation des étapes de transformation et de réaménagement des constructions).
[68] DURAND 1984, p. 194.



# REIMS
# *DUROCORTORUM REMI*

Le forum de Reims (http://www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne/culture/publications/arkeo/pages/pag2.html).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 58 et 59)

Reims est située dans le département de la Marne (Champagne), au nord de la côte champenoise, en limite du bassin parisien[1]. L'élargissement de la vallée de la Vesle, affluent de l'Aisne, a favorisé le développement de la ville en bordure de la rive droite du cours d'eau. Le dénivelé moyen entre la cité rémoise et les sommets avoisinants est de 200 m ; la ville a été en effet implantée dans une cuvette qui est cernée de deux thalwegs et dont l'altitude varie entre 80 et 85 m[2].

Le substratum caractéristique de la région est un banc de craie blanche du Campanien de forte épaisseur, qui affleure dans le sous-sol urbain primitif, sous une faible couche de terre arable[3], elle-même surmontant un niveau irrégulier de terres plus jaunâtres[4]. Aux facilités d'exploitation des ressources naturelles s'ajoute la faible profondeur de la nappe phréatique, à environ 6 m sous le niveau actuel[5].

La morphologie originale du réseau hydrographique aux abords de la ville n'a fait l'objet d'aucune étude de synthèse, du fait de la rareté des documents réunis à ce sujet. La construction du canal reliant la Marne à l'Aisne et doublant le parcours de la Vesle a profondément bouleversé l'espace urbain. L'emplacement de l'ancien lit de la rivière se signalerait ainsi sous la forme d'un accident topographique[6]. L'exploration des berges à hauteur du Boulevard Paul Doumer, en bordure du canal Aisne-Marne, confirme l'existence d'une frange marécageuse en fond de vallée[7], et des dépôts alluviaux résultant de crues ont été relevés dans la première moitié du Ier siècle à la rue Clovis[8]. Rue Martin-Peller, en rive gauche, aurait été observé un gué dans le prolongement du *cardo maximus* de la ville, en direction de Meaux et de Sens. L'assainissement des marais intervient

[1] BEDON/CHEVALLIER/PINON 1988, p. 205 : les auteurs insistent sur la position de Reims au carrefour de voies naturelles de circulation (Paris-Trèves et Boulogne-Langres). Le même type d'observation est émise dans BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52-53.
[2] ARDHUIN 1986, p. 33 ; BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 11 et 15.
[3] En plein centre urbain, à l'angle des rues Chanzy et Libergier, son épaisseur a été évaluée à peine 20/30 cm.
[4] BERTHELOT 2000 ; BERTHELOT 1997a ; NEISS 1977, p. 72 : « graveluche jaune reposant sur la craie ».
[5] ARDHUIN 1986, p. 33.
[6] BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 15 : « à proximité des deux thalwegs localisés rue de Vesle et rue du Jard ».
[7] FREZOULS 1981b, p. 406 : « une faible couche de tourbe reposant sur la craie naturelle ». Voir également : BERTHELOT 1998a (rue Irénée-Lelièvre) ; BERTHELOT 2000 (rue Passe-Demoiselles, en rive gauche).
[8] BERTHELOT 1996b.

vraisemblablement avant le début du IIe siècle, comme les fouilles de la rue de Venise l'ont mis en évidence[9].

La topographie naturelle reste également presque entièrement méconnue. L'altitude du banc calcaire a été suivie en rive droite[10]. La compilation des quelques données altimétriques figurant dans les publications ne permet pas de restituer le relief exact de la ville, mais donne néanmoins une idée du dénivelé qui affecte globalement le sous-sol urbain. Le point le plus haut a été enregistré au nord, hors du périmètre de l'enceinte médiévale, rue Gosset (92.00 NGF)[11]. Vers l'est, elle régresse fortement (88.00 NGF, rue Houzeau-Muirion[12], 87.00 NGF à la Bourse du Travail[13]), tandis que le centre urbain voisine les 80 à 83 m d'altitude[14]. Le point le plus bas à été relevé à proximité de la Vesle, aux alentours de 76.00 NGF[15], ce qui fixe le dénivelé global de l'espace urbain à 16 m. L'altitude moyenne du lit du cours d'eau durant l'époque antique reste inconnue.

La constitution pédologique des terrains en rive droite ne comporte aucune anomalie particulière par rapport à la composition habituelle de ceux de la région. L'épaisseur variable de la couche arable a été attribuée cependant, sur le site de la rue Gambetta, à l'existence d'une dépression naturelle du banc crayeux, orientée est-ouest[16], dont on ne peut définir l'ampleur actuellement. La nature marécageuse des terrains bordant la Vesle a été constatée par ailleurs lors de l'ouverture d'un chantier, boulevard Paul Doumer[17].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE (fig. 57)

César mentionne sur le territoire des Rèmes l'*oppidum* de *Durocortorum*[18]. On suppose que l'alliance de la tribu avec le pouvoir romain les a préservés dans une certaine mesure, tout comme leur capitale[19].

La recherche archéologique a permis de mettre au jour, outre des vestiges d'habitat indigènes, deux fossés protohistoriques qui furent très rapidement identifiés comme des ouvrages fortifiés, en relation avec l'*oppidum*, que l'on reconnaîtrait volontiers dans le tracé de la petite enceinte qui englobe une surface de 90 ha.

L'état actuel des connaissances n'a pas encore abouti à une situation chronologique certaine des deux enceintes respectives[20], et leur morphologie (notamment, l'existence de fossés secondaires ou

[9] BERTHELOT/ROLLET 1998. La Vesle disposait également d'un petit affluent : le ruisseau des « Trois-fontaines », qui coulait en périphérie nord de la ville, au bord de la cuvette limitée par le mont Rancien (ROLIN 1994b).
[10] NEISS 1976a.
[11] NEISS 1976a, p. 54, fig. 4 .
[12] *Idem*, p. 59, fig. 7.
[13] NEISS 1977, p. 72.
[14] *Idem*, p. 56, fig. 5 (rue de Courtrai) et BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 60, fig. 42.
[15] BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 64, fig. 50.
[16] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 44.
[17] FREZOULS 1981b, p. 406.
[18] B.G., VI, 44.
[19] BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52-53.
[20] La datation de la petite enceinte ne repose pas sur le mobilier archéologique (inexistant pour la phase d'aménagement de la fortification), mais sur ses caractéristiques morphologiques qui la rattachent aux remparts de l'époque de la conquête

d'un talutage en bordure du creusement pour la plus grande) doit encore être précisée. La relation entre les deux enceintes et surtout, la justification de la construction de la plus importante, dont l'emprise couvre 600 ha, restent à définir[21]. L'apport majeur des multiples opérations menées sur les deux structures depuis quelques années, réside dans la localisation exacte des tronçons étudiés[22].

Le passé indigène de la ville semble caractérisé également par une occupation à vocation agricole, non continue et ponctuelle. Les vestiges d'habitat les plus anciens dans l'emprise des aménagements décrits précédemment sont datés du Hallstatt final/La Tène 1A[23], et bien qu'ils attestent d'une présence humaine, ils ne peuvent être retenus pour argumenter l'existence d'une communauté sur le site dès cette période. Toujours au même endroit, succède à cette occupation un ensemble mieux conservé, daté de La Tène finale. La relation entre cette structure à vocation agricole et les deux enceintes n'est pas encore déterminée, d'autant qu'elle a été découverte sur la bordure extérieure de la plus petite enceinte, du côté de la Vesle[24].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

Deux sites ont permis d'approfondir ce domaine de recherche sur le territoire rémois : les fouilles de l'îlot Capucins/Hincmarc/Clovis et celles de la rue Gambetta (fig. 66). Dans les deux cas, une attention toute particulière a été portée aux couches les plus anciennes, démontrant la richesse des structures de cette période. Elles sont de deux natures : la création de limites parcellaires et l'implantation d'un habitat diffus et dispersé. La chronologie des différentes phases précoces n'est pas encore bien arrêtée ; il semble que les opérations de parcellisation de l'espace précèdent l'apparition des constructions qui, du reste, ne sont pas forcément implantées en fonction de ces repères paysagers et présentent une disposition souvent irrégulière.

### 3.1. Définition du noyau primitif

Ils apparaissent à l'époque augustéenne, dans le premier quart du Ier siècle, où ils semblent déjà traduire une réelle occupation du site[25], sous la forme structures cependant très fugaces (réseaux de trous de poteaux et silos) dont l'organisation ne peut être que partiellement restituée (fig. 67). Une

---

césarienne (milieu au troisième quart du Ier siècle). La découverte d'une occupation laténienne sur le chantier de la rue des Capucins a permis de caler chronologiquement son aménagement dans la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C.. Voir BALMELLE 1994, p. 48. Communication de R. Neiss au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: le rempart est daté du second quart du Ier siècle avant J.-C.. R. Neiss a aussi signalé que l'occupation comprenait en réalité deux états, dont l'un antérieur à la construction de l'enceinte, constaté à la place Drouet d'Erlon et Capucins-Poulard.

[21] Deux hypothèses d'interprétation ont été avancées à ce sujet : soit un *oppidum* à double enceinte, soit que l'on doit considérer la plus grande comme une enceinte augustéenne (*pomerium* ?). Cfr BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 67.

[22] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 22-31.

[23] BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 26-27 : parc des Capucins et îlot Capucins-Hincmar-Clovis. Cette occupation n'est attestée que par deux fosses-dépotoirs suggérant la présence toute proche d'un site d'habitat.

[24] BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 13, fig. 2.

[25] Angle des rues Libergier et Chanzy ; îlot Capucins/Hincmarc/Clovis ; place Drouet d'Erlon ; rue Gambetta, îlot Jadart ; rue César Poulain ; rue Lagrive ; rue Léon Hourlier ; rue du Général Sarrail ; rue Robert de Coucy et rue des Moissons. Quatre de ces sites comprenaient en outre des vestiges d'époque laténienne.

activité métallurgique a même été mise en évidence sur le site de la rue Gambetta[26] ; elle continuera d'être exercée jusqu'à la viabilisation du terrain. L'usage de sablières basses semble déjà courant à cette période. Les constructions domestiques rue Lagrive présentent une certaine forme d'organisation, mais leur rapport avec les constructions en dur ultérieures n'est pas évoqué[27].

### 3.2. Extension du noyau primitif

Les découvertes s'étendent sur la superficie de la petite enceinte et même au-delà, en dépit du maintien du fossé, comme en témoignent les vestiges précoces de la rue Gambetta. Cependant, l'extension de cette occupation primitive ne peut être définie avec certitude en l'absence de fouilles complémentaires, notamment en direction du cours d'eau. La vocation agricole du quartier étudié en bordure du fossé, rue Gambetta[28], ne constitue pas forcément la preuve que les limites du premier noyau urbanisé sont atteintes, puisque les fouilles de l'îlot Capucins/Hincmarc/Clovis, n'ont rien révélé de semblable.

La superficie du noyau urbain primitif, que l'on a tendance à assimiler à celle de la petite enceinte, voire même encore plus que les 90 ha qu'elle couvre, ne manque pas de surprendre lorsque l'on compare sa situation avec celle des autres centres urbains, où elle est évaluée à seulement quelques hectares. Autant dire que dès les origines, la ville de Reims apparaît comme un pôle extraordinairement développé, dont on justifie l'importance traditionnellement en argumentant une intervention impériale dont la dédicace aux princes de la Jeunesse témoignerait[29]. L'interprétation du second fossé comme celui d'une enceinte augstéenne d'après les recherches récentes suggèrerait que dès cette époque, les limites de l'urbanisation sont fixées à 500 ha[30].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

La chronologie de fondation de la ville doit être ramenée à la période augustéenne et manifestement, l'absence de sigillée arétine constitue un argument en faveur d'une fondation tardo-augustéenne de la capitale, fin du Ier siècle avant J.-C./début du Ier siècle après J.-C.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 59)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

D'une façon générale, le terrain naturel a été très peu remanié, probablement en raison de la faible profondeur du substrat naturel facile à atteindre pour asseoir correctement les constructions. Une

[26] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 36 : des moules semblables à ceux de Bavay ont été découverts à la rue Gambetta. La fabrication de monnaies à partir de ceux-ci a été mise en doute (en tout cas pour la production de bronzes nerviens à Bavay).
[27] NEISS 1985a, p. 371.
[28] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 31-36.
[29] NEISS 1982b.
[30] Communication de R. Neiss au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002 : l'extension de l'enceinte ne représente pas l'extension réelle de l'habitat. Cependant, les vestiges les plus proches de son tracé sont distants d'à peine 200 m.

opération de nivellement par l'apport d'un remblais de craie compactée, au rôle également drainant, a été enregistrée à la rue Général Sarrail[31], tandis que le substratum a été mis à nu durant la première occupation de l'îlot Jadart[32], également pour des raisons sanitaires[33]. Le remblaiement des grands fossés constitue la seule véritable opération de terrassement sur le site de Reims. Longtemps le petit fossé va constituer un obstacle topographique au développement de la ville[34]. Son intégration provisoire à l'espace urbanisé va se traduire par la radicalisation de l'escarpe du fossé en terrasses successives[35], mais dont les moyens de franchissement sont encore indéfinis. L'étude du remplissage du fossé et de la stratigraphie postérieure sur le chantier de la place Drouet d'Erlon[36], au nord de la ville, a mis en évidence que l'excavation était déjà rebouchée à l'époque augustéenne.

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

Les itinéraires antiques présentent Reims au centre d'un réseau routier dense, qui la relie directement, dans la table de Peutinger à Bavay, Soissons (et indirectement Saint-Quentin), Langres, Toul et Cologne ( ?)[37], et dans l'itinéraire d'Antonin, à Trèves[38].

L'organisation viaire est fondée sur le prolongement *intra muros* des chaussées qui sont sensées se croiser à hauteur de la place du Forum en rive droite. Le réseau routier présente à la sortie de la ville une configuration variable suivant les auteurs : certains restituent, notamment aux extrémités du *decumanus*, des embranchements supplémentaires qu'aucune justification n'accompagne[39]. Et pour cause : à l'exception des voies principales, les autres tracés se perdent à leur entrée en ville ; ils ont donc été restitués sur base de celui des rues actuelles sensées se superposer, au moins partiellement, aux rues antiques[40].

Les deux grands axes de la ville sont ponctués par quatre arcs faisant office de portes monumentales : les portes de Mars et de Bazée sur le *cardo maximus* et les portes de Trèves et de

---

[31] BERTHELOT 1992d.
[32] L'exhaussement important des niveaux de circulation dans ce quartier est attribué avant tout à la nature marécageuse de cette partie de la ville (FREZOULS 1981b, p. 405).
[33] FREZOULS 1981b, p. 405.
[34] Rue des Capucins, le rebouchage du fossé a été daté de la fin du Ier siècle. Voir BALMELLE 1994, p. 48.
[35] ROLLET 1994, p. 51 : la chronologie de cet aménagement n'est pas signalée.
[36] ROLLET 1993.
[37] GRENIER 1934, pl. I.
[38] *Idem*, pl. II.
[39] ARDHUIN 1986, p. 34, fig. 1 : l'auteur restitue deux chaussées routières en direction de Bavay et de Boulogne au nord-ouest de la ville, déterminant deux rues cardinales principales, tandis qu'au sud-est, une seule voie mène à Chalons. A partir de l'arc monumental sur la chaussée de Trèves, il restitue deux autres voies vers Cologne et Voncq. A l'extrémité nord-ouest de la ville, une autre chaussée relierait Reims à Soissons. En rive gauche, le *decumanus maximus* se divise en deux chaussées, l'une menant à Meaux, l'autre à Sens. NEISS 1982 : les voies de Soissons et de Bavay y sont considérées comme les embranchements de celle menant à Boulogne. Le plan le plus actualisé (BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52, fig. 2) reprend uniquement le tracé des voies cardinale et decumane principales de la ville.
[40] La part de restitution est illustrée dans ARDHUIN 1986, p. 37, fig. 2. Elle est également publiée dans : NEISS 1984, p. 172, pl. I, fig. 1. A l'exception du *cardo* et du *decumanus maximus*, le parcours des voies en milieu urbain est hypothétique et est en réalité calqué en grande partie sur le réseau viaire actuel (p. 173-174).

Soissons sur le *decumanus maximus*. D'une taille imposante (environ 30 m de large)[41], leur emplacement correspond plus ou moins à l'intersection entre les voies et la petite enceinte[42].

La porte de Mars, qui est la mieux conservée, comprenait trois passages : le central était réservé aux convois, et les latéraux, à la circulation des piétons. La voie qui la franchissait était formée à l'endroit du passage par des blocs de pierres de grande taille[43]. La porte de Bazée ou de Bacchus était encore conservée sur une élévation de 7,50 m ; elle comprenait probablement un triple passage comme la porte de Mars[44]. La construction de ces monuments interviendrait à la fin du IIe, voire au début du IIIe siècle.

* Structure du quadrillage

La multiplication des interventions permet de dresser un schéma provisoire de l'organisation viaire de l'espace urbain[45]. La morphologie du quadrillage orthogonal présente deux grandes anomalies : d'une part, l'articulation du forum avec les deux axes principaux de la ville, et d'autre part, les voiries proches, voire même construites sur le fossé de l'*oppidum* remblayé.

Si la régularité du réseau viaire est respectée dans le centre monumental, la construction du forum a éliminé du paysage le carrefour qui occupe théoriquement le centre de l'espace urbain. Quatre voies contournent le monument et assurent une liaison avec les axes principaux de la ville, dont le plus grand atteint la longueur de 2,4 km[46]. Les perturbations engendrées par l'intégration de l'ensemble monumental dans le réseau se répercutent sur les îlots voisins, notamment au nord et sans doute au sud, par la réduction de leur superficie de moitié.

L'orientation majoritaire de la voirie est de 30°/120° ouest[47] ; elle présente un net décalage par rapport au tracé de la Vesle. D'autre part, le tracé de toutes les rues dégagées à ce jour à proximité de l'*oppidum* est perturbé par la présence du fossé de l'enceinte[48]. Ces rues forment ainsi, côté occidental, une sorte de rocade encadrant le centre monumental et que ponctueront, au IIe siècle, les quatre portes.

Les fouilles de la rue Gambetta au-delà du fossé de l'*oppidum*, ont permis pour la première fois de proposer une valeur pour une *insula* du quadrillage urbain de Reims. La distance entre deux

---

[41] BERTHELOT/NEISS 1994, p. 55-56.
[42] *Idem*, p. 52, fig. 2.
[43] FAVRET 1947, p. 450.
[44] FREZOULS 1973a, p. 413.
[45] Le plan du réseau viaire actualisé a été publié dans BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52, fig. 2. A ces découvertes s'ajoutent celles de la rue de Venise et du Barbâtre (BERTHELOT 1996c, ROLLET 1996b et ROLLET 1997, BERTHELOT/ROLLET 2000) ; rue Chanzy (BERTHELOT 1997b et BALMELLE/BERTHELOT 1998c) ; boulevard Pasteur et rue du Général-Sarrail (ROLLET 1995a et BALMELLE 1995) ; rue des Moissons et rues Rockefeller, des Fuseliers (BERTHELOT/BALMELLE 1999 et BALMELLE 1999) ; rue Gambetta (OLSZEWSKI 1997 ; BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 44-50) ; rue Martin-Peller (BERTHELOT/BALMELLE 2000). Jusqu'en 1994, la plupart des découvertes se concentraient dans le périmètre du centre monumental. La multiplication des découvertes périphériques justifierait la publication d'une nouvelle carte archéologique de la ville.
[46] Communication de R. Neiss au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002.
[47] NEISS 1984, p. 174.
[48] Rue Libergier (NEISS 1985a), rue des Capucins (BALMELLE 1994, p. 49).

*cardines* a été estimée à 160 m[49]. Les restitutions illustrent bien l'inconstance de la forme et des dimensions des *insulae*[50].

* Organisation des *insulae*

Accès

La répartition des constructions à l'intérieur des *insulae* a nécessité la plupart du temps leur structuration en lotissements accessibles par des ruelles internes, à l'image du quartier du boulevard Joffre[51]. L'extrême densité des constructions riveraines, toutes mitoyennes dans le cas des fouilles de la rue Gambetta ou de l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis, pose le problème de leur accès[52]. L'évolution du parcellaire a été entrevue au cours des fouilles du quartier sud de la ville[53]. Toujours au Boulevard Joffre, les structures occupant le cœur présumé de l'*insula* présentent des orientations variables, probablement héritées de dispositions plus anciennes[54].

Parcellaire

Des vestiges de parcellaire ont été observés lors des deux grandes fouilles menées ces dernières années, rue Gambetta[55] et dans l'îlot Capucins-Hincmarc-Clovis[56]. Il s'agit des structures gallo-romaines les plus anciennes des deux sites, dont le rôle est encore difficile à cerner, en raison de l'absence de traces d'occupations domestiques conjointes à l'intérieur des parcelles ainsi déterminées (alignement de pieux, rigole, fossé rectiligne,...). La densité d'occupation des sites durant cette période est par conséquent très faible.

La relation qui les lient aux opérations de viabilisation ultérieures du terrain et aux modules qui semblent régir l'organisation du maillage, sont encore mal comprises. Plusieurs phases de découpage, qui se succèdent selon une orientation variable et sur un laps de temps très court, interviennent sur les deux sites avant que ceux-ci ne soient définitivement structurés par le réseau viaire.

Le découpage des îlots en lotissements s'est vérifié à plusieurs reprises pour la partie riveraine du réseau viaire. L'utilisation du module de la rue pour la répartition des unités d'habitats a été avancée uniquement sur les fouilles de la rue Gambetta[57], où il correspond à une distance de 17 m (fig. 61)[58]. La profondeur des constructions tient compte de la présence du fossé de l'*oppidum* remblayé, situé à 18 à 20 m de la rue, soit une surface construite de 300 à 350 m$^2$. A la rue de

---

[49] Soit 540 pieds. Cfr OLSZEWSKI/BILLOIN 1997, p. 5.
[50] Voir le plan d'ensemble du quartier gallo-romain de l'îlot Capucins-Hincmarc-Clovis (BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, planches hors-texte)
[51] BERTHELOT/NEISS 1992, p. 286, fig. 3.
[52] OLSZEWSKI/BILLOIN 1997, p. 5.
[53] *Ibidem* : l'évolution du bâti au sein de la parcelle se traduit par l'intégration de la cour qui devient un espace couvert.
[54] La filiation entre les structures légères précoces et les constructions en dur qui leur ont succédé dans la partie nord-ouest du chantier de l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis ne se vérifie pas ainsi en bordure des chaussées.
[55] *Idem*, p. 36-52.
[56] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 36-38.
[57] *Idem*, p. 56, fig. 38 et p. 57, fig. 39. S'il existe effectivement un rapport entre les dimensions de la voirie et celles des parcelles riveraines, celui-ci ne peut être constante partout en ville, étant donné que la largeur des rues est variable.
[58] Soit presque 60 p.m. (57,4).

Venise[59], ce sont deux hypothèses différentes de calcul qui ont été appliquées avec succès sur le vestiges en dur du quartier. La première considère un module répétitif de 29 m, dessinant des propriétés presque carrées (27 m x 29 m, soit 780 m$^2$) (fig. 62). La seconde proposition consiste à reconnaître dans la disposition des structures un module rectangulaire proche de celui des maisons allongées de *vicus*, correspondant à des parcelles de 19,50 m de largeur en façade sur une longueur variable. Sur le chantier de la Bourse du Travail, la comparaison des longueurs des murs des constructions indique que ces habitats étaient construits en respectant un module différent de celui de la chaussée[60].

La surface exploratoire restreinte de certains chantiers n'a pas permis de dégager la rue desservant les habitations, si bien qu'il est impossible de vérifier le rapport des dimensions. Cependant, la comparaison des longueurs des murs des constructions suggère l'existence d'un module dictant la répartition et la surface des locaux, dont la valeur n'est pas identique sur tous les sites. Ainsi, sur l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis, le module de certaines pièces correspond au vingtième d'*actus*, soit six pieds monétaux (fig. 62). Le rapport avec la voirie n'est pas établi[61]. Les mêmes calculs, effectués sur les murs de la villa des Capucins[62] d'une part et sur le bâtiment de la Chambre du Commerce[63] d'autre part, suggèrent un multiple de cinq ou de sept pieds *monetales* pour certaines parties des constructions[64]. Un multiple de cinq pieds pourrait être également déduit de la longueur des murs du bâtiment du site des Promenades[65], de même que de ceux de l'habitat jouxtant la porte Bazée[66].

b. Extension de la superficie urbanisée

La superficie maximale de l'occupation est difficile à évaluer, mais on peut estimer qu'elle couvre au minimum entre 230 et 270 hectares. Celle-ci dépasse de toute manière le périmètre induit par la construction des quatre grandes portes/arcs monumentaux sur les voies principales de la ville. Si l'on reconnaît dans la grande enceinte une initiative augustéenne, il faut en déduire que l'espace réservé au développement de la ville à l'origine est démesuré (600 ha). La découverte de nécropoles dont le fonctionnement remonte à la première moitié du Ier siècle entre les tracés des deux enceintes tend à infirmer cette hypothèse. Les traces d'occupation sur le site indiquent que la surface couverte par le bâti est en réalité un peu plus modeste et qu'il s'étend depuis les rives de la Vesle (boulevard Paul Doumer) à l'ouest, jusqu'à la rue des Moissons vers l'est. Cette occupation

[59] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 51-55.
[60] NEISS 1977, p. 74, fig. 3 : la « maison aux mosaïques » fouillée sur le site de la Bourse du Travail semble être bâtie sur une module de 10 pieds *monetales*. Largeur de la rue : 13 p.m. ; largeur de la pièce h : environ 40 p.m. ; des pièces b et c : 10 p.m., du couloir séparant ces locaux de la pièce arrière f-g : 10 p.m..
[61] BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 74, fig. 60
[62] BALMELLE 1994, p. 48, fig. 23.
[63] NEISS 1984, p. 183, pl. IV, n° 5 : dans le sens de la longueur, les mesures correspondent davantage à un multiple de 5 pieds, alors que dans le sens de la profondeur, on peut compter : 2 x 7 p.m. pour la première subdivision et 3 x 7 p.m. pour les deux suivantes.
[64] Il est utile de faire remarquer que les deux modules correspondent chacun, semble-t-il, à une subdivision de la surface dans une direction préférentielle.
[65] *Idem*, n° 3 : l'ensemble couloir et pièces s'étend sur 60 p.m. répartis en 20 et 40 p.m.. La largeur des quatre pièces reconnues est d'environ 30 et 15 p.m..
[66] FREZOULS 1983b, p. 383, fig. 26 : en partant de l'hypothèse d'organisation des pièces.

voisine d'ailleurs la nécropole dite «de l'Est », qui a été principalement repérée à hauteur de la rue Ernest Lefevre[67], et de l'avenue Jean-Jaurès[68].

Les limites nord et sud du quadrillage urbain restent indéfinies. Le carrefour dégagé sur le chantier de la rue Gambetta suggère que le carroyage s'étend encore plus loin vers le sud. Cependant, il faut tenir compte de la présence d'une nécropole à quelques centaines de mètres de ce site, au boulevard Henri Vasnier[69]. L'extension probable du quadrillage est donc presque atteinte. Vers le nord, ses limites doivent être reportées jusqu'au monument public de la rue Belin et à la voie parallèle à la chaussée de Laon, qui a été découverte à hauteur des rues actuelles Maillefer et Périn[70].

c. Chronologie du quadrillage urbain

L'argumentation proposée pour la chronologie de la mise en place du quadrillage urbain repose sur divers témoins datants, directement liés ou non à l'utilisation de la chaussée. L'étude détaillée des niveaux primitifs des rues a été menée uniquement sur deux chantiers situés en bordure du plus petit fossé (îlot Capucins-Hincmar-Clovis et rue Gambetta[71]), déterminant leur fonctionnement entre l'époque augustéenne et la fin du règne de Tibère[72].

4.2. Exploitation des ressources locales

a. Localisation des points d'extraction

L'affleurement du banc de craie géologique permettait de supposer l'existence d'un certain nombre de crayères en milieu urbain. Trois sites d'exploitation du gisement crayeux ont été effectivement repérés à ce jour : les deux premiers se situent en rive droite de la Vesle, entre la rivière et le centre monumental de la ville (îlot Capucins-Hincmar-Clovis et rue Gambetta[73]). Une troisième carrière a été reconnue rue Léon Hourlier.

b. Chronologie d'exploitation

La période de fonctionnement des exploitations en milieu urbain est située au Ier siècle, plus précisément au début du Ier siècle pour la carrière de l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis[74] et celle de la rue Léon Hourlier[75].

---

[67] FREZOULS 1973a, p. 413 (point c).
[68] FREZOULS 1969b (point e) ; FREZOULS 1975b, p. 407 (point c).
[69] FREZOULS 1969b (point b).
[70] BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52, fig. 1 et 2.
[71] Seule la chronologie des structures de ce site a fait l'objet d'une argumentation.
[72] Sur l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis, deux phases ont été individualisées avant l'empierrement des chaussées. Communication de R. Neiss au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: R. Neiss signale que le remplissage des caniveaux des premières rues est situé plus précisément dans la seconde moitié du règne d'Auguste (entre 10 et 5 avant J.-C.).
[73] OLSZEWSKI/BILLOIN 1997, p. 4 ; BERTHELOT 1996d ; OLSZEWSKI 1997.
[74] ROLLET 1990.
[75] BERTHELOT/CHEVALIER 1994.

### 4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

#### a. Equipement de la voirie

##### * Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Dans le premier tiers du Ier siècle, l'aménagement des premières chaussées est très simple, voire dans certains cas, inexistant[76], si bien que seule la présence de fossés de drainage ou les traces d'ornières[77], imprimées dans la couche arable, permettent de les identifier[78]. Par la suite, les premiers revêtements des surfaces de roulement sont confectionnés à l'aide d'une couche de rognons de craie, qui servira d'ailleurs comme matériau de recharge[79]. La découverte au Square du Trésor, d'une rue antique dallée, reste exceptionnelle[80]. L'exhaussement global des surfaces de circulation est important (1,80 m à la rue Gambetta pour six niveaux intermédiaires[81]) et se traduit par le réaménagement complet de la voirie, à l'aide de matériaux de meilleure qualité (empierrement). La stratigraphie des chaussées du chantier de la rue de Venise a d'ailleurs démontré que l'essentiel des recharges s'étend sur le premier siècle d'utilisation du réseau[82]. Le traitement des voies principales ne semble pas se distinguer du réseau secondaire[83]. La largeur de la surface de roulement varie entre 2,20 m et 6 m[84], et les rues ne possèdent pas systématiquement le bombement facilitant le drainage de leur surface de circulation.

##### * Trottoirs et portiques

L'établissement des trottoirs intervient pratiquement dès l'implantation des chaussées[85] ; constitués d'une simple couche de craie ou de matériaux analogues à ceux employés dans les recharges du ballast, ils suivront, en décalage bien souvent, le rehaussement de la voirie. Leurs dimensions peuvent atteindre jusqu'à 3 m à 3,50 m, ce qui porte celles de l'ensemble du réseau viaire à une moyenne de 14 à 17 m de façade à façade[86]. Cependant, toutes les rues n'en sont pas systématiquement pourvues[87].

---

[76] La phase 1 de la voirie étudiée sur le site de la rue Gambetta se limite au creusement de fossés de drainage de part et d'autre de la surface de roulement qui ne reçoit aucun revêtement particulier. Voir BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 44-45. La surface de circulation du premier état de la chaussée relevée à l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis se distingue simplement du substrat naturel par sa couleur plus grise. Voir BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 53 ; BERTHELOT/BALMELLE 2000. Les mêmes observations ont été effectuées dans le chantier de la rue de Venise (ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 12-13).

[77] NEISS 1985a, p. 371, fig. 22.

[78] NEISS 1977, p. 73-75; ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 10: la surface de la rue d'origine se marque uniquement par les ornières laissées par les roues des chariots dans le dépôt de limon gris.

[79] Rue de Venise, les chaussées antiques sont rechargées avec des pierres meulières et de la craie compactée. ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 11.

[80] NEISS 1985a, p. 372-373, fig. 24. La découverte correspond au tronçon de voirie H dans BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52, fig. 2, repéré dans le prolongement supposé des limites du forum, ce qui soulève le problème de la mise en valeur du système de circulation aux abords immédiats de l'ensemble monumental.

[81] Voir BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 43.

[82] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 20-21.

[83] BERTHELOT 1996c ; BERTHELOT/BALMELLE 2000.

[84] ARDHUIN 1986, p. 36.

[85] En tout cas dès l'implantation de leur première surface de circulation. Voir: ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 11.

[86] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 23.

[87] BERTHELOT/NEISS 1992, p. 286, fig. 3 (fouilles du boulevard Joffre).

La construction des portiques en pierre se généralise à partir du milieu du IIe siècle, et se substitue au tracé du réseau d'égouttage original[88]. La robustesse des fondations, faites de blocaille ou de craie pilée, indique qu'elles devaient supporter, en plus d'une colonnade, une charge supplémentaire (étage ?)[89]. La discontinuité et/ou l'interruption du couvrement des trottoirs serait justifiée par la prise en charge de l'équipement viaire par les propriétaires des constructions riveraines.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

La ville était alimentée par un aqueduc, dont la conduite souterraine parcourait les 40 km qui séparaient une rivière coulant plus au nord, la Suippe[90], de l'espace urbain. D'après les sources du XIXe siècle, cet aqueduc longeait les chaussées routières de Metz/verdun, puis celles de Toul, de Langres, et enfin le *cardo*[91]. Après avoir approvisionné un réservoir, il repartait en direction du forum où il se subdivisait en deux branches nord et sud[92].

Les recherches menées entre 1988 et 1991 sur la canalisation ont permis avant tout de préciser à la fois son tracé et ses caractéristiques techniques[93]. Cependant, certaines données fondamentales, comme la chronologie de sa construction, son parcours en milieu urbain, et sa relation aux thermes situés sous la cathédrale, n'ont pas encore pu être abordées. On a pu déterminer que l'aqueduc faisait son entrée en ville à hauteur de la place Saint-Nicaise, près de la nécropole du bouleverd Henry Vasnier.

A côté de ce système majeur d'alimentation en eau, un seul puits public a été repéré sur le site du conservatoire[94]. Par ailleurs, les recherches récentes ont permis d'observer, dans une maison riveraine, un système combinant l'alimentation et l'évacuation des eaux[95].

* Evacuation des eaux

La plupart des chaussées possèdent, dès leur tout premier état, un ou deux fossés de drainage, en partie creusés dans la craie. L'examen de plusieurs carrefours de rues montre que les caniveaux équipent indifféremment, semble-t-il, les *cardines* et les *decumani*[96]. Par la suite, ces fossés sont maintenus dans leur état original, malgré l'exhaussement du niveau de circulation de la rue. Leur

[88] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 21, un exemple clair de la succession des aménagements des chaussées. C'est l'alignement des caniveaux qui sert d'axe de référence à la construction des portiques.
[89] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 58.
[90] ARDHUIN 1988.
[91] Le tracé de la conduite à son entrée en ville est repris sur le plan figurant dans ARDHUIN 1986, p. 34, fig. 1.
[92] WATTIEZ 1955 a, p. 11-12, note 2.
[93] ARDHUIN 1997.
[94] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 23.
[95] Communication de R. Neiss au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002. Il s'agissait d'une canalisation planchéiée, assemblée à l'aide de frettes.
[96] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 44.

réaménagement accompagne en général la réfection complète du ballast de la chaussée[97]. Plusieurs rues étaient également équipées d'un système de caniveaux boisés plus perfectionné que ces simples creusements : dans quelques cas, ils étaient pourvus d'un coffrage en bois retenu par des frettes métalliques[98], ou des piquets de bois plantés dans la craie géologique[99]. Rue de Venise, des creusements de forme et de dimensions atypiques, intégrés au système d'égouttage, ont été interprétés comme des bassins de décantation secondaire dont la création résulte de l'adaptation du réseau d'évacuation à la topographie particulière de ce quartier[100]. En outre, quelques canalisations maçonnées, isolées de leur contexte, ont été également dégagées, mais leur rapport avec le réseau d'égouttage de la voirie ne peut être établi[101].

### 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

#### a. Bâtiments publics

La parure monumentale de la ville est représentée par un nombre relativement restreint de découvertes, eu égard au statut particulier de la ville, qui assure, en plus de son rôle de chef-lieu de cité, celui de capitale provinciale de Gaule Belgique durant le Haut-Empire[102].

##### * L'ensemble du forum - le cryptoportique (place du Forum ou des Marchés) (fig. 63)

Le plan du cryptoportique de Reims n'est que partiellement connu et son mode d'intégration au quadrillage urbain doit être encore défini[103]. Les dimensions de la partie dégagée, correspondant à l'extrémité nord-ouest de l'ensemble monumental, sont de 97 m de large sur 60 m de long[104]. Bien que l'on considère *a priori* que le bâtiment se prolongeait effectivement sur les *insula*e adjacentes selon un axe nord-sud, son articulation avec le point de croisement des *cardo* et *decumanus maximi* de la ville n'a fait l'objet d'aucune recherche.

L'édifice était composé de trois ailes abritant une galerie continue et séparée en deux nefs par une épine de piliers centrale, qui supportait un couvrement en voûtes d'arêtes[105]. Le système de clôture de l'aile nord-est, tout comme le couloir d'étanchéité ceinturant le mur gouttereau intérieur[106], sont des dispositifs très semblables à ceux du forum de Bavay. Si la présence de soupiraux assurant un éclairage naturel dans ces galeries enterrées suffit à déterminer le niveau de circulation intérieur du

---

[97] Etude détaillée des caniveaux non aménagés et des rues attenantes dans le chantier de la rue de Venise: ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 12-16.
[98] BALMELLE/BERTHELOT 1998b ; BALMELLE 1999 ; BERTHELOT/BALMELLE 1999 : dans ces deux derniers exemples, la voirie était datée du IIe siècle.
[99] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 16-17.
[100] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 18-20.
[101] FREZOULS 1977b, p. 410 (rue Saint-Symphorien).
[102] BEDON/CHEVALIER/PINON 1988, p. 205-208.
[103] FREZOULS 1973b, p. 294 : le plan de la place actuelle, dite place du Marché ou place du Forum, reprendrait celui du monument antique. BERTHELOT/NEISS 1994, p. 55 : le forum dessinerait un ensemble de 250 m de long sur 100 m de large, comprenant une basilique au sud, et un temple entouré d'un portique reposant sur le cryptoportique au nord.
[104] LALLEMAND 1969-1973, p. 14.
[105] FREZOULS 1973b, p. 307, fig. 10 et p. 308, fig. 11 : l'aile nord-est est la zone la mieux explorée de la construction. Celle-ci est en grand partie restituée en s'appuyant d'une part sur l'amorce de son retour en relation avec l'aile nord-est, et de l'unique sondage pratiqué sur l'aile sud-ouest.
[106] WATTIEZ 1955 a, p. 14.

cryptoportique, on ne dispose en revanche d'aucune indication sur celui des boutiques extérieures, adossées au mur périmétral de l'aile nord-est[107]. Une autre difficulté réside dans l'étude des accès au cryptoportique.

La construction n'ayant bénéficié d'aucune étude archéologique du bâti, sa chronologie demeure très imprécise. L'absence de matériel en stratigraphie ne permet pas d'argumenter les propositions de datation basées uniquement sur la technique de construction[108], et qui tendent à fixer provisoirement son édification vers le début du IIIe siècle seulement.

* Amphithéâtre

La présence d'un édifice de spectacle est supposée dans le quartier nord-ouest de la ville antique[109], où des substructions très importantes ont été observées au XIXe siècle[110].

* Ensembles thermaux (rue Robert-de-Coucy et palais du Tau) (fig. 64)

On sait, grâce à une inscription antique découverte au XVe siècle, que la ville de Reims possédait au moins un ensemble thermal[111]. Un premier établissement balnéaire a été partiellement reconnu sous la cathédrale Saint-Nicaise[112] ; il occupait dans la ville antique une surface d'au moins 1000m2 dans une *insula* longeant le *cardo* principal au centre de la ville, juste au sud du forum[113].

Les substructions découvertes montrent que l'édifice comportait au moins deux phases de construction[114], dont la plus ancienne, attribuée sans plus de précision, faute de stratigraphie, au Haut-Empire, n'est connue que par des lambeaux de sol et des tronçons de maçonnerie insuffisants à l'heure actuelle pour dresser un plan général du complexe balnéaire.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Le démontage du soubassement de l'enceinte du Bas-Empire a permis de recueillir un ensemble de blocs sculptés, rue Chanzy, appartenant à un édifice public qui n'a pas encore été localisé[115].

Rue Belin[116], un nouvel édifice monumental dont le caractère public (temple s'étendant sous les Trois Piliers à l'est de la ville ?) est indiscutable au regard de ses dimensions (10 m de large sur au moins 45 m de long) a été mis au jour (fig. 65)[117]. Le bâtiment comporte deux aménagements architecturaux particuliers : une file de piliers sur son mur oriental et un système d'évacuation

---

[107] *Idem*, p. 297-298 ; DUVAL 1954, p. 99.
[108] LALLEMAND 1969-1973, p. 30-31. Une critique des arguments techniques avancés a été dressée dans FREZOULS 1973b, p. 298.
[109] BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52, fig. 2, point G de la carte.
[110] BRUNETTE 1861, p. 43-45.
[111] BALCON/BERRY/NEISS 1996, p. 20-32, C.I.L., XIII, 3255.
[112] NEISS 1995a.
[113] NEISS 1984, p. 170-191.
[114] NEISS 1992 ; NEISS 1993.
[115] BERTHELOT 1992a.
[116] ROLLET 1999 ; ROLLET 2000a.
[117] Communication de R. Neiss au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: l'étude des courbes de niveaux en partie haute du site permettrait de restituer le complexe sur une longueur de 100 m. R. Neiss signale aussi la découverte du XIXe siècle dans le même secteur d'une tête monumentale.

interne raccordé à un égout extérieur. Sa construction remonterait au milieu du IIe siècle. Les blocs de taille récupérés du cuvelage des puits implantés sur ce même site au Bas-Empire illustrent également la qualité de la parure monumentale de la ville[118].

b. Bâtiments privés

* Techniques de construction

Les techniques de construction employées à Reims sont extrêmement variées[119]. Elles restent cependant très difficiles à aborder en ce qui concerne les périodes les plus précoces, en raison du mauvais état de conservation des structures.

Les habitats les plus anciens, de tradition indigène, sont de simples constructions en matériaux périssables, disposant d'une fondation légère sous forme de poteaux ou de sablières, couramment associés dans le même bâtiment. Le premier état d'occupation de la rue Libergier illustre une technique de construction faisant appel uniquement au bois pour confectionner les parois de la maison[120]. La documentation renvoie rarement à des constructions en matériaux légers postérieures à l'époque augustéenne[121]. Très tôt, ce type de maison disparaîtra en effet au profit de constructions plus solides faisant appel aux matériaux durs (pierre, briques). L'emploi du bois se limite désormais à un usage plus courant[122] (charpente[123], planchers, ...) mais l'on y fait encore appel pour le chaînage de la structure supérieure des murs exécutée en pisé ou en briques[124].

L'emploi parfois conjoint de briques crues et cuites dans l'élévation correspond à un changement radical dans les techniques de construction des habitats. Leur usage, marquant une nette influence méditerranéenne, est d'ailleurs beaucoup plus courant que celui du pisé ou du torchis[125], et permet une mise en œuvre des matériaux très diversifiée[126]. Le soubassement des murs est composé d'une ou plusieurs assises de briques cuites surmontant un solin en pierre (craie locale), ou servant elles-mêmes de solin, supportant une élévation en briques crues[127]. La recherche du bon sol (substratum) pour asseoir les fondations en rognons de craie ou de calcaire est un souci constant des bâtisseurs[128].

Les murs érigés totalement en pierre se rencontrent avant tout dans les demeures de plus haut standing comme les *domi*, mais tout comme dans le cas des maisons de surface plus restreinte, leur

---

[118] ROLLET 1999, p. 9.
[119] ARDHUIN 1986 : l'auteur s'attache très peu à la description des structures en matériaux légers, et ne fournit aucune chronologie d'évolution des techniques de construction.
[120] NEISS 1985a, p. 372.
[121] BERTHELOT 1994b : rue Léon-Hourlier : l'occupation en matériaux périssables se serait prolongée jusque dans le troisième quart du Ier siècle.
[122] Les niveaux tardifs de l'îlot Jadart comportaient deux constructions modestes « dont les fondations en craie pilée devaient supporter les superstructures de bois de la dernière période » (FREZOULS 1981b, p. 405).
[123] La récupération intensive des matériaux et les mauvaises conditions de conservation offrent rarement l'occasion de mettre au jour les pièces de bois d'une charpente ; l'exemple de la maison de la porte Bazée mérite d'être cité à cet effet (FREZOULS 1981b, p. 406, fig. 22 et FREZOULS 1983b, p. 383 ).
[124] FREZOULS 1981b, p. 405 (place Museux).
[125] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 67.
[126] FREZOULS 1981b, p. 409.
[127] *Ibidem* et FREZOULS 1983b, p. 383 : la hauteur du soubassement atteint 1,20 m ; OLSZEWSKI/BILLOIN 1997, p. 4.
[128] ARDHUIN 1986, p. 33.

usage ne s'applique pas toujours au plan complet. Dans les constructions plus modestes, la présence d'un hypocauste justifie parfois leur présence, bien que la brique puisse s'y substituer sans problème. Par ailleurs, un système inédit de support de plancher flottant et/ou de charpente a été mis en évidence dans l'une des petites unités d'habitat de la rue de Venise[129].



* Plans des habitats

Malgré la multiplication des opérations extensives[130], on dispose encore de très peu de plans complets de maisons urbaines[131]. Les difficultés rencontrées, hormis la faible superficie des surfaces fouillées, tiennent au mode de construction des murs qui ont souvent une largeur équivalente, qu'ils soient ou non porteurs. Dès lors, seul leur rôle de limite parcellaire permet de cerner l'extension des unités domestiques.

Les premiers habitats sont des maisons quadrangulaires, de plan très simple, construites en bois. Leur surface varie entre 90 et 130 m2 suivant les restitutions[132]. Les fouilles de la rue Libergier ont ainsi livré le plan partiel d'une construction légère précoce, disposée parallèlement à la chaussée, conformément aux traditions pré-romaines (fig. 67)[133]. Des fosses dépotoirs et des silos accompagnent généralement ces vestiges domestiques. La filiation entre les plans de ces habitats en matériaux légers et les constructions en dur n'a été relevée qu'une seule fois[134].

Un second type de bâtiment privé a été mis en évidence sur le chantier du Boulevard Joffre (fig. 61)[135] : il s'agit de constructions mitoyennes très semblables aux maisons allongées caractéristiques des agglomérations secondaires. La densité des constructions ne permet pas d'individualiser facilement les unités d'habitat, même si certains murs pénètrent très loin à l'intérieur de l'*insula*, marquant bien une limite de parcelle. Le même type de structures somme toute modeste constitue l'habitat le plus courant du chantier de la rue de Venise (fig. 62)[136].

Le découpage parcellaire établi sur le quartier fouillé à la rue Gambetta permet de classer les constructions riveraines dans une catégorie supérieure, en raison de leur surface plus importante (300 à 350 m2), mais aussi de leur plan plus complexe (fig. 61)[137]. C'est sans doute à ce groupe de constructions qu'il faut rattacher les découvertes effectuées dans l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis (fig. 60)[138]. La chronologie de ce type d'habitat n'a fait l'objet que d'études partielles et lacunaires, en raison du mode d'intervention choisi[139]. Les fouilles du quartier sud de la ville ont permis

---

[129] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 41 (pièce A et en partie pièce F également).
[130] BALMELLE 1994, p. 49, fig. 24.
[131] NEISS 1984, p. 183, pl. IV.
[132] BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 47, fig. 36 (premières occupations sur l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis) ; une autre unité de construction, mesurant au moins 70 m2 peut être restituée sur les fouilles de la rue Libergier (NEISS 1985a, p. 371, fig. 22).
[133] NEISS 1985a, p. 371, fig. 22.
[134] NEISS 1977, p. 78-79.
[135] BERTHELOT/NEISS 1992, p. 286, fig. 3 ; BRULET 1996, p. 86-87.
[136] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 54-55.
[137] BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 58.
[138] BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 62, fig. 48.
[139] *Idem*, p. 58-60 ; BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 60.

d'étudier les structures annexes de ce type d'habitat : cour à l'arrière des constructions, environnée parfois d'un portique en bois, puits et caves.

Plusieurs demeures résidentielles ont déjà été observées dans le tissu urbain, mais de nouveau, aucun plan complet n'a pu être dressé (fig. 68)[140]. Leur étendue couvre au minimum 800 à 1000 m2. Leur présence se signale parfois simplement par des éléments décoratifs (mosaïques[141], colonnade de péristyle[142], système d'égouttage en pierre[143], hypocauste[144], etc...). Il est difficile de situer précisément l'époque d'apparition de ces riches demeures ; la plupart d'entre elles remontent au IIe siècle[145], ce qui suppose leur intégration au sein de quartiers déjà urbanisés, dont les étapes de transformation (regroupement parcellaire) n'ont pratiquement fait l'objet d'aucune étude à l'heure actuelle.

* Confort de la maison

Le confort de l'habitat se signale essentiellement par la découverte d'aménagements de sols et par la densité des caves dans les habitats de taille moyenne. La plupart des unités fouillées à la rue Gambetta disposaient d'au moins une pièce au sol de craie compactée. Excepté quelques sols en terre battue, on ne connaît pas la nature des aménagements des autres locaux[146]. Les caves, souvent disposées en façade, sont construites en pierre, parfois en moellons de craie[147]. Les mosaïques sont totalement absentes de ce type de construction. Par contre, les hypocaustes ne se rencontrent pas exclusivement dans les maisons de haut standing ; certaines de dimensions moyennes disposaient également d'un ou de deux locaux chauffés, rejetés à l'arrière de l'habitat. L'alimentation en eau s'effectuait via des puits dont le cuvelage était réalisé partiellement en chêne. On ne dispose de pratiquement aucune information sur le système d'égouttage des constructions, si ce n'est celui des maisons de standing, approvisionnées par des conduites maçonnées ou boisées.

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

La craie locale a été abondamment utilisée, notamment dans l'architecture privée, pour la construction des soubassements, des fondations et des sols des habitats.

---

[140] Le dernier volume des Bulletins de la Société d'Archéologie Champenoise est consacré aux constructions résidentielles de standing à Reims. Voir BALMELLE/NEISS 2003.

[141] NEISS 1977, p. 72-73 : maisons « aux mosaïques » fouillée à l'emplacement de la Chambre du Commerce ; BALMELLE 1994 : villa à portique de la rue des Capucins.

[142] NEISS 1985a, p. 370 : angle des rues Chanzy et Libergier ; ROLIN 1994a : rue Ponsardin et rue Voltaire ( ?).

[143] *Idem*, p. 372 : rue Libergier.

[144] NEISS 1979, p. 43-46 et plan p. 40 fig. 3.

[145] Une seule domus datée du début du Ier siècle a été reconnue actuellement (maison de Muranus, BALMELLE/NEISS 2003) ; la majorité des constructions remonte au siècle suivant : rue Libergier : maison datée du Ier siècle ; Chambre du Commerce : maison datée du début du IIe siècle ; rue des Capucins : maison datée du IIe siècle ; rue des Moissons : maison datée de la fin du IIe siècle.

[146] Il faut considérer bien entendu l'arasement des structures et la récupération systématique des matériaux. Des sols en mortier de chaux ont aussi été relevés dans la maison aux mosaïques de la Bourse du Travail (NEISS 1977, p. 72-73). Voir également ARDHUIN 1986, p. 36.

[147] Les maisons de l'îlot fouillé à la rue Gambetta disposaient d'un grand nombre de celliers, alors que dans celles de l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis, aucune cave n'est signalée.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain[148]

La documentation relative à l'artisanat dans la ville antique de Reims est importante ; cependant, les informations sont souvent très limitées et l'absence de chronologie absolue sur les différents sites n'autorise aucune conclusion précise sur l'évolution des ateliers. Les structures les plus anciennes, remontant à la première moitié du Ier siècle, ont été découvertes dans l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis, mais leur caractère artisanal reste discutable.

La présence de caves dans les pièces disposées en façade dans les constructions modestes de la rue de Venise sont interprétées comme le témoin de la pratique d'activités commerciales[149]. Un dispositif de stockage aurait également été mis en évidence dans l'une des constructions[150].

* Métallurgie

C'est au sud-ouest de la ville qu'ont été mises en évidence les premières traces d'une activité métallurgique. Près de la rue Gambetta, un site a livré des rejets de fabrication et surtout des fragments de foyers de forge, orientant la spécialisation du quartier vers le traitement du fer[151]. Les moules découverts en remblais dans ce secteur traduisent également une activité métallurgique précoce dont l'interprétation n'est pas assurée (atelier de bronzier ou d'orfèvre ?). Les nombreuses scories recueillies sous les hypocaustes de la Chambre du Commerce attestent bien par contre de l'existence d'un atelier de bronzier durant le Ier siècle[152]. Rue Léon Hourlier, à l'extrémité nord de la ville, les rejets d'un artisanat métallurgique du fer ont été aussi reconnus dans les couches d'occupation du milieu du Ier siècle[153].

* Artisanat céramique[154]

Le quartier Saint-Rémi[155], localisé à l'extrémité sud-ouest de la ville, près de la Vesle, a accueilli durant tout le Haut-Empire un secteur voué essentiellement aux activités de potiers[156]. Les vestiges s'étendent entre la rue du Ruisselet, du Grand Cerf et la rue Simon entre deux, ce qui permet d'évaluer son étendue à 4 ha au moins. Les fours étaient souvent installés dans une excavation taillée à même la craie, et des fosses dépotoirs ainsi que des celliers renfermant chacune une catégorie de production les accompagnaient[157].

* Tissage

---

[148] DERU 2002.
[149] Communication de R. Neiss au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: rue de l'Equerre, ont été également individualisés des locaux de vente donnant sur la rue, associés à des salles de stockage et de production disposées en retrait.
[150] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 48-49.
[151] *Ibidem*.
[152] NEISS 1979, p. 43.
[153] BERTHELOT/CHEVALIER 1994, p. 52.
[154] DERU 2002, p. 133.
[155] DERU/GRASSET 1997; DERU/GRASSET 1998.
[156] FREZOULS 1971a, p. 295-296 ; FREZOULS 1973a, p. 410 ; FREZOULS 1975b, p. 407 ; FREZOULS 1977b, p. 408 ; FREZOULS 1979b, p. 422-423 ; FREZOULS 1981b, p. 405-406 ; FREZOULS 1983b, p. 382-383.
[157] FREZOULS 1971a, p. 296.

Deux petites fosses appartenant aux niveaux d'habitat précoce du chantier de la Bourse du Travail contenaient une grande quantité de pesons de forme variable, ce qui laisserait supposer qu'une activité de tisserand a été exercée durant cette période sur le site[158]. La chronologie de cette occupation n'a pas été déterminée avec précision, mais une *domus* sera construite sur ce site durant le IIe siècle. Des pesons en craie ont été également extraits d'un puits enregistré à la Chambre du Commerce[159]. X. Deru signale également la découverte de pesons sur le site de la rue de Venise, voire les traces d'un métier à tisser[160].

### 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Seule la dynamique urbaine de la partie occidentale de la ville, comprise entre les deux fossés défensifs, est documentée assez précisément. Lorsque l'on sait que le rebouchage du fossé de l'*oppidum* n'a pas eu lieu partout et au même moment[161], il convient de rester prudent sur la portée des résultats des chantiers de la rue Gambetta et de l'îlot Capucins/Hincmarc/Clovis sur le plan chronologique. La permanence de cet obstacle au développement urbain a peut-être ralenti son apparition à l'ouest de la ville, alors qu'ailleurs, dès l'époque augustéenne, le bâti envahit l'espace ainsi libéré. En définitive, l'impression d'une occupation diffuse sur ces deux sites durant la période augustéenne n'est peut-être attribuable qu'à ce secteur de la cité.

Cependant, plusieurs indices permettent de penser que le développement urbain s'est effectué au moins en deux temps, selon un plan préconçu dicté par l'orientation des prolongements des chaussées routières *intra muros*. L'emprise du noyau urbain précoce est suggérée par l'emplacement des gisements de craie exploités au début du Haut-Empire et celui des nécropoles les plus anciennes, tous disposés en périphérie du petit fossé.

La première phase d'utilisation de la voirie, matérialisée par un réseau de chemins en limons grisâtres, a été repérée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du petit fossé, dans la zone occidentale de la ville, limitée par le passage de la Vesle, et dans le chantier de la rue de Venise. Plusieurs points de découvertes s'articulent d'ailleurs sur l'ouvrage défensif dont le comblement est intervenu à une date plus tardive dans cette partie de la ville. Cependant, la chronologie de l'implantation de ce premier quadrillage n'a été abordée qu'à travers l'étude détaillée de deux sites, qui n'ont pas permis d'affiner la datation des deux premiers états correspondant à cette phase, mieux que le premier tiers du Ier siècle après J.-C. Un troisième permettrait de reculer cette chronologie à la période charnière du Ier siècle avant et du Ier siècle après J.-C.[162].

---

[158] NEISS 1977, p. 78.
[159] NEISS 1979, p. 51, fig. 12.
[160] DERU 2002, p. 132. X. Deru répertorie également quinze sites orientés sur le travail de l'os, observation qui conduit à conclure, selon lui, qu'il s'agit « de l'activité la plus répandue dans la ville ».
[161] Les fouilles menées à la place Drouet d'Erlon, qui ont permis de dater le rebouchage du fossé dans cette partie de la ville par rapport à l'occupation augustéenne, ont porté également sur une étude parasitologique des sédiments du fossé, au terme de laquelle son rôle sanitaire a été démontré (ROLLET 1993). C'est peut-être la raison pour laquelle le tronçon bordant la frange marécageuse de la Vesle n'aurait pas été comblé. Son rebouchage coïncide avec la datation proposée pour l'assainissement des terrains humifères des rives du cours d'eau.
[162] ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 20.

Le développement de la ville durant le premier siècle est davantage marqué par l'évolution des constructions privées et artisanales que par l'appareil public. D'ailleurs, même si la chronologie de toutes les constructions monumentales relevées à l'heure actuelle est peu précise, la plupart d'entre elles sont apparues durant le siècle suivant.

Les premiers aménagements empierrés de la chaussée apparaissent vers le milieu du Ier siècle (époque tibéro-claudienne). C'est à cette époque qu'intervient également la généralisation du bâti en dur, et l'on peut supposer que la cité couvre déjà une importante superficie. Le quadrillage fixe presque définitivement les cadres du développement de l'habitat, mais seules les propriétés riveraines des lotissements sont remaniées en fonction du tracé des rues, du moins dans les quartiers populaires.

L'essor des quartiers industriels en bordure occidentale de la ville intervient dès le milieu du Ier siècle. La stabilité des activités qui y sont pratiquées contraste avec les changements d'affectation permanents du tissu du centre urbain et la disparition des ateliers de la Chambre du Commerce et de la rue Léon Hourlier. Mais la vitalité de ces secteurs artisanaux se manifeste surtout par l'assainissement de la frange marécageuse en bordure de la Vesle dans la seconde moitié du Ier siècle, et par la multiplication des centres de fabrication et/ou par la reconstruction des installations existantes.

Dès la fin du Ier siècle, de nombreuses modifications sont enregistrées dans l'espace urbanisé : hormis l'entretien des chaussées et le rechargement régulier des surfaces de roulement, cette période marque la disparition de certains tronçons de rues (rue de l'Université, rue Gambetta et rue Jadart), et surtout le remblaiement du petit fossé dont la pérennité du tracé avait perturbé l'aménagement du réseau viaire.

Le deuxième siècle n'est documenté « que » par la monumentalisation du centre urbain[163] : les grandes demeures résidentielles se multiplient, et la construction de portiques vient compléter l'équipement du réseau viaire tout en contribuant à sa mise en valeur. Tout au long de ce siècle, vont être érigés les grands édifices publics déjà connus : celui de la rue Belin et les thermes de la cathédrale, puis à la charnière avec le IIIe siècle, l'implantation des grands arcs monumentaux sur les voies principales menant au forum, dont la datation devrait être manifestement plus haute que le début du IIIe siècle[164].

[163] Le manque de repères chronologiques entre le IIe et le IIIe siècle est flagrant dans les études approfondies sur les grandes fouilles menées ces dernières années à Reims (îlot Capucins/Hincmarc/Clovis et rue Gambetta).

[164] La chronologie fournie pour la construction d'un si grand ensemble au cœur du centre ville contraste avec les données récentes concernant l'abandon à la même époque des quartiers périphériques du centre urbain. La désertion de l'habitat n'est pas due à un événement catastrophique comme un incendie ; au contraire, la démolition des constructions qui correspond à la seconde étape d'abandon du quartier se déroule dans le cadre d'un chantier de récupération des matériaux. Cfr BALMELLE/BERTHELOT/ROLLET 1990, p. 75-76, et BERTHELOT/BALMELLE/ROLLET 1993, p. 60-61.




# SOISSONS

## *AUGUSTA SUESSIONUM*

Plan de la ville au Haut-Empire (fig. 70).

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 69 et 70)

La ville de Soissons a été établie dans la vallée de l'Aisne inférieure[1], en bordure orientale du plateau du Soissonnais, qui forme la limite est du bassin parisien. Compris entre les collines du Laonnois (vallée de l'Ailette) et le Tardenois (forêt du Retz), le Soissonais est partagé en deux régions par le cours d'eau qui y a creusé sa vallée d'est en ouest. L'agglomération s'est développée sur une terrasse peu élevée en rive gauche, près du point de confluence du fleuve avec une rivière plus modeste, la Crise[2]. Bordée par une petite colline au sud-ouest, la ville était encadrée sur son front est par le méandre de l'Aisne, dont la rive droite, plus largement déprimée, était davantage exposée aux inondations.

Les prospections aériennes menées sur la vallée de l'Aisne mettent en évidence quatre types de formations topographiques naturelles suivant le dénivelé : les plateaux calcaires, les pentes raides sableuses, les pentes douces sablo-limoneuses et les terrasses alluviales sablo-graveleuses[3]. C'est sur ces dernières formations que s'est développée la ville de Soissons.

Le réseau hydrographique a subi de profondes transformations dont les deux plus importantes résident d'une part, dans la suppression au XIXe siècle de l'îlot de l'Aisne (île Saint-Lambert) et de son bras oriental, et d'autre part, de la canalisation souterraine de la Crise, dont le réseau urbain respecte encore le tracé par la direction des rues[4]. On ignore tout des aménagements portuaires[5] du cours d'eau : toute la zone bordant les berges en rive gauche de l'Aisne, côté ville, n'a jamais été explorée.

---

[1] KAISER 1974, p. 116.
[2] DELATTRE/MERIAUX/WATRELOT 1973, p. 122.
[3] BOUREUX 1978, p. 29, fig. 5.
[4] LAPRAIRIE 1868 ; LAURENDEAU 1867 ; LAURENDEAU 1868; SOISSONS 2002, p. 6: création d'une dérivation de la Crise pour l'alimentation des moulins entre l'Aisne, la rue Dehaitre et l'avenue de Reims.
[5] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 49. La problématique soulevée par les auteurs au sujet de l'existence d'un pont et d'un faubourg antique en rive droite, ou au moins sur l'île Saint-Lambert, n'a pas été renouvelée depuis. La configuration du franchissement du cours d'eau était tout à fait propice au développement d'activités économiques en périphérie est de la ville, assurées par l'aménagement d'un port fluvial, parallèlement à celui des abords de la rivière (quais, stabilisation des berges, etc...).

Le sol naturel était formé de grève[6], affleurant entre 6,50 m et 0,60 m par rapport au sol actuel[7]. La nappe phréatique est très haute (3,50 m de profondeur)[8], ce qui justifie sans doute l'altitude relative peu importante des structures romaines (de 0,40 à 2,00 m). En fond de vallée, ce sable vierge est remplacé par du gravier[9]. Ces terrains naturels, quelle que soit leur composition, étaient recouverts d'une couche de terre arable de faible épaisseur (0,20 à 0,40 m).

En plus de l'exhaussement global de l'espace urbanisé depuis l'Antiquité, l'altitude de certaines parties de la ville a progressé de façon plus conséquente, comme à la rue de la Surchette[10], par l'apport de grandes quantités de remblais contribuant à la création d'une butte artificielle. Le relief naturel a été exploité également pour l'installation de certaines constructions, notamment le théâtre, sur la colline Saint-Jean en périphérie sud de la ville[11].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

La région de l'Aisne (*Axona*) est soumise par César en 57 avant J.-C. Les commentaires mentionnent l'existence d'un *oppidum* sur le territoire des Suessions, appelé *Noviodunum*, identifié davantage à l'*oppidum* de Pommiers, qu'à celui de Villeneuve Saint-Germain. L'assimilation de la ville antique de Soissons avec *Noviodunum* est depuis longtemps écartée[12].

Les fouilles récentes ont permis de dégager des fossés datés de La Tène finale, rue de Flandre[13]. La présence de vestiges protohistoriques avait d'ailleurs déjà été évoquée pour des structures situées à proximité[14]. La nature de l'occupation dont témoignent ces aménagements reste indéterminée (sépulture ?), de même celle des découvertes précoces, qui se concentrent en une zone très éloignée des structures laténiennes, dont l'emplacement correspond à la périphérie sud de la future ville du Haut-Empire. La rareté des trouvailles monétaires gauloises (hors contexte) a, en outre, été clairement mise en évidence[15].

L'absence de vestiges gaulois sur le site et l'idée d'une création *ex nihilo* de Soissons ont focalisé les esprits sur le problème du transfert des populations des deux *oppida* de Pommiers et de Villeneuve-Saint-Germain, situés de part et d'autre de la boucle de l'Aisne, vers la ville romaine. Cette question a d'ailleurs été réexaminée dans le cadre d'une étude plus large sur la chronologie des *oppida*[16]. Les deux sites sont classés dans les horizons 3/4 et 5 de la chronologie générale

---

[6] VIGAN 1991, p. 431 : la grève est un terme parfois employé pour désigner le sable grossier. Voir également ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 49 et p. 65, où les auteurs font allusion à de la grève ou du limon.

[7] Aucune publication ne permet de rendre compte du dénivelé du terrain actuel. Toutes les altitudes publiées sont des données relatives, et par conséquent, difficilement exploitables, si ce n'est pour illustrer l'exhaussement moyen de l'espace urbanisé depuis l'Antiquité.

[8] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 63.

[9] *Idem*, p. 53 (rue Raymond Poincaré).

[10] *Idem*, p. 49.

[11] ROUSSEL 1999a, p. 130.

[12] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 7.

[13] ROUSSEL 1995b.

[14] Un double système de fossés, voisinant des vestiges à caractère peut-être funéraire (tombes à char de La Tène III), et appartenant à la période précoce, ont été mis au jour à la rue des Feuillants (MASSY 1985a, p. 471-472).

[15] DEBORD 1984, p. 34 et 39.

[16] Voir COLIN 1998, p. 159 pour l'*oppidum* de Pommiers, et p. 167 pour Villeneuve-Saint-Germain.

établie par A. Colin[17], soit du milieu du Ier siècle avant J.-C. jusqu'au milieu du Ier siècle après J.-C. La succession des occupations sur les deux sites favorise l'antériorité de Villeneuve-Saint-Germain par rapport à Pommiers, considéré jusque-là comme l'*oppidum* principal des Suessions[18]. Du reste, l'organisation de l'habitat sur le site de Villeneuve-Saint-Germain est bien mieux connue que celle de Pommiers, dont la caractéristique principale est de disposer d'un éperon barré[19]. La théorie du transfert des habitants entre les *oppida* et la ville romaine est donc remise en question, du moins sur l'ordre de succession et la contemporanéité des occupations.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Le site a livré très peu de structures appartenant au noyau urbain augustéen. Les fouilles de la rue Saint-Just, au nord-ouest de la ville, comprenaient un niveau d'occupation daté de cette période[20], difficilement interprétable, et dont l'organisation n'a pas été étudiée. Les vestiges les plus anciens (fosses dépotoirs et remblais) attestent de la proximité d'un habitat qui n'a pu être fouillé.

A l'emplacement du Lycée Gérard de Nerval, rue Paul Deviolaine au sud de la ville, les structures précoces ont bien été observées : des trous de poteaux signalaient la présence d'une construction voisinant un silo[21].

### 3.2. Extension du noyau primitif

Les informations très lacunaires qui furent recueillies à ce sujet ne permettent pas de déterminer la superficie du noyau urbain primitif[22].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les données actuelles ne permettent pas de placer les structures précoces à une date plus haute que la période augustéenne, voire augusto-tibérienne, comme le suggère l'occupation de la rue Paul Deviolaine, placée au premier quart du Ier siècle.

---

[17] *Idem*, p. 92-94, 98-99.
[18] ROUSSEL 1999a, p. 129.
[19] BRUN/DEBORD 1991.
[20] CADOUX 1979d, p. 302.
[21] MASSY 1983b, p. 236. De la céramique augusto-tibérienne a été aussi signalée le long de la voie de Compiègne (ROUSSEL 1999b).
[22] Les points de découvertes céramiques rayonnent au départ de la place Lamartine (rues Anatole France, du Général Pille, Saint-Just, du Château d'Albâtre, et du Maréchal Lyautey (ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 49-51, 55, 71 ; MAQUET 1914 ; ROUSSEL 1999c)) mais demeurent trop dispersés pour en tirer quelque conclusion. Il faut néanmoins souligner leur écartement par rapport au cœur de la ville du Haut-Empire, sensé occuper le Château d'Albâtre (ROUSSEL 1999a, p. 129).

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 70)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. Implantation du réseau viaire

##### * Liaisons routières

La carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin assurent de la liaison routière de Soissons avec Reims, Amiens/Senlis, et Bavay via Saint-Quentin. D'autres chaussées sont également attestées[23] : vers Paris, vers Meaux, en rive droite, vers Laon en rive gauche[24]. La méconnaissance de l'articulation de la voirie dans le centre urbain ne permet pas de déterminer avec certitude le prolongement *intra muros* des grandes chaussées, mais il est clair néanmoins que la surface urbanisée délaisse la voie la plus importante (Amiens-Reims) au profit d'un maillage orienté sur le tracé de l'Aisne[25]. La voie d'Amiens vers Laon est manifestement l'un des axes fondateurs du quadrillage urbain, et, par voie de conséquence, du *decumanus maximus*, passant probablement par la rue du Collège[26]. Le tracé du *cardo maximus* est par contre beaucoup plus difficile à cerner. Une seule voie routière, éloignée du centre, pénètre en ville selon une direction nord-sud ; il s'agit d'une voie routière située en rive gauche, en direction Saint-Quentin. Deux autres rues du quadrillage, sans relation avec l'infrastructure routière, structureront l'espace *intra muros* du *castrum* (actuellement rue du Commerce et rue Beauton).

##### * Structure du quadrillage

Malgré l'abondance de la documentation[27], la morphologie du quadrillage urbain de Soissons est loin d'être aussi bien connue que certaines publications le suggèrent[28]. La régularité du maillage représenté n'est supposée en réalité que dans la surface enclose par l'enceinte du Bas-Empire, en bordure du cours d'eau. Ailleurs, l'inventaire des découvertes de tronçons de chaussées urbaines démontre l'orientation variable des rues, principalement N-S/E-O et N-E/S-O. La première, calquant la direction de l'Aisne, correspond au maillage du centre ville, si l'on considère les voies principales du centre urbain.

##### * Organisation des *insulae*

Le système d'organisation interne des *insulae*, tout comme la structuration des espaces riverains de la voirie, demeurent inconnus.

---

[23] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 8-9.
[24] DEFENTE 1984, p. 214, fig. 8 ; GRENIER 1934, p. 447, fig. 150.
[25] DEFENTE 1984, p. 206-208.
[26] ROUSSEL 1999a, p. 130 et pl. XII. L'auteur évoque également une parallèle : rue de l'Echelle du Temple.
[27] Pour l'inventaire des découvertes, voir ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, passim ; DEFENTE 1984, p. 221, note 31 ; ROUSSEL 1999c ; ROUSSEL 1998a ; ROUSSEL 1999a, pl. XI.
[28] DEFENTE 1984, p. 214, fig. 8, à comparer avec ROUSSEL 1999a, pl. XII.

b. Extension de la superficie urbanisée

Plusieurs critères permettent de déterminer l'extension maximale de la surface urbanisée évaluée à une centaine d'hectares[29]: hormis la localisation des nécropoles, la situation des édifices monumentaux rejetés traditionnellement en périphérie de la ville (théâtre), celle des gisements exploités en carrière pour l'approvisionnement du centre urbain, assurent également la limite des zones habitées.

Le cimetière des Longues Raies et celui de Saint-Jean, situés en périphérie occidentale du centre urbain, comptent assurément parmi les nécropoles du Haut-Empire. Implanté le long de la voie d'Amiens, le premier est au moins resté en fonction durant les deux premiers siècles de notre ère. Le second s'est développé sur les pentes de la colline Saint-Jean, à quelque distance du théâtre antique, dont on sait qu'il était environné de constructions urbaines[30]. On ne dispose d'aucune information sur la nature de l'occupation de la bande de terrain de 200 mètres qui sépare la nécropole du monument. Vers l'est, l'extension de la ville était limitée par le passage de l'Aisne, mais le développement des constructions jusqu'en bordure du cours d'eau n'est pas assurée. Ainsi, le quadrillage urbain ne serait pas aménagé jusqu'aux berges[31].

Au nord, deux carrières dont l'exploitation remonte peut-être à l'époque antique, occupent la zone située au-delà de la ceinture des boulevards. L'habitat s'étendait au moins jusqu'au boulevard Victor Hugo[32] et boulevard du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny[33], sans compter les découvertes de la rue Saint-Just[34]. Vers le sud, en direction de la Crise, les structures gallo-romaines les plus éloignées du centre urbain ont été repérées au boulevard Gambetta, le long de la voie menant à Reims[35], mais il s'agit peut-être d'une occupation périurbaine[36]. La ville aurait ainsi couvert une surface minimale de 80 à 100 ha[37].

c. Chronologie du quadrillage urbain

Aucune chronologie n'a été proposée à ce jour pour l'implantation du quadrillage urbain. Les chaussées elles-mêmes n'ont pas livré de mobilier datant. Néanmoins, l'introduction de

[29] ROUSSEL 1999a, p. 129-130, à confronter avec la planche XII du même article. Les 100 hectares évoqués dans le texte correspondent à l'emprise des zones urbaines denses et péri-urbaines également. L'emprise de la zone d'occupation dense équivaut à environ 70 hectares.
[30] VAUVILLE 1899b.
[31] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 47 (rue du Commerce). L'arrêt de cet aménagement tiendrait à la fréquence des inondations sur les terrains en bordure du cours d'eau.
[32] ROUSSEL 1999a, pl. XI.
[33] DESBORDES 1975f, p. 292.
[34] CADOUX 1979d, p. 301-302.
[35] ROUSSEL 1998a.
[36] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 76 : la limite de la ville était située, en fonction des recherches de cette époque, aux rues des Minimes et Saint-Antoine, 300 m environ plus au nord. Les auteurs signalent également l'absence de découverte au-delà de ces points.
[37] ROUSSEL 1999a, p. 129 : si l'on considère l'extension maximale de la ville, c'est-à-dire en limite des nécropoles, sa superficie serait évaluée à plus de 100 ha. ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 76 : les auteurs proposent d'évaluer l'étendue de la ville à 95 ha. D. Defente propose une extension du site sur 120 ha maximum (DEFENTE 1984, p. 221, note 36).

constructions luxueuses dans le tissu urbain dès le milieu du Ier siècle constitue un indice probant en faveur de la datation précoce du quadrillage[38].

4.2. Exploitation des ressources locales

a. Localisation des points d'extraction

La grève a vraisemblablement été exploitée en carrières urbaines dès l'Antiquité. L'interprétation de certaines excavations de grande superficie et d'origine très ancienne va dans ce sens et à plusieurs reprises, la composition des mortiers employés dans les constructions antiques de Soissons y fait référence[39].

b. Chronologie d'exploitation

La chronologie de cette exploitation ne peut être précisée actuellement.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La conception des chaussées de Soissons est connue de façon très sommaire, étant donné qu'aucune étude stratigraphique n'a été pratiquée sur les tronçons anciennement observés. L'exhaussement du réseau urbain fut pourtant important (1 à 2 m d'épaisseur), et cette remarque suffit à nous éclairer sur la diversité des techniques de construction signalées[40], dont la description, qui englobe manifestement les recharges du ballast original, démontre néanmoins le soin apporté à leur aménagement. La largeur des rues varie entre 3,10 et 6,90 m[41] ; leur surface de roulement est en général fortement bombée[42].

* Trottoirs et portiques

La présence de trottoirs, tout comme celle des portiques, est rarement soulignée, en raison avant tout, du caractère très restreint des interventions sur le terrain[43]. Seules les fouilles du Château d'Albâtre font mention en plus de la présence d'un portique le long d'une voirie secondaire[44].

---

[38] BARBET 1994 ; MASSY 1983b, p. 236 ; MASSY 1985a, p. 472.
[39] *Idem*, p. 53 (rue du Paradis), p. 63 (boulevard Jean Mermoz) et p. 68 (boulevard du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny). Leur chronologie d'exploitation n'est pas connue, mais leur position correspond à la périphérie de la ville au Haut-Empire, si l'on considère son extension maximale. La première se situerait à l'ouest, les deux autres, très proches l'une de l'autre, sont localisées au nord de l'espace urbain.
[40] L'on note l'emploi du grès sous la forme de petits moellons dans la structure des chaussées. Il est mêlé en général à de la grève, du gravier, ainsi que des matériaux de remploi (tuiles broyées, etc...), et du « cran » (calcaire tendre broyé) en fondation. Il est rarement fait mention du nombre de recharges observées (DESBORDES 1975f, p. 292).
[41] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 49 (avenue de Compiègne).
[42] *Idem*, p. 50.
[43] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 47 (rue de Panleu).
[44] MASSY 1985a, p. 472.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

Le système d'alimentation de la ville reste inconnu[45]. Aucun ouvrage monumental n'a jamais été évoqué[46], hormis la découverte d'un aqueduc doublant le parcours de la chaussée[47] observée à la rue du Commerce. La qualité des trouvailles liées au réseau d'égouttage indique que la ville disposait d'un système de distribution bien organisé et conçu avec soin.

* Evacuation des eaux

Les systèmes d'évacuation des eaux sont mieux documentés. Les chaussées dont l'équipement utilitaire a été étudié en même temps que leur structure interne, disposaient de simples fossés de drainage dépourvus d'aménagement[48]. Des caniveaux en dur ont été fréquemment mis au jour sans liaison avec la voirie[49] : à côté des conduites réalisées par le creusement de rigoles dans de grandes dalles de pierres[50], existaient les conduites maçonnées de très grandes dimensions et voûtées (sur 1 à 2 m de hauteur).

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

Peu de constructions publiques du Haut-Empire ont été identifiées à Soissons. Ainsi, le forum n'est pas localisé[51], et beaucoup d'édifices ne sont connus que par les textes ou les interventions archéologiques du XIXe siècle. Les multiples blocs décorés de sculptures architectoniques, exhumés du parement de l'enceinte du Bas-Empire, témoignent cependant de la qualité de la parure monumentale de la ville[52].

* Amphithéâtre (Saint-Crépin-en-Chaye)

L'existence d'un amphithéâtre à Soissons repose uniquement sur l'identification du lieu d'exécution des martyrs Saint Crépin et Saint Crépinien, mentionné dans les récits hagiographiques[53]. Le toponyme de l'abbaye Saint-Crépin-en-Chaye aurait ainsi conservé le souvenir de son emplacement (« Chaye », « cavea »), à l'extrémité nord de la ville du Haut-Empire[54].

---

[45] Il est en outre difficile de mesurer les besoins en eau de la ville, dont les structures balnéaires restent à découvrir.
[46] Une proposition de captage à partir de Maupas, distant de 160 km, avait été proposée au par certains antiquaires du XIXe siècle. ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 13.
[47] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 47 (trouvaille rue du Commerce).
[48] *Ibidem.*
[49] Sauf à la rue du Commerce, considérée comme l'une des voies principales du réseau urbain. Une conduite maçonnée de grande taille longeait la rue. Cfr ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 47.
[50] *Idem*, p. 56 (rue Saint-Just), ainsi que l'inventaire des découvertes effectuées par Laurendeau dans le secteur du Château d'Albâtre.
[51] ROUSSEL 1999a, p. 129 : l'auteur situe le cœur de la ville antique au nord du *decumanus*.
[52] *Ibidem.*
[53] ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 10.
[54] Boulevard V. Hugo.

* Le théâtre (Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Pierre-au-Parvis)

Localisé en périphérie sud-ouest de la ville du Haut-Empire, l'édifice n'a plus fait l'objet d'aucune recherche depuis la fin du XIXe siècle[55], et les données exposées n'ont jamais été contrôlées (notamment les dimensions de la construction)[56]. Aucune fouille stratigraphique n'a permis de conforter l'argumentation de la chronologie de l'édifice, dont la construction est placée à la fin du Ier siècle par A. Grenier[57]. En outre, le plan n'est que très partiellement connu : seule l'organisation des accès sur le mur périphérique externe du théâtre a été observée. L'implantation classique du bâtiment, profitant de la dénivellation naturelle de la colline Saint-Jean, aurait nécessité le soutènement de l'infrastructure par une série de murs à absides[58]. Le monument n'a fait l'objet d'aucune considération urbanistique[59].

* Ensembles thermaux

L'existence d'un équipement balnéaire repose sur la mise au jour de tronçons de canalisation sensés alimenter un bâtiment thermal[60] parce que d'autres vestiges susceptibles d'appartenir à une construction luxueuse ont été découverts à proximité[61].

* Les édifices religieux

Aucun édifice religieux n'a été dégagé dans l'espace urbanisé et la présence d'un sanctuaire dans le quartier Saint-Crépin reste hypothétique[62]. La multiplicité des cultes est pourtant bien assurée par les découvertes mobilières[63].

b. Bâtiments privés

Les articles de synthèse sur l'urbanisme antique font souvent référence à la qualité des informations recueillies au sujet de l'architecture privée de la ville de Soissons[64]. Cependant, aucun plan d'habitat, même partiel, n'a été publié jusqu'ici.

---

[55] FOSSE D'ARCOSSE 1848 ; LAPRAIRIE 1848 ; LAPRAIRIE 1858 ; LAPRAIRIE 1880 ; WILLIOT 1850 ; BLANCHARD 1910b ; COLLET 1903b ; ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 9-10, p. 46, fig. 43 ; p. 47 (boulevard Jeanne d'Arc) ; DEFENTE 1984, p. 214, fig. 8. Le plan du théâtre est reproduit dans : GRENIER 1958, p. 841-843.

[56] L'abbaye a pourtant bénéficié d'une intervention archéologique menée à la fin des années 80'. Les opérations se concentrèrent avant tout sur l'étude des constructions médiévales, mais des niveaux antiques furent néanmoins observés. Voir : MASSY 1989b, p. 212.

[57] GRENIER 1958, p. 841-843.

[58] A. Grenier postule leur présence sur l'ensemble des fondations du théâtre. Seules les parties latérales de la construction en ont livré les exemplaires. *Idem*, p. 842, fig. 227.

[59] Alors qu'orienté plein nord, il s'accommoderait à la fois de la pente de la colline et de l'une des directions majoritaires du quadrillage urbain (N-S/E-O). L'emplacement du théâtre correspond au quartier délimité par les rues de Panleu, du Théâtre Romain, Saint-Jean, et le boulevard Jeanne d'Arc. La publication de DEFENTE 1984, p. 214, fig. 8, montre une tout autre orientation du théâtre, calquée sur la chaussée Amiens-Reims, N-O/S-E. C'est cette disposition qui est reprise dans la publication de ROUSSEL 1999a, pl. XII, mais le bâtiment n'est pas strictement parallèle à la chaussée. On ne sait rien de l'occupation antérieure de ce quartier périphérique de la ville, ni des circonstances liées à l'aménagement du bâtiment de spectacle.

[60] Boulevard Alexandre Dumas, en bordure de l'Aisne ? Cfr : *Idem*, p. 11, n° XXII, 12 et 58.

[61] *Idem*, p. 11, n° XXIV et p. 12.

[62] CADOUX 1979d, p. 302.

[63] Notamment la stèle dédiée à Isis. Cfr : ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 46 (rue du Chaperon Rouge).

[64] ROUSSEL 1999a, p. 130.

* Techniques de construction

Pratiquement aucune donnée chronologique ne vient préciser l'usage des différentes techniques de construction en architecture domestique. Les matériaux périssables ont été utilisés au moins à la période précoce : plusieurs sites en ont livré les traces[65]. Mais ce sont surtout les constructions en dur qui ont naturellement attiré l'attention, qu'il s'agisse de maçonneries sèches ou liées au mortier. Leur mise en œuvre sous la forme de solins est souvent suggérée par les caractéristiques des vestiges (faible hauteur des soubassements dégagés, sommés par des niveaux cendreux[66]). L'emploi de briques crues dans les élévations des murs a été observé près du lycée Gérard de Nerval[67].

* Plans des habitats

Aucun plan d'habitat n'a été publié pour la ville de Soissons. Le standing des constructions se signale davantage par la nature et la décoration des structures dégagées (mosaïque) que par leur disposition architecturale[68]. Les critères de datation font largement défaut pour les constructions individuelles, mais également pour établir les relations chronologiques entre les différents bâtiments domestiques d'un même quartier[69].

Plusieurs maisons ont été ainsi repérées dans le tissu urbain, comme celle de la rue Paul Deviolaine[70], ou du Château d'Albâtre. Leur chronologie de construction, basée sur l'étude des enduits peints, pourrait remonter au milieu du Ier siècle pour la première, vers la fin du Ier siècle pour la seconde.

* Confort de la maison

La richesse des *domi* se signale essentiellement par le luxe des revêtements recouvrant les sols ou les parois, de pierres fines ou d'enduits peints[71]. Aucun établissement de bain privé n'a été mis au jour à l'heure actuelle, et la mention de salles chauffées par hypocauste en milieu urbain est très rare.

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

La provenance des pierres, grès et calcaire[72], principaux matériaux employés dans les structures en dur, n'est pas connue[73].

---

[65] Rue Saint-Just et dans le secteur artisanal de la rue de l'Hôpital. L'emploi du bois pour les superstructures est également attesté par les niveaux cendreux dont il est souvent fait mention dans les comptes rendus.
[66] CADOUX 1979d, p. 302.
[67] MASSY 1983b, p. 236 (b).
[68] ROUSSEL 1999a, p. 130 : l'auteur évoque des maisons de tradition italique avec une série de pièces disposées en ailes autour d'un atrium.
[69] CADOUX 1979d, p. 302. L'absence de distinction entre les différentes phases de construction à l'intérieur d'un même secteur limite fortement la qualité des informations sur l'habitat privé.
[70] BARBET 1994 ; MASSY 1983b, p. 236 ; MASSY 1985a, p. 472.
[71] DEFENTE 1984, p. 213, fig. 6 et 7 ; DEFENTE 1985 ; DEFENTE 1987 ; BARBET 1994.
[72] Quelques constructions en brèche sont également signalées.
[73] Aucune précision n'a été apportée sur l'origine du gravier employé couramment dans la confection du ballast des chaussées ; il s'agit peut-être de gravier de rivière, facilement exploitable en bordure de l'Aisne.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

* Artisanat céramique

Seul un four de potier daté du Haut-Empire a été mis au jour à la rue Arago, dans la zone occidentale de la ville[74]. L'atelier est une structure isolée qui a vraisemblablement été implantée au IIe ou au IIIe siècle dans ou sur un habitat.

* Tabletterie

Les recherches menées dans l'environnement de la rue Saint-Just ont conduit à proposer l'hypothèse, insuffisamment argumentée, d'un quartier à vocation artisanale[75]. Hormis cet atelier, l'industrie de l'os a été évoquée à plusieurs occasions, en raison de la découverte d'objets taillés[76] en remblais dans le cadre de constructions modestes[77].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

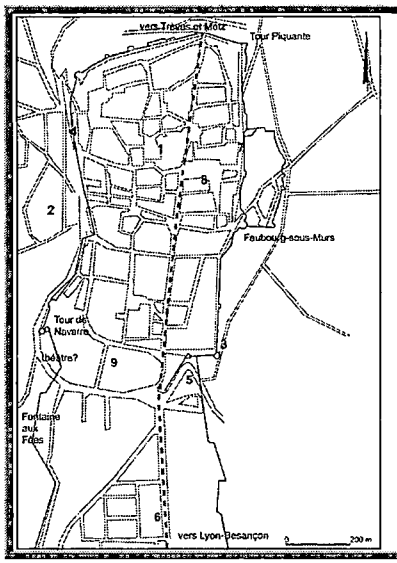
Le développement urbanistique de la ville ne peut être actuellement restitué, même dans ses grandes lignes. La fondation de Soissons doit être manifestement placée dans la première moitié du Ier siècle[78], au plus tôt à l'époque augustéenne, entre la création du réseau routier d'Agrippa et le premier quart du Ier siècle, mais la méconnaissance de l'état d'occupation du site durant cette période ne permet pas de proposer de date précise[79].

En second lieu, l'absence de chronologie pour la mise en place de l'équipement public – surtout du réseau viaire et de la parure monumentale – limite fortement la compréhension de l'évolution de la ville. La densité du tissu urbain, sensible dès le milieu du Ier siècle, laisse supposer qu'un quadrillage existe déjà à cette époque. Sur les transformations du bâti public et privé au cours du Haut-Empire, les interventions du XIXe siècle restent imprécises. L'apparition du théâtre dans la seconde moitié du Ier siècle laisse supposer l'essor urbanistique de la ville durant cette période : l'extension maximale de la surface bâtie est probablement atteinte, et les monuments publics fondamentaux (comme le forum) sont déjà intégrés au tissu urbain. C'est aussi à cette période qu'est construite la demeure luxueuse du Château d'Albâtre[80].

La fin du IIe siècle semble marquée par un arrêt de l'occupation à la rue Saint-Just, tandis que d'autres sites urbains continuent de fonctionner sans interruption (Lycée Gérard de Nerval) jusqu'au IIIe siècle.

---

[74] DEFLORENNE/QUEREL 1997 ; ROUSSEL 1999a, pl. XI, point e ; ROUSSEL 1994b.
[75] CADOUX 1979d, p. 302.
[76] La nécropole des Longues Raies comprenait une tombe où le défunt – peut-être un artisan – était accompagné d'une importante quantité d'objets en os. Cfr ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 29.
[77] Rues Anatole France et Raymond Poincarré (*Idem*, p. 50 et 53).
[78] DESBORDES 1975f, p. 292 (Boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny).
[79] On date traditionnellement la fondation de Soissons par rapport à la période d'abandon des sites de Pommiers et Villeneuve-Saint-Germain, en raison de la carence de données sur les origines de la ville antique.
[80] MASSY 1985a, p. 472.




# LANGRES

# *ANDEMATUNNUM*

Plan cadastral de la ville (fig. 71).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 71 et 72)

La cité des Lingons occupe toute la partie centre et nord de la Haute-Marne, et c'est le long du cours du fleuve principal, pratiquement à sa source, qu'a été implanté le chef-lieu de cité. La formation géologique de la région, le Plateau de Langres, est très particulière[1] : le paysage y est rythmé par une série de buttes témoins calcaires orientées nord-est/sud-ouest, d'altitude croissante, séparant de larges dépressions constituées d'argiles et de marne[2]. La ville s'est établie plus précisément en bordure de la côte de Moselle, s'élevant à plus de 500 m d'altitude au sud du plateau de Langres, à la rencontre des bassins hydrographiques supérieurs de la Seine, de la Marne, de la Saône et de la Meuse.

L'état du réseau hydrographique à l'époque antique demeure inconnu, mais selon l'opinion admise, il aurait été insuffisamment développé pour assurer une liaison fluviale à vocation commerciale au départ du chef-lieu[3]. L'hypothèse d'un raccord routier entre la ville et le premier point de navigation, palliant ces obstacles, a été proposée[4]. Sur les éventuels aménagements dont auraient pu bénéficier les berges du cours d'eau, on ne dispose d'aucune information.

La situation de l'éperon par rapport aux deux cours d'eau qui l'encadrent privilégie la proximité de la Bonnelle, affluent de la Marne. Cependant, on ne peut pas qualifier Langres de site de confluence ; la colline des Fourches forme elle-même un obstacle important entre l'éperon et le réseau hydrographique principal[5]. La nature géologique et le dénivelé de l'éperon ne favorisent pas la fixation naturelle des précipitations.

[1] THEVENARD 1996, p. 40-42 ; STCHEPINSKY 1953 ; STCHEPINSKY 1962 ; THIERY 1910.
[2] FREZOULS 1988, p. 367-369 et fig. 3.
[3] *Idem*, p. 386 : L'auteur signale l'existence en direction de la Citadelle de plusieurs sources.
[4] *Idem*, p. 384.
[5] *Idem*, p. 395, fig. 10.

La ville de Langres s'est développée dans un cadre pédologique et topographique à l'évidence très contraignant, mais l'on dispose à l'heure actuelle de peu de renseignements précis au sujet du paysage naturel du site[6]. Situé au point de rencontre entre la Bonnelle et la Marne, l'éperon calcaire qui a accueilli l'établissement romain ménage un espace réduit en forme de langue de direction nord-sud, culminant à 100 mètres au-dessus du plateau environnant (460 m d'altitude moyenne). La succession rapide des courbes de niveau en rupture de pente à la limite du plateau en partie nord et est, souligne bien le caractère abrupt qui marque sa transition avec le plateau inférieur[7]. Une différence d'altitude de 10 mètres est par ailleurs enregistrée sur le plateau supérieur notamment en partie nord, déterminant ainsi deux légères circonvallations supplémentaires au sommet de l'éperon.

L'épaisseur très importante des remblais, et la découverte de plusieurs témoins d'aménagement de grande envergure, tels que des murs de terrasse, ont modifié profondément l'assiette originale de la ville dès le Haut-Empire[8]. Cependant, la faible quantité de données recueillies pour les périodes les plus précoces, ne permet que d'en restituer une image très lacunaire. Quelques informations touchant au paysage naturel du site nous sont parvenues grâce aux fouilles effectuées récemment. Les opérations menées en plein centre nord de la ville ont démontré que le rocher calcaire affleurait naturellement en cet endroit selon un relief irrégulier, formé de petites dépressions mises à nu[9]. Par ailleurs, et comme le suppose la construction des nombreuses fondations romaines les plus anciennes, assises sur ou même en partie dans le socle rocheux, l'épaisseur des terrains naturels le recouvrant devait par endroits réduite.

Il convient de s'interroger également sur la nature du paysage en partie sud, à l'endroit où la pente, malgré une dénivellation très importante, s'adoucit quelque peu et raccorde l'éperon au plateau qu'il domine. Les fouilles exécutées à grande profondeur aux abords du complexe à salles voûtées, à proximité de la place des Etats-Unis, a permis de suivre la double inclinaison nord-sud et ouest-est du socle rocheux naturel[10]. La configuration plus favorable des lieux conduit à y localiser traditionnellement le cœur de l'agglomération antique.

---

[6] STCHEPINSKY 1953.

[7] Le dénivelé moyen qui la caractérise correspond à une chute d'environ 40 mètres sur un espace de 150 à 200 mètres à la périphérie immédiate du promontoire. Il faut tenir compte également des bouleversements occasionnés par la construction de l'enceinte médiévale.

[8] La hauteur exceptionnelle par endroits des vestiges conservés le confirme: plus de 3,50 m dans le secteur du Foyer des Jeunes Travailleurs; plus de 4 m de profondeur dans la zone fouillée au sud de la place des Etats-Unis; en outre, un mur de terrassement découvert au "faubourg de Louot" en limite orientale de l'éperon, a été observé sur 6 m de haut, en contrebas du rempart médiéval. Voir FREZOULS 1988, p. 371, note 5.

[9] BARRAL 1993, p. 51.

[10] FREZOULS 1979a, p. 434.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Identifié très tôt avec l'*oppidum* des Lingons en raison des avantages stratégiques des lieux et la forte concentration de découvertes monétaires[11], le site a récemment livré des témoins immobiliers d'une occupation protohistorique[12]. La nature des découvertes et leur position en plein centre ville, sur le Marché Couvert, forment les indices d'une occupation domestique continue et étendue à l'ensemble du plateau, trahie uniquement par ses rejets[13]. Cependant, la dissociation du matériel appartenant à la Tène finale, isolé dans des contextes directement antérieurs à l'occupation romaine précoce et reposant sur le socle rocheux naturel, paraît clairement situer cette présence essentiellement entre 120-100 avant J.-C. jusque 10-15 après J.-C.[14], en particulier dans les années 40/30 et 20/10 avant J.-C. (La Tène D2). Enfin, quelques rares éléments conduisent à y reconnaître une présence identique sur le site à une époque encore plus ancienne (C2-D1)[15]. On ne peut préciser ni l'extension exacte de l'habitat ni le cadre de son développement (habitat isolé, ou regroupé sous la forme d'un petit village indigène, ou encore intégré à un *oppidum*, dont l'existence doit encore être prouvée)[16].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

La documentation réunie sur les origines de la ville reste extrêmement lacunaire. Des traces d'habitat précoce ont été entrevues lors de l'exploration du Marché Couvert au centre ville, prolongeant l'occupation pré-romaine évoquée auparavant. Plusieurs celliers partiellement taillés dans la roche et maçonnés ont été aperçus, révélant sans doute l'existence de maisons édifiées en matériaux légers[17]. La méconnaissance totale de leur plan limite fortement toute tentative de restitution du cadre urbanistique précoce de la ville. D'autres vestiges contemporains ont été également entrevus dans les niveaux les plus précoces du secteur fouillé Place des Etats-Unis, en

[11] Communication de M. Joly au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002 à Villeneuve d'Asq: plus de 530 monnaies gauloises ont été recueillies sur le site, en plus du trésor de 3000 potins découverts à la Citadelle. L'existence d'un atelier monétaire est supposée soit à l'emplacement de la ville, soit à proximité.

[12] BARRAL 1993.

[13] Aucune structure d'habitat n'y a été découverte. Ces lacunes, estiment les auteurs, sont imputables aux conditions dans lesquelles se sont déroulées les fouilles, limitées à des sondages ponctuels malgré l'emprise du terrain sondé.

[14] Communication de M. Joly au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002.

[15] THEVENARD 1996, p. 80 : l'occupation la plus ancienne a été datée de 75 avant J.-C..

[16] LEVEQUE 1992, p. 335-337 : les découvertes de matériel céramique d'origine gauloise se multiplient dans le centre urbain. Hormis le Marché Couvert, il faut mentionner également le secteur de l'Hôpital et le cloître de la cathédrale. PISTOLLET DE SAINT-FERJEUX, dans sa publication de 1877, avait déjà soulevé le problème des origines gauloises de la ville, en supposant l'existence d'un éperon barré d'une levée de type *murus gallicus*, dont aucune tracé n'a été mis en évidence jusqu'ici. Communication de M. Joly au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: la reconnaissance du tracé du rempart demeure une question sans réponse. J. Metzler avait proposé de situer l'un de ses tronçons sous la tour Saint-Ferjeux, sous le tracé de l'enceinte du XIVe siècle. L'interprétation reste totalement hypothétique.

[17] Communication de M. Joly au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002 : les couches précoces (augusto-tibériennes) se signalent par leur texture argileuse et leur couleur verte.

partie orientale de la ville. Une construction en pierre sèche d'orientation différente par rapport au réseau viaire reposait directement sur le substrat rocheux naturel[18].

### 3.2. Extension du noyau primitif

L'extension du noyau précoce ne peut être définie actuellement, d'autant que la chronologie des deux ensembles et leur disposition spatiale posent problème. Les deux points de découvertes sont en effet trop éloignés l'un de l'autre pour en tirer quelque conclusion. La superposition des occupations au centre de l'éperon, par rapport à celle de la place des Etas-Unis, suggère cependant un développement urbain coïncidant dans un premier temps avec l'habitat indigène[19].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les jalons chronologiques déduits de la stratigraphie permettent d'attribuer avec certitude l'occupation du centre ville, tout comme celle de la Place des Etats-Unis, à la première moitié du Ier siècle après J.-C. Dans le premier cas, elle succède à une opération de nivellement général des lieux, caractéristique de l'époque augusto-tibérienne. L'absence d'une datation plus fine ne permet pas d'affirmer la stricte contemporanéité des deux occupations.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 72)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

La viabilisation du site, en raison de son relief accusé, s'est accompagnée d'un remodèlement complet de son assiette en un découpage établissant une série de terrasses dont les remblais étaient retenus par des murs de soutènement. Deux d'entre eux, au moins, ont été mis en évidence[20], mais cet état de fait devait probablement caractériser les abords du site vu sa morphologie très accusée. Le mur de soutènement sondé sur le flanc oriental de l'éperon fut daté des premières années du Ier siècle après. J.-C.

[18] FREZOULS 1983a, p. 392.

[19] Communication de M. Joly au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: la répartition du mobilier dans les recherches récentes permet d'évaluer l'extension de l'occupation pré romaine du site à 50 ha.

[20] *Ibidem*: le premier a été dégagé au voisinage de la Place des Etats-Unis. L'élévation, conservée sur 4 m de hauteur, présentait en parement un ensemble de contreforts pourvus d'un fruit prononcé. Le second a été découvert en 1990 à l'extrémité orientale de l'éperon, au "faubourg de Louot " ou "Soubies", barrait en un axe nord-sud les terrains situés en contrebas. La hauteur conservée (environ 6 m) illustre une maîtrise parfaite des techniques classiques de soutènement, telle que celle du barrage voûte, et l'importance de la dénivellation résultant entre les deux terrasses. Cfr THEVENARD 1992. Communication de M. Joly au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: le mur de soutènement mesurant 140 m de long était renforcé de vingt-quatre absides de 3,60 m de diamètre.

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

La densité du réseau routier montre que Langres forme l'un des carrefours les plus importants du Nord de la Gaule[21]. La topographie naturelle des lieux ménage un axe principal, matérialisé par la rue Diderot et son prolongement au sommet de l'éperon, correspondant à la chaussée Lyon-Trèves. D'autres voies ont été observées en partie orientale de la ville[22], et l'on suppose l'existence, perpendiculairement au *cardo maximus*, d'un *decumanus* matérialisé par un axe lié à la voie Reims-Strasbourg[23]. Ce dernier chantier met également en évidence la volonté de s'adapter au mieux aux contraintes imposées par le relief : la chaussée est implantée à la rupture de pente entre les deux secteurs fouillés[24].

* Structure du quadrillage

L'organisation régulière des constructions établies le long de ces axes suggère une distribution systématique de l'espace en îlots délimités par des voies secondaires orthogonales, comme l'illustre le quartier antique de la Place des Etats-Unis. D'autre part, l'actualisation des découvertes de tronçons de rues montre, comme l'indique la divergence d'orientation entre les deux segments de la chaussée cardinale Lyon-Trèves, un infléchissement du réseau viaire à partir de la Porte des Moulins, à hauteur de la fouille de la Place des Etas-Unis.

Des arcs monumentaux, au moins au nombre de deux, ponctuaient les artères principales de la ville. L'un est actuellement conservé (Porte Romaine, datée du Ier siècle et située au nord-ouest de la ville, sur la route en direction de Boulogne), l'autre n'est connu que par des gravures anciennes (Porte Longue-Porte, intégrée au rempart du XIVe siècle). Ces arcs ne comprenaient que deux passages de taille égale. Leur position, au nord du *cardo* et à l'ouest du *decumanus maximus*, laisse supposer l'existence de leurs pendants respectifs en limite sud et est de l'espace urbanisé[25].

* Organisation des *insulae*

Accès

Aucune fouille n'a été suffisamment étendue pour percevoir l'organisation des îlots.

[21] L'inventaire des chaussées routières antiques passant par Langres, en fonction des sources littéraires, est résumé dans THEVENARD 1996, p. 81-84. Voir également FREZOULS 1988, p. 376-382.
[22] FREZOULS 1958, sur le terrain des Ouches; une seconde voie a été également suivie Place des Etats-Unis. La publication de THEVENARD 1996, p. 79, fig. 31 constitue le plan le plus actualisé du réseau viaire. Voir également FREZOULS 1988, p. 385 et MARCEL 1928.
[23] THEVENARD 1996, p. 80.
[24] FREZOULS 1975a, p. 419.
[25] LEVEQUE 1992, p. 339.

Parcellaire

La disposition des habitats suggère peut-être l'existence d'un module et d'un rapport de proportion entre les dimensions des rues et le découpage parcellaire riverain de la voirie[26].

b. Extension de la superficie urbanisée

L'extension maximale de la ville au Haut-Empire demeure à l'heure actuelle difficile à préciser[27]: la localisation des nécropoles implantées autour de l'espace urbain est acquise, mais leur superficie et leur chronologie demeurent inconnues[28]. La transition entre l'habitat urbain périphérique et le développement des zones funéraires n'a été abordée que dans le cadre des recherches menées dans l'avenue de Turenne, au sud de la ville[29].

La présence d'un habitat est confirmée au moins jusqu'à la colline des Fourches vers le nord. Vers l'est, la découverte d'un mur de soutènement imposant confirme l'étendue de l'urbanisation jusqu'au faubourg de Louot, mais des traces d'habitat ont été relevées aux alentours immédiats également[30]. Plus au nord, entre la Tour Piquante et la porte Sous-Murs, une nécropole en marquait la bordure. La topographie accidentée du site a donc déterminé le développement de la ville en partie septentrionale[31] dans le périmètre resserré de l'éperon.

Vers le sud, par contre, semblent se concentrer les vestiges d'édifices publics monumentaux et des quartiers dont la trame révèle une densité d'occupation importante, suggérant un développement de la ville plus étendu que sur l'éperon, limité à hauteur de la citadelle, en raison de la découverte d'une nécropole à cet emplacement[32]. La surface moyenne urbanisée ne devait donc pas excéder 70 à 80 ha, ce qui la range parmi les villes les plus réduites du Haut-Empire.

c. Chronologie du quadrillage urbain

Aucune chronologie précise relative à l'implantation du réseau de voirie n'a pu être encore établie. Les traces d'occupation précoce Place des Etats-Unis suggèrent une mise en place de l'infrastructure publique au plus tôt dans la première moitié du I^er^ siècle, probablement la période tibéro-claudienne.

[26] FREZOULS 1983a, p. 391, fig. 32. La largeur des façades des deux unités de construction les mieux explorées, est d'environ 15 m de large, soit 50 pieds. La largeur de la voirie, considérée de façade à façade, respecte presque les mêmes dimensions.
[27] FREZOULS 1988, p. 386.
[28] LEVEQUE 1992, p. 338. R. Bedon signale l'utilisation d'un calcaire blanc et fin extrait du Creux d'Aujon (BEDON 2001, p. 184).
[29] JOLY/LEVEQUE 1990.
[30] THEVENARD 1992, p. 104.
[31] THEVENARD 1996, p. 79, fig. 31.
[32] LEVEQUE 1992, p. 337.

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucune donnée n'a été recueillie sur la présence de carrières *in situ*. Cependant, vu l'affleurement du socle calcaire en milieu urbain, il n'est pas impossible que les habitants aient exploité les ressources locales du plateau[33].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La rareté des découvertes[34] liées au réseau viaire limite fortement l'exposé technique et architectural, qui, par conséquent, ne peut être généralisé à l'ensemble des rues. Les voies examinées se distinguent cependant par la qualité de leur exécution, notamment Place des Etats-Unis, où leur aménagement s'accorde avec le traitement architectural de l'ensemble de constructions publiques et privées qu'elles bordent.

Ainsi, une rue de 11 m de large traversait ce secteur d'ouest en est; sa constitution soignée comprenait un dallage reposant sur un hérisson de fondation, structure qui sera rehaussée dans son intégralité au moins une fois, avant d'être reconstruite à plusieurs reprises en un petit cailloutis.

* Trottoirs et portiques

Seul le chantier de la Place des Etats-Unis a livré les premières données sur le traitement architectural du réseau viaire: un portique monumental dont plusieurs dés ont été découverts en place, en caractérisait le front nord, en contact avec le complexe public. La largeur des trottoirs a été évaluée à 2 m. Les façades méridionales limitant les bâtisses privées s'avançaient par contre directement en bordure de la voirie, mais la présence de portiques individuels à front de rue ne peut être exclue[35].

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

Les caractéristiques topographiques du site ont probablement rendu son approvisionnement en eau difficile[36].

* Evacuation des eaux

De nouveau, c'est dans ce secteur que plusieurs tronçons de canalisation ont été mis en évidence[37]: un premier collecteur, fondé à grande profondeur sur le socle rocheux et de construction très soignée, traversait de biais la rue. Une seconde canalisation provenant du quartier privé situé au

[33] LEVEQUE 1992, p. 338.
[34] Une voie a été reconnue sur le terrain des Ouches (FREZOULS 1958) ; la seconde a été mise en évidence sur la fouille de la Place des Etats-Unis (FREZOULS 1975a, p. 417 ; FREZOULS 1981a, p. 417 ; FREZOULS 1983a, p. 390).
[35] FREZOULS 1983a, p. 391.
[36] FREZOULS 1988, p. 396 : l'auteur signale, dans le périmètre de la citadelle, l'existence de plusieurs sources.
[37] La liste (non exhaustive) des découvertes est reprise dans FREZOULS 1988, p. 394 et 396.

sud de la voirie s'y raccordait. De construction très sommaire, il se limitait à un simple creusement peu profond.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

En dehors du complexe monumental (temple ?) du secteur nord des fouilles menées Place des Etats-Unis (fig. 74), peu de bâtiments publics à caractère civil ou religieux ont été localisés à Langres, malgré la découverte de plusieurs indices témoignant de leur présence[38], et dont les plus anciens furent transmis par les érudits locaux[39].

* Forum

Aucune proposition de localisation du forum n'a été formulée.

* Un édifice de spectacle à Langres ? (Faubourg des Auges)

Une seconde construction importante a été repérée au lieu-dit "Faubourg des Auges", au sud-est de la ville. L'agencement spatial des tronçons découverts, leurs dimensions importantes et leur qualité d'exécution conduisent à y reconnaître les substructions d'un édifice de spectacle, comme le suggère la découverte, à proximité, d'une inscription relatant des travaux de réparation exécutés sur le théâtre de la ville[40].

* Ensembles thermaux

Divers indices permettaient de croire en l'existence d'un ou de plusieurs ensembles balnéaires à Langres[41], et, de fait, les antiquaires de la région signalent quelques structures interprétées comme des thermes publics. Cependant, aucun d'entre eux ne peut être retenu avec certitude comme tel[42], à l'exception de l'ensemble découvert sous l'église Saint-Didier. Le système de chauffage du complexe thermal est caractérisé par des conduits rayonnants et non par des chambres de chaleur à pilettes classiques[43].

* Un sanctuaire indigène ?

Les fouilles récemment menée en périphérie de la ville ont conduit à la découverte d'un important sanctuaire indigène, bâti le long de la chaussée se dirigeant vers le Jura[44]. Edifié au Ier siècle, le complexe religieux couvrait une surface de 4000 m$^2$.

---

[38] FREZOULS 1977, p. 418: découverte de deux fûts de colonnes de près de 2 m de haut; FREZOULS 1975a, p. 420: à l'extrémité sud de la Citadelle, découverte d'un élément de corniche d'angle.
[39] FREZOULS 1988, p. 397-399.
[40] L'attribution de l'inscription à Langres ( C.I.L. XIII 5614) est contestée et fait l'objet d'un débat (FREZOULS 1988, p. 399, et surtout la note 103) ; FREZOULS 1964, p. 319.
[41] Tout d'abord, une inscription témoigne de la construction d'un *caldarium* à Langres, non localisé (C.I.L., XIII, 5867). Un bas-relief typique du contexte thermal a également été mis au jour (ESPERANDIEU/LANTIER 1966, IV, n°3317). Signalons enfin une source plus indirecte, qui est le récit de Plutarque (*De l'Amour*, 770d-771c), concernant un bain collectif pris par l'épouse de Sabinus.
[42] *Idem*, p. 400-401.
[43] THEVENARD 1995.
[44] JOLY 2000.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Enfin, un petit sondage pratiqué dans le secteur de la cathédrale a mis au jour les vestiges d'une construction monumentale, peut-être à vocation publique[45]. Toujours au sud de la ville, en limite de l'espace urbanisé, a été dégagée une esplanade faisant office probablement de place publique[46].

b. Bâtiments privés[47]

Le nombre peu important d'opérations archéologiques justifie la méconnaissance de l'organisation de l'habitat privé de la ville de Langres. Plusieurs demeures ont été cependant aperçues[48]; mais seul le chantier de la Place des Etats-Unis permet d'approcher l'organisation d'un quartier de la ville (fig. 74). Au moins trois unités privées mitoyennes y ont été dégagées, mais l'absence de comptes-rendus approfondis en limite l'interprétation. Bien qu'aucune chronologie précise n'ait été avancée, les multiples phases de reconstructions accompagnées de traces d'incendie, confirment la longue période d'occupation de ce quartier. Les constructions les plus anciennes, sans rapport avec l'orientation imposée par la trame orthogonale qui régira ultérieurement l'agencement des maisons, sont situées dans le courant de la première moitié du Ier siècle après J.-C.

* Techniques de construction

Les informations au sujet des matériaux et de leur mise en œuvre dans les constructions privées font tout naturellement défaut. Les restes de caves taillées en partie dans la roche naturelle sur le site du Marché Couvert laissent présumer une élévation érigée en matériaux légers, dont aucune trace n'aurait été conservée. L'élévation en maçonnerie sèche découverte à la Place des Etats-Unis doit être également prise en compte puisqu'elle témoigne des premières occupations enregistrées sur le site.

En revanche, l'usage classique de la maçonnerie liaisonnée est bien représenté dans les états postérieurs. Son emploi ne se limite pas d'ailleurs à la réalisation de solins, une partie plus importante de l'élévation devait être édifiée selon cette technique, consacrant ainsi le passage du bois à la pierre[49].

* Plans des habitats

Seules les fouilles de la Place des Etats-Unis fournissent suffisamment d'éléments permettant la description pour la première fois d'une catégorie de constructions privées à Langres. Les murs de refend séparant les portiques de façade indiquent des limites de propriétés, dont l'état antérieur a pu naturellement se présenter différemment. Ces galeries de façade abritent une unité d'habitat comprenant une série de pièces dont l'agencement et le système de circulation, difficile à identifier,

[45] LEVEQUE 1992, p. 337.
[46] *Ibidem.*
[47] FREZOULS 1988, p. 403-404.
[48] FREZOULS 1958, BARRAL 1993, p. 49-51.
[49] LEVEQUE 1992, p. 335 : l'auteur situe l'apparition des constructions sur solins au début du Ier siècle.

a pu varier en fonction des remaniements apportés à chacune des constructions. La taille moyenne de ces habitats est estimée entre 170 et 225 $m^2$.

Les grandes demeures résidentielles ne sont pas absentes du paysage urbain : sur le site du Marché Couvert, une riche construction remplace, dès le second quart du Ier siècle, les habitats modestes de la période précoce.

* Confort de la maison

La qualité des vestiges appartenant aux maisons de type courant illustre le degré de confort dont bénéficiaient les propriétaires: enduits peints sur les murs; béton de tuileau au sol; présence de petites pièces chauffées par hypocauste dans certaines d'entre elles, ainsi que de celliers.

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

La pierre mise en œuvre dans les constructions antiques de Langres aurait été extraite au lieu-dit « le Creux d'Aujon »[50], près de Perrogney[51].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les unités d'habitat fouillées à la place des Etas-Unis pourraient disposer en façade de locaux à vocation artisanale et commerciale, comme on le constate fréquemment dans ce type d'habitat[52]. Mais, hormis la production céramique, les autres types d'ateliers ne sont guère attestés que par des découvertes mobilières (notamment les stèles funéraires d'artisans[53]). Le premier atelier de potier, situé au bas de la colline des Fourches, aurait pu abriter un petit centre artisanal utilisant un banc d'argile locale. Le second a été localisé également en périphérie occidentale de l'espace urbain, au faubourg Saint-Didier[54].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

La documentation archéologique fait naturellement défaut pour proposer un schéma d'évolution solidement étayé. L'étude approfondie de la chronologie du quartier antique de la Place des Etats-Unis apporterait un ensemble de données essentielles pour la compréhension des modalités de son extension.

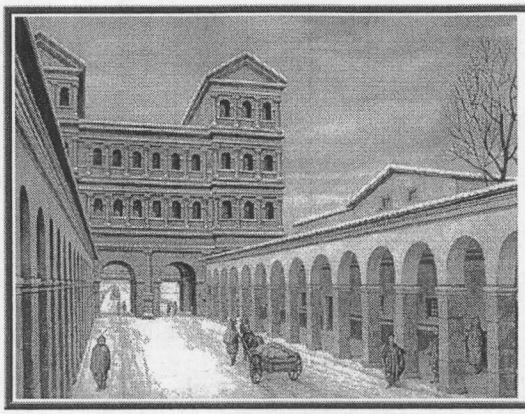
Les circonstances qui entourent les origines de la ville et notamment le passage de son statut d'oppidum au rang de chef-lieu restent, en dépit des découvertes effectuées au Marché Couvert, difficiles à établir. Les premiers travaux d'aménagement de la ville neuve antique ont détruit en grande partie les rares traces d'occupation antérieure, mais une présence permanente sur le site

[50] LEVEQUE 1992, p. 338. Cependant, vu l'affleurement du socle calcaire en milieu urbain, il n'est pas impossible que les habitants aient exploité les ressources locales du plateau.
[51] REGEL 1877, PINETTE 1978, P. 28-30 ; FREZOULS 1988, p. 373 et 405.
[52] FREZOULS 1975a, p. 419 ; LEVEQUE 1992, p. 335 : sur le même chantier, on pense qu'une partie du complexe public dégagé aurait pu remplir des fonctions commerciales, en raison de la découverte d'un dépôt de lampes à huiles.
[53] FREZOULS 1988, p. 393 et 419-420.
[54] LEVEQUE 1992, p. 338 ; LUQUET 1838, p. 222 sv.

dans les années suivant la conquête est fort probable. Cette observation plaide en faveur d'une absence de continuité entre les deux types d'occupation.

Du reste, c'est le remaniement général de la topographie de l'éperon qui marque avant tout la naissance de la ville romaine dès le début du Ier siècle après J.-C. Peu d'éléments ont été recueillis à l'heure actuelle concernant la nature de l'occupation immédiatement contemporaine de ce profond bouleversement. Dès cette époque, la ville paraît disposer d'un environnement conçu en terrasses délimitées par d'imposants murs de soutènement. Les structures d'habitat les plus anciennes sont localisées en deux points de la ville (au sommet de l'éperon, au Marché Couvert ainsi qu'au sud, sous la Place des Etats-Unis) et datent de la première moitié du Ier siècle. Leur dispersion et l'absence d'ordonnancement conduisent à situer l'implantation d'un quadrillage orthogonal à une date un peu plus tardive, sans plus de précision. Toutefois, les plus anciens témoins matériels recueillis dans le quartier antique de la Place des Etats-Unis, également de cette période, suggèrent une prise en main rapide du développement urbanistique de la ville. De la chronologie d'apparition de la parure monumentale et de l'évolution de l'habitat, nous ne disposons pratiquement d'aucune information. L'introduction très précoce de la pierre dans l'architecture privée et l'apparition, toujours à la même date, des premières demeures luxueuses en contexte urbain renforcent cette impression. Le rythme des transformations du secteur domestique de la place des Etats-Unis traduit la dynamique urbanistique de la ville du Haut-Empire[55].

[55] FREZOULS 1975a, p. 418.



# TREVES (Trier)

# *COLONIA AUGUSTA TREVERORUM*[1]

La *Porta Nigra* de Trèves
(http://www.markaurel.de/portanigra.htm).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 73 et 76)

La ville de Trèves est située à la frontière occidentale du land de Rhénanie-Palatinat, en aval de la confluence de la Sarre avec la Moselle, dont la vallée sépare le massif de l'Hunsrück au sud du massif schisteux rhénan au nord. Le paysage de Trèves est très diversifié: la géologie de la région est conditionnée par des formations récentes (grès, calcaire et marnes du Trias) qui recouvrent des niveaux rocheux plus anciens, issus du Dévonien et naturellement formés de schistes et de quartzites. Le contraste est d'autant plus frappant que c'est sur la rive gauche de la Moselle qu'affleurent les formations de grès ferrugineux et multicolore, alors que plusieurs failles entaillent les bancs de schiste dévonien[1] de la rive droite, dont le relief est plus déprimé.

La ville s'étend en rive droite de la Moselle, sur une plaine alluviale inscrite dans un large méandre du fleuve. Elle est dominée sur sa face est par trois éminences séparées par de petites dépressions, et qui culminent à plus de 160 m d'altitude (le Petrisberg). La dénivellation moyenne à partir de ce front oriental est d'environ 10 m vers la Moselle (entre 140 et 130 m d'altitude): la pente y devient plus régulière et plus lente, notamment à l'emplacement choisi pour le forum[2].

Le cadre topographique de la ville antique a fait l'objet d'un programme de recherches visant l'étude des dépôts récents accumulés depuis la dernière glaciation[3]. L'identification des différentes terrasses sédimentaires naturelles sur les sites étudiés a permis de distinguer plusieurs régions "pédologiques" au sein du paysage urbain sur les deux tiers nord de la ville. La plus grande partie de la plaine alluviale (depuis l'amphithéâtre jusqu'aux thermes de Saint-Barbe ou terrasses inférieure et moyenne), est caractérisée par une accumulation de sédiments sableux dont la composition varie suivant les quartiers[4]. L'étude du niveau de la nappe phréatique en fonction de la

[1] LÖHR 1998, p. 7-12. Voir également GOSE 1967, p. 86: l'affleurement du socle schisteux naturel a été constaté lors des fouilles du temple am Herrenbrünnchen, au sud est de la ville.
[2] KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 59.
[3] CLEMENS/LÖHR 1995 ; CLEMENS/LÖHR 1995, p. 9, fig. 3: carte compilant les informations de type géomorphologique et les courbes de niveau.
[4] L'on distingue ainsi les sédiments sableux, accumulés au pied des collines à l'est de la ville, enregistrés sous l'amphithéâtre et qui s'étendent jusqu'aux thermes impériaux (KUHNEN/THIEL 1997). La région pédologique suivante comprend la bande de terrain sur laquelle ont été érigés les thermes impériaux et la basilique, composée d'un banc de sable épais coiffant le cailloutis sous-jacent. ("Basilika-fläche"). La zone du forum jusqu'à la *Porta Nigra* est caractérisée par une couche sablonneuse renfermant des éclats de schiste et des cailloux ("Viehmarkt fläche"), alors que la partie nord-ouest de la ville (à

profondeur des puits gallo-romains a mis en évidence un rehaussement moyen du niveau de l'eau de 2 m par rapport à l'époque antique[5], et l'existence d'anciennes zones à caractère marécageux, notamment sur les berges du fleuve et au nord de la ville, depuis la Metzelstraße jusqu'à la Brüderkrankenhaus[6] (ancien bras de la Moselle devenu tourbière[7]).

L'évolution du cours de la Moselle a été restitué en détails: le fleuve formait à l'origine un vaste delta couvrant toute la largeur de la plaine alluviale jusqu'à la dernière glaciation[8], où il finit par se retirer dans un lit régulier[9]. Le profil peu accentué des berges a été étudié à l'occasion de la fouille du pont romain en bois. Dans la seconde moitié du Ier siècle, le remplacement de l'ossature du pont par une structure en pierre et la réduction du nombre de piles démontre bien l'évolution de l'aménagement des rives et le rétrécissement du lit du fleuve, en particulier en rive droite[10].

La partie méridionale de la ville était traversée par un petit affluent de la Moselle: l'Altbach, qui s'y jetait depuis le Petrisberg dominant l'espace urbain. Signalons que les aménagements empierrés des berges du cours d'eau, dont la chronologie est inconnue, ont été touchés[11].

## 2. L'OCCUPATION PRÉ-ROMAINE (fig. 75)[12]

La fréquentation du site depuis l'âge du bronze jusqu'aux périodes du Hallstatt et de la Tène est assurée par de nombreuses découvertes mobilières, mais la pérennité de cette présence humaine sans discontinuer jusqu'à l'Indépendance est une proposition difficile à soutenir en raison du manque de données archéologiques. Quoi qu'il en soit, plusieurs trouvailles illustrent le contexte pré-romain de Trèves: elles se concentrent en plusieurs points de la ville antique, notamment dans le quartier de l'Altbachtal, et à sa périphérie, sur le Petrisberg.

Un certain nombre de témoignages matériels d'une présence indigène datée de La Tène finale ont été recueillis à proximité ou sur le site même de Trèves[13]. Cependant, aucune structure immobilière domestique contemporaine n'y a jamais été mise au jour, et l'hypothèse d'une filiation entre

---

l'emplacement des *horrea*) comprend des sédiments dépourvus de toute inclusion. Vers le nord-est de la ville, le sol naturel est composé de gravier de Moselle rouge et jaune (à la Bernhardtstraße, voir: CLEMENS/LÖHR 1997, p. 363).

[5] LÖHR 1997. Voir la carte de l'altitude moyenne de la nappe en milieu urbain (environ 10 à 16 m au-dessus du lit de la Moselle): LÖHR 1997, p. 44, fig. 1.

[6] *Idem*, p. 46, fig. 2. Il s'agit d'une zone limitée par l'accumulation de sédiments marins.

[7] CLEMENS/LÖHR 1996, p. 277-281.

[8] *Idem*, p. 277 (Walramsneustraße/Pfedermarkt): découverte d'un ancien bras de la Moselle favorisant l'accumulation de dépôts tourbeux.

[9] LÖHR 1998.

[10] SCHINDLER 1979, p. 128, fig. 3.

[11] PIGNOLET 1982, p. 68-70.

[12] TERNES 1978b.

[13] Les fouilles de l'Altbachtal ont permis par ailleurs de recueillir huit mille monnaies indigènes, essentiellement du monnayage attribué aux Rèmes et également du type *Germanus Indutilli L* (SCHINDLER 1971, p. 71), sans relation avec les premières structures religieuses qui datent de la période précoce. Par ailleurs, cent neuf monnaies celtes, dont du numéraire trévire, ont été également recueillies dans la ville antique, surtout dans le quartier du forum, dans l'environnement du temple de Lenus Mars en rive gauche (GILLES 1989, p. 7 et p. 11, fig. 3; ROYMANS 1990, p. 67), et autour du pont en rive droite, suggérant l'existence d'un gué plus ancien sur la Moselle (CÜPPERS 1983, p. 20). Ces points de concentration correspondent à la localisation des premières traces d'une occupation précoce de la ville antique.
Néanmoins, une étude de la répartition des espèces monétaires pré-romaines dans la région démontre une plus forte proportion de découvertes à Trèves et dans sa périphérie. L'argumentation développée en faveur de l'existence durant La Tène finale d'une série de petites occupations vivant en sinoecysme avec un point de commandement central situé à Trèves, repose sur des indices actuellement peu convaincants (KUHNEN 2001b, p. 152).

l'occupation romaine de la ville et un *oppidum* celtique ne repose actuellement sur aucun argument solide[14]. Toutefois, il faut admettre que de faibles indices ne permettent pas d'écarter la possibilité d'une continuité entre un gisement laténien tardif (dont le caractère demeure imprécis) et l'agglomération précoce[15].

Trois types de structures ont été dégagés sur le Petrisberg: au nord, des fosses contenant les matériaux de destruction d'un habitat que l'on a attribué à La Tène finale en raison de la chronologie du monnayage découvert. L'étude du matériel céramique a permis de corriger la datation, qu'il faut placer au début de l'occupation romaine[16]. En revanche, plusieurs incinérations dont la chronologie s'étend entre la fin du IIe siècle et 50 avant J.-C., constituent les témoignages les plus pertinents enregistrés sur les promontoires à l'est de la ville, le long de l'Altbach. Enfin, la découverte de structures mobilière dont on ne peut préciser le caractère (civil ou militaire), éclaire le passé du site entre la conquête césarienne et les origines de la ville[17].

## 3. LES ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

Les origines de la ville romaine sont difficiles à cerner: sous les vestiges immobiliers en général mal conservés qui appartiennent aux premiers habitats augusto-tibériens, ont été mis au jour quelques éléments militaires et plusieurs structures dont l'interprétation demeure problématique. La relation entre ces différentes découvertes n'est pas clairement établie: les articles récents définissent les conditions du développement urbain comme un amalgame d'occupations précoces de nature et de chronologie très diverses[18], que l'étude stratigraphique permet tout de même de séparer sur le plan temporel, selon un schéma déjà soutenu par H. Cüppers, et dont les fondements n'ont pas encore trouvé de réelle justification matérielle[19].

Les structures romaines les plus anciennes du site ont été repérées au sud-est des thermes de Sainte-Barbe (sous la Zellstraße), sous la forme de fossés rectilignes, délimitant un espace quadrangulaire de 220 m de côté d'après les restitutions proposées[20]. Les seuls arguments avancés en faveur de l'hypothèse du caractère militaire attribué à cette occupation se limitent à la découverte de deux stèles appartenant à des soldats, trouvées en deux endroits différents, un peu plus à l'est et au nord des fossés[21]. Ces trouvailles sont pratiquement contemporaines de la construction du premier pont de la ville[22].

---

[14] Voir SCHINDLER 1971: l'auteur reprend toutes les théories anciennes en corrigeant l'attribution chronologique de certaines découvertes mobilières.
[15] En raison de l'étude dendrochronologique des bois employés dans les constructions précoces romaines, qui remontent à la fin du IIe siècle avant J.-C. (HOLLSTEIN 1980).
[16] TREVES 1939, p. 237-238. HANUT 2000, p. 44 (30 avant J.-C.).
[17] KUHNEN 2001b.
[18] Notamment KUHNEN 2001b.
[19] CÜPPERS 1983.
[20] *Idem*, p. 151, fig. 7.
[21] KOETHE 1936a, p. 31.
[22] KUHNEN 2001b, p. 149.

La position stratigraphique des fossés, antérieure à l'implantation du réseau viaire, leur orientation totalement divergente par rapport aux structures romaines ultérieures, le profil des creusements (de 8 m de large) ainsi que le matériel issu de leur remplissage, permettent de les attribuer à l'époque augustéenne[23], tout comme la structure du pont, dont l'analyse dendrochronologique a fourni une datation de 17-16 avant J.-C. Cette époque coïncide avant l'abandon de la nécropole à incinération de La Tène finale implantée sur le Petrisberg.

## 4. LE DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 76)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. L'implantation du réseau viaire

Le remodèlement originel de l'assiette urbaine durant le Haut-Empire est documenté de façon ponctuelle. L'exhaussement moyen des niveaux de circulation, qui illustre l'évolution générale de la topographie de la ville, est assez réduit durant les trois premiers siècles de notre ère, au terme desquels les rues atteignent à peine 1 m d'épaisseur totale[24]. Cet exhaussement varie beaucoup d'un site à l'autre; certaines rues semblent ainsi avoir été peu rechargées, notamment autour du forum, alors que ce dernier a subi des transformations importantes, comme le rehaussement de ses niveaux de circulation en partie occidentale d'environ un mètre.

Les différents traitements de l'assiette de la ville, dont la dénivellation atteint globalement dix à quinze mètres d'ouest en est, sont difficiles à préciser. A ce jour, un seul mur de terrassement a été relevé à l'est du forum, mais son interprétation demeure douteuse. Par ailleurs, l'implantation des constructions monumentales ne s'est pas forcément accompagnée d'un nivellement général du relief: c'est ainsi le cas pour l'amphithéâtre, alors que non loin de là, la construction du temple Am Herrenbrünnchen a respecté la dénivellation primitive du site[25]. L'étude du quartier de Viehmarkt a démontré que l'implantation des habitats datés de la phase augusto-tibérienne avait été précédée d'une phase de nivellement.

Des travaux de nivellement de très grande envergure ont caractérisé le développement de la ville dans le courant des IIe et IIIe siècle. Les plus importants ont été mis en évidence au nord de la ville, où l'assainissement du « lac », l'ancien bras de la Moselle, a nécessité l'apport de dizaines de milliers de mètres cubes de remblais, probablement issus de la destruction et du démantèlement de constructions existantes[26].

---

[23] SCHINDLER 1979, p. 137-138.
[24] SCHINDLER 1979, p. 130.
[25] Des opérations de nivellement ont été pratiquées sur les sites suivants: CLEMENS/LÖHR 1998, p. 416: Schöndorfer Straße (nécropole); KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 226-227: thermes du Viehmarkt; TREVES 1939, p. 235 (*Porta Nigra*); REUSCH 1964c, p. 251: Olewiger Straße.
[26] KUHNEN 2004a, p. 69.

* Les liaisons routières

La ville est desservie en rive droite par une chaussée cardinale dont le prolongement routier relie Trèves à Mayence vers le nord et Metz vers le Sud. La chaussée pénètre dans l'espace urbain par la porte Sud et le quitte au nord par la *Porta Nigra* (fig. 78). L'axe principal est-ouest, le long duquel sont implantés les édifices publics les plus importants, franchit la Moselle par le pont pour se brancher sur la chaussée Reims-Cologne-Coblence établie en rive gauche (fig. 77)[27]. La reconstruction du pont en pierre plus en aval privilégie par la suite la voie décumane située dans l'axe longitudinal du forum et en accentue la position centrale[28]. Vers l'est, une seule liaison routière est attestée, elle démarrait de la partie sud-est de la ville, en direction de Strasbourg.

* La structure du quadrillage[29]

La multiplication des découvertes viaires a permis d'ébaucher un premier modèle du quadrillage urbain de la ville, et d'en inventorier les irrégularités principales, qui du reste, sont peu nombreuses[30]. La structure actuelle du cadastre de Trèves a conservé, dans une certaine mesure, le dispositif de la ville antique, en particulier dans la moitié sud de l'espace urbain.

Le quadrillage urbain s'est développé à la fois sur les terrasses moyenne et inférieure de la Moselle, tout en respectant comme limite d'extension les zones à caractère inondables ou propices à la formation de tourbières (minimum 130 à 131 m d'altitude). L'axe général de la trame urbaine n'est pas construit sur celui de la Moselle, mais plutôt sur la grande voie routière nord-sud menant à Metz, dont le tracé est plus ou moins perpendiculaire au sens de dénivellation de la topographie. Le découpage insulaire est très irrégulier mais la plupart des îlots adoptent un plan plus ou moins carré: les dimensions varient entre 70 et 100 m dans le sens est-ouest et 70 et 110 m environ dans le sens nord-sud. Les deux rangées d'*insulae* qui ont accueilli la construction du forum comprennent les découpages parcellaires les plus réduits, surtout les quatre îlots qui ont reçu l'esplanade et le cryptoportique du monument. La construction du grand ensemble public condamne d'ailleurs l'existence de quelques rues au centre du quadrillage urbain.

Hormis cette particularité, les seules anomalies du réseau sont situées dans la partie sud de la ville, l'une des principales extensions du réseau viaire. Les perturbations sont de deux types: la taille des îlots, plus réduits que dans le première phase de viabilisation, et le tracé en baïonnette de certaines rues, qui s'explique par le développement bâtiments exclus du quadrillage (l'Altbachtal et l'amphithéâtre). En revanche, le passage de l'Altbachtal n'a causé aucune perturbation dans l'orientation de la voirie. Vers le nord, une seule transformation est intervenue sur la grille urbaine:

[27] KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 59.
[28] SCHINDLER 1979, p. 128, fig. 3.
[29] Une seule étude synthétique est parue sur le réseau viaire: SCHINDLER 1979.
[30] La localisation exacte des portions de voirie fouillées (jusque 1970) est figurée sur le plan en annexe de HEINEN 1988 (pl. 4). Voir également WIGHTMAN 1970, p. 121.

la construction de la *Porta Nigra*, qui est à l'origine du décalage de la voie routière en direction de Mayence[31].

* Organisation des *insulae*

Les modalités d'accès aux *insulae* ainsi que leur découpage parcellaire interne reste méconnu. Pratiquement aucune fouille n'a permis d'étudier l'organisation des habitats modestes de la ville, en raison de la partialité de leur plan[32]. Toutefois, dans le quartier Saint-Irmine, certains murs peuvent avoir marqué une mitoyenneté de parcelle, notamment dans le sens nord-sud[33]. Dans la plupart des autres cas, il est impossible de déterminer l'emprise de chaque unité d'habitat. L'organisation des lotissements qui accueillent des *domi* n'est pas plus facile à saisir: le secteur d'habitat qui sera rasé au IIIe siècle pour la construction des thermes impériaux comprenait manifestement plusieurs demeures luxueuses dont la limite est, la seule réellement perceptible, marque probablement le tracé d'une desserte d'*insula*[34].

b. Extension de la superficie urbanisée

L'évaluation de la superficie maximale de la ville antique varie suivant plusieurs paramètres: les plus évidents sont bien entendu la surface couverte par le quadrillage urbain (d'après l'actualisation des découvertes) et le périmètre de l'enceinte, qui marque également la limite du développement des nécropoles périphériques, c'est-à-dire respectivement: 130 et 290 ha. Les fouilles récemment menées dans les zones tampons, coincées entre le tracé de l'enceinte et le quadrillage du Haut-Empire, jusque là considérées comme non bâties, ont révélé les traces d'une intégration au paysage urbain postérieure à la création du quadrillage urbain et sous diverses formes : soit une mise en culture progressive, soit le développement de secteurs artisanaux ou d'habitat.

c. Chronologie du quadrillage urbain

La chronologie du quadrillage urbain a été ébauchée très tôt et les nouvelles découvertes confirment le schéma élaboré par H. Koethe[35] et R. Schindler[36]. Il faut cependant souligner que les témoins datants sont rares et correspondent à du matériel issu des couches de recharges des rues et non de leur surface de roulement. La datation dendrochronologique des piles du pont en bois qui assurait le franchissement de la Moselle donne une indication sur la chronologie du réseau routier aux abords de la ville (18-17 avant J.-C.).

---

[31] CÜPPERS 1973.
[32] Nous avons cependant remarqué dans les fouilles de la Walramsneustraße/Pfedermarkt la répétition à deux et peut-être même à trois reprises d'un module de 9 m par 18 m soit environ 30 pieds par 60 pieds. Les subdivisions internes des deux plans sont pratiquement identiques. Voir CLEMENS/LÖHR 1996, p. 278, fig. 16.
[33] Le découpage parcellaire qui en résulterait ne serait d'ailleurs pas constant.
[34] TREVES 1980a, p. 187, fig. 5.
[35] KOETHE 1936a.
[36] SCHINDLER 1979.

L'étude des profils des chaussées indique que le réseau le plus ancien doit être ramené au plus tard à la première moitié du Ier siècle, puisque les tronçons les plus précoces ont été relevés dans le quartier du forum et des thermes impériaux[37].

Une seconde phase d'aménagement importante complète la première grille urbaine; sa chronologie est plus difficile à établir; il est peut-être possible de la placer directement au milieu du Ier siècle (époque néronienne).

4.2. L'exploitation des ressources locales

Un seul point d'extraction important a été reconnu en rive gauche de la ville, en aval du pont romain. Tout le relief de la berge a été remodelé par l'exploitation en carrière, à grande échelle, de l'ancienne falaise gréseuse (grès ferrugineux et grès multicolore) recouverte par les dépôts sédimentaires de la dernière glaciation[38]. La chronologie d'exploitation de la carrière est inconnue; il est fort probable, d'après la nature des matériaux mis en œuvre dans l'architecture de la ville que le grès y ait été extrait durant tout le Haut-Empire[39]. Les changements apportés dans le choix des matériaux de construction des voiries de Trèves (schiste dans un premier temps, puis matériaux gréseux) est peut-être lié à l'ouverture du front de taille sur la rive opposée. L'aménagement d'une nouvelle liaison routière (en direction de Cologne) en rive gauche, à l'emplacement du site d'exploitation de la carrière, suggère également une datation précoce pour l'extraction de la pierre.

4.3. L'infrastructure publique au Haut-Empire

a. L'équipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La documentation relative aux particularités techniques de la voirie de Trèves est abondante[40]. La plupart des rues présentent un nombre de recharges très important (jusqu'à dix), témoignant de l'exhaussement riverain jusqu'à 3,50 m maximum[41]. Les types de pierres utilisées, qui sont très rarement des remplois, varient en général d'une couche de recharge à l'autre, et très rares sont les cas où l'on a pris la peine de confortabiliser la surface de la rue. La largeur des chaussées n'est pas uniforme dès l'origine (entre 8,50 m et 12 m[42]) mais semble décroître au fur et à mesure des recharges, jusqu'à atteindre une largeur de 6 à 7 m[43]. Aucun croisement de rue n'a pu être étudié à l'heure actuelle.

Aucune rue en terre n'a été décelée: les premières chaussées sont directement empierrées. Le matériau privilégié est le gravier (probablement issu du lit de la Moselle) et le schiste, surtout dans

[37] SCHINDLER 1979, p. 136.
[38] Voir la localisation du front de taille dans LÖHR 1998, fig. 8, p. 20 et 21.
[39] On a utilisé le grès rouge et le grès multicolore dans l'architecture de la ville durant le Bas-Empire également.
[40] La localisation des dernières interventions est reprise dans KUHNEN/CLEMENS 2001, fig. p. 59. La plupart des rues sondées sont des voies cardinales.
[41] REUSCH 1956a, p. 441 (Judemerstraße, en plein centre ville, près de la Viehmarktplatz). Voir également les tableaux comparatifs de SCHINDLER 1979, p. 130.
[42] PFAHL 1998, p. 41-42 (îlot de la Pestalozzi Schule).
[43] Dans la Karl-Marx-Straße, où la chaussée a été rechargée à cinq reprises.

les niveaux d'utilisation les plus précoces. Viennent ensuite, dans une fréquence plus réduite: le calcaire et le grès qui servent avant tout dans les couches de fondation des recharges du ballast, et beaucoup plus rarement, le quartzite, le grauwacke et les galets.

* Les trottoirs et portiques

La présence de portiques le long des chaussées a été parfois relevée, mais chronologiquement, il est très difficile d'associer leur apparition avec l'une ou l'autre phase de recharge[44]. Au vu de la disposition de certaines constructions à front de rue, rien ne permet non plus d'affirmer que toutes les chaussées en étaient équipées sur les deux côtés[45]. Leur existence est trahie par les alignements de blocs parfois superposés, taillés dans le calcaire et, bien souvent aussi, dans le grès multicolore, qui devaient supporter des poteaux de bois.

La composition des trottoirs n'a été étudiée attentivement qu'une seule fois: le niveau le plus ancien est formé d'un simple lit de tuiles concassées. Trois recharges ont été constatées, au terme desquelles a été observé le dernier revêtement observé en sable ferrugineux[46]. Leur largeur varie entre deux et trois mètres[47].

b. Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Le réseau d'adduction

Le réseau public d'alimentation en eau de la ville du Haut-Empire est totalement méconnu, mais un captage de sources a néanmoins été dégagé près du temple Am Herrenbrünnchen[48]. Une conduite d'approvisionnement de grande taille localisée sous l'amphithéâtre et dans l'Altbachtal, de même que la construction de deux grands complexes balnéaires publics, suggère que la ville disposait, au moins à partir du IIe siècle, d'une source d'approvisionnement importante. Ces tronçons de canalisation ont été mis en rapport avec la découverte d'un segment d'aqueduc dans la vallée de Olewigerbach[49].

Par ailleurs, quelques systèmes de distribution (bassins en pierre, citernes en bois,...)[50] ont été étudiés au sein des occupations civiles situées sous les thermes impériaux[51].

[44] La fouille de l'îlot de la Pestalozzi-schule comportait les vestiges d'une rue dont deux états successifs ont été équipés de portiques (PFAHL 1998, p. 41-42).
[45] SCHINDLER 1979, p. 190, fig. 19 et 191, fig. 20.
[46] Simeonstraße (REUSCH 1956a, p. 481-482).
[47] PFAHL 1998, p. 41-42: la largeur maximale de l'espace viaire dans son état primitif est donc de 18 m (12 m de surface de roulement auxquels s'ajoutent les 6 m de trottoirs). Voir également: KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 23-24.
[48] GOSE 1967, p. 97-99.
[49] WIGHTMAN 1970, p. 85.
[50] REUSCH 1964c, p. 242: les habitats en pierre précédant la construction des thermes impériaux comprenaient étaient équipés, dans la première moitié du Ier siècle, de citernes en bois. Voir également dans KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 68: mise au jour dans la Frauenstraße d'un bassin ayant probablement servi durant le Haut-Empire de fontaine publique.
[51] REUSCH 1981.

* L'évacuation des eaux

Le système d'évacuation des chaussées est difficile à restituer. Si la surface de circulation des rues du Haut-Empire était bombée dès leur premier état d'aménagement[52], cependant, peu de témoignages de l'existence d'un système d'évacuation des eaux de ruissellement ont été recueillis.

La forme des conduites est extrêmement variable: de simples rigoles de drainage disposées de part et d'autre de la voirie, jusqu'au canal d'évacuation maçonné de grandes dimensions[53]. L'apparition d'un tel équipement ne peut qu'être rarement datée; certains exemples remontent en tout cas au Ier siècle.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Les bâtiments publics

La parure monumentale de la ville est relativement bien connue: sur le plan quantitatif, toutes les catégories d'édifices publics y sont représentées. Toutefois, la qualité des informations est très variable d'un site à l'autre: ainsi, le forum n'a pu être totalement exploré, et les données sont très lacunaires sur le plan chronologique, notamment en ce qui concerne les aménagements (ou réaménagements) postérieurs à la construction, et la durée de mise en service de l'édifice.

* L'enceinte[54]

Le tracé de l'enceinte[55] est relativement bien connu puisque plus de vingt interventions ont été menées sur l'ouvrage, qui ont permis de localiser précisément les changements de direction imposés à la muraille[56], longue de 6 km. Elle longe tout d'abord la rive droite de la Moselle, depuis la Töpferstraße jusqu'à la Deutschherrenstraße, passe par la *Porta Nigra* en suivant une direction parallèle à la Nordallee, avant de rejoindre plus au sud l'amphithéâtre (Schützenstraße). Au-delà de l'édifice de spectacle, le tracé de la fortification forme un premier coude entre l'Olewigerstraße et Herrenbrünnchen, et présente un retour vers la Moselle, localisé entre la Rotbachstraße et Kiewelsberg[57]. Plusieurs fossés (de un à cinq selon les sondages[58]) ont été relevés sur le périmètre extérieur des courtines, sur une distance de 50 m côté campagne.

[52] Hormis dans un cas: la Zuckerbergstraße (Idem, p. 498-499).
[53] Il n'est présent que dans le dernier état de la chaussée observée entre les Kaiserthermen et la Basilique, et se substitue aux simples fossés mentionnés plus avant. Largeur: 0,61 m; hauteur: 1,18 m (Idem, p. 487-488).
[54] CÜPPERS 1973. L'article comprend un inventaire (avec la localisation précise) des découvertes relatives à l'enceinte jusqu'à cette date (p. 145-156). Il convient d'y ajouter les découvertes plus récentes: bibliographie complémentaire: REUSCH 1956a, p. 434 (Am Herrenbrünncken); CLEMENS/LÖHR 1996, p. 259 (Deutschherrenstraße/Franz-Ludwig-Straße), p. 277 (Walramneustraße/Pferdemarkt); CLEMENS/LÖHR 1997, p. 381 (Nordallee/Brüderkrankenhaus); KUHNEN/THIEL 1997; KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 220-222.
[55] WIGHTMAN 1970, p. 121; SCHINDLER 1979, p. 139, fig. 5.
[56] *Idem*, fig. p. 25.
[57] KUHNEN/CLEMENS 2001, fig. p. 59.
[58] A la Christofstraße: largeur: 9 m/profondeur: 2,50 m (CÜPPERS 1973, p. 145); à la Wisportstraße: deux fossés de 4,90 m à 8,50 m de large (CÜPPERS 1973, p. 149); Am Kiewelsberg : trois fossés enregistrés: largeurs respectives: 7,30 m/3,50 m/14 m, profondeurs: 3 à 5 m (CÜPPERS 1973, p. 149); sur la Nordallee (CLEMENS/LÖHR 1997, p. 381).

L'enceinte était équipée d'une série de tours, dont la plupart adoptent un plan circulaire[59], de part et d'autre des courtines, et quelques-unes un plan en carré[60]. Leur positionnement régulier sur le tracé complet de la fortification n'est pas prouvé[61]. Leurs dimensions sont importantes (entre 8 et 9 m environ en moyenne) et il faut supposer, qu'en vertu de leur largeur, les tours devaient dépasser 9 m de hauteur.

Les matériaux employés dans la construction de l'enceinte sont très variés: schiste (uniquement en fondation) brut ou taillé an alternance avec des assises de carreaux de terre cuite, calcaire (en fondation comme en élévation), calcaire jurassien, grès rouge et/ou multicolore (en élévation), et enfin, de la lave basaltique[62]. Les fondations des courtines comme des tours présentent un aspect hétérogène et sur certaines parties du tracé, leur aspect est même négligé: il s'agit tantôt d'une maçonnerie grossière de moellons bruts liaisonnés au mortier, tantôt d'un assemblage massif et parementé de pierres de taille. Leur largeur moyenne qui est de 3,10 à 4,20 m, contraste avec la faible profondeur de la tranchée de fondation de l'enceinte par endroits[63]. Deux redents ont été aperçus sur le parement interne de la fondation de l'enceinte à hauteur de la Simeonstift[64]. L'élévation de la construction n'a été conservée que sur une très faible hauteur, suggérant le montage de ses parements en petit appareil régulier (*opus vittatum*).

La majorité des témoins datants recueillis permettent de ranger la fortification dans la catégorie des enceintes du Haut-Empire du dernier quart du IIe siècle précisément[65], bien que la relation stratigraphique de la muraille avec les constructions avoisinantes pose problème par endroits[66].

* Le forum (Am Viehmarkt) (fig. 79)[67]

Le forum occupe le centre de l'espace urbain, au croisement de l'artère principale de la ville (*decumanus maximus*) avec les chaussées formant les deux voies cardinales menant au réseau routier nord-sud. Bien que partiellement connu, le plan occupe trois *insulae* alignées sur l'axe est-ouest de l'espace urbain (136 m par 168 m). Seuls les deux tiers ouest du monument ont pu être restitués; du dernier tiers est, n'a été reconnue qu'une entrée monumentale appartenant probablement à la basilique qui jouxte traditionnellement l'esplanade et le portique/cryptoportique[68] sur la terrasse supérieure du complexe. On ne dispose par ailleurs

[59] A la Christophstraße, au coin de la Bergstraße et de la Güterstraße d'une part, et de la Schützenstraße d'autre part, à la Rotbachstraße, à la Sint-Barbara-Ufer.
[60] A hauteur de l'amphithéâtre et à la Kaiserstraße (cette dernière n'est reprise sur le plan de H. Kuhnen que sous la forme d'une tour restituée). Voir KUHNEN/CLEMENS 2001, fig. p. 25.
[61] Pour comparaison: GRENIER 1925, plan p. 13.
[62] Au niveau de la porte donnant accès au pont sur la Moselle.
[63] CLEMENS/LÖHR 1996, p. 259 (Franz-Ludwig-Straße: à peine 0,50 m de hauteur).
[64] REUSCH 1956a, p. 482-483.
[65] TPQ du milieu au dernier quart du IIe siècle: REUSCH 1956a, p. 482 (Simeonstift:); CLEMENS/LÖHR 1996, p. 277 (Walramneustraße); CÜPPERS 1973, p. 147 (à hauteur de l'amphithéâtre et Ölewigerstraße), p. 150 (Ziegelstraße), p. 156 (Simeonstift).
[66] Nous renvoyons le lecteur au chapitre consacré aux aménagements de la fortification durant le Bas-Empire. L'hétérogénéité des matériaux mis en œuvre dans la fortification est peut-être également l'indice d'une différenciation chronologique entre les différentes parties de la muraille.
[67] Un seul article de synthèse a été publié au sujet du forum de Trèves: CÜPPERS 1979. Voir également: REUSCH 1956a, p. 422-430; CÜPPERS/BIEVELET 1965; CÜPPERS 1965.
[68] CLEMENS/LÖHR 1997, p. 376-379.

d'aucune donnée sur l'articulation topograhique du monument qui est construit à l'endroit où la dénivellation du site s'adoucit en direction de la Moselle[69].

La division tripartite du forum respecte celle du quadrillage urbain[70]. Le tiers ouest du complexe est occupé par un cryptoportique encadrant une première esplanade sur trois de ses côtés. Sur son front ouest, le cryptoportique comporte une construction rectangulaire annexe, dont la destination demeure inconnue. L'organisation de cette partie du bâtiment est difficile à restituer, d'autant que les sondages pratiqués sur le mur de clôture du forum ont montré que plusieurs phases de construction (au moins deux) s'étaient succédées dans cette zone du monument, dont une était équipée d'un couloir d'étanchéité semblable à celui qui est présent dans le forum bavaisien[71]. L'analyse de cette partie de la construction a mis en évidence l'importance des transformations apportées à l'édifice, notamment les conséquences structurelles du voûtement des pièces souterraines. En outre, des différences d'appareillage ont été enregistrées d'un bout à l'autre de l'édifice: *opus vittatum* dans le tiers ouest de l'ensemble, usage conjoint de la brique et de la pierre dans son tiers est. L'*insula* centrale est occupée par l'esplanade principale du forum, cantonnée sur ses deux faces nord et sud par la file habituelle de boutiques adossées, dont une moitié donnait sur la rue. La chronologie de la construction du forum et de ses transformations est difficile à préciser (première phase de construction dans le courant du Ier siècle ?)[72].

* L'amphithéâtre (fig. 80)[73]

L'amphithéâtre a été établi en périphérie est et à l'extérieur du quadrillage urbain, sur les premières pentes du Petrisberg, dans l'axe du *decumanus maximus* de la ville qu'il domine, comme le temple Am Herrenbrünnchen établi à proximité.

Les techniques appliquées dans la construction de l'amphithéâtre sont simples: l'ossature interne de l'édifice se limite à un mur circulaire fort épais, ceinturant la *cavea* à son extrémité. Deux accès principaux ont été aménagés dans l'axe nord-sud de la construction; leurs parois ont été renforcées par une file d'absides semi-circulaires, et deux entrées secondaires ont été percées sur la face occidentale de l'édifice. Tout le périmètre extérieur du mur porteur de la *cavea* a été remblayé et taluté contre les *vomitoria*.

La chronologie de la construction a été rectifiée grâce à l'étude du matériel issu de la première surface de circulation à l'intérieur des *vomitoria*: l'apparition de l'édifice doit être placée dans le courant du IIe siècle[74] et il est probable qu'il est resté en activité jusqu'à la fin du IIIe siècle.

* Le théâtre

---

[69] La dénivellation moyenne uniquement sur l'espace occupé par le forum est de 3 mètres.
[70] REUSCH 1956a, p. 423, fig. 56, indice probablement de l'emplacement des principaux accès à l'édifice?
[71] CÜPPERS 1965.
[72] CLEMENS/LÖHR 1997, p. 374-379; CÜPPERS 1979, p. 248-249.
[73] KRÜGER 1944; KUHNEN 1996a; BINSFELD 1977a ; CÜPPERS 1978 ; CÜPPERS 1993 ; BAUER/GODDARD 1997 ; KUHNEN/THIEL 1997; KUHNEN 2000b; KUHNEN 2001a.
[74] KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 101.

Un seul théâtre a été identifié avec certitude à Trèves dans le quartier religieux de l'Altbachtal. En raison de sa vocation manifestement cultuelle, il ne constitue vraisemblablement pas l'unique édifice de ce type en milieu urbain. Une autre découverte, effectuée au nord de la ville, semble d'ailleurs le suggérer[75].

* Les ensembles thermaux

Deux complexes balnéaires au moins ont fonctionné durant le Haut-Empire à Trèves: il s'agit de l'ensemble de la Viehmarktplatz près du forum, et des thermes de Sainte-Barbe, érigés au point de jonction entre le *decumanus maximus* de la ville et le pont enjambant la Moselle.

Les thermes de Saint-Barbe (fig. 81 et 82)[76]

Les thermes Sainte-Barbe ont été érigés à l'extrémité occidentale de la Sudallëe, grande voie traversant la ville d'ouest en est, en passant par le forum et l'amphithéâtre. Implanté en limite de la rive droite de la Moselle, le bâtiment, qui s'ouvre naturellement sur le *decumanus maximus*, couvre une surface un peu plus grande que les deux *insulae* qui lui ont été attribuées (environ 4 ha) après la destruction et le remblaiement des habitats qui l'occupaient[77] .

L'édifice, dont le plan n'est que partiellement connu, appartient au type impérial caractérisé par la disposition symétrique et le dédoublement des salles secondaires, alors que la séquence principale *caldarium-tepidarium-frigidarium*-palestre s'aligne sur l'axe médian du bloc construit qui couvre seulement le huitième de la surface totale du complexe (5000 $m^2$). La spécificité de l'ensemble tient également à la démultiplication des salles chauffées en partie méridionale (surtout le *caldarium*), et à l'existence de grandes piscines chaudes aux extrémités est et ouest du bâtiment, qui témoignent du goût pour le bain collectif, en plus de l'équipement classique des différentes salles par des baignoires de plus petite taille installées dans des niches.

Ces traits architecturaux ont bien entendu conditionné la configuration du système de chauffage: toute la partie sud de la construction est ceinturée d'un couloir assurant le rôle de tampon thermique ente le bloc chaud et l'ambiance extérieure. Il desservait en même temps la batterie de foyers et de chaudières destinée à alimenter les piscines et baignoires en eau chaude[78]. A l'intérieur du bâtiment, d'autres petites pièces annexes et cours de service, disposées entre les salles chaudes, servaient au stockage du combustible pour l'alimentation de quelques *praefurnia* supplémentaires. Toutes les pièces non chauffées des thermes sont rejetées dans la partie nord de la construction. L'absence de *natatio* dans la palestre a entraîné la condamnation de l'accès direct du *frigidarium* vers la cour d'exercices, au profit de l'installation d'une baignoire supplémentaire sur l'axe médian.

---

[75] *Idem*, p. 33: découverte d'une façade monumentale de 20 m de long.
[76] KRÜGER 1932; KRÜGER 1939; WEBER 1979; COQUELET 1998; COQUELET 2000; TREVES s.d.a.; REUSCH 1956a, p. 399-400; REUSCH 1964c, p. 239; KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 102-121.
[77] CLEMENS/LÖHR 1997, p. 365 (Gilbertstrasse 66).
[78] TERNES 1985, p. 6: l'auteur évalue la consommation des vingt-sept *praefurnia* des thermes de Saint-Barbe, à vingt-quatre tonnes de bois en l'espace de 24 h, soit une consommation annuelle se montant à 8760 tonnes de bois.

La qualité et la taille imposante des fondations de l'ensemble du complexe suggèrent une couverture en dur sur la totalité de l'élévation. Toute la construction a été érigée en pierre calcaire (*opus mixtum*), à l'exception des arcs, vraisemblablement réalisés en carreaux de terre cuite. La décoration architectonique des façades a pu être en partie restituée sur base de dessins du XVIIe siècle, époque à laquelle de grandes parties de la construction étaient encore visibles[79]. La hauteur des plus grandes pièces devait atteindre au moins 30 m.

La chronologie de la construction est difficile à préciser. Aucune phase de réaménagement n'a été décelée. La dernière occupation domestique antérieure à l'édifice doit être placée vers 100 après J.-C. et fournit un premier TPQ pour la réalisation des thermes. Un autre argument a été déduit des remaniements des berges de la Moselle et des transformations apportées à la structure du pont, dont on associe la chronologie (milieu du Ier siècle) à celle du projet de construction des bains[80]. Certaines pierres employées dans les thermes portaient en effet des marques de maçons identiques à celles mises en œuvre dans ce pont (daté de 140 après J.-C.), tout comme dans d'autres ouvrages de la ville, tels que l'enceinte (fin du IIe siècle) et la *Porta Nigra*. Enfin, la datation établie sur les éléments architectoniques confirme que la construction des thermes doit être située dans la seconde moitié du IIe siècle. La durée de fonctionnement de l'édifice ne peut être établie à l'heure actuelle.

Les thermes de la Viehmarktplatz (fig. 83)[81]

Le bâtiment public de la Viehmarktplatz été édifié dans une *insula* au nord du forum dans un quartier de résidences privées luxueuses qui furent arasées et nivelées pour la circonstance. Le monument a connu deux phases de construction dont l'interprétation a suscité dans un premier temps quelques problèmes[82].

Le plan du premier édifice, entièrement réalisé en pierre calcaire, n'est que partiellement connu et comprend au moins le corps de bâtiment central (salles A à F) repris dans la seconde phase du Bas-Empire. Les fondations de la construction ont été édifiées avec un soin particulier puisque les points plus sensibles aux mouvements de terrain ont été renforcés par un arc de décharge, reposant sur un massif de maçonnerie implanté plus profondément (jusqu'à 3 m)[83]. Aucun vestige de système de chauffage, pas plus que de baignoires, n'a pu être associé avec ce premier état du monument, si bien que sa fonction thermale fut un temps remise en cause[84]. La construction a été

---

[79] KÄHLER 1949.

[80] WEBER 1979, p.2. Ces travaux consistèrent à rehausser le niveau des berges et le tablier du pont. Certaines pierres employées dans la construction des thermes portaient les mêmes estampilles que celles du pont.

[81] HEINRICH/MAES/NEBE 1989; CÜPPERS 1989; KUHNEN 1998c; HOFFMANN 1998.

[82] La seconde phase de construction correspond à la transformation, à la transition entre le Haut et le Bas-Empire, ou au début du Bas-Empire, du bâtiment en thermes publics.

[83] HOFFMANN 1998, p. 60, fig. 7.

[84] *Idem*, p. 56-58. D'un point de vue architectural, l'édifice dispose d'un plan adapté à une destination thermale (à comparer avec les thermes de Sainte-Barbe ou les thermes du Musée et du Carmel à Metz). P. Hoffmann n'est pas du tout de cet avis et propose d'y voir une construction publique de type administratif, voire une bibliothèque ou un auditoire (*Idem*, p. 67). H.-P. Kuhnen et L. Clemens ne remettent plus en cause l'identification des thermes de la Viehmarktplatz dès la première phase de construction (KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 223-232).

cependant entourée sur son pourtour d'un cordon d'argile damée, destiné à former une ceinture isolante. Par ailleurs, la fonction et la répartition des accès entre chacune des salles, dont les sols de circulation sont situés à des altitudes différentes, demeurent inconnues[85]. Le système de couvrement de la salle centrale D est difficile à résoudre en raison de sa position décalée au sein du bloc construit, et la présence de portiques sur le périmètre externe de la construction n'est pas assurée. La chronologie de cette première phase de construction a été arrêtée, d'après le matériel et la stratigraphie, à la première moitié du IIe siècle. Il est vraisemblable, au vu de l'accumulation des niveaux de sols à l'intérieur des salles, que le bâtiment a fonctionné durant tout le Haut-Empire.

* Les temples *intra muros*

L'Altbachtal (fig. 84)[86]

L'Altbachtal, principal centre cultuel de Trèves, est un quartier de 5 ha à vocation strictement religieuse situé au sud-est de la ville[87], et qui n'a jamais été intégré à la trame urbaine. Un mur d'enceinte le séparait d'ailleurs du reste de la ville. Environ septante édifices qui illustrent les divers cultes rendus à Trèves durant les quatre siècles de notre ère y ont été étudiés[88]. Dix-neuf d'entre eux appartiennent au modèle du type *fanum* à cella et déambulatoire. Un seul *fanum* présente un plan circulaire; tous les autres sont quadrangulaires. Parfois encadrés d'un péribole avec ou sans portique[89], ils forment un ensemble d'unités distinctes dont l'organisation n'est pas régulière. Les temples du Haut-Empire ont connu deux phases de construction: les premiers édifices bâtis à l'aide de matériaux légers, sont datés de la première moitié du Ier siècle, probablement de la période augustéenne[90]. Ils seront reconstruits dès le milieu du Ier siècle en pierre.

Am Herrenbrünnchen (fig. 85)[91]

Le temple "Am Herrenbrünnchen" est localisé au sud-est de la ville, dans une partie non cadastrée proche de l'amphithéâtre, sur les premières pentes du Petrisberg, à quelque distance de l'Altbachtal, dont il est séparé par le passage du cours d'eau. Le seul état de construction connu est un édifice en pierre dont le plan de forme classique épouse le dénivelé naturel du terrain qui n'a pas été rectifié. Son orientation particulière nord-est/sud-ouest ne correspond *a priori* ni à celle du quadrillage urbain, ni à celle de la pente du terrain. Aucun accès au site n'a été relevé.

Le socle schisteux naturel, affleurant à faible profondeur, a été directement entaillé pour recevoir les murs de fondation de l'édifice. Les murs parementés ont été élevés plus haut que la surface du socle rocheux. L'intervalle entre les fondations fut remblayé de sorte que le monument présente un

[85] L'interprétation des deux pièces C1 et C2 diverge: les archéologues y voient soit des caves, soit des tours d'escalier. Idem, p. 59.
[86] GOSE/HUSSONG/JOVY/LOESCHCKE 1942; GOSE 1972; SCHINDLER 1972b.
[87] TREVES 1980a, p. 190-198.
[88] Communication de J. Scheid au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: l'Altbachtal correspondrait au lieu de culte de la ville elle-même, tandis que le temple de Lenus Mars appartiendrait à la cité entière.
[89] FAUDUET 1993, p. 34-35.
[90] KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 33-35.
[91] GOSE 1967.

double plateau surélevé par rapport au niveau de circulation extérieur, et accessibles par un double escalier monumental. Le premier niveau a accueilli un autel et le second, le temple proprement dit, composé d'un *pronaos* à colonnade et d'une *cella* avec *adyton*. L'ensemble de la construction couvre une surface de 1500 m$^2$. Sa chronologie n'est pas précisément arrêtée (IIe siècle).

* Les temples *extra muros*

Le temple de Lenus Mars (Am Irminen Wingert) (fig. 86)[92]

Le temple d'Irminen Wingert est situé sur la rive gauche de la Moselle, en retrait de la plaine alluviale, sur les premières pentes du Markusberg. Le sanctuaire est directement accessible par une route menant au pont et au carrefour du *decumanus maximus* de la ville avec les chaussées routières en direction de Cologne et Reims[93]. Il s'agit du plus grand complexe religieux de la ville de Trèves.

Le site a connu trois périodes de construction dont la plus ancienne remonte peut-être à l'Indépendance. Les deux phases suivantes témoignent de l'occupation romaine du site, sous la forme d'un enclos (témenos) couvrant une surface de 9400 m$^2$, et dans le périmètre duquel s'est développé un ensemble de constructions dont l'interprétation et la relation chronologique doivent être encore définies. Cependant, la vocation religieuse de ces deux périodes est évidente: de nombreux ex *voto* et inscriptions invoquant des divinités indigènes ont été découverts à l'intérieur du grand péribole qui marque la limite du sanctuaire.

Un premier groupe de structures en dur a d'abord été implanté sur le site; il comprenait deux petites constructions de 3 x 3 m identifiées comme des chapelles, ainsi qu'un bâtiment un peu plus important, servant, d'après H. Gose[94], de petit temple. La face externe sud du témenos a servi également d'appui à un autre complexe de bâtiments (profanes?) dont certaines parties étaient chauffées par hypocauste.

Un second temple d'aspect beaucoup plus monumental illustre la phase finale de développement du site. Son plan a été restitué sur base des seules fondations conservées. L'édifice a été bâti sur une terrasse à l'angle nord complexe religieux, à l'intérieur d'un autre mur de clôture délimitant une surface de 5700 m$^2$. De facture classique, il comprenait une cella et un pronaos, précédés d'un autel. L'accès ne pouvait se faire dans l'axe du temple puisque la face est de son péribole était ornée de niches alternativement semi-circulaires et quadrangulaires sur toute sa longueur. La périphérie nord du site a également livré les vestiges de canalisations orientées vers le complexe religieux, et destinées probablement à y amener les eaux captées sur le Markusberg.

La chronologie des différentes périodes d'aménagement du complexe n'est pas bien définie: l'existence d'un état celtique sous les constructions romaines est davantage suggéré par les traits

[92] KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 211-220.
[93] *Idem*, p. 59.
[94] GOSE 1955.

indigènes présents dans les niveaux antiques (culte des sources, noms de divinités pré-romaines) que par une réelle occupation des lieux durant l'indépendance, puisque seules quelques découvertes mobilières, dont le contexte de découverte est inconnu, peuvent être attribuées à ce premier état.

La datation des deux phases romaines du site n'est pas claire. Les monnaies les plus anciennes récupérées dans les constructions du second état, datent du milieu du IIe siècle. Pour le grand temple monumental par contre, seule l'étude des chapiteaux de la colonnade de l'édifice permet de le situer dans le courant du IIe siècle. La destruction du complexe à la fin du IIIe siècle est en tout cas assurée.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

La découverte d'une dédicace, faisant référence au contexte augustéen du développement de la ville, constitue la preuve la plus ancienne de l'existence d'un équipement urbain à Trèves[95]. Par ailleurs, une seconde inscription atteste de l'existence d'une *schola* en milieu urbain[96]. Deux autres temples ont été reconnus dans des substructions dégagées au nord de la ville. Un premier ensemble, qui couvre une surface d'un hectare environ, clôturé par une enceinte, a été associé au culte d'Asclépios par le rapprochement avec une troisième dédicace rendue à cette divinité (fig. 87). Ce sont les découvertes de multiples statuettes qui ont poussé à identifier le culte rendu dans un temple dégagé dans le quartier Sainte-Irmine à la divinité indigène *Xulsigia*e. L'édifice, monté sur un podium, était accessible par un escalier monumental.

b. Les bâtiments privés ((fig. 88 à 92)

La construction privée dans la ville du Haut-Empire est très mal connue, en particulier pour les périodes précoces du développement urbain. Ainsi, les caractéristiques de l'architecture en matériaux périssables ne sont pratiquement pas documentées, et aucun plan de bâtiment en bois n'a pu être dressé complètement, bien que plusieurs quartiers de la ville aient livré d'importantes traces de constructions en colombage (Saint-Irmine, le quartier du Viehmarkt, le forum, les Kaiserthermen et la Zuckerbergstraße[97])[98]. Les premières constructions en matériaux légers sont apparues dès la période augusto-tibérienne.

* Les techniques de construction

Les premières constructions privées en pierre apparaissent dès le milieu du Ier siècle, mais il est fort probable que l'architecture en bois a coexisté avec les structures maçonnées durant tout le Ier

[95] HEINEN 1988, p. 48, fig. 13.
[96] *Idem*, p. 469 (Olewigerstraße).
[97] KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 62-68.
[98] Parallèlement a été dressé l'inventaire des zones propices à la conservation de structures en matériaux organiques. L'auteur mentionne à chaque fois le type de découverte effectuée. Voir: LÖHR 1997, p. 46-47, fig. 2.

siècle[99]. Toutefois, les fouilles du Viehmarkt ont permis de situer l'époque d'introduction des constructions sur solins avec élévation de torchis à l'époque tibérienne[100].

Le soin apporté à l'aménagement des fondations et la hauteur conservée des maçonneries de certains habitats (notamment les *domi*) suggèrent qu'il s'agit d'élévations totalement édifiées en dur, et non sous la forme de simples solins. Deux matériaux sont privilégiés pour la réalisation des couvertures de ces bâtiments: l'ardoise et la tuile.

* Les plans des habitats

Les plus petites unités d'habitat en matériaux périssables ont été relevées à la Zuckerbergstraße: leur plan n'est que partiellement connu, mais leur surface dépasse 24 $m^2$. Une première approche fonctionnelle des maisons a été abordée par la mise au jour de l'espace réservé à la "cuisine". Pour les constructions en dur, les seuls plans dont on dispose actuellement appartiennent à des *domi*. De nouveau, en raison de leur étendue sur plusieurs milliers de mètres carrés, peu de plans ont été complétés. Aucun exemple de maison allongée ou d'habitat de tradition italique, développé autour d'un péristyle, n'a été strictement identifié, en raison du caractère trop lacunaire des plans des habitats.

La chronologie précise de ces demeures urbaines est inconnue. Les premières constructions privées de grande envergure ont été implantées à Trèves à partir du milieu du Ier siècle. Néanmoins, l'absence bien souvent d'une étude stratigraphique des remblais et des maçonneries nous prive de données essentielles sur l'évolution du parcellaire de ces habitats luxueux, qui dans certains cas, a conditionné leur forme définitive.

* Le confort de la maison

Le confort de l'habitat n'est réellement documenté que pour la catégorie des constructions de haut standing; il en résulte forcément une image tronquée du niveau de vie des habitants de la ville de Trèves. A ce titre, la fréquence des découvertes ponctuelles (mosaïques par exemple) constitue un critère de choix: un grand nombre d'hypocaustes ont été ainsi dégagés en milieu urbain, en association dans quelques cas avec de petits ensembles de bains privés, sans qu'il fut possible d'identifier le type de maison. Par ailleurs, l'habitude de décorer les habitats de fresques est très répandue, même dans les maisons modestes en matériaux légers[101] de la Zuckerbergstraße, où les sols étaient constitués de mortier. La présence d'enduits peints constitue d'ailleurs le signe de romanisation le plus précoce des constructions domestiques.

---

[99] REUSCH 1964c, p. 242: les habitats en pierre précédant la construction des thermes impériaux étaient équipés de citernes en bois; REUSCH 1964c: les constructions en pierre les plus anciennes sur ce site sont datées de 100 après J.-C.. L'usage de la pierre se limite dans cet état aux caves des habitats qui manifestement, continuent à être édifiés en bois et en terre.
[100] HOFFMANN 1998, p. 55-56.
[101] KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 62-63 (Zuckerbergstraße).

c. Les pierres mises en œuvre dans l'architecture

Deux types de pierre ont été abondamment employés à Trèves ; il s'agit du calcaire et du grès, dont les variétés les plus courantes sont le « Rotsandstein » (grès ferrugineux/grès rouge) et le « Buntsandstein » (grès "multicolore"). Dans l'architecture, ces deux derniers matériaux sont parfois utilisés conjointement (calcaire en fondation/Buntsandstein en élévation)[102]. L'usage du grès rouge et du grès multicolore est particulièrement fréquent dans les constructions privées. La provenance de ces deux variétés de pierre doit être directement liée aux travaux de carrières qui ont entaillé le profil de la rive gauche de la Moselle à hauteur de l'espace urbanisé[103]. L'utilisation d'un troisième matériau, le schiste, est également attestée, plus souvent d'ailleurs dans la constitution du ballast des chaussées et des fondations de l'enceinte que dans l'élévation des murs[104]. Sa provenance n'est pas établie, mais l'on sait que la rive droite du fleuve était riche en dépôts schisteux.

D'autre part, les blocs de lave basaltique employés dans la construction du pont sur la Moselle, ont fait l'objet d'une étude macroscopique mettant en évidence des caractéristiques géologiques proches des laves exploitées sur les sites de Mayen et de Niedermendiger[105]. Un dernier matériau a été exceptionnellement utilisé à Trèves: il s'agit du "Muschelkalk" (ou falun[106]).

4.5. Les structures économiques en milieu urbain[107]

La seule activité artisanale dont témoignent des découvertes *extra muros* est la production céramique. Plusieurs fours ont été en effet recoupés dans la Töpferstraße, la Parcelli Ufer (fig. 93), Auf der Steinrausch et dans l'Abteiplatz[108]. Ces trouvailles se concentrent dans un quartier situé au sud de la ville, indice de sa spécialisation en zone industrielle au contact de la Moselle, et des dépôts alluvionnaires caractéristiques de l'affluence de cours d'eau secondaires comme l'Altbach et le Weberbach. Leur chronologie est bien entendu antérieure à la construction de l'enceinte qui traverse ce quartier, et l'abandon de certains fours a été situé à la fin du Ier siècle[109].

4.6. Les phases chronologiques du développement urbain

Le schéma de développement de la ville antique repose sur un ensemble de données dont la qualité et l'exploitation demeurent insuffisants. Le manque de repères chronologiques rend difficile toute déduction sur l'essor de la ville dans la première moitié du Ier siècle. Une seule structure,

[102] Dans la Predigerstraße (Idem, p. 479). Aucune différenciation chronologique n'a été enregistrée dans l'emploi des deux types de pierre sauf dans le cas de l'*insula* de la Pestalozzi Schule, où deux phases de construction bien distinctes ont été relevées, la première en calcaire, la seconde en grès. Voir PFAHL 1998, p. 43. A la Medardstraße, c'est le principe inverse qui a été observé (d'abord du grès, ensuite du calcaire).Voir: CLEMENS/LÖHR 1996, p. 267.

[103] Dans certains cas, la pierre fut identifiée comme du calcaire du Jura, notamment pour des éléments architectoniques comme les socles (de colonnes), ou les dallages (REUSCH 1956a, p. 496). Cette provenance n'a pas été confirmée par l'examen géologique.

[104] T.Z. 1964, p. 250 (Matthiasstraße), 251 (Olewigerstraße), 257 (Weberbachstraße).

[105] HÖRTER 1977.

[106] Formation géologique traversée par la Moselle à hauteur du Luxembourg actuel, caractérisée par un paysage de falaises dolomitiques.

[107] LUIK 2002. L'auteur mentionne également la découverte d'atelier de verrier au sud de la ville, dans le périmètre du quartier spécialisé des potiers.

[108] REUSCH 1956a, p. 436-439, 475, 483 et 408.

[109] TREVES 1980a, p. 223-224.

que l'on s'efforce d'associer (sans argumentation solide pour le moment) à un contingent militaire romain précède sans doute de quelques années seulement l'aménagement global du site. Si l'interprétation de cette occupation s'avère juste, elle ne pourra en tous les cas être considérée *stricto sensu* comme à l'origine de la création du réseau viaire de la ville dès l'époque augusto-tibérienne. Entre ces deux étapes ou en même temps que l'une d'entre elles, il convient de placer la construction du pont sur la Moselle, que la dendrochronologie permet de situer également au règne d'Auguste[110]. L'importance de la ville, durant le Haut-Empire, est reconnue : sous Auguste, la ville accueille le mausolée de ses défunts descendants (en 4 après J.-C.) ; la ville devient ensuite le siège du procurateur des finances des provinces de Gaule Belgique et des Germanies[111].

La dynamique de cette période est très bien perceptible: un cadre public rigide s'étendant sur les 60 ha du centre de la ville du Haut-Empire, de l'Altbach jusqu'au quartier Saint-Irmine, précède de peu les constructions les plus anciennes du site, dont la répartition couvre déjà la superficie de l'assiette urbaine primitive (Kaiserthermen, Viehmarkt, Sainte-Irmine, Zuckerbergstraße). Dans leur premier état de construction, les habitats faits de matériaux périssables présentent un caractère déjà romanisé, tant par leur intégration dans le parcellaire régulier et ordonnancé des lotissements du réseau urbain, que par leur décoration à fresque. Les premières constructions cultuelles, édifiées également en matériaux légers, font leur apparition dans le quartier sud-est de la ville. Seules les rues, à cette époque, sont constituées à l'aide de matériaux minéraux, notamment le schiste.

Dès le milieu du Ier siècle, apparaissent les premières constructions en pierre et les premières *domi* urbaines, parallèlement sans doute à l'extension du réseau viaire vers le nord et vers le sud, sans que le franchissement de l'Altbach, dans cette dernière direction, ne perturbe d'ailleurs la régularité et les dimensions des îlots. C'est dans cette zone privilégiée d'affluence de l'Altbach vers la Moselle que se développe l'unique activité artisanale attestée; le choix du site n'est sans doute pas le fruit du hasard ou des circonstances de l'urbanisation lorsque l'on constate qu'il remplit toutes les conditions idéales pour la fabrication de céramiques. L'essor urbain est soutenu vraisemblablement par la mise en exploitation d'un important front de taille sur la rive opposée de la Moselle. C'est probablement durant cette période que la ville accède au statut de colonie[112].

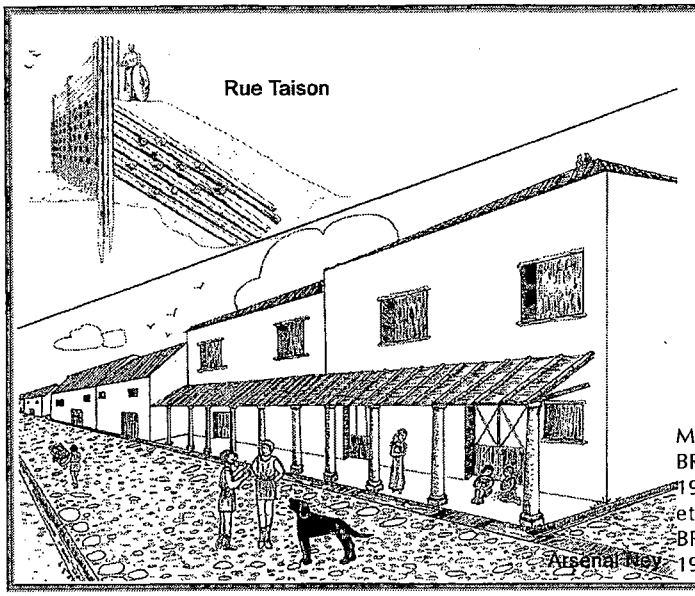
Toutefois, il est difficile de mesurer la progression du passage du bois à la pierre dans l'architecture privée et éventuellement, publique. En effet, l'usage du bois pour édifier la structure porteuse des maisons est attesté au moins jusqu'au début du IIe siècle. Par ailleurs, les premières données sur le développement des autres constructions publiques datent de la période flavienne, mais rien ne permet cependant d'évoquer une chronologie plus haute encore pour des monuments aussi essentiels que le forum (époque claudienne). Les troubles qui affectent le nord de la Gaule durant cette période, comme les révoltes des Trévires en 21 et des Bataves en 69/70, n'ont pas laissé de traces matérielles bien évidentes. Peu de couches d'incendie sont documentées sur les chantiers

[110] CÜPPERS 1983, p. 20-21. Théorie déjà avancée par H. Cüppers.
[111] KUHNEN 2004a.
[112] GAUTHIER 1986, p. 19.

urbains; leur chronologie est rarement bien établie[113] et ne coïncide que difficilement avec les événements historiques[114]. Les repères classiques et essentiels qui constituent habituellement les grandes lignes de la chronologie de développement d'une ville sont ici absents. En revanche, c'est davantage sur le thème du programme constructif à grande échelle qu'a été bâtie toute l'illustration de son évolution: au vu du caractère très aléatoire et imprécis des diverses datations proposées pour l'ensemble des constructions monumentales du Haut-Empire, on peut s'interroger dans une certaine mesure sur les critères sur lesquels repose cette notion de "programme urbanistique" durant le Haut-Empire, hormis dans le cas du renouvellement architectural du pont vers le milieu du Ier siècle et la construction des thermes de Sainte-Barbe.

Beaucoup de bâtiments publics font également leur apparition dans le courant du IIe siècle certes, mais à une date parfois indéterminée: les thermes du Viehmarkt dans la première moitié du IIe siècle ainsi que l'amphithéâtre, les thermes de Sainte-Barbe dans la seconde moitié du IIe siècle, parallèlement au développement des édifices religieux (Altbachtal avec la création, entre autres, d'un temple cultuel, Am Herrenbrünnchen sur la rive droite; temple de Lenus Mars sur la rive gauche). Le programme monumental de la ville est sinon achevé, du moins couronné par l'érection, dans le dernier quart du IIe siècle, d'une enceinte englobant la plus grande agglomération urbaine ouverte de Gaule Belgique. L'essor de l'architecture privée est beaucoup moins bien documenté durant cette période; cependant, l'une des caractéristiques communes à l'ensemble des habitats découverts est la continuité d'occupation ininterrompue des lotissements du Ier au IIIe siècle, le suivi des transformations des maisons en vue bien souvent d'une amélioration de leur confort, et l'exhaussement consécutif des chaussées toujours soigneusement rechargées.

[113] Dans la Medardstraße (REUSCH 1956a, p. 457-458); Auf der Steinrausch, après la première moitié du IIe siècle (idem, p. 483).
[114] La découverte de trésors monétaires dans la Fellstraße, datés de la fin du IIe siècle, ont été mis en rapport avec la révolte de Clodius Albinus en 196/197. Voir les découvertes récentes dans KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 39.




# METZ

# *DIVODURUM MEDIOMATRICI*

METZ, en haut : dernier état du rempart, (d'après BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 18, fig. 11 ; en bas : restitution d'une voie et de ses habitats riverains (d'après BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 26, fig. 21).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 94-96)

La ville de Metz s'est développée au point d'élargissement de la vallée mosellane, déterminé par la confluence du fleuve avec l'un de ses affluents, la Seille, au pied du Mont Saint-Quentin[1]. A cet endroit, le paysage est constitué par deux plateaux (mosellan à l'ouest et lorrain à l'est) dominant de 100 à 200 m le relief d'interfluve qui a accueilli la ville. C'est cet environnement hydrographique qui a conditionné les caractéristiques topographiques de ce site, tant au niveau de son relief peu surélevé que de sa constitution pédologique, essentiellement formée de sédiments alluviaux.

Le cours actuel de la Seille, qui est en réalité celui du ruisseau de Maizelles (la Cheneau), a été modifié en 1904, date avant laquelle le cours d'eau s'incurvait plus à l'ouest, selon un tracé correspondant aux rues des Tanneurs, de la Basse-Seille et de la Haute-Seille[2]. L'ancien chenal a été aperçu à plusieurs reprises, notamment à hauteur du boulevard Paixhans, où les différents aménagements des berges datés des IIe et IIIe siècles ont été touchés à 6 m de profondeur[3].

Peu d'informations permettent à ce jour de restituer la morphologie et le tracé antique de la Moselle à hauteur de la ville. Des travaux de dragage menés sur le bras longeant au plus près le flanc ouest de la ville ont conduit à la découverte de structures en bois appartenant vraisemblablement à un pont romain localisé entre le pont des Roches et celui de la Préfecture[4]. D'autres opérations similaires, effectuées sur une zone plus large comprise entre le Pont des Morts

[1] BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 9.
[2] Voir LEFEBVRE/WAGNER 1984, fig. 3, p. 161, pour le problème de la restitution du tracé antique des cours d'eau. Plusieurs hypothèses (non démontrées) ont été proposées (*Idem*, p. 153, fig. 1 et p. 161, fig. 3 (plan de R. Jolin) ; FREZOULS 1982a, p. 308, fig. 6a ; p. 309, fig. 6b ; HECKENBENNER 1992, p. 33, fig. 23).
[3] THION 1996b; THION 1996f ; ROHMER 1997a ; ROHMER 1997b.
[4] HATT 1958, p. 328 ; BURNAND 1984, p. 343 ; voir également : GALLIA 1992b (travaux médiévaux à la place de la Comédie, où toute une infrastructure portuaire du XIIe siècle a été dégagée (appontement, jetées, débarcadères...).

et le secteur de Pontiffroy, avaient déjà livré ce type de découverte[5]. Toutefois, la stratigraphie relevée dans le quartier nord-ouest de Pontiffroy[6], où la succession des reconstructions est rythmée par les crues de la Moselle, suppose que, durant le premier siècle, le fleuve n'était pas encore définitivement canalisé[7] en dépit du développement de ce quartier péri-urbain. Un autre élément de réponse peut être apporté par l'absence d'occupation durant l'époque romaine dans la zone non bâtie à l'ouest de la ville au-delà de la Moselle, dont on pense qu'elle devait être occupée par plusieurs bras du fleuve[8].

La topographie générale du plateau varie peu, comme l'indiquent les mesures comparatives effectuées au sud de la ville (entre 181 et 183 mètres pour les points culminants, soit environ 20 m au-dessus du niveau du lit antique de la Moselle)[9]. Le paysage est marqué essentiellement par quelques reliefs légèrement surélevés, que domine la colline de Sainte-Croix, couvrant quelques hectares à l'extrémité nord du plateau (183,6 m)[10].

Le relief du plateau en bordure des deux cours d'eau se présente d'une façon très différente : seul le versant est des Hauts de Sainte-Croix offre un aspect abrupt en limite de la Seille, contrairement au dénivelé peu accentué des autres flans, notamment en partie sud-est de la ville. Les Hauts de Sainte-Croix sont séparés d'une autre petite terrasse alluviale située plus au sud-ouest, sous l'arsenal Ney (180 m d'altitude), par un ensellement peu important, voisinant les 170-175 m d'altitude[11].

L'identification des sédiments naturels n'est pas systématiquement mentionnée dans les rapports de fouilles, les données les plus importantes concernent avant tout la moitié nord de la ville. La formation pédologique de la colline alluviale de Sainte-Croix a été entrevue à plusieurs reprises : elle est composée de sables, argiles et/ou limon beige à orangé[12], caractéristiques également des terrains localisés au sud de la gare[13]. Aux abords du cours antique de la Seille, ces limons font place à des marnes compactes de teinte gris rouille[14]. A l'ouest de la butte Sainte-Croix, des opérations menées dans le quartier de Pontiffroy, au-delà du premier bras de la Moselle, confirment la présence de dépôts alluvionnaires de sables, limons et argiles de teinte similaire, charriés par le cours d'eau[15], et qui induisent la présence de marécages dans cette zone.

---

[5] TOUSSAINT 1948, p. 88, notice 234 ; p. 89, notice 238. Ces aménagements ont été attribués au début du Moyen Age. HECKENBENNER 1992, p. 124-125 : Des structures similaires (pont sur pilotis, débarcadère et jetées) ont été reconnues Place de la Comédie ; elles mettent en évidence le déplacement du lit du bras est de la Moselle, remblayé dès le XVIe siècle, par rapport à son cours actuel.
[6] BURNAND 1984, p. 343-344.
[7] La construction du pont romain intervient en effet seulement à la fin du premier siècle.
[8] LEFEBVRE/WAGNER 1984, p. 167.
[9] *Idem*, p. 152-154.
[10] HATT 1958, p. 325.
[11] LEFEBVRE/WAGNER 1984, p. 154.
[12] HATT 1960a, p. 213-214 et HATT 1974, p. 37: cité administrative : sable orangé ; HATT 1964, p. 347 : grenier de Chèvremont : sable ocre ; GRAPIN/THION 1997, p. 80 : colline Sainte-Croix : limons sableux beige orangé ou argile beige. LUTZ 1960, p. 220 : ce type de sédiments a été repéré jusque sous le Foyer des jeunes travailleurs, à l'angle des rues de l'Enfer et de l'abbé Risse
[13] BLAISING 1994, p. 85 : rue Kellerman : sables quartzitiques.
[14] THION 1992, p. 60 : angle des rues Tombois et du Paradis.
[15] LEFEBVRE 1980, p. 118 : quartier de Pontiffroy ; THION 1995, p. 77 : hôpital Belle-Isle.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE (fig. 95)

On ne connaît pas le statut et l'importance de l'occupation du site messin autrement que par l'archéologie pour la fin de la période celtique. En effet, les commentaires ne fournissent aucun renseignement au sujet de *Divodurum* durant la conquête[16].

L'occupation protohistorique qui caractérise le site de Metz s'est vue confirmée par la découverte d'un tronçon de rempart, en limite de la butte Sainte-Croix, considérée traditionnellement comme l'emplacement de l'*oppidum* des Médiomatriques[17]. La structure comporte plusieurs états, dont le plus récent est à situer au temps de la Guerre des Gaules. Aucun indice ne permet actuellement de définir avec précision la nature du site dont l'étendue pourrait varier entre 10 et 35 ha, et son rapport avec le noyau d'habitat primitif repéré sur les Hauts de Sainte-Croix.

C'est en effet sur le chantier de la Visitation (cité administrative) que les vestiges d'une occupation de La Tène finale ont été plus largement entrevus[18], mais les résultats de la fouille ne se sont pas révélés suffisants pour préciser le caractère et les différentes phases de cet habitat jouxtant une nécropole à incinérations, utilisée jusqu'au milieu du Ier siècle avant J.-C. Cette occupation est matérialisée par des fonds de cabanes dont au moins une partie semble antérieure aux années 60 avant J.-C.[19].

Le périmètre de cette agglomération indigène semble se cantonner aux Hauts de Sainte-Croix[20] comme le suggèrent d'autres habitats repérés à proximité du rempart : en Jurue (La Tène D2)[21], ainsi que sous le Foyer des Jeunes Ouvriers, à l'angle de la rue de l'Enfer et de l'abbé Risse[22]. Vers l'est, l'extension de ce noyau était de toute façon limitée par le cours de la Seille, voisin de ce dernier site. Vers le sud, le développement de la bourgade a dû tenir compte de l'existence du *murus gallicus* évoqué précédemment, qui marquait le paysage depuis le IIe siècle avant J.-C. Les différentes fouilles menées dans cette partie de la ville n'ont d'ailleurs livré aucun vestige protohistorique. En revanche, la situation paraît beaucoup moins claire en direction du confluent puisqu'une couche d'occupation datée entre 40 et 10 avant J.-C[23] a été découverte rue de la Boucherie Saint-Georges, à 100 m environ au nord du premier noyau d'habitat. En outre, dans le voisinage de la rue des Capucins, une intervention archéologique a récemment mis au jour une structure interprétée sans certitude comme un tronçon de fossé défensif antérieur à l'époque

---

[16] Les seules informations au sujet de ce peuple se limitent à l'intervention romaine contre les Suèves.

[17] SCHRAMM 1902 ; DREIDEMY 1988. Nous nous reportons avant tout à la publication de synthèse parue sur les fouilles de la rue Taison (FAYE/GEORGES/THION 1990). D'autre part, l'occupation du site entre l'Age du Bronze et l'Age du Fer a fait l'objet d'autres articles que nous mentionnerons simplement : HATT 1958 ; HATT 1959a ; HATT 1974, p. 36. Il s'agit du chantier de la Visitation – cité administrative; BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 13-14. Signalons également le passage de Tacite, Hist. I, 63, 1 : « *Divoduri, Mediomatricorum id oppidum est* ».

[18] A ce site, il faut ajouter les fouilles effectuées en Jurue (HECKENBENNER 1992, p. 127), où un habitat daté de LT D2 (vers 60 avant J.-C.) a été exploré.

[19] HATT 1958, p. 324 et HATT 1960a, p. 213 : les vestiges les plus anciens étaient scellés par une couche d'incendie datée de 58 avant J.-C.. En outre, une datation dendrochronologique a été fournie par l'une des pièces de bois, dont l'abattage remonterait aux années 64 avant J.-C. (BURNAND 1984, p. 340).

[20] Une opération effectuée à l'angle de la rue Tombois et de la rue du Paradis, sur le flanc est de la colline a confirmé l'absence de cette occupation en bordure de la Seille (THION 1992, p. 60 ).

[21] HECKENBENNER 1992, p. 123, fig .32 pour la localisation de ces trois chantiers.

[22] HATT 1960a,p. 220.

[23] HECKENBENNER 1992, p. 126.

augustéenne[24]. Si aucun élément n'autorise à lier spatialement ces différentes occupations[25], elles témoignent cependant d'une continuité d'occupation sur le site messin précédant l'époque augustéenne[26].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les structures les plus anciennes témoignant de l'implantation romaine sont directement liées aux modifications topographiques engendrées par l'élimination du rempart indigène du paysage. Le dernier état enregistré rue Taison est daté de 7 avant J.-C. et présente des caractéristiques telles qu'il ne peut être mis à proprement parler en relation avec les vestiges préexistants[27]. La fonction de ces groupements de pieux disposés à intervalles réguliers demeure incertaine, mais qu'ils soient interprétés comme le reliquat du démontage de la dernière fortification, ou comme un effort de stabilisation du terrain consécutif à cette opération, ils évoquent à la fois le poids des contraintes topographiques imposées à l'espace urbain par la survivance du tracé des ouvrages défensifs gaulois[28], et le changement d'affectation attribué à la colline Sainte-Croix.

La description des structures de cette période est en général très lacunaire : une route augustéenne au parking de l'Esplanade[29], et très souvent « des remblais datés d'une époque précoce ». Les occupations augustéennes n'ont vraisemblablement jamais été étudiées autrement qu'en stratigraphie dans les fouilles anciennes, ce qui limite fortement leur intérêt sur le plan architectural.

### 3.2. Extension du noyau primitif

Les traces d'occupation précoce se concentrent avant tout sur la butte Sainte-Croix, où elles succèdent aux structures gauloises. D'autres sites ont également livré des découvertes similaires[30], notamment sur la pente en direction du confluent[31] et en limite de la Seille[32]. Une occupation dans les quartiers Outre Seille ne peut d'ailleurs être exclue dès cette période[33]. Hormis les découvertes

[24] FILIPPO 1995, p. 76-77.
[25] Par exemple, le sondage stratigraphique effectué rue Four-du-Cloître, voisin de la cité administrative, n'a révélé aucune structure de La Tène (HATT 1964, p. 349).
[26] MERTENS 1996 , p. 373-374. Cependant, cette hypothèse n'exclut pas qu'un hiatus ait pu précéder le développement précoce de la ville romaine, comme on l'a constaté sur d'autres sites comme Reims. Cet hiatus ne couvrant parfois que quelques années, il ne pourra être confirmé que par un affinage chronologique très précis des différentes périodes de cette occupation pré-romaine, qui fait défaut à l'heure actuelle. Toutefois, une étude menée sur le mobilier permet de situer l'occupation précoce à l'époque augustéenne au plus tôt (VIAUD 1987).
[27] FAYE/GEORGES/THION 1990, p. 84-88.
[28] Le tronçon de fossé relevé à la rue des Capucins ne disparaîtra totalement du paysage qu'à la fin du Ier siècle après J.-C. (FILIPPO 1997, p. 76-77).
[29] BILLORET 1966, p. 292.
[30] Sous le Foyer des Jeunes Ouvriers, rue de la Glacière, au grenier de Chèvremont, rue de l'Esplanade, vraisemblablement au couvent des Récollets, rue Marchant, quartier de l'Arsenal, rue des Capucins, voire même rue Mabille, sur la rive opposée de la Seille; BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 15.
[31] MASSY 1986b, p. 300.
[32] BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 21.
[33] MASSY 1986b, p. 299.

de la rue de l'Esplanade, les vestiges se concentrent essentiellement sur la pente nord-est de la ville, en direction de la Seille. L'occupation couvrirait, à cette époque, au moins 14 ha[34].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les origines de la ville romaine se confondent toujours actuellement, sur le plan chronologique, avec l'agglomération indigène préexistante. Sur les Hauts de Sainte-Croix, le site est réinvesti par une occupation domestique sommaire, dont le TPQ ne peut remonter plus haut que l'époque augustéenne[35].

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 96)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Peu d'éléments permettent actuellement de cerner l'ampleur et la chronologie des phases d'aménagement du site à l'époque romaine. On peut présumer que les travaux les plus importants ont été effectués sur la butte Sainte-Croix, du fait de l'existence de vestiges protohistoriques importants à cet endroit, dont témoigne le dernier état du rempart. Quelques données proviennent du chantier de la Chambre des Métiers, rue des Capucins, où la transformation du paysage est marquée, dès l'époque augusto-tibérienne, par le nivellement progressif du fossé barrant le versant nord de la colline. Des travaux de nivellement sont également attestés dans le quartier Outre-Seille, rue Mabille, où ils marquent un changement d'affectation du quartier, postérieur à l'époque augustéenne[36]. C'est également à la fin de cette période qu'interviennent les premières opérations d'aménagement du quartier périphérique de Pontiffroy. Les niveaux les plus précoces du site ont montré que préalablement à l'urbanisation du lotissement, le terrain avait été défriché et labouré[37].

Cependant, l'aménagement de la topographie de la ville romaine a été réalisé de manière progressive, comme l'indique la succession des opérations sur le site de la Chambre des Métiers : comblement final du fossé achevé à la fin du Ier siècle, puis création de terrasses à arcs de soutènement, retenues par des murs munis de contreforts au début du IIe siècle[38]. Ce dernier site met aussi en évidence que le centre ville, correspondant aux Hauts de Sainte-Croix et ses abords, a fait l'objet de travaux de grande envergure. Des murs de terrasse ont été en effet repérés rue de la

[34] MERTENS 1996 : l'estimation de la superficie serait comprise dans une fourchette de 10 à 35 ha.
[35] Voir à ce sujet la critique des interprétations avancées par J.-J. Hatt (HATT 1964, p. 349). Les dates proposées, selon C. Lefebvre et P. Wagner, n'ont pas été confirmées lors des fouilles (LEFEBVRE/WAGNER 1984, p. 155 et concernant la critique de l'interprétation : MASSY 1986b, p. 298-299). Une récente étude du matériel gallo-romain précoce permet de situer cette occupation durant l'époque augustéenne (VIAUD 1987, MASSY 1989, p. 115, BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 16-20). D'autre part, des fouilles ont été conduites récemment sur la colline de Sainte-Croix ; elles n'ont pas permis d'atteindre les couches antérieures à l'époque romaine (GRAPIN/THION 1997, p. 80).
[36] MASSY 1986b, p. 299.
[37] *Idem*, p. 301.
[38] FILIPPO 1995, p. 76-77.

Pierre Hardie[39] et rue Taison[40], sur le versant sud de la colline, ainsi qu'aux thermes du Musée sur le flanc nord.

Cet effort de radicalisation du relief ne touche pas tous les quartiers de manière identique. Ainsi, les fouilles récentes montrent que l'ensemble des constructions de l'Arsenal Ney, qu'elles soient publiques ou privées, ont été bâties en respectant le relief naturel du terrain. Les rues sont par exemple aménagées avec une pente de 15%. Les pièces des constructions riveraines sont bâties ainsi à une altitude légèrement différente, assurant un accès de plain-pied avec la rue. Les opérations de nivellement sont restreintes et se limitent à des corrections ponctuelles du relief naturel. Vers l'est par contre, les maisons étaient implantées sur des terrasses[41].

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

La détermination des principaux axes de la ville repose actuellement davantage sur l'analyse du cadastre hérité d'un croisement de tracés des grandes voies routières, que sur une réelle reconnaissance archéologique du réseau urbain[42]. La ville est desservie tout d'abord par un axe majeur reliant Langres à Trèves (voie de Scarponne), plus ou moins parallèle au cours de la Moselle et dont le tracé *intra muros* est censé correspondre à l'actuelle rue Serpenoise (*cardo maximus*). Les descriptions des découvertes anciennes effectuées sur cette avenue et son prolongement (rue Taison, rue des Trinitaires) sont insuffisantes pour confirmer cette hypothèse. Le *decumanus maximus* coïnciderait avec la Fournirue, prolongeant ainsi la voie reliant Reims et Strasbourg. Le décalage observé entre le tracé des grandes chaussées routières et l'orientation des rues principales de la ville suggèrerait, à tout le moins, un changement d'orientation, voire une jonction en baïonnette. De même, la localisation supposée du forum à l'emplacement de la Place Saint-Jacques n'exclut pas le report de la section occidentale du *decumanus* plus au sud, à l'emplacement des rues du Palais et de la Pierre Hardie[43]. Du reste, cette configuration respecte l'emplacement des principaux monuments habituellement greffés sur les voies les plus importantes de la ville (comme le forum, le théâtre et les thermes[44]).

[39] GEBUS 1995a, p. 75-76.
[40] *Idem*, p. 118.
[41] MASSY 1989, p. 119.
[42] BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 16-17.
[43] LEFEBVRE/WAGNER 1984, p. 157. Dans ce cas, le *decumanus maximus* de la ville aboutirait au théâtre. D'autre part, il faut tenir compte de l'existence supposée d'un pont romain sur la Moselle, entre le pont des Roches et le Pont de la Préfecture, situé plus au nord.
[44] La mise au jour partielle de la façade monumentale des thermes de l'îlot Saint-Jacques n'apporte pas d'élément de réponse convaincant pour l'emplacement de la branche orientale du *decumanus maximus* ; en revanche, elle est bien orientée en direction du *cardo* principal mais elle ne semble pas le longer directement.

* Structure du quadrillage

La connaissance de l'organisation du réseau viaire antique de Metz est extrêmement lacunaire[45]. Les quelques tronçons mis au jour ont donné lieu au développement de plusieurs hypothèses de restitution[46] insuffisamment étayées[47] et qui ne peuvent plus être retenues[48]. Seules les fouilles extensives pratiquées ces dernières années, comme celle de l'Arsenal de Ney, renouvellent l'état de la question. Elles démontrent en effet que le quadrillage urbain de la ville est loin d'être aussi régulier que les restitutions antérieures le laissent paraître, et s'adapte nettement à la topographie naturelle du terrain.

D'après les tronçons de voirie reconnus, le réseau urbain est construit sur au moins trois orientations majoritaires : deux sur le plateau d'interfluve, celle du centre ville au nord, celle du quartier de l'Arsenal au sud-ouest ; enfin, le quartier de Pontiffroy, sur la rive opposée de la Moselle, qui respecte une direction encore différente. Cette orientation est calquée sur l'axe du plateau (nord-nord/est et sud-sud/ouest), plus étroit à l'époque, en raison du tracé du lit antique de la Seille. Peu de sections de voirie ont pu être reportées avec précision et seuls les plus grands bâtiments publics connus, s'ordonnant suivant cette orientation, confirment son étendue au nord de la ville[49]. Les fouilles de l'Arsenal Ney et de celles du Magasin aux Vivres, près de la rue de la Citadelle[50], ont mis en évidence, dans ce quartier situé à l'ouest du *cardo maximus* supposé, une structuration qui s'accommode au mieux de la topographie naturelle de l'éminence en bordure de la Moselle. C'est à ce deuxième réseau que s'intègre, par restitution basée sur les données archéologiques et le cadastre, la construction tardive de Saint-Pierre-aux-Nonnains. Enfin, une troisième orientation majeure, matérialisée par l'axe Metz-Trèves, a déterminé l'organisation du bâti dans le quartier périphérique de Pontiffroy.

L'articulation entre ces différentes trames reste méconnue. On peut néanmoins présumer qu'au vu de l'orientation des structures relevées, l'axe principal sur lequel était bâti l'essentiel de la voirie sur le plateau d'interfluve devait être la voie Langres-Trèves, délaissant à l'ouest la faible surélévation de l'Arsenal. Le réseau particulier de ce quartier est lui-même insuffisamment connu pour évaluer son étendue, notamment en ce qui concerne l'organisation de la partie nord-ouest de la ville.

---

[45] Un premier inventaire des sections de voirie reconnues a été publié en 1948 (TOUSSAINT 1948, passim). Malheureusement, les descriptions, trop sommaires, ne peuvent être mises à profit dans le cadre d'une restitution globale du quadrillage urbain.

[46] Il s'agit des plans proposés par J. Thiriot et surtout par R. Jolin, repris, moyennant quelques modifications, dans la plupart des publications antérieures à 1984. Une autre proposition est parue dans BRULET 1996, p. 79, fig. 5.

[47] LEFEBVRE/WAGNER 1984.

[48] La dernière publication du plan archéologique du réseau viaire est parue dans BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 22, fig. 16. La publication de l'Arsenal de Ney comporte également une proposition de restitution de la partie sud-ouest du réseau (HECKENBENNER 1992, p. 33, fig. 23). Cette dernière doit être corrigée en fonction de la découverte sous le « magasin aux Vivres » d'une nouvelle rue dont l'axe n'est pas parallèle aux tronçons précédemment mis au jour (THION 1993, p. 74). D'autre part, l'hypothèse de restitution proposée dans cet article ne tient pas compte de la présence du portique du Haut-Empire découvert près de Saint-Pierre-aux-Nonnains, et dont l'orientation est tout à fait différente de celle de la basilique, dont la construction témoigne des modifications topographiques imposées au réseau viaire au début du Bas-Empire.

[49] Voir à ce sujet le plan de localisation des principaux monuments publics de Metz, paru dans LEFEBVRE/WAGNER 1984, p. 164, fig. 4.

[50] THION 1995f.

Néanmoins, le raccord de ce système viaire avec la voie de Scarponne est confirmé par la découverte d'une rue orientée conformément au schéma urbain du centre-ville[51].

Les dimensions et la morphologie des *insulae* sont par conséquent très variables d'un réseau à l'autre. L'orthogonalité du découpage parcellaire est loin d'être systématique, hormis dans le réseau du centre-ville qui semble générer des îlots plus ou moins quadrangulaires et de grande taille. Sans compter les probables irrégularités tributaires du mode de raccordement entre les différents maillages, l'adaptation du quadrillage urbain aux accidents topographiques naturels du site, moyennant une rectification de l'orientation des rues, a contribué à la création d'îlots de forme trapézoïdale et de surface plus réduite. La découverte de deux *decumani* successifs appartenant au quadrillage du centre-ville permet d'estimer la dimension d'un îlot à environ 109 m[52], une valeur importante en comparaison du module des *insulae* des deux autres réseaux : une soixantaine de mètres pour celui de l'Arsenal et seulement une quarantaine au quartier de Pontiffroy.

* Organisation des *insulae*

Accès

Seuls deux sites permettent de saisir, de manière partielle, l'organisation des quartiers urbanisés (Arsenal Ney et Pontiffroy). Aucune desserte n'y a été mise au jour, malgré l'ampleur des zones explorées. Dans le quartier de l'Arsenal, les premiers lotissements sont disposés à front de rue et s'ordonnent selon un découpage régulier se prolongeant profondément à l'intérieur de l'îlot. La dimension moyenne d'une parcelle varie entre 9,50 m et 11 m en façade et 20 m en longueur[53].

Parcellaire

Aucun vestige de parcellaire n'a été mis en évidence sur le site messin, mais quelques exemples ont été observés à proximité de la ville dans un contexte plutôt rural[54]. En milieu urbain, c'est l'organisation des premiers habitats qui suggère le découpage parcellaire original des *insulae*, comme dans le quartier de l'Arsenal[55] évoqué précédemment.

b. Extension de la superficie urbanisée

La ville de Metz ne disposait pas d'enceinte au Haut-Empire et, face aux lacunes de la recherche au sujet du réseau viaire, seul l'emplacement des nécropoles et des niveaux d'occupations périphériques de la ville permettent d'évaluer sa superficie maximale à l'époque antique.

---

[51] Il s'agit de la rue 2 (HECKENBENNER 1992, p. 32, fig. 22).
[52] Ou 370 p.m., c'est-à-dire environ 3 *actus*. Rien n'indique que le *pes monetalis* ait été l'unité de référence pour la création du réseau viaire ; en effet, l'imprécision du calage des fouilles anciennes ne permet pas de définir les dimensions précises des îlots (HECKENBENNER 1992, p. 31-32). Toutefois, la conversion des dimensions globales d'une *domus* située dans le quartier de l'Arsenal, semble probante (*idem*, p. 23).
[53] Soit environ 32 à 35 pieds (plus ou moins un quart d'*actus*) sur 65 à 70 pieds (plus ou moins un demi *actus*).
[54] Par exemple, place du Général de Gaulle, en limite de l'occupation urbaine (GEBUS 1994, p. 83). Dans le quartier de Pontiffroy, les travaux d'assainissement du quartier préalable aux opérations de lotissement se sont accompagnés du défrichage et du labour de la terrasse (MASSY 1986b, p. 301)
[55] HECKENBENNER 1992, p. 19.

Les fouilles de l'Arsenal Ney, de Pontiffroy et du quartier Outre-Seille ont livré des fragments du quadrillage urbain associés à une occupation effective des lotissements qui assurent déjà l'extension de la ville au-delà des voies fluviales encadrant le plateau. Les incertitudes du prolongement de cette occupation, notamment en partie occidentale, sont liées à la méconnaissance du tracé du cours antique de la Moselle, et à la possibilité de ramifications du cours en voies d'eau secondaires entravant le développement de la ville[56]. L'occupation urbaine ne semble pas avoir atteint l'extrémité nord du plateau d'interfluve, au point de confluence de la Moselle et de la Seille. Les traces d'aménagement en terrasses sur le flanc nord de la colline Sainte-Croix, rue Marchant, en marquent provisoirement l'extrémité. Vers l'est, les occupations les plus proches des aménagements de la Seille ont été enregistrés rue Tombois et rue Basse Seille[57].

Vers le sud par contre, la situation paraît beaucoup moins claire : les données actuelles ne permettent pas en effet de cerner la relation entre l'amphithéâtre et l'espace urbanisé qui s'étendait au moins jusqu'à la gare actuelle (place du Général de Gaulle[58], rue de la Gendarmerie[59]). Vers le sud-ouest, les occupations les plus éloignées ont été relevées sous la Caserne de Lattre de Tassigny ( ?), et sous l'évêché. Durant le Haut-Empire, c'est aussi en périphérie méridionale de la cité que se développent les nécropoles dont l'extension demeure inconnue. Un premier ensemble, mis en service durant le Ier siècle, a été étudié récemment à la rue des Roses sur la rive droite de la Moselle[60], et rue Saint-Pierre[61].

c. Chronologie du quadrillage urbain

Sur base de la documentation ancienne, avait été élaboré un scénario selon lequel la ville gallo-romaine précoce aurait longtemps conservé un caractère indigène et n'aurait été dotée d'un quadrillage urbain qu'à l'occasion de sa rénovation peu après la révolte trévire survenue sous le règne de Tibère[62]. Si cette hypothèse, reposant sur une interprétation insuffisamment étayée de la stratigraphie du chantier de la Visitation, est aujourd'hui rejetée, force est de constater qu'aucun nouveau schéma n'a été proposé en raison du manque d'informations archéologiques.

En effet, en dépit des découvertes récentes, le mobilier issu des premiers niveaux de fondation et d'utilisation de la voirie n'apporte pas suffisamment d'éléments pour préciser la date d'implantation du quadrillage urbain de Metz, encore moins celle des différentes étapes marquant sa mise en place. Le principal argument en faveur de la viabilisation du site dans la première moitié du Ier siècle est fourni par l'époque de construction des premières unités d'habitats riveraines des chaussées, comme à l'Arsenal Ney. Sur ce chantier, dans la phase datée de 40 à 60 après J.-C., la

[56] Des sondages pratiqués au boulevard Sérot, entre le premier bras de la Moselle et le Square du Luxembourg, ont révélé la présence d'une occupation datée du Ier au IIIe siècle. Voir THION 1993, p. 73. La poursuite des travaux a permis d'y reconnaître un habitat implanté au cœur d'un îlot . Voir MILUTINOVIC 1994, p. 76.
[57] THION 1994i.
[58] THION 1992, p. 60-61. Plusieurs occupations qualifiées de péri-urbaines, en bordure de la voie de Meurthe, ont été dégagées aux alentours de l'amphithéâtre (voir GEBUS 1995b, p. 83 ; THION 1995h (rue Kellermann)).
[59] THION 1992, p. 64.
[60] FAYE 1993.
[61] BLAISING 1997b.
[62] HATT 1974, p. 38 ; HATT 1958, p. 324-325.

concordance entre habitat et voirie est bien attestée. De même, sur les Hauts de Sainte-Croix, les constructions s'alignent sur le réseau au moins dès l'époque claudienne. Le quartier de Pontiffroy fournit également quelques indices sur l'apparition de l'équipement viaire. Bien qu'occupé depuis l'époque tibérienne, l'intégration de ce secteur à l'espace urbanisé du plateau ne se manifestera que vers le milieu du 1er siècle, par la structuration du quartier grâce à la création d'un réseau de voirie axé sur la chaussée Metz-Trèves, qu'accompagne une densification notoire de l'habitat.

D'autre part, on connaît très mal les circonstances de la disparition dans le paysage urbain des ouvrages défensifs gaulois, qui ont dû certainement perturber sur les plans morphologique et chronologique l'implantation du quadrillage urbain. Rappelons qu'à la chambre des Métiers, au nord de la colline Sainte-Croix, la grande structure excavée interprétée comme un fossé antérieur à la fondation romaine n'a été définitivement comblée qu'à la fin du Ier siècle[63]. De nouveau, les informations se révèlent trop lacunaires pour mesurer les répercussions exactes de ces grands travaux d'aménagement.

4.2. Exploitation des ressources locales

a. Localisation des points d'extraction

* La pierre

On ne dispose d'aucune information sur l'exploitation de gisements en milieu urbain. Néanmoins, les caractéristiques pédologiques du plateau d'interfluve excluaient naturellement toute possibilité d'extraction *in situ*, hormis le gravier issu du lit de la Moselle[64].

* La terre

Le sable est un matériau très employé dans l'architecture privée tout comme dans l'aménagement du réseau viaire (chaussée et trottoir), où il sert principalement, dans les recharges, de couche préparatoire au revêtement final de cailloutis ou de gravier[65]. L'activité d'extraction en milieu urbain, sous forme de fosses, est rarement soulignée, alors que l'approvisionnement en argile, limons, ou sable, devait atteindre un volume important, surtout dans la phase précoce du développement de la ville, où la majorité des constructions est édifiée en matériaux périssables. Dans le quartier de Pontiffroy, une dizaine d'entre elles ont servi de dépotoir dès l'époque augustéenne, mais l'identification comme points d'extraction à l'origine n'est pas évoquée. A ce jour, un seul site d'exploitation de ce type a été envisagé comme tel au sud de la ville (rue aux Arènes[66]).

[63] FILIPPO 1995, p. 76.
[64] La région messine produisait aussi essentiellement deux variétés de pierres calcaires (BEDON 1984, p. 145). Nous renvoyons le lecteur au paragraphe concernant les pierres mises en œuvre dans l'architecture, à la fin de la notice.
[65] Au quartier de Pontiffroy, pour ne citer que cet exemple (MASSY 1989, p. 113).
[66] THION 1993, p. 73; BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 24: les auteurs signalent également rue du Pont-Saint-Marcel, trois fosses d'extraction de sable, dont l'une est datée du IIIe siècle.

b. Chronologie d'exploitation

On ne dispose d'aucune information sur la chronologie d'exploitation des sites d'extraction.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les fouilles extensives menées ces dernières années (Pontiffroy, Arsenal Ney) ont largement contribué au renouvellement de la compréhension de la technique de construction des rues antiques de Metz, qui reposait essentiellement sur l'inventaire dressé par M. Toussaint[67].

Les chaussées comportent jusqu'à cinq niveaux d'utilisation de constitution très variable, entrecoupés de réparations matérialisées par des recharges ponctuelles. Leur épaisseur totale, qui peut atteindre jusqu'à plus d'un mètre[68], témoigne du phénomène d'exhaussement progressif des sols de circulation durant toute l'époque romaine.

Les niveaux les plus anciens présentent un aspect assez sommaire. Formées d'un simple cailloutis ou d'un lit de gravier compacté, elles sont posées directement sur le terrain naturel sans fondation. Les premières rues sont parfois dépourvues du bombement caractéristique facilitant le drainage de la surface de roulement[69]. Au cours des recharges successives, la technique de construction adoptée s'améliore ; on constate à plusieurs reprises que les voies disposent d'un radier de fondation soigneusement aménagé (lit de pierres bleues posées de chant ou simple couche de sable) sur lequel vient s'appuyer la surface de roulement en cailloutis. L'usage de matériaux de remploi (tuileau ou débris de tuiles) est signalé à plusieurs reprises[70]. L'utilisation d'un pavage se cantonne aux extrémités de la surface de roulement. Certaines chaussées disposaient cependant d'un revêtement plus luxueux, telles que les sections identifiées comme les prolongements des grandes voies routières *intra muros* (*cardo* et *decumanus maximus*)[71]. La largeur des rues qui varie entre 3 et 5 m, équipement non compris (égouts, trottoirs et portiques) ; elle régressera au fur et à mesure de l'exhaussement des niveaux de circulation. Dans le quartier de l'Arsenal, la rue

[67] TOUSSAINT 1948, p. 161-162 et notices : 117 ( ?), 152, 167, 187, 194, 197, 213, 219, 233, 245, 247, 251, 263 ( ?) et 629.

[68] La hauteur totale des différentes recharges atteint 1,50 m pour les rues appartenant au réseau viaire implanté sur le plateau d'interfluve. Au quartier de Pontiffroy, situé dans une zone marécageuse et inondable, les rehaussements des voiries atteignent 3 m d'épaisseur (GALLIA 1989, p. 113).

[69] HECKENBENNER 1992, p. 15-17.

[70] A la rue des Récollets (TOUSSAINT 1948, p. 85, notice 219) ; place Mazelle (*idem*, p. 92, notice 251), à l'espace Serpenoise (VERDEL, 1986, p. 357).

[71] De grandes dalles de remploi (dont certaines ont été identifiées comme des lames funéraires) sont signalées pour le revêtement de la voie Reims-Strasbourg considérée comme le *cardo maximus* de la ville (TOUSSAINT 1948, p. 69, notice 152) ; le même type de dallage a été observé sur la chaussée découverte dans la rue Fournirue (*idem*, p. 84, notice 213). Le *decumanus maximus* dont le tracé correspond à la rue Serpenoise a été dégagé sur une vingtaine de mètres à l'angle de la rue de l'Esplanade. Son revêtement ne se distingue en aucune façon des autres chaussées de la ville antique (*idem*, p. 149, notice 629).

principale présentait un élargissement à l'approche de son intersection avec une rue secondaire du lotissement, facilitant ainsi les manœuvres de circulation[72].

* Les trottoirs et portiques

La découverte de l'équipement architectural des rues, élément absent des descriptions des trouvailles anciennes, constitue l'apport majeur des chantiers récents.

Les fouilles de l'Arsenal ont mis en évidence que toutes les rues ne bénéficiaient pas d'un traitement architectural équivalent dans le temps comme dans l'espace. La disposition des maisons riveraines en limite du réseau viaire apparaît d'ailleurs comme un phénomène très courant dès l'origine, au point que, lors de l'exhaussement des niveaux de circulation, les fondations des murs de façade empiètent sur l'espace public de la chaussée, conséquence du rétrécissement de leur surface de roulement. Le même phénomène occasionne, dès la seconde moitié du Ier siècle, la disparition des trottoirs sur certaines portions de rues au profit de leur transformation en espace privatif.

Les premières chaussées, à l'aspect fruste, sont dépourvues de trottoirs et de portiques. Ceux-ci n'apparaissent que dans l'état 2 de la voirie, et caractérisent seulement les deux rues les plus larges du site. Leur présence sur les deux fronts de façade n'est pas systématique. Les trottoirs, larges de 2 m à 4 m environ[73] et simplement formés d'un cailloutis, sont légèrement surhaussés par rapport au niveau de circulation de la voirie, raison pour laquelle, peut-être, leur reconstruction ne coïncide pas automatiquement avec le rehaussement de la chaussée. L'aménagement architectural de cet espace de circulation public adopte des formes très variées : sur le côté occidental de la rue principale du quartier de l'Arsenal, il prend l'aspect d'une galerie façade bordant les petites unités d'habitat occupant primitivement les parcelles à front de rue. En revanche, c'est un véritable portique fondé sur des massifs de maçonnerie supportant des dés de pierre qui s'y substitue à l'extrémité nord de la chaussée[74].

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

L'aqueduc de Gorze (fig. 97)

La principale conduite alimentant Metz depuis la source « les Bouillons » située au nord de Gorze et les différents ouvrages qui jalonnent son parcours *extra muros* ont été reconnus jusqu'aux abords de la ville. Le parcours de l'aqueduc en milieu urbain a suscité plusieurs hypothèses[75] développées en tenant compte des nécessités d'approvisionnement en eau des thermes publics situés sur les Hauts de Sainte-Croix et dans l'îlot Saint-Jacques. La méconnaissance de la topographie naturelle

[72] Il s'agit du carrefour formé par les rues 1 et 5 (HECKENBENNER 1992, p. 15).
[73] Au quartier de Pontiffroy : entre 1,80 et 2 m (GALLIA 1989, p. 113) ; au quartier de l'Arsenal : entre 3, 50 et 4,20 m (HECKENBENNER 1992, p. 15-17).
[74] HECKENBENNER 1992, p. 15-17.
[75] JOLIN 1981, p. 80-82 ; JOLIN 1983, p. 229-230.

du site, l'absence de vestiges et la variété des solutions techniques envisageables pour le passage de la conduite en zone urbanisée, constituent autant d'obstacles dans la détermination de son tracé[76].

On a cru reconnaître dans les bases du portique longeant le bâtiment de Saint-Pierre-aux-Nonnains les vestiges des piles supportant la canalisation[77]. L'analyse dendrochronologique d'un pieu en fondation permet aujourd'hui de placer la construction de l'aqueduc entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle[78]. L'étude de l'inscription des six sévirs augustaux découverte sur la Lunette d'Arçon a révélé qu'ils avaient pris en charge non seulement le financement de l'aqueduc, mais aussi deux autres ouvrages d'art en relation avec la canalisation : un portique et un nymphée[79]. La localisation exacte de ces deux derniers monuments n'est pas connue.



Autres systèmes d'adduction d'eau

Une intervention pratiquée rue Kellermann a conduit à la découverte d'un système de captage de la nappe phréatique en bordure de la ville, composé d'un bassin et d'une conduite en pierres sèches[80]. Le rôle de la structure n'est pas encore défini, mais ses dimensions assez modestes ne permettraient pas de la considérer, s'il s'agissait d'une structure isolée, comme un système d'alimentation important du tissu urbain. Cependant, d'autres exemples de ce type d'installation ont été dégagés dans le périmètre de la même rue au début du siècle[81].

* Evacuation des eaux

Tout comme son équipement monumental, la voirie sera seulement pourvue d'un système de drainage dans son second état. Les solutions techniques adoptées pour l'évacuation des eaux de pluie sont très diverses : de la simple rigole creusée en V à l'aménagement de parois en planches de bois renforcées par des frettes ou formant un coffrage s'appuyant sur des piquets, voire de dalles de pierre posées contre les remblais[82]. La contemporanéité des différents systèmes d'évacuation est confirmée ; néanmoins, on ne dispose d'aucune information sur les dispositifs de raccord aux carrefours de rue[83].

---

[76] LEFEBVRE 1985 ; FREZOULS 1982a, p. 321-322 ; voir JOLIN 1981, p. 76, 78 et 79. Voir également le site internet consacré à l'aqueduc : http://www.ac-nancy-metz.fr/ia57/jussy/netsco/accueil.htm.
[77] JOLIN 1985, p. 112 (plan n°4), 114-117.
[78] LEFEBVRE 1997. Publication de synthèse la plus récente sur l'aqueduc de Gorze.
[79] C.I.L. XIII, 4325 ; BURNAND 1997.
[80] BLAISING 1995.
[81] BLAISING 1997b.
[82] Rien n'indique que ces caniveaux n'étaient pas couverts. Le système à coffrage de bois renforcé par la présence de piquets est similaire à ce que l'on rencontre par exemple à Amiens (HECKENBENNER 1992, p. 15-18).
[83] Bien que l'un d'entre eux ait été exploré récemment dans le voisinage de la résidence Saint-Vincent (BOUCHET 2000).

## 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

### a. Bâtiments publics[84]

#### * Forum (rue Pierre Hardie ?) (fig. 98)

On a proposé d'identifier les substructions repérées entre la place de la cathédrale et la rue Pierre Hardie comme les vestiges de l'ensemble monumental du forum[85]. Ceux-ci comprennent deux types de constructions : un bâtiment quadrangulaire de plan basilical connu sous le nom de la "Maison Quarrée" dont la fonction demeure incertaine, sans doute cultuelle (basilique, temple ?[86]), associé à un groupe de murs reconnus entre la rue au Blé et Nexirue, donnant l'image d'une file de boutiques semblables à celles qui sont adossées habituellement au mur périmétral des forums classiques[87]. Traditionnellement situé à proximité du point de croisement des deux voies principales du quadrillage urbain, on s'attendrait donc à en découvrir les traces dans le voisinage des rues Taison, Ladoucette et Fournirue[88]. Dans cette optique, le forum couvrirait la surface de plusieurs *insula*e et les constructions mentionnées précédemment appartiendraient à l'extrémité de la façade méridionale du bâtiment, non loin du petit amphithéâtre. Aucune périodisation chronologique des structures n'a été avancée, si ce n'est pour la construction basilicale, placée (sans certitude) au IIe siècle.

#### * Amphithéâtre (fig. 99)

Le grand amphithéâtre de Metz, dont la localisation au sud de la ville dans le quartier du Sablon était connue depuis longtemps[89], a fait l'objet d'une seule campagne de fouille au début du XXe siècle[90], au terme de laquelle l'implantation de la gare des marchandises à l'emplacement de l'édifice a condamné toute intervention[91]. Les recherches récentes, qui se sont concentrées sur les abords de l'amphithéâtre, n'ont pas permis de résoudre le problème de l'extension de la ville vers le sud-est[92].

Les rives de la Seille constituent naturellement un terrain peu propice à la construction ; le choix d'une fondation sur pieux et sur radier de pierres sèches s'est donc imposé. La superstructure de l'amphithéâtre (de 148 m de long), orientée suivant les points cardinaux, est bien connue et

---

[84] BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 18-19.
[85] FREZOULS 1982a, p. 315. Une intervention a été menée sur le site en 1994 (GEBUS 1995a et THION 1995a) : aucune structure publique n'a été découverte, ce sont les vestiges d'une *domus* et d'un quartier d'habitat plus modeste qui ont été mis en évidence.
[86] COLLOT 1966b, p. 7-11.
[87] JOLIN 1975.
[88] D'autres vestiges mis au jour au XVIIIe siècle sous la place d'Armes, à proximité du croisement des deux grands axes présumés de la ville, ont été interprétés comme les restes d'un cryptoportique, ce qui reporterait la localisation du forum au nord-ouest du croisement et non plus au sud-ouest (FREZOULS 1982a, p. 338).
[89] TOUSSAINT 1949, p. 180-183.
[90] SCHRAMM 1902.
[91] FREZOULS 1982a, p. 329-330.
[92] THION 1995b ; MEYER 1995.

respecte vraisemblablement un module basé sur le *pes monetalis*[93]. L'appareil employé en parement est un *opus vittatum* très soigné, mais de nombreux fragments de pierres plus nobles, appartenant à la décoration de l'édifice, ont été mis au jour dans les remblais. Le réseau des murs concentriques est chaîné par une série de murs rayonnants dans lesquels ont été aménagés les différents accès à la cavea. Divers indices suggèrent une datation assez haute de la construction (fin du Ier siècle). D'après une découverte épigraphique ancienne, l'amphithéâtre aurait été dédié par un personnage local.

* Un petit édifice de spectacle en bordure de la Moselle (fig. 99)

La structure cadastrale du quartier longeant le quai Saint-Marie révèle un certain nombre d'anomalies indiquant que le découpage parcellaire s'appuie sur une construction antérieure interprétée comme un édifice de spectacle : le « petit amphithéâtre »[94]. Les fouilles menées ultérieurement ont confirmé la bonne conservation des vestiges et montré que la structure circulaire ou elliptique était en réalité inscrite dans un volume rectangulaire de 75 x 45 m[95]. Les interventions récentes n'ont pas permis de préciser la destination de la construction publique (odéon, théâtre, théâtre-amphithéâtre,...), ni sa chronologie[96]. La position de la construction, établie en bordure du fleuve mais tournée vers la pente, mérite d'être soulignée[97].

* Ensembles thermaux (Musée et Carmel ; îlot Saint-Jacques)

Les thermes du Musée et du Carmel (fig. 100)

Les thermes du Carmel sont situés dans la partie nord-ouest de la ville antique, sur les Hauts de Sainte-Croix[98]. Ils occupent la surface totale d'une *insula* (98 x 82 m) du quadrillage urbain[99] correspondant actuellement au quartier délimité par les rues de la Boucherie Saint-Georges, des Trinitaires[100], de la Bibliothèque et de Chèvremont[101].

L'agencement des salles a été conçu selon un plan de type symétrique classique très proche de celui des thermes de Sainte-Barbe à Trèves[102], caractérisé par le développement plus important de la partie chaude. Néanmoins, aucun argument[103] ne permet de dater avec précision la construction des thermes messins et, *a fortiori*, la filiation existant entre les plans des deux établissements de bains. Divers remaniements ponctuels tardifs confirment une longue période fonctionnement,

---

[93] GENNESON 1961, p. 11 : un module de 20 pieds (le sixième d'un *actus*) ?
[94] JOLIN 1979.
[95] BURNAND 1984, p. 342.
[96] SEILLY 1993.
[97] FREZOULS 1982a, p. 332.
[98] JOLIN 1983.
[99] Cette surface correspond uniquement à l'étendue du bloc construit des thermes, sans tenir compte de la superficie de la palestre.
[100] Pour les interventions récentes : BLOUET/THION 1995.
[101] FREZOULS 1982a, p. 332.
[102] JOLIN 1982, p. 266-276.
[103] La datation des thermes repose uniquement sur l'examen de l'appareil utilisé en parement, que l'on situe sous les Antonins, période durant laquelle la ville a été dotée d'au moins un aqueduc (Gorze). HATT 1974, p. 40 : l'auteur propose une datation, par comparaison de la stratigraphie relevée à la Cité Administrative, du début du IIe siècle pour ce bâtiment thermal.

interrompue probablement à la fin du Haut-Empire par un incendie, à la suite duquel le bâtiment fut désaffecté et réinvesti par quelques habitations.

La partie chaude comprend deux grandes salles identiques de plan rectangulaire. Leurs longs côtés sont pourvus de deux groupes de deux niches rectangulaires encadrant une abside centrale semi-circulaire. La présence de bassins dans ces niches, ainsi que le luxe de leur décoration conduisent à identifier ces salles comme les *caldaria* des thermes, bien qu'aucune trace du système de chauffage n'ait été découverte[104]. Plusieurs salles tièdes et chaudes étaient disposées sur l'axe de symétrie du bâtiment, mais leur fonction reste incertaine. En regard de l'itinéraire imposé par le plan, la salle centrale C1 aurait servi de *tepidarium*, précédé d'une antichambre B1, et débouchant sur un hall chauffé par hypocauste D1, en relation avec les deux *caldaria* évoqués précédemment. L'articulation des *caldaria* avec le *tepidarium*, où sont placés traditionnellement les étuves et les vestiaires, était occupée par deux petites salles chauffées et équipées à l'origine d'une piscine (BC3 et BD3). La zone froide s'étendait sur toute la partie sud-est du complexe, divisé en trois salles (*frigidarium* avec piscine axiale et annexes).

Les thermes de l'îlot Saint-Jacques (fig. 101 à 103)

Un deuxième édifice thermal a été reconnu dans le quartier est de la ville antique, sur les premières pentes de la vallée de la Seille, de part et d'autre de l'ancienne rue des Bons-Enfants[105]. Les structures occupaient l'angle de l'*insula* bordée par la voie est-ouest menant à l'amphithéâtre et située dans le voisinage immédiat de l'endroit présumé du forum.

Le bâtiment a fait l'objet de deux phases de construction bien distinctes, mais les repères chronologiques font également défaut pour déterminer leur époque de construction et de réaménagement. Implantés sur une zone déjà lotie au Ier siècle, les thermes resteront en service jusqu'au IIIe siècle, les témoins d'une occupation artisanale ayant pris place sur les ruines de l'édifice à partir du IVe siècle.

Du premier état n'ont été conservées que deux salles dont l'une est bâtie selon un plan identique aux *caldaria* des thermes du musée. Le plan du second état, qui se fonde sur la réutilisation partielle des fondations des premières constructions, est caractérisé par l'ordonnancement symétrique des locaux, imposant peut-être un itinéraire circulaire au baigneur. Deux salles chauffées par hypocauste ont été dégagées, ainsi qu'une grande partie de la zone froide, limitée par une façade-écran à la décoration architectonique élaborée (niches et nymphée). Le *frigidarium* est pourvu d'une piscine circulaire d'environ 200 m$^2$ autour de laquelle s'organisent les autres salles non chauffées de la construction. De nombreux détails de construction (présence de galeries sanitaires sous les hypocaustes, couloir d'étanchéité ceinturant la piscine froide, agencement des

[104] ADAM 1996, p. 46-47 : On a souvent rapproché sous ce point de vue les thermes du musée de ceux de Cluny à Paris. On sait aujourd'hui que l'absence d'hypocauste dans le *caldarium* des thermes de Lutèce tient au fait que celui-ci a été dans une période ultérieure transformé en *frigidarium*.
[105] JOLIN 1982.

revêtements de marbre) témoignent du soin apporté à la construction de ce bâtiment thermal. Une inscription découverte à proximité relate l'origine du financement de l'édifice[106].

* Un sanctuaire dédié à Icovellauna ?

La découverte d'un puits cultuel dédié à Icovellauna dans le quartier du Sablon (là où fut construit l'amphithéâtre) remonte au XIXe siècle[107]. Le puits maçonné donnait accès à une source par un escalier en colimaçon construit le long de la paroi interne.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Les informations relatives à la parure monumentale de la ville de Metz se sont révélées jusqu'à présent très lacunaires. Bien que de nombreux édifices civils ont pu être repérés, leur datation et leur fonction demeure imprécises du fait du manque de repères chronologiques fiables[108] et d'un enregistrement complémentaire des structures.

Un premier monument public a été localisé non loin des thermes de l'îlot Saint-Jacques, sous la rue Poncelet, au nord de la ville (fig. 104)[109]. Il s'intégrait dans une *insula* proche de l'emplacement présumé du forum, le long d'une voie menant au centre ville. Le bâtiment comprenait une série de locaux disposés en deux ailes séparées par un hall central. Certains d'entre eux étaient chauffés et la présence d'un étage s'est vue confirmée par l'étude de l'élévation des murs. La destination de la construction, tout comme sa chronologie, demeurent inconnues (complexe thermal, bâtiment administratif ?). Place Sainte-Glossinde, un ensemble daté du IIe siècle (sur base d'arguments peu fiables) a été interprété comme un entrepôt[110].

D'autres édifices à vocation religieuse ont été évoqués sans aucune preuve matérielle assurée. Leur existence présumée repose en général uniquement sur la découverte de fragments architectoniques et/ou sculptés, et leur localisation demeure imprécise (capitole, "Maison Quarrée" rue Ambroise Thomas, temple corinthien sur la Citadelle, temple du Pontiffroy, temple de la rue des Clercs[111]). Ajoutons que la mention épigraphique d'un prêtre de Rome et d'Auguste[112], mise en rapport avec le financement de la construction des thermes de l'îlot Saint-Jacques, suggère l'existence d'un monument réservé au culte de l'empereur[113].

---

[106] C. I. L., XIII, 4324 et 11353 :" Taurus, fils de Céler, prêtre de Rome et d'Auguste, a fait don d'une piscine et d'un campus aux Médiomatriques et aux étrangers".
[107] TOUSSAINT 1949, p. 96.
[108] LEFEBVRE /WAGNER, 1984, pp. 149-169. Les grands repères chronologiques concernant la ville se limitent à ceux fournis par la fouille de la Visitation, au niveau de l'*oppidum*, ainsi qu'aux différentes couches d'incendie observées sur le site. Ces interprétations ont fait l'objet d'une critique.
[109] HATT 1962a, p. 492-494 ; BILLORET 1966, p. 293 ; SEILLY 1995c ; SEILLY/THION 1996, p. 79.
[110] BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 23.
[111] HATT 1974, p. 42 ; HATT 1964, p. 350-351.
[112] C.I.L. XIII, 4324.
[113] Voir FREZOULS 1982a, p. 323-325.

b. Bâtiments privés (fig. 105)

La compréhension de l'évolution de l'habitat tant sur le plan technique qu'architectural a fortement progressé ces dernières années grâce aux fouilles extensives menées sur le quartier de l'Arsenal, les Hauts de Sainte-Croix et le quartier de Pontiffroy[114].

* Techniques de construction

L'architecture de terre et de bois est très présente à Metz et prend des formes très variées, suggérant la persistance des traditions d'habitat indigènes mises « au goût du jour » par l'usage des techniques, des plans et d'une décoration de type romain. Le schéma d'évolution du choix des matériaux périssables et de leur mise en œuvre dans les constructions domestiques les plus anciennes illustre clairement les différentes étapes de cette romanisation.

Les premières constructions en terre et en bois, hormis les fonds de cabanes[115] auxquels elles succèdent, appartiennent à la catégorie des maisons fondées sur poteaux[116]. Les premières d'entre elles, au début du Ier siècle après J.-C., sont montées de façon très sommaire, conformément aux traditions laténiennes[117].

L'évolution de cet habitat indigène est marquée essentiellement par une amélioration de la mise en œuvre des matériaux, contribuant au renforcement de la structure de la maison. En effet, l'usage de fondations légères se généralise rapidement et restera en vigueur durant le Ier siècle[118] : il s'agit de constructions dont les murs porteurs reposent sur des sablières basses (chêne), installées dans des tranchées peu profondes, et recevant les poteaux formant la superstructure de l'habitat, comme dans le quartier de Pontiffroy.

L'utilisation des solins devient courante dès les années 40 après J.-C. dans le quartier de l'Arsenal (état 1B)[119], sans pour autant supplanter les techniques décrites précédemment : les soubassements des murs sont montés en pierres liaisonnées ou non au mortier, et comprennent souvent des matériaux de remploi (fragments de tuiles, etc...). Ceux-ci coexistent avec les vestiges de quelques murs édifiés simplement en adobe incluant des déchets de construction dans le noyau des murs[120]. Parallèlement, les toitures en tuiles font leur apparition.

L'élévation de ce type de construction adopte différentes formes selon le mode de comblement des espaces libres entre les poteaux. Les panneaux de remplissage peuvent être complétés à l'aide de fines baguettes de bois disposées en un réseau très serré à l'entraxe des poteaux, formant un

[114] BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 19-22.
[115] Ces fonds de cabanes sont attestés sur les Hauts de Sainte-Croix, mais également dans le quartier de Pontiffroy, où elles constituent la première forme d'habitat privé dans ce quartier, à une époque plus tardive (tibérienne) (MASSY 1986b, p. 300-301).
[116] Ce type de construction a été également signalé à la chambre des Métiers (FILIPPO 1995, p. 76) et rue Marchant (MASSY 1986b, p. 300) pour l'époque augustéenne. Dès l'époque tibérienne, apparaissent les maisons fondées sur sablières basses.
[117] HECKENBENNER 1992, p. 19.
[118] MILUTINOVIC 1995.
[119] MASSY 1986b, p. 297.
[120] HECKENBENNER 1992, p. 22, fig. 14 et p. 28, fig. 20. Ces murs sont datés respectivement de la fin du Ier siècle et des IIe/IIIe siècles. D'après le découpage parcellaire, l'un d'eux assure la fonction essentielle de mur mitoyen entre deux habitats et correspond à une phase de réaménagement.

clayonnage sur lequel sont appliqués des plaques de terre crues, du bousillage ou du torchis. L'épaisseur de ces murs est peu importante (15 cm)[121]. Une autre technique consiste à renforcer l'ossature du mur par un réseau de poteaux formant les pans de bois d'un système à colombage; l'intervalle est bouché à l'aide de briques crues[122]. Un exemple de ce type de construction a été spectaculairement bien conservé dans le quartier de l'Arsenal[123]. L'état auquel appartient cet habitat a été daté précisément entre 40 et 60/70, mais il est probable, vu l'usage courant de la terre crue moulée ou non, que ces datations ne sont pas restrictives[124].

La fin du Ier siècle consacre l'apparition dans l'habitat des élévations totalement édifiées en pierre[125], mais leur usage parcimonieux se limite aux demeures de plus haut standing. L'architecture de terre et de bois reste la technique la plus répandue, et il arrive bien souvent que même les maisons les plus riches comprennent l'une ou l'autre partie édifiée en matériaux périssables.

* Plans des habitats

Les structures les plus anciennes se concentrent sur les Hauts de Sainte-Croix[126], où elles présentent un caractère purement indigène. Il s'agit de simples fonds de cabane excavés et construits en matériaux légers[127]. On ne dispose pas de critères chronologiques suffisants pour déterminer la période d'utilisation concrète de ce type de construction. Tout au plus peut-on préciser que leur disparition est antérieure au milieu du Ier siècle, en regard de la datation des vestiges ultérieurs.

Très vite en effet, un habitat en bois sur poteaux succède à ces fonds de cabanes. Le changement de technique de construction permet de renouveler totalement le plan des maisons, qui acquièrent une surface habitable plus importante. Cette catégorie de construction a été rencontrée dans les niveaux les plus précoces, à partir de la période augusto-tibérienne, mais le mauvais état de conservation des structures ne permet pas d'en restituer, pour les états les plus anciens, le plan et les dimensions. Tout au plus a-t-on observé que ces maisons de tradition indigène étaient séparées les unes des autres.

La première moitié du Ier siècle marque une première étape dans l'impact de la structuration urbaine sur l'agencement des constructions domestiques[128]. Les maisons sont réparties en unités domestiques et leurs dimensions sont tributaires de l'espace alloué à chaque parcelle. L'uniformité apparente des constructions mitoyennes dans le quartier de l'Arsenal rompt certainement avec l'occupation augusto-tibérienne révélée par les fouilles pratiquées sur les Hauts de Sainte-Croix.

---

[121] Sur les Hauts de Sainte-Croix (BURNAND 1984, p. 341).
[122] Sur les Hauts de Sainte-Croix (MASSY 1986b, p. 298).
[123] HECKENBENNER 1992, p. 20.
[124] Comme dans le quartier de Pontiffroy (BLOUET/BRUNELLA 1985, p. 108).
[125] BURNAND 1980a, p. 409 (quartier de Pontiffroy).
[126] BRESSOUD 2000, p. 79-80.
[127] *Idem* 1985, p. 104-106.
[128] HECKENBENNER 1992.

Cette homogénéité doit être nuancée fortement par la variété des techniques de constructions développées durant cette période.

Les maisons présentent un plan rectangulaire dont l'organisation interne échappe encore à la compréhension, en raison du mauvais état de conservation de la partie arrière des parcelles[129]. Par conséquent, on ne peut que proposer une valeur minimale pour la surface habitable de 50 à 60 m$^2$. En revanche, on sait que la partie avant présentait dans certains cas une série de subdivisions dont la fonction paraît claire. La maison 2 de l'îlot B comporte un couloir d'accès contre le mur mitoyen, assurant un contact direct entre la rue et l'espace arrière de la maison. Dans la partie avant de la construction a été retrouvé dans deux cas un foyer, reconstruit au fur et à mesure des réaménagements de sols. L'évolution des unités domestiques se déroulant dans le cadre fixé par le parcellaire original, l'augmentation de surface ne peut s'effectuer que dans le sens de la longueur, par l'ajout de pièces annexes. La surface habitable, dans les maisons du quartier de l'Arsenal, passe ainsi à la fin du Ier siècle à 75 à 90 m$^2$. Aucun élément ne vient confirmer l'existence d'étages sur ces constructions.

Une grande propriété résidentielle fait son apparition sur le site au IIe siècle, par la réunion des parcelles antérieures, qui imposent leurs contraintes au plan d'ensemble de l'habitat. Couvrant plus de 1000 m$^2$, la *domus* est organisée en ailes disposées autour d'une cour pourvue d'un péristyle et d'un bassin central. Malgré les légers décalages observés dans la construction, celle-ci semble se conformer aux normes de la métrologie antique, puisque l'ensemble occupe une surface équivalant à 1 x 1 *actus*[130].

La *domus* de l'Arsenal est l'une des seules maisons de ce type pour laquelle on dispose d'un plan relativement complet[131]. Cependant, plusieurs découvertes ponctuelles signalent leur existence par la richesse des trouvailles (enduits peints, hypocaustes, mosaïque)[132].

* Confort de la maison

Comme le montre l'étude des quartiers de l'Arsenal et de Pontiffroy en particulier, les habitants des maisons les plus simples disposaient d'un confort modeste. A l'exception de la découverte de sols en terrazzo ou de planchers dans certains locaux, la plupart d'entre eux étaient simplement aménagés avec de la terre battue ou à l'aide de galets compactés. Même le revêtement des parois est souvent très sobre, voire, dans de nombreux cas, inexistant (enduit de mortier ou simple

[129] Il s'agit peut-être simple de cours, comme celle qui fut fouillée au boulevard Sérot (MILUTINOVIC 1994, p. 76).
[130] Les côtés de la cour centrale elle-même correspondent à peu de choses près à un demi *actus* chacun.
[131] Sur les Hauts de Sainte-Croix a été implantée une autre *domus*, dont cinq pièces, occupant une surface totale de 200 m$^2$, ont été explorées (MASSY 1989, p. 118) ; ainsi que près de la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains (MASSY 1989, p. 121). Une autre construction de type résidentiel a été dégagée récemment rue de la Pierre Hardie (GEBUS 1994, p. 74).
[132] Voir le paragraphe concernant les éléments de confort dans l'architecture privée. Des trouvailles similaires sont signalées par exemple : rue Dupont-des-Loges (LEFEBVRE 1980) ; rue du Chanoine-Colin (TOUSSAINT 1948, p. 77, notice 195, et HATT 1958, p. 326).

placage de limon), ce qui n'exclut pas la découverte, dans certaines maisons d'un décor réalisé à la fresque[133]. La cave ou cellier est un équipement rarement rencontré.

Les pièces chauffées par hypocauste offrent un réel confort dans les maisons de plus haut standing, où elles apparaissent comme les zones privilégiées de la maison. Le premier état de la *domus* du quartier de l'Arsenal en comporte deux de grande surface. D'autres structures semblables ont été également dégagées dans l'îlot E. Aucun équipement de ce type n'a été mis en évidence dans les constructions plus modestes. Les sols de cette catégorie d'habitat sont en général mieux construits (mortier rose ou blanc), les planchers sont plus fréquents, mais n'excluent pas l'usage de la terre battue dans certaines parties de la maison. Les plus belles décorations de sols sont les mosaïques dont quelques exemples ont été mis au jour à Metz, parfois en relation avec un système d'hypocauste[134]. Les petits complexes thermaux privés, annexes habituelles des grandes demeures, sont très rares[135].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Les comptes-rendus de fouilles fournissent très peu d'informations au sujet de la nature des pierres employées dans la construction publique ou privée. On sait que les bâtisseurs messins ont fait un large usage de la pierre calcaire sans doute de provenance régionale, mais l'identification des gisements est difficile à préciser[136].

La région messine est riche en affleurements rocheux exploitables de calcaire et de grès. Dès l'Antiquité, deux gisements calcaires approvisionnaient la ville en matériaux de construction[137]. Le premier fournissait la pierre de Norroy, un calcaire de bonne qualité, employé largement en parement. C'est dans cette pierre que fut édifié le grand amphithéâtre[138] et que furent taillés les éléments architectoniques de l'aqueduc de Gorze à la fin du Ier siècle[139]. Le gros-œuvre de la conduite avait été réalisé avec des variétés de calcaire issues de la vallée d'Ars à Gravelotte, juste au sud de la ville[140]. En outre, la transformation de la pierre est attestée par la découverte de fours à chaux à Ars-sur-Moselle[141]. Un second calcaire, de couleur jaunâtre, était appelé « pierre de

[133] BLOUET/BRUNELLA 1985, p. 104 : structure 4 des Hauts de Sainte-Croix (voir également : MASSY 1989, p. 117) ; *idem*, p. 108 : dans le quartier de Pontiffroy (voir également : MASSY 1989, p. 113-114) ; maison 2 de l'état 1C du quartier de l'Arsenal. Rue Marchant (BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 37-39). Les peintures dessinent des panneaux dont l'encadrement est souligné par un filet de couleur, voire des formes géométriques plus élaborées.
[134] Rue Maurice Barrès (BIELHER 1972, BILLORET 1972, p. 364-366) ; place Coislin ( ?) (BILLORET 1970, p. 300).
[135] On dispose actuellement de très peu d'exemples : rue Marchant, mais l'attribution d'une fonction balnéaire n'est pas assurée (MASSY 1986b, p. 300).
[136] HATT 1964, p. 349-350 : cité administrative : calcaire à gryphées gélif ; HECKENBENNER 1992, p. 28 : Arsenal Ney : calcaire bleu du sinémurien ; THION 1994, p. 81 : Magasin aux vivres : radier de la chaussée en blocs marno-calcaires. D'une façon générale, les variétés de calcaires sont simplement différenciées sur base de leur couleur (bleue ou blanche) et de leur résistance.
[137] BEDON 1984, p.45.
[138] GENNESON 1961, p. 20.
[139] BEDON 1981, p. 57.
[140] TOUSSAINT 1948, p. 170-171et note 10.
[141] LEFEBVRE 1980, p. 119.

Jaumont ». Issu d'une carrière localisée à 75 km au sud de la ville, à Roncourt, il fut abondamment employé tant en construction qu'en sculpture, durant tout le Ier siècle et jusqu'à la moitié du IIe[142].

Par ailleurs, le gravier issu du lit de la Moselle était le principal matériau utilisé dans l'aménagement du réseau viaire[143]. On le retrouve également sous la forme de revêtement de sols de galets ou de gravier (cours, etc...) dans l'architecture privée[144].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

* Métallurgie[145]

Trois sites de production métallurgique sont connus à ce jour sur le site messin ; deux sont situés en plein centre urbain sur le plateau d'interfluve, le troisième a été découvert dans le quartier de Pontiffroy, en périphérie ouest de la ville.

L'activité exercée sur les Hauts de Sainte-Croix est l'une des plus anciennes (fin du Ier siècle). Il s'agissait d'un atelier de bronzier dont la nature de la production demeure incertaine. La période d'activité du second atelier, où exerçait un forgeron (et peut-être également un bronzier), est beaucoup plus tardive ; elle n'intervient qu'à la fin du Haut-Empire (250-300)[146]. Les structures, comprenant plusieurs foyers allongés, des bas fourneaux de forme circulaire ainsi qu'un système d'adduction d'eau, ont été implantées dans une zone d'habitat partiellement détruite. Elles rassemblent tous les éléments de la chaîne opératoire, depuis le traitement du minerai jusqu'à la production d'objets.

Dans le quartier de Pontiffroy, l'artisanat métallurgique témoigne de la transformation, dès le milieu du Ier siècle, des activités de ce lotissement orientées précédemment sur la production textile[147]. La période de fonctionnement des ateliers n'a pu être déterminée avec précision. La désaffectation partielle du quartier intervient vers 250, mais dès la première moitié du IIe siècle, d'autres structures (silos) sont implantées sur le site[148].

* Artisanat céramique

Hormis la reconnaissance d'un secteur artisanal réservé à la production céramique, seul un four de potier isolé a été mis en évidence par les fouilles à l'heure actuelle. Une seconde officine aurait été

[142] Des sondages récents ont montré que l'élévation du bâtiment identifié comme un petit amphithéâtre était construite en petits moellons réguliers de pierre de Jaumont (SEILLY 1995, p. 63).
[143] Le grès, tout comme le calcaire, était aussi employé dans le radier, comme dans le ballast des chaussées (BILLORET 1966c, p. 291 : voie romaine rue de l'Esplanade, HECKENBENNER 1192, p. 15 : Arsenal Ney).
[144] MASSY 1989, p. 114 (quartier de Pontiffroy).
[145] BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 24: les auteurs signalent également la découverte d'un four de bronzier près des thermes du Carmel (fin du Ier siècle).
[146] BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 51-52 ; HECKENBENNER 1992, p. 29-30 (îlot D).
[147] GALLIA 1986, p. 300-301.
[148] Toujours en périphérie de la ville, au-delà du bras de la Moselle, un second quartier orienté vers des activités artisanales, a été exploré rue Belle-Isle. La nature de la production durant les occupations du site n'ont pas été déterminées, mais elles se signalaient par de nombreuses « aires de combustion » (GEBUS 1994, p. 84).

reconnue sous la caserne de Lattre de Tassigny, en périphérie sud de la ville, mais son interprétation reste douteuse en raison de l'absence de structures immobilières en place[149].

Rue Mabille, dans le quartier périphérique est « Outre-Seille »[150], furent dégagés quatre fours regroupés sur une surface de 200 $m^2$, témoignant d'une activité spécialisée dans la production céramique à partir du deuxième quart du Ier siècle jusqu'à l'époque flavienne au moins. Un autre four de potier a été exploré en contexte urbain. Il se situe sur le plateau d'interfluve, dans le voisinage de l'Arsenal Ney et de Saint-Pierre-aux-Nonnains[151]. La structure fouillée est antérieure à la construction d'une *domus*.

* Tissage

Seul le quartier de Pontiffroy a révélé les traces d'une activité de tissage. Celle-ci n'a été exercée dans le quartier que durant un laps de temps bien déterminé (époque de Tibère-Claude)[152]. Par la suite, l'occupation du quartier sera axée sur d'autres types de productions artisanales.

* Traitement du cuir

Aucune activité de tannerie n'est attestée à l'heure actuelle ; néanmoins, dans le quartier Outre Moselle, rue Belle-Isle, une activité de tabletterie s'est développée tardivement dans ce secteur dédié depuis les origines aux activités artisanales[153].

* Autres types d'activités artisanales

Les vestiges d'un atelier de verrier et des structures interprétées comme les restes d'une activité de tuilier ont été reconnues dans le quartier Saint-Marcel sur la rive opposée de la Moselle[154].

### 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Les données fournies par l'archéologie ne permettent pas actuellement de retracer avec précision la chronologie du développement urbain de la ville de Metz. L'archéologie apporte difficilement la confirmation des événements historiques connus, comme ceux des années 68-70. Ces lacunes concernent avant tout les origines de la ville et la transition entre l'occupation gauloise et la cité romaine. Les critères chronologiques recueillis pour les occupations antérieures à la période augustéenne demeurent assez flous, en regard des différentes phases qui se succèdent parfois très rapidement durant cette période charnière (abandon des structures gauloises, occupation rurale de transition, hiatus chronologique, etc...).

---

[149] Les remblais contenaient des rebuts de cuisson ainsi que des éléments faisant partie de la construction des fours à céramique. Voir BIELHER 1977 et GALLIA 1972, p. 364-365. L'article de 1979 semble trancher en faveur de l'existence d'un atelier sur place en service durant la seconde moitié du IIe siècle, mais les publications de synthèse ultérieures ne reprennent pas cette affirmation à leur compte.
[150] MASSY 1986b, p. 299-300 ; BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p. 47-50.
[151] LEROY et coll. 1990 ; MASSY 1989, p. 121 ; DELESTRE 1988a, p. 18-19.
[152] MASSY 1986b, p. 300-301.
[153] GEBUS 1994, p. 84.
[154] DELESTRE 1988c.

Durant la période augustéenne, se développe un premier noyau urbain, dont l'emplacement a été déterminé par les avantages de la topographie naturelle du terrain, à proximité des ouvrages défensifs hérités de la période gauloise. Mais rappelons-le, cette continuité spatiale dans la fréquentation du site ne signifie pas pour autant une occupation ininterrompue des Hauts de Sainte-Croix. L'architecture des constructions précoces de ce noyau primitif se révèle être encore fortement influencée par les traditions indigènes. L'extension de ce noyau a été également repérée sur le flanc nord de la colline.

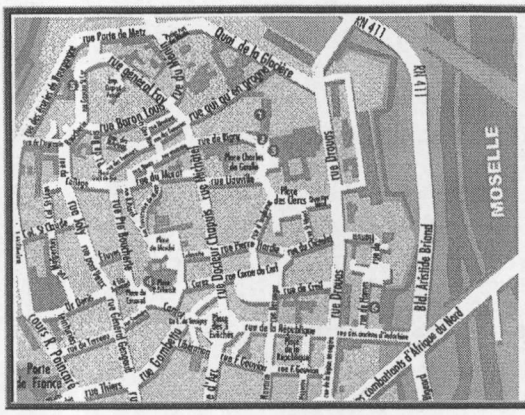
La datation de l'implantation du quadrillage urbain nous projette directement dans la ville du milieu du Ier siècle. La période intermédiaire, marquée par le règne de Tibère, apparaît en effet très problématique dans l'histoire du développement de la cité. Les théories anciennes y voyaient une période charnière décisive dans la structuration de l'espace urbain. Sans apporter de confirmation matérielle aux événements historiques qui fondaient ces hypothèses, les découvertes récentes montrent que l'occupation du site, dès cette époque, était déjà très étendue. La concordance entre l'orientation des constructions précoces et celle des habitats ultérieurs dans le quartier de l'Arsenal à l'écart du centre-ville, de même que le dégagement d'habitats précoces dans le quartier périphérique du Pontiffroy, suggèrent que la chronologie d'établissement du réseau viaire pourrait remonter à cette période. C'est d'ailleurs à cette époque que l'on observe un changement manifeste dans les techniques de construction.

Dès le milieu du Ier siècle, la ville de Metz atteint donc son extension maximale et semble florissante; c'est en effet de cette période que datent les premières unités artisanales regroupées en périphérie de l'espace urbain. La voirie est plus soigneusement construite ; elle bénéficie d'un équipement architectonique complémentaire. La taille des habitations s'accroît parallèlement à l'amélioration de leur technique de construction avec l'apparition des premiers solins en pierre. Les chantiers de construction (ou de reconstruction, liés à des incendies ou au démantèlement des structures existantes) se multiplient, et tout indique que les *insula*e sont déjà bien loties du moins sur leur partie riveraine.

La période flavienne ne semble pas marquée partout par une rupture de continuité d'habitat. Des traces d'incendie importantes ont été associées aux événements de 68-70 par J.-J. Hatt à la stratigraphie du chantier de la Visitation, dans le quartier Outre-Seille. En dépit d'une interprétation jugée abusive, on constate que cet incendie n'est pas isolé, comme le montrent les fouilles récentes. L'évolution du quartier de l'Arsenal durant cette période ne semble pas par contre en présenter les signes : la transition entre les états 1B et 1C du chantier s'illustre davantage par les opérations de démantèlement volontaire et de récupération massive des matériaux.

L'apparition de luxueuses *domus* de tradition méditerranéenne, édifiées en pierre, consacre la fin du Ier siècle. C'est à cette époque que l'on place également la construction de l'aqueduc de Gorze, équipement indispensable au fonctionnement des grands thermes publics dont la ville se pare à partir du IIe siècle. La parure monumentale de cette époque reste malheureusement méconnue

mais semble se concentrer uniquement sur le plateau d'interfluve. Parmi les édifices découverts, peu d'entre eux ont d'ailleurs été datés avec précision. Beaucoup de chantiers attestent d'une occupation continue s'étendant du Ier au IIIe siècle, sans cesse marquée par des phases de réaménagement s'accompagnant d'un changement de destination des lotissements. Les premiers abandons interviennent vers le milieu du IIIe siècle.




# TOUL

# *TULLUM*

Plan actuel de la ville (http://www.mairie-toul.fr/index1024.htm).

La recherche archéologique sur le site toulois s'est longtemps focalisée sur l'étude de la muraille du Bas-Empire, et les opérations menées récemment en milieu urbain ont surtout contribué à l'avancement des connaissances sur les transformations médiévales, et non sur l'héritage architectural et urbanistique du Haut-Empire romain[1].

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 106 et 107)

Chef-lieu de la cité des Leuques, Toul est située en Lorraine occidentale, dans la plaine de la Woëvre, comprise entre les côtes de Meuse et le plateau de Haye[2], à l'est de Nancy. La ville se trouve exactement au point de capture de la Moselle, qui a façonné tout le paysage à l'ouest des côtes de Meuse jusqu'à son contact avec la rivière, entre le plateau oxfordien et la plaine de la Woëvre. La ville est située au point d'aboutissement de cette ancienne vallée sèche[3] et celle formée par le coude de la Moselle.

Cet accident géologique a probablement conditionné la formation du relief aux abords de l'espace urbain, qui est encadré par plusieurs éminences, comme le Mont-Saint-Michel et la côte Barine au nord et à l'ouest (plus de 300 m d'altitude), tandis qu'au sud-ouest, le relief, moins accidenté, ménage une vaste terrasse (« terrasse du Pénitencier ») culminant à 250 m d'altitude[4]. Le front est de la ville est entièrement occupé par la vallée déprimée de la Moselle. La formation argileuse de l'ancien lit du fleuve se prolonge au point de convergence avec le coude de la rivière.

La documentation relative à l'état naturel de la topographie et de l'hydrographie du site est peu étoffée et pratiquement inexploitée. Elle permet néanmoins de mesurer l'importance des travaux postérieurs à l'époque antique et leur impact sur la conservation des vestiges gallo-romains (enceinte de l'Evêque et fortifications de Vauban). La profondeur moyenne à laquelle se situent les

[1] Toul antique n'a malheureusement pas fait l'objet de recherches archéologiques approfondies (BEDON 2001, p. 305). Elle est d'ailleurs absente de la liste des sites publiés dans le cadre du colloque d'archéologie urbaine de 1982 organisé par l'Afan (TOURS 1982). La ville antique reste depuis totalement méconnue.
[2] HILLY/HAGUENAUER 1979, p. 46-47, fig. 15 et 16.
[3] Dans laquelle coule actuellement l'Ingressin, un petit ruisseau, affluent de la Moselle, qui traverse la ville avant de s'y jeter. Il aurait également servi à une époque ultérieure aux activités de tannerie dans la ville (rue des Tanneurs).
[4] BEDON/CHEVALIER/PINON 1988, p. 242.

structures antiques est réduite (1,60 à 2 m[5]), mais l'absence de données ne permet pas de restituer le relief original du site.

L'hydrographie du site a été perturbée au moins dès le Bas-Empire, avec la création de l'enceinte urbaine, dont les fossés étaient alimentés par l'Ingressin[6]. Son tracé a été également repéré près de la cathédrale Saint-Gengoult[7]. Etablie sur la rive gauche de la Moselle, l'enceinte ceinturant la ville à l'époque médiévale aurait gardé, dans le nom de l'une de ses portes, le souvenir d'un point de franchissement de la Moselle[8]. La canalisation du ruisseau et sa couverture remontent au siècle dernier[9].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

On ne dispose d'aucun témoignage sur le passé pré-romain de la ville.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

L'occupation précoce et les origines du site toulois ne sont pas connues.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 107)

Les traces d'une occupation gallo-romaine ont été mises au jour au moins dans l'espace *intra muros* déterminé par le tracé de l'enceinte tardive[10] ; néanmoins, ses caractéristiques et sa chronologie nous échappent totalement. L'organisation de la ville est méconnue : le *cardo maximus*, prolongeant la voie Lyon-Trèves, est supposé correspondre au tracé de la rue Mi-Châtel (ou Michatel)[11], mais aucun argument archéologique ne vient étayer cette hypothèse fondée sur la microtoponymie.

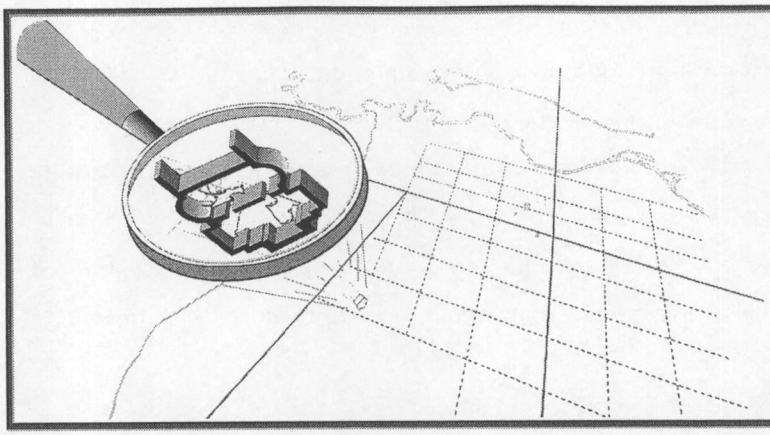
La documentation sur l'architecture publique et privée de la ville du Haut-Empire reste extrêmement lacunaire : les occupations relevées se signalent davantage par les apports de remblais plutôt que par des structures en dur. Les pierres de récupération utilisées pour la construction du soubassement du Bas-Empire sont pour la plupart des stèles funéraires[12].

La superficie maximale couverte par l'agglomération est difficile à déterminer à l'heure actuelle, non seulement en raison du faible nombre d'interventions archéologiques, mais aussi parce que les

[5] GEORGES-LEROY/BAILLARD 1994.
[6] DELORT 1948, p. 233, fig. 1.
[7] A hauteur de la rue de la Petit Boucherie (BRAILLARD 1994). Son souvenir est conservé dans la toponymie du quartier (îlot des Etuves).
[8] DELORT 1948, p. 235, note 1 : porte au Woeids, porte au Gué, rue du Docteur Chapuis, à l'ouest de la ville.
[9] BRAILLARD 1994.
[10] Ilot de la place du marché aux Poissons : BRAILLARD 1994 ; BRAILLARD 1995 ; GEORGES-LEROY 1995b.
[11] DELORT 1948, p. 233, note 1.
[12] DELORT 1948b, p. 235 et fig. 3.

sondages ne sont pas forcément menés jusqu'au sol géologique[13]. Les recherches récentes du quartier de l'Îlot des Etuves et du Marché aux Poissons ont conclu à l'absence d'occupation au-delà de la muraille du Bas-Empire[14]. Rue de l'Hôpital Militaire par contre, en bordure des fortifications de Vauban, le diagnostic archéologique a permis de confirmer l'existence d'une occupation du Haut-Empire au nord de la ville actuelle. La nature des structures observées (clôtures de jardin) laisserait supposer que l'on se trouve peut-être en limite de la ville antique[15]. Une autre occupation non datée mais en tout cas antérieure à la construction de l'enceinte a été relevée à la rue Qui Qu'en Grogne, à l'est du centre urbain actuel.

[13] GEORGES-LEROY 1996.
[14] BRAILLARD 1994.
[15] GEORGES-LEROY/BAILLARD 1994.



# BRUMATH[1]

# *BROCOMAGUS*

Plan de la ville au Haut-Empire (fig. 109) et localisation du complexe thermal public.

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 108 et 109)

La ville antique de Brumath est située dans l'actuel Bas-Rhin, en bordure de la limite nord-ouest de la plaine d'Alsace, dépression comprise entre les sommets vosgiens et le Schwarzwald, sur la frontière allemande. La cité s'est développée dans la vallée traversée par la Zorn, un petit cours d'eau formant avec le Moder, un affluent secondaire du Rhin, dans lequel il se jette bien plus au nord près de Drusenheim[1].

On ne dispose d'aucune information au sujet du tracé antique de la Zorn. On a cru reconnaître, dans des fouilles anciennes pratiquées dans la rue Raymond-Poincaré, les traces de plusieurs inondations, attribuables aux crues provoquées par le cours d'eau[2]. Cependant, une opération menée en bordure des berges, rue Sandgarten, n'a révélé aucun niveau témoin de ces dépôts d'alluvions[3].

La ville a été implantée sur la basse terrasse de la Zorn à la limite de la frange inondable par le cours d'eau[4]. Les rapports de fouilles mentionnent pratiquement tous un substrat naturel à l'altitude constante de 142 m environ, formé de sables rougeâtres[5], notamment au lotissement Le Tilleul, emplacement des thermes publics, et aussi dans le secteur formé par les rues Raymond-Poincaré, du Général Rampont, et des Juifs[6]. Le sondage mené à la rue Sandgarten révèle un terrain naturel de consistance différente, formé de graviers[7], à proximité des berges du cours d'eau. L'altitude du lit antique de la Zorn n'est pas connue.

---

[1] BEDON 1988, p. 106.
[2] HATT 1970a, p. 333-334. Ces traces correspondaient à un niveau d'argile jaune finement stratifié, daté de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C.. L'interprétation de cette couche est explicitée à la page 337.
[3] PETRY 1978a, p. 366.
[4] Il n'existe aucune étude sur la topographie naturelle de la ville de Brumath ; les données ici présentées, très brèves, sont issues du dépouillement de l'ensemble des articles parus sur la ville.
[5] Les observations effectuées au nord-est de la ville montrent une modification de l'aspect naturel du terrain, formé de lehm (PETRY 1982c, p. 367).
[6] HATT 1970.
[7] PETRY 1978a, p. 366.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Quelques structures ont été attribuées à la période du Hallstatt sur le site de Brumath[8]. Mais les premières occupations qui leur succèdent sont datables de l'époque augustéenne au plus tôt. L'hypothèse d'un gué franchissant la Zorn à cet endroit motiverait au mieux une simple fréquentation des lieux, mais le matériel archéologique fait également défaut actuellement pour étayer cette hypothèse. Les seuls vestiges gaulois se limitent à un lot de céramique de La Tène III comblant une dépression située dans un contexte d'occupation tibéro-claudien au croisement routier oriental de la ville[9].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les vestiges les plus anciens découverts à Brumath ont été localisés sous la rue J. Kablé, sous la forme d'aires rubéfiées dont la fonction n'a pu être déterminée[10]. Les contextes liés à cette occupation renfermaient un matériel mêlant de la céramique laténienne et d'époque augustéenne[11].

### 3.2. Extension du noyau primitif

C'est bien entendu l'occupation de la rue J. Kablé qu'il faut considérer comme le premier noyau urbain romain. Les structures les plus anciennes se répartissent le long du *decumanus maximus* prolongeant la chaussée routière, axe propice à l'implantation de l'agglomération.

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

La chronologie exacte de l'occupation de la rue J. Kablé est difficile à préciser. L'étude matérielle permet de la situer au plus tôt à l'époque augustéenne.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 109)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

La description des découvertes, très lacunaire, ne permet pas d'évaluer l'importance des travaux d'aménagement de la topographie de la ville antique. Cependant, l'apport de remblais lié au nivellement des terrains intervient, semble-t-il, assez rarement sur le site[12].

---

[8] PETRY/KERN 1974a, p. 27. PETRY 1980, p. 445-446 : découverte de fonds de cabanes datés du Hallstatt à proximité des thermes publics, le long de la route de Weitbruch, et également, rue du Docteur Schweitzer et allée de l'Europe.
[9] PETRY 1984, p. 251.
[10] PETRY 1974, p. 387.
[11] *Idem*, p. 391.
[12] Ainsi l'assiette des thermes publics, édifiés au IIe siècle, repose directement sur le substrat naturel, après un nivellement rectificatif des couches antérieures. Le seul signe d'une modification importante de la topographie a été relevé à l'occasion de la fouille de la voie Brumath-Seltz au nord-est de la ville (0,40 m de limons identifiés comme un nivellement préparatoire

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

Le schéma d'implantation de la ville aurait été conditionné par le réseau routier de la plaine de la Zorn. Deux voies importantes s'y croisent : celle reliant Brumath à Strasbourg-Argentorate, qui franchit le cours d'eau en direction de Schweighouse, plus ou moins parallèlement au Rhin (en direction de Stephansfeld), et une seconde, ralliant Saverne vers le Rhin, en passant par Brumath[13]. Au-delà de la ville, cette voie routière forme le départ de plusieurs chaussées, notamment en direction de Mayence[14] et de Seltz, axe sans doute important puisque les thermes publics de la ville ont été construits sur ses abords.

Ces deux grandes chaussées, qui forment les *cardo* et *decumanus maximi* de la ville antique, ont été repérés dans l'espace urbain à plusieurs reprises[15]. La voie de Seltz est également attestée archéologiquement, près des thermes publics[16], tout comme celle de Strasbourg, à hauteur de Stephansfeld[17].

* Structure du quadrillage

La multiplication des sondages a conduit à proposer dès 1974, un plan schématique de l'organisation de la surface urbanisée[18] découpée en une série d'îlots extrêmement réguliers et peu étendus. Les découvertes ultérieures ont permis de corriger cette première hypothèse de travail[19], en mettant en évidence les orientations divergentes de certaines constructions, parfois de datation très précoce.

Aucune argumentation au sujet de la restitution du quadrillage urbain ne peut être raisonnablement menée actuellement : en effet, la majorité des découvertes a été brièvement publiée dans un seul article[20], dépourvu de plan de localisation exact des tronçons fouillés[21]. Toutefois, la régularité de l'organisation du centre urbain s'efface lorsque l'on atteint l'extrémité de la zone carroyée : à la rue

---

à la construction de la route). La description de la succession stratigraphique des couches localisées à l'intérieur de la ville comprend parfois, au-dessus du substrat sableux, des remblais difficilement interprétables. Ceux de la rue Raymond-Poincaré (HATT 1970, p. 334) pourraient être éventuellement considérés comme tels, en raison des couches stratifiées identifiées comme les traces d'inondation, qui auraient nécessité un rehaussement des niveaux d'occupation à la fin du Ier siècle après J.-C..

[13] PETRY/KERN 1974a, p. 27. Au sujet du réseau routier, voir également: PETRY 1974, p. 389 (découverte d'une inscription relative aux "Quintuviae", divinités du carrefour à cinq branches.

[14] Le dernier plan actualisé est paru dans KERN 1982, p. 391. La liaison entre le quadrillage urbain et le réseau routier représente trois voies quittant la ville sur son flanc est, vers Mayence, vers Seltz, la troisième correspondant au branchement d'une petite chaussée routière sur la voie menant à cette dernière agglomération (PETRY 1984, p. 251, et PETRY 1980, p. 446). L'extrémité nord-ouest du quadrillage est également prolongée par deux voies. Les modifications de ce plan par rapport à celui publié dix ans plutôt (PETRY/KERN 1974a, p. 26-27) ne sont malheureusement pas argumentées. On sait cependant que la route de Stephansfeld a subi une modification d'orientation importante aux abords du centre urbain, au sud de la ville.

[15] *Decumanus maximus* relevé sous la rue J. Kablé (PETRY 1974, p. 386 et 388) ; *cardo maximus* sous la rue Raymond-Poincaré (PETRY 1974, p. 391) ;

[16] PETRY 1982c, p. 367, paragraphe e.

[17] PETRY 1980, p. 446, paragraphe d ; PETRY 1982, p. 366-367, paragraphe d également.

[18] Voir note précédente.

[19] KERN 1982, p. 391.

[20] PETRY 1974.

[21] Même l'article le plus récent (BEDON 1988, p. 106) n'illustre pas la part de restitution dans le schéma proposé initialement par E. Kern (KERN 1974, p. 26-27).

Basse, un construction du Ier siècle n'en respecte pas l'agencement[22], près des thermes publics, au parc de la Grafenburg[23], la voie décumane dégagée présente une légère divergence d'orientation par rapport à l'axe principal. La construction des thermes à l'est de la ville, le long de la route de Weitbruch, a sans doute motivé le prolongement du quadrillage jusqu'à la voie routière, déterminant ainsi des *insulae* aux formes tronquées. D'autre part, l'actualisation du plan figure également une perturbation du réseau sur le flanc nord-ouest de la ville, par la pénétration de deux voies dont l'orientation est totalement décalée par rapport à celles du quadrillage[24]. D'après l'hypothèse de restitution proposée, les dimensions théoriques des *insulae* du centre ville sont elles-mêmes variables (de 183 à 100 m d'est en ouest, de 40 à 64 m dans le sens nord-sud[25]). L'accroissement du module des lotissements s'accorderait, semble-t-il, avec l'éloignement progressif par rapport au *decumanus maximus*, en direction de la Zorn.

* Organisation des *insulae*

Accès

Une seule grande fouille extensive a été pratiquée à la rue J. Kablé depuis le début des recherches archéologiques à Brumath[26]. L'habitat riverain d'une *insula* donnant sur le *decumanus maximus* de la ville y a été étudié, mais aucune amorce de desserte n'y a été relevée.

Parcellaire

L'état actuel de la recherche ne fournit bien entendu aucune indication sur le découpage parcellaire original des *insulae*. A la rue J. Kablé, la disposition des structures le long de la voirie semble respecter un « module » variant entre 4 et 5 m le plus souvent[27]. Les maisons sont vraisemblablement disposées régulièrement le long de la rue, sur des parcelles perpendiculaires à la chaussée.

b. Extension de la superficie urbanisée

Des dimensions très précises ont été avancées sur l'étendue de la ville, considérée comme « un rectangle de 738 m d'est en ouest et de 470 m du nord au sud »[28], soit une superficie maximale évaluée à presque 35 ha. Aujourd'hui, il convient de nuancer ces propositions en fonction de la

[22] PETRY 1974, p. 391, paragraphe g.
[23] PETRY 1980, p. 446, paragraphe b.
[24] KERN 1982, p. 391. Il est frappant de constater d'ailleurs que ces voies respectent une orientation parallèle ou perpendiculaire à la route de Weitbruch à l'extrémité est de la ville.
[25] KERN 1982, p. 392 ; PETRY 1974, p. 390.
[26] PETRY 1974, p. 386-391, plan p. 388.
[27] Le double de cette valeur (qui a été calculée sur base de la largeur des caves étudiées, et la distance qui les sépare les unes des autres) correspond exactement aux dimensions moyennes des maisons allongées caractéristiques aussi bien de l'habitat urbain que rural dans le nord de la Gaule (entre 8 et 11 m).
[28] KERN 1982, p. 392. Le plan figuré p. 391 contredit les dimensions proposées dans le texte de la page suivante et le nombre d'*insulae*. Les dimensions moyennes du quadrillage urbain représenté sur le plan est de 480 m par 640 m, soit presque 31 ha divisés en 34 *insulae* Or E. Kern souligne très bien dans le texte que le nombre d'*insulae* et par conséquent leur module sont inconnus. Sur le plan figure par ailleurs vers l'est et l'ouest la prolongation , hypothétique, des lotissements du centre urbain.

recherche récente, dont les résultats confirment l'extension de la ville antique sur une surface plus importante.

Sur le schéma d'organisation proposé par E. Kern, seule la limite orientale semble assurée par la position des thermes publics en bordure de la chaussée routière et la présence au préalable, d'une zone de production artisanale au même emplacement. C'est sans doute la limite de ce secteur que marquent les découvertes du Parc des Hospices Civils[29].

La disposition cadastrale montre cependant que le centre urbain était bien délimité par le passage des nationales et départementales dont le tracé correspond aux grands axes routiers antiques. On peut également présumer aujourd'hui que l'urbanisation antique a gagné les rives de la Zorn. Vers le nord-ouest, en direction de Krautwiller, elle est attestée au moins jusqu'à la rue du général Dupont[30].

c. Chronologie du quadrillage urbain

L'organisation quadrillée de l'espace urbain semble intervenir dès les périodes les plus précoces de la ville. Le seul argument en faveur de cette datation réside dans le premier état du *cardo maximus*, tantôt situé à l'époque augustéenne[31], tantôt la chronologie de sa mise en place est déterminée par la datation d'un habitat précoce, lui même d'époque augustéenne[32].

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucune carrière n'a été repérée aux abords de la ville antique de Brumath, mais les matériaux de construction employés sont caractéristiques de la région[33].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les rapports ne fournissent que des informations très sommaires sur la technique de construction des chaussées : les seules descriptions présentes dans la littérature concernent presque uniquement les coupes pratiquées sur les grands axes, au sortir de la ville[34]. Le ballast des *cardo* et *decumanus maximi* était constitué de graviers mêlés à du sable fin posé sur une fondation en hérisson pratiquement inexistante, et les recharges, de nature identique, s'empilaient jusqu'à 3 m de hauteur, occasionnant un rétrécissement important des surfaces de circulation (ainsi, le *cardo* de la rue J. Kablé, passe de plus de 10 m à l'origine, à 5 ou 6 m seulement)[35]. Les surfaces de circulation présentaient un bombement facilitant le drainage des eaux de pluie.

[29] PETRY 1980, p. 446.
[30] PETRY 1978a, p. 365.
[31] *Idem*, p. 386.
[32] PETRY/KERN 1974a, p. 29.
[33] Signalons par exemple le grès rouge de Saverne.
[34] Voir par exemple : PETRY 1982c, p. 367 et 1984, p. 251.
[35] PETRY/KERN 1974a, p. 29.

* Trottoirs et portiques

En l'absence d'étude poussée sur la stratigraphie des chaussées, il est difficile d'affirmer que toutes disposaient d'un équipement architectural, et que ce dernier a été maintenu durant toute la période de fonctionnement de la voirie. L'étude du *cardo* et du *decumanus maximi*, rue J. Kablé, a montré que l'aménagement des trottoirs et des portiques était contemporain de la création de la voirie[36]. Des dés de pierres ou des fondations de piles ont en effet été dégagés à intervalles réguliers le long des deux voies principales, mais la présence systématique sur les deux côtés n'a été vérifiée que dans le cas du *decumanus*. L'empiètement des caves sur l'espace du trottoir (variant de 1,20 à 2,50 m de large[37]) intervient dès la fin du IIe siècle.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

On ne dispose d'aucune information sur le système de distribution des eaux à l'intérieur de la ville. Un aqueduc a été cependant signalé à proximité des thermes de la route de Weitbruch.

* Evacuation des eaux

Le réseau public d'évacuation a été également entrevu, entre autres, lors des fouilles de la rue J. Kablé : un fossé de 1 m à 1,50 m de large séparait la chaussée des aménagements riverains[38]. Dans le cas du *decumanus maximus*, ce fossé en V avait été maintenu à sa profondeur initiale par des curages réguliers.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

La documentation relative à parure monumentale de la ville se limite actuellement à la découverte d'un établissement de bains excentré par rapport au centre urbain. Néanmoins, les trouvailles de fragments architectoniques[39] ne manquent pas, et certaines constructions intégrées au quadrillage ont de fortes chances d'appartenir à des complexes publics (ou de grandes demeures résidentielles) dont la destination nous échappe en raison de la partialité des informations recueillies.

a. Bâtiments publics

* Ensemble thermal (route de Weitbruch) (fig. 110)

Les thermes, partiellement explorés (70 x 20 m) [40], ont été implantés le long de la chaussée routière, à l'extrémité est du quadrillage urbain, là où s'était développé durant le Ier siècle, des installations de potiers[41]. Les fouilles ont mis au jour deux salles et l'angle d'une troisième,

[36] PETRY 1974.
[37] *Ibidem*.
[38] PETRY 1974, p. 386.
[39] HATT 1970a, p. 333-334 : un chapiteau d'ordre toscan, place de la Liberté ; p. 337 : rue du Général-de-Gaulle, un chapiteau corinthien ; PETRY 1972, p. 399-400 : blocs sculptés dont un provient d'une voûte décorée de caissons ; PETRY 1974, p. 389 : rue J.Kablé, pierres disposées à intervalles réguliers, appartenant à un bâtiment plus important.
[40] La partie non explorée des thermes se situant du côté de la route.
[41] HATT 1970a, p. 330.

agencées selon un axe perpendiculaire à la route. L'ensemble, construit sur un plan aligné, s'apparente au type des thermes militaires de Niederbieber. Les dimensions du bâtiment et de son système de chauffage donnent l'image d'un établissement de bains aux allures somme toutes modestes, en comparaison des complexes d'Amiens ou de Metz.

Les deux salles chaudes (*caldarium* et *tepidarium*) ainsi que l'amorce d'une salle froide (*frigidarium* ?) ont été dégagées. De forme barlongue, elles comportent une série de décrochement rectangulaires ou semi-circulaires, abritant vraisemblablement des bassins chauffés dans le cas de la salle chaude. La première assise visible du bâtiment était réalisée entièrement en pierre de taille (blocs de grès), ce qui n'exclut pas l'hypothèse d'une construction formée d'un blocage parementé en petit appareil pour le reste de l'élévation. L'hypocauste était alimenté par un seul *praefurnium* situé sous la baignoire principale du *caldarium*.

La chronologie du bâtiment repose sur l'étude du matériel céramique et numismatique des contextes scellant la destruction de l'édifice, ainsi que sur l'analyse des enduits peints recueillis, dont la comparaison stylistique avec une découverte analogue faite à Strasbourg[42], fournit une date voisinant le milieu du IIe siècle[43].

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Un premier bâtiment localisé entre la rue J. Kablé et la rue Raymond-Poincaré, n'est connu que par une puissante maçonnerie de fondation datée de l'époque flavienne[44]. Le même type de construction a été découvert à la rue Basse, en liaison avec des niveaux de sols en terrazzo[45]. Deux autres substructions, très partiellement dégagées, ont été interprétées comme des sanctuaires. La première a été découverte à la rue des Juifs : il s'agit d'un bâtiment de 14,50 m de long, interprété comme tel en raison de la mise au jour de fragments d'autels[46] ; la seconde, rue du Général-Rampont, se présentait sous la forme d'un podium de 6,60 m de côté[47].

b. Bâtiments privés (fig. 111)

Les informations relatives aux structures domestiques sont très lacunaires. Hormis les fouilles de la rue J. Kablé, aucun plan n'est publié, malgré la confirmation de découvertes importantes. Un autre problème surgit avec le développement urbanistique actuel : dans certaines parties de la ville, l'arasement des niveaux romains est tel, que les couches du IIe siècle ont disparu.

---

[42] Découverte de la ruelle Saint-Médard à Strasbourg. Cfr HATT 1970b, p. 332.
[43] Les pilettes, conservées sur un maximum de quatre assises, sont formées d'un empilement de briques plates de 21 cm de côté. Celles-ci ont été remplacées en différents endroits par un modèle de plus grande taille (31 cm de côté), signe d'une phase ultérieure de réfection, qui n'a pas été datée.
[44] PETRY 1974, p. 391.
[45] *Idem*, p. 391-393.
[46] HATT 1970a, p. 336.
[47] *Idem*, p. 335. PETRY 1974, p. 386 : un lot d'objets à destination cultuelle et votive a été découvert également place de l'Aigle.

* Techniques de construction

On dispose d'informations très variées à ce sujet mais leur qualité ne permet pas de retracer l'évolution précise de l'architecture domestique. Les fouilles de la rue J. Kablé ont livré les traces d'une occupation augustéenne matérialisée par des constructions de type indigène, semble-t-il, puisqu'elles se signalent simplement par un réseau de poteaux[48]. L'usage du torchis est également attesté, cependant uniquement sous la forme de remblais consécutifs à un incendie. La disposition à intervalles réguliers de gros blocs de pierres suggère l'existence d'une autre forme de construction mixte à Brumath[49], consistant à faire reposer les poteaux porteurs de la construction sur des plots massifs. La datation vraisemblablement tardive de ce genre de découverte en milieu urbain témoigne de l'usage, durant tout le Haut-Empire, des constructions en matériaux périssables dans le domaine domestique[50], et la multiplication des exemples suggère qu'il s'agit d'une technique très répandue à Brumath durant cette période[51].

* Plans des habitats

Aucune fouille n'a permis de déterminer le plan des constructions domestiques de Brumath. Les fouilles des premiers états de la rue J. Kablé indiquent que les constructions précoces sont conçues sur un simple plan rectangulaire. Les structures des niveaux ultérieurs n'ont fourni aucun résultat dans ce domaine, puisque les découvertes se limitent au sous-œuvre des constructions[52].

* Confort de la maison

Des caves soigneusement édifiées en pierres, riveraines de la voirie, apparaissent dès le milieu du IIe siècle, voire même la fin du Ier siècle[53], et témoignent du confort des habitats de la ville du Haut-Empire. Pour les constructions antérieures, partiellement observées, aucun élément de décoration intérieure ne nous est parvenu. Aucun hypocauste domestique n'a été identifié à l'heure actuelle.

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Le grès rouge de Saverne aurait été utilisé dans les thermes de la route de Weitbruch[54]. Une variété de grès gris jaune et/ou de calcaire jaune est également mentionnée à plusieurs reprises, mais sa provenance n'a pas été déterminée[55].

---

[48] PETRY 1974, p. 387.
[49] HATT 1970a, p. 334 (place de la Liberté). Aucune datation n'est avancée pour la construction ; son appartenance à l'occupation de Brumath durant l'Antiquité tardive ne peut être écartée. Rue du Général-Rampant, les descriptions font état de l'existence d'un type de construction similaire dont la destruction est attribuée au sinistre de 235 (*ibidem*), à la fin du Haut-Empire. C'est également dans les constructions du IIe siècle, place de l'Aigle, qu'il est fait mention de ce type de mise en œuvre.
[50] PETRY 1974, p. 388 (plan général des découvertes).
[51] On la retrouve aussi dans les structures dégagées à la rue du Château (PETRY 1978, p. 366).
[52] Les tranchées se limitaient au périmètre des caves des constructions.
[53] PETRY 1980, p. 446.
[54] HATT 1970a.
[55] *Idem*, p. 334.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Aucun site de production artisanale n'a été individualisé dans l'espace urbain du Haut-Empire. Les seules installations mises au jour ont été rejetées en périphérie de la ville sur son front nord-est.

a. Sites de production

* Métallurgie

Aucune trace d'activité métallurgique n'a été mise en évidence à ce jour à Brumath, à l'exception, place de l'Aigle, d'un dépôt hétéroclite de ferronnier daté du IIIe siècle[56].

* Artisanat céramique

Au terme de plusieurs sondages, a été mis au jour un vaste secteur de potiers en activité dès la première moitié du Ier siècle, à l'emplacement où les thermes publics seront construits à partir du milieu du IIe siècle[57]. Les fours s'étendaient à l'est de l'espace urbanisé, le long de la chaussée de Weitbruch[58]. Un seul foyer servait au chauffage de plusieurs fours à la fois, disposés de façon rayonnante autour de l'aire de chauffe.

L'implantation d'un secteur artisanal à cet endroit aurait été motivée par son exposition aux vents dominants, mais il est certain que la présence de l'axe routier a joué également un grand rôle dans ce choix. Suite à la désaffectation des thermes, les officines reviendront d'ailleurs s'implanter sur ce site.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

La chronologie du développement de la capitale du Haut-Empire n'est connue qu'au travers des coupes stratigraphiques pratiquées en particulier sur les fouilles des années 1970 par J.-J. Hatt. L'interprétation avancée fait référence à divers incendies ou sinistres dont la datation est calée de façon trop précise : quatre jalonnent en effet le Ier siècle après J.-C. (vers 21, 40, 70 et fin du Ier siècle), deux le second siècle (120, 170), etc... . Cependant aucune des dates avancées n'est motivée par la publication du mobilier issu des remblais. Il est donc nécessaire de considérer avec la plus grande prudence la lecture « historique » de la stratigraphie et surtout, son application générale, à l'évolution de la ville.

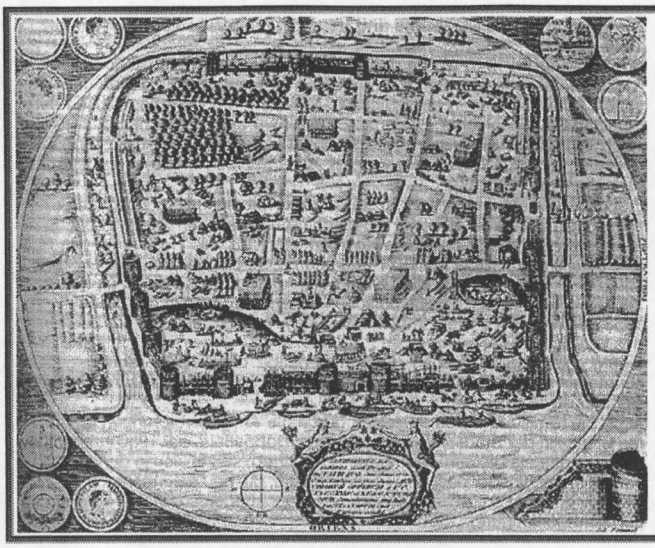
Cependant, les premiers témoignages archéologiques de l'urbanisation du site sont bien datés de l'époque augustéenne, vers la fin du Ier siècle avant J.-C. Dès cette période, des constructions en matériaux périssables s'alignent sur la chaussée reliant Brumath à Strasbourg, et le réseau viaire couvre certainement déjà une grande partie de la superficie de la ville du Haut-Empire. L'émergence d'activités économiques dans le secteur de potiers dès la première moitié du Ier siècle, traduit également l'essor rapide de la petite capitale. La stratigraphie étudiée sur chacun des

[56] PETRY 1972, p. 400. Ce lot comprenait d'ailleurs des pièces militaires.
[57] WATON 1988c.
[58] *Idem*, p. 336 ; PETRY 1972, p. 398 ; PETRY 1978a, p. 365-366 ; PETRY 1984, p. 251. La fouille de M.-D. Waton vient compléter un ensemble de découvertes beaucoup plus ancien.

sites suggère bien la densité d'occupation urbaine par les multiples reconstructions. Les structures découvertes rue du Général Dupont supposent que la ville atteint son extension maximale vers l'ouest à la fin du Ier siècle[59]. Son étendue, même revue à la hausse, oblige cependant à la classer parmi les capitales de cité de très faible superficie.

L'évolution de la ville au IIe siècle est encore moins documentée : on ne sait rien de la densité de l'habitat de Brumath durant cette période ni de sa parure monumentale. Les seuls édifices bien connus sont les thermes publics construits en périphérie orientale de l'agglomération, sur l'ancien quartier de potiers. Les maisons de la rue J. Kablé sont pourvues de caves en pierres à la même période. La filiation des plans des habitats de l'époque augustéenne et ceux du second siècle n'est pas soulignée, mais les constructions plus tardives respectent néanmoins les axes et l'emplacement des structures antérieures.

[59] PETRY 1982c, p. 366.



# COLOGNE (Köln)

## *COLONIA CLAUDIA ARA AGRIP(P)INENSIUM*[1]

Vue fantaisiste de la ville de Cologne après sa fondation sous Agrippa (Lithographie de Jod. Schlappal, XIXe siècle) (d'après WOLFF 2000, p. 13, fig. 4).

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 112 et 113)

Cologne s'est développée à l'extrémité sud du land de Rhénanie du Nord, en bordure du massif schisteux rhénan, sur une basse terrasse située en rive gauche d'un méandre du cours inférieur du Rhin. La géomorphologie du territoire sur lequel s'étend la ville est très diversifiée: sa partie orientale (vers le Bergisch) est essentiellement constituée de sables, tandis qu'à l'ouest (région de Lindenthal) dominent les loess. Aussi bien le nord de la ville que la zone sud est occupé par des marécages (Worringen en rive gauche, Merheimer en rive droite).

Le cadre hydrologique de Cologne a subi de profondes modifications depuis l'Antiquité et son évolution s'est achevée par les travaux de régularisation du cours principal du Rhin au XIXe siècle. Les recherches archéologiques menées sur le quartier de la cathédrale en bordure de la rive droite ont mis en évidence l'existence d'un bras secondaire du Rhin au pied de l'enceinte du Haut-Empire, ainsi que celle d'une île en face de la ville[1], longue d'un kilomètre environ et large de 180 m[2]. Ces deux éléments topographiques détermineront le paysage à l'est du centre urbain, jusqu'à l'ensablement du cours secondaire du Rhin à la fin du Ier siècle ou dans le courant du IIe siècle[3]. Par ailleurs, une autre rivière (Duffesbach ou Hürtherbach[4]) arrosait le sud de l'assiette urbaine, dominée par les collines du même nom. Le parcours naturel du Duffesbach reste imprécis; le cours d'eau, canalisé au moins dès le XVIe siècle et dont la disposition est restée inchangée jusqu'au XIXe siècle, présente un tracé hérité au plus tôt de l'époque romaine tardive[5]. Le premier pont antique connu sur le Rhin est daté seulement du milieu du IVe siècle[6].

---

[1] KNÖRZER/NEU 1998 ; NEU 1983.
[2] COLOGNE 1980c, p. 52-53.
[3] Datation basée sur la présence exclusivement de céramique du Ier siècle. Voir: WOLFF 2000, p. 178.
[4] GECHTER 1987, p. 228.
[5] SCHAUERTE 1987, p. 26 (Son parcours emprunte les rues actuelles de Weidenbach, Rothgerberbach, Blaubach et Mühlenbach).
[6] COLOGNE 1980c, p. 147; WOLFF 2000, p. 263.

Le sous-sol de la ville est composé de deux éléments: sable et argile (alluvionnaire), mais aussi de limons en bordure des quais, ainsi que de gravier (plus particulièrement le long du Duffesbach). Si les sables et les argiles sont souvent intimement mêlés, il est possible néanmoins de distinguer les bancs sablonneux qui se concentrent surtout en périphérie nord et ouest de l'espace urbain, lui-même fondé sur des terrains de nature plus argileuse (argile, argile sablonneuse)[7]. La transition entre les terrasses moyenne et inférieure est marquée par une brusque rupture de pente. A hauteur de la porte médiane occidentale de l'enceinte du Haut-Empire, dans la Gertrudenstraße, fut enregistrée une chute du niveau de plus de 2 m[8], déterminant une dépression naturelle, qui n'est plus visible actuellement. L'altitude moyenne du terrain naturel varie entre 50 et 51 m d'altitude vers le nord-ouest (Margarethenkloster[9])[10], mais la partie essentielle de l'assiette urbaine est relativement plane et voisine les 49 à 50 m. En bordure du bras secondaire du Rhin, le dénivelé du site est naturellement plus prononcé: jusqu'à environ 44 m à hauteur du *praetorium* et 41 à 43 m au Heumarkt, en limite occidentale de l'île[11]. Le lit du Rhin voisinait lui-même les 39 m d'altitude[12].

La profondeur moyenne des niveaux antiques par rapport au niveau actuel est très variable d'un secteur à l'autre de la ville actuelle: à peine 0,20 m près de la tour 13 de l'angle nord-ouest de l'enceinte, et 4,70 m sous le Heumarkt[13]. L'exhaussement des niveaux de circulation successifs durant l'époque romaine a été particulièrement important dans le secteur du *praetorium* (jusqu'à 6 m environ)[14], et justifie la profondeur importante du sol naturel à cet endroit.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Les principales sources littéraires antiques traitant du passé de la ville sont les Annales de Tacite, postérieures aux événements de la conquête. Dans plusieurs passages de son œuvre, l'auteur rapporte, en plus de la présence de deux légions sur le site, l'existence de deux occupations dont la dénomination trahit les origines indigènes: l'*oppidum ubiorum* et l'*ara ubiorum*[15]. Mais l'adéquation entre les faits rapportés et la réalité archéologique est loin d'être évidente et la définition et la localisation de ces trois occupations restent problématiques. Les informations relatives au passé pré-romain de la ville sont en effet inexistantes, si l'on considère que les faits rapportés s'attachent à la description de la situation de l'occupation au plus tôt à partir de la fin de la période augustéenne. Sur le plan archéologique, la découverte de quelques fosses dépotoirs près

[7] Les terrains argileux caractérisent surtout le centre-ville (Cäcilienstraße/Antoniterstraße/Brüderstraße). On retrouve des sables argileux ou des argiles sablonneuses davantage vers la périphérie (quartier de la cathédrale au nord-est; Severinstraße au sud-est; Richmodstraße et Jahnstraße vers l'ouest).
[8] WOLFF 2000, p. 161.
[9] SEILER 2001, p. 127.
[10] Il atteint seulement 54 m d'altitude au sud de Cologne (fouilles du camp d'Alteburg). Voir WOLFF 2000, p. 259.
[11] WOLFF 2000, p. 174-175.
[12] COLOGNE 1980a, p. 128-129. La comparaison des altitudes actuelles et des niveaux de circulation romains en différents points de la ville est illustrée dans: WOLFF 2000, p. 241.
[13] Le sol naturel a été touché dans la Budengasse à -9,50 m par rapport au niveau actuel (FILTZINGER 1980, p. 270).
[14] WOLFF 2000, p. 194, fig. 248.
[15] TACITE, Annales I; 57, 31, 36, 37 et 39 ; TACITE, Histoires, IV, 64-66.

du quartier de la cathédrale suggère néanmoins une présence humaine permanente sur le site dès la période laténienne tardive[16]. Cependant, c'est dans la région marécageuse de Worringen, à quelques kilomètres au nord de la ville, ainsi qu'à Mengenich, qu'ont été mis en évidence les plus importants centres d'occupation contemporains de cette période[17].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE (*Oppidum Ubiorum*?)

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les hypothèses véhiculées au cours du XXe siècle se sont concentrées avant tout sur le débat traitant des origines de Cologne en tant qu'*oppidum, ara* ou camp légionnaire, d'après les commentaires figurant dans l'œuvre de Tacite[18]. L'auteur renseigne en effet tour à tour l'existence du camp d'hiver des légions I et XX "*apud Aram Ubiorum*", et l'*oppidum Ubiorum* muni vraisemblablement d'une enceinte défensive, tel qu'il l'évoque dans le cadre de la révolte des Bataves.

L'occupation romaine la plus ancienne a été localisée dans le secteur nord de la ville (Margarethenkloster, Burgmauer 1a[19]) et dans le quartier de la cathédrale [20]. Dans le premier cas, il s'agit d'un ensemble d'habitats dont le plan ne peut être restitué en raison du mauvais état de conservation des structures édifiées entièrement en matériaux périssables, selon la technique du pan de bois. On a pu néanmoins différencier cinq bâtiments au total, dont certains étaient pourvus de fosses planchéiées, et présentaient des traces d'activité artisanales (métallurgie et verrerie). Près du quartier de la cathédrale, ont été mis au jour, en plus d'une occupation domestique, plusieurs fours de potiers sous la Rechtschule. Et sous la Richmodstraße, ont été aussi mises en évidence des fosses antérieures aux constructions coloniales, comblées au second tiers du Ier siècle, qui furent interprétées comme la preuve de l'existence d'une fortification antérieure à la colonie[21].

S. Seiler[22] remet donc en cause la théorie de G. Precht qui plaçait dans le quartier de la cathédrale le camp des légions I et XX, auxquelles Tacite fait allusion[23]. Le caractère civil de cette occupation est nettement affirmé et ne peut correspondre à des installations militaires, que l'on assimilerait davantage aux découvertes d'Alteburg (Marienburg) à trois kilomètres au sud de la colonie[24], un site identifié comme le camp de flotte de la *Classis Germanica* à l'époque tibérienne[25]. La

[16] COLOGNE 1980a, p. 35.
[17] LUNG 1965.
[18] DOPPEFELD 1975, p. 725-726 ; HELLENKEMPER 1973.
[19] SEILER 2001.
[20] PRECHT 1971.
[21] FILTZINGER 1980.
[22] SEILER 2001, p. 133-134.
[23] Voir également: NUBER/LA BAUME 1969, qui plaçaient les camps des deux légions entre la Rheinuferstraße, An der Rechtschule et la Richmodstraße, et reportaient la localisation de l'*oppidum* entre ceux-ci et le camp d'Alteburg.
[24] CARROLL-SPILLECKE 1997, p. 420; PÄFFGEN/ZANIER 1998, p. 313-314.
[25] HELLENKEMPER 1973; HANEL 1998; HÖCKMANN 1998; HANEL 2001.

fréquence très faible[26] des découvertes de vestiges mobiliers précoces à caractère militaire en milieu urbain semble d'ailleurs s'accorder avec cette dernière hypothèse de localisation.

Dès lors, le rapprochement de Cologne avec l'*oppidum Ubiorum*, mentionné par les textes comme le lieu de naissance d'Agrippine, s'impose, bien qu'aucune structure défensive caractéristique n'y ait été enregistrée à ce jour, à l'exception du monument aux Ubiens, vestige d'une hypothétique fortification faite de terre et de bois encadrant la ville pré-coloniale, antérieure à l'enceinte en dur du Haut-Empire[27]. La position de l'*ara Ubiorum* a été également très discutée en l'absence de vestiges tangibles. L'*ara*, lieu de culte central pour les provinces de Germanie, est l'un des qualificatifs accordés à la colonie (*Colonia Claudia Ara Agrip(p)inensium*), ce qui suggère sa localisation sous les vestiges de la ville[28], en un lieu encore incertain: peut-être sous le temple du forum, ou près du *praetorium*, ou encore, "auf der Aar(e)" (sous la "rue de l'Ara").

### 3.2. Extension du noyau primitif

L'extension du noyau primitif est difficile à cerner en raison du manque de précision chronologique, qui conduit à englober, en une seule phase de développement, toutes les découvertes (mobilières et immobilières) antérieures à la promotion coloniale de la cité. Si l'on considère uniquement les vestiges construits du quartier nord, le noyau primitif de la ville occuperait une surface d'à peine quelques hectares[29].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

L'affinage de la chronologie des différents sites permettrait de mieux cerner les étapes du développement urbain de Cologne avant son accession au titre de colonie, dont on situe les origines durant le règne d'Auguste, au plus tôt dans la dernière décennie du Ier siècle avant J.-C.[30].

---

[26] COLOGNE 1980a, p. 42-59: découverte au sud du groupe épiscopal d'une estampille au nom du "*Princeps Legionis XIX*". La légion XIX a servi sous le commandement de Varus en 9 avant J.-C.. Plusieurs stèles de vétérans des légions I et XX ont été mises au jour à l'extérieur de la ville, dans la Aachenerstraße sur son front occidental, et dans le faubourg Saint-Séverin sur le côté sud.

[27] CARROLL-SPILLECKE 1997, p. 420 ; THOMAS 1999, p. 942-945.

[28] COLOGNE 1980c, p. 162-165.

[29] L'étude du mobilier (dispersion/chronologie) a fait l'objet d'un article de synthèse visant à la comparaison statistique des trouvailles monétaires enregistrées jusque 1998, à la fois sur le camp d'Alteburg et à l'emplacement de la colonie (PÄFFGEN/ZANIER 1998).
Les monnaies les plus anciennes de Cologne (gauloises et républicaines) se répartissent essentiellement le long de l'axe nord-sud principal, reliant la ville aux camps militaires et aux autres chefs-lieux sur le Rhin, avec une plus forte proportion de monnaies celtiques dans sa moitié nord, coïncidant avec la localisation des vestiges les plus anciens du site.

[30] Les céramiques romaines les plus anciennes, de type Haltern et Oberaden, ont été mises au jour dans une fosse issue des fouilles menées au sud de la ville, entre la Marienplatz et le Mülhenbach (NUBER/LA BAUME 1969, p. 43). Le mobilier en relation avec les vestiges situés au Margarethenkloster au nord de la ville a également fourni une fourchette de datation comprise entre l'horizon de Haltern (9 avant J.-C.) et la fin de la période augustéenne (scellé par incendie), chronologie légèrement plus haute que celle de la production des fours de potiers de la Rechtschule, située à l'époque tibérienne.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 113)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Les premiers travaux d'assainissement de grande envergure ont été enregistrés dès l'époque claudienne: ils visaient au rehaussement du niveau de l'île faisant face au port afin de la mettre hors d'eau avant l'implantation des lotissements, par l'apport massif de sables, de graviers, d'argile alluvionnaire[31], et d'un revêtement final de sable fin sur une épaisseur totale de 1 à 2 m[32]. Des murs de soutènement ont été aussi aperçus sur le flanc occidental de l'île[33].

La zone portuaire est demeurée un secteur très sensible durant tout le Haut-Empire, notamment à cause de l'ensablement naturel du bras secondaire du Rhin. Un mur de quai fondé sur pieux longeait sur au moins sur 60 m la courtine 54 de l'enceinte à une distance de 7 à 10 m[34]. La découverte d'épaves et de déchets de bois à proximité suggère que le bras du Rhin servait d'atelier de réparation de bateaux[35]. L'ensablement du port consacre son abandon dans le courant du IIe siècle.

Par ailleurs, les principales transformations ont touché le paysage de la rive gauche, par la construction et la reconstruction des murs de soutènement à contreforts précédant le *praetorium* au point de créer, à la fin du IIe siècle, un double niveau de circulation au pied de la courtine orientale de l'enceinte vers le sud. Les mêmes observations ont été menées au nord de la ville, où le temple du quartier de la cathédrale a été implanté sur un horizon de nivellement sommant les structures antérieures conservées sur 3 m de hauteur[36]. Les recherches menées sur le monument aux Ubiens, que l'on date de la période pré-coloniale de Cologne, le prouve également. Entre le niveau de circulation contemporain de la contruction de la tour, et celui de l'enceinte, une différence de 6 m a été mesurée[37].

#### a. Implantation du réseau viaire

##### * Liaisons routières

La ville dispose d'une infrastructure routière importante, qui a nécessité le percement d'au moins sept portes sur le parcours de l'enceinte. Une seule chaussée traverse de part en part la ville; il s'agit de la route militaire du limes reliant la ville au sud à Bonn et au nord, à Neuss. Un second axe venant d'Aix et recoupé sous l'actuelle Aachenerstraße[38] aboutissait à la porte médiane de la courtine occidentale (chaussée Bavay-Cologne). La position du forum interrompt son parcours à la moitié ouest du quadrillage urbain, où il est repris et décalé d'une *insula* vers le nord par la voie

[31] COLOGNE 1980a, p. 128-129.
[32] COLOGNE 1980a, p. 53; ATEN *et alii* 1998, p. 484-485 (1,20 à 1,00 m).
[33] ATEN *et alii* 1998, p. 484-485.
[34] COLOGNE 1965, p. 140 (fouille 57.25); COLOGNE 1969, p. 88 (fouille 58.3); COLOGNE 1980c, p. 126-130.
[35] WOLFF 2000, p. 177.
[36] COLOGNE 1980a, p. 31.
[37] BRACKER 1974 ; THOMAS 1999, p. 939-940.
[38] SPIEGEL 1994, p. 607.

urbaine menant à la porte de Mars, en direction du Rhin. Une troisième chaussée importante relie enfin la ville, sur son côté sud-ouest, à Trèves et Metz en passant par le Luxembourg (Luxemburgerstraße).

* Structure du quadrillage

Le réseau viaire de Cologne est axé sur deux rues principales, l'une emprunte le tracé nord-sud de la route du limes (actuelle Hohe Straße) reliant les deux portes nord et sud de l'enceinte, l'autre suit l'axe est-ouest du Neumarkt puis de la Schildergasse actuels depuis la porte occidentale de l'enceinte. Leur carrefour aboutit au bloc des quatre *insula*e réservées au complexe du forum, obligeant au report de la chaussée est-ouest plus au nord où elle se prolonge jusqu'à la Marstor en direction de l'île sur le Rhin (plus ou moins dans l'axe de l'Obenmarspforten). Les rangées d'îlots situées de part et d'autre de cette rue ont une largeur plus importante que les autres, puisqu'elles s'alignent sur le quartier du forum.

La restitution du système de voirie de la ville présente une série d'irrégularités: les septante îlots d'habitats ont des dimensions très variables en fonction de la disposition des chaussées en relation avec celle des tours de l'enceinte. Au contact de l'enceinte, a été aménagée une voie formant rocade autour de la trame viaire[39]. Les trois rues parallèles étudiées à l'ouest de la ville sont distantes de 250 m[40], mais les dimensions moyennes des *insula*e varient entre 110 et 120 m pour les plus petites et 130 sur 135 m pour les plus grandes[41], ces dernières formant les deux rangées prolongeant le quartier du forum, ainsi que celles situées respectivement au nord de l'Ehrentor et de la Sudtor. D'autre part, certains édifices publics autres que le forum occupent une superficie plus importante que celle d'une seule *insula* par leur mode d'implantation: les thermes de la Cäcilienstraße en occupent deux, tous comme les temples jumeaux situés sur la face occidentale du quadrillage; le complexe du *praetorium* s'étend sur au moins quatre îlots également.

* Organisation des *insula*e

Accès

Les habitats mitoyens du quartier de la cathédrale s 'insèrent dès cette période dans de petites parcelles à l'intérieur des lotissements, répartis de façon à occuper tout le front de façade, ne laissant aucun espace non bâti susceptible d'accueillir une desserte. En général, la partie centrale de l'*insula* est réservée à des cours arrières rarement accessibles depuis la rue. Les îlots réservés aux constructions résidentielles plus importantes n'en ont également pas souvent livré trace.

[39] COLOGNE 1965, p. 144 (fouille près du Burgmauer, n° 57/31); SPIEGEL 1994, p. 607.
[40] SPIEGEL 1994, p. 609.
[41] BRULET 1996, p. 89.

Parcellaire

Les éléments de découpage cadastral les plus anciens datent de la mise en place du quadrillage urbain. Les maisons halles découvertes dans le quartier de la cathédrale occupent ainsi une superficie plus ou moins égale, d'environ 30 m de profondeur sur 10 à 15 m de largeur[42].

b. Extension de la superficie urbanisée

Le nombre important de structures découvertes facilite l'évaluation de l'emprise minimale de l'occupation précoce du site. Les vestiges les plus excentrés ont été enregistrés au nord, à hauteur du Burgmauer actuel, et au sud, en limite du Duffesbach (monument aux Ubiens), obstacle naturel au développement. Les limites en partie occidentale du noyau urbain, occupée par le quartier artisanal de la Richmodstraße, sont peut-être marquées par le fossé mis au jour dans la Wolfstraße[43]. Il est fort probable également que l'île du Rhin a été dès cette période préparée en vue d'y implanter une occupation, puisque les traces les plus anciennes d'un remaniement de la topographie naturelle ont été relevées sur le Heumarkt près du port, où une phase de défrichement remontant au Ier siècle avant J.-C. a été reconnue[44]. La superficie primitive occupée par les zones urbanisées, soit au moins 60 ha environ, est donc proche de celle de la colonie ultérieure: seules les deux rangées d'*insula*e voisinant la courtine occidentale de l'enceinte flavienne en sont exclues. La surface maximale de l'espace urbain, matérialisée par le tracé de la fortification, est de 98,6 ha[45]. L'extension de la ville peut-être estimée à une centaine d'ha, si l'on considère les occupations *extra muros* enregistrées sur l'île qui couvre 18 ha.

c. Chronologie du quadrillage urbain

Les recherches menées dans la Aachener Straße, dans le quartier occidental de la ville, ont permis de recueillir dans la rue longeant l'enceinte, un mobilier compris, sans distinction stratigraphique, entre les trois premières décennies et la fin du Ier siècle[46]. C'est donc probablement sous les règnes d'Auguste et de Tibère qu'il faut placer l'implantation de la trame urbaine[47]. Toutefois, il est difficile de déterminer si la trame a été conçue d'un seul tenant, ou si la zone occidentale du périmètre urbain correspond à une extension de la ville peut-être liée à sa promotion sur le plan administratif, comme le suggère M. Carroll[48]. On sait par ailleurs, que le remblaiement de la zone portuaire sur le bras secondaire du Rhin au cours du IIe siècle est à l'origine du prolongement de la rue du port sur 75 m, de façon à rallier l'ancienne île et ses installations[49].

[42] Ces valeurs sont approximatives. Elles ont été mesurées sur le plan figurant dans: WOLFF 2000, p. 142-142, fig. 194. De plus, il est difficile de déterminer l'appartenance des structures enregistrées dans la zone centrale de l'*insula*.
[43] CARROLL-SPILLECKE 1997, p. 419-420.
[44] ATEN/BENTE/KEMPKEN 1997, p. 348. La chronologie exacte de cette opération reste imprécise.
[45] HÖRN 1987, p. 463.
[46] SPIEGEL 1994, p. 607.
[47] COLOGNE 1980a, p. 69.
[48] CARROLL-SPILLECKE 1997, p. 422.
[49] WOLFF 2000, p. 141.

4.2. Exploitation des ressources locales

Plusieurs points d'exploitation d'argile et de sable destinés à la construction ont été relevés dans le périmètre de l'occupation[50], aussi bien que dans sa périphérie[51]. Les fosses interprétées comme des points d'extraction se présentent comme un creusement quadrangulaire de dimensions réduites, reconverti en dépotoir. La chronologie des fosses d'extraction repérées sur le site remonte jusqu'au milieu du Ier siècle.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La technique de construction des voies urbaines est assez simple mais soignée: la plupart d'entre elles se composent d'un simple ballast de gravier de 0,30 m à 0,50 m d'épaisseur[52], reposant sur une couche de préparation faite d'argile. La rue longeant le Capitole sur son front occidental est la seule à présenter, avec la rue menant au port[53], dans une dernière phase d'aménagement placée soit à la fin du Haut-Empire, soit au début du Bas-Empire, un revêtement plus luxueux consistant en un dallage irrégulier de moellons de basalte, limité par des fûts de colonnes récupérés[54].

La largeur de leur surface de circulation varie entre 2,90 m et 4,80 m, sauf celle de la rue menant au port qui atteint 5,50 m[55]. Les rues principales de la ville mesuraient 32 m de largeur d'une façade à l'autre des îlots, soit une surface de circulation de 22 m[56].

* Trottoirs et portiques

Rien ne permet d'affirmer à l'heure actuelle que toutes les rues étaient pourvues de portique. De tels aménagements ont cependant bien été mis en évidence dans les fouilles du quartier épiscopal et en face du Capitole, sur tous les côtés des lotissements de ce secteur.

Les trottoirs de la rue du port ne suivaient pas la pente de la chaussée: ils étaient scindés en paliers accessibles par de petits escaliers[57] en face des demeures résidentielles du quartier épiscopal. Leurs dimensions sur les grands axes de la ville sont évaluées à 4 ou 5 m.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

L'aqueduc de Hürth-Ermülheim, puis de l'Eifel[58]

[50] Extraction du sable dans les quartiers d'habitats de la Wolfstraße et de la Richmodstraße (CARROLL-SPILLECKE 1997, p. 418-419).
[51] Extraction d'argile dans la Jahnstraße au sud-ouest de l'enceinte (CARROLL-SPILLECKE 1996, p. 564).
[52] SPIEGEL 1994, p. 599-606.
[53] Cette rue était pourvue d'une bordure réalisée en fûts de colonnes de basalte récupérés.
[54] KÜNHNEMANN/BINSFELD 1965, p. 46; COLOGNE 1980c, p. 81-82.
[55] Axe est-ouest (COLOGNE 1980c, p. 81).
[56] DOPPEFELD 1975, p. 787.
[57] WOLFF 2000, p. 142-143, fig. 194.

Cologne fut d'abord alimentée par un aqueduc qui prenait sa source à 10 km au nord de la ville, à hauteur de Hürth-Ermülheim. Le tracé souterrain de la canalisation et ses bassins de distribution ont été repérés[59]. A son entrée en ville, la conduite s'aligne à distance sur le parcours de la chaussée pénétrant dans l'enceinte par la porte médiane de la courtine occidentale. Les vestiges des piles du pont aqueduc ont été conservés à cet endroit sous le nom de Marsiliusstein (actuelle Im Laach)[60]. La conduite pénétrait en milieu urbain en longeant les fondations de la tour 25 de l'enceinte, et, bien que son parcours *intra muros* n'est pas connu, cette position le rendait tout à fait apte à assurer l'alimentation des thermes de la Cäcilienstraße. Les séries monétaires découvertes dans le bassin de distribution de la Berrenrather Straße suggèrent que la ville disposait de l'aqueduc dès le milieu du Ier siècle.

Le développement de la ville a nécessité l'amélioration et l'augmentation des capacités du système d'approvisionnement en eau. L'aqueduc de Hürth-Ermülheim fut alors prolongé de 40 km au sud-ouest pour brancher le captage principal le plus éloigné sur les sources de la rivière de Urft, située à 420 m d'altitude, au nord du massif de l'Eifel. La dénivellation importante entre le point d'alimentation et la terrasse de la ville a imposé la construction d'une série de ponts. La chronologie de la nouvelle conduite a été placée à la fin du Ier siècle. L'existence de fontaines publiques[61] dans l'espace urbain suppose que la ville a disposé d'un réseau d'adduction sous pression, qui desservait également certaines grandes demeures privées[62].

* Evacuation des eaux

Les rues étaient pourvues de fossés de drainage dès l'origine: il s'agissait de canaux en U planchéiés de 0,20 à 0,60 m de large. Les égouts des chaussées perçaient les fondations élargies du mur d'enceinte à hauteur des portes et des tours et débouchaient sur le fossé entourant la fortification. Leur technique de construction est soignée: le radier en tuiles et les piédroits en maçonnerie de grauwacke sont fondés sur une couche de mortier. Les conduites supportaient une voûte exécutée en pierre.

Par ailleurs, les fouilles de la Marspfortengasse, de la Budengasse, jusqu'à son croisement avec Unter Goldschmit, ainsi que dans la Obenmarspforten[63], dans la Pipinstraße[64], dans la Kaygasse[65] et dans la Augustinerstraße[66], ont permis de dégager des égouts collecteurs de plus de 2 m de hauteur exécutés en tranchée et montés en *opus caementicium,* recouvert par un parement interne de

[58] THOMAS 1999, p. 932-933. Une section de la conduite est conservée sur la Kolpingplatz. Voir également THOMAS 1999, p. 945 (conduite dans la Rudolfplatz, Pilgrimstraße).
[59] Fouilles de la Berrenrather Straße en périphérie sud-ouest de la ville (WOLFF 2000, p. 264-269, en particulier les figures 325, p. 264 (tracé de la conduite plus tardive de l'Eifel) et 326, p. 266).
[60] WOLFF 2000, p. 162.
[61] WOLFF 2000, p. 141.
[62] CARROLL-SPILLECKE 1997, p. 424-425 (habitat de la Richmodstraße).
[63] COLOGNE 1965, p. 147 (fouille 57.39), THOMAS 1999, p. 929 (n° 13).
[64] COLOGNE 1980d, p. 32.
[65] THOMAS 1999, p. 938-939.
[66] THOMAS 1999, p. 929-930.

grauwacke prolongeant une voûte en dur[67]. Ces canaux faisaient partie d'un réseau d'égouttage qui desservait toute la ville[68]. Suivant leur position en ville, le tracé de ces égouts collecteurs[69], dont la direction reste en général indépendante de celle du réseau viaire, aboutissait en traversant les fondations de l'enceinte, soit dans ses fossés, soit dans les bassins du port. La relation entre les deux types d'ouvrage suggère une chronologie de mise en place identique.

### 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

#### a. Bâtiments publics

La recherche archéologique a permis de mettre au jour une grande partie de la parure monumentale de la ville du Haut-Empire. Parmi les différents édifices présentés, il est nécessaire de distinguer sur le plan urbanistique ceux situés à l'intérieur de l'enceinte, de ceux qui furent construits sur l'île du Rhin, dans le quartier Saint-Martin. Par ailleurs, on sait que la ville disposait également d'un amphithéâtre et d'un cirque, monuments dont l'existence est assurée par des inscriptions et par une note tardive de Salvian de Massilia[70].

* "Monument aux Ubiens (fig. 114)"

Le monument aux Ubiens, qui occupe l'angle sud-est de l'enceinte, est la seule construction monumentale antérieure avec certitude à la promotion de la colonie. Il s'agit d'une tour massive quadrangulaire (environ 9 m de côté) conservée sur 6,50 m de hauteur et dont la structure en *opus caementicium* était revêtue aussi bien en fondation qu'en élévation de blocs de taille de tuf posés à sec et liés à l'aide de crampons. L'édifice, établi sur les berges du bras secondaire du Rhin, reposait sur un radier de béton dont la stabilité était assurée par un réseau de pieux. Sa destination n'est pas claire: par sa proximité en amont des installations portuaires, elle aurait pu jouer un rôle signalétique dans le paysage, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple mausolée funéraire. L'analyse dendrochronologique des pieux de fondation a permis situer sa construction vers 5 après J.-C.[71].

* L'enceinte (fig. 115)[72]

L'enceinte de la ville du Haut-Empire est bien connue, tant du point de vue de son tracé que de ses particularités architecturales et techniques, en raison de la multiplication des points d'observation et de son excellent état de conservation.

La fortification présente un parcours de presque quatre kilomètres assez irrégulier et fortement influencé par la disposition topographique et urbanistique existante. Vers l'est, son tracé suit fidèlement la limite des berges du bras secondaire du Rhin, jusqu'à son extrémité orientale, où il

---

[67] WOLFF 2000, p. 270.
[68] THOMAS 1999, p. 925.
[69] COLOGNE 1971, p. 130-132 (Rothgerberbach/Alte Mauer am Bach: porte sur le côté sud de l'enceinte). WOLFF 2000, p. 270 signale également des canalisations au nord du monument aux Ubiens, au Nord de Maria Im Kapitol, au nord de la Augustinerstraße.
[70] DOPPEFELD 1971, THOMAS 1999, p. 922.
[71] WOLFF 2000, p. 168-170, THOMAS 1999, p. 924 ; THOMAS 1999, p. 939-945).
[72] DOPPEFELD 1950 , BACK 1990; HÜRTGEN/SCHNEIDER/WICKUM-HÖVER 2002 ; THOMAS 1999, p. 934-940, et p. 945.

s'appuie sur une tour plus ancienne: le monument aux Ubiens. Le front nord est rectiligne jusqu'à la tour 11 (Tour Romaine), où il présente un décrochement. La courtine s'incurve ensuite dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, entre les tours 27 et 33, et se prolonge en remontant légèrement vers le nord en direction du monument aux Ubiens, en limite du tracé du Duffesbach. L'enceinte était équipée de dix-neuf tours[73] disposées sur trois de ses faces, celle donnant sur le Rhin en étant totalement dépourvue. La distance entre deux tours consécutives est variable car elles s'alignent sur le réseau viaire urbain. Sept portes reliaient le quadrillage urbain au réseau routier. La fortification était devancée côté campagne par un fossé large de 9 à 12 m et profond de 3 à 4 m.

La profondeur maximale des fondations des courtines atteint 2,50 m à 3 m; cependant, côté Rhin, certains tronçons de maçonnerie mesurent seulement 1,30 m de hauteur (mur 54)[74]. L'épaisseur moyenne des courtines est de 2,40 m/2,50 m; la maçonnerie exécutée en élévation en *opus caementicium* était revêtue d'un parement en moellons de grauwacke, mais certains tronçons ont été recouverts de tuf également (tour 5 ou Lysolphturm). L'enceinte est conservée sur plus de 5 m de haut par endroits (tour 21)[75].

Les fondations des tours sont de plan quadrangulaire et descendent à 3 m de profondeur. Hormis le monument aux Ubiens, elles présentent toutes en élévation un plan circulaire à cheval sur la courtine[76]; elles sont creuses au centre et l'épaisseur de leurs murs varie selon qu'ils donnent sur la campagne (2,40 m) ou sur la ville (1,20 m)[77]. Tout comme les courtines, les tours étaient parementées en grauwacke. Certaines ont conservé en plus un décor géométrique sur leur parement côté campagne, réalisé à l'aide de moellons taillés dans du grès rouge, du calcaire et du trachyte (tours 13/17/25 de la face ouest de la fortification).

En revanche, le plan et les techniques de construction choisies pour les portes sont loin d'être uniformes. Celles du nord, du sud et de l'ouest (porte médiane) sont conçues sur un plan identique de grandes dimensions (plus de 30 m de long): deux tours quadrangulaires enserrant un accès aux véhicules et deux accès latéraux piétonniers. Côté ville, les portes étaient précédées d'une cour. Les fondations de la porte occidentale reposaient sur un radier de pieux, en raison probablement de l'existence d'une dépression naturelle en cet endroit[78]. Les autres portes ne sont pas encadrées par des tours et le nombre d'accès est réduit à deux passages pour la porte 27, au sud-ouest de l'enceinte et à un seul pour les autres: les trois portes donnant sur le Rhin (49, 51 et 53), et la porte 35 sur le front sud, et l'Ehrentor ou porte 19, près de l'angle nord-ouest. Excepté la porte double 27, leurs dimensions sont naturellement plus retreintes.

---

[73] La tour carrée restituée dans l'angle nord-est de l'enceinte reste hypothétique (tour 55).
[74] La technique de fondation consiste ici en deux assises de blocs de grauwacke et d'*opus caementicium* retenues par un coffrage perdu en bois.
[75] Au Mühlenbach, le tronçon de courtine mesure encore 6,20 m de hauteur, et le monument aux Ubiens au Malzmühle, 6,30 m (THOMAS 1999, p. 939).
[76] Sauf la tour 15, qui présente un plan semi-circulaire au coin nord-ouest de l'enceinte.
[77] Sauf la tour 31 (Der Broelmanturm) dont l'épaisseur constante des murs mesure 1,20 m.
[78] WOLFF 2000, p. 161.

La chronologie de l'enceinte a été ramenée au règne de Vespasien. Cependant, certaines parties de l'ouvrage peuvent être postérieures à cette date: ainsi, la datation de la porte nord a d'ailleurs été largement reculée (entre la fin du Ier siècle et le début du IIIe siècle)[79].

* *Praetorium* (Rathaus) (fig. 116 et 117)[80]

L'existence d'un *praetorium* à Cologne est attestée depuis le XVIIe siècle grâce à la découverte d'une inscription près du Rathaus[81]. L'édifice, qui a connu trois états de construction successifs durant le Haut-Empire, a été bâti le long de l'enceinte, dans le quartier nord-est de la ville, à proximité du forum. Le *praetorium* a été implanté sur un terrain déjà occupé par d'autres constructions.

Le plan de la première phase du monument n'est que partiellement connu. Hormis quelques tronçons de maçonnerie isolés, deux éléments architecturaux importants ont été identifiés: deux murs parallèles orientés nord-sud sur le quadrillage urbain, ainsi qu'une abside plus au sud. Les deux murs, distants d'environ 4 m, mesuraient au moins 60 m de long. Celui situé du côté du fleuve était rythmé, à intervalles réguliers, par des contreforts.

Les vestiges de la phase ultérieure sont nettement mieux documentés: ils coiffent les structures précédentes, désormais intégrées au plan du nouveau bâtiment sous forme de caves, et s'étendent largement dans un premier temps en direction de la limite nord du quartier, puis dans un second temps, vers la courtine est de l'enceinte. L'extension nord du *praetorium* comprend un complexe dont la façade est limitée par deux conques. La partie occidentale arrière du bâtiment était vraisemblablement occupée par d'une cour dotée d'un portique sur ses faces latérales, dont seules les amorces ont été explorées. Elle était doublée par une seconde cour, localisée à l'arrière des constructions de la première phase situées plus au sud. Un nouveau mur à contrefort devançait chacun des deux secteurs côté Rhin. Enfin, un troisième complexe de construction est venu s'intercaler dès le deuxième état du *praetorium* entre ces murs et la courtine de l'enceinte, dont l'orientation décalée par rapport au quadrillage justifie la forme trapézoïdale des nouveaux locaux. L'un d'entre eux était chauffé par un système d'hypocauste classique.

La troisième phase de construction du bâtiment est conçue selon un plan radicalement différent, toujours orienté sur le quadrillage urbain, mais excluant la reprise des structures antérieures qui sont remblayées, à l'exception du secteur est chauffé, maintenu en service tout contre la courtine. L'extension de cette troisième phase couvre vraisemblablement quatre *insulae*, soit environ un ha. La présence de fondations de piliers devançant l'ancien mur de soutènement le long de l'ensemble des constructions vers l'est permet de restituer un traitement de façade côté Rhin sous la forme d'une galerie à arcades à deux niveaux de circulation. A l'arrière du portique s'étendent deux ailes subdivisées en différents locaux à fonction indéterminée, enserrant à l'est et au nord une grande

[79] WOLFF 2000, p. 146-147.
[80] PRECHT 1972 ; WOLFF 2000, p. 180-192 ; THOMAS 1999, p. 924-925.s
[81] WOLFF 2000, p. 180, fig. 234 (*Quintus Tarquitius Catulus*).

cours. L'extrémité sud du complexe est occupée par une aula sur piliers dont le plan est caractérisé par une abside monumentale de presque 15 m de diamètre, édifiée au même emplacement que celle de l'état 1.

La chronologie des différentes phases de construction du *praetorium* demeure assez imprécise et a été volontiers associée aux événements militaires qui ont marqué l'histoire de la ville du Haut-Empire. Le premier état, antérieur à l'érection de l'enceinte, a ainsi été rapporté au stationnement des légions I et XX dans la première moitié du Ier siècle, voire plus précisément au début du règne de Tibère, ou d'après Tacite, à la présence de *Germanicus* à Cologne entre 13 et 17. La seconde période de construction a été rapportée à l'épisode de la révolte des Bataves et à la présence de Vitellius qui aurait élu résidence dans la ville. Enfin, le troisième état a livré des estampilles datées des années 180. En plus de l'inscription évoquée précédemment, la présence d'une galerie a été mise en relation avec la découverte d'une seconde inscription relatant une évergésie accordée par Commode dans le but d'édifier un portique[82].

* Forum (Schildergasse/Perlenpfuhl) (fig. 118)[83]

Les vestiges du forum occupent deux îlots du quadrillage urbain situés à proximité occidentale du croisement des axes reliant les portes principales de l'enceinte au nord, au sud et à l'ouest de la ville (Höhestraße et Schildergasse actuelles). On peut donc postuler que les deux autres îlots qui les séparent de ce croisement lui étaient donc également réservés (soit au total au moins quatre *insula*e). La configuration particulière du réseau viaire est manifestement liée au programme d'intégration du complexe: l'axe de symétrie du forum est identique à celui de la chaussée principale est-ouest de la ville, qui est donc interrompue à sa hauteur.

Seule la partie ouest de l'édifice a été explorée: elle présente un plan original, de forme semi-circulaire et de 70 m de diamètre, dont les fondations atteignent 2,40 m de largeur. Quelques massifs de fondation quadrangulaires ont permis de restituer une épine de piliers centrale, appartenant à un cryptoportique équipé, dans ses fondations, d'un couloir d'étanchéité. Le parement extérieur de la galerie comportait cinq absides de plan rectangulaire et de taille identique, sauf la loge axiale, deux fois plus grande que les autres (18 m x 7 m). Ce secteur a été interprété comme l'*area sacra* du forum, en raison de la découverte, approximativement dans l'axe de la construction, d'un massif de maçonnerie identifié comme le podium d'un temple. La datation de l'édifice reste inconnue.

* Amphithéâtre

Deux inscriptions confirment l'existence d'un amphithéâtre à Cologne[84]. Les fouilles ont permis de mettre au jour un tel édifice à l'extérieur de l'enceinte au nord de la ville, à Kattenburg[85].

---

[82] WOLFF 2000, p. 181, fig. 235.
[83] NEU 1992 ; WOLFF 2000, p. 256-257, THOMAS 1999, p. 931.
[84] BINSFELD 1960a.

* Ensembles thermaux (Cäcilienstraße) (fig. 119)[86]

Les thermes occupent une double *insula* à proximité du forum, le long de l'axe menant à la porte sud-ouest de l'enceinte. Le plan est très partiellement connu; seule la découverte de baignoires chaude et froide permet d'interpréter les maçonneries dégagées comme celles du *caldarium* et du *frigidarium*. Ces bassins étaient compris dans deux ailes formant un angle droit orienté sur le quadrillage urbain, enserrant la palestre. Une grande abside de 15 m de diamètre, équipée d'un *praefurnium*, a aussi été attribuée aux structures du *caldarium*. L'édifice aurait connu quatre états de construction répartis sur les trois premiers siècles de notre ère.

Une seconde construction a été reconnue comme un petit ensemble thermal public dans la Richmodstraße[87]. Les thermes font partie des établissements thermaux de la catégorie « blocktyp » , datés de la seconde moitié du Ier siècle. Le bâtiment, succédant à une occupation datée de la période pré coloniale, longent un *decumanus* de la ville. Les vestiges se limitent à deux chambres de chaleur équipées d'hypocaustes à pilettes et qui ont connu deux phases de construction (la seconde se situant vers 300 après J.-C.). Des ouvertures avaient été aménagées dans le mur séparant les deux chambres de chaleur, de façon à permettre la circulation des gaz d'une pièce à l'autre. Le caractère public de l'établissement est assuré par la découverte d'estampilles de la *Legio XVI Gallica*.

* Edifices religieux

Le Capitole (Maria Im Kapitol) (fig. 120)[88]

Le temple du Capitole occupe une *insula* située dans l'angle sud-est de l'enceinte. Les limites du complexe dont la cour, de forme pratiquement quadrangulaire et revêtue d'un dallage de trachyte, mesure 69 m sur 94 et 97 m de long, sont marquées par un péribole sur ses quatre côtés. Côté enceinte, les maçonneries de clôture ont été dédoublées, tandis que le mur fermant le front occidental est pourvu sur sa face interne de pilastres à redents disposés à intervalles réguliers. Dans la partie avant du temple, qui mesure 33 m par 29,5 m, ont été découvertes des fondations appartenant selon O. Doppefeld, à des *favissae*[89].

La chronologie du monument, qui est située à l'époque flavienne, repose sur la présence de céramique contemporaine de cette période dans le comblement de ses tranchées, tandis que les fouilles de la cour ont livré du matériel allant de la première moitié du Ier siècle jusqu'au IIe siècle. Une perturbation enregistrée sur le sol du temple a fourni également du mobilier du IIe siècle[90].

---

[85] COLOGNE 1980a, p. 76-77.
[86] BINSFELD/BUSCH 1962-1963 ; BRACKER/STRUNK 1965-1966 ; BUSCH 1970 ; STRUNK 1956-1966, et surtout : KIER/KRINGS 1992. Voir également : HELLENKEMPER 1980; SPIEGEL 1992 ; WOLFF 2000, p. 231 et fig. 292 ; DODT 2001.
[87] DODT 2001, p. 268.
[88] RAHTGENS 1913 ; KÜNHNEMANN/BINSFELD 1965 ; THOMAS 1999, p. 930.
[89] DOPPEFELD 1964.
[90] DOPPEFELD 1975, p. 808.

Le temple de Mars (Martinstraße – In de Höhle)[91]

Dans l'*insula* située juste au sud du *praetorium* a été mis au jour un réseau de fondations en grauwacke formant un bloc de 6 m sur 7 m, conservé sur une hauteur d'1,80 m et à proximité de ces vestiges, plusieurs éléments architecturaux monumentaux qui assurent le caractère public de la construction. La proximité de l'édifice avec le *praetorium*, la porte du Rhin connue au XVIe siècle sous le nom de "porte de Mars", ont conduit à identifier ces structures avec temple dédié à ce dieu dans la ville de Cologne, tel que le mentionne Suétone. Le monument est daté du Ier siècle[92].

Les temples jumeaux à l'ouest de la ville (Clemenstraße)

Une *insula* située contre le tronçon de courtine compris entre la porte occidentale médiane et la porte du sud-ouest de l'enceinte a abrité deux constructions monumentales identifiées comme deux temples jumeaux de type *fanum*, au plan pratiquement identique. Tous deux mesurent 28,60 m x 18,25 m et sont distants de 15,40 m[93]. La chronologie de construction des temples n'est pas définie.

* Les constructions monumentales du Groß Sankt Martin (place publique ? puis *horrea*) (fig. 121)[94]

Ce secteur de l'île du Rhin a été directement affecté à l'implantation d'une zone publique d'au moins 76 m de long sur 71 m de large. Les premières vestiges respectent l'orientation du quadrillage urbain; ils correspondent à une vaste place de sable fin comportant à son extrémité est, en léger surplomb, une grande piscine munie d'un large parapet et d'un escalier monumental sur sa face nord. Différentes structures ont été observées sur la place, notamment deux canaux en bois la traversant de biais et des éléments de partition de l'espace en dur. Diverses hypothèses d'interprétation très différentes ont été proposées pour ce complexe de constructions: soit une place de sports munie d'une piscine, soit une place destinée au commerce des fruits de mer et des poissons, soit un bâtiment à fonction religieuse indéterminée[95]. Sa chronologie de construction doit être placée dans la seconde moitié du Ier siècle.

Fin du Ier siècle, la place est abandonnée et le bassin remblayé; le secteur est réinvesti par un habitat privé en matériaux périssables jusqu'au milieu du IIe siècle, où il fait place lui-même à l'implantation de vastes *horrea* publics. Les nouvelles installations comprennent quatre halles à trois nefs sur piliers, organisées autour d'une cour rectangulaire. Un passage de 25 m de large ménagé entre les deux halles au sud, donnait accès à la cour limitée au nord par un mur à contreforts.

[91] THOMAS 1999, p. 927.
[92] WOLFF 2000, p. 174-175.
[93] WOLFF 2000, p. 163.
[94] THOMAS 1999, p. 945-946.
[95] WOLFF 2000, p. 242-243.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Des fondations massives renforcées par une série d'absides semi-circulaires ont été observées dans l'Augustinerstraße, le long du tronçon de courtine 50 (face occidentale) de l'enceinte. Les structures interprétées comme les fondations d'un podium de temple, sont implantées dans l'*insula* voisinant au nord le Capitole[96].

Dans la Lungengasse/ Thieboldgasse, des massifs de fondations en *opus caementicium* de plus d'un mètre d'épaisseur ont été suivis sur une distance maximale de près de 20 m. Leur dismensions exceptionnelles conduisent à interpréter le monument dont ils font partie comme une construction publique, peut-être un temple[97].

O. Doppeldeld et W. Weyres avaient reconnu dans les structures découvertes sous la cathédrale celles du temple dédié à Mercure-Auguste, dont la dédicace avait été recueillie un siècle plutôt à l'est de ce quartier[98]. Les recherches récentes ont permis d'y reconnaître en réalité les vestiges d'un *horreum*[99]. Les maçonneries consistant en piliers et en murs conservés sur une hauteur exceptionnelle (5,50 m), ne permettent pas à l'heure actuelle d'en restituer le plan complet[100].

Par ailleurs, certains vestiges très partiellement reconnus frappent par leur monumentalité, au point d'y reconnaître un édifice public plutôt qu'un habitat[101].

b. Bâtiments privés

* Techniques de construction

La pierre a été très tôt introduite dans les constructions privées: dans les fouilles du Margarethenkloster, les premières fondations massives en dur sont datées de la fin du règne d'Auguste et du début de celui de Tibère[102]. Certaines sont parfois élargies ponctuellement pour supporter la charge de la charpente de la couverture[103]. Cependant, l'usage des matériaux périssables est resté très courant à Cologne jusqu'au milieu du Ier siècle au moins.

* Plans des habitats (fig. 122 à 124)

Les conditions d'intervention et le mauvais état de conservation des structures justifient le faible nombre de plans d'habitat dressés à l'heure actuelle. Le principal type reconnu à Cologne est la maison halle, caractérisée par un simple plan rectangulaire dont la superficie varie entre 220 et 550

[96] WOLFF 2000, p. 171.
[97] THOMAS 1999, p. 931.
[98] Voir : HAUSER 1993, THOMAS 1999, p. 920 et C.I.L. XIII, 8236 = I.L.S. 3191. L'inscription est située sous le règne de Titus entre 79 et 81. Voir COLOGNE 1980c, p. 30-34.
[99] WOLFF 2000, p. 215 ; HAUSER 2002.
[100] Le plan du temple reconnu par O. Doppedeld et W. Weyres est figuré sur la planche 8 (n° 4) de COLOGNE 1980b. On dispose également d'une inscription faisant allusion à la restauration en 212 d'un temple dédié à Baal, ainsi que d'autels qui prouvent la pratique du culte de Mithra dans certaines constructions privées (COLOGNE 1980a, p. 160-161; voir surtout WOLFF 2000, p. 112-113: fouille de la cave aménagée en *mithraeum* dans une maison occupant l'angle sud-ouest de l'*insula* située au sud de la cathédrale. La découverte est localisée au point 21 du plan figure 194, p. 142-143).
[101] Découverte d'un mur maçonné de plus de 20 m de long et de 2,40 m de large dans la Antoniter Straße, 10 (COLOGNE 1965, p. 137, fouille n° 57/19).
[102] SEILER 2001, p. 129.
[103] COLOGNE 1980d, p. 47, fig. 1.

$m^2$, et une épine de piliers centraux. Un second type de plan de surface réduite (presque 200 $m^2$), apparenté à celui des maisons allongées, a été étudié dans le quartier suburbain au sud de la ville, le long de la chaussée menant à Bonn: l'habitat est composé d'une grande pièce principale avant, de trois petits locaux arrières, et d'un pilier central destiné à supporter la toiture[104]. A côté de ces constructions modestes, furent mises au jour également des maisons de tradition italique à atrium et péristyle[105], d'une surface évaluée à 1000 $m^2$, ainsi qu'une *domus* (maison à la mosaïque de Dionysos[106]) dont l'étendue maximale qu'elle acquit au IIIe siècle (3500 $m^2$), trahit l'évolution du remembrement parcellaire du quartier[107].

L'apparition des premières maisons halles tout comme celle des maisons à atrium, est datée au plus tôt au milieu du Ier siècle[108]. La maison allongée du quartier sud est peut-être légèrement plus ancienne, puisque son premier état remonte à la période préclaudienne. L'évolution du plan des maisons halles et des maisons du quartier près de la porte nord de la colonie trahit un changement complet du type de construction domestique. A ces maisons-halles succèdent en effet, à l'intérieur du même découpage parcellaire, des habitats d'un modèle baptisé Reihenhaus d'après les caractéristiques mises en évidence par Gundolf Precht, par comparaison des maisons de Cologne et de Xanten[109].

* Confort de la maison

Les habitats modestes comme les maisons halles ou les maisons allongées disposaient de caves édifiées à l'intérieur des constructions la plupart du temps, ainsi que de cours s'étendant à l'arrière de la parcelle. Seules les maisons les plus luxueuses ont livré à ce jour les traces de systèmes de chauffage par hypocauste et de mosaïques[110], décorant souvent l'établissement de bains lié à ce type d'habitat[111].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

La variété des pierres employées en construction est importante: tuf, grauwacke, calcaire, granit, trachyte, grès rouge et basalte. Le grauwacke et le tuf sont les types de pierres les plus employés dans l'architecture, tant privée que publique. Le trachyte est une variété de roche dépourvue de quartz, exploitée encore actuellement dans les carrières de Drachenfels[112].

---

[104] COLOGNE 1980d, p. 46-47.
[105] CARROLL-SPILLECKE 1997, p. 422-427; BRULET 1996, p. 96, fig. 19/15.
[106] SCHNEIDER/WICKUM-HÖVER 1998.
[107] Maison à la mosaïque de Dionysos (COLOGNE 1980c, p. 71); d'autres *domus* ont été également repérées grâce à la présence de mosaïques, notamment dans l'environnement du Capitole (BRACKER 1965) et du quartier de la cathédrale, au nord de la ville (BRULET 1996, p. 97, fig. 20/13).
[108] BRULET 1996, p. 89.
[109] PRECHT 2002.
[110] HÖRN 1987, p. 476, fig. 407 (cartographie des points de découverte de mosaïques) et DODT 2001 (cartographie des balnéaires *intra muros* et en périphérie de la ville).
[111] COLOGNE 1980c, p. 71-80 pour la maison à la mosaïque de Dionysos. D'autres hypocaustes sont, bien entendu connus, mais leur plan partiellement fouillé ne permet pas de les attribuer à l'une ou l'autre catégorie avec certitude. BRACKER 1965.
[112] RÖDER 1974.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les productions artisanales exercées tout au long du Haut-Empire sont très diversifiées et les informations concernant les activités antérieures à la création de la colonie, durant la première moitié du Ier siècle, sont particulièrement abondantes. Les structures étudiées sont avant tout représentatives de la fabrication de céramique et de verre. Cependant, d'autres activités ont été mises en évidence, telles la métallurgie (bronze), la production de colle, la tannerie et la boucherie. La dispersion des activités démontre une pérennité de leur exercice dans deux zones privilégiées de l'espace urbain, tant sur le plan routier que fluvial; il s'agit d'une part, du quartier *extra muros* occidental, en contact avec la Bavay-Tongres et le Duffesbach, et, d'autre part, de la frange portuaire sur le flanc est de la ville.

La plupart du temps, l'environnement des structures artisanales reste inconnu, et la présence des ateliers est illustrée au mieux par les fours et les fosses dépotoirs attenantes. Un habitat est cependant signalé à proximité immédiate des installations de potiers dans le quartier occidental de la ville[113]. Du reste, la céramique est le seul type de production dont les ateliers sont regroupés et concentrés en un quartier spécialisé. Tous les autres se développent individuellement ou en association avec d'autres types d'activité apparentés (tannerie-boucherie par exemple).

* Métallurgie

Des installations de bronzier, non datées, ont été reconnues à proximité de la Aachenerstraße (route d'Aix), entre le quartier de potiers et la nécropole occidentale de la ville[114]. D'autres ateliers métallurgiques ont été également localisés dans la Helenenstraße, dans le secteur nord-ouest[115]; dans la Plectrudengasse, entre le Capitole et le port, dans la seconde moitié du Ier siècle[116]; ainsi que près de la rue longeant la maison à la mosaïque de Dionysos[117].

* Artisanat céramique

Beaucoup de sites de production céramique ont été inventoriés à Cologne; ils témoignent de l'exercice de cette activité artisanale durant tout le Haut-Empire, la plupart du temps à l'extérieur de l'occupation urbaine. Les ateliers ont été répartis chronologiquement en deux grandes périodes, articulées sur la promotion de la ville au titre de colonie. Mais la dispersion des ateliers, toutes périodes confondues, met en évidence le maintien des activités artisanales en particulier dans la partie occidentale de la ville, en relation avec les grandes voies extra urbaines. L'absence de traces d'habitat sur ces sites se justifie, dans certains cas tout du moins, par l'exiguïté des chantiers. Cependant, la concentration des fours suggère bien l'existence de véritables quartiers artisanaux spécialisés dans ce type de production.

[113] THOMAS 1990, p. 402-403.
[114] SPIEGEL 1994, p. 599-606.
[115] HÖPKEN 1998, p. 437.
[116] KNÖRZER/NEU 1998, p. 445.
[117] COLOGNE 1980c, p. 81-82.

Durant la première moitié du Ier siècle, ils se répartissent pratiquement en limite de l'extension de la ville emmurée ultérieurement. Les deux premiers ont été reconnus dans le quartier occidental, au nord et au sud du Neumarkt (respectivement Richmodstraße/Olivengasse et Thieboldsgasse/Lugengasse[118]): dans le premier cas, les fosses dépotoirs, seules structures explorées, ont livré non seulement de la céramique mais aussi des lampes; dans le second, douze fours, dont certains disposent de chambre de chauffe communes, ont été mis au jour. Le troisième atelier est situé plus au nord, An der Rechtschule, et le quatrième, en périphérie sud de l'enceinte, le long de la chaussée routière menant à Bonn (Waidmarkt/Georgstraße).

Le fonctionnement des autres sites de production s'étale entre la seconde moitié du Ier siècle jusqu'au début du IIIe siècle. Ils sont localisés essentiellement sur le front occidental de l'enceinte (Aachenerstraße/Brüsselerstraße; Marsilstein/Mauritius Steinweg; Bahnhofsvorplatz). Les fouilles menées à la Rudolfplatz ont permis d'explorer le seul site de production *intra muros* connu à ce jour sur le front occidental de l'occupation urbaine. Les fours et les fosses dépotoirs des ateliers couvrent une surface de 1200 $m^2$, s'étendant en direction des Mauritiussteinweg et Richard-Wagner Straße actuelles, le long de la route romaine menant à Aix.

* Verrerie

Plusieurs groupes d'ateliers de verrier ont été localisés en périphérie de l'enceinte, toujours à l'extérieur de la ville. Les plus anciens sont situés à environ 500 m de la porte nord, le long de la route menant à Neuss, à Eigelstein. Les découvertes ont permis de recenser au total seize fours, dont la chronologie de production s'étend, dans le premier groupe, de la période préclaudienne à la période postflavienne, tandis qu'elle a été ramenée à la première moitié du Ier siècle dans le second. La diversité typologique observée dans les installations annexes ne coïncide donc pas, d'après O. Doppefeld, à une distinction temporelle mais plutôt fonctionnelle, certains bacs servant à l'émaillage, d'autres au trempage.

Un second site artisanal a été exploré sur le front occidental de l'enceinte, dans la Helenenstraße. Le four, de plan cruciforme, et les bacs de trempage ont été également observés. La production, datée par les découvertes céramiques, est située dans le IIe siècle. Signalons également la mise au jour d'un autre four de verrier dans la Gereonstraße.

* Tannerie-cordonnerie

Un seul atelier de cordonnier a été identifié au Waidmarkt actuel, au sud de la ville[119], et dans la Plectrudengasse, en relation avec les activités portuaires[120].

[118] Plan dans: HÖRN 1987, p. 491, fig. 421.
[119] HÖPKEN 1998, p. 427-428.
[120] KNÖRZER/NEU 1998, p. 445.

* Boucherie

Les traces d'une activité de boucherie ont été découvertes en bordure du quartier artisanal occidental de la ville, dans la Mauritiussteinweg[121] et la Jahnstraße toute proche[122]. Aucun site de production parallèle, telle une tannerie, n'est signalé en relation avec ces ateliers. En revanche, les deux activités sont associées dans les découvertes effectuées dans la Plectrudengasse, sur les berges du bras secondaire du Rhin[123]. La position stratigraphique des vestiges permet de situer le début de leur période de fonctionnement entre le troisième quart du Ier siècle (Jahnstraße) et le milieu du IIe siècle (Mauritiussteinweg); elles cesseront toutes deux dans la seconde moitié du IIe siècle.

* Production de colle

Une fabrique de colle aurait été implantée au milieu du IIe siècle dans le quartier périphérique extérieur à l'enceinte, le long de la Aachener Straße[124].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Le schéma de développement de Cologne ne peut qu'être brossé à grands traits tant les informations chronologiques précises font défaut. Les recherches actuelles permettent néanmoins de nuancer de plus en plus l'évolution du site.

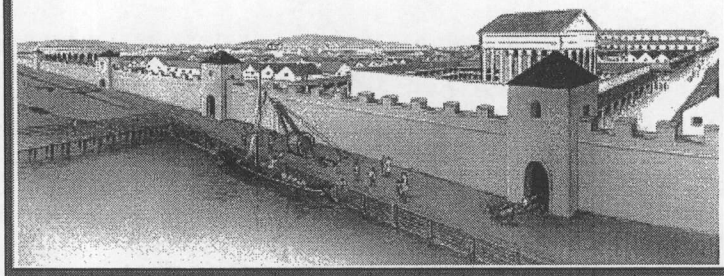
Le développement urbain de Cologne est élaboré dès la période augusto-tibérienne, avec la mise en place d'un quadrillage urbain sur un territoire qui n'a livré jusqu'ici que de très maigres traces protohistoriques, en dépit des informations littéraires. La ville de Cologne joue un rôle important pratiquement dès la conquête romaine comme chef-lieu de cité aux marches de l'Empire, et site religieux. La présence de légions tibériennes à proximité et la construction d'un premier *praetorium*, ainsi que du monument aux Ubiens, confirment dès cette période son rôle de premier plan. La densité des occupations y est immédiatement très sensible, comme le suggèrent les découvertes du quartier épiscopal.

La ville devient capitale de la province de Germanie Inférieure[125] et en 50 après J.-C., elle reçoit le titre de colonie. Cette promotion coloniale aura de fortes répercussions sur son développement: c'est à partir de cette période en effet que la plupart des édifices publics sont érigés. L'activité urbanistique de la seconde moitié du Ie siècle transforme Cologne: la zone portuaire s'étend; la ville reçoit un aqueduc, des thermes, des temples, et surtout, durant le règne des Flaviens, une enceinte de prestige. Le *praetorium* est également reconstruit et agrandi durant la même période.

L'évolution de la ville au IIe siècle n'est pas documentée précisément. Hormis les transformations affectant l'enceinte, le réaménagement du *praetorium* dans le troisième quart du IIe siècle et l'apparition des *horrea* dans l'ancienne île du Rhin à une date incertaine, les informations restent

[121] BERKE 1989.
[122] CARROLL-SPILLECKE 1996, p. 565-568.
[123] KNÖRZER/NEU 1998, p. 445-446.
[124] SPIEGEL 1994, p. 599.
[125] COLOGNE 1980a, p. 120.

lacunaires, tant dans le domaine public que privé. L'ensablement du bras secondaire du Rhin consacre déjà l'abandon de la zone portuaire de la ville entre la fin du Ier siècle et le IIe siècle, sans contrecarrer l'essor des activités économiques qui se poursuivra et se développera cependant durant tout le Haut-Empire. Au contraire, le remblaiement de la zone humide assure l'extension de la ville vers l'ancienne île du Rhin, qui avait déjà fait l'objet d'importants travaux d'assainissement en vue de son urbanisation.



# XANTEN

# *COLONIA ULPIA TRAIANA*

Xanten, vue générale de la ville du Haut-Empire et des installations portuaires sur le Rhin (d'après BRANDL/DIESSENBACHER/RIEHE 2002).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE[1] (fig. 125 à 127)

Située dans le land actuel de Rhénanie du Nord, la ville de Xanten s'est développée sur une terrasse alluviale en rive gauche du Rhin inférieur, en aval du point de confluence de la Lippe. Le paysage de la région est marqué par une chaîne de collines issues de dépôts morainiques de la dernière glaciation, formant un large arc de cercle encadrant la terrasse inférieure du Rhin sur ses fronts sud et ouest (Hees, Balberger Wald, Hochwald et Fürstenberg)[2].

La constitution pédologique des terrains est caractérisée par des sables pléistocènes[3] recouvrant du gravier. Elle a été largement influencée par la configuration fluviale qui était tout à fait différente à la période antique: la dépression qui caractérise le paysage au nord de la ville, actuellement recoupé dans le sens nord-sud par un petit vallon de 2 m de profondeur où coule le Pitsley[4], était largement plus profonde à l'époque romaine (6,50 m par rapport au niveau actuel)[5]. Le site naturel était en effet creusé par une vallée correspondant au passage de l'un des multiples anciens bras du Rhin, dont le tracé a été reconnu grâce aux recherches géologiques et paléobotaniques[6], confrontées à la dispersion des occupations précoces de la ville.

Des inondations à répétition, liées à la proximité de ce bras, ont marqué et largement entravé l'occupation de rive précoce, jusqu'à ce que l'accumulation des dépôts alluvionnaires (sables et sables argileux) ait exhaussé suffisamment le niveau de la terrasse, désormais transformée en une zone non inondable et constructible[7]. L'installation des infrastructures portuaires a contribué ensuite à la stabilisation des berges du Rhin[8], pour un temps seulement, puisque l'exhaussement progressif du niveau des eaux (culminant au VIe siècle à 20,50 m d'altitude) et l'ensablement du

---

[1] Sur Xanten, voir: http://www.lvr.de/KULTUR/apx, et: http://www.xanten.de/
[2] VON PETRIKOVITZ 1952, p. 45-46; HINZ 1975, p. 827, fig. 1.
[3] GEYER 1999, p. 63.
[4] KNÖRZER/LEICHTLE/MAURUS-BALKE/NEIDÖFER 1994, p. 93.
[5] RAEPSAET-CHARLIER 1975, p. 86, fig. 7 (tracés de la Lippe et du Rhin dans la région de Xanten depuis l'époque antique).
[6] KNÖRZER 1981 ; BRIDGER 1989, p. 6-7.
[7] La succession stratigraphique des sédiments alluvionnaires a été observée par H. von Petrikovitz dans VON PETRIKOVITZ 1952, p. 53-54 (couche 1 = sédiments naturels; couche 2 = sédiments alluvionnaires). L'accumulation des dépôts varie entre 0,10 m et 1,50 m et l'altitude du niveau naturel: entre 19,70 et 20,10 m. Voir également GEYER 1999, p. 63-69 (stratigraphie observée devant la petite porte du Port); BERKEL/VON DETTEN 1994.
[8] VON PETRIKOVITZ 1952, p.49-50.

fleuve ont consacré l'abandon des installations portuaires avant la fin du Haut-Empire, probablement dès le IIe siècle.

Les études menées sur cet ancien bras permettent en effet de proposer une ébauche du paysage dans ce secteur essentiel de la ville[9]: le cours secondaire s'étendait à une distance de 20 à 70 m de l'enceinte, sur une largeur de 25 à 60 m, et sur une longueur de 750 m. Son altitude moyenne a été évaluée à 16 m. La profondeur du lit atteignait 4 m en son centre et seulement 2 m au niveau des quais. A hauteur des infrastructures portuaires, le cours du fleuve contournait un îlot, rendant la navigation continue impossible. Signalons enfin que la profondeur des puits, rarement signalée, est révélatrice cependant de celle de la nappe phréatique, qui devait voisiner les 7,50 m[10].

Le point le plus haut du site est localisé sous le Capitole (*insula* 26)[11]. Le dénivelé moyen semble régulier sur l'ensemble de l'occupation et atteint seulement quelques mètres[12]. Les recherches menées dans la zone de l'amphithéâtre ont montré que la pente naturelle du site, plus accentuée à cet endroit qu'à l'heure actuelle, marquait la limite de la zone non inondable[13].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

La ville de Xanten succède à quelques structures de nature indigène que la stratigraphie permet de placer à l'époque protohistorique tardive. Il s'agit d'une zone funéraire et de fossés mis au jour dans les *insula*e 25 et 26[14], et dont les tombes renfermaient du matériel daté de La Tène finale[15]. Ces découvertes n'entretiennent manifestement aucun rapport avec le développement ultérieur de l'agglomération.

Elles relancent néanmoins la question de l'existence d'un noyau d'occupation indigène à l'emplacement de la ville romaine, hypothèse soutenue à la suite de la trouvaille d'une inscription d'époque néronienne à l'emplacement du temple du port. Le texte comportait, succédant au nom d'un personnage lingon, la mention d'un terme abrégé interprété comme l'identification d'un nom de lieu indigène du type *cibernodurum* ou *oppidum Cugernorum*, mais cette restitution demeure très incertaine[16].

[9] KNÖRZER/LEICHTLE/MAURUS-BALKE/NEIDÖFER 1994.
[10] VOLLMER-KÖNIG 1991, p. 57.
[11] RIEHE 1994, p. 29.
[12] Environ 3,50 m en moyenne entre les niveaux de circulation de la basilique du forum au centre de la ville (24,35 m) et de l'amphithéâtre à son extrémité est (20,80 m).
[13] BRIDGER 1999, p. 344-346.
[14] VON PRITTWITZ 1994; KUNTER 1994.
[15] ZIELING 2001, p. 34, fig. 7; PRECHT 2001, p. 41, fig. 3.
[16] HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 30-32.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE (fig. 125)

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les structures les plus anciennes sont quantitativement importantes, de formes très diverses, et se concentrent dans la partie nord-est de la ville. Il s'agit plus particulièrement de fosses localisées dans l'*insula* 38, et de fossés mis au jour dans l'*insula* 40, sous l'amphithéâtre, dont les premiers états seraient contemporains des découvertes précédentes[17]. Des structures similaires ont été également reconnues dans l'*insula* 15, à l'extrémité nord-ouest de la ville.

* Le réseau de fossés à l'est de la ville

Interprété à l'origine comme la limite matérielle du développement de l'occupation au Ier siècle, les recherches ultérieures ont démontré que leur tracé, suivi sur 500 m, déterminait une surface bien circonscrite de 6 ha, en bordure de la zone inondable à l'est de l'occupation civile[18]. Aucune structure contemporaine n'a été mise au jour à l'intérieur de ce périmètre, et l'interprétation de cette occupation reste par conséquent imprécise.

* Les structures au nord-ouest de la ville

Il s'agit d'une découverte non publiée, consistant en un fossé à fond pointu associé à un mur fait de terre et de bois[19].

### 3.2. Extension du noyau primitif

La dispersion du matériel est représentative du développement de ce premier noyau augusto-tibérien[20], sur une dizaine d'hectares[21].

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les premières traces d'une occupation civile sont situées vers 20 après J.-C.[22]. Cependant, les études menées sur les céramiques précoces, toutes formes confondues, permettent de reculer cette date de quelques années (fin de la période augustéenne), grâce à la découverte dans l'*insula* 32, d'une tombe antérieure aux occupations tibériennes du site[23]. L'horizon augusto-tibérien ainsi déterminé ne peut cependant être affiné actuellement.

---

[17] GERLACH 1982, p. 339-341.
[18] BRIDGER 1999, p. 345, fig. 4. Selon C. Bridger, les fossés en question ne seraient pas antérieurs aux années 70/80 après J.-C.. Le caractère militaire avancé repose uniquement sur la forme des fossés.
[19] LENZ 2001, p. 84-85. L'auteur distingue cette découverte de celle faite sous l'amphithéâtre, qu'il attribue également à la période flavienne. La localisation exacte de la fouille n'est pas représentée. Dans la cartographie des sites du Ier siècle dressée dans: BOELICKE/LEIH/ZIELING 2001, p. 71, fig. 2, une seule fouille est représentée entre les *insulae* 15 et 22.
[20] BOELICKE/LEIH/ZIELING 2001, p. 72, fig. 3.
[21] *Insulae* 25, 30, 31, 32, 36, 37, 38. La dispersion des céramiques indigènes par rapport à l'emprise des constructions précoces de Xanten a fait l'objet d'un article de synthèse (JOACHIM 1999; MITTAG 1999. Cet article complète les résultats d'une publication plus ancienne (HEIMBERG 1987). U. Heimberg souligne que les découvertes mobilières effectuées dans les fouilles rapportées par H. von Petrikovitz (VON PETRIKOVITZ 1952) n'ont fait l'objet d'aucune publication). H.-E. Joachim a mis en évidence une concentration importante de ce type de matériel dans les *insulae* comprises entre l'ancien bras du Rhin et la Limesstraße (*Insulae* 25, 26, 37, 38, 40).
[22] GODDARD 1999, p. 57.
[23] MITTAG 1999, p. 241.

La nature de l'occupation du noyau primitif de la ville est difficile à préciser, au regard des événements rapportés par Tacite dans la région de Xanten. A l'époque, le site est évoqué avant tout comme le lieu de stationnement de camps légionnaires (*Vetera*) qui se développeront sur le Furstenberg au sud de la ville, dans le cadre des campagnes menées à l'encontre des Germains jusqu'à la révolte des Bataves[24], et qui donnera lieu à la construction d'un nouveau camp (*Vetera II*) suite à l'incendie des infrastructures plus anciennes.

L'émergence de Xanten a été directement associée à cette forte présence militaire dans l'idée d'une part, d'une participation des légionnaires à la construction des premières structures civiles reconnues, et d'autre part, dans l'identification du réseau de fossés et de palissades découvert au nord de la ville comme les limites fortifiées d'un camp augustéen[25]. L'hypothèse ne peut être vérifiée actuellement faute d'arguments solides, puisqu'aucune structure n'a été dégagée à l'intérieur de l'espace circonscrit par ces fossés.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 127)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Les premiers aménagements du site sont largement postérieurs aux premières occupations enregistrées: dans l'*insula* 26 par exemple, à l'emplacement du futur Capitole, a été repéré un "paléosol" marqué par des traces désordonnées liées à la circulation de charrettes[26]. D'autres sites témoignent de travaux d'assainissement réduits, se limitant au creusement de rigoles de drainage[27].

Les premiers travaux d'envergure concernent naturellement la frange alluviale de l'ancien bras du Rhin, soumise à de régulières inondations jusqu'au milieu du Ier siècle. Dès cette époque, les opérations de reconstruction seront systématiquement précédées d'un nivellement à l'aide d'une mince couche d'argile (entre 0,10 et 0,45 m d'épaisseur)[28]. Parallèlement, sont implantées les premières structures portuaires, qui complètent l'assainissement des berges consécutif à l'exhaussement du terrain par les dépôts successifs alluvionnaires. Un mur de quai est édifié en matériaux périssables le long du fleuve: retenu par des pieux verticaux établis dans une tranchée côté Rhin, le mur était formé de cinq poutres de bois superposées, soutenant les fascines perpendiculaires d'un axe de circulation et d'une jetée probablement destinée au transbordement des marchandises[29]. Les analyses dendrochronologiques ont permis de caler la construction du port

[24] HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 27.
[25] LENZ 2001.
[26] XANTEN 1999c, p. 389-392.
[27] PRECHT 2001, p. 39.
[28] Période 3 à 7 de l'occupation du Ier siècle. Voir VON PETRIKOVITZ 1952, p. 77, 101, 114-116 et 120.
[29] VON PETRIKOVITZ 1952, p. 138-161; LEIH 1994.

vers le milieu du Ier siècle et ses différentes étapes d'aménagement, l'une à la fin du Ier siècle, l'autre dans le second quart du IIe siècle[30].

a. Implantation du réseau viaire

L'implantation du quadrillage urbain intervient à une date relativement tardive, et fut bien entendu influencée par l'existence d'un réseau viaire antérieur, dans lequel il serait difficile actuellement de reconnaître une trame orthogonale au sens strict. Les deux systèmes d'organisation ne peuvent être naturellement dissociés l'un de l'autre tant sur les plans spatial que chronologique, et nous avons par conséquent opté pour une présentation commune de leurs caractéristiques respectives.

* Liaisons routières

Les liaisons routières de la ville sont mises en évidence par la disposition de l'enceinte. Un premier axe essentiel est constitué par la chaussée nord-ouest/sud-est reliant le chef-lieu au camp de Vetera et aux cités les plus proches de Nimègue et Cologne (Limesstraße). Une seconde route perpendiculaire traverse l'agglomération dans le sens sud-ouest/nord-est, en passant par la porte de Meuse (en direction de Venlo) vers le Rhin (par la grande porte du Port).

* Structure du quadrillage

La structure du quadrillage de Xanten est reconnue grâce aux recherches archéologiques mais également grâce aux prospections menées dans les *insulae* non fouillées, situées hors du parc archéologique[31]. Le plan général de la ville présente un découpage régulier en apparence, mais dont les caractéristiques variables déterminent trois "régions" sur le plan morphologique, dont les limites coïncident avec le passage des deux grands axes routiers en milieu urbain. Nous envisagerons donc successivement les *insulae* situées le long de ces voies principales, puis celles qui forment les moitiés nord et sud du quadrillage si l'on considère comme axe de référence la Limesstraße. Ajoutons encore que le quadrillage urbain et l'enceinte étaient liés par la création d'une rue longeant les courtines[32].

Les îlots possèdent des dimensions irrégulières dont les valeurs, d'axe en axe, ont pu être converties en pieds romains. Ainsi, les rangées d'*insulae* longeant d'une part le front sud-ouest de la rue principale reliant la porte de Meuse à la porte du Port, et d'autre part, la face nord-est de la voie conduisant à la porte de *Burginatium* et à la porte de Vetera, déterminent des lotissements plus grands que les autres (148 m de côté, soit 500 p.m.). Ces îlots ont accueilli les principales constructions publiques de la ville: forum (au croisement des deux rangées), Capitole, temple du Port, ainsi que le complexe "palatial" occupant l'*insula* 11.

[30] RIEHE 1994, p. 14-15; HINZ 1975, p. 831.
[31] L'historique des découvertes menant à la réalisation des plans successifs de la ville est dressé dans: HINZ 1967, p. 326-335.
[32] GEYER 1999, p. 80.

Au nord de la Limesstraße, le tracé des rues s'accorde davantage apparemment avec celui du Rhin. La pérennité des orientations divergentes de certains tronçons de rues antérieurs à la mise en place du quadrillage justifie ces irrégularités, en particulier dans sa partie nord-est[33] (*insulae* 31 à 34)[34], où était localisé le noyau d'occupation du Ier siècle. La Limesstraße elle-même disposait dans un premier état d'un tracé plus aléatoire, vraisemblablement corrigé au moment de l'implantation du quadrillage. En revanche, dans la moitié sud du quadrillage fondée sur une trame régulière, tous les îlots ne possèdent pas les mêmes dimensions et leurs conversions indiquent qu'elles varient entre 400, 420 et 440 pieds[35].

* Organisation des *insula*e

Accès

Peu d'accès secondaires ont été mis en évidence dans les îlots, en raison de la forte densité d'occupation observée dans les quartiers ayant fait l'objet d'une fouille extensive: en effet, le découpage du terrain favorise la construction d'habitats strictement mitoyens les uns des autres, dans des parcelles très allongées. Dans l'*insula* 27[36], l'agencement ordonné des habitats ne nécessite la création d'aucune ruelle; les dimensions des parcelles ont été calculées de façon à mettre à profit tout l'espace disponible, ce qui n'est probablement pas le cas dans les lotissements longeant le port, en raison de la disposition trapézoïdale des *insula*e au contact des berges du Rhin[37]. Le temple des Matrones, construit au centre d'une *insula*, était accessible par une ruelle[38].

Parcellaire[39]

Les signes de l'existence d'une parcellisation de l'espace se marquent pratiquement dès les origines de l'occupation: la pérennité des habitats maintenus aux mêmes emplacements pendant tout le Ier siècle, ainsi que la présence d'espaces libres séparant les constructions[40] dès le milieu du Ier siècle, supposent un découpage ordonné des terrains occupés.

Par ailleurs, les recherches menées sur le parcellaire de l'*insula* 38 ont mis en évidence l'utilisation successive de trois modes de découpage basés chacun sur un système métrique différent[41]. La première division est manifestement conçue à partir de la face sud de l'îlot en utilisant le *pes drusianus*. Lors de la première extension spatiale (antérieure aux thermes mais contemporaine de la promotion de la ville au titre de colonie), l'usage du *pes monetalis* modulé sur la valeur de l'*actus* a

[33] HEIMBERG 1987, p. 468-471.
[34] D'autres rues antérieures au quadrillage urbain ont été mises en relation avec les occupations du Ier siècle sous les *insulae* 37, 38, 33, 20.
[35] HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 39.
[36] PRECHT 2001, p. 38, fig. 1.
[37] Les constructions de la troisième période bois fouillées dans le coin sud-est de l'*insula* 25 du forum sont séparées par une ruelle (PRECHT 2001, p. 50, fig. 8), de même que celles situées au coin sud de l'*insula* 11.
[38] RIECHE 1994, p. 34.
[39] BRIDGER 1984.
[40] Ces passages, dont la largeur est très réduite (à peine 0,5 m) pourraient être facilement assimilés à des servitudes d'intervalles plutôt qu'à des ruelles. Voir: BORGER 1960, p. 325 (où l'espace entre les habitats est bien qualifié d'*ambitus*).
[41] BRIDGER 1989, p. 64-69.

été constaté. Enfin, au moment de la construction du premier établissement thermal, le module fondé sur l'*actus* a été conservé en l'adaptant de nouveau au *pes drusianus*.

La disposition des habitats du quartier de l'*insula* 39 trahit également une parcellisation nette des lotissements, qui fixera le cadre de leur développement jusqu'au milieu du IIIe siècle[42]. Ceux de la seconde période bois situés sous le Capitole (*insula* 26) et ceux de l'*insula* 27[43] illustrent un découpage en petites parcelles d'une superficie pratiquement équivalente[44].

b. Extension de la superficie urbanisée

L'extension de la ville du Ier siècle est nettement inférieure à celle de la colonie. La dispersion des trouvailles limite l'occupation à l'espace compris entre la Limesstraße et le Rhin[45], soit environ la moitié. Le tracé de l'enceinte, qui couvre 73 ha[46], fixe l'extension maximale de la surface urbanisée du IIe siècle. Les nécropoles, qui se développent en périphérie de la fortification, n'interviennent pas en tant que limite d'urbanisation.

c. Chronologie du quadrillage urbain

La chronologie d'implantation du réseau viaire antérieur au quadrillage est difficile à évaluer. Cependant, les fouilles menées dans l'*insula* 37 au nord-est de la ville ont permis de dater une recharge de rue entre 30 et 50 après J.-C.[47]. C'est au cours de l'époque Claude-Néron que les premières voies semblent être implantées dans l'*insula* 38 également, mais la disposition des constructions tibériennes sur le même site s'oriente déjà sur une rue divergente par rapport à la trame coloniale.

Plusieurs arguments permettent de situer l'établissement du quadrillage urbain au plus tard début du IIe siècle. La rue longeant le mur d'enceinte, recoupée à hauteur de son angle oriental, a été datée entre 110 et 130 après J.-C.[48]. Cette chronologie coïncide avec la mise en place de la fortification, selon le mobilier recueilli en relation avec la construction de la petite porte du Port (premier quart du IIe siècle). De même, le comblement des fossés découverts sous l'amphithéâtre intervient à la fin du Ier siècle[49]. La Limesstraße a fourni un matériel situé dans les années 80 après

[42] PRECHT/ZIELING 1996, p. 490, fig. 1. Le plan étant dépourvu d'échelle, seul le rapport de proportion a été calculé: la longueur des bâtiments vaut, dans l'unité centrale, deux fois leur largeur; dans les autres constructions, la longueur est légèrement inférieure à cette valeur (rapport 1/2).
[43] PRECHT 2001, p. 38, fig. 1: seule la moitié est a été fouillée. Sur sa longueur de 400 pieds (ou 118,4 m) ont été aménagées deux rangées de parcelles de 150 pieds de long (44,4 m) donnant sur les fronts nord et sud de l'îlot, tandis que l'espace central restant (soit 100 pieds, ou 29,6 m) a été divisé en deux parcelles de largeur équivalente.
[44] Entre 4,5 et 5 m en largeur; 15 m en longueur (entre 15 et 17 pieds sur 50 pieds romains).
[45] BOELICKE/LEIH/ZIELING 2001, p. 71, fig. 2. Cette évaluation reste sans doute provisoire, étant donné que la moitié de la superficie urbanisée au sud de la Limesstraße, à l'extérieur du parc archéologique, a fait l'objet de peu de recherches à l'heure actuelle.
[46] D'après nos calculs et BRULET 1996, p. 92-93; RIEHE 1994, p. 11. HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 53 ; HINZ 1975, p. 842 : l'auteur propose la valeur de 83 ha.
[47] LEIH 2001, p. 20-22.
[48] GEYER 1999, p. 104.
[49] GERLACH 1982, p. 340.

J.C.[50]. La mise en place du quadrillage pourrait donc être située au plus tôt dans les années 70 après J.-C.[51].

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucun point d'extraction de pierre n'a été relevé dans ou à proximité de Xanten. En revanche, plusieurs fosses creusées dans les environs de l'amphithéâtre ont été interprétées comme des points d'extraction du sable et du gravier qui constituent le terrain naturel. Certaines d'entre elles ont été mises, en toute hypothèse, en relation directe avec l'approvisionnement en matériaux destiné à la construction de l'amphithéâtre[52].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Toutes les rues disposaient d'un revêtement fait de gravier[53] et de sable, y compris les deux chaussées principales dans leur état de plus ancien. Le nombre de recharges est rarement signalé, mais même la rue sensée être la plus fréquentée (Limesstraße) n'en comportait que cinq au total, la dernière ayant livré du matériel du second quart du IIe siècle[54]. Les dimensions des rues du Ier siècle sont apparemment réduites (de 3 à 6,50 m)[55], contrairement à celles du quadrillage urbain, dont la largeur des surfaces de circulation varie entre 10 et 12 m[56].

* Trottoirs et portiques

Les premiers portiques équipent déjà certaines constructions privées de l'époque tibérienne[57], parfois sur les deux côtés de la rue, mais la présence de ce type d'équipement est loin d'être systématique.

En l'état actuel de la recherche, rien ne permet d'affirmer non plus que toutes les rues du quadrillage urbain étaient bordées d'un portique. Leur technique de construction a été mise en évidence sur le front ouest de l'*insula* 26 abritant le Capitole: il s'agit d'une maçonnerie large d'1,60 m et haute de 3 m au total, reposant sur une fondation à coffrage perdu[58]. La largeur des portiques varie entre 3,50 et 4 m[59].

[50] BORGER 1960, p. 322.
[51] PRECHT/ZIELING 1996, p. 497.
[52] GERLACH 1982, p. 334.
[53] HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 39.
[54] BORGER 1960.
[55] PRECHT 2001 , p. 45-46; LEIH 2001, p. 20-22.
[56] RIEHE 1994, p. 21. BRIDGER 1999, p. 342: les fouilles ont recoupé la rue séparant les *insula*e 34 et 35; celle-ci avait au moins 6 m de large.
[57] LEIH 2001, passim (*insulae* 37, 38, 39 et 20).
[58] XANTEN 1974, p. 642 (Siegfriedstraße).
[59] RIEHE 1994, p. 21; XANTEN 2001b, p. 254.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction[60]

Le système d'adduction de la ville repose sur l'approvisionnement en eau fourni par une conduite dont le parcours et le mode d'exécution sont bien connus (fig. 128)[61]. Provenant de Sonsbecker Berg, au sud-ouest de la ville, la canalisation traversait les collines morainiques du Balberger Wald, puis du Fürstenberg. Un aqueduc secondaire s'y branchait à hauteur de Hees et assurait un second point de captage. Le long du Holzweg, elle forme un coude pour rejoindre la route du limes, qu'elle suit parallèlement jusqu'à son entrée en ville. Le tracé de la conduite principale, en grande partie souterrain, était jalonné de deux ponts aqueducs, dont les piles ont été reconnues à proximité de la ville, dans la Engelbert-Humperdinck-Straße[62] ainsi que dans la Marsstraße[63]. L'aqueduc de Xanten serait daté du milieu du IIe siècle[64], mais les fouilles menées sur le tronçon souterrain du Holzweg indiquent, selon H. Hinz, qu'il aurait connu un état plus ancien, totalement détruit par la seconde phase de construction, et non daté. L'alimentation en eau était également assurée par des citernes publiques, occupant le carrefour des rues[65].

* Evacuation des eaux

Les eaux de ruissellement des rues étaient recueillies par un système de drainage constitué d'un simple fossé de plus d'un mètre de large, creusé au centre de la surface de circulation[66]. Les traces de piquets découvertes dans son premier état indiquent qu'il était planchéié[67].

Beaucoup de canalisations d'évacuation des eaux appartenant à des constructions privées ont été étudiées. La plupart étaient de simples conduites exécutées en tuiles[68] ou en bois, mais certaines s'intègrent à un système comprenant des bassins[69].

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

* L'enceinte[70]

La fortification du Haut-Empire a été reconnue sur une grande partie de son tracé, qui mesure 3,4 km de long[71]. Elle présente un plan régulier sur trois de ses côtés, celui du nord-est s'adaptant au

[60] HINZ 1959 ; HINZ 1975, p. 855-857; RIEHE 1994, p. 22.
[61] HINZ 1959, p. 147-148: l'Auteur rapporte plusieurs découvertes anciennes de conduites, notamment au nord du Furstenberg, dont on ne peut déterminer avec assurance la destination (Xanten ou les camps de *Vetera*). Les fouilles de la conduite souterraine dans les parcelles jouxtant le Holzweg ont montré qu'il s'agissait d'une maçonnerie à coffrage perdu, fondée sur le sable naturel à faible profondeur.
[62] HINZ 1963, p. 413-414.
[63] XANTEN 1988, p. 432; XANTEN 1981, p. 553 (Holzweg/ecke Erlenweg).
[64] HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 58-59.
[65] ZIELING 1989a.
[66] ZIELING 1989c.
[67] GEYER 1999, p. 94-96: on ne connaît pas l'aménagement du premier état du canal passant sous la petite porte du Port; ce n'est que dans son second état qu'il fut planchéié.
[68] HINZ 1961, p. 361-362.
[69] VOLLMER 1990.
[70] PRECHT/RUPPRECHT 1976; SCHMIDT 1987; KÜHLBORN 1987; GEYER 1999.

relief et au tracé des berges du bras secondaire du Rhin. L'existence, dans cette partie de la ville, d'un réseau de rues antérieur au quadrillage, et notamment d'une voie longeant les berges du fleuve en limite de zone inondable, a probablement contribué également à en fixer le parcours. L'enceinte est équipée de vingt-deux tours et de trois portes principales disposées dans l'axe de la voirie (porte de Meuse, porte de *Burginatium* et porte de Vetera), le front nord-est étant percé en plus de trois portes secondaires assurant le contact avec le port[72].

Les tours sont creuses et présentent un plan presque carré d'environ 6,60 m par 6 m de côté. Elles sont disposées à cheval sur les courtines mais la saillie de leur parement externe sur celui de l'enceinte est très réduite. Certaines disposent d'une fondation plus large adaptée au passage, sous l'élévation, des principales conduites d'évacuation des eaux de la ville.

L'enceinte était devancée, côté campagne, d'un fossé large de 6 à 9 m et profond de 3 m, dont le tracé complet a été reconnu uniquement sur les fronts sud et ouest. Côté amphithéâtre, les courtines étaient longées d'un second fossé partiellement fouillé à l'angle de la fortification, dont l'extrémité a été reconnue à 17 m de son parement externe[73].

Seule la partie inférieure de l'enceinte étant conservée, on dispose de peu d'information sur son élévation, dont la forme a été déduite des matériaux récupérés dans les niveaux de destruction. La stabilité du rempart est assurée par une grille de pieux s'étendant sur une surface large de 2,50 à 3,50 m[74], sauf au niveau du tronçon de courtine compris entre la porte du Môle et la tour à l'angle oriental de la fortification, qui repose sur des fondations renforcées par une série de redents disposés à intervalles réduits sur la face interne de l'ouvrage, portant ainsi son épaisseur totale à 4,15 m. Les fondations reposent sur une couche d'argile; leurs assises inférieures sont montées en hérisson posé à sec et incluent des matériaux divers: des moellons de grauwacke et des éléments architecturaux spoliés pour les tours, du basalte pour les courtines du front nord-est[75]; du grauwacke uniquement en partie sud. La hauteur de l'élévation de l'enceinte est estimée en fonction de sa largeur à 4,80 m au minimum[76]. D'après les matériaux récupérés dans les remblais de destruction, le sommet des courtines, probablement constitué d'un noyau de béton romain revêtu d'un parement de tuf, était crénelé[77]. Les fosses observées en bordure de la fortification, en face de l'auberge de l'*insula* 38, ont été interprétées comme les traces de l'installation d'engins de levage en vue de son édification[78]. Les toitures des tours encadrant les portes de l'enceinte étaient recouvertes de schiste et non de tuiles.

---

[71] L'inventaire des coupes et sondages pratiqués sur le front est de l'enceinte est dressé dans: KÜHLBORN 1987, p. 476, note 3.
[72] Petite et grande porte du Port, porte du Môle.
[73] XANTEN 1981, p. 552 (Am Langacken, Xanten, Erprath); BRIDGER 1999, p. 342; PRECHT/RUPPRECHT 1976, p. 351.
[74] GEYER 1999, p. 69-71.
[75] PRECHT/RUPPRECHT 1976, p. 350.
[76] PRECHT/RUPPRECHT 1976, p. 341: la hauteur présumée de l'enceinte est évaluée à plus de 6 m (en considérant les hauteurs de fondation et d'élévation).
[77] GEYER 1999, p. 116-121.
[78] GEYER 1999, p. 92-93.

La chronologie de construction de la fortification a été déterminée en fonction des observations menées sur son front nord-est, où deux états ont été décelés. La datation la plus haute (106 après J.-C.) a été établie sur base de l'analyse dendrochronologique pratiquée sur un pieu de fondation situé dans la moitié sud des courtines de ce tronçon[79], indiquant que c'est par cette partie que la construction de l'ouvrage fut inaugurée. Cette datation s'accorde avec la découverte sous les fondations de l'enceinte, d'une fosse dépotoir appartenant à un four de potier d'époque flavienne. Cependant, les reprises de maçonnerie des fondations de la petite porte du Port trahissent au moins une phase d'aménagement ultérieure[80], située dans le dernier quart du IIe siècle, durant laquelle l'accès est monumentalisé par la construction d'un système de doubles tours.

* Forum (fig. 129)

Le forum occupe une *insula* de 500 pieds romains au croisement des deux axes principaux marquant le centre de la ville. L'îlot était occupé depuis les années 30 après J.-C. par des habitats qui ont connu quatre phases d'occupation[81]. Le plan de l'édifice, partiellement fouillé, a été complété par les résultats issus de prospections effectuées au magnétomètre dans sa moitié nord[82].

Le forum est composé de deux bâtiments distincts: une grande esplanade limitée par deux ailes construites et une basilique de marché au nord. La place, revêtue de dalles de trachyte, occupe le centre de l'îlot. Elle est encadrée sur ses fronts nord-ouest et sud-est de deux files de locaux allongés de part et d'autre d'un mur continu, s'ouvrant par des portiques à la fois sur la place, la rue principale nord-est/sud-ouest, ainsi que sur une voie secondaire[83].

La basilique a été conçue sur un plan rectangulaire allongé de 72 m x 23 m, dont les petits côtés ont été prolongés par deux salles munies de trois réduits du côté des portiques. Les recherches récentes ont montré qu'elle était conçue comme une halle dépourvue de murs à pilastres sur les longs côtés. La construction de la basilique a été située vers 80 après J.-C.[84].

* Amphithéâtre (fig. 130)[85]

L'amphithéâtre occupe une *insula* de forme irrégulière dans le coin est de la colonie, au contact de l'enceinte. L'édifice, qui mesure 99 m sur 87,50 m, est construit sur un plan elliptique calqué sur le modèle du colisée, et caractérisé par une *cavea* soutenue par une série de murs-piliers rayonnants reliés par un voûtement. Autour de l'arène, des murs continus ceinturaient toute la structure de part et d'autre des deux entrées nord-est/sud-ouest, et donnaient accès aux *carceres* ainsi qu'aux *vomitoria*. De chaque côté des deux entrées principales, a été découverte une salle de plan trapézoïdal en liaison avec cette galerie de circulation. Au centre de l'arène avait été également aménagée une cave abritant une machinerie en bois. L'amphithéâtre en pierre, qui date de la fin du

[79] SCHMIDT 1987.
[80] GEYER 1999, p. 73-80.
[81] XANTEN 1986.
[82] PRECHT/ZIELING 1996, p. 496, fig. 6.
[83] PRECHT/ZIELING 1996, p. 495-497; XANTEN 1999a, p. 361-362.
[84] XANTEN 1999b, p. 377; XANTEN 1999c, p. 389-390; XANTEN 2001a, p. 245-246.
[85] STEINER 1906, STOLL 1943. Les fouilles de l'amphithéâtre restent en partie inédites (HINZ 1975, p. 849-850).

IIe siècle, succède probablement en réalité à un édifice en pierre et en bois, édifié au début du IIe siècle.

* Les grands thermes (*insula* 10) (fig. 131)[86]

L'installation thermale la plus importante de Xanten occupe toute une *insula* (soit 11500 m²) située le long de l'axe limitant le quartier occidental de la ville, et reliant la porte de Meuse à la porte du Port. Malgré cette disposition avantageuse par rapport à l'une de chaussées les plus fréquentées de l'espace urbain, le seul accès connu aux bains a été reporté sur une rue secondaire perpendiculaire, sur le front sud-ouest de l'*insula*. Les thermes concrétisent le premier aménagement réel de l'îlot, jusque là peu densément occupé par un ensemble de structures d'habitat et d'artisanat, dont les ruines incendiées ont été nivelées au moment de sa construction.

Le bloc thermal occupe la moitié nord-ouest de l'*insula*, l'autre moitié étant réservée à la palestre et aux salles annexes. L'édifice est conçu sur un plan classique aligné (Reihentyp), et est caractérisé par un double *tepidarium* coincé entre le *frigidarium* et le *caldarium*. A la jonction entre le *frigidarium* et le premier *tepidarium* ont été installées deux étuves. Les différentes salles principales présentent toutes un plan barlong très simple, augmenté d'absides latérales rectangulaires pour le bain froid et l'un des bains tièdes, et semi-circulaires pour le bain chaud. La séquence décrite était encadrée d'une série de locaux sans vocation thermale[87], dont le plus important est une grande basilique (probablement dotée d'une galerie-étage) précédant le *frigidarium* dans l'axe de la construction. Un soin tout particulier a été manifestement apporté à la décoration des thermes: *opus sectile* constituant le sol du *frigidarium*, couverture voûtée sur l'ensemble des pièces. En outre, la palestre, rejetée latéralement, était dépourvue de *natatio*, mais comprenait un portique sur trois de ses côtés, le quatrième étant occupé par un mur-écran décoré d'absides, masquant le bloc thermal sur toute sa longueur, face à l'entrée des thermes. Les bains disposaient en outre d'un double système d'évacuation des eaux, un branchement alimentant les latrines publiques dans le coin sud de l'îlot, tandis que la vidange des baignoires s'effectuait via un collecteur longeant sa face nord-est, en passant sous le château d'eau approvisionnant les bains dans son angle nord. Au terme d'une courte période de fonctionnement, le premier état de l'édifice a subi une grande campagne de rénovation visant à améliorer le confort thermal des infrastructures existantes, notamment par la construction de baignoires le long d'un des *tepidaria*, et la multiplication des *praefurnia*.

La chronologie du premier état des thermes a été établie, en se basant essentiellement sur l'analyse dendrochronologique des pieux soutenant les fondations de la salle basilicale, vers 130 après J.-C. Les transformations ultérieures sont datées de 150 après J.-C.

---

[86] HINZ 1967, p. 335-338; ZIELING 1999 (synthèse). Voir également les publications antérieures: ZIELING 1990a; ZIELING 1990b; ZIELING 1990c; ZIELING 1992; ZIELING 1994a; ZIELING 1994b; ZIELING 1994c; ZIELING 1994d; ZIELING 1997.

[87] ZIELING 1999, p. 42: le complexe des salles au nord-ouest de l'*insula* aurait abrité le personnel administratif de l'établissement public.

* Edifices religieux[88]

Le Capitole (*insula* 26) (fig. 132)

Le capitole occupe l'*insula* voisine du Forum, également de 500 pieds de côté, au croisement des deux axes principaux de la ville. Son implantation a nécessité l'arasement des bâtiments appartenant à la dernière des cinq phases d'occupation antérieures de l'îlot. L'une de ces constructions disposait d'un plan pourvu d'une abside et a peut-être assuré un rôle officiel, voire même cultuel[89].

Le temple occupe une cour encadrée d'un portique sur trois de ses côtés (à l'exception de celui ouvrant sur le port). L'édifice de plan classique tripartite, orienté sur le Rhin, occupe une surface de 30 m sur 40 m. Dans son premier état, la *cella* était ceinte d'une colonnade, qui sera en partie supprimée et remplacée par un mur à colonnes engagées lors d'une phase de rénovation. La construction du temple remonterait à la première moitié du IIe siècle[90]; il n'aurait été transformé que dans le courant de la seconde moitié du même siècle.

Le sanctuaire des Matrones (*insula* 20) (fig. 133)[91]

Le temple des Matrones, qui occupe le centre d'une *insula* entièrement lotie, est un *fanum* encadré d'un mur de péribole à portique interne (44 m x 27 m), dédié aux déesses de la fertilité, comme le suggèrent les deux plaques votives découvertes *in situ*. L'édifice a vraisemblablement connu une phase de rénovation au cours de laquelle la *cella* a été rehaussée. Son orientation divergente par rapport au quadrillage laisse supposer qu'il respecte une construction plus ancienne. L'existence d'occupations domestiques sous les structures du temple, indiquent que ce dernier n'a pu être édifié avant le début du IIe siècle[92].

Le temple du Port (*insula* 37) (fig. 134)

Le temple du Port occupe une *insula* située à l'extrémité de l'axe principal nord-est/sud-ouest de la ville, au contact de l'enceinte, de la porte du Port et de la porte du Môle. L'édifice, orienté au sud-est, leur tourne cependant le dos, et la position de son péribole en forme de parallélogramme débordant sur l'axe principal, perturbe la trame viaire et l'organisation parcellaire de l'îlot. La construction monumentale, occupant une surface de 24 m par 36 m, comprend une *cella* encadrée d'une colonnade et accessible par un escalier monumental aménagé sur la face sud-est sur podium.

La stabilité du bâtiment a été renforcée en raison de la proximité des berges du Rhin: les fondations, hautes de 2 m, forment un réseau de murs montés à l'aide de blocs de basalte et de grauwacke, délimitant des espaces vides comblés en *opus caementicium*; elles ont été établies en coffrage perdu reposant sur une grille de pieux formant un radier supplémentaire. La construction

[88] ZELLE 2000.
[89] XANTEN 1999c, p. 391-392.
[90] Probablement sous Hadrien, dans le premier quart du IIe siècle (XANTEN 1999c, p. 392).
[91] PRECHT/ZIELING 1996, p. 499; LEIH 2001, p. 25; XANTEN 1999a, p. 368; HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 74-76.
[92] PRECHT/ZIELING 1996, p. 501.

du temple doit être placée dans le courant du IIe siècle, puisqu'il succède à une série d'occupations domestiques et artisanales, installées dans l'îlot jusqu'à la fin du Ier siècle[93].

* Autres constructions monumentales à vocation publique

L'auberge ou *mansio*[94] (*insula* 38) (fig. 135)

L'interprétation des structures découvertes dans l'îlot 38 en ensemble semi-public plutôt qu'en un simple habitat repose sur des considérations topographiques et urbanistiques avantageuses, ainsi que sur ses caractéristiques architecturales. L'auberge occupe l'angle nord-est d'une *insula* dont la forme trapézoïdale est conditionnée par l'adaptation du tracé de l'enceinte au profil des rives du bras du Rhin. L'îlot est placé au contact direct des installations portuaires de la ville par deux portes de l'enceinte ("Molentor" et "kleine Hafentor"). Des structures plus anciennes forment deux phases d'occupation distinctes sous celle de l'auberge. Dans la seconde ont été reconnues d'hypothétiques boutiques.

Le complexe comprend deux grands ensembles, l'un à caractère privatif, l'autre à vocation thermale, disposés dans deux ailes s'articulant sur l'angle oriental de l'îlot. L'aile nord, mesurant 80 m x 25 m, est subdivisée en une série d'unités au plan assez répétitif, comprenant parfois plusieurs petits locaux[95]. Ces unités sont séparées par des couloirs d'accès, eux-mêmes desservis par un portique donnant sur une cour allongée à l'arrière de la façade. Seules les salles formant retour à l'extrémité occidentale de l'aile se distinguent par leur disposition. L'aile est est réservée à un petit ensemble de bains "Reihentyp" à l'équipement réduit[96].

Des transformations importantes ont marqué l'évolution des deux ailes de l'auberge, en particulier celle des thermes. Dans l'aile nord, les seules modifications enregistrées affectent son extrémité occidentale (construction, entre autres, d'une cave dans la cour arrière). Le premier état de construction des bains comprend une salle allongée et chauffée qui a pu fonctionner à la fois comme *caldarium* avec baignoire et abside (dans sa partie sud) et comme *tepidarium* (dans sa partie nord)[97]. Du système de circulation de l'eau, on n'a conservé que deux éléments: un puits d'alimentation et un égout collecteur situé sous la salle chaude et débouchant sur la rue à l'est de l'îlot. Le local non chauffé au nord-est dans l'axe des bains chaud et tiède, correspondrait au *frigidarium*, environné d'un bain chaud (?) et d'un bain froid. L'identification des autres pièces abritées dans les cours reste hypothétique (*thermopolia*, *piscina* et latrines). Dans le deuxième état des thermes, le bloc construit présente un plan réduit et très ramassé dans les limites parcellaires héritées de l'état précédent. Seules les salles chauffées ont subi une véritable reconstruction. La piscine chaude près du *frigidarium* est reconvertie en *apodyterium*. Le *tepidarium* comprend

[93] LEIH 2001, p. 19.
[94] Des résidus phosphatés ont été découverts dans la pièce située à l'angle des deux ailes (salle 28), à proximité immédiate de l'accès au complexe (salles 29 et 30). Cfr BRIDGER 1989, p. 73 et HEIMBERG 1981b, pl. 1.
[95] HEIMBERG 1981b.
[96] BRIDGER 1989.
[97] Plusieurs murs de refend en simple terre battue ont vraisemblablement subdivisé la pièce. Cfr BRIDGER 1989, p. 50-52.

désormais deux locaux de taille restreinte équipés, tout comme le *caldarium*, d'une abside. Un petit réduit à l'angle de l'*apodyterium* et des *tepidaria* aurait fonctionné comme étuve.

La chronologie des deux parties de la construction n'est pas identique: celle de l'aile nord est située à la fin du Ier siècle, au moment où, à l'emplacement de l'aile est, sont implantées des boutiques. La construction des premiers thermes intervient donc seulement après leur destruction, dans le deuxième quart du IIe siècle, et matérialiserait une phase d'extension importante de l'auberge. L'association des modifications architecturales de l'aile nord avec la chronologie précise des transformations de l'aile est, située vers le troisième quart du IIe siècle, est difficile à établir. Il est certain en tout cas que les thermes cesseront de fonctionner dès le premier quart du IIIe siècle, alors que l'auberge restera en service jusqu'à la fin du Haut-Empire.

b. Bâtiments privés (fig. 136 à 141)

* Techniques de construction[98]

L'usage des matériaux périssables est largement répandu dans toutes les structures du Ier siècle: la bonne conservation des vestiges et la chronologie comparée des différents états d'occupation enregistrés d'une *insula* à l'autre, permettent de retracer l'évolution des techniques employées durant cette période[99]. Cinq systèmes différents ont pu être ainsi restitués[100]: la structure la plus simple est formée uniquement de poteaux (type 1, "Pfostenbau"). Les types 2 et 3 définis par N. Zieling sont apparentés ("Schwellbalkenbau"): ils témoignent de l'introduction d'une fondation légère par l'entremise de sablières basses, et seul l'agencement des poteaux distingue les variantes (poteaux d'angle séparant les tronçons de sablière, type 2, ou sablière continue supportant les poteaux, type 3 ou "Ständerbau"). Le type 4, "Lehmriegelbau", est caractérisé par une fondation des poteaux dans une petite tranchée comblée d'argile, supportant les murs exécutés en terre battue sur clayonnage. Enfin, le type 5 ou "Palisadenbau" est déterminé par les rangées concentrées de poteaux disposés en tranchées. Sur le plan chronologique, il est difficile d'attribuer une technique particulière à une période précise. Les recherches démontrent d'ailleurs, que ces cinq systèmes seront utilisés indifféremment durant tout le Ier siècle[101]. Il faut signaler cependant que les constructions les plus précoces appartiennent au type 1, de tradition indigène.

L'apparition des matériaux durs dans les maisons est située vers la fin du Ier siècle ou le début du IIe siècle[102]; elle est traditionnellement associée à la disparition des constructions en bois et à la promotion coloniale de la ville, qui suscite l'implantation des premières constructions publiques[103]. Cependant, après la révolte des Bataves en 70, sont enregistrés dans les niveaux de reconstruction, les premiers solins de tuiles maçonnés[104]. La terre cuite sera en effet fréquemment utilisée dès cette

[98] HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 47-53 (Bautechnik).
[99] ZIELING 2001.
[100] Nous renvoyons aux deux premiers tableaux essentiels de la publication de ZIELING 2001, p. 34-35.
[101] ZIELING 2001, p. 36, tableau 3.
[102] PRECHT 2001, p. 52-54.
[103] XANTEN 2001b, p. 253 (*insula* 26, Capitole).
[104] XANTEN 2001b, p. 256-257 (*insula* 34).

période pour la construction du soubassement des maisons, mais aussi, sous la forme de déchets, pour asseoir leur fondation[105]. C. Bridger[106] avait déjà souligné l'existence d'une technique mixte dans les habitats antérieurs à l'auberge de l'*insula* 38, qui comportaient des fondations en dur dès la première moitié du Ier siècle[107]. Ces fondations sont parfois simplement posées à sec[108].

* Plans des habitats[109]

Le plan des maisons modestes est très stéréotypé: il s'agit de simples constructions rectangulaires dont la superficie varie entre 40 et 70 m$^2$ [110]. Elles sont caractérisées par la présence d'une pièce avant plus réduite, protégée par un portique supportant le pignon de façade. Le corps principal de l'habitat est parfois divisé en deux pièces. Les celliers et les foyers sont souvent disposés à l'extérieur des maisons. D'autres bâtiments de taille plus réduite et dépourvus de subdivision interne (entre 20 et 40 m$^2$) ont été assimilés à des greniers dont la relation à l'habitat est supposée[111]. Les *insula*e 27 et 19 témoignent d'un nouveau type de construction domestique très étroite, apparentée à la maison allongée, et d'une surface équivalent entre 130 et 150 m$^2$. A l'intérieur, ont été enregistrées de nombreuses subdivisions internes, et le fond de la parcelle très longue qu'elles occupent est parfois aménagé en cours arrière[112].

Les exemples des autres types de plan mis en évidence sont plus rares: une seule maison-halle a été découverte: elle est caractérisée par l'alignement de piliers centraux, et dont le plan rectangulaire couvrait une surface de 210 m$^2$ (28 m x 7,50 m)[113]. Par ailleurs, le front de l'*insula* 11 donnant sur l'axe principal a été loti d'au moins deux maisons de tradition italique à cour centrale à portique, environnée de deux ou de trois ailes d'habitat[114]. Un troisième type de plan est la maison de tradition rurale d'environ 800 m$^2$, influencée par la disposition en U des corps de logis latéraux[115]. Aucune *domus* n'a été mise au jour à l'heure actuelle à Xanten, hormis le complexe palatial qui occupe la majeure partie de la surface de cette *insula*. Le bâtiment, dont le plan n'est que partiellement connu, est caractérisé essentiellement par une salle à galerie semi-circulaire pourvue de deux absidioles[116], occupant à elle seule presque le quart de l'îlot. Cette caractéristique architecturale, de même que l'existence, le long du front nord-ouest de l'*insula*, d'un ensemble de structures allongées comprenant des rangées de petits locaux disposés en enfilade de part et d'autre de doubles couloirs d'accès confèrent à la construction une dimension palatiale[117].

---

[105] VOLLMER-KÖNIG 1991, p. 56.
[106] BRIDGER 1989, p. 26-27.
[107] Les fouilles de l'*insula* 39 ont livré les vestiges d'une maison-halle postérieure au milieu du Ier siècle, dont les fondations de pilier et des murs sont faites de tuiles, de morceaux de tuf et de calcaire. Voir: PRECHT/ZIELING 1996, p. 489-491.
[108] PRECHT/RUPPRECHT 1976, p. 352.
[109] PRECHT 2002.
[110] Maison au plan simple figurant dans: BRULET 1996, p. 94, fig. 17/4.
[111] VON PETRIKOVITZ 1952, p. 82, fig. 12.
[112] BRULET 1996, p. 92.
[113] XANTEN 1999a, p. 366.
[114] HINZ 1975, p. 851-854.
[115] BRULET 1996, p. 95, fig. 18/7.
[116] HINZ 1961, p. 349-350.
[117] HINZ 1975, p. 850; HINZ 1961, p. 349-350.

Les maisons allongées apparaissent dès les origines de la ville et seule la diversité des techniques de construction marquera leur évolution au cours du Ier siècle. La plus ancienne maison-halle a été découverte dans la phase d'occupation de la seconde moitié du Ier siècle dans le quartier artisanal de l'*insula* 39. Dès le début du IIe siècle, elle sera remplacée par une maison au plan allongé. Les habitats de ce quartier illustrent leur développement à partir du IIe siècle: la superficie lotie dans ce type d'habitat augmente sensiblement, il se caractérise désormais par une multiplication des subdivisions internes et l'apparition d'annexes et de cours à l'arrière des maisons, tandis que les plus petites unités interprétées comme des greniers disparaissent. Il est permis de penser que certaines de ces maisons ont assuré une fonction de stabulation[118].

* Confort de la maison[119]

Les habitats en matériaux légers présentent peu de signes de confort: sol en tuiles[120], en gravier ou plancher de bois, cuisine placée dans le réduit à l'avant de la maison; même la toiture est exécutée en matériaux périssables plutôt qu'en tuiles[121]. L'évolution des maisons allongées sera marquée par l'apparition de petites pièces chauffées par hypocauste à l'arrière des parcelles[122]. L'une des maisons allongées de l'*insula* 39 a même livré les indices de l'existence d'un escalier menant à l'étage de la maison[123].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture[124]

Les matériaux de construction employés, à l'exception du sable et du gravier, sont tous importés des environs de Xanten. Le tuf proviendrait des carrières de Brohltal[125], le trachyte, de celles de Drachenfels (RÖDER 1974). Les solins des habitats sont édifiés à l'aide du "tout-venant" (tuiles et pierres de natures très diverses: tuf, grauwacke, basalte, grès). Le schiste a été largement employé pour la couverture des toitures des édifices publics, comme les tours de l'enceinte[126].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les sites de production déterminent plusieurs quartiers réservés à l'artisanat en milieu urbain, caractérisés par une certaine diversité dans les activités qui côtoient les unités d'habitats. Les ateliers se concentrent avant tout dans une zone bien délimitée de l'occupation correspondant à l'*insula* 39 du quadrillage urbain[127]. Ce secteur est avantageusement situé puisqu'il borde directement le Rhin et les infrastructures portuaires de la ville[128]. Plusieurs types d'activités (potiers

[118] PRECHT 2001, p. 44-48: dans les trois périodes d'occupation de constructions en bois couvrant la première moitié du Ier siècle.
[119] HORN 1971. L'absence de publication détaillée sur les autres types de construction domestique ne permet pas d'en exposer les équipements.
[120] XANTEN 1999a, p. 364 (insula 26, sous le Capitole).
[121] VON PETRIKOVITZ 1952, p. 133-138.
[122] KRAUS 1994; PRECHT/ZIELING 1996, p. 493-494; PRECHT 2001, p. 50, fig. 8; XANTEN 2001b, p. 256.
[123] PRECHT/ZIELING 1996, p. 492-493.
[124] HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 43-47 (Baustoffe).
[125] VON PETRIKOVITZ 1952, p. 156.
[126] RIEHE 1994, p. 20.
[127] VOLLMER-KÖNIG 1991 ; VOLLMER-KÖNIG 1995.
[128] XANTEN 1999a, p. 365-368.

et métallurgistes avant tout, mais également un atelier d'orfèvre et une boucherie[129]) se développeront dans ce quartier durant les Ier, IIe et IIIe siècles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Pendant les IIe et IIIe siècles, ont fonctionné également d'autres ateliers (des potiers et même un tailleur de pierre) le long de la Limesstraße dans le quartier de l'Evêché[130]. Signalons également qu'un séchoir a été mis au jour devant la porte menant à *Burginatium*[131].

* Métallurgie

Plusieurs ateliers métallurgiques ont été découverts dans l'*insula* 39 dans la seconde moitié du Ier siècle: un dépotoir d'atelier du fer daté de l'époque flavienne[132], ainsi qu'un atelier de forgeron[133], dont le four a été mis au jour[134]. Les activités métallurgiques se maintiendront et se développeront dans les trois phases d'occupation ultérieures du quartier, jusqu'à la fin du Haut-Empire.

* Artisanat céramique

Les découvertes d'ateliers de potiers remontent pratiquement aux origines de la ville, puisque l'un d'entre eux a été mis au jour dans l'occupation de la période tibéro-claudienne du site, dans le quartier du port[135].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Le développement de Xanten prend réellement consistance entre la fin de la période augustéenne et le milieu du Ier siècle: c'est en effet à partir de cette période qu'ont été reconnus les premiers vestiges cohérents d'un habitat occupant la bande de terrain comprise entre la Limesstraße et les berges du Rhin, sur lesquelles se développe une importante infrastructure portuaire. De nouveau, l'hypothèse d'une présence militaire durant la première moitié du Ier siècle est illustrée par les restes mobiliers cartographiés en particulier à l'emplacement des *insula*e ultérieures 37, 38, et 39 (LENZ 2001), correspondant aux quartiers est de la ville coloniale. Cependant, l'occupation qui s'y développera durant la période préflavienne présente un caractère civil bien affirmé et les signes d'une romanisation déjà amorcée: il s'agit d'installations artisanales en liaison avec les installations portuaires implantées le long du fleuve et d'habitats édifiés selon des techniques de construction influencées tantôt par les habitudes indigènes, tantôt par la tradition romaine, et décorés d'enduits peints.

L'évolution spatiale du site durant le Ier siècle, entrecoupée par des incendies et des reconstructions, reste cantonnée au passage de la route du Limes, comme l'indique l'emplacement et l'extension successive des zones funéraires, ainsi que la dispersion des découvertes qui s'organise sur un réseau viaire réduit à sa plus simple expression. Le caractère aléatoire du

[129] RIECHE 1994, p. 40.
[130] BORGER 1960, p. 326.
[131] KROEMER 1994.
[132] BRIDGER 1989, p. 343.
[133] XANTEN 1999a, p. 366.
[134] PRECHT/ZIELING 1996, p. 491.
[135] VON PETRIKOVITZ 1952, p. 71-76.

développement de ces premières occupations, dépourvues de tout caractère monumental, a contribué à la définition de Xanten avant sa promotion coloniale comme un simple *vicus*, peut-être le *Cibernodurum* de l'inscription de *Mars Cicollvis*, à l'image du développement d'autres chefs-lieux comme Nimègue[136]. La chronologie des occupations précoloniales, dans laquelle furent individualisées deux à cinq séquences successives suivant les chantiers, confirme l'importante densification des constructions sur le site.

La révolte batave qui ouvre la dernière période d'occupation précoloniale correspondant au règne des Flaviens et à l'installation d'un nouveau camp militaire à proximité des vestiges de *Vetera I*[137], marque un premier tournant important dans le développement urbain de la ville. L'apparition d'une trame urbaine fixant désormais les limites de l'habitat remonte peut-être déjà à cette époque[138], l'introduction des matériaux durs dans les techniques de construction également. Le seul édifice public établi avec certitude sous les Flaviens n'est pas des moindres, puisqu'il s'agit de la basilique du forum qui s'articule sur le croisement des deux axes principaux de la ville. Les spécificités de l'organisation de l'agglomération préflavienne pèseront fortement sur l'implantation des nouvelles occupations domestiques et du quadrillage qui, dans la partie orientale du site, assure la régularisation du tracé des voies antérieures. La régularité de la disposition et des limites des habitats antérieurs à la construction du complexe du forum et du Capitole dans les *insulae* 25 et 26, contraste ainsi avec les divergences d'orientation repérées sur les occupations précoloniales structurées de l'*insula* 37. Les constructions précoloniales du cœur de la ville focalisent de nouveau l'attention sur une présence militaire sur le chef-lieu étant donné l'équipement militaire retrouvé dans les structures dont le plan évoque la disposition des baraquements de troupes auxiliaires[139].

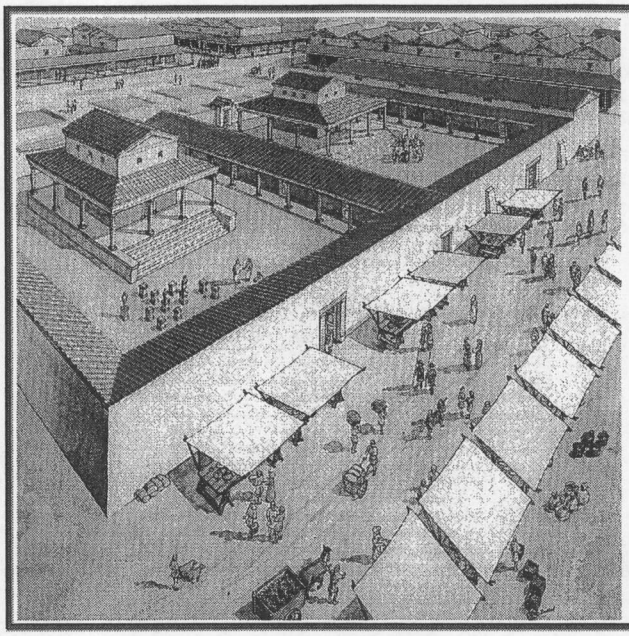
L'accession de la ville au titre de colonie, située entre 98 et 105[140], bouleverse totalement l'essor urbanistique du site, déjà amorcé lors de la période précédente. L'apparition de l'enceinte semble directement liée à la promotion administrative du site, qui a joué vraisemblablement un rôle essentiel dans l'émergence de la parure monumentale puisque tous les édifices publics connus (hormis la basilique du forum) sont édifiés dans la première moitié du IIe siècle, dans des lotissements densément occupés jusqu'à cette date par des constructions domestiques. L'évolution des bâtiments de loisirs (thermes, amphithéâtre) et les travaux de rénovation exécutés sur d'autres édifices publics (Capitole?), témoignent d'ailleurs d'une amélioration des infrastructures de la ville dans la seconde moitié du IIe siècle, indice de l'essor de la colonie, même si cette même période consacre l'arrêt du fonctionnement du port rhénan, et que les activités artisanales des IIe et IIIe siècles restent sous-documentées en milieu urbain jusqu'à présent[141].

---

[136] Comme le suggèrent les parallèles établis par J. H. F. Bloemers dans: BLOEMERS 1987.
[137] BRIDGER 1999, p. 346.
[138] PRECHT/ZIELING 1996, p. 497.
[139] PRECHT 2001, p. 56.
[140] HINZ 1975, p. 837: sur base des mouvements de troupes de la *Legio X Gemina*.
[141] LIESEN 1994a, p. 11.

Au cours de la première moitié du IIIe siècle, les transformations observées affectent uniquement les secteurs d'habitat dans les limites imposées par le tracé de l'enceinte du Haut-Empire, la parure monumentale évoluant peu durant cette période: parmi les maisons modestes disposant déjà d'hypocaustes dans l'*insula* 39 reconnue comme un quartier artisanal, l'une d'entre elles est équipée d'un système d'évacuation des eaux dans la dernière des trois phases d'occupation[142]. L'auberge de l'*insula* 38 continue de fonctionner malgré la disparition de son secteur thermal.

[142] VOLLMER 1990. Trouvaille d'un égout dans l'*insula* 7 (XANTEN 1974, p. 646).



# NIMEGUE (Nijmegen)

## *ULPIA NOVIOMAGUS (BATAVORUM)*[1]

NIMEGUE, le complexe des temples jumeaux sur le Maasplein (d'après VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 65)

Le passé antique de la ville de Nimègue est indissociable de l'activité militaire intense qui a régné sur le site, d'abord jusque Tibère, puis jusqu'à ce que Trajan rebaptise l'agglomération *Ulpia Noviomagus*. L'implantation de plusieurs camps romains dans cette région proche du *limes* rhénan – dont le plus ancien remonte aux années 20-10 avant J.-C. – a manifestement favorisé le développement de l'agglomération civile de Nimègue. Si des recherches approfondies ont été menées sur les différents établissements militaires, la ville par contre n'a pas bénéficié d'une telle approche, et peu de données ont été recueillies à son sujet[1]. Nous considèrerons le passé militaire de Nimègue uniquement en regard du développement urbanistique du chef-lieu[2].

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE[3] (fig. 142 et 143)

Nimègue est située à l'extrémité orientale des Pays-Bas, en plein centre de la plaine maritime néerlandaise qui domine la Mer du Nord d'à peine 100 à 200 m. Le territoire, qui fait partie de la province du Gelderland (Gueldre), est caractérisé principalement par la rencontre des bassins de la Meuse (Maas) et du Rhin (Nederrijn), en amont du delta qu'ils forment à l'ouest des Pas-Bas, connu sous le nom de « région des grands fleuves »[4].

[1] Sur l'histoire de la découverte des différentes occupations militaires de Nimègue, voir : VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 11-13.
[2] L'occupation urbaine de Nimègue a fait l'objet d'un nombre très réduit de publications. La plupart des articles s'attachent avant tout à la diffusion des résultats des recherches portant sur son occupation militaire.
[3] L'étude du paysage de la région environnant Nimègue a été synthétisée dans : WILLEMS 1981, chap. 3, p. 28-52 (surtout les pages 39 à 45).
[4] NIMEGUE 1999, p. 5.

Développée en bordure de la rive gauche d'un méandre du Waal dont le cours est compris entre ces deux grandes rivières[5], la ville a été implantée sur la ligne de transition des Ooipolder vers les étendues sablonneuses méridionales du Rijk van Nijmegen[6]. La formation pédologique de cette région a été en effet conditionnée par la naissance, au cours de la dernière glaciation, d'une vallée recreusée par le réseau hydrographique majeur évoqué précédemment[7]. Nimègue est donc installée sur la zone de contact entre l'ancien et l'actuel cours du Waal composé de dépôts holocènes alluviaux et tourbeux, d'avec les dépôts pléistocènes qui caractérisent le Reichwald et le Land van Cuijk sis plus au sud[8].

Le tracé des cours du Rhin et du Waal a beaucoup évolué dans cette région où le relief peu accusé favorise la divagation des fleuves. C'est vers la fin du Haut-Empire que de grands changements affectent le réseau hydrographique[9], où, parallèlement aux effets de la transgression dunkerquienne, le comblement de certains bras fluviaux par des dépôts tourbeux alterne avec l'apparition de nouveaux chenaux. Cependant, les études menées sur le Waal à partir de la période romaine montrent que le tracé de ce fleuve a peu évolué par rapport à son lit actuel[10].

Aucune recherche n'a été publiée sur les modifications de son lit à hauteur du centre urbain, et l'évolution des aménagements des berges est donc difficile à restituer[11]. Des études ont néanmoins porté sur le parcellaire médiéval de deux rues longeant le Waal: la Grotestraat, proche du *portus* de la ville antique, et la Steenstraat[12]. Dans cette dernière rue, les fouilles ont mis au jour ce que l'on pense être un mur de soutènement de terrasse, qui aurait été édifié à proximité immédiate des berges du cours d'eau, dont le lit, à l'époque antique, coulait donc plus à l'ouest[13]. En partie occidentale du site, le phénomène s'est inversé : la ligne de rive médiévale était décalée beaucoup plus à l'est, par rapport à la situation actuelle[14] et les aménagements topographiques en terrasses s'avançaient jusque là.

Le paysage naturel de la ville est très diversifié sur les plans topographique et pédologique en dépit de sa faible altitude. L'est du centre urbain, qui culmine entre 20 et 30 m[15], est dominé par une série de collines peu élevées comme le Kops plateau (jusqu'à 70 m au-dessus de la mer)[16], séparées par de petites dépressions[17], et où se sont développés les camps militaires successifs et leur *canabae*. Le sud de la ville actuelle est constitué de bancs de sables dont l'accumulation fut

[5] MEIJER 1996, p. 17.
[6] WILLEMS 1984, p. 43-203, fig. 55.
[7] WILLEMS 1981, p. 46, fig. 13.
[8] WILLEMS 1983, p. 107-109.
[9] BERENDSEN 1990.
[10] *Idem*, p. 51, 61-62. Voir également HETTEMA 1951, p. 68-95.
[11] Ainsi, toutes les publications, même les plus récentes, reprennent le découpage actuel des rives du Waal aux abords de la ville.
[12] CLEVIS1988a, p. 439 et 464. Malheureusement, les deux rues se situent non loin du Waalkade, bien à l'est de la future agglomération urbaine antique.
[13] DANIËLS 1955, p. 34, fig. 28.
[14] BOGAERS 1959, p. 157, fig. 17.
[15] BLOEMERS/THIJSSEN 1990, p. 137, fig. 2.
[16] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 9-10 ; FONTIJN/CUIJPERS 1998-1999, p. 36, fig. 2.
[17] Voir surtout les figures 66 et 67 dans WILLEMS 1984, p. 74-234 et 75-235.

provoquée par l'érosion progressive de la pente opposée plus raide. C'est dans la zone centrale la plus basse, le Waterkwartier, où s'est développée l'agglomération civile antique, que se sont formés les dépôts alluvionnaires charriés par le Waal (sables et argiles). Vers le nord-ouest, le relief s'accentuait pour former une sorte de petit promontoire naturel.

## 2. L'OCCUPATION PRÉ-ROMAINE (fig. 309)

C'est probablement la région centrale des Pays-Bas actuels que César[18] évoque indirectement à l'occasion des mouvements de troupes vers le Rhin. La promotion administrative très tardive d'*Ulpia Noviomagus* succède à la mention, par Tacite[19] et ensuite par Ptolémée[20], de deux sites dont les racines indigènes sont évidentes : l'*oppidum Batavorum* et *Batavodurum*. Deux problèmes se sont ainsi posés: il fallait en effet déterminer en premier lieu la nature, la chronologie et la localisation des deux sites mentionnés dans la littérature antique, afin de définir leurs rapports respectifs à l'agglomération promue par Trajan.

L'interprétation des textes soulève en effet quelques objections puisque César ne mentionne aucun site indigène batave durant la conquête[21], en particulier à l'emplacement de Nimègue. Les difficultés se concentrent donc avant tout sur le sens que l'on doit accorder au terme « *oppidum* » dans le texte de Tacite. En effet, la documentation archéologique n'a encore fourni aucun argument assurant l'existence d'un *oppidum* protohistorique à Nimègue. Que du contraire, les seules structures assimilables sont romaines et correspondent manifestement aux origines du chef-lieu.

Les hésitations d'une publication à l'autre démontrent tout l'embarras suscité par l'identification des deux sites[22]. Les difficultés d'association de ces toponymes avec la réalité de l'occupation civile antérieure à la conquête jusqu'à la révolte des Bataves en 69-70 après J.-C. ont en effet suscité plusieurs interprétations. Ainsi, J. E. Bogaers, et à sa suite J. H. Willems[23], considéraient que les deux toponymes désignaient un seul et même lieu[24]. Par contre, J. H. Holwerda situait l'*oppidum* sur le Kops plateau[25], s'appuyant sur une série de découvertes que nos connaissances actuelles permettent d'attribuer en réalité au camp romain le plus ancien du site[26]. La recherche récente distingue finalement deux occupations dont une seule peut être mise en relation avec les vestiges protohistoriques de Nimègue : *Batavodurum*[27].

---

[18] CESAR, *Guerre des Gaules*, IV, 10 et VI, 9.
[19] TACITE, *Histoires*, V, 19-20.
[20] PTOLEMEE, Géographie, II, 9, 8.
[21] Alors que les recherches archéologiques ont montré que l'occupation protohistorique de la région est très dense. Voir WILLEMS 1986, p. 294-295.
[22] La carte la plus récente des occupations civiles et militaires de Nimègue a été publiée deux fois, dans : VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 89 et dans : VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 25. *Batavodurum* sur la première est assimilée à l'occupation n°10, aux alentours du Winseling, sur la seconde sur le Valkhof (9). L'*oppidum* des Bataves est situé, sur la première carte, sur le site n° 9, autrement dit le Valkhof, et sur la seconde carte, sur le site n° 8 (la pente sud du Valkhof).
[23] WILLEMS 1984, p. 76 (Localisé à l'emplacement de l'*oppidum Batavorum*.).
[24] BOGAERS 1970, VAN BUCHEM 1954.
[25] HOLWERDA 1943.
[26] BOGAERS/HAALEBOS 1975a, p. 167-170.
[27] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 25 ; VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b.

La succession chronologique et continue des découvertes de nature cultuelle[28], entre l'âge du bronze et l'âge du fer dans la ville basse, sur le Winseling, à l'emplacement d'un édifice antique important – probablement un temple – ainsi que sur la rive opposée du cours d'eau, souligne l'importance de ces gisements, sans rapport avec la notion d'*oppidum*. Leur présence, de part et d'autre des berges du fleuve, suggère l'existence d'un passage à gué[29]. C'est pourquoi l'on a songé à assimiler le périmètre du Winseling à *Batavodurum*[30], contre laquelle se serait développée l'*Ulpia Noviomagus*, la ville de Trajan (Waterkwartier actuel). Mais, comme en d'autres points de découverte, dispersés essentiellement le long de la rive gauche du méandre du Waal, sur le Kops Plateau, et plus au sud, dans le Oosterhout, cette présence indigène n'est assurée que par des trouvailles mobilières et non par des structures construites[31].

## 3. LES ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE (*Oppidum Batavorum* ?)

### 3.1. Définition du noyau primitif

L'occupation romaine la plus précoce du site a été localisée non pas près du Winseling, mais sur les pentes du Valkhof, à la suite de découvertes effectuées par Daniëls[32]. L'interprétation de ces vestiges comme ceux de l'*oppidum* évoqué par Tacite est aujourd'hui retenue, même s'il faut bien reconnaître que les structures, si elles entretiennent un certain rapport avec la notion d'*oppidum*, ne présentent certainement pas la continuité chronologique qui leur est propre.

### 3.2. Extension du noyau primitif

Peu de témoignages ont été recueillis au sujet de l'occupation du site. Ses limites sont matérialisées par le creusement d'un fossé repéré depuis le Trajanus Plein jusqu'à Marienburg, englobant une surface minimale au moins équivalente à 20 ha[33]. L'occupation s'y est développée jusqu'au milieu du Ier siècle, date à laquelle on place également le creusement du fossé, puisque, d'après l'analyse de son remplissage, il aurait fait partie des aménagements ultérieurs (défensifs ?) de l'*oppidum*. Les vestiges plus anciens d'une partition de l'espace par des rigoles suggèrent l'existence d'un découpage régulier dès cette période. Les constructions présentent un caractère fortement romanisé (caves édifiées en *opus vittatum mixtum* par exemple[34]). La parure monumentale publique de l'agglomération est inconnue, et il est tout à fait possible d'envisager que la ville ait pu profiter durant cette période des installations publiques environnant les camps militaires plus à l'est, qui disposaient d'un amphithéâtre, de thermes, etc...

---

[28] MODDERMAN 1965.
[29] *Idem*, p. 61-62. Tacite fait référence à l'existence d'un pont près du site.
[30] C'est l'hypothèse retenue dans : VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, voir en particulier la représentation de l'évolution spatio-temporelle de l'occupation de Nimègue, fig. 6, p. 107.
[31] Il s'agit de bracelets datés de La Tène. Voir : VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 87.
[32] DANIËLS 1955, p. 13-19 ; VAN DER WERFF 1989, p. 357.
[33] WILLEMS 1984, p. 74-75, fig. 66.
[34] VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 95, fig. 2.

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Les découvertes situent l'émergence de l'*oppidum* à une date relativement tardive, dans la première ou la seconde décennie après J.-C.[35]. Les traces d'incendie relevées sur le Valkhof ont été mises en rapport avec la destruction de l'*oppidum* par le feu, qui intervient selon Tacite vers 69-70 après J.-C. C'est la date à partir de laquelle il faudrait placer la création d'*Ulpia Noviomagus* à proximité de l'ancien *Batavodurum*.

## 4. LE DEVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (*Ulpia Noviomagus*) (fig. 143)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Des aménagements rectifiant la topographie originale du site ont été repérés lors des fouilles de la Steenstraat, mais leur interprétation demeure hypothétique. En effet, un mur dessinant un tracé irrégulier y a été dégagé sur une distance de 140 m, parallèlement au Waal[36], le long du Waalkade (quai de la rive gauche). L'hétérogénéité de la maçonnerie suppose que tous les tronçons n'ont pas été édifiés à la même période ; le plus ancien daterait de 100 après J.-C., le plus récent du IIIe s. La présence de ce - ou de ces - mur en bordure de quai, laisse penser qu'il jouait un rôle de soutènement de terrasse, corrigeant la pente plus accentuée qu'à l'heure actuelle si l'on compare son altitude avec le niveau de la Vleeshouwerstraat originale.

#### a. L'implantation du réseau viaire

Le réseau viaire n'est pratiquement pas documenté. La table de Peutinger figure *Ulpia Noviomagus* sur une chaussée la reliant aux autres chefs-lieux de Germanie Inférieure (Cologne, Xanten, etc.)[37] et à Voorburg. Une seconde liaison est renseignée en direction de Tongres (*cardo maximus* ?)[38]. On sait que la ville était reliée aux différents camps sur le Kops plateau par une chaussée parallèle au Waal, qui traversait l'espace urbain d'est en ouest (*decumanus maximus*). Plusieurs tronçons appartenant à cette route ont été dégagés à la Vleeshouwerstraat[39].

L'existence d'un quadrillage urbain est fortement probable étant donné que l'on a mis en évidence, à hauteur de la Waterstraat, au sud de la ville, un parcellaire abritant un habitat respectant un axe

---

[35] L'étude de la sigillée arétine permet de caler l'émergence de l'occupation du site au début du Ier siècle après J.-C. (VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 39), soit à la dernière phase du développement des *oppida* dans le centre et le nord de la Gaule[35], tandis que les camps militaires sont déjà établis à proximité dans le dernier quart du Ier siècle avant J.-C. (KAM 1962). Ces considérations s'accordent parfaitement avec la théorie de Bloemers, selon laquelle, il faudrait considérer l'*oppidum Batavorum*, non comme la « ville des Bataves », mais comme « un chef-lieu implanté sur le territoire des Bataves », à l'initiative du pouvoir romain et sans forcément succéder à une occupation protohistorique importante (ROYMANS 1995, p. 55-57, d'autant que les Bataves investissent la région après la mort de César. Voir également : WILLEMS 1986, p. 294-295).

[36] VAN TENT 1973, p. 130-133.

[37] BOGAERS 1982a, p. 73, fig. 3.

[38] WILLEMS 1981, p. 63-69 et p. 67, fig. 22.

[39] DANIËLS 1955, p. 270-272.

nord-sud[40], orientation identique aux structures monumentales relevées à l'est et au sud du centre urbain. Les dimensions des parcelles sont assez régulières (80 à 90 m en profondeur sur 7 à 12 m en façade).

b. Extension de la superficie urbanisée

Les limites de la ville sont davantage dictées dans un premier temps par l'emplacement des zones funéraires. Vers l'est en effet, l'extension de la nécropole attachée au chef-lieu constitue le premier obstacle au développement urbain (Onder Hees)[41]. Au sud, les structures artisanales regroupées en un quartier spécialisé indiquent que l'on a atteint probablement les limites de la ville du Haut-Empire (Maasplein et Weurtseweg). En raison des lacunes de la recherche sur le bâti, la répartition et la densité des trouvailles mobilières a été également considérée comme un critère illustrant l'extension de la ville. Au nord, la découverte d'un bâtiment thermal sur les rives du Waal confirme l'extension de la ville jusqu'au fleuve. Vers l'ouest, l'occupation se prolongeait au moins jusqu'au Winseling, abritant un temple public. La superficie urbaine est ainsi évaluée à environ 40 ha.

c. Chronologie du quadrillage urbain

On ne dispose d'aucune information précise sur la chronologie du quadrillage urbain, étant donné que pratiquement aucun tronçon de chaussée n'a été fouillé. Malgré les changements d'orientation observés dans le parcellaire de la partie occidentale de la ville (Rivierstraat), ainsi que son caractère irrégulier qui perdure jusqu'à l'édification de l'enceinte vers le milieu du IIe siècle, la fixation de la structuration de l'espace urbain a dû intervenir durant la première moitié du IIe siècle[42]. C'est d'ailleurs au début de cette période qu'apparaissent les premières constructions publiques connues (thermes).

4.2. L'exploitation des ressources locales

La pierre faisant totalement défaut dans la région, seule l'argile locale a été mise à profit pour la production de tuiles, industrie implantée sur le Holdeurn, à laquelle a pris part la légion X, cantonnée à proximité[43]. L'argilière où s'approvisionnaient probablement les artisans aurait été située le long du Weurtseweg.

[40] VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 102.
[41] BRUNSTING 1937 ; VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 85-89 ; BOGAERS/HAALEBOS 1984a ; La limite nord de la nécropole a été localisée à la Sperwerstraat.
[42] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 67.
[43] *Idem*, p. 54. Voir aussi : BRAAT 1956 ; HOLWERDA 1944 ; HOLWERDA/BRAAT 1946.

4.3. L'infrastructure publique au Haut-Empire

a. L'équipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les fouilles menées à la Dijkstraat, en périphérie ouest de la ville, ont permis de recouper l'une des rues de la ville. Malgré les recharges, l'épaisseur totale du ballast constitué de gravier atteint seulement 0,60 m. La surface de roulement de la chaussée était bombée.

* Trottoirs et portiques

On ne peut rien déduire de l'organisation des habitats riverains, étant donné qu'aucune trace de construction, hormis des fours, n'a été décelée à proximité[44].

b. Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

On ne dispose d'aucune information sur la distribution et la collecte des eaux.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Les bâtiments publics

La parure monumentale de la ville demeure incomplète. Le forum n'a pas encore été localisé. Parmi les temples mis au jour dans le périmètre urbain, aucun ne peut être associé à une structure de marché classique[45]. Tout comme les thermes, ils occupent une position périphérique, à l'écart des chaussées principales de la ville[46].

* L'enceinte

L'enceinte qui englobait la ville n'a pas été conservée. Seul son tracé est connu sur les fronts est et sud de l'espace urbain, où elle se présente comme une tranchée de récupération comblée de sable, large d'1,20 à 1,40 m[47]. On suppose qu'elle se prolongeait vers le nord, en direction du Waal, et qu'elle formait un retour au sud, à hauteur des habitats les plus excentrés qui ont été enregistrés à la Biezenstraat[48]. Les fouilles menées à la Dijkstraat, en périphérie est, ont montré que la fortification était précédée vers la campagne, d'un – et peut-être même deux – fossés talutés de 8 m de large. L'observation des dépôts suggère qu'ils étaient remplis d'eau à la période romaine[49]. L'étude du matériel issu du remplissage d'un puits recoupé par les tranchées de récupération indique que l'enceinte a été érigée vers le milieu du IIe siècle, sans doute sous le règne de Marc-Aurèle.

* Les thermes (Fort Krayenhoff/Waalbandijk) (fig. 144)

---

[44] BOGAERS/HAALEBOS 1986, p. 6.
[45] Leemans et Reuvens l'avaient identifié au Winseling. Les structures appartiennent probablement à un temple.
[46] La partie nord du centre urbain est considérée comme une zone probablement privilégiée pour le développement de l'architecture monumentale du site. Voir : VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 72.
[47] *Idem*, p. 1-3.
[48] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 67.
[49] Ce qui suppose que le ou les fossés avaient été ouverts jusqu'au Waal. Voir : VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 101, fig. 3.

Le complexe thermal occupe une position privilégiée dans la ville : édifié le long de la rive gauche du Waal, on peut supposer qu'il possédait une vidange directe sur le fleuve. Les installations, qui occupent une superficie estimée à un hectare, ont connu deux phases de construction. On ne dispose que d'une vue très partielle du premier état, dont une partie seulement des pièces chaudes a été conservée malgré les transformations du bâtiment[50]. Les premiers thermes sont datés du début du IIe siècle, en raison de la présence d'estampilles appartenant à la Xe légion sur les matériaux en terre cuite employés dans les deux pièces chaudes.

Les thermes seront reconstruits vers le milieu du IIe siècle. Cette seconde phase de construction s'accompagne de la réorganisation et de l'extension de son plan. Plusieurs locaux, dont une nouvelle salle chauffée pourvue d'une abside, sont ainsi érigés au sud du complexe, condamnant l'un des foyers des anciennes salles chaudes.

* Un sanctuaire indigène au Winseling ?

Le site du Winseling a déjà été évoqué comme un lieu de culte dès l'époque protohistorique. Durant l'essor de l'*oppidum Batavorum*, la fréquentation des lieux est cependant assurée par quelques monnaies romaines précoces. Plusieurs autels, de facture romaine également, portant des inscriptions faisant référence à des divinités indigènes, ont été recueillis aux alentours du site. Tout laisse penser que la continuité du culte a été assurée avant et pendant le développement de la ville de Trajan[51]. Aussi, les fondations découvertes sur le Winseling ont-elles été associées avec un complexe religieux inscrit dans cette continuité, d'autant que les murs présentaient une série de niches rectangulaires identiques à celles qui avaient été observées sur le Maasplein[52].

* Les temples du Maasplein[53] (fig. 145)

Il s'agit de deux temples jumeaux de type gallo-romain, situés en périphérie sud de la ville. Les deux constructions accolées, mesurant 50 x 100 m[54], ont été conçues selon le même plan : une cella entourée d'un déambulatoire, occupant le centre d'une esplanade délimitée par une enceinte. Dans le plan des deux temples, la face est, plus solidement construite, devait probablement accueillir l'escalier d'accès. Des fragments de colonnes à cannelures, qui devaient faire partie de décoration des édifices, ont été découverts à proximité. Les façades nord et sud du complexe étaient prolongées par une série de petits locaux qui ont été interprétées comme des boutiques[55] (nord) ou comme des structures à destination rituelle (sud)[56]. Les fouilles récentes ont mis au jour, autour et à l'intérieur de ce complexe, d'autres petits temples. L'identification des divinités n'est pas assurée, on a proposé d'y voir un complexe religieux ambivalent, où auraient été adorés

[50] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 81-82 (avec le plan des structures).
[51] MODDERMAN 1965, p. 90.
[52] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 61.
[53] DANIËLS 1955, p. 35-38.
[54] Les mesures exactes sont de 45 x 96 m (VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 99).
[55] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 64-65 (proposition de restitution de l'élévation des thermes) et p. 77-81.
[56] Les structures annexes sud ont été ajoutées au complexe dans le courant du IIe siècle.

Mercure et Fortuna. L'interprétation proposée repose sur les analyses botaniques et archéozoologiques pratiquées sur le remplissage de plusieurs structures environnantes (notamment des puits).

b. Les bâtiments privés

Les fouilles de la Waterstraat ont livré quelques habitats caractéristiques des agglomérations secondaires : il s'agit de simples maisons allongées qui disposaient en façade d'un local artisanal[57] et d'une cour arrière. Même si le bois et le torchis restent les matériaux privilégiés des constructions domestiques durant tout le Haut-Empire, la pierre fait son apparition au plus tard durant le règne de Claude, dans les parties de la maison qui nécessitent une protection particulière (hypocaustes et caves)[58]. Les structures en matériaux périssables sont élevées sur des fondations légères réalisées à l'aide de matériaux de récupération (surtout des tuiles). Aucune construction plus aisée n'a été mise au jour actuellement dans le centre urbain.

c. Les pierres mises en œuvre dans l'architecture

Le tuf et le calcaire ont été importés à Nimègue. Le tuf, matériau le plus souvent employé dans l'architecture, était extrait des carrières de l'Eifel[59]. On suppose ainsi que les parements de l'enceinte devaient être presque complètement édifiés en tuf. La provenance du gravier utilisé pour le ballast des chaussées n'est pas précisée, mais il est fort probable qu'il a été prélevé dans le lit du Waal[60].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les découvertes relatives à l'artisanat se limitent à deux types de production (céramique-métallurgique) et à deux quartiers situés au nord et à l'est de la ville (Dijkstraat et Weurtseweg).

* La métallurgie

Plusieurs ateliers métallurgiques, ayant fonctionné entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle, ont été découverts à la Dijkstraat, non loin du fleuve[61]. La production d'or et d'argent est aussi signalée au Weurtseweg.

* L'artisanat céramique

Plusieurs fours de potiers ont été localisés à la Bronsgeeststraat, en périphérie sud de la ville[62]. Leur durée de fonctionnement a été située dans la première moitié du IIe siècle. La production portait les estampilles de *vexilarii* de Germanie Inférieure. Six autres installations ont été dégagées sur le

[57] VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 102.
[58] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 72-73.
[59] *Idem*, p. 54.
[60] WILLEMS 1981, p. 182-183.
[61] BOGAERS/HAALEBOS 1986, p. 6-7.
[62] BOGAERS/HAALEBOS 1986, p. 3-6.

Weurtseweg[63], plus au nord, au contact du Maasplein. Leur mise en service est presque contemporaine du premier groupe de fours puisqu'elle a été datée de la fin du Ier siècle.

* Autres activités artisanales

Les traces d'une activité de boucherie ont été mises en évidence près des temples du Maasplein, au sud de la ville[64] ; elles voisinaient les installations de potiers mentionnées précédemment.

4.6. Les phases chronologiques du développement urbain

Le développement urbain d'*Ulpia Noviomagus* est encore difficile à mesurer, en raison de la rareté des interventions. Les fouilles récentes ont cependant permis d'affiner la chronologie à l'échelle de plusieurs quartiers.

L'implantation de la nouvelle ville est directement liée à la destruction de l'ancien *oppidum*. Le dernier quart du Ier siècle, qui correspond aux premières installations urbaines, a livré cependant peu de vestiges (rigoles, parcellaire) antérieurs vraisemblablement à la structuration de l'espace par un quadrillage urbain.

Les témoignages du développement de la ville durant le IIe siècle sont beaucoup plus étoffés. Au début de ce siècle apparaissent les premières constructions monumentales publiques (thermes) ; il faut donc supposer que la ville est cadastrée dès cette époque. Les activités artisanales se répartissent directement à la périphérie sud de l'espace urbanisé, notamment près des temples du Maasplein. La succession des constructions privées en bordure du sanctuaire révèle la densité d'occupation du site dès cette période, et les reconstructions qui s'échelonneront sur tout le siècle, la dynamique urbanistique bien affirmée du quartier. Rappelons que le début du IIe siècle correspond au passage de l'empereur Trajan et à la promotion de *Batavodurum*, qui reçoit un nouveau nom (*Ulpia Noviomagus*), ainsi que le droit de marché. C'est durant la première moitié du IIe siècle que la ville atteint sa superficie maximale, s'étendant de la zone funéraire Onder Hees au Winseling.

La seconde moitié du IIe siècle paraît beaucoup plus perturbée : de nombreuses traces d'incendie ont été relevées sur les constructions tant publiques (thermes) que privées, en même temps que les indices d'un abandon de certains quartiers, notamment à l'ouest de la ville (Waterkwartier, Winseling) dans le dernier quart du IIe siècle. Cette période de développement est marquée par la construction de l'enceinte dont la valeur défensive est par conséquent posée, d'autant que la Germanie a souffert durant les années 170 du passage des Chauques.

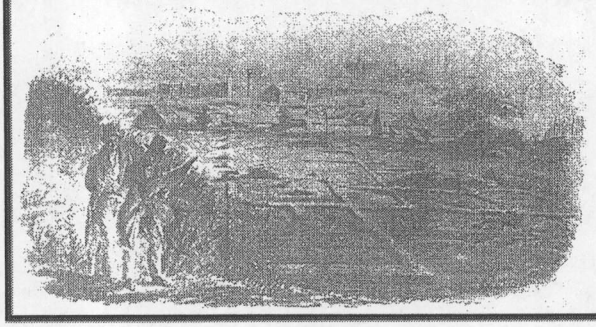
Les transformations les plus importantes sont enregistrées dans le quartier du Maasplein, où l'abandon des constructions artisanales précède la fixation de l'habitat au sud de la ville, à l'intérieur de l'enceinte. Les reconstructions s'accompagnent d'une amélioration de l'équipement de l'habitat jusqu'au IIIe siècle. A partir de cette période, le phénomène s'inverse : l'habitat fait

[63] VAN ENCKEVORT/THIJSSEN 2000b, p. 103.
[64] *Ibidem*.

place de nouveau à des structures artisanales sous forme de réoccupations, dont la production couvrira tout la première moitié du IIIe siècle[65]. Ainsi, les vestiges les plus tardifs de la ville du Haut-Empire sont datés des années 260-270.

[65] VAN ENCKEVORT/HAALEBOS/THIJSSEN 2000, p. 83.

# VOORBURG (Arentsburg-s'Gravenhage)



## *FORUM HADRIANI MUNICIPIUM AELIUM CANANEFATIUM*[1]

VOORBURG, vue des fouilles de Reuvens à Voorburg (d'après BUITENDORP 1982, p. 144, fig. 4).

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

La commune de Voorburg-s'Gravenhage fait partie de l'arrondissement de la capitale administrative des Pays-Bas, La Haye (s'Gravenhage), en province de Hollande méridionale. Distante d'à peine 10 km du rivage actuel de la mer du Nord, elle est comprise dans la plaine maritime flamande caractérisée par l'alternance de cordons dunaires et de dépressions sablonneuses, propices à la formation des « Hollandvenen » (poches tourbeuses d'épaisseur variable) exploitées de tout temps[1]. Voorburg a été implanté en limite de l'une de ces vallées[2], où l'épaisseur des tourbes est la plus importante de la région, entre 1 et 2 m[3]. Les comptes rendus signalent, en tout cas sur la partie ouest de la ville, que le terrain naturel y est formé de sables, et qu'il présente une déclivité régulière depuis l'Arentsburghlaan vers l'ouest[4].

Le paysage de la région a été fortement marqué par les activités militaires en bordure du Rhin, et en particulier par la création du *Fossa Corbulonis* dont Tacite[5] place la construction sous le règne de Claude, en 47 après J.-C. On suppose que la ville s'est développée à l'origine le long d'un ancien estuaire du Rhin intégré à ce canal. L'objectif était de relier l'embouchure du Rhin et de la Meuse, entre Leide et Monster. Prolongé et baptisé le « Vliet », un tronçon du *Fossa Corbulonis* bénéficia d'une intervention archéologique menée à Leischendam, près de Voorburg[6]. Aujourd'hui, certaines parties ont été intégrées au canal qui relie Leiden à Voorburg[7]. La position de Voorburg à mi-chemin sur le canal de *Corbulo* souligne son rôle important de place commerciale[8].

---

[1] VAN DER VALK/PRUISSERS 1988.
[2] BUIJTENDORP 1982, p. 159, fig. 27.
[3] HAGERS 1990 ; VAN GINKEL/MAGENDANS 1991, p. 7-12, et en particulier, p. 10 et 11.
[4] BUIJTENDORP/JUNG 1984, p. 117-123.
[5] Sur le *Fossa Corbulonis*, voir: BEEKMAN 1916.
[6] Intervention archéologique dont les résultats ne sont pas publiés. On trouvera quelques renseignements à ce sujet sur : http://www.archeologienet.nl/rob/kaart/frsarcheo.htm.
[7] BUIJTENDORP 1982, p. 160.
[8] BOGAERS 1971a, p. 129 (fig.).

## 2. L'OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

L'état des recherches ne permet pas de définir le type d'occupation éventuelle à laquelle aurait succédé la ville romaine. Les plus anciennes découvertes remontent à la première moitié du Ier siècle après J.-C.[9] et il faut admettre, en tout cas pour l'instant, que la ville est une création ex *nihilo*.

## 3. LES ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

On dispose de peu d'informations sur l'occupation romaine antérieure à la révolte des Bataves qui s'est déroulée en 69-70 après J.-C. Quelques monnaies et fragments de céramique de cette période ont été cependant exhumés[10] sur le site, qui, par ailleurs, est riche en structures préflaviennes[11]. L'occupation de cette période se présente comme un réseau de tranchées comblées et de trous de poteaux. Aucune interprétation des vestiges n'a pu être formulée en raison des difficultés de lecture et du manque de données. L'agencement des structures est différent de celui que reflète les *insulae* de la ville antique qui leur succède, mais une certaine forme d'organisation et de partition de l'espace émerge cependant.

## 4. LE DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 146)

L'assimilation de Voorburg avec « *Forum Hadriani* », la capitale des Cananéfates, n'a pas été effectuée directement, en raison des théories véhiculées par J. H. Holwerda, qui y reconnaissait un camp romain plutôt qu'une ville fortement imprégnée des traditions militaires de la région rhénane[12].

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. L'implantation du réseau viaire

On sait très peu de choses sur la topographie naturelle du site ; il est donc difficile d'en mesurer le degré d'aménagement. Les travaux d'assainissement du sol ont pourtant dû être conséquents lorsque l'on considère la nature fortement marécageuse du site. Ainsi, les seules adaptations des techniques de construction par rapport à l'instabilité du terrain ont été enregistrées dans les domaines viaire et défensif.

---

[9] *Idem*, p. 136.
[10] HOLWERDA 1923, p. 119-123.
[11] BUIJTENDORP 1988, p. 107-108.
[12] Les théories de J. H. Holwerda sont réunies dans son article de 1923. Le même article a été contesté de bout en bout par Bogaers en 1971 (cfr bibliographie), qui considère les arguments de J. H. Holwerda largement insuffisants, voire contradictoires avec l'idée d'une forteresse romaine. Voir également l'introduction de BUIJTENDORP 1982, p. 142-144, qui reprend l'historique des fouilles de Voorburg.

* Les liaisons routières

Les grandes liaisons routières de Voorburg sont connues essentiellement par les sources iconographiques. La table de Peutinger renseigne une voie routière reliant Voorburg aux autres villes du *limes* rhénan (Nimègue puis Xanten, Cologne,...). La liaison principale de la ville est la chaussée qui double le parcours du canal de *Corbulo* vers Roomburg (*decumanus maximus* ?).

* La structure du quadrillage

C'est la disposition des *insula*e et l'emplacement des portes de l'enceinte qui traduisent l'organisation du réseau viaire. En effet, hormis la découverte du *decumanus* principal de la ville, peu de chaussées ont été observées sur le terrain. Une restitution du quadrillage a été ainsi proposée, soulignant les divergences d'orientation entre l'axe de la voirie et celui de l'enceinte[13]. Par ailleurs, la disposition anarchique des constructions en partie sud-ouest de la ville ne permet pas d'y prolonger avec certitude la régularité du quadrillage déduite au nord-ouest de l'enceinte.

Les dimensions des *insula*e sont également restituées ; à l'exception de l'*insula* II, aucune n'est complètement conservée. La taille de ce lotissement semble se rapporter à un module de 150 par 250 p.m. (44,40 m x 74 m), mais rien ne permet d'affirmer que tous les autres respectent ces mesures.

* Organisation des *insula*e

Les accès

Le système de découpage parcellaire observé dans l'*insula* II ne nécessite aucun accès secondaire. Les cours, qui occupent le centre du lotissement, sont accessibles par l'arrière des constructions riveraines. Toutes les maisons y sont mitoyennes ; cependant, la régularité du découpage est périodiquement interrompue par un espace de 10 pieds. Si les constructions privées qui occupent les autres lotissements sont parfois séparées par une servitude d'intervalle, on observe en général que les lotissements privés fouillés sont tous densément occupés. La superficie de chaque unité atteint presque 90 $m^2$, mais il faut considérer dans certains cas que l'évolution du parcellaire a contribué à leur regroupement par paires, soit 180 $m^2$, comme l'indique la réunion des cours arrières.

Le parcellaire

L'*insula* II présente un parcellaire régulier dont le découpage est difficilement identifiable dans les autres lotissements connus. La faible superficie de l'*insula* a été divisée en deux rangées de parcelles dont la profondeur est identique (la moitié de celle de l'*insula* : 125 p.m., soit 37 m). Leur

[13] BUIJTENDORP 1987, p. 75.

largeur en façade est souvent de 20 pieds (soit 6 m). La surface totale d'une parcelle atteint donc 2500 pieds[14].

b. Extension de la superficie urbanisée

L'extension de la ville, déterminée par le parcours de l'enceinte au moins sur trois de ses côtés, est évaluée à un rectangle de 400 x 280 m, soit un peu plus de 11 ha[15]. La densité des constructions n'a été pour l'instant constatée que sur la moitié occidentale de l'espace urbain. L'extension des nécropoles aux abords de la ville est inconnue.

c. Chronologie du quadrillage urbain

La datation du quadrillage urbain n'est pas établie avec certitude. On considère qu'avant 70, il est difficile d'affirmer que la ville en disposait déjà. Les constructions du début du IIe siècle s'appuient en effet sur des traces plus anciennes, sans rapport avec ce dernier, et qui appartiennent à la première période du développement urbain, comprise entre 0 et 85 après J.-C. Il doit donc obligatoirement être situé entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle[16].

4.2. L'exploitation des ressources locales

La tourbe était couramment employée d'après Pline comme combustible, mais aucune preuve de son utilisation n'a été mise en évidence à Voorburg. La région était pauvre en pierre, ce qui a fortement limité sa mise en œuvre dans les constructions privées.

4.3. L'infrastructure publique au Haut-Empire

a. L'équipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La technique de construction des rues est entièrement dictée par l'instabilité du sous-sol tourbeux de la ville. Ainsi, la chaussée repose sur un radier de fondation sur poteaux de bois enfoncés à intervalles réguliers dans le sol, par rangées de quatre. Cette mise en œuvre des matériaux n'est pas exceptionnelle dans les régions côtières de la cité[17]. Les vestiges laissés par les chaussées cardinales longeant l'enceinte suggèrent qu'elles étaient aménagées de façon identique[18]. Seule la largeur du *decumanus maximus* est connue : sa surface de roulement mesure environ 13 m, auxquels s'ajoutent 3 m de part et d'autre, correspondant aux galeries portiques.

* Les trottoirs et portiques

Les fondations d'une galerie portique ont été repérées au moins en deux endroits : le long du *decumanus maximus* présumé de la ville, ainsi que sur un autre *decumanus* secondaire qui

[14] BUIJTENDORP 1987, p. 80. L'auteur rapporte ces dimensions au *scripulum* que mentionne Columelle (De Re Rustica, VI, 9), et qui équivaut à 100 pieds. Dans cette optique, chaque parcelle vaut 25 *scripula*, dont 10 sont réservés au bâti, et 15 à une cour arrière avec ses dépendances.
[15] BUIJTENDORP 1982, p. 149 ; HAGERS 1991.
[16] BUIJTENDORP 1987, p. 109-110.
[17] Idem, p. 80, fig. 8.
[18] *Idem*, p. 77 (*insula* II).

délimite une *insula* du quadrillage[19]. L'absence de colonnade sur les fronts est et ouest du lotissement serait justifiée par la disposition des constructions privées, dont les accès étaient orientés uniquement sur les voies décumanes.

b. Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Le réseau d'adduction

L'approvisionnement et le système de distribution publics sont inconnus.

* L'évacuation des eaux

Le long des *cardines*, des fossés de drainage aboutissant à des puits ont été enregistrés. Le dénivelé du terrain dans la partie occidentale de la ville privilégie l'évacuation des eaux vers son flanc ouest. Un creusement assurait le rôle d'égout public au centre de la chaussée. Aucun raccordement avec le système d'évacuation des constructions privées n'a été constaté.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Les bâtiments publics

* L'enceinte

C'est l'enceinte du Haut-Empire qui a fait l'objet de la recherche la plus approfondie à Voorburg. Son tracé est reconnu sur les fronts ouest et nord de la ville[20], mais l'ouvrage lui-même n'est conservé que sous la forme de tranchées de récupération. De son plan et de sa structure, on ne peut déduire que la largeur approximative (1,3 m), certains traits de construction (fondation sur pieux de 1 m de hauteur par endroits) et l'existence de portes, dont la plus importante doit être mise en relation avec le tracé du *decumanus maximus* (porte « Helinium »)[21].

Sa chronologie a été établie sur des observations urbanistiques et archéologiques. La fortification vient se greffer sur un plan urbain déjà bien établi, dont on situe l'apparition au plus tard au début du IIe siècle. Sur une distance de 15 m à l'avant de la fortification, le terrain a été creusé de trois grands fossés dont le parcours est interrompu à hauteur des accès de la fortification. Le matériel issu de leur comblement a fourni une datation de la moitié du IIe siècle. La construction a connu plusieurs états : en effet, la position stratigraphique des tranchées appartenant aux tours encadrant l'accès principal sur le front ouest indique qu'elles sont postérieures aux premiers aménagements des fossés. La construction de l'enceinte en pierre interviendrait donc vers la fin du IIe siècle ou le début du IIIe siècle.

* Le forum

L'emplacement du forum est inconnu et aucune proposition de localisation n'a été formulée.

---

[19] *Idem*, p. 78-79, et fig. 3 et 4.
[20] Des fouilles complémentaires vers l'est de la ville ont permis de constater et de corriger la rectification que J. H. Holwerda avait effectuée sur sa partie nord (BUIJTENDORP/JUNG 1984).
[21] BUIJTENDORP 1982, p. 147-152.

* L'ensemble thermal (fig. 147)

Un seul édifice important a été étudié à Voorburg au siècle dernier : il s'agit d'un établissement thermal dont la fonction publique n'est pas assurée[22]. Le bâtiment, de taille réduite, couvre environ le tiers d'une *insula* donnant sur le *decumanus* présumé de la ville, vers le centre de l'espace urbain. Trois salles ont été identifiées : le *caldarium* à l'extrémité ouest de l'ensemble thermal, muni d'une abside, puis d'une seconde sur le côté opposé ; le *tepidarium* communiquant avec la salle chaude, et une troisième salle interprétée comme un vestiaire (*apodyterium*). C'est donc sur le front est de l'*insula* que devait se situer l'entrée du bâtiment, et non sur le *decumanus* principal.

b. Les bâtiments privés

* Les techniques de construction

La construction des maisons s'accommode avant tout de la nature instable du sous-sol, raison pour laquelle sans doute, le bois a été privilégié par rapport à la pierre, rare dans ces régions, et la structure sur poteaux à celle sur solins[23]. Les habitats se signalent par un réseau de pieux (ou de traces de pieux) reliés par de petites tranchées de fondation (sablières basses ?). Des vestiges de constructions en pierres ont été identifiés, sans qu'il soit permis bien souvent de les attribuer à des bâtiments privés[24].

* Les plans des habitats

L'*insula* II abrite uniquement des habitats dont le plan est très proche de celui de la maison allongée que l'on rencontre dans les agglomérations secondaires. Chaque unité comporte un corps de logis et une cour arrière, accessible depuis la façade avant de la maison. Les différents locaux sont dès lors fréquemment rejetés sur un côté de la construction[25] ; l'autre est réservé à un couloir qui occupe toute la longueur de la bâtisse[26]. Cette subdivision est beaucoup moins pertinente dans les plans des maisons des autres *insulae*.

* Le confort de la maison

De nombreuses parcelles d'habitat comprenaient dans la cour arrière un puits creusé à faible profondeur puisque l'eau affleurait à 2 m sous le niveau romain. La plupart étaient de forme circulaire[27]. La maison ne présente cependant aucun signe de confort particulier. Aucun hypocauste n'y a été découvert ; et un seul sol en tuiles a été dégagé dans l'un des habitats de l'*insula* II.

---

[22] Une description des trouvailles de Reuvens est publiée dans HOLWERDA 1923, p. 4-8.
[23] HALLEWAS 1989, p. 334-335 : mise au jour d'une cave en pierre qui équipait manifestement une construction dont la structure était entièrement réalisée en matériaux périssables.
[24] BUIJTENDORP 1982, p. 147. Voir également : HALLEWAS 1989, p. 334-335 : mise au jour d'une cave en pierre.
[25] La division tripartite des maisons a été assimilée à une répartition fonctionnelle (boutique en façade, atelier au milieu et habitat à l'arrière) que les structures fouillées n'ont pas permis de vérifier. Voir : BUIJTENDORP 1982, p. 154.
[26] BUIJTENDORP 1987, p. 78, fig. 4 et 5.
[27] BUIJTENDORP 1982, p. 155 ; HALLEWAS 1989, p. 336-337.

c. Les pierres mises en œuvre dans l'architecture

Les tranchées de récupération des fondations de l'enceinte ont livré des fragments de blocs de différente nature : roches éruptives comme le basalte, tuf, quartzites, etc... Leur provenance n'est pas établie, mais l'on peut écarter directement un approvisionnement local. La part de la pierre dans l'architecture privée semble se limiter aux structures enterrées (caves, puits,...)[28].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

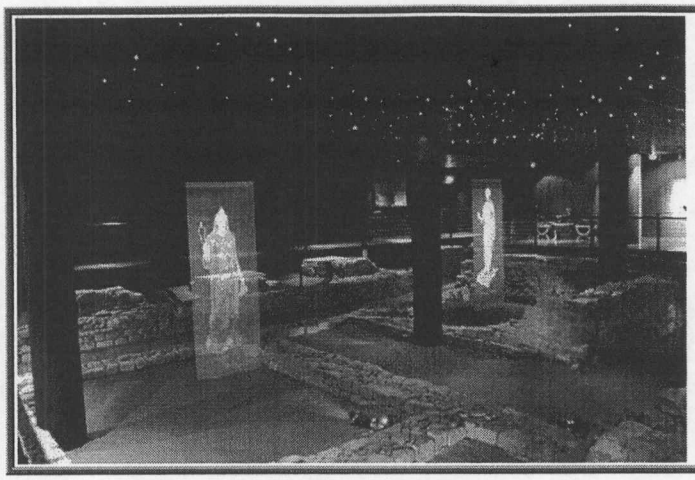
On ne dispose d'aucune information au sujet de la répartition et de l'organisation des structures économiques en milieu urbain.

4.6. Les phases chronologiques du développement urbain

Un premier schéma de développement de la ville a été proposé et n'a plus jamais été réactualisé depuis[29]. Le Haut-Empire y a été scindé en quatre périodes dont l'articulation repose sur les grands événements historiques qui ont bouleversé le nord de la Gaule et sur les décisions administratives qui ont affecté en particulier *Forum Hadriani*, révélant indirectement les lacunes des recherches de terrain en matière de chronologies relative et absolue. Tous les arguments avancés peuvent être discutés et relativisés en fonction de l'évolution urbanistique contemporaine des autres villes de Gaule Belgique et de Germanie. Au manque de témoins datants, s'ajoutent les difficultés de conservation des structures, et la distinction éventuelle de phases intermédiaires à l'intérieur de ces périodes de développement.

La première phase commence au début de notre ère et s'étend jusqu'au règne de Domitien, en particulier, jusqu'à la scission de la Germanie en deux parties, date à partir de laquelle l'auteur considère, au regard de l'évolution urbanistique de la ville, qu'elle a joué pleinement son rôle de capitale de cité. C'est le début de la période III, inaugurée par le voyage d'Hadrien dans cette région, qui met fin à la période II, comprise entre 85 et 120-121. En effet, les améliorations spectaculaires apportées à la ville durant cette période sont interprétées comme les effets du passage de l'empereur (construction des thermes, introduction de la pierre, etc...) à une époque où tous les établissements civils romains du nord de la Gaule vivent finalement un essor tout aussi formidable. Il faut souligner cependant que la ville acquiert le droit de marché que révèle désormais sa nouvelle dénomination (*Forum Hadriani*). C'est durant la période III que l'on place la promotion de la ville au statut de municipe. Elle s'achève avec la révolte des Chauques, vers 175, qui inaugure une époque de récession dont les signes sont observés dans de nombreux autres chefs-lieux. La construction de l'enceinte intervient durant cette phase chronologique. Le haut-Empire prend fin avec la quatrième période qui couvre tout le IIIe siècle, jusqu'aux invasions de 275.

[28] HALLEWAS 1989.
[29] BUIJTENDORP 1988.



# MAYENCE (Mainz)

# *MOGONTIACUM*

Les lieux de culte d'Isis et de *Magna Mater* à Mayence (sur http://www.roemisches-mainz.de/heiligtum/heiligtum.html /© Fotos: Landesamt für Denkmalpflege Rheinland-Pfalz - Archäologische Denkmalpflege, Amt Mainz (Fotograf: Jürgen Ernst)).

La majorité des publications qui traitent de *Mogontiacum* s'attachent en réalité à dresser l'état des connaissances sur le camp romain de Mayence, et non celui de l'agglomération civile, faute de recherches. Une synthèse récente comble en partie ces lacunes[1].

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 148-149)

Mayence, actuelle capitale de Rhénanie Palatinat, et capitale romaine des *Vangiones*, a été implantée juste en amont de la confluence du Rhin et de l'un de ses principaux affluents, le Main, à l'extrémité est du lander[2]. La ville s'est développée sur la rive gauche du fleuve, juste avant que le fossé rhénan recoupe plus au nord les massifs hercyniens schisteux de l'Hunsrück à l'ouest et du Taunus à l'est[3]. C'est dans le bassin de Francfort, où se situe Mayence, que la plaine du Haut-Rhin déprimée (entre 100 et 300 mètres d'altitude) s'élargit, et que le fleuve adopte un cours plus lent[4]. La formation géomorphologique au sud de la ville est dominée par des terrasses récentes d'époque tertiaire.

Aux abords de l'espace urbain, le relief présente un aspect contrasté : la pente très accentuée depuis les promontoires sud (Hechtsheimer Höhe et Laubenheimer Höhe : 190 et 200 m d'altitude) s'adoucit au pied du Grossberg, et c'est dans cette partie du territoire, au dénivelé régulier de 120 à 80 m, que s'est développée la ville. Les rapports s'attachent rarement à la description des caractéristiques pédologiques du site[5].

Un important remodèlement des berges de la rive gauche est intervenu depuis le XIXe siècle[6]. Son ancien tracé correspond presque à l'axe de la Rheinstraße/Rheinallee. C'est un peu en retrait de

[1] DUMONT 1998, en particulier les pages 1021-1058 et MAYENCE 2001.
[2] BAATZ 1962, p. 16-18.
[3] CLOZIER 1964, p. 65 (fig. 6), 68 et 70.
[4] RIQUET 1979, p. 39, 71 (fig. 5) et p. 90.
[5] DO PACO/DECKER 1984, p. 246 (limons dans l'Augustinerstraße et la Strickergasse) ; STÜMPEL 1972, p. 304 (Hintere Bleiche : alluvions sablonneuses et sable) ; DECKER 1974, p. 272 (argile brune et sable du Rhin à la Schloßplatz) ; ESSER/DO PACO 1975, p. 179 (argile et argile sablonneuse à la Libfrauenplatz).
[6] VON PETRIKOVITZ 1963, p. 27.

celle-ci que l'on a d'ailleurs identifié une tête de pont d'époque romaine (dans la Zeughaustraße)[7]. Les recherches menées récemment sur les dépôts d'amphores en bordure de la Rheinallee (Hopfengarten/Dimesser Ort) témoignent de l'originalité des travaux d'assainissement et d'assèchement des terrains en bordure du Rhin durant l'époque flavienne, une technique importée d'Italie et du sud de la Gaule[8]. Elles voisinent directement les structures portuaires reconnues dans la Lahnstraße, qui indiquent en même temps la limite des berges du Rhin durant la période antique, en contradiction avec l'hypothèse d'une île formée dans le Rhin à hauteur de la Mozartstraße.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

En dépit de la racine indigène probable de son nom, aucune structure laténienne n'a été repérée dans le périmètre urbain de *Mogontiacum* à l'heure actuelle[9]. Les sources littéraires comme le récit de César ne fournissent aucune information à ce sujet. La région fait partie du territoire de la tribu des Trévires, et l'*oppidum* le plus proche se situe sur le site du Donnersberg[10]. La première présence sur le site, qui remonte aux campagnes de Drusus dans la seconde décennie avant J.-C., est de nature militaire et romaine. A l'emplacement même de l'agglomération civile localisée dans le quartier de Weisenau, les rares découvertes se limitent à du mobilier[11] laténien, provenant généralement de contextes romains précoces. Les trouvailles numismatiques pré-romaines sont pratiquement inexistantes[12].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Aucune structure construite précoce n'a été découverte à l'intérieur de la ville. En revanche, plusieurs sites ont livré des vestiges précoces en périphérie et à l'extérieur du centre urbain : trois vers le sud-est (Moritzstraße, Paul-Gerhardt-Weg[13] et Am Steinbruch[14]) près du quartier de potiers de la Göttelmannstraße, et un au nord de la ville (Mozartstraße). Les structures témoignent d'une occupation réelle du site, par des caves et des fosses, qui équipaient à l'origine des constructions domestiques en matériaux périssables, ainsi que des fours de potiers en activité dans la première moitié du Ier siècle.

---

[7] STÜMPEL 1978, p. 310.
[8] EHMIG 2002.
[9] VON PETRIKOVITZ 1963, p. 27.
[10] WITTEYER 1998, p. 1025. M. Witteyer mentionne l'existence de petits établissements agricoles de dimensions restreintes dans la région de Mayence, mais insiste sur la disparition des structures indigènes avant l'arrivée des Romains, et soulève le problème de l'identité des occupants de la ville antique (*Vangiones* ?).
[11] Vase laténien dans le quartier de Weisenau (STÜMPEL 1971, p. 151) ; céramique au plus tôt de L T finale dans des fosses appartenant à l'occupation augustéenne de Weisenau (HEINZEL 1971, p. 167) ; Weisenau et Moritzstraße, (STÜMPEL 1974, p. 247) ; une incinération prabablement laténienne à Ebersheim, Schulrat-Spang-Straße (STÜMPEL 1975, p. 221), Weisenau, Am Stielchen (STÜMPEL 1970, p. 174) ; Am Steinbruch (STÜMPEL 1964, p. 141).
[12] Une seule monnaie aduatique provenant de Weisenau (STÜMPEL 1975, p. 223). Le contexte de trouvaille n'est pas précisé.
[13] STÜMPEL 1981, p. 171.
[14] HEINZEL 1971.

3.2. Extension du noyau primitif

La localisation du matériel précoce à Mayence rend compte de la dispersion des trouvailles, qui peuvent être regroupées comme suit : tous ces sites qui ont livré uniquement des vestiges mobiliers s'alignent *a priori* sur les chaussées reliant le camp au Rhin et servant d'axe principal à l'agglomération civile.

3.3. Chronologie du noyau primitif

Les données relatives aux origines de la ville sont trop lacunaires pour ébaucher un schéma de développement[15]. L'absence de jalons chronologiques précis ne permet pas actuellement de mesurer la vitesse d'extension du noyau urbain, dont on a rapporté traditionnellement la naissance aux campagnes de Drusus sur le Rhin.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 149)

4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Le réseau de voirie de l'agglomération civile reste presque totalement méconnu. En dehors des grands axes qui traversent l'espace urbain, peu de rues ont été fouillées[16]. L'orientation générale du réseau est donc davantage suggérée par l'alignement des constructions[17].

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

L'implantation du réseau viaire est entièrement conditionnée par les chaussées routières desservant le camp militaire sis plus au sud. L'espace urbain est structuré dans le sens nord-sud par deux axes principaux qui traversent la ville (*cardines maximi*), en direction du Rhin qu'ils franchissent par un pont[18]. La première chaussée correspond à l'axe reliant en ligne droite le fleuve au camp légionnaire, le second, décalé vers le nord, forme un coude à hauteur des thermes et rejoint la

[15] Deux gisements proches ont été relevés au centre de l'espace *intra muros*, à la Gymnasiumstraße et à la Ludwigstraße (STÜMPEL 1965, p. 172 et STÜMPEL 1978, p. 344), un troisième plus au nord (Emmeranstraße), un quatrième "Am Brand", à l'est de la ville et à proximité des berges, et enfin, un cinquième à la Münsterstraße (STÜMPEL 1977, p. 202). Il s'agit de couches de remblais renfermant un matériel céramique précoce (première moitié du Ier siècle), dont les témoins les plus anciens peuvent être datés de l'époque augusto-tibérienne (céramique d'Haltern (en particulier les services I et II d'Haltern. Voir VON PFEFFER 1961, p. 209-212) et d'Hofheim).

[16] VON ELBE 1975, p. 256 : l'Auteur fait remarquer qu'aucune trace du réseau viaire n'est lisible dans le cadastre actuel. Bibliographie des découvertes : STÜMPEL 1957, p. 111 (Am Lindenberg) ; STÜMPEL 1967, p. 186 (Römerstraße/Windmühlenstraße ?) ; STÜMPEL 1970, p. 174 (Heiligkreuzweg) ; STÜMPEL 1972, p. 305 (St Emmeran) ; STÜMPEL 1974, p. 244 (Saarstraße) , p. 246 (Bretzenheim, Bebelstraße), p. 247 (Oberer Laubenheimer Weg) ; STÜMPEL 1975, p. 218 (Holzstraße), p. 223 (Göttelmanstraße) ; ESSER/DO PACO 1975, p. 179 (Liebfrauenplatz). Voir également la publication de VON PETRIKOVITZ 1963, p. 26, où une série de tronçons ont été reportés dans le périmètre de l'agglomération civile.

[17] STÜMPEL 1979, p. 343 (entre la Ballplatz et la Präsenzgaße), p. 353 (le long de l'Heiligkreuzweg) ; STÜMPEL 1984, p. 262 (Emmeranstraße).

[18] MAYENCE 2001, p. 11.

*porta praetoria* du camp. Vers l'ouest, deux chaussées quittaient Mayence en direction de Bingen, tandis qu'à l'est, la route principale menant à Worms évitait l'agglomération.

* Structure du quadrillage

L'orientation générale du maillage est la direction nord-sud/est-ouest[19], mais de nombreuses constructions présentent un alignement différent (souvent nord-nord-est/sud-sud-ouest) peut-être lié à l'orientation de l'enceinte qui passe à proximité[20], et qui laisse supposer que de nombreuses irrégularités ont existé dans l'organisation du réseau. Ainsi, même la chaussée principale, joignant le camp au pont franchissant le Main, présente un large coude[21]. L'aboutissement des deux chaussées dans l'axe du Rhin doit être mise en relation avec la phase de reconstruction du pont. Aucune proposition de restitution ne peut être envisagée à l'heure actuelle.

* Organisation des *insulae*

Accès

On ne dispose d'aucune information à ce sujet.

Parcellaire

Le seul témoignage d'un effort de planification urbaine du territoire a été enregistré dans les fouilles de l'Augustinerstraße, où un réseau de rigoles de drainage a été mis en évidence[22].

En outre, la méconnaissance du réseau viaire ne permet pas de déterminer les dimensions moyennes des *insulae*. Les irrégularités enregistrées dans le tracé des rues suggèrent que la taille et la forme des lotissements étaient extrêmement variables.

b. Extension de la superficie urbanisée

L'extension du réseau viaire est imposée avant tout par le tracé de l'enceinte. A l'intérieur, l'orientation variable des constructions ne constitue pas un critère suffisant pour infirmer l'existence du maillage hors du centre ville, et sa surface minimale couvre déjà une bonne partie de l'espace emmuraillé[23]. La dispersion des points d'occupation demeure, en définitive, le seul argument pour estimer approximativement la superficie urbaine maximale. Cette évaluation tient compte des structures immobilières mais aussi du matériel découvert en remblais, largement mieux documenté. Pour plusieurs zones incluses dans l'enceinte, les informations font défaut : il s'agit notamment des quartiers situés au nord et à l'ouest de la Große Bleiche. Ailleurs, la densité d'occupation romaine

[19] HEINZEL 1971, p. 151.
[20] STÜMPEL 1984, p. 262 (Emmeranstraße), STÜMPEL 1975, p. 221 (Zeughausgasse).
[21] VON PETRIKOVITZ 1963, p. 26 (fig.) ; BEHRENS 1953, p. 73, fig. 2.
[22] DO PACO/DECKER 1984, p. 246.
[23] VON PETRIKOVITZ 1963, p. 26 (fig.).

de la ville est bien attestée[24]. La surface urbanisée à l'intérieur de l'enceinte devait osciller entre 90 et 100 ha.

c. Chronologie du quadrillage urbain

Peu de témoignages permettent de déterminer la chronologie du réseau : l'unique argument pour placer la viabilisation du site à la fin de l'époque augustéenne réside dans la trouvaille de deux as augustéens qui fournissent un TPQ de 11 après J.-C.[25] au plus tôt. Am Linsenberg, la chaussée comportait deux couches d'incendie non datées mais placées au Ier siècle par la céramique recueillie dans le ballast, ce qui suppose au moins que deux recharges ont été pratiquées.

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucune zone d'extraction de matériaux n'a été reconnue dans ou aux alentours du périmètre urbain antique de Mayence.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Des rares tronçons fouillés, on ne dispose que de très maigres informations : la rue recoupée au niveau de la Saastraße présente dans sa forme initiale une largeur peu importante (5,50 m, comme la voie recoupée à la Bebelstraße) à laquelle succède un deuxième état, au cours duquel les dimensions de la surface de circulation sont augmentées (10,50 m). La composition du ballast comprend une couche de sable, sur laquelle est posée une seconde de 0,40 m maximum d'épaisseur renfermant du sable de rivière, des gravillons et du cailloutis. Dans son premier état, la surface de roulement était constituée uniquement de gravillons de rivière[26]. A l'exception de la chaussée donnant accès au camp militaire, aucune rue mise au jour ne présentait un revêtement dallé[27].

* Trottoirs et portiques

Les descriptions lacunaires du réseau viaire ne livrent aucune donnée sur l'équipement de la voirie en trottoirs et portiques.

[24] Le plan de H. von Petrikovitz figure une zone vierge vers l'est de la ville, au nord de l'Eisgrubweg et au sud de l'Augustinerstraße. Les fouilles menées dans les années 1980 ont conduit à de nombreuses découvertes de structures romaines dans cette partie de la ville.
[25] STÜMPEL 1975, p. 223.
[26] STÜMPEL 1974, p. 244 et 246.
[27] Sauf dans la Holzstraße (STÜMPEL 1975, p. 218, mais cette interprétation n'est pas assurée). Voir également: MAYENCE 2001, p. 27.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

Les piles en pierre du pont aqueduc franchissant le Zahlbachtal[28] sur une hauteur estimée à 25 m, ont été repérées au sud-ouest du camp militaire[29]. Deux sources d'approvisionnement très proches de Mayence ont été envisagées : au départ de l'Ortschaften Drais et de Finthen (5 km). La conduite adopte aux abords du camp un tracé parallèle à la chaussée routière longeant son front sud, contre laquelle sont bâties les installations thermales militaires, et pénètre en ville à hauteur de la Gautor[30]. Son parcours dans le centre urbain est inconnu, mais rien ne s'oppose à ce qu'il ait alimenté également les thermes urbains[31]. Sa construction est placée dans la seconde moitié du Ier siècle.

Le système de distribution de l'eau en ville n'est pratiquement pas documenté. A l'Erbacherhofstraße, des vestiges interprétés comme un réseau d'eau sous pression ont été partiellement mis au jour[32].

* Evacuation des eaux

Hormis quelques découvertes ponctuelles[33], seul le système d'évacuation des rues est documenté: à la Saarstraße, la section de rue romaine disposait aux extrémités de son ballast de deux fossés de drainage[34].

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

Nos connaissances sur la parure monumentale de la ville se limitent à deux bâtiments de loisirs : un complexe thermal et un théâtre. Si un seul temple a été mis au jour actuellement, plusieurs inscriptions épigraphiques témoignent cependant de l'existence[35] probable de plusieurs autres sanctuaires religieux. Ajoutons que le démontage et la récupération des blocs remployés dans les fondations de l'enceinte ont été récemment attribués à la *Porta Praetoria* du camp militaire au sud-ouest de la ville, datée de la fin du Ier siècle[36].

---

[28] BAATZ 1960, p. 51-52 ; DOPPEFELD 1967, p. 111.
[29] MAYENCE 2001, p. 26 : entre l'Universitätsstadion et l'Ahlbacherstraße.
[30] BAATZ 1960, p. 53 ; BEHRENS 1906, p. 73 et 80. D'après O. Doppefeld, la conduite alimentait plutôt le camp militaire (DOPPEFELD 1967, p. 111, WITTEYER 1998, p. 1034). Dans MAYENCE 2001, p. 26, l'aqueduc est présenté comme le système d'alimentation des deux installations.
[31] L'aqueduc se signale essentiellement dans le paysage que par les fondations de la file de piliers du pont qui soutenait la conduite en bordure du camp militaire. La section et le débit de la canalisation n'ont jamais été calculés. Voir STÜMPEL 1982, p. 202 (Bretzenheim, Westumgehung) ; STÜMPEL 1961, p. 220 (Dalheimer Weg) ; STÜMPEL 1964, p. 141 (Zahlbach, Backhaus Hohl) ; STÜMPEL 1970, p. 171 (Löhrstraße).
[32] STÜMPEL 1979, p. 343 ; STÜMPEL 1981, p. 171.
[33] Canal maçonné en tuiles à la Bauerngasse (STÜMPEL 1975, p. 217).
[34] On ne sait pas comment se présentait le système d'évacuation de la chaussée dans son premier état (bombement de la surface de circulation, existence de fossés latéraux). Voir STÜMPEL 1974, p. 244.
[35] Dans la Kleine Christofgasse (STÜMPEL 1984, p. 264). Par ailleurs, trois temples au moins sont connus par les découvertes épigraphiques, en partie remployées dans la construction de l'enceinte (BEHRENS 1953, p. 83).
[36] ESSER/SELZER/BÜSING/DECKER 1974. On estimait jusque-là que les blocs issus des fouilles anciennes faisaient partie d'un monument "octogonal" sans fonction précise.

* Forum

La localisation du *forum* correspond probablement à l'emplacement de la Schillerplatz[37], mais aucune intervention n'a été pratiquée dans ce quartier et l'information reste pour le moment non vérifiée.

* Le théâtre (fig. 150)[38]

Le théâtre qui fut dégagé au XVIIIe siècle au sud-est de l'espace urbain, occupe une position excentrée par rapport au centre ville. De plus, la structure tourne le dos à la chaussée menant à Worms et imposait nécessairement l'aménagement d'un accès secondaire.

L'ancienneté des fouilles et le mauvais état de conservation des structures n'avait permis de connaître le plan du théâtre que dans ses grandes lignes[39]. Le redégagement tout récent d'une partie de la construction monumentale a offert l'opportunité d'en cerner les caractéristiques générales. Il s'agit de l'un des plus grands édifices de spectacle du nord de la Gaule. D'une capacité évaluée à dix mille personnes, l'ossature radiale de la *cavea* développe autour de l'*orchestra* un diamètre total de 116 m, une valeur supérieure aux dimensions du théâtre d'Orange[40]. D'après le relevé des fondations, le bâtiment devait comporter un important *frons scaene* dans l'axe de l'*orchestra*.

Comme l'indiquent les restitutions proposées, la construction a été conçue de façon totalement indépendante de la topographie. La *cavea* repose sur un réseau de piliers et de murs de fondation disposés de façon radiale, soutenant par voûtement les gradins.

La chronologie du théâtre, située au IIe siècle sur base des techniques de construction employées (*opus vittatum mixtum*), demeure hypothétique[41]. L'existence d'un éventuel état plus ancien de la construction n'a jamais été prouvée. Rien ne permet d'affirmer que celui-ci correspond au théâtre existant dès la première moitié du Ier siècle à Mayence, datation suggérée par l'évocation de l'édifice de spectacle dans un texte de Suétone[42].

* Les ensembles thermaux

La ville disposait d'au moins un édifice balnéaire qui a connu deux états de construction bien distincts[43]. Le premier complexe thermal, daté du Ier siècle, a été détruit avant le règne des Flaviens, peut-être durant la révolte des Bataves[44]. Le bâtiment a été implanté sur le coude formé par la chaussée franchissant le Rhin, sur un terrain de nature instable, ce qui a obligé les constructeurs à fonder l'édifice sur un réseau de pieux.

---

[37] La toponymie du lieu aurait conservé la trace du monument (« *forum gentilium* »). Voir BEHRENS 1953, p. 78.
[38] Voir le site internet : http://www.theatrum-mainz.de/ et http://www.theatrum-mainz.de/gesch/rupprecht_mai2001.html
[39] Seules les fondations de la construction sont conservées. Une restitution de l'élévation du bâtiment est proposée dans : MAYENCE 2001, p. 24.
[40] RUPPRECHT 2000a; RUPPRECHT 2000b.
[41] WITTEYER 1998, p. 1043 ; ARENS/BÖHNER/BRÜNING 1973, p. 118.
[42] RUPPRECHT 2000, p. 158.
[43] STUMPEL 1981, p. 171. Le matériel datant le plus ancien remonte à la période augustéenne.
[44] WITTEYER 1998, p. 1042. Construction identifiée à la Hintere Christofsgasse, au nord-est de la ville.

A 200 m plus au sud fut édifié, dans la seconde moitié du Ier siècle, une construction identifiée dans un premier temps comme le palais du gouverneur. La grande quantité de débris d'hypocauste découverts sur place suggèrerait davantage une destination thermale. Un troisième ensemble balnéaire a peut-être été édifié en bordure sud-est de la ville antique (Weißliliengasse/Pfaffergasse).

* Un temple dédié à Isis[45] ?

Les fouilles du Lotharpassage ont permis de mettre au jour en 2001 un temple dédié à Isis en plein centre urbain du Haut-Empire. Le culte aurait tout d'abord été rendu dans l'annexe d'un demeure privée, avant que ne soit érigé le bâtiment cultuel.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Une autre zone religieuse a été étudiée en plein centre urbain; la construction occupe une *insula* coincée entre des secteurs d'habitat et d'artisanat mais donne néanmoins sur deux rues du quadrillage urbain. Elle a d'autant plus d'intérêt que les vestiges reposent sur une occupation funéraire hallstatienne (caractérisée par la présence de *tumuli*) qui a vraisemblablement survécu jusqu'à la construction du nouveau sanctuaire. La succession stratigraphique et par conséquent chronologique des différents états de construction n'est cependant pas bien définie. Plusieurs dépôts d'offrandes y ont été découverts mais l'identité de la (ou des) divinité honorée n'est pas connue[46].

Plusieurs sites ont livré des fragments architectoniques suffisamment importants pour appartenir à un bâtiment public, comme à la Goldgrube Straße[47], ou la Eleonorenstraße[48]. Deux autels voués au culte de Mithra ont été découverts entre la Ballplatz et la Präsenzgaße[49], à la Ludwigstraße[50] et à la Viktorstift[51].

Par ailleurs, les recherches menées en bordure du Rhin dans le périmètre de la Mozartstraße, où on localise traditionnellement les infrastructures portuaires de la ville, avaient conduit à identifier dans les vestiges mis au jour comme ceux de bâtiments de stockage ou de maisons de marchands[52]. L'étude du matériel amphorique servant aux travaux d'assainissements antiques du site contredit ces hypothèses.

---

[45] Voir : http://members.aol.com/hpbastler/isis.htm ; http://festung-mainz.de/Mogontiacum/mogpresse.htm. Les vestiges, intégrés au tissu urbain actuel, sont visitables dans le passage.
[46] WITTEYER 2000a; WITTEYER 2000b.
[47] SCHERMER/STUMPEL 1955, p. 110.
[48] STÜMPEL 1957, p. 113.
[49] STÜMPEL 1978, p. 343.
[50] *Idem*, p. 344-345.
[51] STÜMPEL 1971, p. 151 : une colonne cannelée et une inscription *Iupiter Optimus Maximus*.
[52] EHMIG 2002, p. 242 sv.

b. Bâtiments privés

* Techniques de construction

Les caractéristiques de l'architecture privée de Mayence restent difficiles à préciser. L'usage des matériaux périssables est très répandu dans l'agglomération précoce. Les constructions sont simplement fondées sur des poteaux de bois et s'alignent par leur petit côté sur la rue. Les premières structures partiellement édifiées en pierre apparaissent dans le courant du Ier siècle[53], tandis que l'architecture en bois se maintient peut-être jusqu'au IIe siècle[54].

* Plans des habitats

Aucun plan complet d'habitat n'a été dégagé à ce jour[55]. Le plan partiellement connu de certains habitats indique qu'il s'agit de maisons plus romanisées et plus aisées que le type « Streifenhäuser ».

* Confort de la maison

Les éléments de confort enregistrés dans les maisons explorées sont importants: présence d'un *impluvium*, de mosaïques, d'hypocaustes[56], etc.... Il convient donc de s'interroger sur la représentativité de ces équipements par rapport à l'ensemble des habitats, dont une partie devait être privée. Signalons également que plusieurs complexes de bains privés ont été dégagés[57].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

L'identification des matériaux est rarement précisée. On peut cependant supposer que les gravillons de rivière formant le ballast des chaussées sont extraits des berges du Rhin. On sait par ailleurs que les piles du pont aqueduc, tout comme les parements des murs du théâtre ont été édifiés dans un calcaire débité en pierres de taille[58], dont la provenance est inconnue. Le calcaire, et accessoirement le grès ferrugineux, sont en effet les variétés de pierre les plus souvent employées dans les constructions privées. Certaines parties de la conduite de l'aqueduc ont été aussi réalisées en grès rouge[59].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Peu d'activités artisanales sont attestées hormis la production céramique. Aucun atelier de métallurgie n'a été mis au jour, mais une inscription assure de l'existence d'un atelier métallurgique sur le site[60]. Les traces d'une activité de cordonnerie ont été également enregistrées[61].

---

[53] STÜMPEL 1965, p. 172 (Gymnasiumstraße, en limite nord de la ville).
[54] La chronologie des constructions privées est en général très hésitante, imprécise et souvent trop large. Voir STÜMPEL 1977, p. 202 (Münsterstraße).
[55] Excepté un bâtiment rectangulaire fouillé dans la Pfaffergasse (BEHRENS 1953, p. 78-79).
[56] A la Karmelitestraße (STÜMPEL 1978, p. 344) ; Präsenzgasse (STÜMPEL 1980, p. 256) ; Emmeranskirche (STÜMPEL 1981, p. 171) ; Schöfferstraße (STÜMPEL 1957, p. 111).
[57] Voir principalement BEHRENS 1953, p. 83.
[58] DOPPEFELD 1967, p. 111.
[59] STÜMPEL 1970, p. 170. Une colonne en grès rouge a été exhumée des fouilles de la Schöfferstraße/Große Weißgasse (STÜMPEL 1964, p. 140).
[60] VON PETRIKOVITZ 1963, p. 32.
[61] BEHRENS 1953, p. 87-88.

Les plus anciens ateliers céramique ont été découverts en périphérie nord-ouest du centre urbain, dans la Münsterstraße[62]. Leur datation est précoce (début du Ier siècle), mais leur durée de fonctionnement reste inconnue. D'autres fours de potiers, déjà en activité durant le Ier siècle, ont été repérés à quelques kilomètres au sud de la ville : dans la Moritzstraße[63], la Hopfengartenstraße, Auf dem Stielchen[64], An der Turnhalle[65], le long de la Heiligkreuzweg[66] et dans la Viktorstift[67]. Dans la campagne proche, il faut mentionner aussi un autre regroupement important d'ateliers situé à l'extérieur de l'enceinte, à 2 km au sud-est de la ville, le long de la Göttelmannstraße[68], dont le tracé correspond approximativement à l'une des chaussées routières desservant la cité sur son front oriental[69]. Des structures d'habitat ont été vraisemblablement reconnues à proximité des fours et de leurs dépotoirs. La période de fonctionnement des ateliers doit être située au plus tôt dans la seconde moitié du Ier siècle, et s'étend principalement sur les IIe et IIIe siècle de notre ère. Ajoutons qu'une fabrique de lampes a été également étudiée dans le quartier de Weisenau.

### 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Les étapes du développement de la ville durant le Haut-Empire sont méconnues. L'absence de référents chronologiques est commune à l'ensemble des sites *intra muros*. Même les grands incendies qui entravent l'évolution des autres villes ont laissé peu de traces dans le cas de Mayence. Il est difficile dans ces conditions de faire coïncider les données historiques et archéologiques.

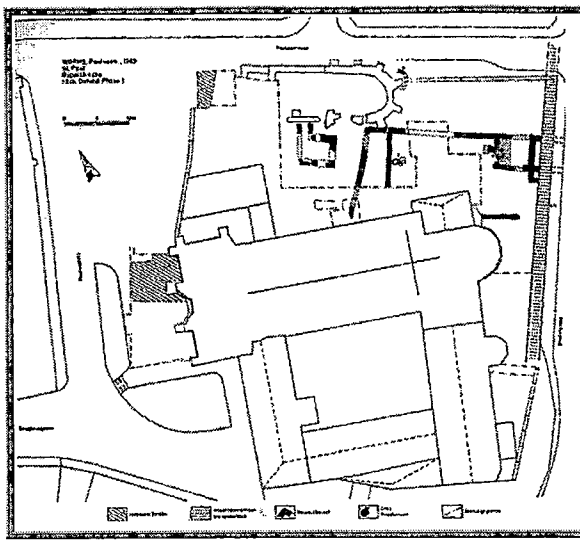
De même, les rapports entretenus entre le camp légionnaire implanté sur les hauteurs à l'ouest de la ville et l'agglomération civile elle-même, ne sont pas encore bien définis. La dispersion des occupations précoces par rapport aux constructions des IIe et IIIe siècles indique que la ville a dû rapidement atteindre son extension maximale (100 ha), argument qui ne plaide pas en faveur de l'image de *Mogontiacum* en tant que simples *canabae* dépendants des infrastructures militaires[70]. Dès l'époque tibérienne sans doute, la ville dispose d'un quadrillage urbain, en périphérie duquel se développent, le long des chaussées routières, des agglomérations satellites comme celle de Weisenau, assimilées aux *vici* dont les noms sont connus grâce aux découvertes épigraphiques (*vicus Victoriae*, *vicus Navaliorum*, ce dernier étant associé traditionnellement aux activités portuaires relevées au sud de la ville[71]). L'impact de la promotion de la ville au rang de capitale de

[62] STÜMPEL 1977, p. 202.
[63] STÜMPEL 1967, p. 201 ; STÜMPEL 1972, p. 307.
[64] STÜMPEL 1970, p. 170.
[65] STÜMPEL 1978, p. 350.
[66] STÜMPEL 1972, p. 306.
[67] STÜMPEL 1971, p. 151.
[68] STÜMPEL 1965, p. 171 ; STÜMPEL 1967, p. 185 ; STÜMPEL 1968, p. 200 ; STÜMPEL 1970, p. 170 ; STÜMPEL 1975, p. 218 et 223 ; STÜMPEL 1976, p. 293 ; STÜMPEL 1982, p. 200.
[69] Dont le prolongement devait probablement border le théâtre *extra muros*.
[70] WITTEYER 1998, p. 1040 : M. Witteyer suggère ainsi qu'avant cette promotion, la ville de *Mogontiacum* n'a aucune réalité.
[71] BEHRENS 1953, p. 79-80.

la province de Germanie Supérieure[72], que l'on situe dans le dernier quart du Ier siècle[73], est impossible à déterminer.

Entre le Ier et le IIIe siècle, la ville se dote d'une parure monumentale dont peu d'éléments nous sont parvenus, et son dynamisme est davantage suggéré par celui de ses agglomérations satellites comme celle de Weisenau, plutôt que par les découvertes effectuées *intra muros*.

[72] MAYENCE 2001, p. 10.
[73] *Ibidem*.



# WORMS

# *BORBETOMAGUS*

WORMS, Saint Paul (« Rupertikirche»), plan des structures domestiques romaine (phase 1) (d'après GRÜNEWALD/VOGT 2002, p. 166, fig. 1).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 151 et 152)

La ville de Worms, qui fait partie du land de Rhénanie-Palatinat, s'est développée sur la rive gauche du Rhin, le long de la route du limes.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

L'occupation préromaine du site n'est pas documentée.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

Les origines de la ville sont uniquement attestées par du mobilier (sigillées précoces) recueilli près de la cathédrale, et dans le périmètre des Kammererstraße, Bauhofgasse, Bärengasse.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 152)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

La ville forme le carrefour routier croisant la voie reliant Mayence et Strasbourg (Römerstraße), vers Metz et Bingen. Le tracé de la chaussée aux abords de la ville n'est pas régulier et adopte une direction nord-est/sud-ouest, avant de reprendre la direction plein nord (Mainzerstraße). Deux milliaires ont été mis au jour le long de cette route, l'un en périphérie sud de la ville, l'autre en plein centre urbain. La découverte d'un pont en pierre au sud de la ville, dans la Speyererstraße, suppose qu'il permettait de franchir le parcours ancien du Eisbach, actuellement canalisé. La superficie urbanisée connue s'étend sur une surface de 1200 m sur 500 m, soit 60 ha.

4.2. Exploitation des ressources locales

L'exploitation des ressources locales n'est pas documentée. Toutefois, des fours à chaux ont été repérés dans le périmètre urbanisé (sous l'église Saint-Paul).

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

La ville est structurée sur un axe important, de direction nord-sud (route du limes) reliant Worms à Mayence. L'agglomération ne dispose pas *a priori* d'un quadrillage urbain régulier : les rues perpendiculaires délimitent en effet des lotissements de forme et de dimensions très variables, disposés de part et d'autre de la chaussée routière. Plusieurs tronçons de voirie ont été reconnus. Leur largeur varie entre 5 et 7 m, et les matériaux employés à leur construction sont divers : pierre, mortier et gravier.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

Les données sur le réseau d'adduction et d'évacuation des eaux sont pratiquement inexistantes. Les habitats disposaient de puits pour leur approvisionnement privé en eau potable. Aucun édifice thermal, ni conduite aqueduc ne sont connus.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

* Forum

Les vestiges d'une basilique de marché (forum) ont été reconnus sous la cathédrale: le bâtiment comporte une cour centrale à portique rattachée à une construction quadrangulaire dont la partie centrale est divisée en trois.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Les dédicaces religieuses permettent de supposer l'existence de plusieurs temples (Jupiter, Junon, Mars, entre-autres). Les maçonneries reconnues à proximité de la cathédrale (et du forum) font peut-être partie du sanctuaire principal de la ville.

b. Bâtiments privés

L'architecture domestique est représentée sous différentes formes, depuis la construction en matériaux légers (sous la Synagogue), jusqu'à la maison à portique équipée d'un système de chauffage par hypocauste. Les maisons disposent de puits et de caves, mais aucun plan complet n'a été reconnu complètement.

Les fouilles de Saint Paul ont permis d'étudier récemment deux maisons romaines qui ont été partiellement recoupées par le tracé de la fortification tardive de la ville[1]. Elles étaient équipées de systèmes de chauffage par hypocauste, de caves édifiées en pierre, tout comme la partie basse des murs conservés. Les murs étaient décorés de fresques à la romaine et l'ensemble fut daté du milieu du Ier siècle. Bien que les fouilles n'ont permis de dégager qu'une partie des ces maisons, l'une d'entre elles a fait l'objet d'une proposition de restitution : elle serait conçue sur un plan en U, disposant ainsi de trois ailes couvertes réparties autour d'une cour centrale occupant le fond de la parcelle.

Les techniques de construction sont également variées: hormis la construction sur poteaux de bois, l'usage de tuiles mêlées à de l'argile a été également constaté.

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

La variété des pierres mises en œuvre en milieu urbain n'est pas documentée.

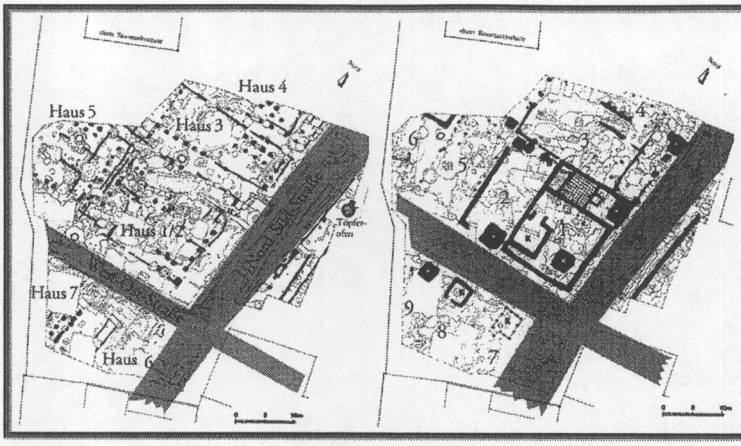
4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les traces d'activité artisanale sont importantes dans la moitié sud de l'agglomération, où des fours de potier et de verrier ont été dégagés, même le long de la voie principale.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

L'occupation précoce militaire aux origines de l'agglomération demeure incertaine ; le camp augustéen qui a dû prendre place à Worms n'est pas encore localisé, mais sa position hypothétique à été ramenée à chaque fois aux concentrations de sigillées précoces sur le site. Les phases de développement de l'agglomération ne peuvent être précisées actuellement.

[1] GRÜNEWALD/VOGT 2002.




# SPIRE (Speyer)

## *NOVIOMAGUS (NEMETAE)*

SPIRE, fouilles de la Roßmarktstraße, plan de l'occupation précoce (à gauche) et évolution du quartier jusque 275 après J.-C. (à droite) (d'après BERNHARD 2002, p. 153, fig. 8 et p. 154, fig. 9).

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 153 et 154)

La ville de Spire, qui fait partie du land de Rhénanie-Palatinat, a été implantée dans la vallée rhénane, au contact du cours d'eau, sur la route du *limes* assurant la liaison entre Strasbourg, Worms et Mayence. La ville a joué le rôle de capitale des Némètes durant le Haut- et le Bas-Empire, sans pour autant connaître une développement urbanistique aussi important que les autres chefs-lieux; sa structure est davantage assimilée à celle d'une grosse agglomération secondaire. L'occupation romaine, qui comprend à la fois une agglomération civile et des installations militaires, s'est développée sur une terrasse alluviale bordant le cours moyen du Rhin.

### 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Les découvertes protohistoriques liées au passé de l'agglomération sont limitées et ne permettent pas actuellement de postuler l'existence d'une bourgade celtique importante à l'endroit où l'occupation romaine s'est développée. Elles comprennent cependant deux fermes indigènes établies au nord de la terrasse, ainsi qu'une sépulture dont la chronologie est postérieure à la conquête romaine (entre 50 et 10 avant J.-C.). Les Némètes eux-mêmes sont considérés comme une population déplacée de la rive droite du Rhin, qui se serait fixée peu avant le tournant de l'ère dans la région.

### 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

L'histoire de la ville demeure indissociable du passé militaire lié au rôle frontalier du Rhin. Toutes les occupations civiles et militaires sont localisées en limite est de la terrasse, en bordure de la zone inondable. L'agglomération, qui se divise en deux parties, se trouve en effet durant le Ier siècle associée à la présence de trois camps romains successifs érigés à l'aide de matériaux périssables. Le plus ancien est assimilé aux campagnes de Drusus sur le Rhin en 9 avant J.-C. et précède le développement de l'agglomération. Le camp, dont seuls les fossés défensifs ont été partiellement fouillés, occuperait une surface quadrangulaire d'environ 100 m de côté.

Durant l'époque augustéenne tardive, les installations militaires plus anciennes sont supplantées par la construction d'un second camp, dont dépendent les premiers secteurs civils connus. Le nouvel établissement, qui jouxte le premier camp, est érigé sur le front sud de la terrasse: il adopte une forme plus régulière et couvre une superficie plus importante, comprise entre 2,3 et 2,7 ha selon les possibilités de restitution, à l'intérieur de laquelle des traces de baraquements ont été relevées.

Le troisième camp, situé vers le milieu du Ier siècle, participe au renouvellement des infrastructures militaires sur le site. L'emplacement des installations de ce dernier Kastell doit cette fois tenir compte du développement de l'agglomération civile; le camp est donc érigé sur un terrain pratiquement vierge, dans le secteur nord de la terrasse alluviale, et s'étend jusqu'en bordure de la bourgade. Sa superficie est revue à la hausse (6 ha), et son équipement est mieux reconnu (thermes sous la Himmelgasse).

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 154)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. Implantation du réseau viaire

Hormis le tracé de la route du *limes* (nord-sud, actuelle Wormser Landstraße), une voie est-ouest en direction du Rhin été reconnue comme l'un des axes principaux de l'agglomération (actuelle Schwerdstraße). Mais peu de rues secondaires ont été étudiées. Leur tracé irrégulier suggère d'ailleurs que l'occupation n'était pas structurée par un réseau orthogonal et régulier, bien que, dès les origines, les premiers habitats s'alignent perpendiculairement à la route principale qui dessert les installations militaires.

#### b. Extension de la superficie urbanisée

L'agglomération a connu une extension équivalente à une vingtaine d'hectares au Ier siècle, occupations militaires et nécropoles comprises. L'extension des secteurs civils est évaluée à 7 ha environ. Au IIe siècle, Spire atteint son extension maximale et couvre dès lors une surface approximativement triangulaire d'une cinquantaine d'ha[1].

#### c. Chronologie du réseau viaire

La chronologie du réseau viaire reste méconnue, d'autant que le développement de l'occupation civile à l'emplacement des camps militaires et de l'agglomération civile qui en dépendait a forcément été marqué d'une façon ou d'une autre par les anciennes voies de circulation.

[1] GILLES 1994a, p. 281.

4.2. Exploitation des ressources locales

L'exploitation des ressources locales n'est pas documentée.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

La rue principale de l'agglomération était dotée d'un portique sur ses deux fronts.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

Les maisons disposaient en fond de parcelle de puits et de fosses d'aisance. L'existence de thermes suppose néanmoins que l'agglomération était probablement alimentée également en eau par une conduite aqueduc. La rue principale de l'agglomération était équipée de caniveaux d'évacuation sur ses deux faces.

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

Le début de l'occupation s'accompagne directement de la construction, dès l'époque tibérienne, d'un premier bâtiment public construit en matériaux légers, dans le secteur occidental de l'agglomération civile (fouilles du Stiftungkrankenhaus) (fig. 155). L'édifice, qui occupe une surface de presque 1000 $m^2$ et se compose d'un corps principal prolongé par deux ailes latérales enserrant une cour, a été interprété comme un forum. Une inscription confirme l'existence d'un amphithéâtre dans l'agglomération, mais il n'a pas encore été localisé.

b. Bâtiments privés

Le noyau primitif de l'agglomération comprend déjà, sous le règne de Tibère, des maisons allongées typiques des agglomérations secondaires, exécutées en matériaux périssables. Mais de l'occupation précoce du site ont été observées également des constructions en matériaux légers dessinant un plan quadrangulaire divisé en plusieurs nefs par des rangées de poteaux.

Les maisons allongées seront reconstruites ultérieurement en utilisant la technique du solin monté soit à l'aide pierres, soit à l'aide de tuiles, et surmonté de parois en torchis. Les fouilles menées dans le secteur de l'évêché ont révélé également des constructions domestiques totalement érigées en pierre. Les maisons disposent d'une cave et de celliers, situées dans les parties arrière et avant de la maison, cette dernière jouant également le rôle probablement de local commercial abrité par un portique ouvrant sur la rue. Leur superficie varie en moyenne entre 200 et 300 $m^2$.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les découvertes liées aux activités économiques sont exclusivement des sites de production céramique. Les plus anciennes installations, qui datent de l'époque tibérienne, ont été reconnues sur la Silberplatz, au nord du troisième camp, et bien à l'écart par conséquent des installations

civiles. Un second chantier (Feuerbachpark), localisé sur le front sud de la terrasse alluviale, donc toujours en retrait de l'occupation domestique, a livré les vestiges d'un atelier situé au milieu du Ier siècle. Un four isolé de l'époque flavienne a été également fouillé sur le site de la Roßmarktstraße[2].

### 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Les phases chronologiques du développement urbain demeurent relativement mal connues. La période pré-flavienne est celle qui a bénéficié de toutes les attentions en raison de la dualité existant entre les installations civiles et militaires, au moins à partir de la construction du second camp durant la période augusto-tibérienne. Le phasage chronologique exposé auparavant repose en effet sur l'étude conjointe des deux occupations, qui a permis de déduire plusieurs séquences d'une part augustéenne, augusto-tibérienne et enfin, néronienne, basées sur le rythme de reconstruction des infrastructures militaires. C'est la raison pour laquelle on évoque tour à tour la période « militaire » et la période « civile » du site. Le degré d'urbanisation de l'agglomération reste somme toute limité, même à son essor maximal situé au IIe siècle.

[2] BERNAHRD 2002, p. 153, fig. 8.




Restitution en 3D de la ville (http://www.baselland.ch/docs/kultur/augustarau rica/3d-filme/3d-film-f.htm).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 156 et 157)

La ville d'Augst est située en limite du canton de Bâle-Campagne et dans le canton de Gergovie, à l'extrémité nord-ouest du plateau suisse et en bordure du massif du Jura. Les vestiges s'étendent sur le territoire de trois communes (Augst au sud du Rhin, Kaiseraugst au nord et à l'est, Pratteln au sud-ouest). La ville a été implantée dans une région caractérisée par de hauts plateaux (Birch et Giebenach) encadrés par le Rhin et l'un de ses affluents, l'Ergolz, au point de confluence avec un cours d'eau secondaire, le Violenbach[1]. Elle a été bâtie sur la basse terrasse qui sépare des berges du Rhin des plateaux en retrait sud culminant entre 300 et 350 m d'altitude. La dénivellation, qui atteint 35 m environ entre ces deux formations, ménage au bord du fleuve un replat de plus d'un kilomètre de large. Ce sont probablement ces avantages topographiques et hydrographiques idéaux qui ont orienté en partie le choix de l'emplacement de la ville[2].

Des modifications les plus importantes intervenues sur le cours du Rhin datent du début du XXe siècle. Le fleuve contournait, en face de la ville, l'île de Gwert, aujourd'hui sous eau[3]. Les traces d'un ancien méandre, relevées dans la Friedhofstraße, confirment que le Rhin a subi de fortes transformations depuis

[1] Appelé auparavant Fielenbach. Voir: TOMASEVIC-BUCK 1982b, p. 55; FURGER 1994a, p. 61 (site 1993.69); PIGNOLET 1982, p. 55.
[2] LAUR-BELART 1991, p. 25.
[3] Ou Gwerd. SCHAUB 1993, p. 153.

l'époque antique[4]. La découverte des ponts franchissant les lits des cours d'eau secondaires facilite la restitution de leur tracé et de la localisation de leurs berges durant l'époque antique. Le lit du Violenbach a été ainsi touché à plusieurs reprises[5]; les travaux de régularisation de son cours à l'aide de matériaux périssables, observés près de la porte est de l'enceinte, remontent peut-être déjà à la période antique[6]. Le cours ancien de l'Ergolz a été restitué grâce aux fouilles menées sur le temple de Grienmatt et à la découverte des enrochements de berge destinés à stabiliser son cours[7], dont les débordements sont à l'origine de l'accumulation de couches de sable et de gravier au sud de la ville. Son tracé divagant se trouvait à l'est du cours actuel de la rivière, et longeait directement le temple[8]. Par ailleurs, en plus de ces deux affluents, la ville d'Augst était traversée par un petit cours d'eau, le Bächlein (ou Ruschenbächli), prenant sa source sur les hauteurs du Birch, dont il a entaillé le relief en suivant un axe nord-ouest/sud-est (Wirtsberg)[9].

La configuration hydrographique du site qui s'est révélée par conséquent particulièrement riche, s'accorde avec les conditions géologiques des terrains traversés, favorisant la diversification des accidents topographiques observés sur le plateau. Le substratum de la ville est essentiellement constitué de "Muschelkalk" (calcaire coquillé) sommé par le banc de gravier caractéristique de la plaine alluviale, que les dépôts alluvionnaires de texture et de couleur variées, charriés par les cours d'eau, ont recouvert selon une épaisseur variable suivant les endroits. La différence de résistance entre les bancs calcaire, plus durs dans la partie ouest de la ville, justifie le développement du large méandre formé par l'Ergolz à son embouchure avec le Rhin. Les multiples collines et replats observés sur le site ont été aussi déterminés par l'activité érosive hydrographique ancienne. D'après R. Laur-Belart, le cours du Wildental qui a recreusé le relief du plateau au sud de la ville, au bord du temple de Sichelen et de l'amphithéâtre, pourrait être aussi à l'origine de la courte vallée séparant au nord de ce même plateau, les sites de Kastelen et le promontoire du temple de Schönbühl, en longeant entre-deux le complexe de Grienmatt[10]. La profondeur de la nappe phréatique est estimée à environ 274 m d'altitude en ville haute[11], vers 260 m en ville basse[12].

La portion de territoire la plus vaste et la plus plane se développe majoritairement en partie centrale et occidentale de la terrasse supérieure comprise entre l'Ergolz et le Violenbach, à une altitude moyenne de 285-290 m. Le tiers ouest de l'espace en est séparé par une dénivellation accentuée, qui ménage à cet endroit une plaine en pente douce vers l'Ergolz à environ 270 m d'altitude. Cette partie du site accueillera une série de constructions suburbaines, telles que le complexe cultuel de Grienmatt vers l'ouest, et sur la

[4] MÜLLER 2001, p. 111, fouille 2000.04.
[5] Sur le cours du Violenbach: MÜLLER 1994a, p. 50 (fouille 1993.62, Fischzucht), p. 61 (fouille 1993.69, parcelle 1006).
[6] SCHAUB/FURGER 1999, p. 74. Cependant, les fouilles menées sur la Vindonissastraße près de la porte de l'est ont montré qu'il avait été nécessaire, durant le Ier ou le IIe siècle, de déplacer légèrement le tracé de la voirie en raison de la forte activité érosive du Violenbach (SCHAUB/FURGER 1999, p. 100-102).
[7] SCHAUB 1996 ; RYCHENER 2000a, p. 48 (fouille 1999.57 ?). Le tracé antique de l'Ergolz et sa position par rapport au temple de Grienmatt sont repris dans SCHWARZ 1997a, p. 87, fig. 52.
[8] CLAREBOETS 1994. Voir également: SÜTTERLIN 1996a, p. 43-45 (Im Rumpel, fouille 1995.64); RYCHENER 1999, p. 56 (Baumgarten, fouille 1998.69).
[9] Le tracé antique du Ruschenbächli est repris dans: DESCHLER-ERB 2001, p. 208, fig. 2. Depuis 1924, le Bächlein est canalisé selon un tracé reprenant celui de l'autoroute (LAUR-BELART 1991b, p. 25).
[10] LAUR-BELART 1991b, p. 25.
[11] RYCHENER 2001, p. 88.
[12] TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 277, fig. 38.

ligne de transition nord-sud entre les deux niveaux, l'amphithéâtre et le temple de Sichelen. L'extrémité nord et le front est de la terrasse supérieure déterminent un éperon au contact du Violenbach qui marque la limite d'extension du centre ville, avec l'installation au point culminant d'une petite butte du temple associé aux théâtres, et du quartier de Kastelen. De nouveau, vers le sud, après la brusque chute de niveau en limite du complexe du forum, se dégage une bande de terre triangulaire inscrite dans un méandre du Violenbach, descendant en pente régulière vers le lit du cours d'eau et la limite de la zone inondable fixée entre 275 et 280 m. Le paysage entre le Violenbach et les berges du Rhin (Kaiseraugst) est moins accidenté: hormis la surélévation enregistrée en bordure du Violenbach, le relief de la terrasse y est caractérisé par une série de dépressions de faible profondeur s'alignant sur un axe sud-est/nord-ouest. Le dénivelé moyen de ce secteur atteint la cote des 260 m marquant en cet endroit la bordure de la zone non inondable. L'exhaussement total des remblais antiques de la ville haute se monte à 2,80 m par endroits[13].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Les vestiges d'une occupation protohistorique sur le site même de la ville antique d'Augst demeurent inexistants[14], malgré les recherches intensives menées sur l'ensemble de la superficie urbanisée. La proximité d'une occupation celtique à l'emplacement de la colline de la cathédrale de Bâle, à une dizaine de kilomètres plus à l'ouest sur le Rhin, a été très vite assimilée à l'*oppidum* rauraque précédant l'implantation de la cité romaine[15]. Les recherches récentes ont permis de mettre au jour sur le site une occupation laténienne tardive accompagnée d'un *murus gallicus*, et se prolongeant jusqu'à l'époque augustéenne[16].

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Les constructions les plus anciennes de la ville haute se présentent sous la forme de « huttes », explorées notamment à la Venusstraße et la Schwarzackerstraße, à l'extrémité orientale de l'espace urbanisé ultérieurement[17]. D'autres sites ont également livré les vestiges d'une occupation précoce, mais ceux-ci sont difficilement interprétables en raison de leur mauvais état de conservation: dans l'*insula* 31, ont été ainsi mises en évidence les traces d'une opération de défrichement du sol, mais aussi des constructions sur poteaux[18]. A.R. Furger fait d'ailleurs remonter l'implantation du quadrillage au plus tôt dans la dernière décennie du Ier siècle avant J.-C. en se basant sur la conformité des orientations des constructions en bois précoces des *insula*e 22, 23, 24, 30, 50[19], auxquelles il faut ajouter le secteur du

[13] TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 8.
[14] FURGER 1994b, p. 29.
[15] LAUR-BELART 1991b, p. 12-13 ; BERGER 1963.
[16] EBERSBACH 1998; HECHT/SPICHTIG/DESCHLER-ERB 1998; MAEGLIN/SCHIBLER 1986.
[17] TOMASEVIC-BUCK 1988a, p. 9 (A).
[18] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 39.
[19] FURGER 1994b, p. 30.

forum[20] et l'*insula* 1 sur le flanc nord de la colline de Kastelen[21]. Cependant, la chronologie du mobilier lié à l'utilisation même de la voirie empierrée ne permet pas actuellement de remonter à une date aussi haute[22].

En ville basse par contre, la découverte de fossés en V dans le secteur Auf der Wacht laissait présager sous l'extension de la ville antique vers le Rhin l'existence d'un camp précoce en matériaux périssables ayant connu plusieurs phases de développement. Les recherches menées sur le mobilier révèlent une densité d'objets militaires tellement importante à l'intérieur des fossés qu'elle garantit cette interprétation[23]. Les fouilles effectuées dans le périmètre des ouvrages défensifs qui couvrent jusqu'à 22 ha[24], ont été en effet si peu nombreuses que pratiquement aucune structure n'a été mise au jour, à l'exception de vestiges de sablières attribuées aux fondations des casernements[25].

### 3.2. Extension du noyau primitif

La dispersion des structures précoces confirme l'extension de l'habitat durant la période augustéenne tardive à l'ensemble du plateau de la ville haute, dans les limites imparties par le tracé du quadrillage urbain, soit sur une superficie d'environ 33 ha[26]. L'absence de jalons chronologiques précis ne permet pas d'affiner ces constatations.

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

Le témoignage le plus ancien sur les origines de la ville romaine demeure l'inscription relatant la déduction de la colonie par L. Munatius Plancus en même temps que celle de Lyon en 44 avant J.-C.[27]. Une seconde découverte épigraphique appartenant à un socle de bronze dont les fragments ont été récupérés dans un dépôt de métaux du IIIe siècle, permet cependant d'assigner la création de la ville à l'empereur Auguste, et les qualificatifs attribués à l'occupation rendent compte, dès cette période, de la présence de vétérans des armées romaines sur le site[28]. Sur le plan archéologique cependant, la chronologie du noyau primitif ne peut remonter plus haut que les deux dernières décennies du Ier siècle avant J.-C.[29]. Les opérations de défrichement antérieures à l'urbanisation de la ville ont en effet laissé une couche charbonneuse sur le terrain naturel, qui renfermait deux pièces de bois situées par dendrochronologie à cette période[30].

En revanche, les datations fournies par le mobilier permettent de situer l'occupation militaire de la ville basse seulement durant l'époque tibéro-claudienne, et de mesurer son intégration à la ligne de

[20] FURGER/HÄNGGI 1988, p. 263.
[21] SÜTTERLIN 1999c.
[22] Nous renvoyons le lecteur au chapitre concernant la chronologie d'implantation du réseau viaire.
[23] DESCHLER-ERB/PETER 1991; DESCHLER-ERB 1999; DESCHLER-ERB 2001. Le tracé des différents fossés est repris dans LAUR-BELART 1991b, p. 167, fig. 172; SCHWARZ 1991d, p. 260.
[24] LAUR-BELART 1991b, p. 176.
[25] MÜLLER 1991a, p. 249, fouille 1990.01. Une autre fouille plus ancienne n'a livré aucun résultat exploitable (1979.01).
[26] FURGER 1994b, p. 31. La première phase d'occupation du quartier d'habitat arasé au profit de la construction du théâtre est située par dendrochronologie au plus tôt aux années 2-4 après J.-C. (FURGER/DESCHLER-ERB 1994).
[27] DESCHLER-ERB 2001.
[28] LAUR-BELART 1991b, p. 11-12 pour les deux inscriptions.
[29] FURGER 1985b.
[30] FURGER 1994b, p. 29.

fortification de cette période dont le plus important camp était situé dans la localité de Windisch (*Vindonissa*) à l'est d'Augst.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Les cours sinueux du Violenbach et de l'Ergolz en bordure de l'espace urbain ont motivé la création de plusieurs ponts en pierre. Un seul d'entre eux a pu être daté: son édification remonte à la période préflavienne[31], mais les recherches ont permis d'individualiser dans certains cas deux états de construction différents. D'autres ponts assuraient également une liaison avec l'île de Gwert. Les plus importants prolongeaient naturellement le réseau viaire le plus ancien, qui mettait en communication les villes haute et basse, notamment la Basiliastraße, la Castrumstraße[32] et la Vindonissastraße[33]. Les aménagements portuaires qui complétaient le développement des quartiers la ville basse au contact du Rhin restent toujours hypothétiques.

Hormis les opérations de défrichement préparant l'implantation des constructions[34], la construction de murs de soutènement avec ou sans pilastres, ou à absides/arcs de décharge est fréquente, notamment à l'aplomb des pentes raides qui caractérisent les bords du plateau de la ville haute en limite de la colline de Kastelen[35].

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

Augst est située sur le carrefour routier le plus important de la région suisse que représente la "voie occidentale" reliant, par les villes d'Avenches, Genève et Windisch, et par le Grand Saint-Bernard, les couloirs du Rhône et du Rhin vers la plaine du Pô. Les prolongements urbains de cette grande voie routière ne sont autres que les deux tronçons de chaussées pénétrant en ville par les portes est et sud des tronçons de courtines de l'enceinte du Haut-Empire (Westtorstraße, Osttorstraße et son prolongement est-ouest Kellermattstraße). Une autre voie routière en rive gauche du Rhin, plus ou moins parallèle au cours du fleuve, traversait Augst à hauteur du point de confluence de l'Ergolz et du Violenbach, correspondant à la séparation entre les villes haute et basse. Elle reliait la ville d'Augst à *Basilia* (Bâle) et *Vindonissa*

---

[31] SCHAUB 1993 : M. Schaub dresse en plus l'inventaire des structures identifiées comme les vestiges de ponts sur l'ensemble de l'occupation urbaine. Voir également: SCHAUB 1996; SCHAUB/FURGER 1999, p. 71; SCHWARZ 1997a, p. 72, fouille 1996.65. Il est possible que le premier état du pont repéré dans le prolongement de la Vindonissastraße remonte à l'époque tibérienne (SCHAUB/FURGER 1999, p. 96 et 100). Le deuxième état n'est pas daté, mais il a été mis en rapport avec l'édification du mur d'enceinte vers 80 après J.-C.

[32] FURGER 1994b, p. 31: M. Schaub suppose que la Castrumstraße, le long de laquelle se sont développées les premières occupations de la ville basse, était prolongée par un pont dès la période précoce.

[33] SCHAUB/FURGER 1999, p. 94-96.

[34] SCHEIBLECHNER 1996, p. 322. Ces traces de défrichement ont été relevées dans les *insulae* 48, mais aussi 24 et 31.

[35] Nous renvoyons aux découvertes effectuées dans l'*insula* 8, zone 4 à l'est de la ville (SCHWARZ 1997a, p. 47-48, fouille 1996.51). Les deux techniques de construction y sont représentées, le mur à pilastre correspondant au système de soutènement le plan ancien et celui à arcs de décharge au plus récent. Un autre mur de soutènement aurait été aperçu le long de la Lunastraße (?) (GLAUSER/GROLIMUND/MÜLLER 2000, p. 239).

(Windisch)[36]. Une troisième route essentielle assurait le trafic vers le Danube, la Rhétie et la Pannonie[37] sur la rive droite du Rhin, vers *Cambete* (Kembs) et *Tenedo* (Zurzach).

Les deux voies routières majeures est-ouest de la rive gauche sont manifestement à l'origine de la structuration du réseau viaire de la ville haute, par les trois grands axes perpendiculaires qui assuraient effectivement la liaison entre les deux routes. Les deux premiers traversent toute la ville haute du sud au nord en passant par le forum (Heidenlochstraße et Hohwartstraße) où ils rejoignent tous deux dans le quartier de Kastelen la route longeant le théâtre vers le quartier de Obermühle au nord-ouest de la ville, pour franchir l'Ergolz. La rue bordant la face sud du forum depuis les thermes des femmes assurait le point de croisement du centre ville; de là, la Forumstraße contournait la basilique et la curie pour rejoindre la Fielenriedstraße sur le front nord-est de la ville.

Les axes fondateurs de la ville basse orientés nord-sud et nord-ouest/sud-est assuraient une liaison entre la grande chaussée au nord de la ville haute et la route longeant la rive droite du Rhin. La partie est de Kaiseraugst s'organisait sur la Castrumstraße qui prolongeait la Fielenriedstraße au-delà du pont sur le Violenbach. La trame urbaine de la partie nord-ouest de la ville basse était fondée sur un autre axe au départ du quartier de Schmidmatt vers le pont de l'île de Gwert (Hollochstraße)[38].

* Structure du quadrillage[39]

Les recherches récentes ont montré que le schéma théorique urbain de la ville haute et son prolongement en ville basse, avait été conçu, en dépit des apparences, selon des préceptes d'organisation rigoureux. En effet, la trame urbaine de la ville haute repose sur le tracé de cinq axes parallèles à la Hohwartstraße, et disposés à l'est et à l'ouest de ce dernier. La distance entre ces axes varie entre 54 et 57 m suivant le décalage observé dans la disposition des rues; ces valeurs doivent correspondre à une moyenne de 56,2 m. La longueur théorique totale des rangées d'*insulae* est-ouest équivaut à dix fois cette valeur (562 m), soit 1900 p.m. Suivant le même raisonnement, la distance théorique entre les axes est-ouest de la ville est estimée à 65,8 m, sauf pour les *insulae* du centre ville qui ont accueilli la construction du forum, dont la taille a conditionné leurs dimensions anormalement grandes[40]. La longueur totale des îlots nord-sud est donc de 592 m, soit 2000 p.m. Les dimensions moyennes des îlots (59,2 m par 56,2 m) converties en pas romains, équivalent à 200 p.m. par 190 p.m. La superficie accordée à chaque îlot approcherait les trois *acti*[41].

---

[36] SCHWARZ 1995a, p. 52-55 (fouille 1994.60), et p. 58 (fouille 1994.69); SCHWARZ 1997a, p. 102 (fouille 1996.13).
[37] DESCHLER-ERB 2001, p. 203.
[38] SCHAUB 2000a. Voir en particulier la fig. 12, p. 79.
[39] SCHAUB 2000b.
[40] Les dimensions du forum sont de 70 m dans le sens nord-sud et 160 m dans le sens est-ouest, soit: 240 p.m. par 540 p.m. ou 2 *acti* sur 4,5 *acti*.
[41] M. Schaub conclut que la surface théorique de chaque *insula* vaut, toujours en moyenne, trois *acti*, qui représentent une surface de 43200 p.m., soit 3785 m$^2$ (et non 3698 m$^2$ comme il le signale à la p. 90). Or la superficie des îlots calculée selon les dimensions moyennes établies par M. Schaub atteint seulement 3327 m$^2$ (59,2 m par 56,2 m) ou 3698 m$^2$ (65,8 m par 56,2 m). Cependant, M. Schaub signale que les îlots de la dernière rangée au sud du plan de la ville haute présentent une taille particulière dont il expose les proportions sans en mentionner les dimensions exactes. Par déduction à la lecture de son article, nous supposons que ces îlots mesurent 65,8 m. La longueur totale de la trame, en théorie, serait de 2222 pieds, soit 658 m. La superficie totale théorique de la trame de la ville haute serait de 37 ha, et le nombre théorique d'îlots à cent. L'intégration du forum au quadrillage semble jouer un rôle important dans le découpage insulaire: si l'on soustrait des 2000 pieds la largeur du forum (240 pieds), on obtient une valeur

La structuration du quartier ouest de la ville basse révèle quant à elle une trame de quarante-deux *insulae* disposées en six rangées est-ouest et sept nord-sud. La surface totale quadrillée de cette manière est de 1300 p.m. par 1600 p.m., soit 385 m par 474 m. Chaque îlot mesure donc théoriquement: 64 m par 68 m, soit approximativement 220 p.m. par 230 p.m. Le décalage du quadrillage de la ville basse par rapport à celui de la ville haute est estimé à 15° ouest, celui de la ville haute par rapport au nord est de 36° ouest, soit le dixième de la circonférence du cercle. Dans les deux trames, la variabilité dimensionnelle touche la longueur de l'îlot dans le sens nord-sud, confirmant le rôle des rues principales dans l'implantation des *insulae*.

L'application matérielle de ce schéma souffre bien entendu de nombreuses irrégularités, du fait de son adaptation à la topographie fortement accidentée du site. En ville haute, la viabilisation orthogonale reste limitée aux bords du plateau et aux tracé du Violenbach à l'est, du Ruschenbächli à l'ouest[42], si bien que sur les cent *insulae* prévues dans le modèle, à peine cinquante-trois ont été aménagées[43]. Le débordement progressif des bâtiments publics sur les rues est à l'origine du regroupement de plusieurs îlots en un seul quartier: c'est le cas des *insulae* 32, 26 et 37 qui abritent les thermes centraux de la ville, dans le courant du IIe siècle. Le souvenir des rues perdure au travers de leur reconversion en accès principal aux thermes, situé dans l'axe du carrefour de rue. L'extension du forum secondaire a eu le même effet sur la rue séparant les îlots 14 et 15 à l'ouest de la ville. La construction du premier théâtre de la ville a également supprimé partiellement un lotissement privé intégré à l'origine au réseau viaire[44]. En revanche, l'appropriation des chaussées publiques par les constructions privées est très rare: l'extension de la *domus* de l'*insula* 1 au nord de la colline de Kastelen, sur la Heidenlochstraße dans la seconde moitié du IIe siècle, constitue une exception[45].

Par ailleurs, l'intégration de certains monuments publics dans la trame viaire, comme le théâtre, ou les efforts consentis en vue d'une conception plus scénique de l'urbanisme, comme dans le cas du temple de Schönbühl, ont modifié la forme des îlots riverains de ces constructions. Enfin, la disposition très irrégulière adoptée par le réseau viaire en périphérie de la ville, dont les orientations s'écartent de celles de la trame orthogonale du plateau, a généré la création de rues s'évasant par endroits assez largement pour former une place: un premier exemple a été observé au contact du théâtre et des thermes des femmes au nord, et peut-être aussi dans la Schulstraße[46] et dans la Nordrandstraße[47] au nord-ouest de la ville haute. Enfin, les fouilles menées à proximité de la porte est ont permis de dégager un empierrement correspondant peut-être à une rue longeant les courtines[48].

En ville basse, la disposition des vestiges reconnus suggère que certaines rues du schéma théorique n'ont pas été implantées, déterminant ainsi des quartiers de plus grande surface, équivalente à la taille de trois

---

égale pour les huit autres *insulae* de 220 pieds exactement, soit 65 m ou le dixième de la longueur totale théorique de la trame dans le sens nord-sud. Ces valeurs sont fort proches de celles utilisées pour le montage de la trame de la ville basse.

[42] DESCHLER-ERB 2001, p. 208, fig. 2. La cote de niveau limitant l'extension du quadrillage régulier culmine à environ 295 m d'altitude.

[43] SCHAUB 2000b, p. 91, fig. 5.

[44] SCHWARZ 1991a, p. 57, fig. 38-39 et p. 59, fig. 40-41 (à comparer), fouille 1990.51 ; SCHWARZ 1991b (fouilles 1990.69).

[45] SÜTTERLIN 1999c.

[46] RYCHENER 2000a, p. 46, fouille 1999.54.

[47] RYCHENER 2000a, p. 50, fouille 1999.64.

[48] SCHAUB/FURGER 1999, p. 82-83.

*insula*e réunies, soit 203 m sur 67 m. L'absence de fouilles dans la moitié nord de la trame ouest, ainsi que dans la moitié sud de la trame est ne permet pas de définir précisément l'organisation de la trame viaire du secteur de Kaiseraugst.

* Organisation des *insula*e

Accès

Seuls les quartiers centraux de la ville haute ont été suffisamment explorés pour saisir l'organisation des secteurs d'habitat; en ville basse, les recherches sont restées la plupart du temps cantonnées à la disposition des constructions riveraines et le mode d'occupation au centre des îlots demeure inconnu.

Apparemment, la répartition des habitats, même de dimensions modestes, n'a que rarement nécessité la création de ruelles à l'intérieur des *insulae*[49]. En effet, les dimensions relativement faibles des lotissements, malgré la forte densité des constructions, s'accordent au pire avec celles des parcelles dont le mur de fond correspond à l'axe médian de l'îlot, comme l'illustre la répartition des maisons dans l'*insula* 23. Toutefois, quelques systèmes d'accès ont été observés à l'intérieur des lotissements: dans l'*insula* 23, entre les locaux artisanaux qui occupent le front nord-est de l'îlot, ont été aménagés des couloirs assurant une communication directe entre une cour occupant le centre de l'*insula* et la rue[50].

Parcellaire

Les dimensions relativement restreintes des îlots suggèrent un découpage parcellaire simple, où deux rangées de parcelles occupent toute leur longueur, comme l'illustre le schéma de parcellisation de l'*insula* 24. Toutes les *insula*e explorées révèlent une occupation domestique extrêmement dense, où les constructions s'ordonnent de façon systématique selon les principes de stricte mitoyenneté. L'absence quasi totale de servitudes d'intervalle dans le schéma d'organisation des habitats comme l'évolution des constructions domestiques par les reconstructions et l'ajout d'annexes au corps principal des bâtisses, complique naturellement les observations menées sur le découpage parcellaire et la distinction des différentes unités domestiques. Toutefois, certains îlots ont manifestement été divisés en parcelles de dimensions régulières, disposées en deux rangées dans le sens de la longueur de l'*insula*. En ville haute, la répartition des constructions au sein de l'*insula* 24 permet de restituer deux rangées de six parcelles mesurant à l'origine 30 sur 70 p.m. En ville basse, compte tenu de l'agencement différent des quartiers induit par le découpage insulaire, les parcelles sont plus étroites et plus allongées (21 sur 91 p.m.)[51].

Les constructions longeant la Schiberschatzgasse en ville basse, respectaient manifestement un module équivalent à un rapport de 1 sur 2, soit 6 m sur 12 m. Le rapport des proportions des cours intérieures attenantes selon ce module est de 2 sur 2 (12 m par 12 m)[52]. La largeur de façade de 6 m caractérisait également les parcelles observées au nord-ouest de la ville basse. Leur longueur a été évaluée à près de

[49] La maison B en pierre de l'*insula* 36 était séparée des habitats voisins par deux espaces libres (TOMASEVIC-BUCK 1985a, p. 239, fig. 40).
[50] LAUR-BELART 1991b, p. 127, fig. 23.
[51] LAUR-BELART 1991b, p. 130, fig. 125, et p. 167, fig. 172 (Auf der Wacht).
[52] MÜLLER 1998, p. 64, fig. 13 (fouille 1997.04).

27 m[53]. Enfin, il faut souligner que la largeur de la maison fouillée dans la Friedhofstraße dépasse largement ces valeurs (14 m). Les grandes *domus* intégrées dans le tissu urbain révèlent également l'utilisation de modules réglant l'agencement des différentes parties de la construction[54].

b. Extension de la superficie urbanisée

La surface totale théoriquement occupée par les nonante *insula*e (neuf rangées de dix îlots) déterminées précédemment en ville haute atteindrait presque 33,3 ha. La superficie de la trame de la ville basse serait de 18,25 ha. A ces valeurs, il convient d'ajouter les extensions domestiques de la ville haute enregistrées le long des principaux axes (notamment les routes sud, est, et la Fielenriedstraße), ainsi que les complexes périurbains le long de la vallée de l'Ergolz sur le front occidental. L'occupation réelle du site dépasse donc de loin celle du quadrillage urbain: elle peut être estimée en ville basse à 30 ha environ, en ville haute, à 80 ha environ, soit environ 110 ha au total, à l'exclusion du développement des zones funéraires *extra muros* le long des axes routiers.

c. Chronologie du quadrillage urbain

Les repères chronologiques permettant de situer précisément la mise en place du quadrillage urbain sont peu nombreux, mais laissent supposer qu'une différenciation chronologique a dû exister entre l'implantation des quadrillages urbains, celui de la ville haute remontant à une date plus ancienne que celui de la ville basse, dont l'urbanisation a été retardée en raison de l'existence du camp tibéro-claudien[55], malgré l'antériorité de l'aménagement de la Castrumstraße en direction du Rhin, établie dès la première décennie du Ier siècle après J.-C.[56].

La mise en place de la Westtorstraße est située dans la première moitié du Ier siècle[57]. La stratigraphie du réseau viaire limitant l'*insula* 31 et les thermes des femmes témoigne d'une première phase d'utilisation des rues datées du premier tiers du Ier siècle[58]. La comparaison du développement de l'habitat durant cette période dans les *insula*e voisines suggère également l'existence d'un réseau viaire régulier dès cette époque[59], y compris dans le quartier de Kastelen. En revanche, en ville basse, les fouilles de la Hollochstraße permettent de situer les premières traces de sa viabilisation seulement vers le milieu du Ier siècle[60].

4.2. Exploitation des ressources locales

a. Localisation des points d'extraction

Plusieurs points d'extraction ont été identifiés à Augst et Kaiseraugst, mais le type de matériau exploité n'est pas systématiquement signalé. Les carrières se concentrent essentiellement dans la région de la ville

[53] MÜLLER 1999, p. 133-134, fouille 1998.12, Kaiseraugst-Mattenweg.
[54] HUFSCHMID 1996b.
[55] DESCHLER-ERB 2001, p. 208, fig. 2.
[56] FURGER 1994b, p. 31.
[57] SCHEIBLECHNER 1996, p. 384.
[58] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 33 (*insula* 31). L'utilisation de la Forumstraße est datée par le mobilier récupéré dans ses rigoles de drainage, entre 10 et 14 après J.-C. (SCHWARZ 1997a, p. 61 (fouille 1996.61)).
[59] SCHWARZ 1991a, p. 57, fig. 38-39.
[60] MÜLLER 2001, p. 112-115 (fouille 2000.05, Kaiseraugst-Friedhofstraße).

basse[61]; elles sont situées le long de la Kastellstraße[62], du Römerweg[63], de la Erschliessungstraße[64], dans la Dorfstraße[65], au sud du Kastell[66] (Im Rebgarten) et sur son flanc ouest (Ziegelhof), où deux points d'extraction de calcaire coquillé ont été explorés près de la ville basse[67]. La carrière de calcaire la plus importante y a été localisée le long du Rhin, sous la forme d'une cuvette de 100 m par 150 m de long[68]. Dans la ville haute, d'autres fosses d'extraction d'argile ont été reconnues près de la porte orientale de la ville[69]. L'utilisation du gravier provenant de la terrasse alluviale de l'Ergolz a été mentionnée pour l'aménagement du ballast des chaussées à l'ouest de la ville[70].

b. Chronologie d'exploitation

On ne dispose d'aucun repère chronologique précis pour l'exploitation des carrières de Kaiseraugst, si ce n'est le matériel du Haut-Empire qui rempli la base de leur comblement. La carrière située le long du Rhin a vraisemblablement été comblée seulement à la fin de l'époque romaine. En revanche, les fosses d'extraction d'argile près de la porte de l'est ont livré du mobilier de la première moitié du Ier siècle; elles ont été mises en rapport naturellement avec les origines de la ville romaine. Les autres fosses d'extraction ne sont pas datées.

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie[71]

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La composition du ballast des rues est très homogène d'un secteur à l'autre de la ville et, sauf exception[72], il est constitué d'une simple couche de gravier[73] sans préparation, présentant une forme bombée.

---

[61] FURGER 1994a, p. 69 (1993.01: Kaiseraugst-Damann-Natterer).
[62] SCHWARZ 1997a, p. 108 (fouille 1996.06).
[63] SÜTTERLIN 2001, p. 115 (fouille 2000.07).
[64] LASSAU 1995, p. 84.
[65] MÜLLER 1999, p. 116 (fouille 1998.11).
[66] FURGER 1995, p. 70-71 (fouille 1994.06).
[67] MÜLLER/RENTZEL 1994.
[68] GLAUSER 1997, p. 248; GLAUSER/GROLIMUND/MÜLLER 2001, p. 239. Le calcaire local a été utilisé également dans la confection des mosaïques d'Augst. Voir: SCHMID 1993.
[69] SCHAUB/FURGER 1999, p. 100; RYCHENER/SÜTTERLIN 1999, p. 277-278; ALEXANDER 1975, p. 84-85. Par ailleurs, dans la Römerstraße, a été relevée une zone d'extraction d'argile destinée aux ateliers de potiers, en fonction à partir de la seconde moitié du IIe siècle (MÜLLER 2000, p. 109, fouille 1999.07). L'analyse des argiles employées dans les productions de l'atelier de potier de la Venusstraße dans la seconde moitié du IIe siècle, confirme la provenance locale de la matière première (ALEXANDER 1975, p. 85). L'argile destinée à la fabrication de l'engobe des produits de cet atelier provient d'un site d'exploitation d'argile marneuse près de la porte de l'est. Voir aussi GLAUSER/GROLIMUND/MÜLLER 2000, p. 239-240.
[70] SCHWARZ 1997a, p. 87-91 (Pratteln, fouille 1996.74).
[71] HÄNGGI 1989b.
[72] Dans Augst même, dans la Giebenacherstraße, le revêtement de la chaussée antique était constitué d'une couche de galets surmontant un niveau de préparation d'argile bleu. L'usage de galets en couche de préparation de chaussée a été également constaté dans une coupe de la Römische Straße (MÜLLER 2001, p. 112, fouille 2000.05).Voir aussi: TOMASEVIC-BUCK 1983a, p. 18. Par ailleurs, les recharges de la rue dans les *insula*e 8 et 10 était composée de pierre calcaire, de gravier et de tuiles en fragments (SÜTTERLIN 1996a, p. 56, fouille 1995.81).
[73] Pour la ville haute, voir: TOMASEVIC-BUCK 1982b, p. 13 (chaussée longeant au nord la basilique); fouilles de la Rauricastraße (Hauptstraße) (SÜTTERLIN 1996a, p. 38, fouille 1995.61); dans la Rheinstraße (SÜTTERLIN 1996a, p. 52, fouille 1995.77 et HAEFFELE 1996, p. 306); sur la Sportplatz (RYCHENER 1999, p. 44, fouille 1998.57); dans la Basilikaweg (RYCHENER 1999, p. 45-47, fouille 1998.59); dans la Vorplatz/Basiliastraße (RYCHENER 1999, p. 55, fouille 1998.65); dans le Römermuseum, Parkplatz (RYCHENER 2000a, p. 46, fouille 1999.56); Nordrandstraße (RYCHENER 2000a, p. 50, fouille 1999.64); Vindonissastraße (MÜLLER 2001, p. 110, fouille 2000.02). Dans la ville basse: fouilles de la Dorfstraße(REINHARDT/TOMASEVIC/SWOBODA 1974, p. 113 (gravier et sable); fouilles de la Mühlegasse (TOMASEVIC-BUCK 1980, p. 36); du SBB Nebengebaude (TOMASEVIC-BUCK 1983a, p. 39). Voir également: TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 265 (parcelle 131); MÜLLER 1993a, p. 126 (Biretenweg, fouille 1992.08); FURGER 1995, p. 58 (fouille 1994.71); dans la Friedhofstraße (MÜLLER 2001, p. 109, fouille 2000.13).

L'absence de matériel ne permet pas de dater les différentes phases d'aménagement de la voirie, et le nombre de recharges est rarement mentionné[74].

En revanche, la largeur des rues (comprise entre les deux portiques) varie entre 5,00 m[75] et 8,25 m[76] en ville haute[77], exceptionnellement 12/13 m[78], jusqu'à 13,50 m pour les chaussées de la ville basse[79]. L'épaisseur des recharges est généralement faible (entre 0,20 et 0,60 m) mais elle atteint exceptionnellement jusqu'à 2,50 m de hauteur[80].

* Trottoirs et portiques

L'absence de portique dans les fouilles pratiquées sur les espaces riverains de la voirie est assez rare[81]. Les recherches menées sur l'*insula* 31 permettent de fixer l'apparition de ce type d'équipement durant la période préflavienne[82]. Cependant, les fouilles de l'*insula* 48 ont révélé la présence d'un portique antérieur au milieu du Ier siècle édifié en bois sur un réseau de sablières à l'avant d'une construction[83], et limité par les drains de la rue (Westtorstraße). La nature très accidentée du relief, en particulier en limite du plateau de la ville haute, a favorisé l'apparition d'un équipement viaire adapté à la brusque chute de niveau, comme le cryptoportique de l'*insula* 8 à l'est de la ville, retenu par un mur de soutènement[84].

La technique de construction des portiques maçonnés a été observée à plusieurs reprises: les colonnes reposaient sur des blocs de pierre disposés à intervalles réguliers sur un massif de fondation continu[85].

---

[74] En ville basse, on a identifié dans les fouilles de Pfaffenacher une aire de gravier fin pouvant correspondre à une couche de préparation de la Vindonissastraße ou à la chaussée elle-même, surmontée d'une couche de gravier moyen, puis de sable et enfin, de deux couches de gravier de recharge (MÜLLER 1996, p. 94-95, fouille 1995.13); sous la Lunastraße, la coupe d'une chaussée a révélé deux niveaux de circulation, l'un fait de galets et de fragments de tuiles, l'autre de gravier (SCHWARZ 1997a, p. 103-104, fouille 1996.03); double recharge mentionnée également dans la Kastellstraße (SCHWARZ 1997a, p. 109, fouille 1996.06), aussi dans la Osttorstraße (SCHAUB/FURGER 1999, p. 80), composée de gravier et de moellons calcaire dans son premier état; ainsi que dans la Schulstraße (RYCHENER 2000a, p. 46, fouille 1999.54); dans le Mattenweg, la chaussée sondée comportait trois recharges, dont les deux dernières en gravier (MÜLLER 2000, p. 107-108, fouille 1999.05). Les rechargements ont causé la réduction de la surface de circulation. Par ailleurs, une coupe effectuée dans la Basiliastraße a montré la composition de la rue formée de cinq recharges de gravier, sable et marne (SCHWARZ 1997a; voir également une coupe de la chaussée dans LAUR-BELART 1991b, p. 35, fig. 23). Dans la Venusstraße, une coupe de la rue séparant les *insula*e 50 et 44 a révélé huit niveaux différents (LAUR-BELART 1991b, p. 35, fig. 22).

[75] BERGER 1985, p. 221, dans la Erschliessungstraße, menant à la nécropole Im Sager (LASSAU 1995, p. 83); également la Wildentalstraße (TOMASEVIC-BUCK 1985a, p. 240).

[76] Chaussée antique dans la Steinlerstraße: 6,75 m (TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 23) et Giebenacherstraße: 8,25 m (TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 8); également la Heidenlochstraße (TOMASEVIC-BUCK 1985a, p. 240).

[77] Les prospections pratiquées dans les *insula*e sud (35, 36, 41 et 42) ont permis d'évaluer la largeur des rues à à peine 3,3 m.

[78] Dans la Rheinstraße (SÜTTERLIN 1996a, p. 52, fouille 1995.77) en direction de la Basiliastraße; dans la Basiliastraße elle-même (SCHWARZ 1997a, p. 52, fouille 1996.54, Frenkendörferstraße). La Osstorstraße comprenait un ballast de 20 m de large (?) dans son premier état, sondé à l'entrée de la ville (SCHAUB/FURGER 1999, p. 80; MÜLLER 2001, p. 110, fouille 2000.02). Près de la nécropole Im Sager, sa largeur a été évaluée à 13 m (MÜLLER 1995b, p. 216).

[79] TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 39 (parcelle 228). Dans la Dorfstraße: entre 10 et 12 m (REINHARDT/TOMASEVIC/SWOBODA 1974, p. 113), Auf der Wacht II, parcelle 231: largeur de la rue évaluée à 7,70 m (TOMASEVIC-BUCK 1988a, p. 17); Biretenweg: largeur de la rue antique: 13 m (MÜLLER 1993a, p. 121-123 (fouille 1992.08); Höllochstraße: 13 m (MÜLLER 1993b, p. 208).

[80] TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 23 (1,80 m); LAUR-BELART 1991b, p. 35. Dans la parcelle 815 (rue entre les *insula*e 21 et 22): 1,30 m (TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 247); Auf der Wacht, parcelle 231 dans la ville basse: 0,40 m (TOMASEVIC-BUCK 1988a, p. 17); Biretenweg, ville basse: 0,70 m d'épaisseur (MÜLLER 1993a, p. 126); dans la Erschliessungstraße (menant à la nécropole Im Sager): 0,30 m (LASSAU 1995, p. 83); Osttorstraße (SCHAUB/FURGER 1999, p. 80 et 94) et Schulstraße (RYCHENER 2000a, p. 46, fouille 1999.54) : 0,33 à 0,40 m. La Heidenlochstraße comportait au total vingt couches de recharges sur 1,90 m d'épaisseur (TOMASEVIC-BUCK 1985a, p. 240).

[81] Dans la Forumstraße, un des côtés en était dépourvu (SÜTTERLIN 2001, p. 73-74, fouille 2000.52).

[82] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 39. Dans les fouilles de la Römische Straße, ils sont prévus dans l'aménagement de la phase I de l'occupation (MÜLLER 2001, p. 112-115, fouille 2000.05). HÄNGGI 1989b, p. 92-93 situe leur apparition au milieu du Ier siècle.

[83] SCHEIBLECHNER 1996, p. 382-384.

[84] SCHWARZ 1997a, p. 46-50, fouille 1996.51 (en particulier p. 47).

[85] RYCHENER 1999, p. 46-47, et fig. 10 (fouille du portique de la Victoriastraße, *insula* 9, n° 1998.59).

Parfois, le portique était interrompu par un seuil marquant l'entrée d'une construction[86], si bien que l'on peut imaginer que les supports de pilier étaient reliés par des murs-bahuts[87].

La surface de circulation des trottoirs, large de 2,60 m[88] à 3,00 m, est aménagée à l'aide de gravier tout comme celle des rues, mais parfois aussi d'argile rapportée[89]. Dans l'*insula* 48, le réaménagement des portiques à partir du milieu du Ier siècle, puis à l'époque flavienne, s'accompagne d'un élargissement de la surface de circulation des trottoirs de 0,40 m environ.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

L'aqueduc de Liestal[90]

L'existence d'un aqueduc alimentant Augst est connue depuis le XVIe siècle: plusieurs découvertes de tronçons de la canalisation enterrée permettent de restituer son tracé qui, après avoir longé en rive droite la vallée de l'Ergolz dont elle captait les eaux à une distance de 6,50 km par rapport à la ville, sur la commune de Liestal. Elle prenait alors la direction de l'est en traversant le plateau du Birch à Füllinsdorf[91], où elle rejoignait par le nord, en empruntant le vallon creusé par le Bächlein, la chaussée principale de la ville haute (Hohwartstraße). L'aqueduc, entièrement construit en moellons liés au mortier, y compris la voûte, mesurait 1,80 m de hauteur. La destruction de l'aqueduc au-delà de ce point ne permet pas de déterminer avec précision son parcours en milieu urbain[92]. Cependant, une conduite de grande taille a été repérée près du forum, dans l'axe de la rue évoquée précédemment, sans que l'on puisse en trancher la destination (approvisionnement en eau en relation avec l'aqueduc de Liestal, ou évacuation principale du monument). Le canal maçonné mesurait 1,40 m de hauteur et était probablement surmonté d'une couverture dallée[93]. Entre deux, il est fort probable, en raison de la dénivellation de 15 m enregistrée depuis son point d'entrée en ville par rapport aux niveaux de circulation antiques, que l'aqueduc aboutissait à un réservoir de distribution, comme semblent le suggérer les fouilles effectuées dans l'Aquäduktstraße près de la *mansio* de Kurzenbettli, où l'on a proposé de reconnaître dans les piles maçonnées mises au jour, les vestiges d'un pont-aqueduc, et dans le bassin en pierre de taille y succédant, ceux d'un *castellum divisiorum*[94]. Aucune chronologie de construction n'a été proposée pour la création de ce réseau d'alimentation.

---

[86] SÜTTERLIN 2001, p. 73-74 (Spielplatz, fouille 2000.52, dans la Forumstraße).
[87] Voir la restitution de la maison de la Friedhofstraße dans: MÜLLER 2001, p. 123, fig. 27.
[88] MÜLLER 1993a, p. 126 (Biretenweg, fouille 1992.08).
[89] MÜLLER 1991a, p. 251 (fouille dans la Friedhofstraße); dans la Hochwartstraße (SCHEIBLECHNER 1996, p. 378-384); près de l'amphithéâtre (NEUKOM-RADTKE 1996, p. 405); SCHWARZ 1997a, p. 105, fouille 1996.12 (Kaiseraugst, dans la Friedhofstraße). Dans les fouilles de l'espace riverain de la Römische Straße, le niveau des portiques étaient rehaussé à l'aide de sable (MÜLLER 2001, p. 112, fouille 2000.05).
[90] FURGER/HÄNGGI 1988; p. 267-268; RYCHENER/SÜTTERLIN 2002, p. 306-307.
[91] MÜLLER 1994a, p. 50 (fouille 1993.59). Un système d'approvisionnement en eau a été également repéré par prospection dans les *insulae* 34 et 40 (LECKEBUSCH 2001, p. 56).
[92] LAUR-BELART 1991b, p. 158-160.
[93] TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 254 (parcelle 212).
[94] LAUR-BELART 1991b, p. 162, fig. 167.

Les recherches plus récentes ont mené à la découverte d'une autre conduite d'alimentation en eau de plus petites dimensions repérée, à Lienerthalde, dans la région de Kaiseraugst, se dirigeant vers la porte est de la ville[95].

Le réseau d'adduction secondaire

Plusieurs types de structures appartenant au réseau de distribution des eaux ont été dégagés: il s'agit non seulement de canalisations forcées, mais aussi de fontaines[96], et de puits (?)[97] publics, deux types de structures édifiées en pierre de taille posées en orthostates, qui complétaient l'équipement du réseau viaire. Les fontaines confirment l'existence d'un système d'eau sous pression desservant même certains habitats. Les fouilles ont en effet livré de nombreux exemples de ces conduites forcées, taillées dans le bois et assemblées à l'aide d'anneaux métalliques[98], qui empruntaient le réseau des rues.

Les plus anciens exemples de fontaines apparaissent à l'époque flavienne au plus tard; ils correspondent donc à un aménagement ultérieur de l'équipement de la voirie, souvent daté de la seconde moitié du IIe siècle et dans le courant du IIIe siècle. Les fouilles menées dans la Fielenriedstraße, près du Violenbach, ont permis d'explorer également une installation souterraine de construction très soignée, probablement une citerne communiquant avec un puits, en relation probablement avec l'installation balnéaire voisine[99].

* Evacuation des eaux

Les comptes-rendus de fouilles font assez rarement allusion à la découverte de rigoles de drainage en bordure de rue[100]. Les recherches récentes montrent qu'elles font vraisemblablement souvent partie de l'équipement original du réseau viaire[101]. Les drains se présentent comme de simples creusements[102]. Dans la Erschliessungstraße, menant à la nécropole Im Sager, les canaux qui présentaient une section en U de faible profondeur étaient planchéiés[103]. Ceux de la Forumstraße/Thermenstraße près du théâtre, dans

---

[95] LAUR-BELART 1991b, p. 161; GROLIMUND/HUBER/LASSAU/MÜLLER 2002, p. 316-317. La conduite date probablement du IIe siècle.

[96] BERGER 1985, p. 221; MÜLLER 1993a, p. 123 (Biretenweg, fouille 1992.08). Voir également: MÜLLER 1996, p. 97 (fouille 1995.02 ?, Jakobli Haus à Kaiseraugst. La structure est datée de la fin du Ier siècle); SCHWARZ 1997a, p. 50 (Violenriedstraße, zone 5 du chantier); SCHWARZ 1997a, p. 105, fouille 1996.12 (dans la Friedhofstraße); VOGEL MÜLLER/DESCHLER-ERB 1996; FURGER 1997b (article de synthèse sur les fontaines publiques et privées d'Augst); MÜLLER 1993b, p. 208 (Höllochstraße); SCHWARZ 1998a, p. 45 (fouille 1997.75): une citerne en relation avec le temple de Schönbühl a été interprétée comme un système de circulation d'eau (fontaine ou évacuation).

[97] TOMASEVIC-BUCK 1984b, p. 67 (parcelle 76.11).

[98] LAUR-BELART 1991b, p. 162-163.

[99] SÜTTERLIN 1999a, p. 64; RYCHENER 2000b; RYCHENER 2001; RYCHENER/SÜTTERLIN/SCHAUB 2000, p. 226-228; RYCHENER/SÜTTERLIN 2001, p. 227 (datation 2e siècle?).

[100] La plupart des dimensions des rues sont ainsi calculées de front de portique à front de portique.

[101] Dans la forumstraße, les rigoles de drainage apparaissent dès la période augustéenne. Voir SCHWARZ 1997a, p. 60, fig. 22. En ville basse, l'évolution chronologique de la Friedhofstraße montre que la rue en disposait dans son premier aménagement qui remonte au milieu du Ier siècle (MÜLLER 2001, p. 112-115). Voir *insula* 21 (TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 247). Le creusement des drains de la chaussée intervient dans le deuxième état d'occupation de la Römische Straße en ville basse (MÜLLER 2001, p. 112, fouille 2000.05).

[102] En ville basse, dans la Friedhofstraße (SCHWARZ 1997a, p. 105, fouille 1996.12); dans la Kastellstraße: les fossés sont comblés à la fin du Ier siècle (SCHWARZ 1997a, p. 109, fouille 1996.06); dans la Erschliessungstraße (MÜLLER 1999, p. 115, fouille 1998.06, Mattenweg); dans les Goldkettenstraße et Ärtzestraße (MÜLLER 2000, p. 100, fig. 2, et p. 109, fig. 14). En ville haute, dans la Basiliastraße (SCHWARZ 1997a, p. 73, fouille 1996.66; voir également: LAUR-BELART 1991b, p. 35, fig. 23); Hochbordweg (SCHWARZ 1998a, p. 47, fouille 1997.77); dans la Forumstraße (SCHWARZ 1997a, p. 59-60); dans la Steinlerstraße (TOMASEVIC-BUCK 1985a, p. 239-240), les fossés évacuaient l'eau en direction du Wildental. Les fossés étaient recouverts par endroits de dalles de grès, comme peut-être dans la Sichelenstraße (CLAREBOETS/FURGER 1987, p. 216). Les fouilles récentes ont également permis de dégager un égout appartenant au forum secondaire, en direction de l'Ergolz (RYCHENER/SÜTTERLIN 2002, p. 306-307).

[103] LASSAU 1995, p. 83.

leur état du IIe siècle, étaient également recouverts de bois[104]. En ville basse par contre, le long de la Siberschatzgasse, ont été mis au jour des canaux de drainage maçonnés[105]. Par ailleurs, les fouilles menées sur le site de Kastelen le long de la Heidenlochstraße ont permis de dégager les vestiges d'une latrine publique branchée sur les égouts de la rue séparant les *insulae* 1 et 2[106] . Les fouilles de l'*insula* 35 en livrent un autre exemple[107].

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

* Les tronçons d'enceinte et leurs portes monumentales

Le paysage urbain est marqué au sud et à l'est par deux tronçons de fortification sensés appartenir à une enceinte jamais achevée[108], puisque les recherches récentes ont permis de fixer les extrémités respectives.

Orienté plus ou moins perpendiculairement à l'axe routier qui le traverse, le tronçon d'enceinte au sud de la ville mesure 360 m de long. Le segment de fortification à l'est est plus étendu (500 m) et comprend un retour en bordure de plateau vers le sud[109]. L'accès lui-même correspond dans les deux cas à une simple percée de 20 m de large dans la maçonnerie, encadrée de deux tours en forme de fer à cheval, d'environ 6 m de diamètre, accolées au parement côté ville. Un fossé doublait la structure côté est, vers la campagne: ses dimensions réduites (largeur de 3,50 m et profondeur de 1,50 m) suggèrent tout au plus un rôle symbolique. L'élévation de la courtine, épaisse de 1,85 m, repose sur une fondation d'une largeur à la base de 2,15 m, moyennant la série de ressauts qui caractérise les parements extérieur (un) et intérieur (trois)[110]. Le mur, simplement exécuté en *opus caementicium* parementé en petit appareil calcaire régulier sur ses deux faces, repose sur une fondation sèche de moellons calcaire haute de 1,10 m. La chronologie de construction des fortifications est placée entre 50 et 100 après J.-C., probablement à la période flavienne.

* Forum[111] (fig. 158-159)

Le complexe monumental du forum occupe la rangée de trois *insulae* du quadrillage urbain établies de part et d'autre de la rue principale nord-sud de la ville haute (Hohwartstraße), barrant en quelque sorte l'accès au quartier de Kastelen. L'étranglement du quadrillage urbain en cet endroit resserré du plateau est conditionné par la dénivellation importante du relief observée entre ce dernier secteur, le Schönbühl, et la rive gauche du Violenbach (Violental). Le forum est donc scindé en deux constructions: l'îlot occidental a accueilli l'*area sacra* avec son temple, et l'îlot oriental, l'*area publica* prolongée d'une basilique et d'une

[104] SCHWARZ 1997a, p. 63.
[105] MÜLLER 1998, p. 6, fig. 11 (fouille 1997.04).
[106] SÜTTERLIN 1999c.
[107] HÄNGGI 1989b, p. 94-96.
[108] Le motif pourrait être, d'après E. Deschler-Erb, le manque de ressources financières (DESCHLER-ERB 2001, p. 209).
[109] BERGER 1985; SCHAUB/RÜTTI 1994; SCHAUB/FURGER 1999, p. 82-84. Le passage du Violenbach dans l'enceinte a été étudié dans PIGNOLET 1982.
[110] SCHAUB/RÜTTI 1994, p. 92: sa hauteur a été estimée à 7,50 m, par comparaison avec les fortifications d'Avenches, de Cologne et de Trèves.
[111] LAUR-BELART 1936 ; MÜLLER 1988a ; VOGEL MÜLLER 1988; BOSSERT-RADTKE 1990; BOSSERT-RADTKE 1991a; SCHWARZ 1991b ; SCHWARZ 1991c ; SCHWARZ 1991d, p. 251-252; BOSSERT-RADTKE 1993; SCHWARZ 1993, p. 195-196 ; HUFSCHMID/SÜTTERLIN 1998; SÜTTERLIN 1999b.

curie. Le développement de l'édifice dans le sens est-ouest correspond au sens de la pente naturelle du terrain, les installations religieuses occupant le point le plus haut de la zone. L'apport majeur des recherches récentes menées dans cette zone réside dans l'établissement d'une chronologie d'évolution respective pour les différentes parties du monument[112], qui illustre, par les aménagements successifs surtout sur le front est du monument, l'extension progressive du complexe jusqu'à la limite du plateau, pour former un ensemble construit de presque 160 m de long sur 70 m de large.

L'état original du forum, qui aurait été partiellement édifié en bois, reste difficile à restituer: il n'a été observé en effet que dans l'îlot oriental, où les fondations d'un premier podium de temple ont été mises au jour. L'autel devançant le temple daterait peut-être déjà de cette période de construction[113]. Un sondage effectué dans l'une des boutiques extérieures de l'esplanade du forum a révélé la présence d'une couche de nivellement en argile précédant l'installation de toutes les structures[114] et plusieurs négatifs de trous de poteaux qui peuvent être mis en relation avec la phase 2 (pierre) du forum aussi bien qu'avec un état antérieur.

La grande phase de construction ultérieure correspond à la mise en place d'un programme architectural classique en pierre, avec l'édification d'une première basilique à l'extrémité de l'esplanade, conçue selon un plan barlong à deux nefs terminé par deux absides semi-circulaires à pilastres engagés, retenues par des murs de soutènement. Dans l'îlot oriental, la reconstruction du temple intervient au sein d'une place encadrée d'un portique sur les faces extérieures duquel sont aménagées de petites cellules ouvrant sur la rue. Elle s'accompagne aussi de l'implantation d'un autel face aux escaliers du podium, vraisemblablement dédié à Jupiter. La curie construite contre la basilique et ses murs de soutènement constitue une adjonction ultérieure à ce premier ensemble[115]. L'esplanade de l'aire publique était bordée sur ses faces nord et sud par un portique ouvrant sur une série de locaux de petites dimensions ("boutiques"). La construction des rangées extérieures de plus petites salles ouvrant sur la rue et doublant les boutiques intérieures correspond à une phase d'aménagement postérieure. Les travaux de rénovation et d'embellissement de la dernière phase succèdent à un violent incendie qui détruit au moins la basilique. Cette phase de reconstruction a porté non seulement sur l'aire sacrée, mais aussi sur les portiques et le dallage en grès de l'esplanade qui sont rehaussés et renouvelés, ainsi que sur zone est comprenant la curie[116] et les murs de soutènement, et enfin, la basilique désormais conçue selon des dimensions plus imposantes, entraînant la suppression des deux absides et l'élargissement de la nef centrale.

La chronologie des reconstructions des différents secteurs du complexe monumental, qui révèle toujours des problèmes d'association, peut être ainsi déterminée: le premier état du forum est daté de l'époque

[112] TOMASEVIC-BUCK 1982b, p. 13, parcelles 532/536/537, p. 16-17, parcelle 239; TOMASEVIC-BUCK 1984b, p. 58, parcelle 106.1, p. 62, parcelles 523/237/1004; SCHWARZ/TRUNK 1991; SCHWARZ 1994a, p. 55, fouille 1993.66; SCHWARZ 1995a, p. 59-62, fouille 1994.76; SÜTTERLIN 1996a, p. 50, fouille 1995.71, p. 52, fouille 1995.76, 1995.79, p. 53, fouille 1995.81; MÜLLER 1998, p. 35, fouille 1997.57; SCHALTENBRAND OBRECHT 1996.
[113] BOSSERT-RADTKE 1990 ; SCHWARZ 1991d, p. 251.
[114] SCHWARZ 1995a, p. 59-62, fouille 1994.76.
[115] LAUR-BELART 1991b, p. 53, fig. 43. J.-C. Balty suppose que dans l'état II de l'ensemble monumental, aurait peut-être déjà existé une curie (BALTY 1991, p. 272-275). L'auteur remet également en cause la chronologie relative et absolue des différentes parties de l'édifice.
[116] CLAREBOETS/FURGER 1987, p. 215-216.

tibérienne; la mise en place de la seconde phase de construction est située dans le second ou le troisième quart du Ier siècle[117], et enfin, la troisième grande phase doit être postérieure à l'incendie daté du milieu du IIe siècle[118]. Entre ces deux dernières phases est intervenue l'édification du premier état de la curie, situé sans plus de précision entre la période flavienne et la destruction par incendie[119].

* Forum secondaire

Le forum secondaire de la ville a été implanté à l'extrémité occidentale du quadrillage urbain sur l'espace de deux *insulae*, selon une orientation conforme à la trame viaire ainsi qu'au sens de la pente du plateau en direction de la plaine de l'Ergolz. Vers le nord, le complexe monumental donnait sur le théâtre et sur l'ensemble cultuel situé sur le promontoire de Schönbühl, auquel un escalier permettait d'accéder par le péribole sud.

Le forum comprenait deux grands secteurs couvrant une superficie respectivement de 7000 $m^2$ et 1400 $m^2$ environ. La plus grande partie de l'ensemble monumental était allouée à une grande esplanade environnée d'un portique à colonnade ouvrant sur les files de petits locaux (boutiques?) occupant les trois ailes nord, sud et est, alors que la dernière, en direction de l'Ergolz, abritait un complexe de bâtiments plus développé, interprété par R. Laur-Belart comme un prétoire donnant sur une terrasse permettant d'accéder par des escaliers monumentaux au complexe thermal et religieux de Grienmatt lui faisant face[120]. Le second secteur était occupé par un bâtiment annexe de plan rectangulaire, pourvu sur ses longs côtés de deux rangées de locaux de taille réduite (boutiques également ?), et dont la porte monumentale reliait directement le carrefour de circulation entre le forum principal, le théâtre et les thermes des femmes, au forum secondaire, par une pièce absidale formant charnière entre les deux parties de la construction. La chronologie de construction de l'édifice demeure inconnue.

* Théâtres[121] (fig. 161-162)

Le théâtre a été aménagé à l'emplacement d'un vallon séparant le quartier de Kastelen et le temple de Schönbühl, à l'ouest du forum. Le sens du dénivelé a d'ailleurs conditionné l'orientation de l'édifice, la *cavea* étant entièrement tournée vers le temple de Schönbühl au sommet du promontoire, offrant aux spectateurs un cadre plutôt grandiose. La liaison entre temple et théâtre ne se résumait pas à un simple rapport visuel: sur la pente menant au temple de Schönbühl, avait été aménagée un escalier monumental de 18,50 m de large donnant accès à l'*orchestra* du théâtre, dépourvue du bâtiment de scène habituel. L'édifice tel qu'il est décrit dans cet environnement architectural, correspond à la situation du dernier des

[117] La construction de la basilique est située plus précisément au début du troisième quart du Ier siècle (voir: TRUNK 1993).
[118] SCHWARZ 1991c, p. 195. En raison de la découverte d'une inscription près du temple (LAUR-BELART 1991b, p. 15).
[119] LAUR-BELART 1991b, p. 55: la destruction de la première basilique était auparavant située à la fin du IIe siècle, en relation avec les troubles qui avaient marqué le règne de Septime Sévère.
[120] LAUR-BELART 1991b, p. 88.
[121] BURCKHARDT-BIEDERMANN 1888; LAUR-BELART 1943b ; CLAREBOETS/FURGER 1986a; CLAREBOETS/FURGER 1986b; FURGER 1988a; SCHWARZ 1991a ; HEINZ 1992 ; HOEK 1992 ; HORISBERGER 1993 ; FURGER/MEES 1993; FURGER/DESCHLER-ERB 1994 ; HORISBERGER/HUFSCHMID 1994 ; HORISBERGER/HUFSCHMID 1995 ; HUFSCHMID 1996a ; HORISBERGER 1997 ; HUFSCHMID 1998; HUFSCHMID/HORISBERGER 1999; HUFSCHMID/HORISBERGER 2000; HUFSCHMID/MATTER/HORISBERGER 2001 (plan le plus complet des états successifs, p. 136, fig. 1); CLAREBOETS/FURGER/TOMASEVIC-BUCK 1986c, p. 258-263; CLAREBOETS/FURGER 1987, p. 216-217; FURGER/HÄNGGI 1988, p. 216; SCHWARZ 1992b, p. 206; SCHWARZ 1993, p. 198-199.

trois états de construction qu'a connus l'édifice[122]. Au cours de ces trois phases entrecoupées de travaux de réparation plus ponctuels, des transformations structurelles profondes ont totalement bouleversé à deux reprises le plan de son état initial. Les recherches menées récemment près des murs nord et sud du premier état ont conduit à la découverte d'une occupation antérieure (préflavienne) publique et/ou privée, divisée en trois phases. Ces fouilles confirment l'absence d'une phase de construction hypothétique encore plus ancienne du théâtre, qui aurait pu être monté en bois[123].

Le plan du premier édifice a été fortement endommagé par les structures ultérieures. Il était conçu selon la disposition classique du théâtre à scène et selon des proportions géométriques parfaites[124], établies sur le rapport du cercle à l'endécagone, le côté supplémentaire du polygone régulier correspondant à l'aménagement d'un accès privilégié dans l'axe de symétrie de la scène. De même, toutes les parties de l'édifice peuvent être rapportées au diamètre du cercle de l'*orchestra* mesurant 112 pieds, soit un tiers de la longueur totale de la construction (336 pieds ou 99,50 m). La *cavea* supportait des gradins vraisemblablement en bois, retenus par un mur périphérique renforcé de pilastres sur sa face externe. Les parties maçonnées étaient exécutées avec grand soin en petit appareil régulier alternant des moellons de grès rouge et de calcaire dans un souci esthétique. Sous le couloir de l'*aditus* sud fut mise en évidence également une couche de morceaux de tuf servant probablement au drainage de la structure.

Dans le second état, la conception de l'édifice change du tout au tout: le plan choisi comprend à la place de l'*orchestra*, une arène elliptique équipée d'un drain la traversant de part en part et pourvue de deux *carceres* disposées sur le petit axe de la construction. Les structures du troisième état ont occulté une grande partie de l'organisation des gradins, si bien que l'on ne peut restituer avec certitude la conception de la zone supérieure de la *cavea*. Selon R. Laur-Belart, les modifications apportées au plan initial se seraient limitées au remaniement de l'*orchestra* et des gradins les plus proches, tandis que les aménagements supérieurs auraient été conservés[125]. Le mur périphérique ceinturant la nouvelle construction n'a été mis au jour nulle part, si bien qu'il est difficile de se prononcer sur le développement de la *cavea*, partiel (théâtre-amphithéâtre) ou total (amphithéâtre).

Le monument subira une dernière phase de rénovation, marquant le retour, d'après la disposition des structures, au plan du théâtre à scène, selon les dimensions globales de l'édifice original. Le périmètre et les principaux accès (*vomitoria*) de la *cavea* reposaient sur des structures beaucoup plus massives, consistant en un réseau radial de murs de soutènement renforcés d'absides sur leur pourtour interne, de pilastres sur la face externe du mur gouttereau, et en un mur de séparation de la *cavea* de 3 m d'épaisseur. Les espaces vides avaient été ensuite simplement comblés de terre pour supporter les gradins en pierre selon l'inclinaison voulue. La *cavea* se terminait par une galerie périphérique à colonnade et arcades. En revanche, l'*orchestra*, ouverte sur le temple de Schönbühl[126], présente désormais une forme plus réduite de 72 pieds, mais réutilise, grâce à une conduite déviée, le drain d'écoulement des

[122] SCHWARZ 1997a, p. 92, fouille 1996.75.
[123] HUFSCHMID/HORISBERGER 2000, p. 139-140. Sur l'occupation antérieure, voire également: SCHWARZ 1991a.
[124] LAUR-BELART 1991b, p. 70, fig; 58.
[125] LAUR-BELART 1991b, p. 72, fig; 60.
[126] HOEK 1992: l'auteur rapporte la découverte devant l'emplacement théorique du bâtiment de scène, de fondations assimilées à un portique *post scaenam*.

installations antérieures. De nouveau la recherche de l'effet esthétique se traduit par le contraste des matériaux, entre le grès rouge majoritairement employé en parement, le jointoiement des maçonneries peint en rouge, les plaques de Buntsandstein formant le dallage de l'*orchestra*, ainsi que les colonnes blanches disposées au sommet de la *cavea*[127].

La chronologie de construction du premier édifice est située par rapport aux occupations antérieures dans les années 60-80 après J.-C.[128]. Le monument a d'ailleurs été précédé d'une opération de nivellement préparatoire à sa construction[129]. L'utilisation de l'infrastructure fut de courte durée puisque la transformation du théâtre en théâtre-amphithéâtre est située dans la première moitié du IIe siècle (probablement entre 100 et 110 après J.-C. d'après le mobilier). L'implication des détachements de militaires des légions I et VII[130] dans l'édification de l'amphithéâtre, qui avait été soutenue par F. Stähelin, n'est plus envisageable telle quelle vu la chronologie plus tardive des transformations. Enfin, sa reconversion en théâtre à scène interviendra dans la seconde moitié du même siècle, entre 170 et 200 après J.-C.

* Amphithéâtre[131] (fig. 163)

L'amphithéâtre d'Augst a été implanté à l'écart du quadrillage urbain, dans le secteur sud-ouest de la ville, au contact du trafic routier transitant par le tronçon d'enceinte sud. L'argument topographique a pesé manifestement de tout son poids dans le choix de l'emplacement et de l'orientation nord-ouest/sud-est de l'édifice, si l'on considère que le vallon dans lequel fut logée la construction est d'origine naturelle et creusé par le Bächlein, dans un secteur non quadrillé de la ville. On ne manquera pas de remarquer de nouveau la proximité entre l'édifice de spectacle, et le temple de Sichelen I, bien que les deux constructions monumentales n'entretiennent pas un rapport signifiant comme celui du théâtre et du temple de Schönbühl.

La partie de l'amphithéâtre conservée se limite aux structures construites de part et d'autre de l'arène, c'est-à-dire les deux *carceres* sur le petit axe et les accès à l'arène et aux gradins sur le grand axe, permettant d'estimer la longueur totale du monument à 102 m sur 85 m en fonction des dimensions de l'arène (environ 50 m par 33 m). L'absence de découvertes relative aux gradins suppose que ceux-ci étaient aménagés en bois en profitant de la pente naturelle. Les accès représentent de loin les vestiges les plus massifs de la construction, puisqu'il s'agit, tout comme dans le théâtre, de murs de soutènement à absides[132]. La fonction de la niche installée entre l'accès nord-ouest et l'entrée de l'arène n'est pas claire: certains y voient un lieu de culte, sans doute voué à Némésis, d'autres, une simple cage d'escalier. De nouveau, la qualité de réalisation des parements de l'édifice en petit appareil calcaire régulier lié au mortier rose témoigne du soin apporté à la construction.

---

[127] Signalons aussi l'usage du tuf dans l'exécution des parties voûtées (LAUR-BELART 1991b, p. 65).
[128] FURGER/DESCHLER-ERB 1994 ; SCHWARZ 1997a, p. 62, signale bien que le TPQ de la première phase du théâtre, établi à l'origine entre 41 et 54, doit être corrigé et ramené à 60-80 après J.-C..
[129] SCHWARZ 1991a, p. 92-97. R. Laur-Belart datait le premier état, *a priori*, de l'époque augusto-tibérienne.
[130] DESCHLER-ERB 2001, p.206.
[131] TOMASEVIC-BUCK 1985a; FURGER 1987a ; BOSSERT-RADTKE 1989; TOMASEVIC-BUCK 1985a, p. 235-238; CLAREBOETS/FURGER 1987, p. 215; BOSSERT-RADTKE/HÄNGGI 1989, p. 321.
[132] MÜLLER 1999, p. 49-53, fouilles 1998.63 et 1998.64.

La chronologie exacte de l'édifice reste inconnue: la présence d'un autre amphithéâtre sur le site de Schönbühl entre 110 et 170 environ a probablement retardé la construction de celui du Bächlein, que l'on situe traditionnellement au début du IIIe siècle.

* Ensembles thermaux[133]

Pas moins de quatre ensembles balnéaires sont connus : deux desservaient la ville haute et deux autres, péri-urbains, étaient répartis dans les faubourgs de la ville. Seul l'établissement de Grienmatt peut être considéré comme un monument destiné aux usages curatifs, en relation avec sa position particulière.

Les thermes de la ville haute

Les thermes centraux (*insula* 32)[134] (fig. 164)

Les thermes centraux ont été érigés à l'est de la ville, le long de la rue principale joignant le forum (Hohwartstraße). Dans leur état final, ils couvrent plus de 4600 m² et débordent largement de ce fait les limites nord-sud de l'*insula* 32, sur les *insulae* 37 et 26. L'accès principal aux thermes sur la Hohwartstraße conservera néanmoins le souvenir de l'emplacement de la rue limitant à l'origine les *insulae* 32 et 37.

A l'origine, les thermes centraux occupaient un seul îlot du quadrillage urbain. Leur débordement vers le sud sur l'*insula* 37 intervient dès la seconde phase de construction, dont le plan n'est que partiellement connu: deux des salles principales (froide et tiède) ont été identifiées au centre de l'*insula* 32. Le plan carré du *frigidarium* suggère déjà à cette période un voûtement sur le bassin non chauffé qui occupe la majeure partie de la surface de la salle. Une enfilade de locaux de petites dimensions interprétés comme des tavernes limite la façade occidentale de l'établissement thermal. Au sud, une cour occupait pratiquement toute la largeur de l'îlot; elle abritait deux salles rectangulaires, l'une en forme de halle, l'autre comportant un bassin d'eau chaude ainsi que l'étuve des thermes.

Dans leur troisième état de construction, les thermes adoptent, au détriment de l'organisation des anciennes boutiques sur leur front occidental, les caractéristiques du plan réduit de type impérial défini par D. Krencker et E. Krüger: multiplication et regroupement des pièces autour de la séquence thermale principale, selon une disposition symétrique, et rejet vers la périphérie de l'îlot des salles et cours de service. Le *caldarium* est équipé de grandes baignoires rectangulaires disposées sur les axes de la salle. L'aménagement de la palestre entourée de sa colonnade et d'un cryptoportique consacrera l'adaptation finale de l'édifice au modèle classique.

La chronologie du bâtiment a été progressivement affinée et témoigne d'une évolution en quatre phases de construction correspondant au développement de son équipement et à la transformation de son plan initial, conforme au « kleine kaisertyp ». L'extension de la seconde phase des thermes est située au tournant du IIe siècle, et précède de peu son élargissement final, intervenu dès la troisième phase de construction, dans la première moitié du IIe siècle. L'évolution de l'édifice s'achèvera fin du IIe siècle.

---

[133] MANDERSCHEID 1983.
[134] SCHAUB/CLAREBOETS 1990; CLAREBOETS/SCHAUB/SCHWARZ 1990, p. 201; SCHWARZ 1993, p. 197.

Les thermes des femmes (*insula* 17) (fig. 165-166)[135]

Les thermes des femmes occupent dans leur plus grande extension une surface équivalente à la taille d'une *insula* de la ville haute, dans un quartier directement accessible par l'Heidenlochstraße, une parallèle à l'axe principal nord-ouest/sud-est de la ville desservant plus au nord le théâtre et le forum. Du reste, c'est sur cette rue que l'entrée des thermes donnait, et entre les thermes et le théâtre, les fouilles récentes ont mis en évidence l'existence d'une place[136].

Le premier état de l'édifice est peu documenté: on sait qu'il s'agissait d'une construction élevée probablement en matériaux périssables et couverte d'une toiture de tuiles. Le plan général des vestiges demeure inconnu[137], mais les fragments de mosaïque récupérés témoignent du luxe qui accompagnait déjà la décoration de l'édifice. C'est un incendie qui mit vraisemblablement un terme à l'existence de cette première phase d'occupation. Les thermes sont ensuite reconstruits en pierre selon un plan classique et agrandis une première fois vers l'ouest. L'organisation complète des structures, qui couvrent environ 3100 m$^2$ dans leur plus grande extension, a pu être ainsi dressée: les salles principales, de dimensions importantes[138], sont alignées sur l'axe est-ouest de la construction; la palestre occupe pratiquement, avec sa galerie-portique et la *piscina*, la moitié sud-est de l'ensemble thermal. Sur les façades nord-est et nord-ouest a été aménagée une file de petits locaux de surface souvent équivalente. La zone comprise entre les locaux disposés sur la face nord-ouest, en limite du mur de terrassement supportant un portique à colonnade ouvrant sur la Forumstraße et les salles principales, ainsi que sur le front sud-ouest, est occupée également par des salles de service. La séquence des bains est agrémentée de baignoires, deux dans le *frigidarium* (une petite de forme absidale, l'autre correspond à un grand bassin carré sur le front nord de la pièce), une troisième de plan rectangulaire dans le *tepidarium*, tandis que la salle chaude était pourvue sur sa face sud-ouest d'une séquence de trois absides alternativement rectangulaires et semi-circulaires prises dans un même massif de construction.

Les transformations ultérieures toucheront les zones de services au nord-ouest, dont la majeure partie est remplacée par un *apodyterium* chauffé accessible depuis la Heidenlochstraße, ainsi que la palestre, dont la *piscina* disparaît au profit de la construction d'une salle basilicale à deux nefs. Les modifications de cette troisième phase de construction affectent également la répartition des baignoires, et la petite étuve placée à l'origine entre les salles tiède et chaude est supprimée. Le *frigidarium* conserve sa piscine froide; en revanche, l'abside disparaît au profit de l'aménagement d'un accès direct vers la salle basilicale. Dans le *caldarium*, les deux absides rectangulaires sont converties en simples alcôves non chauffées, de même de la baignoire centrale qui conserve sa fonction mais est élargie en adoptant un plan quadrangulaire.

La chronologie des transformations successives de l'établissement thermal a été précisée grâce aux fouilles récentes: la première construction remonte à la période préflavienne (entre 20 et 70 après J.-C.). Durant la

[135] SCHWARZ 1997a, p. 59-68 (fouille 1996.61); SCHWARZ 1997b, p. 237-238.
[136] HOEK 1991, p. 120.
[137] L'évolution du plan des thermes est illustrée dans SCHWARZ 1997a, p. 60, fig. 22, et p. 65, fig. 30. A ce jour, les seules structures connues se résument à un bassin et à une couche d'occupation mise en évidence sous le mur de terrassement du front nord-ouest du complexe ultérieur.
[138] Sauf l'étuve entre le *caldarium* et le *tepidarium*.

période flavienne, les thermes sont reconstruits en pierre et agrandis une première fois vers l'ouest, et une seconde fois, de quelques mètres toujours dans la même direction au milieu du IIe siècle. Vers 200 enfin, à la suite d'un incendie, des traces de réparation ont été relevées sur le mur de terrassement des thermes. Les seuls travaux attribuables à la première moitié du IIIe siècle concernent l'aménagement, dans le *frigidarium*, d'un nouveau bassin chauffé sur le front sud-ouest de la pièce[139].

Les thermes de Kaiseraugst

Les premiers thermes de la ville basse demeurent pratiquement inconnus. Leur superficie est difficile à établir, mais les résultats des fouilles effectuées dans la Dorfstraße suggèrent les structures balnéaires se prolongeaient au moins jusque là[140]. La face méridionale du complexe de construction orienté sur un axe est-ouest était agrémentée de plusieurs absides semi-circulaires juxtaposées les unes aux autres. La chronologie de ce premier état de construction demeure inconnue.

Les thermes péri-urbains

Les thermes de Grienmatt[141] (fig. 167)

Les thermes de Grienmatt ont été édifiés en bordure occidentale de la ville haute, hors du quadrillage urbain. A l'époque, ils faisaient face au forum secondaire de la ville et voisinaient directement le cours antique de l'Ergolz qui longeait au nord les insfrastructures[142]. D'après F. Stähelin, il est permis de penser que le Rauschenbächlein, dont le parcours était sensé aboutir aux thermes, alimentait l'édifice. Sa proximité immédiate avec le complexe religieux du Grienmatt souligne bien son rôle dans les pratiques du culte des divinités de la santé adorées au temple, et la recherche des vertus curatives des eaux de source.

L'ensemble thermal occupe une surface réduite de 730 $m^2$, au sein d'une cour environnée de portiques d'une superficie de 2000 $m^2$. La disposition des salles dans la construction orientée sur un axe nord-sud, offre un plan très ramassé défini comme le "Blocktyp" de W. Heinz. Elle a été conçue de façon à offrir au baigneur un itinéraire circulaire, au départ de la grande pièce bordant les thermes sur le front sud, dont une partie au moins a dû servir d'*apodyterium*. Le bloc thermal lui-même comprend cinq locaux publics bordés de deux salles de service situées dans les angles sud-est et nord-ouest. En plus de la séquence classique *caldarium-frigidarium* pourvus tous deux d'un grand bassin rectangulaire, et du *tepidarium*, les thermes abritaient deux autres salles équipées de baignoires de plus petite taille. Les deux grands égouts collecteurs qui longeaient les façades de la construction, rejetaient les eaux usées des baignoires en direction du nord-ouest. La chronologie de construction de l'édifice demeure inconnue.

[139] LAUR-BELART 1991b, p. 99 et fig. 87 (même page).
[140] MÜLLER 1990a, p. 87-91 (Dorfstraße, Gasthaus 33/35). Les fouilles ont permis de distinguer deux états de construction, l'un de la deuxième moitié du IIe siècle, l'autre plus tardif.
[141] GERSTER 1967-1968.
[142] CLAREBOETS 1994, p. 240.

* Les édifices religieux

La zone cultuelle sur le Schönbühl[143] (fig. 168 à 170)

Le Schönbühl, promontoire dominant l'extrémité nord-ouest de la ville haute, constitue l'un des points du paysage naturel les plus remarquables. Dans cette zone non quadrillée par la voirie, les premières structures à vocation cultuelle de tradition indigène rauraque s'étaient développées au sommet du plateau dans une zone clôturée par un mur sur toutes ses faces. En contrebas, un autre mur de soutènement en faisait le tour; il supportait peut-être le chemin d'accès à ce complexe religieux.

Les édifices se répartissent à l'intérieur et à l'extérieur du péribole sans ordre particulier; ils présentent un plan carré de surface variable, environné parfois par les traces d'un sol périmétral appartenant peut-être au déambulatoire des constructions. Les premiers bâtiments ont été vraisemblablement édifiés en matériaux périssables avant d'être renouvelés en pierre.

Le Schönbühl fera ensuite l'objet d'une troisième phase d'occupation, au cours de laquelle le complexe de petits temples et de chapelles indigènes fait place à une grande construction monumentale en pierre de modèle classique, comprenant un temple intégré à une esplanade limitée par une double galerie-portique sur des murs de soutènement, et un escalier monumental menant vers le théâtre, peut-être dans le but d'assurer le déroulement de processions solennelles en relation avec cet autre édifice public. L'ensemble couvre plus de 4600 $m^2$, escalier non compris. Les restitutions du temple ont varié (périptère ou pseudo-périptère?) de même que les propositions d'identification de la divinité adorée (Cérès ou Mercure?)[144]; les vestiges les mieux conservés se limitent en effet au *podium* de 3,50 m de hauteur accessible par un escalier monumental à palier ouvrant en direction du théâtre, et à une citerne dont la fonction demeure incertaine (réseau d'adduction sous pression ou évacuation des eaux du complexe religieux?)[145].

Les traces d'occupation les plus précoces s'étendent, d'après les découvertes monétaires, entre milieu du règne d'Auguste et celui de Claude. Le remaniement du site en vue de l'implantation du temple monumental est par contre plus difficile à dater: l'orientation du temple et celle du théâtre sont liées; or le premier édifice de spectacle apparaît durant la période flavienne. La datation du temple restait problématique en raison des critères chronologiques bâtis uniquement sur le monnayage s'étendant jusqu'au règne d'Antonin le Pieux, recueilli dans l'un des bâtiments religieux antérieurs à sa construction et le bordant au sud. C'est la raison pour laquelle R. Laur-Belart considérait que le temple classique n'avait pu être établi sur le site avant le milieu du IIe siècle. Dans ce cas, le temple devrait être mis en rapport non pas avec le premier état du théâtre mais avec sa troisième phase de construction. Or, il faut souligner que les travaux d'aménagement du temple se sont limités à la partie nord du plateau, tandis qu'au sud, le mur péribole plus ancien a été conservé. La destruction du petit lieu de culte plus ancien est en effet probable, mais aucun témoin matériel n'en fournit la certitude jusqu'à présent. Cependant, les

[143] REBMANN 1990.
[144] Voir: LAUR-BELART 1991b, p. 85.
[145] SCHWARZ 1998a, p. 45, fouille 1997.75.

recherches récentes semblent donner raison à R. Laur-Belart, puisque les remblais correspondant à l'horizon de construction du temple classique coïncideraient avec ceux de la phase 3 du théâtre[146].

Les complexes cultuels de Sichelen I et II

Le complexe cultuel de Sichelen I (fig. 171)

Le complexe cultuel de Sichelen I a été édifié en bordure de l'amphithéâtre, sur un plateau limité à l'ouest par la dénivellation en direction de la plaine de l'Ergolz et au nord, par celle donnant sur le vallon creusé par le Wildental. L'ensemble comprenait à l'origine le mur de péribole contre lequel étaient appuyées, face à face, deux exèdres dont la fonction reste indéterminée. Dans une seconde phase de construction, l'exèdre intérieure disparaît au profit de la construction de plusieurs *fana* à c*ella* et déambulatoire, avec leurs bâtiments annexes. Des réaménagements ont été enregistrés à une époque ultérieure sur les temples, dont la période de fonctionnement s'étend, sans plus de précision, du Ier siècle jusqu'à la fin du Haut-Empire.

Les complexes cultuels de Sichelen II et III[147]

Un second ensemble de constructions religieuses a été reconnu plus au sud, au contact de la Westtorstraße et de la porte sud de l'enceinte de la ville haute. Le complexe est établi en périphérie du quadrillage urbain, à l'angle de la chaussée routière et d'une voie secondaire en direction de l'amphithéâtre et du site religieux de Sichelen I, à proximité d'un quartier artisanal de la ville. L'ensemble des constructions s'étend sur environ 1,2 ha.

Le sanctuaire de Sichelen II comprend une esplanade encadrée d'un mur de péribole, au centre de laquelle fut édifié un *fanum* de plan atypique orienté sur la route, et caractérisé par un double escalier monumental en façades avant et arrière donnant accès au déambulatoire, dont le soubassement est interrompu à intervalles réguliers par les socles supportant la colonnade. Les restitutions architecturales proposées ont varié d'un auteur à l'autre; soit que le déambulatoire comportait un cryptoportique surmonté d'un plancher de bois à hauteur de la c*ella*, qui reposait alors sur un podium (R. Laur-Belart[148]), soit que le temple aurait connu deux phases de construction, la plus ancienne en matériaux périssables, reconstruite après un incendie, en intégrant au bâtiment le podium (M. Trunk), habituellement réservé aux temples romains de plan classique. En outre, l'espace compris entre le *fanum* et la route était occupé par deux autels installés dans l'axe du temple. Le complexe de Sichelen III comprend quant à lui un *fanum* traditionnel orienté pratiquement nord-sud, et intégré à un péribole dont la surface n'excède pas le quart de celle de Sichelen II.

La chronologie de construction du temple II a été située au début du IIe siècle et le monument restera en fonction jusqu'à la fin du Haut-Empire. Cette datation coïncide avec l'époque des remaniements opérés sur la zone cultuelle du Schönbühl, en vue d'y établir, à la place des sanctuaires indigènes, un temple de

[146] SCHWARZ 1997a, p. 92-94, fouille 1996.75.
[147] BÖGLI 1963 ; BÖGLI 1966 ; SCHWARZ/TRUNK 1991b ; KOENIG/REBETEZ 1995, p. 303 sv.; BOSSERT-RADTKE 1995; SCHALTENBRAND OBRECHT 1996.
[148] Voir: LAUR-BELART 1991b, p. 121.

tradition classique. Il est donc possible que les *fana* de Sichelen aient pris le relais de ceux qui furent détruits sur le Schönbühl, en tant que sanctuaire central de la *civitas*[149].

Le temple de Grienmatt (fig. 172)

Le temple de Grienmatt a été édifié à l'ouest de la ville sur la plaine de l'Ergolz, en limite du quadrillage urbain, au sein d'un ensemble couvrant plus de 1,5 ha, en relation avec le bâtiment thermal évoqué précédemment. Le temple lui-même est orienté plein est, en direction du forum secondaire, vers lequel donnait l'entrée monumentale du péribole encadrant le sanctuaire par un portique à colonnade.

Le plan du sanctuaire comprend un podium barlong accessible par un escalier monumental, et sur lequel ont été établies deux salles rectangulaires solidement fondées à l'aide d'un système d'arcs de décharge à l'origine comblés de remblais marneux et surmontés de deux petites plateformes maçonnées. Elles étaient reliées par deux séquences de murs droits au centre et semi-circulaire sur les côtés dessinant trois niches sur le front occidental alternativement semi-circulaires et rectangulaires, alors que le front oriental, du côté de l'entrée du complexe, ne comportait qu'un mur droit au centre. Dans l'axe du podium du temple, le portique du péribole comprenait également deux niches rectangulaires.

L'interprétation de la construction en un *septizodium*, telle qu'elle fut proposée par R. Laur-Belart en comparaison avec celui de Rome érigé au début du IIIe siècle, reste controversée faute d'arguments solides. La destination religieuse du site ne fait cependant aucun doute: en plus du contexte d'intégration du bâtiment à une esplanade, la proximité de thermes fréquemment associés à ce type d'édifice, le mobilier recueilli témoigne de l'adoration de plusieurs divinités, en particulier Apollon. Du reste, il est fort probable que d'autres constructions religieuses complèteront dans l'avenir le plan des infrastructures comprises à l'intérieur du mur d'enceinte.

* La *mansio* de Kurzenbettli[150] (fig. 173)

En limite sud du quadrillage urbain de la ville haute a été édifié sous Marc-Aurèle un ensemble de constructions particulièrement bien situées pour servir de *mansio*. Le complexe occupe en effet un secteur coincé entre les extrémités des deux axes nord-ouest/sud-est de la ville en direction du forum et du théâtre. Les caractéristiques architecturales de l'ensemble suggèrent également cette fonction: trois types d'unités ont été reconnues: de grandes cours, destinées à parquer les montures, autour desquelles se développent des "appartements" constitués de plusieurs salles ainsi que des locaux individuels servant de chambres pour les visiteurs plus modestes.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Au sud-ouest de la ville, la zone sanctuaire au sud de Sichelen (II et III) et l'amphithéâtre étaient reliés par une rocade (Amphitheaterstraße) au bord de laquelle fut dégagé un petit bâtiment baptisé "Rhombus" parce que son plan adopte la forme d'un parallélogramme presque carré d'environ 170 $m^2$ [151]. Les

[149] SCHALTENBRAND OBRECHT 1996, p. 316-317.
[150] Un autre bâtiment, situé dans l'*insula* voisine 48, a été également interprété comme une *mansio*. Voir: SCHEIBLECHNER 1996, p. 384-385.
[151] NEUKOM-RADTKE 1996.

vestiges conservés se limitent aux fondations extérieures, maçonnées à sec, et entourées d'un niveau de circulation de gravier; elles encadraient elles-mêmes un réseau de sablières basses trahissant l'organisation interne du bâtiment.

L'interprétation de cette structure diverge: certains y voient un *fanum* à *cella* et déambulatoire selon la typologie établie par R. Laur-Belart, bien que la forme particulière du plan n'offre aucun parallèle. H. Bender lui attribue plutôt une destination privée, voire économique du fait de la proximité et de la concordance chronologique entre cette construction, située dans la seconde moitié du IIe siècle, et celle de l'édifice de spectacle.

b. Bâtiments privés (fig. 174 à 188)

Les efforts soutenus de la recherche ont permis de dégager un grand nombre de structures privées de la ville. Cependant, une grande partie de ces habitats n'est pas restituable en plan étant donné que le caractère très morcelé des découvertes. A l'inverse, les chantiers qui ont livré des informations très complètes et à grande échelle de l'organisation des quartiers d'habitats modestes révèlent l'imbrication des constructions les unes dans les autres, si bien qu'il est souvent impossible de déterminer les limites de chaque unité, d'autant que la plupart des maisons sont mitoyennes et trahissent l'importante densité de l'urbanisation, au moins dans la ville haute.

* Techniques de construction

L'usage des matériaux périssables est caractéristique des constructions domestiques de l'époque préflavienne, qui présentent deux à trois états d'occupation distincts[152]. Les techniques employées dans la phase la plus ancienne des habitats consistent en une fondation légère sous forme de sablières basses, formant un réseau continu de poutres creusées pour laisser passer les poteaux porteurs de la superstructure[153]. L'élévation des habitats était exécutée en terre[154]. Parfois les structures reposent sur une fondation en pierre sèche[155], et certaines maisons en bois disposent déjà de caves en pierre dès la fin de l'époque augustéenne.

Mais la pierre fait réellement son apparition dans l'architecture privée au plus tôt au milieu du Ier siècle[156] et plus largement durant le règne des Flaviens, sous la forme de solins supportant une structure en colombage. Par ailleurs, les anomalies radar enregistrées lors des prospections menées sur les *insula*e au sud de la ville, ont été interprétées comme la preuve de l'exécution des murs à l'aide de tuiles.

---

[152] BERGER 1985, p. 239-242.
[153] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 10 (*insula* 31). TOMASEVIC-BUCK 1988a, p. 9 (parcelle 1027 au croisement de la Venusstraße et de la Schwarzackerstraße, *insula* 50); STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 10 (*insula* 31); TOMASEVIC-BUCK 1984c, p. 210 (*insula* 35).
[154] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 18: la chronologie des phases d'occupation de l'*insula* 31 permettent de distinguer un premier état des constructions exécuté uniquement en bois durant la première moitié du Ier siècle; dans la période néro-flavienne, la phase 2 comprend des maisons construites en bois et en terre.
[155] TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 247 (maison A de l'*insula* 22).
[156] FURGER 1994b, p. 32.

* Plans des habitats

Le mauvais état de conservation des constructions précoces en matériaux périssables interdit toute tentative de restitution du plan des premiers habitats de la ville. Les modèles de construction domestique les plus répandus dès l'introduction des matériaux en dur restent la maison allongée typique des agglomérations secondaires (Streifenhäuser)[157], ainsi que la maison halle (Hallenhaus).

Les deux exemples de maisons allongées fouillés le long de la Schilberschatzgasse alternaient avec une cour à portique installée à front de rue. Des parois de refend divisaient la maison en deux ou trois parties[158]. La proportion des constructions est de 1 sur 2, soit 6,5 m par 12 m, à peine 80 m$^2$ jusqu'à 280 m$^2$ [159]. Les maisons halles ont souvent servi non seulement à l'habitat mais aussi à l'exercice d'activités artisanales. Leur plan quadrangulaire, divisé en deux nefs par une épine centrale de piliers maçonnés, adopte parfois une forme pratiquement carrée sur 120 à 160 m$^2$.

Un troisième type de plan d'habitat a été exploré à l'est de la ville basse; sa disposition (deux ailes abritant une série de petits locaux autour d'une cour intérieure) rappelle le plan des maisons à cour centrale de tradition italique[160]. Leur superficie est très réduite par rapport à la taille habituelle de ce genre de construction (à peine 250 m$^2$). Dans l'Allmendgasse, une maison comprenant deux ailes construites autour d'une cour centrale est érigée au début du IIe siècle[161], mais il est important de souligner que la construction en dur reprend le plan des habitats en bois datés du milieu du Ier siècle.

Enfin, plusieurs *domus* ont été repérées dans le tissu urbain: les propections effectuées dans l'*insula* 41 au sud de la ville ont révélé la présence d'une demeure de prestige, dont la partie sud avait déjà été fouillée[162]. L'habitat occupe toute la surface de l'îlot (3000 m$^2$); il y est organisé, tout comme dans l'*insula* 1 au nord de la colline de Kastelen, en plusieurs ailes disposées autour d'une grande cour intérieure, occupant le centre de l'îlot. Fin du IIe siècle, le plan de cette dernière *domus* est totalement remanié pour laisser place à l'implantation d'une villa suburbaine.

* Confort de la maison

Les maisons allongées et les maisons halles étaient souvent agrémentées vers l'arrière de petites salles chauffées ou non par hypocauste[163] ainsi de que foyers disposés dans la pièce principale de l'habitat. Ces constructions étaient fréquemment équipées aussi de puits, ainsi que de caves, dont les plus grands exemples occupent une surface de 60 m$^2$. Dans la maison étudiée dans la Friedhostraße, la découverte de poteaux entre les deux locaux arrières suggère qu'une partie de la maison était surmontée d'un étage[164]. Certains habitats de ce type disposaient déjà dans la seconde moitié du Ier siècle d'un système

[157] MÜLLER/GROLIMUND 1998, p. 295-296; GLAUSER/GROLIMUND/MÜLLER 1999, p. 289.
[158] MÜLLER 1998, p. 64, fouille 1997.04.
[159] MÜLLER 2001, p. 108-109, fig. 5 (fouille 2000.11, Kaiseraugst, Landstraße). Une maison de la Friedhostraße de plan rectangulaire mesurait 14 m en façade (MÜLLER 2001, p. 119-123, fig. 27). Elle a été restituée sous la forme d'une cour à ciel ouvert comprenant en fond de parcelle deux petit locaux.
[160] MÜLLER 1999, p. 118-123, fouille 1998.03, Allmendgasse.
[161] MÜLLER 1999, p. 120.
[162] LECKEBUSCH 2001, p. 61, fig. 10 et p. 63-64.
[163] Dans l'*insula* 35, l'adjonction de la pièce sur hypocauste a été effectuée en façade de l'habitat. Voir: TOMASEVIC-BUCK 1984c, p. 210.
[164] MÜLLER 2001, p. 123, fig. 27.

d'évacuation des eaux consistant en canaux de bois et de tuiles[165]. Tout comme dans les constructions précoces de l'*insula* 31[166], et dans le lotissement artisanal du quartier de Schmidmatt en ville basse[167], le sol des locaux de la maison à plan centré de l'Allmendgasse ont été planchéiés au début du IIe siècle[168]. Le mortier était aussi souvent utilisé pour la confection des revêtements de sol. Le type de couverture employé pour les bâtiments est rarement signalé, mais certains habitats en bois de la période précoce disposaient déjà d'une toiture de tuiles[169].

Les mosaïques recueillies sur l'ensemble de la ville proviennent en majorité des bâtiments privés importants et parfois des quartiers d'habitat et d'artisanat de la ville haute uniquement. Les maisons de la ville basse, appartenant peut-être à une population moins favorisée, n'en ont livré aucun exemple[170]. Leur apparition va de pair avec l'évolution des techniques de construction et l'introduction de la pierre à partir du milieu du Ier siècle. En revanche, l'équipement balnéaire est un élément caractéristique des constructions privées les plus luxueuses. L'inventaire des mosaïques a d'ailleurs montré que les établissements thermaux privés en étaient dépourvus. Au nord-est de la ville, les recherches récentes ont permis d'en dégager un exemplaire complet de 200 $m^2$ environ postérieur aux installations artisanales du Ier siècle le long de la Fielenriedstraße, en limite de la colline de Kastelen, dans l'*insula* 8[171]. Un second complexe balnéaire intégré à un quartier d'habitat a été identifié par prospection dans l'*insula* 42[172], ainsi que dans l'*insula* 30, face au péristyle[173]; un autre, formant l'annexe de la villa de l'*insula* 1 a été exploré au nord de Kastelen[174]. La *domus* de l'*insula* 41 comporte au moins deux salles décorées de niches et d'absides semi-circulaires.

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

La variété de pierre la plus fréquemment rencontrée dans les structures maçonnées domestiques est le calcaire, mais le grès[175] (rouge, rose[176], gris, buntsandstein) est aussi couramment employé, en particulier dans les monuments publics de la ville.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

a. Sites de production

La documentation relative à l'exercice des activités artisanales en milieu urbain dans la ville d'Augst est importante et concerne toute la période du Haut-Empire, avec une plus forte proportion de structures de

[165] MÜLLER 1999, p. 124-126, fouille 1998.04, Kaiseraugst-Kastellstraße/Schilberschatzgasse.
[166] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 10.
[167] MÜLLER 1985a.
[168] Dans la maison A (phase pierre) de l'*insula* 36 (TOMASEVIC-BUCK 1985a, p. 241, fig. 41).
[169] En ville basse, le long de la Castrumstraße et de l'Abnobastraße (MÜLLER 1998, p. 63, fouille 1997.04).
[170] SCHMID 1993.
[171] SÜTTERLIN 1999a, p. 59, fig. 2; SCHWARZ/SÜTTERLIN 1998, p. 285; RYCHENER/SÜTTERLIN 1999, p. 278; RYCHENER/SÜTTERLIN/SCHAUB 2000, p. 226-228.
[172] LECKEBUSCH 2001, p. 64 et p. 68, fig. 17.
[173] FURGER 1998b, p. 139, fig. 25.
[174] HUFSCHMID 1996b.
[175] FURGER 1997b: les fontaines étaient souvent édifiées dans ce type de pierre.
[176] BERGER 1985, p. 221.

production datées du IIe siècle. La nature des sites de production n'a pas toujours été identifiée[177]. Les ateliers les plus anciens intégrés à l'habitat ont été reconnus dans l'*insula* 31, au cours du second quart du Ier siècle[178].

* Métallurgie

Les découvertes d'ateliers métallurgiques restent peu fréquentes à Augst et se présentent toujours sous une forme ponctuelle. Au centre de la ville, elles se concentrent le long de l'Heidenlochstraße qui mène au forum et au théâtre, dont les occupations domestiques antérieures ont livré les traces les plus anciennes de ce type de production[179]. Les vestiges d'ateliers les plus anciens ont été découverts dans l'*insula* 8 (Fielenriedstraße) au Ier siècle[180], ainsi que dans le voisinage de l'*insula* 28[181]. L'occupation de la Giebenacherstraße (*insula* 31) a livré les restes d'un atelier de bronzier non daté (creusets, déchets et produits de fabrication)[182]. Mais les activités métallurgiques les plus importantes ont été localisées dans l'*insula* 30 toute proche: elles émergent seulement au IIe siècle au sein d'un contexte domestique, et sont restées cantonnées jusqu'à à la fin du IIIe siècle dans le coin sud-est de l'îlot[183]. L'évolution de la production vers la fabrication exclusive du bronze n'a été constatée cependant qu'à partir du milieu du IIIe siècle. Un autre site de production a été également reconnu dans l'îlot voisin (25)[184].

Les îlots périphériques de la ville haute ont livré aussi quelques foyers métallurgiques près des grands axes routiers: dans l'*insula* 48 (durant l'époque flavienne)[185], le long de la Fielenriedstraße[186], ainsi qu'à l'extrémité est de la ville, au croisement de la Schwarzackerstraße et de la Venusstraße, un autre site de production métallurgique a été également identifié près des quartiers de potiers[187].

* Artisanat céramique[188]

Plusieurs centres de production céramique ont été reconnus dans la ville du Haut-Empire. Les plus anciennes découvertes, datées du premier quart du Ier siècle, sont localisées dans le périmètre de la Heilbadstraße, Rauricastraße et Grienmattstraße[189]. *Intra muros*, les deux sites les plus importants se sont développés le long des axes routiers en limite de la ville haute (Westtorstraße/Kurzenbettli et Schwarzackerstraße/Venusstraße[190]. Les recherches récentes ont permis en outre de reconnaître aussi le

---

[177] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 12-13 : zone artisanale (?) intégrée dans une maison halle des phases IV et V de l'occupation de l'*insula* 31 (maison halle datée de la fin du IIe siècle, puis cour intérieure d'un habitat situé au IIIe siècle); TOMASEVIC-BUCK 1988a, p. 17 (Kaiseraugst, Auf der Wacht); MÜLLER 1999, p. 135, fouille 1998.12, Kaiseraugst-Mattenweg.
[178] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 39 (période 2 de l'occupation au nord-ouest de l'*insula* 31).
[179] HUFSCHMID/HORISBERGER 2000, p. 127-131. Les couches d'occupation domestiques antérieures à la construction du premier théâtre ont d'ailleurs livré les restes de la production d'un artisan bronzier succédant aux activités d'un atelier de tourneur (bois) (FURGER/DESCHLER-ERB 1994).
[180] RYCHENER/SÜTTERLIN 1999, p. 278; RYCHENER/SÜTTERLIN/SCHAUB 2000, p. 226-228.
[181] RYCHENER/SÜTTERLIN 2002, p. 307-308. La production est située au début du Ier siècle.
[182] TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 7 et p. 9 (localisation).
[183] FURGER 1998b.
[184] SCHWARZ 1995a, p. 49-52, fouille 1994.59. L'atelier est situé sans plus de précision au Moyen-Empire.
[185] SCHEIBLECHNER 1996, p. 384; SCHAUB/FURGER 1999, p. 79.
[186] RYCHENER 2000b, p. 68.
[187] TOMASEVIC-BUCK 1988a, p. 12 (parcelle 1027); SCHAUB 2000a, p. 73; RYCHENER/SÜTTERLIN/SCHAUB 2000, p. 228.
[188] FURGER 1991.
[189] RYCHENER/SÜTTERLIN 2002, p. 307 (Tempelhofweg).
[190] SCHAUB/FURGER 1999, p. 86 et 93; CLAREBOETS/FURGER 1987, p. 216; SCHWARZ 1993, p. 198 ; SCHMID/THIERRIN-MICHAEL/GALETTI 1999.

long de la Fielendiedstraße quatre fours de potiers au nord-est de la ville haute, en activité durant le Ier siècle[191].

Du reste, à l'extérieur de la ville haute, les fouilles de la porte est de l'enceinte ont permis de dégager un autre site de production d'époque flavienne en bordure de l'axe routier, à proximité de l'occupation funéraire et du tracé de la rivière évoquée précédemment[192].

En ville basse, c'est dans le secteur occidental de Kaiseraugst que les trouvailles se concentrent, en particulier dans les quartiers voisinant le point de confluence du Violenbach et de l'Ergolz (Auf der Wacht et Schmidmatt). Le regroupement des sites de production en périphérie de l'espace urbanisé contraste de nouveau avec les découvertes ponctuelles localisées à Mattwinkel près du Rhin ainsi que dans le secteur oriental de la ville basse. Enfin, deux autres fours ayant vraisemblablement fonctionné dans le courant du IIe siècle, ont été mis au jour près de la zone funéraire orientale de Stalden.

* Tissage

Un atelier de foulon a été reconnu dans la maison 2 du quartier de Schmidmatt, en ville basse. Le bassin de la foulerie disposait d'une vidange presque directe vers le Violenbach[193].

* Boucherie

Les fouilles de l'*insula* 23 ont livré, au sein d'un quartier destiné aussi à l'habitat, de nombreuses structures caractéristiques du découpage et du traitement de la viande, sous la forme de séchoirs construits en tuiles, dans des locaux largement ouverts sur la rue[194]. Une autre boucherie a aussi été identifiée dans la dernière phase d'occupation de l'*insula* 31[195]; son activité prend fin au IIIe siècle. Enfin les fouilles effectuées en ville basse dans la maison 1 de Schmidmatt, interprétée comme une auberge, ont mis en évidence une boucherie associée à un fumoir[196].

* Tabletterie

Les ateliers de taille d'os ont fait l'objet d'un premier inventaire récent[197]. Les lieux de production les plus anciens ont été reconnus dans les régions 5,G et 7,C. Leur période d'utilisation s'étend entre 50 et 120 après J.-C. et s'accorde avec l'observation de la rareté des objets osseux de fabrication locale durant le Ier siècle. La région 5,F abritait une autre manufacture mais sa chronologie n'a pu être établie précisément. Un autre site de production, fonctionnant durant la seconde moitié du IIe siècle, a été localisé dans l'*insula* 50 au sud de la ville haute. L'atelier le plus tardif a été découvert quant à lui dans l'*insula* 31 (entre 150 et 250 après J.-C.).

---

[191] SÜTTERLIN 1999a, p. 64-65; RYCHENER/SÜTTERLIN 1999, p. 278.
[192] BERGER 1985, p. 6-55; SCHAUB/RÜTTI 1994, p. 109.
[193] LAUR-BELART 1991b, p. 174-175; MÜLLER 1985a.
[194] LAUR-BELART 1991b, p. 126-128; un étal de boucher a également été installé dans la dernière phase d'occupation du Haut-Empire (antérieure à 240) dans un habitat de l'*insula* 24. Les structures reposaient sur les vestiges d'un hypocauste arasé (SCHWARZ 1995a, p. 45, fouille 1994.53).
[195] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 39.
[196] LAUR-BELART 1991b, p. 172; MÜLLER 1985a.
[197] DESCHLER-ERB 1998.

* Verrerie

La découverte de bacs de refroidissement dans l'une des maisons halles dans le secteur occidental de Kaiseraugst a permis d'identifier en deux endroits un atelier de fabrication du verre. Le mobilier permet de situer son activité aux IIe et IIIe siècles[198].

b. Bâtiments à usage commercial

La présence de tavernes a été relevée en plusieurs endroits de la ville: dans l'*insula* 1, au nord du quartier de Kastelen, où le local est intégré à l'aile d'une *domus*[199], ainsi que dans les quartiers d'habitats près des murs d'enceinte occidental et oriental[200]. L'identification de locaux de vente dans la partie avant donnant sur les portiques de rue a été proposée dans le cas des maisons halles de l'*insula* 31[201].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain[202]

L'évolution urbanistique de la ville d'Augst est relativement bien connue, du fait des progrès de la recherche extensive, qui a renouvelé les repères chronologiques de la parure monumentale et affiné les datations des différents états d'occupation des secteurs domestiques tant dans la ville haute que dans la ville basse.

Si les conditions d'implantation des premières occupations sont difficiles à déterminer, le premier tiers du Ier siècle apparaît déjà comme une période de plein développement de l'architecture privée en ville haute, qui dispose au plus tard à cette époque d'un réseau viaire régulier. En ville basse est implanté un camp militaire, dont la relation au chef-lieu se manifeste par des découvertes mobilières davantage que par des actes édilitaires. Aucun argument solide ne permet en effet d'affirmer que l'implantation de la ville, dont les origines sont d'ailleurs antérieures à cette installation militaire, soit attribuable à une intervention des corps d'armée stationnant à proximité. La ville précoce ne dispose d'aucun bâtiment public, sauf peut-être un hypothétique premier état du forum édifié en bois, dont l'intégration au quadrillage urbain était manifestement programmée dès sa conception, et la zone cultuelle du promontoire du Schönbühl, dont les premiers temples indigènes remontent au plus tôt à l'époque augustéenne. Les phases de construction les plus anciennes des thermes témoignent également de leur intégration très précoce au tissu urbain (notamment les thermes centraux et les thermes des femmes, situés dans un îlot voisin du secteur monumental évoqué précédemment).

Mais dès le milieu du Ier siècle, d'importantes transformations sont enregistrées sur l'ensemble du tissu urbain. Le réseau viaire, déjà densément occupé en ville haute par des habitats en bois, dont deux à trois grandes phases de construction ont été individualisées, est étendu aux quartiers de la ville basse au détriment de l'occupation du camp militaire de Kaiseraugst, et favorise d'ailleurs l'essor de l'architecture privée dans ce secteur nouvellement urbanisé. L'équipement viaire se développe par l'aménagement de

[198] TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 39 (parcelle 228); MÜLLER 1991a, p. 248 et 249 (localisation et parcelle 33); SCHWARZ 1991d, p. 260.
[199] HUFSCHMID 1996b.
[200] NEUKOM-RADTKE 1996, p. 405; SCHAUB/FURGER 1999, p. 80.
[201] STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 39.
[202] FURGER 1994b, FURGER 1995.

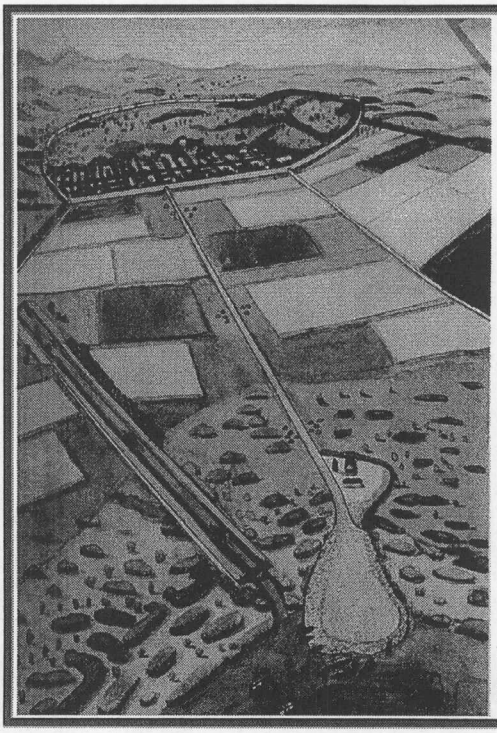
portique dotant la majorité des rues de la ville. Les premiers exemples d'habitat en pierre font leur apparition, parallèlement au développement sensible des activités artisanales qui se regroupent dans les quartiers périphériques au sud du plateau et s'y maintiendront durant tout le Haut-Empire. Néanmoins, de petits ateliers isolés continuent de fonctionner à l'intérieur de l'espace urbanisé: les maisons halles comprennent fréquemment un local de production et de vente donnant sur la voirie. La fabrication de viandes fumées y semble en effet très répandue, conjointement aux pièces d'habitat, agrémentées dès l'époque claudienne, de cours et de petits locaux chauffés à l'arrière des parcelles.

C'est à partir de cette période que la ville reçoit aussi les premiers éléments de sa parure monumentale. Les édifices se répartissent majoritairement dans le quadrillage urbain en ville haute et à l'extérieur de ce dernier, dans le secteur de la plaine de l'Ergolz sur le flanc occidental du plateau: le plan du forum est renouvelé selon un modèle classique en pierre, le premier théâtre est édifié à proximité de ce dernier et de la zone cultuelle du Schönbühl toujours en fonction, au détriment des habitats existants; contre les quartiers artisanaux répartis aux sorties de la ville haute, le long des chaussées routières, sont établis les tronçons de courtine d'une enceinte jamais achevée. Dès l'époque flavienne, la ville a donc atteint son extension urbanisée maximale et dispose de tout l'équipement public standard d'un chef-lieu.

Les transformations ultérieures de la ville sont documentées davantage aux IIe et IIIe siècle par l'évolution des monuments publics plutôt que par celle de l'architecture privée, dont les jalons chronologiques restent imprécis[203]. Cependant, l'étude de certains quartiers, comme l'*insula* 31, témoigne de multiples reconstructions des habitats en pierre jusqu'au milieu du IIIe siècle, en quatre grandes phases, dont les durées d'utilisation sont parfois très longues (jusqu'à 70 ans). Des travaux de rénovation importants sont exécutés sur la parure monumentale de la ville haute, en particulier sur les édifices de loisir dans la première moitié du IIe siècle: le théâtre près du Schönbühl est reconverti en amphithéâtre, et les thermes centraux sont agrandis et les thermes des femmes sont reconstruits. La construction de la curie contre la basilique du forum témoigne également de ces grandes transformations.

L'amélioration de l'équipement urbain se poursuivra dans la seconde moitié du IIe siècle, malgré les traces d'incendie relevées sur plusieurs édifices importants tels que le forum et les thermes des femmes. L'importante activité urbanistique enregistrée durant cette période est illustrée aussi par l'aménagement de nombreuses fontaines publiques de rue, assurant l'existence d'un réseau d'eau sous pression au plus tard à partir de cette période. Mais des changements essentiels affectent avant tout le secteur monumental de la ville haute selon un programme bien défini, où les structures de l'amphithéâtre sont à nouveau reconverties en théâtre à scène, et intentionnellement mises en rapport sur le plan topographique avec le temple classique du Schönbühl, qui est réédifié au même moment. La construction d'un nouvel amphithéâtre dans la vallée du Ruschenbächli et le développement de nouvelles zones cultuelles de tradition indigène dans le secteur de Sichelen au début du IIIe siècle constitue sans doute le prolongement des transformations profondes affectant le centre-ville.

[203] Les chronologies relatives de l'occupation privée sont souvent basées sur la distinction des phases bois et pierre des habitats, sans plus de précision.



# AVENCHES

## *AVENTICUM*

## *COLONIA PIA FLAVIA CONSTANS EMERITA HELVETIORUM FOEDERATA*

Vue générale restituée d'Avenches et de ses environs au Haut-Empire (première de couverture du volume 27 de l'association *Pro Aventico*, 1982).

### 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE[1] (fig. 189)

Inscrite en limite de l'actuel canton de Vaud, Avenches s'est développée dans la plaine des Trois Lacs (Neufchâtel, Morat et Bienne) du Plateau Suisse (Mittelland), axe nord-est/sud-ouest principal du territoire helvétique, qui est compris entre le massif du Jura à l'ouest et l'Alpe bernoise à l'est. Le bassin lémanique forme un carrefour géographique et hydrographique essentiel, puisqu'il se situe sur la ligne de démarcation des deux principaux bassins de l'Europe du nord, celui du Rhin (débouchant sur la mer du Nord) et celui du Rhône (menant à la mer Méditerranée), ainsi que des affluents suisses du Pô. La ville s'est établie plus précisément en bordure du lac de Morat, situé dans la plaine creusée par la Broye, le principal cours d'eau qui l'alimente plus au sud.

Le plateau Suisse, qui culmine à 580 m d'altitude, est encadré par des reliefs de hauteur moyenne (1700 m). Sa formation géologique a été directement influencée par celle des chaînes de montagnes environnantes. Constitué principalement de formations mollassiques, le relief y est assez diversifié et rythmé par les lacs qui s'y sont constitués grâce au retrait progressif des glaciers. L'emplacement choisi pour implanter la ville antique correspond au relief peu accentué des dernières pentes comprises entre 500 et 450 m d'altitude aux abords du lac situé un peu plus au nord. L'espace urbain occupe pour l'essentiel une terrasse surplombant de 20 m environ le lac de Morat, situé lui-même à une altitude de 440 m environ[2]. Vers le sud, la topographie de la ville est

[1] La ville a fait tout récemment l'objet d'une importante publication de synthèse (AVENCHES 2001) principalement axée sur son développement urbanistique et architectural à l'époque antique.
[2] BONNET 1984a, p. 35.

dominée par une série de petites collines d'altitudes variables (entre 455 et 465 m) qui furent mises à profit sur le plan urbanistique (sanctuaire du Cigognier, amphithéâtre)[3]. La ville est encadrée plus au sud par un promontoire de 630 m d'altitude, le Bois de Châtel, siège d'une occupation humaine protohistorique[4]. Immédiatement à l'est de la ville, la pente s'accentue en direction du plateau et des coteaux de Donatyre, où se localise la source de la fontaine de Budeire, alimentant le ruisseau de la Ria[5].

Construite à l'écart de la voie fluviale de la Broye et du lac de Morat, la ville est pourtant directement liée au réseau hydrographique de la région par la construction d'un port sur sa rive sud[6]. Les modifications de ce réseau sont donc davantage tributaires du développement des activité portuaires que de la volonté de mettre la cité à l'abri des inondations. Les possibilités d'exploitation des ressources hydrologiques en vue de favoriser l'approvisionnement en eau de la population urbaine au moyen de puits creusés à faible profondeur, tout comme les difficultés d'assainissement du site qui y sont liées, représentent des facteurs non négligeables dans le développement de la ville.

Les informations sur la géomorphologie diversifiée et l'hydrologie très particulière du site d'Avenches sont précises mais ponctuelles[7]. D'après les résultats des différents chantiers ouverts dans et en périphérie de la ville, le site est caractérisé en gros par deux types de formations: des tourbes marécageuses sur toute la partie la plus basse du site[8], côté septentrional, et à hauteur de l'amphithéâtre, des formations morainiques (limons, sables, etc...)[9].

Deux études ont été menées sur la partie nord de la ville à l'occasion de la fouille du canal menant au lac; elles portaient à la fois sur la composition et le relief de la plaine[10], ainsi que sur les variations d'altitude et d'aspect des berges du lac[11]. Ces fouilles ont mis en évidence l'emplacement du port romain, en retrait d'environ 500 m[12] par rapport aux berges actuelles du lac. La disposition marécageuse qui caractérisait tout le paysage côté lac était matérialisée par la présence de tourbes alternant sur les berges avec des poches de sable et de limon d'origine lacustre formant les cordons littoraux[13], ainsi que dans la plaine, avec d'autres bandes sablonneuses issues de l'activité ancienne des rivières (comme le ruisseau du Ruz à l'ouest de la ville)[14].

---

[3] MOREL 1988, p. 11, fig. 2 (vue détaillée du relief de cette partie du site).
[4] AVENCHES 2001, p. 16, fig. 18.
[5] ETIENNE 1985, p. 8, fig. 5.
[6] BONNET 1984b, p. 211.
[7] L'affleurement de la nappe phréatique atteint parfois 0,65 m. Voir: MARGAIRAZ-DEWARRAT 1989, p. 110.
[8] BONNET 1982a, p. 127: "A l'époque romaine, la plaine qui s'étale entre Avenches et le lac d'alors était sèche, car à une altitude supérieure d'au moins 1,50 m à l'altitude actuelle" (?).
[9] ESCHBACH/CASTELLA 1995, p. 147 (faubourg nord de la ville).
[10] BONNET 1982b ; BONNET 1984b, p. 211; WEIDMANN/MOREL 1987, p. 217; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH/MOREL/CASPAR 1990, p. 203; CASTELLA/CHEVALLEY/ESCHBACH/FLUTSCH/MOREL 1993, p. 199.
[11] BONNET 1982a ; BONNET 1984a. Contrairement aux idées reçues anciennement, cette recherche a démontré que les berges du lac ne s'étaient jamais étendues jusqu'aux portes de la ville.
[12] AVENCHES 2001, p. 8, fig. 5.
[13] BONNET 1982b, p. 10; DOITEAU 1989, p. 245-247.
[14] Voir également: CASTELLA 1998, p. 61: présence d'un moulin hydraulique sur un ancien bras de rivière.

*Intra muros*, l'affleurement de la nappe phréatique vers le sud de la ville est suggéré par la mise en œuvre de techniques romaines de stabilisation, comme dans le cas des premiers thermes de l'*insula* 19[15] et au sud-est de la ville sous la zone sanctuaire, ce qui suppose que ces secteurs urbains étaient également marécageux[16]. Cependant, les fouilles de la porte Morat, toujours au sud, ont permis de sonder le terrain naturel sous l'amphithéâtre: on a constaté la présence de ce substrat morainique[17] aux abords également de l'édifice[18]. Enfin, des fouilles récentes ont permis de compléter ce tableau géologique par la découverte de poches de limons morainiques dans cette zone de la ville[19]. Vers l'ouest, le terrain naturel est composé de sables mollassiques[20]. De nombreuses résurgences[21] qui se répartissent *intra* et *extra muros*, déjà exploitées à l'époque romaine, ont été observées dans cette partie de la ville.

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

L'occupation pré-romaine du territoire d'Avenches n'est pas documentée. Les témoignages les plus proches ont été enregistrés sur le Bois de Châtel, qui domine la ville romaine au sud-est. Aucune fouille n'a été conduite sur le site, mais le matériel numéraire récolté au cours des prospections démontre qu'il a bien été occupé à partir du milieu du Ier siècle et durant la seconde moitié du Ier siècle. La configuration du site de hauteur, proche du lac de Morat et encadré par une importante plaine marécageuse, suggère son rôle d'*oppidum* à la fin de l'Indépendance à la suite de l'importante occupation du Mont Vully sur la rive opposée[22], interrompue par un incendie généralisé dans la première moitié du Ier siècle, lui-même rapproché des événements rapportés par César durant la conquête[23].

Sur le site même d'Avenches, les trouvailles appartenant à la période laténienne finale se limitent à des ensembles cultuels et funéraires qui seront directement repris par l'occupation antique, si bien que le passe pré-romain et augustéen de la ville se confondent[24].

---

[15] AVENCHES 2001, p. 34.
[16] BLANC 1993b, p. 23.
[17] MOREL 1991a, p. 8.
[18] BLANC 1994d ; MOREL 1993f, p. 24. L'amphithéâtre a été édifié sur un petit promontoire culminant à 470 m d'altitude.
[19] BLANC 1993a, p. 13.
[20] MOREL 1988, p. 12 ; MARGAIRAZ-DEWARRAT 1989, p. 110.
[21] AUBERT 1969, p. 24.
[22] BLANC/FREY-KUPPER/FREI-STOLBA 2001a, p. 7.
[23] B.G., I, 5.
[24] Nous songeons notamment aux enclos à caractère funéraire et cultuel sur le site En Chaplix. Voir: BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH/MOREL/CASPAR 1990, p. 204; CASTELLA/CASPAR/ESCHBACH 1993; CASTELLA/CHEVALLEY/ESCHBACH/FLUTSCH/MOREL 1993, p. 199-200; BLANC/BRIDEL/CASTELLA/ MOREL 1995, p. 212-213; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DAL BIANCO/ESCHBACH/MOREL 1996, p. 249. On ne possède pas de vue d'ensemble sur la dispersion et le contexte de découverte du matériel indigène. Dans ces deux cas tout du moins, la céramique laténienne était associée à du matériel augustéen, ce qui exclut directement toute possibilité d'une occupation strictement indigène du site durant la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. (BONNET 1980a, p. 58-59).

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

Deux types de structures précoces ont été enregistrés à Avenches: il s'agit de sépultures soit à inhumation, soit à incinération, conservées dans un contexte assez surprenant. Les premières sont datées de l'époque laténienne tardive et correspondent à une série de tombes enregistrées au sud de la ville, dans une zone qui deviendra le secteur religieux le plus important d'Avenches. Un rapport entre la construction du temple rond[25] et la localisation des vestiges indigènes a été émis, sans pouvoir être précisément défini.

En second lieu, un aménagement bien particulier a été mis en évidence sous l'un des deux temples de Derrière la Tour[26], qui atteste de pratiques religieuses sur le site dès l'époque augustéenne[27], en relation avec un contexte funéraire laténien[28]. Cependant, ces découvertes ne sont pas propres uniquement au secteur religieux de la ville puisque non loin de là, dans la trame urbaine, a été mise au jour une sépulture à incinération, de tradition indigène mais d'époque augustéenne, en relation avec une zone d'habitat ultérieure[29]. A l'opposé de la ville, sur le site d'En Chaplix, ont été également mises en évidence deux tombes augustéennes précoces[30] qui sont à l'origine du développement du site sanctuaire.

Entre ces deux types de vestiges, qui occupent géographiquement les extrémités nord et sud du futur territoire de la ville antique, ne sont enregistrées *intra muros* que des découvertes mobilières laténiennes tardives qui assurent au mieux une fréquentation des lieux avant l'aménagement proprement dit de la ville[31].

### 3.2. Extension du noyau primitif

En fonction de ce qui vient d'être dit, l'extension du noyau primitif d'habitat ne peut être déterminée. La présence d'une zone funéraire et cultuelle en contrebas du Bois de Châtel et la proximité de l'éperon lui-même, sont deux facteurs qui ne permettent pas d'affirmer l'existence d'une occupation indigène sur l'emprise de la ville antique. Tout au moins peut-on postuler une fréquentation du territoire d'Avenches au début de l'époque augustéenne, en relation sans doute avec ces ensembles funéraires et cultuels. Les indices de la localisation d'une agglomération laténienne tardive sur la colline d'Avenches sont trop maigres pour confirmer cette hypothèse[32]. Les théories développées au sujet des origines et du passé pré-romain de la ville restent d'autant plus floues qu'aucun parallèle strict ne résiste à la comparaison avec les découvertes faites à Avenches.

---

[25] BRIDEL 1993e;
[26] MOREL 1992, p. 40-43.
[27] MOREL 1996a.
[28] MEYLAN KRAUSE 1997.
[29] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 40-41.
[30] CASTELLA 1998, p. 14-15; CASTELLA/FLUTSCH 1990a, p. 2-9.
[31] MEYLAN KRAUSE 1997, p. 11, note 33. Les découvertes associées à du matériel augustéen ne peuvent être retenue pour inventorier la liste des gisements laténiens sur le site.
[32] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 86.

### 3.3. Chronologie du noyau primitif

La chronologie de fréquentation du site repose donc entièrement sur le matériel exposé auparavant. Or le mobilier ne fournit qu'une fourchette très large, comprise entre la seconde moitié du Ier siècle avant et la première moitié du Ier siècle après J.-C.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 190-191)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

Les premiers aménagements du site remontent au début du Ier siècle après J.-C. La présence, à faible profondeur, d'une nappe aquifère dans toute la partie sud de la ville, et de marécages et de tourbes vers le sud, a motivé le creusement de fossés de drainage[33] qui accompagnent les premières structures enregistrées, aussi bien les thermes de l'*insula* 19[34], à Saint-Martin[35] et En Pré-Vert[36], que sur le site de Prochimie[37]. La qualité non constructible de ces secteurs de la ville a d'ailleurs nécessité le repos des constructions monumentales comme les thermes publics sur des radiers de pieux de fondation. D'autres travaux d'assainissement ont été enregistrés sous la forme d'une couche de gravier sous les thermes "En Perruet" au centre ville[38], ou de simples remblais en "Saint-Martin"[39]. Par ailleurs, beaucoup de constructions privées ont été établies sur un terrain assaini par l'apport massif de remblais déposés le plus souvent sur les vestiges arasés des constructions légères, au moment de l'introduction de l'architecture mixte dans l'habitat.

Les parties les plus hautes de la ville ont également été colonisées. Le palais de Derrière la Tour, bâti sur les premières pentes de la colline d'Avenches, a ainsi été conçu sur un ensemble de terrasses constituées de remblais rapportés et maintenus par des murs de soutènement[40], à la suite de la restructuration du quartier dans la première moitié du IIe siècle, au moment de l'extension du quadrillage urbain. Le site avait déjà été auparavant aménagé en terrasses par l'apport massif de remblais dès l'installation des premières occupations romaines. L'exhaussement général du site s'en voit donc renforcé. Les fouilles de l'*insula* 9 ont démontré également l'existence d'une rupture de pente importante entre deux niveaux de construction, résultant de l'aménagement d'une terrasse[41].

---

[33] D'autres fossés de drainage, non datés, ont été récemment repérés au nord-ouest de la ville juste à l'extérieur de l'enceinte. Voir: BLANC 1996d.
[34] MOREL 1994a, p. 131.
[35] MOREL 1988, p. 20.
[36] CHEVALLEY/MOREL 1994.
[37] BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 20.
[38] CHEVALLEY/DAL BIANCO/MOREL/BRIDEL 1995, p. 217.
[39] MOREL 1988, p. 68.
[40] DAL BIANCO 1989, p. 269.
[41] BONNET 1980a, p. 54-55.

a. Implantation du réseau viaire

* Liaisons routières

D'après la Table de Peutinger, la ville est située au centre d'un carrefour routier traversant la région des Trois Lacs, reliant Avenches à la frontière de l'Empire et à son dernier poste défensif (Windisch à l'est), tandis qu'au nord[42], elle est reliée à Besançon et à Augst, via Yverdon-les-Bains. Au sud, son réseau routier aboutit via Moudon sur la chaussée contournant le Lac Léman, en direction de la province des Alpes *Graiae* et de la *Vallis Poenina*[43]. Ces chaussées débouchent aux extrémités du quadrillage urbain sur des tronçons qui ne correspondent pas tous à des rues principales du centre urbain. Le croisement entre les axes menant à Windisch vers le lac Léman et à Besançon et Augst a accueilli le *forum* et prédomine dans le plan général de la ville. D'autres axes secondaires complètent ce schéma de distribution, notamment vers le nord, en direction du lac de Morat et des infrastructures portuaires établies sur les berges[44]. L'organisation viaire du site semble négliger toute la partie est de la ville, c'est sans compter sur le fait que peu d'interventions ont été menées sur ce secteur. Cependant, les résultats des recherches récentes n'ont pas permis de prouver l'existence d'un prolongement routier en direction du sud[45].

* Structure du quadrillage

La restitution du quadrillage urbain est basée sur les travaux de O. Lüdin et G. T. Schwarz dans les années 40', ayant pour objectif le report des structures fouillées sur le plan cadastral de la ville[46], mais peu d'articles font réellement le point et la synthèse des recherches[47]. Le découpage cadastral, dont la survivance dans le plan des rues et du parcellaire actuels a été très tôt soulignée[48], est relativement bien illustré du point de vue de son maillage grâce aux récentes interventions archéologiques. Cependant, il comporte d'importantes irrégularités en périphérie qui ne sont pas toutes bien reconnues et justifiées[49]. Sa configuration générale comprend d'autre part deux grandes parties dont les spécificités ont été justifiées par le postulat d'un décalage chronologique, la seconde étant sensée correspondre à une phase d'extension importante de la cité.

La structure du quadrillage urbain original respecte un maillage généré par les voies routières qui traversent la ville. Les dimensions moyennes des *insula*e du centre urbain, de forme rectangulaire, sont de 110 m par 75 m[50]. Le découpage relativement régulier présente tout de même quelques

[42] BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH/MOREL/CASPAR 1990, p. 205.
[43] NYON 1998, p. 58; AVENCHES 2001, p. 18.
[44] BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH/MOREL/CASPAR 1990, p. 205 (route du Port).
[45] PANTET 1998a.
[46] SCHWARZ 1969, planche hors-texte; TUOR-CLERC 1984, p. 26 et 27, fig. 24.
[47] Sauf COMBE 1996a et COMBE 1996b, qui traitent du rapport entre la cadastration du territoire de la cité et celui de la ville elle-même. BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 44, note 47: souligne la rareté des informations sur les niveaux primitifs des chaussées.
[48] COMBE 1996b, p. 18 et fig. 8.
[49] BLANC/BRIDEL/CASTELLA/ MOREL 1995, p. 212: désaffectation d'une chaussée par exemple sur le site de Prochimie.
[50] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 65: les auteurs proposent d'appliquer au plan du lotissement une grille modulaire basée sur le tiers d'*actus*, qu'ils associent au découpage augustéen des parcelles. Mais cette grille ne peut être appliquée aux autres *insula*e du quadrillage. Elles permettent en effet de subdiviser l'*insula* 20 car celle-ci est plus petite que la moyenne (environ 100 m au lieu de 110 m).

légères divergences d'orientation comme celle de la chaussée cardinale longeant les *insulae* 4-5-6, chaussée reliant la ville au port implanté sur les berges du lac[51]. La voie routière cardinale est l'axe prioritaire[52] choisi pour le découpage parcellaire qui fut calculé de façon à répartir les îlots centraux à cheval sur la voie venant du port, afin de respecter la position du forum. Vers le sud-ouest, le réseau plus lâche se prolonge par quelques dessertes conduisant aux principaux monuments publics de cette partie de la ville (temple, théâtre, amphithéâtre, palais de Derrière la Tour).

L'extension orientale du réseau viaire a été restituée sur base d'une série de sondages ponctuels[53] et illustre l'accroissement de la superficie urbanisée selon une trame plus serrée, plus irrégulière (les *insulae* adoptent une forme et une taille variable), et d'orientation décalée par rapport à la première grille; caractéristiques imposées sans doute par les difficultés topographiques de cette partie du territoire[54]. Des occupations ont été en effet relevées dans la partie est de la ville jusqu'à hauteur du théâtre ("Conches-Dessus"), mais la restitution de ce secteur du quadrillage urbain n'est pas assurée. Les quelques vestiges fouillés attestent bien d'un changement d'orientation des constructions, mais pratiquement aucune intervention récente n'a été menée sur la voirie dans cette partie de la ville. En effet, seule la chaussée reliant la face orientale des îlots 37 à 42 et l'amorce des voies perpendiculaires, ainsi que l'îlot 56, ont été étudiées. Par ailleurs, d'autres perturbations ont été engendrées par la création de l'enceinte et la disposition de ses portes d'accès, qui a peut-être entraîné un déplacement de l'axe principal nord-sud de la ville[55]. Au total, on estime que le quadrillage urbain a compté entre 54 et 60 *insulae*[56].

* Organisation des *insulae*

Accès

L'organisation du parcellaire à l'intérieur des *insulae* qui ont accueilli les habitats modestes de la ville n'est pas connue avec certitude. La disposition des vestiges de l'*insula* 20 suggère un découpage de l'îlot en parcelles de 40 pieds ou un tiers d'*actus*[57]. Cependant, la fouille des *domus* a livré quelques résultats intéressants concernant la distribution et l'évolution des accès entre les résidences de standing. Ainsi, le lotissement de Saint-Martin a été divisé en deux pour accueillir deux *domus* séparées par une desserte dans un premier temps. Les transformations des constructions ont abouti à la condamnation de ces entrées latérales, au profit de la création d'un

[51] BLANC/FREI-STOLBA 2001, p. 21, fig. 27.
[52] COMBE 1996a; COMBE 1996b, p. 14. L'orientation du quadrillage principal "A" de la ville est mise en rapport avec le solstice d'hiver (40,5°, avec un décalage de 4° par rapport à la direction normale du lever du soleil, et causé par les reliefs environnants). Ces orientations majoritaires sont reprises dans le même article sur le plan de Schwarz (p. 11, fig. 3).
[53] BLANC 1999a, p. 10.
[54] BRIDEL 1992a. Sur le tracé de la voie orientale, voir: BRIDEL 1991.
[55] Par son large développement, l'incidence du tracé de la fortification sur l'extension de la zone urbanisée est peu importante; on suppose que la seule modification importante consécutive à son édification réside dans le décalage de l'axe principal de la ville sur le front est de l'*insula* 22, occupée par le forum (AVENCHES 2001,p. 27.). Sur ce problème particulier, voir MEYSTRE/MOREL 1999a. D'une manière générale, les arguments chronologiques font défaut pour situer dans le temps les divers aménagements postérieurs du réseau viaire.
[56] BRIDEL 1991, p. 213.
[57] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 64-66.

*ambitus* qui maintient la séparation. Le canal d'évacuation des eaux, qui se substitue à l'*ambitus* est le seul souvenir conservé de la séparation initiale entre les deux parcelles[58].

Parcellaire

Aucune trace du découpage parcellaire précoce des *insulae* n'a été conservé. Dans l'*insula* 20, la construction de la seule maison augustéenne étudiée semble obéir à un module, peut-être de 4 pieds d'après la disposition de son ossature et sa longueur, estimée à environ 40 pieds (soit 11,80 m environ)[59], soit un tiers d'*actus*, mesure peut-être employée à l'origine pour la cadastration du territoire urbain[60].

b. Extension de la superficie urbanisée

Différentes estimations de l'extension urbaine d'Avenches peuvent être avancées en fonction des critères que l'on retient. Ainsi, l'enceinte, qui marque les limites du développement des zones funéraires le long des axes routiers, enserre une surface de 220 ha, dont seulement une cinquantaine sont carroyés au maximum. Cette valeur n'est sans doute pas tout à fait représentative de l'extension réelle de l'habitat qui reste de toute manière confiné dans l'espace *intra muros*[61]. Dans le nord de la ville, les fouilles récentes menées entre le quadrillage et l'enceinte témoignent de l'existence de vestiges domestiques importants, notamment dans le secteur du Creux aux Patrons par exemple[62], alors que d'autres sondages pratiqués à l'est du théâtre n'ont livré que de rares découvertes[63].

c. Chronologie du quadrillage urbain

L'implantation du quadrillage urbain remonte assurément à une date très précoce. Les arguments datants ont été aussi bien déduits de l'ensemble du mobilier recueilli en connexion avec les chaussées que des observations menées sur la configuration des occupations précoces par rapport à la disposition du quadrillage ultérieur. Ainsi, les habitats les plus anciens décelés sur le site de Prochimie au nord de la ville s'intègrent manifestement, dès le premier quart du Ier siècle, à un canevas fixe[64]. Ceux de l'*insula* 20, datés précisément de 6/7 après J.-C., permettent, tout comme la datation identique déduite de l'infrastructure portuaire de la ville, de réduire la fourchette chronologique d'implantation de la trame urbaine à la première décennie après J.-C.[65]. Des transformations importantes ont été cependant observées dans la disposition primitive du quadrillage urbain. Hormis le rétrécissement fréquent de la largeur de la surface de roulement des

[58] MOREL 1993b, p. 19.
[59] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 40-41.
[60] Voir en particulier dans le même article, p. 64, p. 65, les figures 29a et 29b, et p. 66: hypothèses de restitution du découpage parcellaire dans l'*insula*e sur base d'un module de 4 pieds.
[61] Qu'elle soit supérieure ou inférieure. En effet, toute la partie orientale du quadrillage urbain reste hypothétique et fait l'objet de plusieurs interprétations. Ainsi, dans la publication de la chronique archéologique de 1993 (Pro Aventico 1993), seule la moitié nord de l'extension du quadrillage est reprise dans le plan d'ensemble.
[62] BLANC/MOREL 1996.
[63] BLANC 1997b.
[64] BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 20.
[65] BLANC 1996a.

rues, certaines d'entre elles subissent également un changement d'orientation jusqu'ici inexpliqué[66].

Le décalage chronologique entre les deux trames urbaines a été placé entre l'époque flavienne, au moment où la ville reçoit le statut de colonie et probablement en même temps, une enceinte[67], et le IIe siècle. C'est à la même période qu'est sensée intervenir l'extension du forum vers l'*insula* 40, en bordure de ce nouveau secteur[68]. Du côté du théâtre, la voirie qui longe l'édifice n'a été effectivement mise en place qu'à partir de l'époque flavienne[69]. Par ailleurs, il faut admettre qu'avec la construction de l'enceinte, le réseau a subi des modifications importantes: création dans la deuxième moitié du IIe siècle, d'une chaussée longeant la fortification côté campagne, au moins sur son front nord[70]; réaménagement de la chaussée traversant la porte de l'est[71]. Par ailleurs, les fouilles sur le site de Derrière La Tour montrent que le quartier a été intégré à la trame urbaine seulement dans la première moitié du IIe siècle[72].

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucun trace d'exploitation de la pierre n'a été mise en évidence par rapport aux occupations précoces (et même ultérieures) de la ville. L'extraction du sable et de la terre n'est pas non plus documentée, alors que la production de briques crues et l'usage de mortier attestent bien de leur présence sur le site[73].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

Les premières rues se présentaient simplement sous la forme de chemins sommairement aménagés dont la surface de roulement était peu épaisse et réalisée en galets et/ou en graviers[74]. D'autres chaussées plus importantes, liées au réseau routier, disposent d'une fondation en radier. Aucune rue ne recevra un revêtement dallé; d'ailleurs, leur technique de construction variera peu au cours du temps. Leur ballast sera toujours couronné d'une couche de galets limitée par une bordure de moellons. Leur largeur varie entre 3 et 8 m (pour les rues prolongeant les grands axes routiers)[75]. L'épaisseur des rehaussements est souvent peu conséquente (en moyenne 0,40 m) mais certaines rues, comme le *decumanus* des *insulae* 37 à 42, ont été exhaussées jusqu'à 1,50 m. Dans plusieurs cas, l'élévation régulière des niveaux de circulation va de pair avec celui des habitats riverains.

---

[66] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 39, fig. 8 et p. 62.
[67] La datation de l'axe nord-sud à l'extrémité orientale du quadrillage urbain a été établie sur base de la chronologie des occupations antérieures situées dans la première moitié du Ier siècle (BRIDEL 1991, p. 212).
[68] BRIDEL 1992a.
[69] MOREL 1998a, p. 212.
[70] MEYSTRE 1998.
[71] MEYSTRE/MOREL 1998.
[72] DAL BIANCO 1989, p. 269.
[73] AVENCHES 2001, p. 55.
[74] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 43.
[75] MOREL 1996d, p. 103-104 (route du port); CASTELLA/ESCHBACH 1992a (route du nord-est); ROSSI 1986.

* Trottoirs et portiques

La technique de construction très soignée des portiques est bien documentée par les interventions récentes. La colonnade repose sur un stylobate fondé sur un radier de pierres et qui supporte des bases maçonnées à 3 m d'intervalles. Des ancrages latéraux permettaient d'encastrer entre deux des poutres de bois horizontales. Enfin, ces bases étaient surmontées d'un dé de pierre recevant la colonne soutenant le portique[76]. Leur construction s'accompagne d'une phase de rehaussement des niveaux de circulation de la voirie et de ses trottoirs sur un mètre environ. Tous comme les rues, les trottoirs étaient constitués d'une simple couche de galets.

Contrairement aux trottoirs, l'apparition des portiques n'est pas contemporaine des premiers niveaux de circulation de la voirie. Il faut attendre au plus tôt l'époque tibérienne, soit le second, voire le troisième état d'aménagement des surfaces de roulement (autrement dit, le second empierrement) pour que les premières rues reçoivent ce type d'équipement[77]. Les traces conservées se limitent à une rangée de piquets établis en bordure de la surface de roulement. La création des portiques n'est pas non plus le résultat d'un plan d'embellissement global du réseau viaire. Au contraire, leur construction intervenant à des dates variables, témoigne de la prise en charge de cet équipement par les propriétaires riverains, comme c'est sans doute le cas dans l'*insula* 16[78]. Rien ne permet donc d'affirmer que les deux fronts des rues étaient systématiquement dotés de galeries-portiques.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

Les aqueducs d'Avenches[79]

Si aucune structure appartenant au système de distribution de l'eau n'a été reconnue *intra muros*[80], on peut au moins affirmer que la ville était approvisionnée par six canalisations totalement enterrées, puisqu'aucun ouvrage d'art n'a été mis au jour sur leur parcours. Leur chronologie n'a jamais été étudiée; on peut néanmoins supposer que les premières conduites ont été construites très tôt puisque dès 30 après J.-C., la ville dispose déjà d'un ensemble thermal public. Les quatre premières proviennent de la région située au sud de la ville, entre le Bois de Châtel et le Moulin de Prez. Leurs tracés respectifs sont reconnus jusqu'à leur entrée en ville, mais la localisation des points de captage n'est pas déterminée dans tous les cas, en dépit des multiples recherches menées sur la périphérie de la ville. L'aboutissement de deux autres conduites a été aperçu sur les flancs est

[76] CHEVALLEY 1996.
[77] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 43, note 46.
[78] BÖGLI 1970-1971, p. 21: apparition des portiques lors de la seconde phase de construction d'habitat de l'*insula* 16 dans le troisième quart du Ier siècle; BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 67: la construction des portiques de l'*insula* 20 est placée à la fin du Ier siècle/début du 2e siècle.
[79] OLIVIER 1942, AUBERT 1969.
[80] Et même en périphérie immédiate de la ville. Voir BLANC 1996d.

et nord-est de la ville, mais leur tracé et leur source d'approvisionnement demeurent inconnus[81]. Le débit total des aqueducs a été estimé théoriquement à 5000 $m^3$.

Des quatre aqueducs débouchant en ville par le sud, le plus court est celui du Bois de Châtel qui, par l'intermédiaire des captages des sources alimentant le ruisseau de Ruz sur sa pente nord, est sensé aboutir au lieu-dit "la fontaine de Budeire", dont les nombreuses résurgences ont été exploitées de tout temps pour l'approvisionnement de la ville. Les travaux récemment menés juste en amont de la fontaine n'ont pas mis au jour les aménagements antiques et éventuellement cultuels de cette fontaine[82], en dépit des anciennes interventions qui avaient permis de suivre son parcours jusqu'en Donatyre[83]. La localisation des points de captage principal et secondaire d'un second aqueduc a été reconnue dans les environs d'Olleyres. Son tracé suivait la pente occidentale du Bois de Châtel, pour rejoindre vraisemblablement la conduite évoquée précédemment au Cuanoz, juste en bordure méridionale de l'enceinte de la ville[84]. Les données recueillies n'autorisent pas la restitution des techniques de construction des conduites[85]. Toutefois, les découvertes effectuées à la fontaine de Budeire suggèrent que l'aqueduc du Bois de Châtel aurait été recouvert d'une voûte maçonnée[86].

On situe traditionnellement la source de la troisième conduite, l'aqueduc de Coppet, dans la forêt du Grand Blanmont, à quelques kilomètres plus au sud de la ville. Plusieurs branchements secondaires ont été en effet mis au jour dans le hameau voisin des Granges Rothey; ils sont attribués à la canalisation dont les premiers vestiges n'ont été aperçus en réalité qu'en contre-bas. A partir de là, son tracé se superpose à celui du ruisseau de Coppet sur quelques kilomètres; la localisation des sections de conduite suivantes montre qu'il s'en éloigne pour prendre la direction de la ville. Une opération récemment menée dans le Pré-Mermoud n'a pas mis en évidence de nouveau segment[87]. L'examen des tronçons conservés témoigne de la qualité d'exécution de la conduite maçonnée, voûtée et enterrée.

Une dernière conduite alimentant la ville par le sud a été suivie ponctuellement sur environ 17 km, depuis les sources de Bonne-Fontaine, qui auraient servi en toute hypothèse de point de captage, en contrebas du Moulin de Prez, jusqu'au Pré Mermoud[88]. La conduite longe de près la vallée de l'Arbogne sur le premier tiers de son parcours, avant de s'en écarter progressivement à partir du vallon des Chaudeires pour rejoindre la ville. Le point exact de son entrée dans l'espace *intra muros* n'a pas encore été découvert[89]. L'existence de plusieurs captages secondaires attribués à

---

[81] BÖGLI 1989, p. 78, fig. 102; RIERA 1997, p. 115, fig. 1.
[82] MOREL 1997c et PANTET 1998c.
[83] Des points de captage ont été reconnus au lieu-dit "Sur Saint-Martin" sur la colline Donatyre. La datation dendrochronologique des pieux est de 170 après J.-C.. Voir: WEIDMANN/MOREL 1987, p. 217-218.
[84] BRIDEL 1993d.
[85] RIERA 1997.
[86] PANTET 1998c.
[87] PANTET 1998b.
[88] Les recherches récentes réalisées dans cette partie de la ville n'ont fourni aucun résultat. Voir BLANC 1997b.
[89] MOREL 1996d.

l'aqueduc ont été signalés le long de son tracé. Son débit largement supérieur aux autres aqueducs de la ville, a nécessité la construction d'une conduite construite plus solidement et aux dimensions plus importantes (0,60 m de hauteur contre 0,20 m pour celle du ruisseau de Coppet). La canalisation supportait une voûte exécutée en claveaux de tuf[90].

* Evacuation des eaux

La forme et la technique de construction des conduites sont très variables. L'axe nord-sud longeant l'*insula* 4 était équipé d'un simple fossé[91], tout comme la route du port[92]. Par contre, le *decumanus* fouillé aux Conches-Dessus (*insula*e 37 à 42) comporte, inclus dans le ballast, des tronçons de canalisations de bois, mis bout à bout et retenus par des manchons quadrangulaires[93]. Aucune canalisation en dur n'a été identifiée actuellement, alors que des conduites en dur desservaient certains *impluvium* des habitats.

Le système d'évacuation par égouts n'est apparu au plus tôt que dans l'état secondaire des rues[94]. La disposition symétrique des fossés n'est pas systématique, et certaines rues, malgré leur utilisation dès l'époque augustéenne, n'en recevront que dans la seconde moitié du Ier siècle[95]. Un seul grand égout maçonné a été repéré dans la chaussée qui traverse les *insula*e 7 et 13 du quadrillage urbain. Il s'agit vraisemblablement d'une des conduites les plus importantes de la ville vu ses dimensions (2 m de largeur)[96].

4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

a. Bâtiments publics

* L'enceinte (fig. 193)

Le tracé de l'enceinte du Haut-Empire a fait l'objet de nombreux sondages et peut donc être restitué sans grande difficulté[97]. Longue de 5,5 km, elle englobe dans un polygone irrégulier une surface bien plus développée que celle couverte uniquement par le quadrillage urbain. S'étendant davantage sur la partie non inondable du site, notamment à l'est, vers les coteaux de Donatyre et la fontaine de Budeire, elle intègre au sud toute la colline de l'amphithéâtre. L'élévation des courtines est en général mal conservée, mais les septante-trois tours creuses, en forme de fer à cheval, qui viennent s'y accoler sur le parement intérieur de l'enceinte, ont bien été pour la plupart repérées sur le terrain[98]. Deux grandes portes monumentales (porte de l'Est, porte de l'Ouest) donnaient

[90] RIERA 1997, p. 116, fig. 2.
[91] BLANC 1996c.
[92] BLANC/MOREL 1992, p. 47.
[93] BRIDEL 1992a, p. 61.
[94] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 44, note 47.
[95] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 67, fig. 30.
[96] MOREL 1994b.
[97] Les résultats des interventions contribuent à corriger progressivement le tracé de l'enceinte tel qu'il a été établi sur le plan de référence de G. T. Schwarz. Voir par exemple PANTET/MOREL 1999; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH/MOREL/CASPAR 1990, p. 204-205; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH 1991, p. 253; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DEMAREZ/MOREL 1992, p. 206; CHEVALLEY/MATTER/MEYSTRE 2000, p. 228-229.
[98] BÖGLI 1984, p. 41-47.

accès au réseau viaire principal. Une troisième a probablement existé au nord en direction du port de la ville et de la villa du Russalet (portes du Nord et du Nord-Est), mais les recherches récentes se sont révélées encore infructueuses à ce sujet[99]. Le périmètre de la muraille était suivi (probablement sur toute sa longueur) par un petit fossé de direction parallèle établi à une distance de 2 m par rapport à l'élévation, et qui a été recoupé récemment à la porte de l'est[100].

La technique de construction de la muraille répond avant tout à des considérations d'ordre topographique. Ainsi, toute la section donnant sur la plaine repose sur un radier de pieux de chêne afin d'en assurer la stabilité dans un sous-sol tourbeux[101]. Ailleurs, la composition des fondations est classique: elle comprend de grands blocs calcaire taillés disposés sur une largeur de 2,5 m à 3 m, elles comprennent un triple ressaut ramenant son épaisseur à maximum 2,40 m en élévation[102]. L'ensemble de la construction est monté à l'aide d'un petit appareil régulier de pierres calcaires en parement contre un noyau édifié en *opus caementicium*. Les tours étaient couvertes d'une toiture en tuiles d'après les matériaux de construction récupérés dans les remblais de démolition.

Des deux portes connues, c'est celle de l'est qui est la mieux conservée. Elle devait être percée de quatre passages, deux au centre pour les véhicules, deux sur les côtés pour les piétons. Les fouilles récentes menées à l'intérieur de la porte confirment l'existence de trottoirs en tuiles[103].

La chronologie de l'enceinte est bien calée grâce à plusieurs indices, notamment le passage d'une chaussée parallèlement à son tracé et qui est datée de la deuxième moitié du IIe siècle. La fortification devait donc être au moins contemporaine ou antérieure à cette date. Mais, hormis le mobilier céramique, ce sont surtout les analyses dendrochronologiques pratiquées sur les pieux de fondation qui ont permis de situer le début de la construction de l'enceinte dans les premières années du règne des flaviens, dans les années 70[104].

* Forum (*insula*e 22, 28, 34, et 40 ?) (fig. 192)[105]

Le forum d'Avenches occupe les quatre *insula*e centrales du quadrillage urbain, traversées par les chaussées principales, d'où une modification du système de circulation et la suppression des tronçons de voirie nord-ouest/sud-est sur ces lotissements. A la place, l'ensemble monumental est conçu selon un axe de même orientation. De son plan, n'est assurée qu'une petite partie de l'aire sacrée comprenant le temple et encadrée par un portique reposant sur un cryptoportique (*insula* 22), ainsi qu'un dallage appartenant vraisemblablement à l'esplanade publique. L'ensemble a servi

[99] MEYSTRE 1998.
[100] MEYSTRE/MOREL 1999a, p. 228.
[101] Cette partie du tracé, l'enceinte a été par endroits totalement détruite. Sur les pilotis permettent de la reconnaître. Voir BLANC 1999b .
[102] PANTET/MOREL 1999.
[103] MEYSTRE 1998, p. 227; MEYSTRE/MOREL 1999a.
[104] Pour les datations dendrochronologiques, voir: DEWARRAT 1985, p. 244-245.
[105] SCHWARZ 1957. BOSSERT/FUCHS 1989 ; LIEB 1989 ; TUOR-CLERC 1989 sont les publications les plus récentes qui font le point sur le forum. Le monument n'est pas présenté dans la synthèse AVENCHES 2001, comme il ne figurait pas non plus dans la publication BÖGLI 1984.

de base de réflexion pour ébaucher la configuration théorique du plan complet de l'édifice[106]. On sait que le forum a connu plusieurs états de constructions dont la portée est difficilement mesurable à l'heure actuelle.

Le premier état de la construction comprend déjà le portique et le cryptoportique évoqués auparavant. Son extension sur les îlots 22, 28 et 34 est déjà postulée. Un accès monumental avait été aménagé au centre du mur nord du cryptoportique, et donnait, par l'intermédiaire d'une exèdre rectangulaire, sur la double galerie intérieure. De part et d'autre de cet accès se trouvaient adossées une série de cellules, dont deux furent interprétées comme des *tabernae*. La différence d'altitude constatée entre les niveaux de circulation du forum et ceux des thermes voisins indique l'existence d'une forte déclivité des chaussées dans le sens nord-sud. Le cryptoportique était donc au nord enterré, et au sud, tout à fait visible. Le centre de la place était occupé par un important massif de fondation reconnu comme le podium du temple inscrit traditionnellement dans l'aire sacrée[107].

Les premières traces de l'aménagement de l'esplanade (place et portiques) sont enregistrées durant une période ultérieure, au cours de laquelle exèdre et escalier sont également supprimés. Les vestiges reconnus dans l'*insula* 40, au sud des autres structures, ont fait l'objet de plusieurs hypothèses d'interprétation en relation avec le complexe monumental[108]. Dans un troisième temps, une plus grande exèdre est reconstruite au nord de la construction.

Les différents états du forum ont été datés davantage par le style des peintures, la stratigraphie relative[109] et la comparaison avec d'autres monuments de ce type, que par le mobilier recueilli dans dans les remblais. L'apparition du premier forum est située à l'époque tibérienne, soit peu de temps après l'aménagement du réseau viaire. Les premières transformations interviendraient juste après, entre 40 et 70[110]. Les derniers travaux de rénovation effectués sur le forum sont placés entre la fin du Ier siècle et le début du siècle suivant[111]. La qualité des découvertes statuaires effectuées dans les bâtiments de l'*insula* 40 témoignent de l'importance accordée à cette partie du centre monumental durant l'époque sévérienne (fin du IIe - début du IIIe siècle).

* Amphithéâtre (fig. 194)[112]

L'amphithéâtre forme le point d'aboutissement de la succession des constructions publiques le long de l'axe principal nord-sud de la ville, après les thermes de l'*insula* 19, qui marquent la périphérie du quadrillage urbain, et la zone sanctuaire le temple de la Grange-du-Dîme. L'édifice a connu deux états de construction distincts. Les spécificités architecturales de la construction sont mieux

[106] Plan des vestiges archéologiques attestés du forum: BOSSERT/FUCHS 1989, p. 97.
[107] MOREL/CASTELLA 2001, p. 61.
[108] Curie que mentionne une inscription recueillie sur place, hôtel de ville (?) ou *praetorium* ? Idem, p. 35-37.
[109] Par comparaison avec les phases de construction enregistrées sur les îlots voisins du forum.
[110] Mais les critères de datation sont minces (comparaison avec les aménagements et les techniques de construction présentes sur le forum de Nyon).
[111] Idem, p. 38.
[112] BOSSET/BOURQUIN 1951 ; BOURQUIN/SYBOURG 1954 ; MOREL 1991a ; BRIDEL 1993a ; BRIDEL 1994a; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH 1991, p. 253; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DEMAREZ/MOREL 1992, p. 207; BLANC/BRIDEL/CASTELLA/ MOREL 1995, p. 210.

connues que ses caractéristiques techniques: implanté en partie sur une zone de remblais, l'affaissement d'une partie des structures a été constatée lors des travaux de mise en valeur du site[113]. Les fondations sont établies en tranchées étroites et aucun mur radial ne vient renforcer la structure générale de la *cavea*.

Le premier bâtiment est construit sur un plan elliptique de 99 m de long au total. Encastré de moitié dans le relief naturel de la colline qui domine la partie sud-ouest de la ville, la superstructure de la *cavea* est renforcée par un mur de soutènement plein. Ce choix d'intégration urbanistique a facilité la répartition des accès aux gradins, les rangées supérieures étant desservies par des escaliers depuis la partie haute de la construction, tandis que les gradins inférieurs profitent des couloirs d'accès ménagés dans sa partie basse. Deux accès supplémentaires ont été également reconnus sur les extrémités est et ouest du bâtiment, la première mise en valeur par une place dallée et un portail en grand appareil. L'arène était traversée de part en part par une canalisation récupérant les eaux de ruissellement de l'édifice.

La seconde phase de construction récupère les structures antérieures au profit d'une extension de la *cavea*, afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'amphithéâtre, et des travaux moins importants ont été également relevés sur les vestiges de l'arène (baies occultées par exemple). L'effort à reprendre, proportionnel au poids des terres, est désormais important, d'autant que la pente générale de la *cavea* est plus accentuée: le mur périmétral est renforcé par la construction d'une série de niches ouvertes sur l'extérieur. Avec la reconstruction des couloirs d'accès supérieurs, la longueur totale de l'édifice est portée à 115 m.

Peu d'éléments permettent de fournir une chronologie précise du monument édifié dans la première moitié du IIe siècle: les transformations ultérieures qui ont fortement pesé sur la structure du bâtiment sont placées à une date postérieure à 165 après J.-C.[114].

* Théâtre "En Selley" (fig. 195)[115]

Le théâtre est situé en périphérie sud-est de la ville, sur les premières pentes du plateau et à l'extérieur du quadrillage urbain, dont il respecte cependant les directions préférentielles, tout comme les monuments appartenant à la zone sanctuaire qu'il jouxte plus à l'ouest. Par rapport à l'amphithéâtre, il occupe une place secondaire, en raison de son écartement par rapport aux voies principales de la cité. En effet, le théâtre est desservi par une voie moins importante qui, en le contournant, relie le quadrillage urbain à la zone sanctuaire.

L'édifice aurait connu une première phase de construction peut-être exécutée uniquement en matériaux périssables[116], et dont les fouilles récentes n'ont pas permis de prouver l'existence[117]. Le

---

[113] BRIDEL 1994a.
[114] BRIDEL 1993a.
[115] BRIDEL 1994b ; MOREL 1998a ; MATTER/DAL BIANCO 1999; ESCHBACH/MOREL 1999, p. 280; CHEVALLEY/MATTER/MEYSTRE 2000, p. 229-230.
[116] BÖGLI 1984, p. 32.

deuxième état se présente comme un plan semi-circulaire tout à fait classique. La construction repose sur une importante masse de remblais scellant les occupations antérieures, et qui a été uniquement entrevu lors des sondages menés récemment sur le mur de façade de la scène. A la différence de l'amphithéâtre, l'ossature de la construction comporte une solide structure radiale supportant la *cavea* divisée en quatre niveaux comprenant chacun une série de gradins.

Les dernières fouilles ont permis de dater la seconde phase de construction vers 100 après J.-C.[118]. Le théâtre ferait ainsi partie d'un plus vaste programme de mise en valeur urbanistique de ce secteur de la ville, qui comprend également, à la même période, l'édification du sanctuaire du Cigognier disposé en vis-à-vis de l'édifice de spectacle. L'espace entre les deux monuments est d'ailleurs occupé par une esplanade sise un mètre en contrebas de la façade du théâtre.

* Ensembles thermaux

La ville comportaient au moins trois édifices thermaux dont le caractère public est assuré : les thermes de l'*insula* 19, ceux de l'*insula* 23, et enfin ceux de l'*insula* 29, plus connus sous le nom de leur localisation actuelle, "en Perruet".

Les thermes de l'*insula* 19 (fig. 196)[119]

Le premier édifice balnéaire a été intégré à un lotissement en périphérie sud de la ville, le long de la voie nord-sud la plus importante de l'espace urbain, puisqu'elle relie le forum à la zone sanctuaire de la Grange-du-Dîme et à l'amphithéâtre et mène aux chefs-lieux bordant le lac Léman. C'est sans doute cette position privilégiée au sein de l'espace urbain qui a primé dans le choix de l'emplacement de la construction, fondée entièrement sur pieux en raison de l'instabilité du terrain naturel à cet endroit.

Le bâtiment a connu une phase de réaménagement ainsi qu'une phase de reconstruction visant à l'agrandissement et à l'embellissement de son plan. Le premier état n'est que très partiellement connu: seules deux pièces importantes et leurs annexes, couvrant une surface de 550 $m^2$ minimum, ont été dégagées le long de la voie. L'une d'elles comprend une grande piscine rectangulaire non chauffée pourvue d'une abside[120], incluse dans une pièce dont la forme trapézoïdale est dictée par le respect de l'orientation des premières constructions de la zone sanctuaire qu'elle borde[121]. La canalisation d'évacuation des eaux de la baignoire a été mise au jour, et son raccord au système d'égouts collecteurs de la ville est postulé en raison de sa position très éloignée du lac[122]. La deuxième pièce comprend également une abside comprise dans un massif quadrangulaire donnant sur la voirie et dont l'entrée est agrémentée de deux colonnes. Côté rue, une série de salles de plus

[117] MOREL 1998a, p. 212.
[118] MATTER 1999, p. 147. MOREL 1998a, p. 212.
[119] BÖGLI 1967 ; MOREL 1993a ; MOREL 1995c ; MOREL 1996c ; MOREL 1998d. Synthèse dans: AVENCHES 2001, p. 33-35; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH 1991, p. 254; BLANC/MOREL 1994, p. 190-191; BLANC/BRIDEL/CASTELLA/ MOREL 1995, p. 210-211; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DAL BIANCO/ESCHBACH/MOREL 1996, p. 248.
[120] MOREL 1994a, p. 131-132.
[121] Identifiée au départ comme les vestiges d'une palestre, mais une couverture de la construction ne peut être exclue.
[122] Pour l'étude du circuit de l'eau dans les thermes, voir: MOREL 1998d.

petites tailles occupent l'angle des deux constructions décrites. Dans un deuxième temps, les remaniements enregistrés touchent le système de chauffage des thermes, par la création d'une nouvelle galerie de service, ainsi que la disposition de la piscine, dont l'abside et les accès qui la jouxtent sont supprimés, entraînant la réduction importante de la superficie de la baignoire, au profit d'une terrasse communiquant avec les salles annexes bordant la façade ouest du bâtiment. Les données lacunaires ne permettent pas de mesurer la portée de cette première campagne de rénovation sur l'ensemble du bâtiment.

La seconde phase de reconstruction de l'édifice est en revanche mieux connue: son plan est totalement repensé et respecte désormais l'orthogonalité imposée par le quadrillage urbain. La prolongation des thermes au sud-ouest de l'ancien complexe et au nord-est, en limite de la voirie formant carrefour, témoigne de l'agrandissement des infrastructures balnéaires qui occupent désormais une superficie d'au moins 3700 $m^2$. La partie froide, désormais mieux saisissable, comprend une palestre séparée de la voirie à l'ouest des thermes par une halle de plan basilical prolongée par les anciennes annexes. La piscine froide est remplacée par une salle rectangulaire identifiée comme le *frigidarium*, incluant ou non le vestiaire (*apodyterium*) et agrémentée d'un *labrum* et de pédiluves. La partie nord-est est réservée aux pièces chaudes de l'édifice, dont toute la zone centrale reste inconnue. Plusieurs salles sur hypocaustes, dont les foyers étaient desservis par une galerie de service, prolongeaient la partie froide. Leur fonction exacte reste indéfinie. D'autres *praefurnia* dont le canal de chauffe supportait vraisemblablement des chaudières, suggèrent l'emplacement du *caldarium*, d'un *sudatorium*[123] adjacent et du *tepidarium* de ce côté[124]. L'appareil de chauffe de ces salles montre plusieurs signes d'un remaniement important des structures, dont la date est inconnue[125].

Une chronologie générale de l'édifice étendue à tout le Haut-Empire, a pu être établie, non seulement à partir du matériel recueilli, mais également de l'analyse dendrochronologique des pieux de fondation, qui constitue le repère datant principal du premier état de construction à l'époque tibérienne (29 après J.-C.). Le premier remaniement du bâtiment intervient au début du IIe siècle et il faudra quelques dizaines d'années seulement (deuxième quart du IIe siècle) pour que l'on procède à la réédification totale des thermes. Dans son premier état, l'agencement du plan (et surtout de la piscine) traduit manifestement le lien qui l'unit à la zone religieuse proche. Cependant, aucune découverte statuaire ne confirme qu'il ait rempli un rôle cultuel. Les transformations postérieures à la reconstruction totale des thermes ne sont pas datées.

[123] MOREL 1996c.

[124] MOREL 1993a; MOREL 1996c. Le plan le plus complet et le plus actualisé du deuxième état , en particulier de la partie chaude, est repris dans: AVENCHES 2001, p. 36, fig. 45 (ensemble 1). Une inscription relate un acte évergétique concernant la construction d'un sphaesterium, qui n'a pas encore été localisé. Voir: MOREL 1994a, p. 135.

[125] MOREL 1995c.

Les thermes du forum (*insula* 23) (fig. 197)[126]

Comme son nom l'indique, l'établissement est localisé au cœur même de la ville antique, dans une *insula* située le long de l'axe cardinal principal de la ville, tout comme les thermes précédents. Le petit ensemble de bains, qui occupe moins de la moitié du lotissement voisinant au nord-est le forum (soit à peine 700 $m^2$), est encadré par une desserte qui le sépare des autres constructions de l'îlot.

Les thermes présentent un plan simple, de type aligné, respectant le même axe que le forum (nord-ouest/sud-est), et dont seule la partie chaude et la palestre équipée d'une piscine ont été explorées. Le *caldarium* comprend un bassin disposé en vis-à-vis d'une abside, tandis que le *tepidarium* se présente comme une simple salle rectangulaire. Le rejet de la palestre dans le prolongement des salles chaudes a nécessité la construction de couloirs latéraux le long du bloc construit afin de la mettre en communication la partie froide située à l'extrémité opposée du complexe[127].

La chronologie de l'édifice est bien cernée et démontre que le bâtiment a été utilisé durant un laps de temps relativement court : construits vers le milieu du Ier siècle, ils seront détruits au début du siècle suivant, au profit de l'installation d'un lieu de culte.

Les thermes "En Perruet" (*insula* 29) (fig. 198 et 199)[128]

Le troisième établissement thermal de la ville est situé dans l'*insula* voisine des thermes précédents et du forum. Ils présentent d'ailleurs le même type de plan, mais l'axe principal du complexe est cette fois perpendiculaire au forum (nord-est/sud-ouest), et la superficie totale de l'édifice est nettement plus importante puisqu'ils occupent probablement tout le lotissement, soit 7500 $m^2$. Plusieurs états différents ont été décelés dans les vestiges de la construction.

Les premiers thermes ont été précédés de terrassements importants visant à assainir, par l'apport de remblais, le site d'implantation. La stabilité du bâtiment a d'ailleurs été renforcée par l'installation d'une partie de ses fondations au moins, sur pieux. Le plan comprend un bloc construit réunissant le *caldarium*, le *tepidarium* et le *frigidarium* sur un même axe, ceinturé par des salles de service abritant la batterie de fours et contribuant à renforcer son isolation, et enfin, la palestre côté forum. Les caractéristiques architecturales similaires du *caldarium* et du *frigidarium*, disposant tous deux d'une séquence absidiale sur un côté, ont été rapprochées d'autres exemples contemporains, notamment suisses[129] et anglais. Sur le front oriental du *frigidarium* a été également mis en

[126] BÖGLI 1975 ; BRIDEL 1995. Synthèse dans: AVENCHES 2001, p. 33-35; REBETEZ 1990.
[127] Aucune justification de cette inversion dans le parcours traditionnel du baigneur n'a été proposée.
[128] BOURQUIN 1954 ; SCHWARZ 1961 ; SCHWARZ 1969 ; BRIDEL 1993b ; BRIDEL 1994c ; CHEVALLEY/DAL BIANCO/MOREL/BRIDEL 1995 ; MOREL 1998c ; synthèse dans: AVENCHES 2001, p. 36-39; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DAL BIANCO/ESCHBACH/MOREL 1996, p. 248; ESCHBACH/MOREL 1999, p. 281 (plan des structures).
[129] Thermes de Vindonissa et d'Augst.

évidence le tronçon d'un aqueduc relié aux citernes alimentant la structure absidiale qui occupe le front nord-ouest extérieur aux thermes, interprétée comme la *natatio* de la palestre[130].

Les transformations ultérieures touchent à l'organisation générale du monument sur son côté sud, par la reconstruction de la façade des thermes et par le rajout contre le *frigidarium* de plusieurs petits locaux chauffés, condamnant l'utilisation de l'ancien aqueduc. Le système d'approvisionnement en eau de la deuxième phase est donc difficile à restituer. La reconstruction de certains foyers est également attestée durant cette période.

La chronologie de l'édifice, dont les multiples réparations témoignent de sa longue durée d'utilisation, est basée essentiellement, tout comme dans le cas des thermes de l'*insula* 19, sur les datations obtenues par l'examen dendrochronologique des pieux de fondation. L'édification des thermes est ainsi placée après 77 après J.-C., et la campagne de rénovation de l'établissement vers 120 après J.-C. Les réfections ultérieures sont en revanche moins bien datées (seconde moitié du IIe siècle). La coexistence des deux établissements thermaux (*insula*e 23 et 29) a donc été effective durant quelques dizaines d'années.

* Les temples

Pas moins de douze édifices cultuels sont répertoriés dans et aux alentours de la ville d'Avenches. A l'intérieur de l'enceinte, hormis le temple du forum réservé sans aucun doute au culte impérial, a été identifié dans la partie sud-ouest de la ville, un ensemble de *fana* monumentaux de plan mixte, concentrés au sein d'une zone cultuelle plus vaste, qui s'étend de part et d'autre de la chaussée principale nord-sud. Hormis leur nombre exceptionnel, ils se singularisent, pour une partie d'entre eux au moins, par la permanence et l'embellissement des structures sacrées venues se superposer à une série de sépultures protohistoriques dont le rapport aux édifices de culte gallo-romains demeure encore inexpliqué. Les origines indigènes du lieu ne transparaissent pas uniquement au niveau des plans des temples, mais aussi par leurs structures annexes qui témoignent du rôle important joué par les particularités hydrographiques de cette partie de la topographie de la ville dans le développement de cette zone sanctuaire. D'autres découvertes isolées témoignent de structures, peut-être pas vouées au culte proprement dit, mais vraisemblablement placées sous la protection des divinités. Enfin, *extra muros*, a été mis au jour également un deuxième site sanctuaire important "En Chaplix" à caractère privé[131] (fig. 202).

Le temple de l'*insula* 23

Suite à l'abandon des premiers thermes construits le long du forum au début du IIe siècle, l'espace est réaménagé en une construction dont le plan à la subdivision tripartite et la surélévation sur un

[130] CHEVALLEY/DAL BIANCO/MOREL/BRIDEL 1995, p. 218-219.

[131] CASTELLA/FLUTSCH 1990a ; CASTELLA/CASPAR/ESCHBACH 1992 ; CASTELLA/ESCHBACH 1992a ; CASTELLA/ESCHBACH 1994 ; CASTELLA 1998, p. 57. Le complexe religieux a été bâti le long de la chaussée routière prenant au nord de la ville, la direction du lac de Morat. L'ensemble cultuel composé de deux fana disposant chacun d'un péribole ainsi que d'un oratoire, a été bâti en vis-à-vis d'un site funéraire exceptionnel, réunissant deux mausolées de grande taille.

podium, est caractéristique des temples. La découverte d'une tête de Minerve dans l'un des petits locaux suggère l'interprétation de cette construction comme un temple capitolin[132].

La zone cultuelle au sud-ouest de la ville

Le temple carré de la Grange-du-Dîme[133] et le temple rond de l'avenue Jomini[134] (fig. 200)

Les deux temples ont été édifiés entre les thermes de l'*insula* 19 marquant la limite sud du quadrillage urbain et l'amphithéâtre, au sein d'un péribole orienté sur l'axe principal nord-sud de la ville, face au sanctuaire du Cigognier.

D'après les fouilles récentes, le temple de la Grange-du-Dîme a connu pas moins de cinq phases de construction bien distinctes dont la fonction religieuse est assurée. Les deux premières ont livré des vestiges malheureusement très incomplets (réseau de fossés) précédant l'installation d'une aire de galets et d'un premier temple monumental, dont la seule structure conservée, en dehors de fragments architectoniques, - un tronçon de mur - ne respecte pas l'orientation du temple monumental ultérieur. L'état le mieux connu correspond à la quatrième phase du complexe, matérialisée par la reconstruction du bâtiment religieux et l'aménagement d'une galerie portique limitant le nouveau péribole sur son front ouest. L'édifice présente un plan mixte, constitué d'une cella carrée environnée d'un déambulatoire et complété en façade par un escalier monumental reposant sur des fondations massives. La dernière transformation du lieu de culte est illustrée par l'implantation de petites pièces annexes dont la fonction demeure imprécise (habitat/artisanat ?) contre le mur du péribole.

La multiplicité des transformations architecturales et urbanistiques décrites témoigne de la longévité du fonctionnement du temple. Si les deux premières phases se confondent dans la première moitié du premier siècle, la datation de la première construction monumentale est en revanche mieux connue (vers 60 après J.-C.). C'est seulement vers dans la première moitié du IIe siècle qu'il sera remplacé par un second complexe de plan abouti, dont les rapports avec la structure précédente demeurent obscurs. Pour les transformations ultérieures de la construction, on ne dispose que d'un TAQ antérieur au milieu du IIIe siècle, fourni par l'apparition des premiers bâtiments chrétiens sur le site.

Erigé au sud du premier complexe, le temple rond de la rue Jomini a connu "seulement" trois phases de construction, dont les origines sont plus énigmatiques encore que celles du temple carré. En effet, la base des niveaux archéologiques sous-jacents a livré les restes de deux sépultures, surmontées dans un premier temps, par une construction mixte (en matériaux périssables sur

[132] BÖGLY/WEIDMANN 1978, p. 72.
[133] CART 1907 ; BÖGLI 1967 ; CHEVALLEY/MOREL 1992 ; MOREL 1999a; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH 1991, p. 253-254; CASTELLA/CHEVALLEY/ESCHBACH/FLUTSCH/MOREL 1993, p. 200-201; BLANC/MOREL 1994, p. 191-192.
[134] MOREL 1993g ; MOREL 1992 ; MOREL 1993c ; MOREL 1993d ; MOREL 1993e ; BLANC 1994d ; MOREL 1996a; MOREL 1999b ; BLANC/MOREL 2000; CASTELLA/CHEVALLEY/ESCHBACH/FLUTSCH/MOREL 1993, p. 199; BLANC/MOREL 1994, p. 192; BLANC/MOREL 1997, p. 238; CHEVALLEY/MATTER/MEYSTRE 2000, p. 230.

solins), dont les fondations ont été partiellement détruites par celles du bâtiment postérieur. C'est sur les ruines de ce bâtiment léger, probablement un premier fanum, qu'a été édifié en effet le temple rond monumental. La destruction des niveaux de circulation correspondants ne permet pas de préciser la nature du culte rendu. Le complexe religieux comprend une cella de plan circulaire, accessible par une porte ménagée à l'est , tout comme le temple carré, et environnée d'une galerie à portique dodécagonal. Le diamètre total de la construction atteint 19,10 m. L'ensemble repose sur de solides fondations montées à l'aide de blocs récupérés sans doute de la construction antérieure.

La chronologie du site n'a pu être précisée réellement que pour les phases 2 et 3, datées respectivement de la période tibérienne et de la seconde moitié du Ier siècle. La datation au carbone 14 des sépultures aménagées en premier lieu confirment leur caractère protohistorique, mais dans une large fourchette (entre 250 avant J.-C. et 20 avant J.-C.). D'après les sondages menés sur la façade est du péribole, le temple rond a vraisemblablement disposé d'une enceinte propre, de dimensions assez modestes, dont l'angle est marqué par une construction absidiale. Le plan de cette abside fut dans un second intégré au mur d'enceinte monumental reconstruit en même temps que le temple carré.

### Le temple de Derrière la Tour[135]

Le temple de Derrière la Tour est une découverte toute récente dans un secteur compris entre les temples de la Grange-du-Dîme et l'amphithéâtre, en retrait cette fois de l'axe principal nord-sud de la ville. L'édifice a connu deux phases de construction, dont la première, entièrement exécutée en matériaux périssables, a livré les traces d'un premier enclos abritant une petite structure cultuelle. Dans la deuxième phase de construction, il s'agit à nouveau d'un petit temple hybride encadré d'un péribole trapézoïdal, et dont le plan est tout à fait identique, toutes proportions gardées, à celui en plan carré de la Grange-du-Dîme. L'identité de la divinité honorée ne peut être précisée actuellement. La découverte vers l'amphithéâtre de l'amorce d'un nouvel enclos à galeries, orienté comme celui du temple de Derrière la Tour, annonce la présence d'un autre sanctuaire.

La chronologie des deux phases de construction est bien arrêtée. Le premier ensemble cultuel date assurément de la période augustéenne. Les remblais contenus dans le soubassement du podium du temple monumental a fourni un TPQ claudien pour le seconde état du sanctuaire. Le seul témoin datant l'enclos du second temple est le mobilier d'une fosse scellée par la nouvelle construction, qui a été situé dans la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C.

### Le sanctuaire du Cigognier (fig. 201)[136]

Le temple du Cigognier a été bâti dans la zone périphérique sud-ouest de la ville, sur le front oriental de la chaussée routière prolongeant le grand axe nord-sud. L'édifice ne succède pas à une

[135] MOREL 1996a ; MOREL 1997b ; MOREL 1998f ; BLANC/MOREL 2000.
[136] BRIDEL 1982a ; ETIENNE 1985 ; MOREL/CHEVALLEY 2000a ; MOREL/CASTELLA 2001; MOREL/CHEVALLEY 2001, p. 228-229.

occupation religieuse mais plutôt à un habitat dispersé et fugace, peu développé en raison de la nature marécageuse de ce secteur. Les premiers travaux d'envergure précédant l'apparition du sanctuaire ont donc visé l'assainissement du site. L'ensemble des structures repose d'ailleurs sur un radier de fondations sur pilotis, dont le nombre est estimé à 45000.

Le temple est abrité dans le plus grand complexe religieux de la ville, qui occupe une suface équivalente à la taille d'un îlot complet du quadrillage urbain (plus de 7000 $m^2$). Il s'organise autour d'une esplanade sacrée encadrée d'un portique par rapport auquel la *cella* du temple fait saillie, puisque le prolongement et de dédoublement de la colonnade au devant en forme le pronaos. Tout le complexe est entièrement ouvert sur le théâtre En Selley, qui conditionne l'emplacement de l'entrée monumentale sur le front est du péribole précédé d'un "parvis", et qui aboutissait à l'escalier d'entrée du temple par une allée centrale. Cependant, deux accès ménagés à l'angle des façades du portique permettaient de rejoindre le temple depuis la chaussée, à laquelle il tourne le dos[137].

La datation de la construction repose essentiellement sur l'analyse comparative des résultats de l'étude dendrochronologique des pieux de fondation et de la céramique. Elle contribue à placer la construction du sanctuaire dans le dernier quart du Ier siècle. L'analyse stylistique des fragments architectonique a livré une datation bien postérieure (deuxième moitié du IIe siècle), alors qu'aucune phase de réparation n'est signalée.

### Les complexes religieux du Lavoëx[138]

Le site du Lavoëx est situé le long de l'axe nord-sud de la ville, immédiatement au sud du sanctuaire du Cigognier et du Théâtre En Selley. Dans ce secteur périphérique a été enregistrée une occupation funéraire protohistorique à laquelle a succédé deux temples à *cella* et déambulatoire, entièrement fondés sur pilotis. La seule particularité architecturale qui différencie ces temples des autres réside, dans le premier cas, dans l'épaississement du mur de fond de la construction, dessinant un aménagement tel une banquette. Les deux temples étaient orientés vers l'esplanade liant le sanctuaire du Cigognier au Théâtre.

La datation fournie par les pieux de fondations permet de situer le deuxième édifice après 164 après J.-C., tandis que le premier a été daté plus largement par rapport à une canalisation de la fin du Ier siècle, qui lui est antérieure.

Au sud de ces temples, a été dégagée une troisième structure religieuse, un enclos abritant une construction identifiée comme un quadriportique, et en toute logique, un nouveau sanctuaire qui reste à découvrir. La fonction du quadriportique reste indéfinie. Dans le sol des quatre ailes était aménagée une canalisation dont la source d'approvisionnement est inconnue. Dans un second temps, des annexes sont venues flanquer ce quadriportique.

---

[137] L'association temple-théâtre a déjà été évoquée auparavant.
[138] MOREL 1998b ; MOREL/CASTELLA 2001; ESCHBACH/MOREL 1999, p. 278-279.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Le Palais de Derrière la Tour (fig. 203)[139]

Le Palais de Derrière la Tour est un vaste complexe monumental étendu sur plus de 2 ha, qui a joué vraisemblablement un rôle public[140] au moins dans son dernier état de construction. L'édifice est situé *intra muros* dans un lotissement à l'extrémité sud-ouest du quadrillage urbain, en bordure du quartier sud de la ville, qui regroupe les grandes constructions civiles et religieuses de la ville[141]. Etabli sur les premières pentes de la colline de l'amphithéâtre, il domine tout l'espace urbain, en particulier une série de *domi* plus réduites installées sur son flanc nord, dans les dernières *insula*e du quadrillage sises un peu plus en contrebas (*insula*e 7 et 13).

Conçue au départ comme une grande *domus*, les transformations ultérieures de la construction lui confèrent l'aspect d'une importante résidence luxueusement équipée. Le plan du bâtiment principal est identique à celui des *villa*e de plaisance dispersées dans la campagne italienne (*villa*e à portiques), comprenant un corps d'habitat en U organisé autour d'un péristyle de 3000 $m^2$ environ, ouvert, côté sud-est, vers l'amphithéâtre et les complexes religieux de la ville. Les divers aménagements de la cour lui confèrent un aspect très luxueux (conception en deux terrasses, installation de plusieurs bassins, disposition dans l'axe du bâtiment d'une salle au plan recherché servant sans doute de *triclinium* d'apparat). L'aile construite en vis-à-vis de la cour correspond vraisemblablement au corps de bâtiment principal. Son plan, encadré de deux pavillons d'angle, dispose face au *triclinium* du péristyle, d'une autre salle d'apparat décorée d'une mosaïque dionysiaque de plus de 200 $m^2$. Vers le nord-est, un second bâtiment dont l'organisation s'apparente au plan du premier, moyennant les contraintes urbanistiques imposées par le raccord au quadrillage a été dégagé: une cour à péristyle et une aile construite prolongent la disposition de la *villa* principale, accessible, depuis la cour par un escalier monumental.

L'évolution de la résidence est bien calée chronologiquement grâce au matériel recueilli dans la stratigraphie[142]: le corps de bâtiment principal a été érigé indépendamment de son extension nord-est, dans la seconde moitié du Ier siècle. La dernière phase de la construction, qui lui confère un aspect "palatial" par la prolongation de l'habitat vers le nord-est au détriment des activités artisanales qui s'exerçaient sur cette portion du territoire, a été datée du début de l'époque sévérienne.

Le site de la Maladaire[143]

---

[139] BÖGLI/MEYLAN 1980 ; MOREL 1991b; MOREL 1995b ; MOREL 1996b ; MOREL 1997b ; MOREL 1998f ; DAL BIANCO 1989; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH/MOREL/CASPAR 1990, p. 204; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH 1991, p. 254; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DAL BIANCO/ESCHBACH/MOREL 1996, p. 246-247 (plan complet des structures); BLANC/MOREL 1998, p. 285-286.

[140] AVENCHES 2001, p. 48 et 49.

[141] Sous les vestiges du palais ont également été dégagés ceux d'un entrepôt de 380 $m^2$, construit sur vide sanitaire (BLANC/CATELLA/CHEVALLEY/DEMAREZ/MOREL A 1992, p. 207-209).

[142] BÖGLI/MEYLAN 1980: l'article de synthèse ne fournit aucun élément chronologique sur le développement de la villa.

[143] CHEVALLEY/MOREL 1995b ; BLANC 1996b.

Les fouilles récemment conduites dans le faubourg nord-est de la ville ont livré les vestiges de plusieurs corps de bâtiment non datés vraisemblablement très luxueux, comprenant des hypocaustes et des salles ornées de mosaïque. Le plan d'ensemble des structures, qui s'étend sur au moins 80 m, n'est que partiellement connu et aucune datation des structures n'a été proposée. La position de la construction juste en bordure de la pénétration de l'axe routier nord-sud en ville suggère qu'elle aurait peut-être rempli le rôle d'une *mansio*, à moins qu'il ne s'agisse d'une simple mais riche *domus*.

b. Bâtiments privés (fig. 204 à 210)[144]

Les opérations récentes ont apporté une quantité d'informations exceptionnelle sur l'architecture privée d'Avenches; elles ont mis en lumière en particulier la diversité et le perfectionnement des techniques de construction employées.

* Techniques de construction

On ne dispose que d'informations très lacunaires sur les constructions en matériaux périssables. Hormis l'utilisation de poteaux de bois pour former l'ossature des habitats, technique attestée depuis les origines de la ville, plusieurs fouilles comme celles des "Champs Baccon", surtout celles de l'*insula* 20[145], puis celles de la porte de l'est[146], et de l'*insula* 16[147], ont mis en évidence les premières traces de constructions en matériaux périssables sur fondations légères, faites de sablières basses. Le remplissage de l'ossature selon la technique de l'adobe est assuré. Dès cette période, la découverte de *tegulae* en remploi dans les foyers indique que ce matériau de couverture était connu, mais leur rareté dans les remblais de destruction permet de supposer que le mode de couvrement le plus courant était la toiture légère.

L'usage d'une architecture mixte se traduit sous une forme plus originale à Avenches. L'introduction de la pierre dans les constructions privées est réservée très souvent aux fondations, au soubassement (solin) des maisons, ainsi qu'aux structures enterrées telles que les celliers-caves[148]. Sur le site de Prochimie au nord de la ville, l'élévation des bâtiments, qui est toujours réalisée en matériaux périssables, est maintenue par des poteaux corniers dont le pied est renforcé par de gros boulets morainiques disposés à intervalles réguliers dans la fondation de moellons. Les fouilles de Saint-Martin ont permis d'étudier un mur de refend reposant sur une fondation en dur surmontée d'une sablière basse et dont l'élévation est exécutée suivant la technique du pan de bois complétée à l'aide de pierres plates et de *tegulae*[149]. Le pan de bois peut être aussi parfois hourdé en utilisant la brique crue (adobe). L'apparition de la maçonnerie en élévation est réservée au

[144] Voir la synthèse parue dans AVENCHES 2001, p. 40-49 (J. Morel).
[145] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 39-43. En raison de leur mauvais état de conservation, les vestiges ont par contre livré peu d'informations sur les techniques d'assemblage des bois.
[146] MEYSTRE/MOREL 1999a, p. 229.
[147] BÖGLI 1967, p. 103-104. L'occupation est datée de 15-45 après J.-C..
[148] BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 29, fig. 21 (état 3b de l'occupation du site de Prochimie/faubourg nord-est).
[149] MOREL 1988, p. 51-54.

mieux aux murs périphériques des riches maisons, dont les murs de refend continuent d'être édifiés sur solins. La nécessité de stabiliser les constructions par des radiers sur pilotis offre l'opportunité de bien cerner la chronologie des différentes phases de construction basée sur l'analyse des bois.

Les exemples les plus tardifs de maisons en bois sont situés dans le deuxième tiers du Ier siècle, à Saint-Martin[150], mais les premières constructions privées sur solin font leur apparition dès l'époque tibérienne dans l'*insula* 20[151]. Les constructions en adobe sont attestées durant au moins toute la période augusto-tibérienne. L'architecture mixte se généralisant surtout à partir de Claude, l'usage du bois se cantonne dès lors à l'édification des annexes des constructions, tels les appentis et les puits.

* Plans des habitats

Aucun plan de construction précoce en matériaux légers n'a pu être restitué jusqu'à présent[152]. Les rares informations proviennent de l'*insula* 20 dans laquelle la seule maison étudiée, qui mesurait au moins 12 m de long, présentait un plan quadrangulaire prolongé par une cour à l'arrière de la parcelle[153].

Les *domi* sont de loin le type d'habitat le mieux connu de la ville[154]. L'évolution des plans des constructions les plus vastes de la ville indique que leur développement est tributaire de l'organisation parcellaire d'origine[155], qui ne manque pas de favoriser la diversification des plans des constructions. La plupart respectent cependant le plan de la maison méditerranéenne type, composée de corps de bâtiments centrés sur une ou plusieurs cours à péristyle. Cependant, la distribution de l'espace dans ces constructions de grande envergure les rattache parfois davantage aux villas rurales à portiques qu'aux *domi* urbaines[156]. L'apparition des premières *domi* est située vers le milieu du Ier siècle[157].

* Confort de la maison

Les maisons en matériaux périssables caractérisant les occupations précoces du site ne disposent bien entendu d'aucun confort particulier[158]. Quelques foyers construits à l'aide de *tegulae* ont été mis au jour, de même que des système de récupération des eaux par des conduites percées aménagées à l'extérieur des bâtiments[159]. Les sols sont ainsi simplement matérialisés par une aire

---

[150] MOREL 1988, p. 16.
[151] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 61.
[152] Excepté dans l'*insula* 15, seconde période de construction, mais rien ne permet d'affirmer que le plan est complet. TUOR 1981, p. 72, fig. 10a.
[153] AVENCHES 2001, p. 42.
[154] Bien souvent, en raison de la partialité des plans, l'existence de cours à péristyle est souvent interprétée comme le signe de reconnaissance des *domus* urbaines. La taille importante de ces espaces (plus de 1000 m²) dépasse en effet largement le cadre d'un habitat de type moyen tel que les maisons de amiénoises de tradition italique, qui couvrent une superficie généralement inférieure à cette valeur.
[155] MOREL 1993b, p. 19-20 (fouille de Saint-Martin); BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 17 (état 3 de l'occupation du site de Prochimie); AVENCHES 2001, p. 44.
[156] Voir: BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 15, fig. 9 et 16-18.
[157] MOREL 1991b, p. 214; BLANC/BRIDEL/CASTELLA/ MOREL 1995, p. 210.
[158] TUOR 1981, p. 39.
[159] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 62-63.

de terre battue, et parfois par un plancher[160]. A partir du moment où la maçonnerie fait son apparition dans les constructions privées, les sols en terrazzo deviennent de plus en plus courants. La fréquence des découvertes de salles chauffées par hypocauste ne permet pas de les attribuer uniquement aux grandes demeures urbaines. Par ailleurs, d'autres structures destinées à améliorer le quotidien ont été mises au jour dans le cadre de maisons à l'aspect relativement modeste: sur le site de prochimie, certains habitats disposaient ainsi d'un bassin extérieur maçonné[161] raccordé à une conduite de distribution d'eau.

Le confort des *domi* se traduit par la multiplication des pièces d'agrément (cours à péristyle avec ou sans bassin), mais aussi par l'apparition de locaux aux caractéristiques architecturales plus recherchées (péristyle en T, présence d'une abside dans le plan de la salle) selon son importance dans l'organisation de la maison[162]. Les maisons disposent fréquemment de salles de grandes dimensions chauffées par hypocauste[163]. Le bain privé est une mode très courante dans les constructions privées de standing, mais il aurait été introduit à une époque postérieure à l'apparition des premières *domi* urbaines[164].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture[165]

Les pierres employées dans les monuments d'Avenches étaient issues d'une extraction régionale et acheminées vers la ville, peut-être par voie d'eau[166], depuis le gisement exploité sur la rive nord du lac de Neufchâtel[167], la Lance (ou la Raisse), près de Concise. La mise en œuvre des matériaux témoigne parfois d'un usage bien spécifique des variétés de pierre, comme c'est le cas dans les thermes de l'*insula* 29 "En Perruet" dont l'élévation a été érigée dans un calcaire hauterivien[168], tandis que l'appareil de chauffage est construit en mollasse. Le grès a servi aussi de principal matériau pour la réalisation des portiques de rue[169]. L'exécution de l'aqueduc de Coppet, en revanche, illustre une mise en œuvre indifférente des matériaux dans la maçonnerie (calcaire, grès, mollasse), sauf pour sa couverture voûtée réalisée uniquement en tuf. La provenance de cette

[160] BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 18-19.
[161] BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 31 (état 4 de l'occupation du site de Prochimie).
[162] MOREL 1993b, p. 19, fig. 8 (fouilles de l'*insula* 13).
[163] Hypocauste de 100 m² dans le bâtiment fouillé en bordure de la route menant au port. Voir: BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 18. Dans l'*insula* 12, au nord-ouest de la ville, a été découvert un système d'hypocauste à canaux rayonnants, daté de la seconde moitié du Ier siècle. Voir: BLANC 1997a.
[164] AVENCHES 2001, p. 43 (hypothèse de J. Morel), p. 44: la pratique serait devenue courant à partir du IIe siècle. Dans les premières occupations flaviennes du site de Derrière La Tour, a été mise au jour un salle sur hypocauste accompagnée d'un bassin. Voir: DAL BIANCO 1989, p. 269; BLANC/MOREL 1994, p. 190. Un autre ensemble plus important a été exploré aux Conches-Dessous, *insula* 18 (BLANC/PANTET/MAZUR/VUICHARD PIGUERON 2002, p. 310-311, avec plan complet des structures).
[165] MEYLAN-KRAUSE 2002, p. 113-114.
[166] BONNET 1982b, p. 28-30.
[167] AVENCHES 2001, p. 19 et 52.
[168] CHEVALLEY/DAL BIANCO/MOREL/BRIDEL 1995, p. 218.
[169] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 63-64, fig. 28.

variété de pierre n'est pas signalée[170]. Dans les constructions privées, l'usage de boulets morainiques est également attesté[171].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain[172]

C'est dans le faubourg nord que se développe le principal quartier artisanal de la ville, où se regroupent les ateliers de tuiliers et de potiers principalement (Prochimie). Cependant, des traces d'habitat ont été également associées aux ateliers. Une autre série de sites a livré les indices d'une activité artisanale dont la nature n'a pu être précisée[173]. C'est le cas notamment d'une partie des structures précoces enregistrées sur le site de Prochimie au nord de la ville[174]. Les découvertes épigraphiques attestent de l'existence de corporations de métiers telles que les charpentiers[175]. Signalons aussi la découverte exceptionnelle d'une meunerie sur le site d'En Chaplix et en amont, d'un moulin hydraulique, juste au nord de la ville[176].

Les fouilles de l'*insula* 20 ont mis en évidence à l'angle de l'îlot, une pièce servant vraisemblablement de magasin de poteries et qui renfermait un stock de la deuxième moitié du IIe siècle. Le contexte d'intégration du local n'est pas connu (habitat ?), mais on sait qu'il ouvrait directement sur le portique de l'axe principal nord-sud de la ville[177]. D'autres boutiques ont été identifiées dans une phase d'extension des *domi* de l'*insula* 13[178] et de l'*insula* 16[179], et plus concrètement, en Saint-Martin[180].

* Métallurgie[181]

A côté de ateliers de fabrication de tuiles et de céramique du site de Prochimie, les traces d'une activité métallurgique y ont été également décelées. Aucune structure construite n'a été formellement identifiée; seuls quelques creusets, non datés, ont été mis au jour[182].

Les découvertes ponctuelles sont peu nombreuses: un atelier de traitement du fer a exercé son activité juste devant la *domus* de l'*insula* 13, mais uniquement durant une phase d'aménagement de la construction, placée au IIe siècle[183]. Les mêmes observations ont été portées sur la deuxième occupation de l'*insula* 16, datée de Claude-Néron, dans laquelle un forgeron aurait occupé un

---

[170] AUBERT 1969, p. 27.
[171] MOREL 1988, p. 44. Dans la rue de Sous-ville, a été également dégagé un canal comportant des dalles en grès de La Molière (BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH 1991, p. 253).
[172] MEYLAN-KRAUSE 2002.
[173] Ainsi, à la porte de l'Est, entre la fin du Ier siècle et le IIIe siècle (MEYSTRE 1998, p. 227); sur le site même de Prochimie, où les produits fabriqués ont nécessité une importante quantité d'eau puisque des captages de la nappe phréatique avaient été implantés en cet endroit. Voir: BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DEMAREZ/MOREL 1992, p. 209.
[174] BLANC 1993a, p. 16 (zone 5). Les vestiges sont datés du deuxième tiers du Ier siècle.
[175] MEYLAN KRAUSE 2001, p. 52 et 58 ; SCHWARZ 1957.
[176] CASTELLA 1998, p. 60-61; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DEMAREZ/MOREL 1992, p. 209.
[177] BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 33-34, fig. 3.
[178] CHEVALLEY/MOREL 1995a.
[179] BÖGLI 1970-1971, p. 21.
[180] MOREL 1988, p. 61.
[181] HOCHULI-GYSEL/PICON 1999.
[182] CASTELLA 1995, p. 118. P. 119: Le dépôt d'un bronzier y aurait été également découvert.
[183] CHEVALLEY/MOREL 1995a ; BLANC/CASTELLA/CHEVALLEY/DAL BIANCO/ESCHBACH/MOREL 1996, p. 248.

local[184]. Dans le secteur au à l'est du théâtre "En Selley", les niveaux précoces d'occupation (fin de l'époque augustéenne) ont livré quelques indices d'activité métallurgique (scories de bronze et de fer)[185].

### * Artisanat céramique[186]

#### Les ateliers de potiers

Un important quartier de potiers a été mis au jour au sud de la ville, à Saint-Martin. Les vestiges des foyers sont disposés le long de la chaussée principale nord-sud de la ville, à une distance d'à peine 50 m de l'enceinte[187]. Seuls des foyers et des dépotoirs associés comprenant des rebuts et des rejets de cuisson ont été mis au jour. La période de fonctionnement des fours est située entre le IIe et le IIIe siècle. Un second site de production céramique a été localisé à la Maladaire, près du faubourg nord de la ville (Prochimie). Les ateliers ne sont pas datés, mais les premières traces d'activité artisanale sur ce site sont apparues dès la première phase d'occupation du site[188]. Le troisième site récemment découvert est localisé près de la porte de l'est à l'intérieur de la ville en limite du quadrillage urbain, au lieu-dit A la Montagne[189].

#### Les ateliers de tuiliers[190]

Plusieurs ateliers de tuiliers ont été dégagés sur le site de Prochimie, site *intra muros* au nord de la ville, le long de la route nord-sud principale. Contemporains de vestiges d'habitat datés de l'époque claudienne, ils resteront en fonctionnement durant uniquement la seconde moitié du Ier siècle[191], période au terme de laquelle des habitats viendront supplanter les ateliers.

*Extra muros*, d'autres fours de tuiliers ont été bien étudiés sur un site coincé entre "En Chaplix" et la villa du Russalet (probable exploitant des tuileries), à une distance très courte de la périphérie septentrionale de la ville, le long de la route nord-sud principale[192]. Le choix de l'implantation de cette activité a été principalement dicté par les possibilités d'exploitation des ressources naturelles de la colonie, puisque cette zone a été de tout temps exploitée pour ses dépôts d'argile et de limons[193], mais aussi par la proximité du canal, favorisant vraisemblablement la commercialisation des produits[194] par voie d'eau.

---

[184] BÖGLI 1970-1971, p. 20-21.
[185] BLANC 1997c, p. 208; BLANC/MEYLAN KRAUSE/HOCHULI-GYSEL/DUVAUCHELLE/OGAY 1999, p. 10 et p. 13; SERNEELS/WOLF 1999; DUVAUCHELLE/OGAY 1999; BLANC/MOREL 1998, p. 286-287.
[186] CASTELLA 1995; EGLOFF 1967.
[187] CASTELLA 1995, p. 117 sv.
[188] BLANC/MOREL 1992.
[189] BLANC/PANTET/MAZUR/VUICHARD PIGUERON 2002, p. 308-310.
[190] Pour la description technique des fours, voir: CASTELLA 1995; CASTELLA 1998, p. 70-72.
[191] BLANC 1993a ; BLANC 1994a ; MEYSTRE/MOREL 1999b.
[192] ESCHBACH/CASTELLA 1995 ; BRIDEL/CASTELLA/FLUTSCH 1991, p. 254-255.
[193] CASTELLA/ESCHBACH 1994.
[194] CASTELLA 1995, p. 120-121.

* Tissage

Aucun vestige susceptible d'appartenir à un atelier de tisserand n'a été reconnu à Avenches. Par contre, le mobilier caractéristique de cette activité a été découvert en plusieurs endroits de la ville (notamment dans le palais de Derrière La Tour). La chronologie de cette activité ne peut être ébauchée.

* Traitement du cuir

Aucun atelier de tannerie n'est attesté dans la ville antique à l'heure actuelle[195].

* Verrerie

Plusieurs ateliers de verrier ont été mis au jour à Avenches. Les premiers ont été identifiés en périphérie sud-ouest de la ville, sous les vestiges du Palais de Derrière la Tour[196]. Leur période de fonctionnement est calée dans la seconde moitié du Ier siècle (entre 40 et 70 après J.-C.)[197]. Un second atelier a dû exister En Selley , à l'est de la ville. Seuls des rejets et des produits bruts et de fabrication en trahissent la présence[198].

4.6. Phases chronologiques du développement urbain[199]

Le schéma de développement de la ville ne pourrait être que brossé à larges traits comme de coutume, si les recherches n'avaient pas bénéficié de l'analyse dendrochronologique des bois tant dans les constructions publiques que privées. Ainsi parallèlement aux datations que livre la succession des chantiers dans le domaine domestique, a-t-on pu proposer, par le biais de la comparaison avec les témoins datants traditionnels, une chronologie bien précise pour un grand nombre d'édifices monumentaux de la ville - c'est du moins là l'originalité principale des recherches récentes menées sur la colonie d'Avenches.

L'on est également frappé par l'exceptionnelle vitalité de la ville durant tout le Haut-Empire. Aucune catastrophe notable n'est renseignée stratigraphiquement. Le démontage systématique des constructions les unes après les autres au profit d'un habitat sans cesse plus vaste et plus confortable, donne l'image d'un développement linéaire de l'espace urbain. C'est sans compter sur le fait qu'une grande partie de la documentation relative aux constructions privées modestes de la ville nous échappe.

La première moitié du Ier siècle est une période d'intenses activités. Cependant, on n'a de vue d'ensemble que de la structuration du territoire d'Avenches, qui est extrêmement rapide. Dès

[195] MEYLAN KRAUSE 2001, p. 57-58. BÖGLI 1967, p. 104: l'habitat de l'*insula* 16 (phase 2, entre le milieu du Ier siècle et l'époque flavienne) comprenait des fosses contenant une importante quantité d'ossements, résultant peut-être d'une activité de boucherie exercée sur place. Dans une publication ultérieure plus détaillée des mêmes fouilles, l'activité de boucherie est associée à la première occupation du site, puis s'y serait substituée une activité de forgeron dans la seconde. Voir: BÖGLI 1970-1971, p. 20-21.

[196] MOREL 1996b; MOREL/AMREIN/MEYLAN/CHEVALLEY 1992 ; MOREL 1991b, p. 216.

[197] http://194.250.166.236/siteverre/avenches.htm.

[198] MEYLAN KRAUSE 2001, p. 56.

[199] ESCHBACH/CASTELLA 1995, p. 146 (tableau synoptique).

l'époque agustéenne sont fixés les cadres du développement urbain, et la ville, implantée à proximité immédiate d'un site laténien à la double vocation funéraire et cultuelle que les nouveaux habitants continuent d'entretenir sous la forme de *fana*, présente un découpage cadastral dont les dimensions correspondent pratiquement à l'estimation maximale du peuplement d'Avenches durant son plein essor à l'époque flavienne. Un vaste réseau de fossés visant l'assainissement du site est aménagé sur une grande partie de l'espace urbain. Même si les premiers aménagements du réseau routier paraissent très sommaires (pas de drainage de rue, pas de portiques, architecture monumentale non documentée), les premières constructions privées déjà romanisées sous certains aspects techniques (usage des sablières basses en fondation légère) s'y développent aussitôt le long des axes principaux de la ville, et sont intégrées directement dans une trame rigide qui sera respectée tout au long du Haut-Empire. Les habitants disposent d'une infrastructure économique développée sur base d'un système de communication routier, fluvial et lacustre dont le rôle commercial est encore mal défini. Les artisans métallurgistes exercent déjà leurs activités en périphérie du centre urbain, près du théâtre.

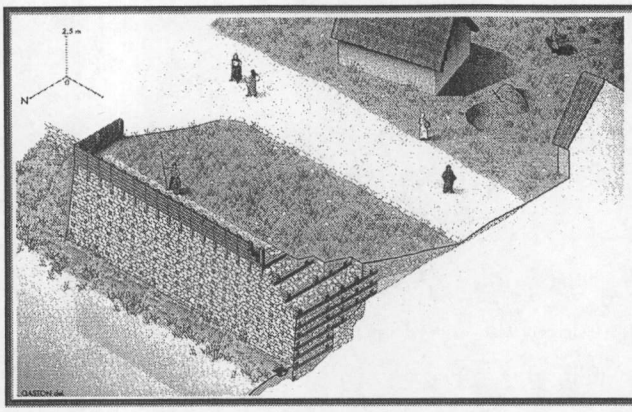
Durant l'époque tibérienne, c'est le centre-ville qui est mis en valeur: apparaissent les premières constructions privées sur solins dans l'*insula* 20, de modestes thermes dans l'*insula* 19, peut-être même le premier forum. L'apparition de l'équipement viaire (trottoirs, portiques, égouts) nécessitant un important exhaussement des surfaces de circulation, témoigne d'un premier effort de monumentalisation du site. Les travaux de mise en valeur du site touchent également le secteur religieux de la ville, où les premiers *fana* sont reconstruits en pierre. C'est désormais autour de ces deux pôles administratif et cultuel que vont graviter l'essentiel des transformations urbanistiques de la ville.

Avant la fin de l'époque préflavienne, la ville dispose, hormis les édifices de spectacle (le théâtre (?) et l'amphithéâtre), de tout l'équipement nécessaire à la vie d'une capitale de cité. Le troisième quart du Ier siècle est ponctué d'une série de grands travaux édilitaires: premiers remaniements du forum, reconstruction de plusieurs temples du secteur sud-ouest de la ville (temple rond, temple de Derrière la Tour), construction d'un second bâtiment thermal. La plupart des habitats sont édifiés dans une technique de construction mixte, mais l'architecture privée souligne également l'essor de la ville par l'apparition des premières grandes demeures urbaines et peut-être déjà, celle du Palais de Derrière la Tour. La construction de fours à tuiles au sortir de la ville, l'installation de verriers sur le site de Derrière la Tour, illustrent bien la dynamique urbanistique qui caractérise cette période. C'est aussi à cette époque que se constitue le quartier artisanal au nord de la ville (Prochimie) axé principalement sur la terre cuite et la métallurgie, aucune autre activité n'ayant livré les traces d'une production industrielle.

Le début de l'époque flavienne marque un tournant décisif dans l'évolution de la ville, à laquelle Vespasien accorde le titre de colonie[200]. C'est sans doute à cette promotion que la ville doit le grand mouvement de rénovation dont elle bénéficie sur le plan architectural. L'espace urbain est ceint d'une muraille de prestige encadrant un vaste périmètre. Beaucoup de bâtiments sont réédifiés dans un style beaucoup plus monumental, surtout le forum et le secteur cultuel au sud-ouest avec le complexe Cigognier-Théâtre). Un complexe thermal de grande envergure est bâti de nouveau dans l'environnement immédiat du forum (En Perruet). Les grandes demeures urbaines se multiplient et le développement technique accompagne celui de l'habitat en général (construction des hypocaustes et des ensembles de bains privés), qui se renouvelle et s'améliore au fur et à mesure des phases de reconstruction trahies par la stratigraphie.

Le deuxième siècle correspond plutôt à une phase de consolidation des acquis qui succède au boum urbanistique du Ier siècle. Hormis la construction de l'amphithéâtre et de l'un ou l'autre temple dans la zone cultuelle périphérique, les chantiers correspondent davantage à des travaux d'embellissement des constructions anciennes. Après quelques aménagements, les thermes de l'*insula* 19 sont totalement reconstruits selon un plan de plus grande envergure; ceux de l'*insula* 23 disparaissent au profit de la construction peut-être d'un capitole, et ceux de l'*insula* 29 font l'objet d'une campagne de rénovation. Sur le même siècle, l'amphithéâtre est construit puis reconstruit suivant un plan plus abouti techniquement. Les zones industrielles sont abandonnées et reconquises au profit d'un habitat somme toute rustique (*villa*). L'accroissement des infrastructures traduit lui aussi celui de la population A la période sévérienne, pour des raisons encore obscures, la *domus* de Derrière la Tour prend l'allure d'un véritable complexe palatial sur une position topographique dominante. Les dernières traces d'extension de l'habitat sont enregistrées à la charnière entre les IIe et IIIe siècle dans les *insula*e périphériques 2[201] et 56[202].

[200] Sur le problème de la déduction de la colonie, voir COMBE 1996b.
[201] MEYSTRE/MOREL 1998.
[202] BLANC 1999a, p. 11.



# BESANÇON

# *VESONTIO SEQUANI*

BESANÇON, le site des Remparts dérasés : restitution du *murus gallicus* (d'après VAXELAIRE 2003, p. 192, fig. 5).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 211 et 212)

La ville de Besançon s'est développée dans un méandre de la moyenne vallée du Doubs, en limite occidentale du département actuel, à mi-chemin entre les bassins du Rhône et du Rhin[1]. La vallée s'intègre dans un paysage très contrasté qui se heurte à l'est au pied des monts jurassiens. Vers l'ouest par contre, le relief des plateaux, recreusé sur le front occidental de la vallée par celle de l'Ognon, s'adoucit progressivement et rejoint celui, beaucoup moins accidenté, des plaines de la Saône vers le sud ( le "Finage")[2].

La géomorphologie du site procède de mouvements tectoniques très importants en bordure du massif jurassien: le faisceau bisontin. Le socle rocheux naturel, à l'emplacement de la ville, est formé de calcaires durs et blancs d'âge bathonien (jurassique moyen, ère secondaire)[3], compris dans les formations de la zone pré-jurassienne, entre les Avants-Monts et le faisceau bisontin (Lomont). Une importante masse d'alluvions récentes issue des crues du fleuve recouvre la roche naturelle. Le relief y est déprimé et culmine à environ 250 m d'altitude[4], sauf au sud-est où il est plus accidenté: le promontoire de la citadelle, seul accès à la presqu'île, mesure en effet à peine 500 m de large et culmine 100 m plus haut que la plaine alluviale. La superficie du méandre atteint quelque 120 ha.

La microtopographie[5] du site résulte de transformations d'époque très ancienne: les fouilles du parking de la mairie ont mis par exemple en évidence l'existence, en plein milieu de la boucle du fleuve un thalweg interprété comme les traces d'un paléochenal de l'Holocène[6]. L'exhaussement du site est particulièrement important et tient autant à l'évolution du paysage antique[7] qu'aux

[1] César faisait déjà référence aux particularités géographiques du site (B.G., I, 38-39).
[2] GUILHOT/GOY 1990, p. 8-9.
[3] Sur la formation géologique de la région, voir: http://www.franche-comte.drire.gouv.fr/ssol/carrieres/pages/doubs/generalites.htm (schémas départementaux des carrières de la France).
[4] FREZOULS 1988, p. 108, fig. 2 et p. 108-111.
[5] Un levé détaillé de la topographie actuelle du site est reprise dans FREZOULS 1988, p. 128, fig. 8.
[6] GUILHOT/GOY 1992, p. 43-49.
[7] La stratigraphie atteint en général au moins 5 à 6 m d'épaisseur. La forte continuité d'occupation antique en est la première cause. Les rues présentent ainsi une nombre très important de recharges (ex: une vingtaine pour la voirie fouillée à la résidence du Centre, GALLIA 1991, p. 10).

transformations ultérieures du tissu urbain, mais la profondeur exacte du socle rocheux naturel est inconnue.

Besançon occupe l'une des presqu'îles délimitées par les méandres du fleuve formés au nord-est du massif de la Serre. Le réseau hydrographique qui caractérise la ville a subi de profondes transformations causées par l'activité érosive du cours d'eau. Le cours divagant du Doubs a tout d'abord favorisé la formation de plusieurs îles sur le tracé du méandre, de bras secondaires, notamment dans le quartier de Chamars au sud-ouest de la ville, et de cluses à hauteur de la citadelle (Rivotte et Tarragnoz)[8]. La destruction naturelle et progressive de la rive occidentale et l'accumulation de sédiments alluvionnaires sur la berge orientale ont provoqué de fréquentes inondations en ville basse.

Dès l'époque médiévale, les travaux de consolidation et lutte contre les phénomènes d'érosion des berges ont largement modifié le paysage naturel du site, et en particulier, l'assainissement de la zone marécageuse de Chamars et l'assèchement de la voie d'eau secondaire traversant ce quartier. Les tentatives de traitement de la frange fluviale ont été entreprises de longue date puisque d'importants travaux sont signalés le long des berges dès la fin de la période pré-romaine, aux Remparts Dérasés, avec la découverte d'un *murus gallicus* implanté en limite de rive[9]! Pour la période antique, c'est le flou total: une hypothétique fondation de quai et d'enrochement de berge aurait été aperçue lors des fouilles à l'hôtel Goudimel[10]. Le pont romain prolongeant l'axe principal de la ville en direction de l'amphithéâtre est le seul témoin des travaux d'aménagement antiques des berges[11]. La profondeur moyenne de la nappe phréatique a été contrôlée en un point au moins[12].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

L'occupation laténienne de Besançon est très bien documentée, tant sur les plans morphologique que chronologique[13]. Le site a connu en effet pas moins de trois grandes phases d'occupation dont la dernière est contemporaine du témoignage de César, qui y reconnaissait le principal *oppidum* des Séquanes[14]. Les analyses dendrochronologiques ont en effet mis en évidence une première occupation domestique dense du site entre 120 et 52/51 avant J.-C.[15]. Les vestiges mobiliers ont été

[8] FREZOULS 1988, p. 110, fig. 3.
[9] VAXELAIRE 2002.
[10] JOUNIN 1994.
[11] A l'emplacement du pont Battant. Voir: LERAT 1953, p. 134-135; FREZOULS 1988, p. 122-123; GUILHOT/GOY 1990, p. 19. Le pont romain succèderait à un gué celtique, qui n'a pas été mis au jour. Sur l'existence d'un second pont, non confirmée par les interventions archéologiques, à l'emplacement du pont de Brégille, prolongement de la voie menant au Rhin: PELLETIER 1978.
[12] LERAT 1953, p. 136.
[13] Sur l'inventaire des découvertes antérieures à 1990, voir: GUILHOT/GOY 1990, p. 14-15.
[14] César, B.G., I, 38-39; LERAT 1981, p. 37-38. L. Lerat rappelle que la description de César dissocie bien deux parties dans l'occupation de la boucle: une ville basse défendue par le cours d'eau, et une partie haute, dont les fortifications n'ont pas encore été localisées (GUILHOT/GOY 1990, p. 13).
[15] L'importance du site de Besançon pour la compréhension de l'occupation et de la formation des *oppida* est signalée dans COLIN 1998, p. 110-114 et 144-145.

principalement étudiés lors des fouilles précédant la construction du parking de la mairie, qui a renouvelé la problématique et l'interprétation de structures similaires reconnues dans d'autres quartiers de la ville[16]. Elles se répartissent en plusieurs types de constructions: un fossé palissadé et un rempart gaulois enserrant une importante occupation domestique essentiellement édifiée en matériaux périssables[17].

Les maisons laténiennes du parking de la mairie, dont la surface n'excède pas 30 $m^2$, sont érigées le plus souvent sur une fondation légère représentée par un réseau de sablières basses, et comprennent toutes un cellier en bois aménagé dans le sol en terre battue à l'avant de la construction[18]. Un foyer occupe le centre de l'unique pièce et des puits sont aménagés juste en bordure de l'habitat. L'utilisation de la maçonnerie sèche est néanmoins attestée, même dans la phase la plus ancienne de l'habitat, pour une unité manifestement plus importante que les autres. Des activités artisanales ont été exercées au sein de cette occupation (ateliers métallurgiques, fours de potiers).

Aucun plan d'urbanisme ne précède l'implantation des constructions: celles-ci s'agglutinent en deux ensembles bien distincts mais l'ordonnancement des maisons, à l'intérieur de ces groupes, ne semble respecter aucun parcellaire bien déterminé. Les structures, orientées plus ou moins est-ouest et protégées par le creusement d'un fossé en V muni d'une palissade, s'organisent sur un axe de circulation principal et des accès secondaires empierrés[19].

On ne connaît pas l'extension exacte de l'occupation gauloise de Besançon: d'autres vestiges, dégagés au nord de la ville, ont été associés à ces découvertes, en dépit des difficultés de datation des structures[20]. Le chantier de la rue Ronchaux, situé plus au sud, a également livré des structures dont la fonction artisanale reste hypothétique (tannerie) et la chronologie, incertaine (entre 50 avant J.-C. et 50 après J.-C.)[21]. Néanmoins, la concentration des vestiges laténiens, en tout cas au nord de la boucle du Doubs, est fortement probable[22]: d'autres fouilles pratiquées plus à l'est n'ont en effet livré aucune trace indigène[23]. Par ailleurs, dans bon nombre de cas, la nature des témoins immobiliers conduit à remettre en cause le rapport de contemporanéité établi entre eux[24] et les structures des fouilles du parking de la mairie. La superficie même de l'occupation de la mairie

[16] GALLIA 1991, p. 8-10.
[17] GUILHOT/GOY 1992, p. 52-68; PINETTE/GOY 1992.
[18] Le même type de construction a été relevé pour la période laténienne finale dans la rue Bersot (MOREL 1974, p. 401-402), mais l'on y distingue deux techniques de construction différentes: certaines maisons sont en effet érigées sur poteaux, alors que d'autres font usage, comme au parking de la mairie, de sablières basses.
[19] GUILHOT /LLOPIS/CHOEL 1991, p. 47-48.
[20] Une autre rue empierrée considérée comme d'époque laténienne a été mise en évidence lors des fouilles du Crédit Agricole, à l'angle des rues Elisée-Cusenier ett Gustave-Courbet. Cependant, aucune donnée ne permet de dater précisément ce niveau qui peut très bien être contemporain des constructions augustéennes précoces. La reprise du tracé de la chaussée par une voie d'époque flavienne tendrait même à confirmer cette hypothèse (MOREL 1970, p. 351). Une fouille proche (angle de la rue Gambetta et de la Cusenier) n'a d'ailleurs livré aucun vestige laténien sous la rue (GALLIA 1991, p. 11, fig. 9). Signalons aussi l'existence d'un niveau d'occupation laténien rue Jean-Jacques Rousseau (VISCUSI 1997b).
[21] PASSARD/URLACHER 1983.
[22] CHOUQUER 1994, p. 401-402.
[23] Hôtel de la Région (GALLIA 1991, p. 6).
[24] On considère ainsi que l'occupation laténienne du site de Besançon s'étendrait sur les côtés nord et est de la boucle du Doubs. Voir GUILHOT/GOY 1992, p. 64 et fig. 26.

reste inconnue: vers le sud-ouest, une nécropole en forme la limite. Des sondages plus récents, effectués au nord du parking, n'ont livré que des vestiges romains[25].

Un autre site vient d'apporter récemment un nouveau témoignage essentiel sur l'occupation indigène de Besançon: sur les berges nord de la boucle du Doubs a été en effet étudié un tronçon de *murus gallicus* daté de la période laténienne tardive[26], ayant connu deux états de construction, en relation également avec des vestiges d'axes de circulation. Un secteur funéraire privilégiant l'inhumation avait même été aménagé entre le rempart et le lit du fleuve. La situation très particulière de ces découvertes ne manque pas de soulever de nouvelles interrogations sur l'occupation préromaine de Besançon et son rapport au fleuve (existence d'un gué ?), même si le rapprochement entre les deux sites n'a pas encore été envisagé.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

La chronologie générale des occupations précoces de la ville de Besançon repose essentiellement sur les résultats fournis par les fouilles du parking de la mairie. Succédant au "village" gaulois de la phase 1, a été individualisée une nouvelle phase d'occupation augustéenne précoce urbanisée. Les analyses dendrochronologiques ne permettent pas de la faire débuter plus haut que vers 30 avant J.-C., ce qui laisse un intervalle de dix à vingt ans, voire moins, entre les deux occupations, donnant lieu à la division sur le plan archéologique en une phase intermédiaire au cours de laquelle le site retourne à l'état de culture puisque les seuls vestiges rencontrés sont assimilés à parcs à bestiaux. Leur présence suggère néanmoins que le village n'est pas déserté, et qu'il doit exister une occupation domestique de proximité, non localisée et non définie à l'heure actuelle. L'absence de datation précise sur les autres chantiers, où des structures datées du laténien tardif/augustéen précoce ont été découvertes, ne permet pas de les attribuer au noyau primitif de la ville.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 212)

### 4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

#### a. Implantation du réseau viaire

L'assiette générale du site présente en plusieurs endroits des ouvrages maçonnés témoignant des efforts de rectification de la topographie naturelle du site, bien que l'on ne dispose d'aucune vue d'ensemble du relief et de son traitement. Les fouilles de l'Hôtel de la Région ont conduit à dégager un imposant mur de soutènement, vraisemblablement édifié en partie dans un appareil apparenté à

[25] VAXELAIRE 1993.

[26] VAXELAIRE 2002. Le site des Remparts Dérasés avait déjà fait l'objet d'une première intervention au cours de laquelle seuls des vestiges antiques étaient apparus (MOREL 1974, p. 407, point c).

l'*opus vittatum mixtum*[27]. L'aménagement de terrasses successives de ce secteur de la ville semble être directement lié à l'érection, dans la seconde moitié du IIe siècle seulement, d'une nouvelle construction luxueuse[28].

* Liaisons routières

La ville est au centre d'un système routier dense, évoqué par Strabon[29] et les itinéraires anciens. Un premier grand axe traverse perpendiculairement le Doubs: remontant vers le nord, il assure une liaison entre Besançon et Luxueil d'une part, Besançon, Augst et Avenches d'autre part (Lausanne, Nyon) - voie essentielle puisqu'elle assure le franchissement des Alpes[30]. Une seconde grande chaussée, disposée essentiellement sur la rive droite du site, reliait la ville à Châlons-sur-Saône vers le sud et Mathay-Mandeure vers le nord-est. Le prolongement urbain de ces chaussées constitue l'axe principal de la ville, orienté nord-ouest/sud-est, qui commande l'organisation du territoire. C'est la seule artère du réseau viaire dont l'entrée a été marquée par l'érection d'un arc formant porte monumentale au sud-est de la ville (la célèbre porte Noire[31]), et un pont en pierre assurait son franchissement sur le Doubs à l'autre extrémité. Tout le monde ne s'accorde pas sur la reconnaissance de l'axe perpendiculaire le plus important: selon L. Lagrange, il serait situé sous les rues de la Préfecture et Bersot[32], au point de croisement où est localisé l'ensemble du forum.

* Structure du quadrillage[33]

La structure du quadrillage antique de Besançon influence encore actuellement la disposition de certains quartiers[34]. C'est d'ailleurs sur cette persistance d'ordre morphologique que s'est appuyé G. Chouquer pour restituer un modèle théorique de l'organisation du site romain[35], qui représente l'unique note de synthèse parue sur le découpage parcellaire théorique de Besançon, succédant au plan - également théorique - élaboré au XIXe siècle[36]. Les fouilles récentes viennent aujourd'hui corriger en partie et préciser la disposition du quadrillage proposée à l'époque[37].

D'une façon générale, la trame urbaine s'organise sur la voie routière principale, après le coude présumé qu'elle forme en passant de la citadelle vers la plaine alluviale. Le découpage insulaire est

---

[27] GALLIA 1991, p. 6, fig. 4 (n°2) et p. 7. Interprétation hypothétique.
[28] GUILHOT/GOY 1992, p. 84; GALLIA 1991, p. 8.
[29] Géographie, IV, 6, 11.
[30] FREZOULS 1988, 116-118.
[31] DELACROIX 1842 ; CASTAN 1866 ; MARNOTTE 1875 ; BOISSONNET 1888; VAISSIER 1895 ; VAISSIER 1901 ; VAISSIER 1902 ; REINACH 1909 ; WILL 1956b ; WILL 1957f ; KRAUS 1972 ; LERAT 1972b ; GHIRSHMAN 1976 ; WALTER 1984 ; WALTER 1985. LAGRANGE 1982, p. 20, signale que les axes de la rue principale et de la Porte Noire ne sont pas identiques.
[32] LAGRANGE 1982, p. 26.
[33] Voir: GUILHOT/GOY 1990 pour l'inventaire des chaussées antiques découvertes avant 1990.
[34] JOUNIN 1994.
[35] CHOUQUER 1994.
[36] ROLAND 1925.
[37] JOUNIN 1995d. Un second article toujours réalisé par G. Chouquer, fait le point sur le quadrillage urbain d'après les recherches archéologiques: GUILHOT/GOY 1992, p. 82-92. Dans l'article de 1994, il reprend et approfondit les grandes lignes de réflexion développées dans ce premier article. Les corrections portent notamment sur la restitution abusive d'une grande voie oblique nord-sud, coupant toute la partie occidentale du quadrillage urbain. Voir LAGRANGE 1982, p. 17 et 43.

relativement irrégulier d'après l'inventaire des chaussées découvertes, notamment dans les secteurs les plus éloignés de l'axe principal de la ville comme celui de Chamars.

Le modèle mis au point par G. Chouquer repose essentiellement sur l'étude des orientations cadastrales connues, comparées aux axes majeurs antiques étudiés sur les chantiers les plus importants (parking de la Mairie, Hôtel de la Région,...). La dispersion des structures régies par des divergences d'orientation identiques a conduit à reconnaître dans le plan antique de Besançon l'existence de plusieurs trames, et en particulier deux trames majeures, l'une augustéenne, l'autre "tibéro-claudienne".

La pérennité des désordres engendrés à une période extrêmement précoce expliquerait les perturbations observées dans le cadastre du Haut-Empire. La trame tibéro-claudienne n'aurait pas totalement occulté l'ancienne grille urbaine, qui s'y serait accommodée peu ou prou par le décalage de certaines chaussées, cause de l'apparition d'anomalies dans l'orientation des rues adoptant une valeur d'inclinaison intermédiaire. La première grille urbaine est générée sur l'axe principal de la ville, nord-ouest/sud-est, et est décalée de 4° environ par rapport à la trame ultérieure (42° puis 38°E). Une troisième orientation importante, ramenée également à la période augustéenne, a été mise en place notamment dans les quartiers périphériques, et surtout autour de la construction circulaire monumentale du secteur de Chamars[38]. On peut néanmoins justifier cette disposition étonnante du réseau viaire par la survivance, en tout cas dans le paysage de cette zone de la ville, de structures protohistoriques importantes[39]. Le faible impact de la récupération des voiries augustéennes dans le schéma tibéro-claudien s'expliquerait non seulement par le faible décalage entre les orientations majeures mais également parce que la première cadastration du site se limiterait à quelques axes importants de la ville et non à l'entièreté du découpage insulaire. Les deux trames urbaines précoces ont naturellement généré deux modules d'îlots différents de forme quadrangulaire, de 125 m sur 166 m ou 220 m[40].

Il faut signaler cependant que peu de tronçons de voirie ont été dégagés jusqu'ici à Besançon[41], et leur nombre est encore insuffisant pour contrôler le modèle mis au point. L'existence d'un décalage chronologique entre les phases d'aménagement des rues est insuffisamment documentée en raison de la carence du matériel datant. Par ailleurs, la double orientation de la période augustéenne et la

[38] L'existence de plusieurs tronçons de chaussée disposés selon cette orientation a conduit à postuler l'existence, dans la moitié nord-ouest de la ville, d'une voie recoupant de biais toute la trame urbaine. Voir FREZOULS 1988, p. 128, fig. 8.
[39] GUILHOT/GOY 1990, p. 17; GUILHOT/GOY 1992, p. 79.
[40] CHOUQUER 1994, p. 403. La conversion de ces valeurs en pieds (*drusianus* ou *monetalis*) n'est pas convaincante, sauf dans le cas des 166 m, qui représentent 500 p.d. ou 560 p.m.. La valeur de 125 m avait déjà été avancée par P. Pinon (PINON 1980); LAGRANGE 1982, p. 18.
[41] Voir CHOUQUER 1994, p. 401, fig. 25 pour l'inventaire des découvertes jusque 1994. Depuis, l'annuaire des opérations de terrain en milieu urbain ne renseigne qu'une seule découverte supplémentaire (JOUNIN 1995d). Pour l'inventaire des rues mises au jour jusque 1992, voir: GUILHOT/GOY 1992, p. 84 (tableau de la fig. 46); MOREL 1970, p. 351 (rue Gustave Coubet et Elisée Cusenier); MOREL 1972, p. 426 (place Granvelle); MOREL 1974, p. 407 (aux Remparts Dérasés; entre la Citadelle et la chapelle des Buis); GALLIA 1991, p. 6-7 (Hôtel de la Région); p. 11 (Résidence du Centre); ODOUZE 1982, p. 358 (caserne Victor Hugo et Crédit Agricole).

nécessité de modifier l'orientation majeure de cette première planification du site n'ont pas encore trouvé de justification[42].

* Organisation des *insulae*

Accès

Plusieurs dessertes d'*insulae* ont été dégagées, notamment dans les fouilles du parking de la mairie. Leur disposition anarchique résulterait de la reprise d'anciennes orientations dans la trame urbaine rectifiée. La ruelle de l'îlot du parking de la mairie donne accès à des espaces non bâtis à l'arrière des constructions riveraines.

Parcellaire

L'existence d'un découpage parcellaire à l'intérieur des *insulae* est perceptible au travers de la conservation, malgré les reconstructions successives et les regroupements de lotissements, des limites des habitats précoces[43]. Il est impossible cependant, d'en préciser les dimensions. Dans le domaine privé, les constructions augustéennes de la phase 3 du parking de la mairie sont intégrées dans de petites parcelles de longueur inconnue, alignées, hormis quelques exceptions, sur la chaussée; l'espace non bâti entre deux maisons, larges en moyenne de 4 m en façade, mesure environ 1 m à 2,50 m. La mitoyenneté des constructions ultérieures est souvent plus difficile à déterminer, puisqu'elle se manifeste rarement par le doublement des murs gouttereaux[44]. Les changements observés dans la disposition des soubassements des portiques en façade peuvent dès lors suggérer une limite de parcelle[45]. L'intégration des constructions monumentales, hormis leur alignement latéral sur l'axe principal nord-ouest/sud-est, est totalement inconnue. On ne peut préciser d'ailleurs les accès d'aucune construction publique à l'intérieur de la boucle.

b. Extension de la superficie urbanisée

Plusieurs indices permettent de penser que la ville antique, dans sa plus forte expansion, n'a pas couvert l'entièreté de la boucle du Doubs, qui forme l'obstacle naturel principal de l'extension de la ville. La partie sud-ouest du méandre présente des divergences d'orientation dans le réseau de rues, en bordure du quartier de Chamars, peu propice à la viabilisation et à l'habitat en raison de la nature marécageuse de cette portion de la plaine alluviale.

En revanche, des habitats ont été bien mis en évidence sur la rive droite du Doubs, près de l'amphithéâtre[46], et témoignent de l'existence d'un faubourg généré par le passage de la chaussée routière à hauteur du Pont Battant. L'analyse du cadastre révèle même la possibilité (encore non

[42] L'accès à la ville par le sud-est, autrement dit par le défilé au sud de la citadelle aurait peut-être conditionné ce changement d'orientation. D'autre part, il était nécessaire de conserver l'axe nord-ouest/sud-est de la ville car il assurait le point de passage principal du Doubs.
[43] GUILHOT/GOY 1992, p. 55 à 60.
[44] GUILHOT/GOY 1992, p. 59 (phase 7).
[45] GUILHOT/GOY 1992, p. 58 (secteur oriental du plan de la phase 6), et p. 71 (phase 5).
[46] GOY 1996.

vérifiée) d'une prolongation de la trame urbaine au-delà du fleuve, destinée à structurer ce quartier périphérique[47], dont la superficie est inconnue.

Le promontoire naturel au sud-est de la ville forme manifestement l'autre limite d'extension du quadrillage urbain, ponctuée par des édifices également difficiles à intégrer dans la trame et généralement rejetés en périphérie comme l'hémicycle du Square Castan. La ville couvrirait ainsi une superficie d'au moins 90 ha.

c. Chronologie du quadrillage urbain

La datation du quadrillage urbain repose sur la distinction des horizons chronologiques de référence déduits de la fouille du parking de la mairie. Les traces les plus anciennes d'une viabilisation du site apparaissent dans la phase 3 du chantier, c'est-à-dire, la phase augustéenne précoce, comprise dans le dernier tiers du Ier siècle avant J.-C. Deux autres fouilles, comme le souligne G. Chouquer, viennent corroborer cette datation: les chantiers des rues Courbet et Gambetta, où les phases d'implantation du quadrillage remontent à 25 avant J.-C. environ[48]. Ces points de référence se concentrent dans la moitié nord-est de la ville, et constituent peut-être l'indice de l'extension d'un premier noyau urbain en relation avec le développement de l'occupation indigène de La Tène Finale.

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucune carrière n'a été repérée dans le centre urbain pour l'instant. On suppose néanmoins que la construction de l'aqueduc repose sur une extraction locale de pierre calcaire, dans des carrières ouvertes le long du tracé de la conduite[49].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. Equipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La technique de construction des rues antiques de Besançon est assez stéréotypée: les recharges atteignent souvent un nombre important de couches (jusqu'à vingt-quatre par endroits pour toute l'occupation romaine, et de 1 à 3 m d'épaisseur). La surface du ballast, composé d'un cailloutis ou de galets mêlés à de la chaux[50], est généralement bombée et repose sur un radier de pierres posées de champ ou sur une couche d'argile et de cailloutis. Parmi les rues fouillées, seules deux d'entre elles, dont l'axe principal supposé de la ville, étaient revêtues d'un dallage[51].

[47] CHOUQUER 1994, p. 401, fig. 25
[48] *Idem*, p. 403.
[49] JACCOTTEY 1997, p. 401; DAVILLE 1940-1942, p. 83; voir également: PAYOT 1928. BEDON 2001, p. 107: l'auteur signale l'exploitation du calcaire jaune de Damparis (Jura) pour les revêtements, et du calcaire blanc de Vergenne à Charcenne et Avrigney en Haute-Saône.
[50] GALLIA 1991, p. 11 (fouilles à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Cusenier).
[51] MOREL 1970, p. 351 (à l'angle des rue Gustave Courbet et Elisée Cusenier dans sa dernière phase d'aménagement); LAGRANGE 1982, p. 20; GUILHOT/GOY 1990, p. 18-19 (Grande-Rue et rue Mégevand).

La largeur des rues n'est pas constante sur les fouilles du parking de la mairie[52], où la disposition anarchique des constructions privées au sud du chantier s'accommode tant bien que mal à l'orientation divergente des rues, dont les dimensions varient entre 4 m et 14 m et évoluent en fonction du développement de l'habitat, dont l'empiètement en occasionne le rétrécissement. L'axe principal nord-ouest/sud-est de la ville mesure à peine 6 m de large[53].

* Trottoirs et portiques

La présence de portiques le long des deux côtés de la chaussée n'est pas systématique et continue: il arrive en effet que les constructions riveraines s'alignent directement sur le ballast et ses caniveaux, ou que le portique soit interrompu par une galerie propre à un seul habitat du lotissement[54].

La diversité des techniques de construction des portiques est bien illustrée par les fouilles du chantier du parking de la mairie: le soubassement repose en général sur une fondation en pierre continue, et ponctuée, en fonction des habitats, de blocs de taille servant de support aux colonnes de la galerie[55]. La partie fondation est protégée des infiltrations par un revêtement argileux.
Chaque évolution des constructions du quartier s'accompagne du réaménagement des portiques selon une mise en œuvre des matériaux différente[56].

La structure des trottoirs a été rarement observée: les fouilles de la chaussée antique repérée à angle de la rue Gambetta et de la rue Elisée Cusenier, montrent qu'elle mesure à peine 1,50 m de large et se présente sous la forme d'un sol de galets et de mortier[57]. Les trottoirs longeant l'axe principal de la ville étaient implantés légèrement plus haut que la chaussée et comportaient côté rue une bordure de pierres posées de champ.

b. Réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Réseau d'adduction

La seule source d'approvisionnement reconnue pour la ville antique est l'aqueduc d'Arcier[58], du nom du village situé à 13 km au nord-est de Besançon, qui abrite captage original de la conduite. Le tracé de la canalisation est bien connu: longeant le fleuve jusqu'à proximité du site, il pénétrait en milieu urbain par la citadelle[59]. La découverte d'un nymphée/*castellum divisiorum* au Square

[52] GUILHOT/GOY 1992, p. 76.
[53] LAGRANGE 1982, p. 20.
[54] GALLIA 1991, p. 11 (fouilles à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Cusenier).
[55] L'écartement mesuré entre les colonnes des portiques du quartier d'habitat du parking de la mairie est de 2,50 m (GUILHOT/GOY 1992, p. 75).
[56] GUILHOT/GOY 1992, p. 78, fig. 41.
[57] GALLIA 1991, p. 11, fig. 9.
[58] L'ouvrage, qui n'avait plus été étudié depuis près de 100 ans (CASTAN 1885), a fait l'objet d'une synthèse toute récente (JACCOTTEY 1997).
[59] On a ainsi identifié les vestiges de la canalisation à la rue du Chambrier (GALLIA 1986, p. 235).

Castan près de la porte Noire[60], forme le point d'aboutissement de l'aqueduc[61], dont la pénétration plus à l'ouest avait déjà été relevée (établissement des frères de Marie)[62].

La datation de la construction doit être de toute évidence placée dans la seconde moitié du Ier siècle. Deux arguments datants ont été établis, l'un sur le nymphée, érigé au milieu du Ier siècle[63], l'autre sur la conduite elle-même, que l'on s'accorde à ne pas dater plus haut de l'époque vespasienne[64].

A côté de ce système d'approvisionnement public, plusieurs points de distribution d'eau ont été découverts sur le site du parking de la mairie. Etablis en bordure de la voirie principale du quartier, ils auraient servi d'abreuvoir ou de fontaine publique[65].

* Evacuation des eaux

L'équipement des chaussées, qui apparaît à une phase ultérieure de leur aménagement, est bien documenté sur les fouilles du parking de la mairie. Les traces de caniveaux de bois ont été mises en évidence de part et d'autre de la chaussée principale du site. Leur apparition est postérieure aux premières phases d'aménagement des rues.

L'aménagement de la chaussée principale du quartier dans la période augustéenne tardive réside dans la construction d'un grand collecteur souterrain dont les piédroits maçonnés supportaient une voûte clavée. Une seconde structure semblable a été mise en évidence sous l'axe principal de la ville[66].

### 4.4. Architectures publique et privée au Haut-Empire

#### a. Bâtiments publics[67]

Une grande partie de la parure monumentale de Besançon a été mise au jour au cours de fouilles effectuées au XIXe siècle, notamment par A. Castan. L'absence de fouilles ultérieures a bien souvent limité l'intérêt de leur découverte, puisque l'on hésite pour la plupart des constructions monumentales, à la fois sur leur fonction et sur leur chronologie.

[60] CHOUQUER 1994, p. 395, fig. 20; GALLIA 1991, p. 7 (Hôtel de la Région): les piles soutenant la conduite ont été repérées près du théâtre).
[61] GALLIA 1991, p. 7; LERAT 1990, p. 63-65; LAGRANGE 1982, p. 37-39.
[62] FREZOULS 1988, p. 142 et 143, fig. 14. Le tracé complet de l'aqueduc à son entrée en ville est repris dans: VAXELAIRE 2002, p. 50.
[63] JACCOTTEY 1997, p. 400.
[64] GALLIA 1991, p. 7.
[65] GUILHOT/GOY 1992, p. 74-75.
[66] LAGRANGE 1982, p. 20.
[67] GUILHOT/GOY 1990, p. 20-21.

* Forum (rue Moncey/rue des Granges) (fig. 213a)[68]

Les vestiges du forum sont connus depuis le XIXe siècle, époque durant laquelle tout le monde s'accordait à y reconnaître un monument important de la ville, mais hésitait sur sa fonction (thermes, rempart, ...)[69]. Les structures, orientées sur le quadrillage urbain, occupent l'intersection des deux axes principaux de la ville antique. Les découvertes se limitent à des fondations reconnues sur plus de 50 m de long, appartenant probablement au cryptoportique de l'ensemble monumental: deux murs parallèles, rythmés par une abside semi-circulaire[70] et par deux niches rectangulaires. Différentes découvertes aussi anciennes ont été réinterprétées à la lumière de cette nouvelle identification. Un tertre, repéré dans la Grande-Rue, correspondrait peut-être ainsi aux fondations du podium du temple qu'abrite traditionnellement l'*area sacra* du forum[71]. La localisation des deux structures permettrait de restituer une esplanade couvrant deux *insula*e du quadrillage urbain le long de l'axe nord-ouest/sud-est de la ville, sur une longueur totale d'environ 90 m par 56 m de large[72]. La chronologie de la construction du forum ne peut être précisée.

* Théâtres (Place du Huit Septembre? Hôtel de la Région ?[73]/ rue de la Convention ?)

En plusieurs endroits de la boucle du Doubs (place du Huit-Septembre, chapelle Saint-Jean, rue de la Convention) ont été explorées des substructions massives au profil concentrique, dans lesquelles on a reconnu les ruines d'un théâtre. L'absence de fouilles plus étendues ne permet pas, dans le premier cas, de confirmer cette hypothèse.

Sous la place du Huit Septembre[74] étaient conservés des massifs de maçonneries dont le tracé circulaire et l'agencement en compartiments, interprétés dans un premier temps comme les restes d'un théâtre. L'édifice, dont la datation est placée dans la première moitié du IIe siècle, voisinerait l'axe principal de la ville[75].

---

[68] VAXELAIRE 2002: l'auteur restitue un plan de la ville avec deux *fora* disposés dans l'alignement l'un de l'autre, le long de l'axe principal de la ville. L'un représenterait l'*area sacra* avec le temple, la seconde esplanade, s'étendant également sur deux *insula*e serait réservée à l'*area publica*, la basilique et la curie. L'extrémité sud-est de l'ensemble se prolongerait par un péribole circulaire (hémicycle de Castan mesurant 53 m de diamètre?). La longueur totale de la construction serait ainsi évaluée à 240 m environ, ce qui n'est pas une dimensions exceptionnelle pour ce type de construction. Aucune publication ne permet de soutenir à l'heure actuelle ce schéma d'organisation de la zone publique de la ville. Nous attirons l'attention également sur la comparaison avec le plan publié dans GALLIA 1991, p. 5: les vestiges de la rue Moncey y sont repris comme ceux d'un simple temple à cryptoportique, alors que l'hémicycle du Square Castan, interprété comme un nymphée, vient s'appuyer sur le forum (Hôtel de la Région). La même disposition a été reprise dans le document d'évaluation du patrimoine archéologique de Besançon (GUILHOT/GOY 1990, pl. 4). P. 20, les auteurs justifient cette proposition en référence à une étude architecturale (ANDRE 1988), aboutissant à une localisation du forum dans le prolongement du Square Castan, tandis que les structures identifiées comme un cryptoportique appartiendraient à un temple totalement indépendant du complexe monumental administratif de la ville. L'étude de P. André n'est pas reprise dans la bibliographie présentée à la fin du document.
[69] MARNOTTE 1842.
[70] FREZOULS 1988, p. 141-142.
[71] LAGRANGE 1982, p. 22-23.
[72] VAXELAIRE 2002 ; LAGRANGE 1982, p. 21.
[73] GALLIA 1991, p. 7.
[74] MOREL 1976, p. 413-414. L'auteur signale lui-même que le rayon des maçonneries ne dépasse pas 7 m vers l'intérieur.
[75] ODOUZE 1982, p. 355.

Les maçonneries dégagées à l'Hôtel de la Région, non loin du Square Castan, appartiennent à un soubassement monumental, peut-être le mur de scène d'un théâtre[76]. Orienté est-ouest, ses dimensions sont évaluées à 70 m en largeur[77]. La datation proposée (époque flavienne) repose sur les similitudes de mise en œuvre des matériaux avec l'amphithéâtre. Le bâtiment a peut-être connu une seconde phase de construction située à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe siècle[78].

* Amphithéâtre[79] (N 73/ancienne caserne Condé) (fig. 213b)

L'amphithéâtre est situé hors du périmètre urbanisé, sur la rive droite du Doubs, au pied de la colline de Charmont (avenue Siffert)[80], le long de la chaussée menant à Châlon-sur-Saône qui prolonge l'axe principal nord-ouest/sud-est de la ville. La description des structures repose en grande partie sur des découvertes anciennes et lacunaires, complétées par des fouilles plus récentes. Son plan n'est donc que très partiellement connu: on n'a pu déterminer pratiquement aucun des accès de la construction, et la partie centrale de l'édifice n'a jamais été étudiée. En définitive, seules quelques considérations peuvent être avancées sur ses dimensions (105/110 m pour le plus petit axe et 130/135 m pour le grand axe de l'ellipse) et sur l'ossature de la *cavea*, dont deux tronçons sont encore visibles.

L'implantation du monument a nécessité de grands travaux de terrassement, dont les traces sont conservées dans l'apport massif de remblais argileux destinés à recevoir les fondations hautes de deux mètres[81]. Le monument est en partie adossé côté occidental à la colline de Charmont, si bien qu'il existe une différence de 12 m entre la base des deux sections découvertes. La technique de construction de l'édifice est tout à fait classique: il s'agit d'une structure radiale en maçonnerie de petits moellons calcaire réguliers dont l'agencement sur les deux tronçons connus n'est pas identique, en raison de l'implantation particulière de la construction à flanc de colline. Vers l'est, des murs radiaux de 10 m de long déterminent des sections de la *cavea* séparées par les couloirs d'accès. Vers l'intérieur, ils sont doublés par un mur à compartimentages de largeur plus réduite. Vers l'ouest en revanche (côté colline), un couloir périmétral précède l'ossature radiale de la construction. Un accès a été également reconnu sur cette partie de la construction, par un dallage repéré tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la construction. La face externe du mur gouttereau était pleine et juste agrémentée d'une série de saillants/rentrants, marquant le rythme des pilastres du rez-de-chaussée. Les éléments de demi-colonnes appartiendraient à l'ordre de l'étage[82]. Hormis le rapprochement sur le plan morphologique de l'amphithéâtre avec ceux d'Arles et de Nîmes, et de

[76] CASTAN 1872; VAISSIER 1907.
[77] GALLIA 1986, p. 235; GALLIA 1991, p. 6-7.
[78] Un troisième quartier (rue du Cingle) aurait pu, en raison de la formation de son parcellaire ultérieur, abriter un théâtre. Voir: GUILHOT/GOY 1990, p. 18.
[79] CORNILLOT/LERAT 1943 est la première publication de synthèse parue sur l'amphithéâtre, reprenant les observations de Castan et les nouvelles recherches. La description des structures a fait l'objet de quelques remarques et corrections (absence par exemple de galerie périphérique, contrairement aux plans dressés par Castan) dans: LERAT 1948; LERAT 1960b, p. 247-248; LERAT 1962b, p. 522, FREZOULS 1988, p. 145-146.
[80] LERAT 1990, p. 76-79.
[81] LERAT 1960b, p. 248 (point 3).
[82] LERAT 1960b, p. 248; LAGRANGE 1982, p. 57-59.

ses particularités constructives qui ont conduit à placer sa construction à l'époque flavienne, on ne dispose en réalité d'aucun élément de datation[83].

* Ensembles thermaux (fig. 213c)

Plusieurs bâtiments thermaux publics ont été reconnus dans Besançon[84]; cependant, un seul, en vertu de sa position et de ses dimensions, peut être considéré (en attendant confirmation par des fouilles ultérieures[85]) comme tel. Ces thermes, qui ont été découverts à la place du Marché, occupent une *insula* dont la localisation est favorable à l'installation de ce type d'équipement, puisqu'elle jouxte immédiatement l'axe principal nord-ouest/sud-est, à la fois proche du point de franchissement du Doubs et de ses berges, disposition qui autoriserait ainsi une vidange directe dans le fleuve[86].

L'établissement thermal est très partiellement connu et non daté[87]. Seules deux salles sur hypocaustes ont été dégagées, mais d'autres maçonneries en connexion avec ces structures indiquent que la construction s'étendait sur au moins 300 $m^2$. L'une des deux salles chaudes était pourvue d'une abside semi-circulaire encastrée dans un massif de maçonnerie rectangulaire. Aucune phase intermédiaire de construction n'a été clairement identifiée.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Plusieurs ensembles de structures maçonnées n'ont pu être identifiés, tant au point de vue de leur rôle public ou privé, que de leur destination[88]. Le plus remarquable est l'hémicycle du Square Castan, une structure circulaire de 53 m de diamètre, dont la fonction demeure indéterminée (fig. 215)[89].

Une seconde construction totalement circulaire a été découverte au XIXe siècle dans le quartier de Chamars ("temple de l'Arsenal")(fig. 215). Sa forme inédite a suscité différentes hypothèses d'interprétation: la structure, qui mesure 80 m de diamètre, est limitée par un double mur périphérique, compartimenté, et interrompu à l'est par un local trapézoïdal marquant sans doute l'axe de la construction. Le mur intérieur devait probablement supporter une colonnade environnant l'esplanade intérieure que l'on suppose à ciel ouvert vu ses dimensions. Son

---

[83] FREZOULS 1988, p. 146 (voir également la note infrapaginale 140, même page); GOY 1996: des recherches récentes conduisent à placer la construction au Ier ou au IIe siècle.

[84] Découvertes des rues de Ronchaux, ancien parc de la banque de France, et abbaye Saint-Paul. Aucun rapport n'affirme la destination thermale de ces constructions, bien qu'ils comprennent à la fois des vestiges de mosaïques, de bassins et d'équipement de chauffage (FREZOULS 1988, p. 147 et note 143, même page). Il faut cependant signaler, rue de Lorraine prolongée, la découverte d'une mosaïque de Neptune et d'un important équipement de chauffage appartenant à un bâtiment du IIe siècle (MOREL 1974, p. 404-406; GALLIA 1991, p. 8). Aucun rapport n'a pu être établi entre ces constructions et l'aqueduc d'Arcier, sauf dans le cas des trouvailles de la rue Ronchaux. Voir: GUILHOT/GOY 1990, p. 20.

[85] Aucune baignoire ou pièce d'équipement hydraulique n'a été découverte à ce jour.

[86] Une dédicace aux empereurs Antonin et Verus avait été recueillie au même endroit au XIXe siècle(LAGRANGE 1982, p. 28).

[87] LERAT 1966a.

[88] Vestiges de la place Granvelle (GAILLARD DE SEMAINVILLE 1982); fouilles de l'Hôtel de la Région: des structures postérieures au IIe siècle, d'épaisseur très importante (4 m), ont été reconnues soit comme les vestiges de l'enceinte du Bas-Empire, peut-être aussi comme une phase de réparation ou de transformation de l'hypothétique théâtre (GALLIA 1991, p. 7).

[89] FREZOULS 1988, p. 142-143. Nous renvoyons le lecteur au point consacré au forum de Besançon.

assimilation au péribole d'un temple dédié à Mars Uultor, qui se situerait en son centre, repose sur une argumentation bien mince et qui demande confirmation[90].

Enfin, un troisième bâtiment, pourvu d'une abside en fer à cheval, a été repéré à l'angle des rues du Palais et du Chapitre (basilique, portique ?)[91]. Signalons aussi les vestiges d'un bâtiment monumental à la Citadelle, peut-être un temple[92] de type *fanum* dédié à la divinité éponyme de Besançon (*Mars Vesontius*)[93].

Aucune structure à vocation commerciale n'a été relevée dans la ville du Haut-Empire[94], mais la construction 2 de la phase 7 (époque flavienne) du quartier d'habitat du site du parking de la mairie a été interprétée comme un bâtiment de stockage, voire un marché, en raison de son plan atypique. Donnant sur la rue principale du quartier, elle comprenait une cave à l'avant et une série de petits locaux allongés à l'arrière[95].

b. Bâtiments privés (fig. 216 à 219)[96]

L'évolution des constructions privées a bien été mise en évidence, notamment pour les périodes précoces, qui correspondent au premier temps fort de l'architecture domestique de Besançon. Les fouilles à l'emplacement du parking de la mairie représentent la recherche la plus aboutie dans le domaine de l'habitat, de son intégration au cadastre, et surtout, de son évolution chronologique. L'intérêt principal du site réside en effet dans l'affinage des différents états, basé sur une datation dendrochronologique des structures. C'est aussi la seule fouille qui ait permis d'explorer des plans complets de constructions domestiques, à l'exception des *domus*, qui ne sont que partiellement fouillées.

* Techniques de construction

L'architecture de bois est largement répandue dans les constructions les plus précoces de la ville antique. L'excellente conservation des structures dans les niveaux augustéens du parking de la Mairie et Renan[97] a permis d'observer les différentes techniques de préparation et d'assemblage du bois (rondins, clayonnage, etc...)[98]. Dans l'habitat du parking de la mairie, les matériaux périssables se distinguent de ceux de la période pré-romaine par l'introduction de la technique de l'adobe servant de remplissage dans une ossature montée sur poteaux et sablières basses. La toiture de ces constructions d'aspect très sommaire utilisait les bardeaux[99], mais des tuiles découvertes en remploi signalent bien que les occupants connaissaient déjà ce système de couverture.

---

[90] LERAT 1990, p. 88-92.
[91] LERAT 1960b, p. 248-250 ; LERAT 1962b, p. 519.
[92] LAGRANGE 1982, p. 42.
[93] GUILHOT/GOY 1990, p. 21.
[94] Des boutiques précèdent l'entrée monumentale de l'amphithéâtre de la ville sur le plan de VAXELAIRE 2002, mais aucune publication ne confirme leur existence.
[95] GUILHOT/GOY 1992, p. 76.
[96] FREZOULS 1988, p. 155-156; GUILHOT/GOY 1990, p. 21-23.
[97] Phase 3 du site: voir GUILHOT/GOY 1992, p. 66-69.
[98] ODOUZE 1985 ; LERAT 1990, p. 92-93.
[99] GUILHOT /LLOPIS/CHOEL 1991, p. 50-51.

La pierre, déjà présente sous forme de maçonnerie sèche dans les habitats d'époque gauloise, est réintroduite dans l'architecture domestique pour l'aménagement des murs des constructions de la phase 4 du site du parking de la Mairie, soit dès le début du Ier siècle. Bien que l'utilisation d'un soubassement en pierre pour les murs porteurs est attesté dans les habitats d'autres quartiers[100], l'arasement des structures sur le site du parking de la mairie ne permet pas de distinguer les constructions sur solin de celles totalement érigées en pierre, mais les matériaux durs sont assurément utilisés au moins aussi pour les fondations des murs de refend. L'architecture en matériaux périssables utilisant l'adobe et le bois de la phase 3 persiste et s'associe même dans certaines constructions avec les maçonneries. L'instabilité des terrains à bâtir a conduit à installer parfois les fondations des constructions sur un réseau de pieux battus[101]. La hauteur importante des fondations de la maison 1 de la période 5 (augustéenne tardive), qui atteint 2 m, témoigne du soin apporté à la stabilisation des murs des habitats. La phase 5 des fouilles du parking de la mairie marque la disparition complète, sur ce site en tout cas, des constructions légères, et l'apparition de la technique du solin supportant un mur élevé en adobe, selon les anciennes pratiques. Seules les caves sont totalement maçonnées dans un appareil régulier de petits moellons.

* Plans des habitats

Hormis les *domi*, plusieurs catégories de construction domestique ont été répertoriées. Les plus simples ont été étudiées lors des fouilles du parking de la Mairie: il s'agit d'unités d'habitat de plan quadrangulaire simple et de taille très réduite (30 $m^2$). Quatre plans types et deux variantes ont été reconnus[102]: ils comprennent toujours une ou deux pièces principales, séparées de la voirie dans l'un ou l'autre cas par une galerie de façade faisant corps avec l'habitat. L'organisation des plans des constructions se complique et de diversifie avec l'introduction de la pierre: les premières maisons allongées traditionnelles typique des *vici* font leur apparition. Elles reprennent la subdivision tripartite des maisons augustéennes précoces (deux pièces en enfilade et une galerie de façade), ou présentent un système de cloisons internes plus complexe.

L'accroissement des surfaces des constructions est nettement perceptible dans la phase 5 (entre 15 et 20 après J.-C.), où de nouvelles unités de 300 $m^2$ environ sont implantées dans le quartier. Leur plan, atypique, résulte du maintien et de l'association des limites des anciens habitats au sein d'une nouvelle parcelle[103].

Le premier plan de *domus* a été reconnu dans la phase augustéenne tardive 4 du même site[104], dans un habitat caractérisé par des murs en pierre, précédé d'une galerie en façade et d'une surface construite beaucoup plus importante que celle occupée par les autres maisons du quartier (1000

[100] GALLIA 1991, p. 11 (fouilles à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Cusenier); VAXELAIRE 2002.
[101] JACOB 1984, p. 327-328 (rue Ronchaux-rue Renan).
[102] GUILHOT/GOY 1992, p. 67, fig. 30.
[103] GUILHOT/GOY 1992, p. 71, fig. 34.
[104] GUILHOT/GOY 1992, p. 69, fig. 33, n° 7.

$m^2$)[105]. La construction, mal conservée, n'a pas laissé un plan à l'organisation bien saisissable. C'est seulement aux périodes préflavienne et flavienne (phases 6 et 7), au terme de plusieurs reconstructions, que l'habitat s'articule clairement en plusieurs ailes autour d'une cour centrale avec galerie portique[106].

* Confort de la maison

Le degré de confort des habitats de Besançon varie en fonction du type de plan et de la période d'occupation des constructions. Les premières maisons augustéennes ne disposent que d'un foyer installé généralement dans un coin, le long d'un mur. Un mortier de chaux est appliqué sur les deux faces des parois en adobe en vue de protéger sa structure, mais on n'enregistre pas encore la présence d'enduits peints. Les premières fresques apparaissent dans les habitats de la phase augustéenne tardive 4 (entre 1 et 15 après J.-C.), au moment où les constructions sont élevées pour la première fois en dur (maçonnerie et sols en béton rose), suivant des techniques purement romaines.

Les éléments de confort, en particulier les mosaïques, sont particulièrement abondants tant dans le domaine monumental que dans l'architecture[107] des habitats aisés[108]. Leur découverte est parfois, en l'absence d'autres arguments, l'indice de l'existence d'une *domus* ou d'un bâtiment public[109]. La répétition sur plusieurs exemplaires de motifs géométriques bicolores (noir/blanc) a même conduit à suggérer l'existence d'un atelier implanté dans la ville de Besançon.

Hormis les techniques de décor à fresque et de sol, la fréquence des pièces sur hypocauste mérite d'être signalée, avec quelques rares exemples de systèmes à conduits rayonnants. Cet équipement, naturellement absent des maisons augustéennes, n'est associé à l'heure actuelle, qu'à des constructions privées très aisées, en général dans les niveaux d'aménagement des IIe et IIIe siècles seulement.

L'existence de balnéaires privés n'est pas formellement documentée dans l'habitat antique à l'heure actuelle, hormis la découverte, ponctuelle, de l'un ou l'autre bassin non chauffé et se présentant comme une structure isolée[110].

c. Pierres mises en œuvre dans l'architecture

Hormis les différentes variétés de marbre identifiées dans les constructions monumentales et privées[111], la ville disposait manifestement de ressources locales importantes qui furent mises à

[105] Une seconde *domus* de la période augustéenne a été récemment dégagée aux rues Lecourbe et de la Vieille-Monnaie. Voir: MUNIER 2000.
[106] GUILHOT/GOY 1992, p. 76, fig. 40. La répartition des *domus* est représentée sur la carte de VAXELAIRE 2002.
[107] ERAT 1985 ; VAXELAIRE 1993.
[108] LERAT 1990, p. 67-72; LAGRANGE 1982, p. 85-87. Pour les fresques et les mosaïques, nous renvoyons à GUILHOT/GOY 1992, p. 108-115 et LAGRANGE 1982, p. 85 (carte de répartition des mosaïques) et LERAT 1990, p. 39 (*idem*).
[109] LERAT 1953, p. 135 (ancien parc de la banque de France, Université).
[110] MOREL 1974, p. 401-402. La dispersion des points de découverte de mosaïques est reprise dans LAGRANGE 1982, p. 85.
[111] LERAT 1953, p. 135 (ancien parc de la banque de France, Université).

contribution[112], notamment le calcaire blanc de Vergenne, mais la localisation des points d'extraction antiques n'a pas été reconnue[113].

Quelques cas de remploi de blocs de taille ont été relevés dès la période préflavienne dans le site du parking de la mairie[114].

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

Les découvertes de structures artisanales sont concentrées dans la partie nord de la boucle du Doubs. La nature des productions des ateliers installés dans ce secteur de la ville est très variable: métallurgie, poterie et verrerie y sont attestées[115], mais les durées de fonctionnement de chaque activité ne sont pas identiques. Les fours de potier, tout comme les ateliers de métallurgie, appartiennent ainsi à la période précoce, tandis que ceux des verriers fonctionnent jusqu'à la fin du IIe siècle.

* Métallurgie

Certaines maisons de la phase augustéenne tardive sous le parking de la mairie comprenaient les traces d'une activité métallurgique (scories de bronze et de fer) et donc d'un atelier intégré à un quartier d'habitat[116]. La durée de vie de cet atelier est néanmoins très réduite puisqu'elle est limitée à la phase 4 (entre 1 et 15 après J.-C.) du développement du site. Les fouilles récentes n'ont livré aucune nouvelle donnée sur l'économie du site antique.

* Artisanat céramique

L'artisanat céramique est représenté par une seule découverte: celle de la Résidence du Centre, où, au cours de l'époque augustéenne, se développent quelques ateliers en bordure de voirie, associés à de l'habitat. La durée de fonctionnement de ces foyers est assez réduite puisque dès la fin de cette période, ils sont abandonnés au profit du développement urbanistique de la ville (construction d'un portique en limite de la voie élargie)[117]. D'autres découvertes effectuées dans le sous-sol du Musée, et situées dans le voisinage de la Résidence du Centre, doivent en être rapprochées: il s'agit d'au moins deux autres fours, attribués par erreur à l'époque laténienne tardive en raison d'une production typiquement indigène[118].

[112] FREZOULS 1988, p. 156.
[113] FREZOULS 1988, p. 134-135: les pierres seraient peut-être extraites des carrières de Chalèze ou Chalezeule, situées à 5 ou 6 km en amont de la ville antique.
[114] GUILHOT/GOY 1992, p. 74. Les blocs ont été réutilisés pour des constructions publiques (fontaine/abreuvoir ?).
[115] La répartition et la localisation des structures artisanales inventoriées à ce jour sont reprises dans: VAXELAIRE 2002, p. 50 (figure en haut à droite).
[116] GUILHOT/GOY 1992, p. 69; PINETTE/GOY 1992, p. 37.
[117] DARTEVELLE 1990 ; DARTEVELLE 1991 ; DARTEVELLE et al. 1991 ; DARTEVELLE/HUMBERT 1992; GALLIA 1991, p. 10.
[118] LERAT 1968, p. 440-443.

* Tissage

Quelques traces d'une activité domestique de tissage ont été enregistrées dans les habitats du parking de la mairie[119]. Une grande quantité de pesons de tisserand a été recueillie dans les remblais de l'édifice circulaire du quartier de Chamars[120].

* Verrerie

Deux fours de verrier ont été récemment mis en évidence aux Remparts Dérasés, juste en bordure du Doubs[121]. L'atelier était manifestement implanté dans des constructions de type domestique, de petits locaux ouvrant sur la galerie à portique de la rue; il est donc possible que des activités de vente aient été également exercées sur place, bien qu'aucune boutique, à proprement parler, n'y a été reconnue. Leur chronologie doit être encore précisée, mais l'arrêt de fonctionnement des foyers fixé à la fin du IIe siècle consacre assurément l'abandon généralisé du site.

4.6. Phases chronologiques du développement urbain

Les fouilles du parking de la mairie ont fourni une série d'horizons chronologiques qui servent désormais de référence au développement de la ville antique. L'apport de ces fouilles réside essentiellement dans la distinction, au tournant de l'ère, de trois phases d'occupation, alors que sur les autres chantiers, tous les vestiges étaient ramenés, sans distinction, à l'époque augustéenne. Hormis une meilleure connaissance des origines de la ville, le schéma de développement de Besançon reste très imprécis.

La première phase de développement du noyau urbain reste méconnue. L'abandon des constructions laténiennes sur le parking de la mairie, au profit de l'installation de parcs à bestiaux, traduit peut-être en réalité un simple déplacement de l'occupation qui désormais ne ressent plus la nécessité de se retrancher derrière le fossé défensif.

A côté de ce premier groupe de structures, a été repéré dans le quartier Saint-Jean, un ensemble de fosses taillées dans l'argile naturelle, dont la fonction est inconnue, mais dont la réutilisation en dépotoir est bien attestée, confirmant la proximité d'un habitat. La fourchette chronologique de cet ensemble est trop tardive pour envisager un rapport avec les structures laténiennes de la première phase de l'occupation du parking de la Mairie[122], mais s'accorde bien avec les deux suivantes, dans la seconde moitié du Ier siècle avant et la première moitié du Ier siècle après.

La première phase augustéenne, qui s'étend de 30 avant J.-C. jusqu'en 1 après J.-C., n'est réellement documentée que par le redéveloppement de l'occupation sur le parking de la mairie. L'habitat de cette période, qui se distingue nettement des maisons indigènes antérieures par les techniques mises en œuvre, conserve néanmoins un caractère modeste. Leur apparition serait

[119] PINETTE/GOY 1992, p. 37.
[120] LERAT 1990, p. 88-89.
[121] VAXELAIRE 2002.
[122] rue Ronchaux (PASSARD/URLACHER 1983); JACOB 1984, p. 327-328.

contemporaine des premiers efforts de structuration de l'espace urbain et l'implantation d'un premier quadrillage, dans le respect des contraintes imposées par la survivance du fossé laténien.

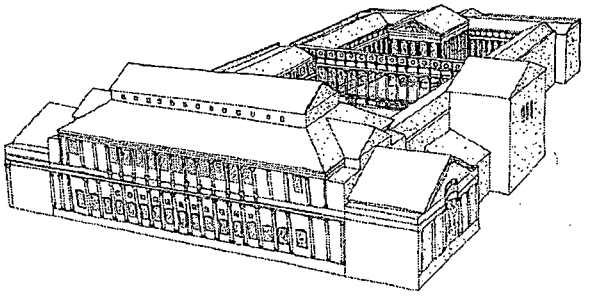
C'est la dynamique urbanistique de la première moitié du Ier siècle après J.-C. qui est la plus frappante. Durant cette période, la ville acquiert son quadrillage urbain définitif (hormis quelques transformations ultérieures jugées ponctuelles jusqu'ici[123]). La densité d'habitat explose dès l'époque tibérienne et succède de peu à l'introduction des matériaux minéraux dans l'architecture privée: les rues reçoivent un revêtement en dur, les constructions sur solins font leur apparition et les plans des maisons sont désormais totalement romanisés. L'aspect chaotique de certains quartiers témoigne de remembrements parcellaires déjà conséquents à cette époque précoce. La pérennité des limites cadastrales fixées dès la période préflavienne est remarquable sur le site du quartier de la mairie: tout le secteur occidental du quartier ne subira pratiquement plus aucune transformation majeure à partir des Flaviens, jusqu'à l'abandon des îlots à la fin du IIe siècle. La formation du quartier artisanal situé au nord de la boucle date également de cette période.

Le manque de repères chronologiques précis ne permet pas de restituer l'évolution de la parure monumentale de la ville et son intégration au schéma de développement urbain dressé pour les constructions privées. La période Claude-Néron est uniquement marquée par l'apparition d'aménagements plus monumentaux en relation avec le réseau viaire (bassin, fontaine). Toutefois, si l'on admet la datation flavienne des édifices de spectacle (théâtre et amphithéâtre), la construction du forum devrait être en toute logique antérieure, et l'érection de l'aqueduc autoriserait, dès le milieu du Ier siècle, l'apparition des thermes.

La fin du IIe siècle amorce déjà le déclin de nombreux secteurs de la ville antique: tout le quartier périphérique exploré lors de la construction du parking de la mairie n'est pas totalement déserté dans la seconde moitié du IIe siècle, mais d'autres chantiers témoignent, par l'absence de mobilier, d'un abandon total des structures[124] tant publiques (amphithéâtre, monument du quartier de Chamars[125]) que privées (fouilles de l'ancien parc de la Banque de France[126], rue Proudhon[127], rue Lecourbe[128]). L. Lerat avait associé cet arrêt de l'occupation avec les troubles survenus dans la cité des Séquanes sous le règne de Marc-Aurèle entre 172 et 175 et dont l'érection de la porte Noire aurait servi à commémorer les événements[129]. La seconde moitié du IIe siècle et le début du IIIe siècle sont en effet marqués par une reprise des activités de construction dans le quartier monumental du sud-est de la ville, qui fait l'objet d'une rénovation importante. Hormis la construction de l'arc monumental sur l'axe principal de la ville, la zone en contrebas de la

[123] Notamment dans le secteur de Chamars, où la réduction de la largeur de la voirie du parking de la mairie est mise en relation avec la construction du temple de l'Arsenal.
[124] LERAT 1953, p. 136 (parc de la Banque de France); LERAT 1960b, p. 251 (monument à abside au foyer des Etudianes).
[125] LERAT 1962b, p. 522.
[126] LERAT 1953, p. 135-136.
[127] LERAT 1962b, p. 522.
[128] LERAT 1966a, p. 356.
[129] LERAT 1990, p. 22; *Scriptores Historiae Augustae, Marcus Antoninus*, XXII, 10.

Citadelle est aménagée en terrasses, et une nouvelle construction monumentale (thermes?) prend place à la fois sur l'aqueduc et le mur de scène du théâtre.



# NYON
# *NOVIODUNUM*
# *COLONIA IULIA EQUESTRIS*

Restitution hypothétique du forum de Nyon d'après P. André (d'après NYON 1989, p. 34, fig. 33).

## 1. CADRES GÉOMORPHOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE (fig. 220 et 221)

La ville de Nyon s'est développée sur le plateau suisse, dans le canton de Vaud, sur l'extrémité occidentale de la rive nord du lac Léman. Le paysage y est dominé par une série de plateaux et de petits promontoires encadrés par les vallées de deux cours d'eau se jetant dans le lac Léman: le Cordon à l'ouest et l'Asse à l'est. La ville a été implantée sur la colline principale, décrite comme une "acropole tabulaire" dont les limites (environ 9 ha)[1] sont matérialisées par le passage du Cordon à l'ouest, le lac au sud. Au nord et à l'est, il est séparé des reliefs environnants par deux petits couloirs déprimés, creusements artificiels probablement accentués par le passage des anciens fossés médiévaux de la ville. La séparation entre la colline qui a accueilli le centre urbain et le quartier de la Muraz ne reflète pas la disposition originale du site.

Les caractéristiques géomorphologiques du site ne sont pas bien documentées. Toute la zone urbanisée est constituée d'une ancienne terrasse fluvio-lacustre composée de sables et de graviers[2]. La colline, dont l'altitude moyenne est voisine de 400-404 m, est dominée au nord par le promontoire de la Muraz, légèrement plus élevé (408 m). Sous l'amphithéâtre, le terrain naturel était formé de sédiments sableux et limoneux. La déclivité générale du site n'a pu être restituée en détail à ce jour[3].

## 2. OCCUPATION PRÉ-ROMAINE

Aucune occupation antérieure au développement de la ville romaine, et attribuable à la période de l'Indépendance, n'a été mise au jour. Seules quelques rares découvertes de mobilier laténien ont été effectuées: quand elles ne se trouvent pas hors contexte, elles sont toujours associées suivant leur position stratigraphique, sauf exception[4], au développement augustéen précoce de la ville[5].

La *Notitia Galliarum* fait allusion pourtant aux origines celtiques de la ville romaine en mentionnant l'équivalence entre le nom de la colonie et *Noviodunum*. L'absence de découverte ne

[1] NYON 1979b, p. 6.
[2] MOREL/AMSTAD 1990, p. 9.
[3] ROSSI *et alii* 1995, p. 8, fig. 1.
[4] ROSSI *et alii* 1995, p. 110, note 109: note récapitulative des trouvailles celtiques à Nyon.
[5] Les fouilles de Bel-Air ont livré une fosse contenant exclusivement du matériel laténien tardif au sein d'un contexte appartenant lui-même à l'occupation augustéenne du site. Voir: MOREL/AMSTAD 1990, p. 15 et 26.

permettant pas, de postuler l'existence d'une occupation celtique, de nombreuses hypothèses, axées sur la signification toponymique de *Noviodunum* ("nouveau rempart", "nouveau lieu fortifié") ont conduit à élaborer plusieurs théories sur les circonstances de la création de la ville. *Noviodunum* représenterait ainsi, aux yeux des populations indigènes, la "nouvelle ville", qui n'est autre que la *Colonia Iulia Equestris*, dont la création se serait accompagnée d'un déplacement des fonctions de capitale depuis l'*oppidum* de Genève. Aucune des propositions ne peut être justifiée sur base des données archéologiques recueillies.

## 3. ORIGINES DE LA VILLE ANTIQUE

### 3.1. Définition du noyau primitif

La création de la ville de Nyon est traditionnellement associée sur le plan historique à la déduction de vétérans par César et l'octroi du statut de colonie par la même occasion[6]. Aucune donnée archéologique ne vient actuellement argumenter l'hypothèse selon laquelle le schéma de développement de la ville serait passé par la création d'un camp militaire césarien avant la formation d'un bourg augustéen[7]. L'archéologie a même tendance à fournir les preuves d'une situation totalement inverse: aucun vestige mobilier ou immobilier contemporain de la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. n'a été à ce jour découvert dans le périmètre urbain[8]. Les seules structures relevées, postérieures et de nature civile, témoignent d'une première occupation disparate du site.

Les occupations anciennes les plus importantes et les mieux connues ont été en effet repérées sous Bel-Air (état 1A et 1B)[9] et sous la basilique du forum, le long de la chaussée routière est-ouest[10]. Un troisième gisement, situé sous le *macellum*, a révélé une occupation antérieure au milieu du Ier siècle, pour laquelle nous ne disposons d'aucune information précise[11]. D'autres découvertes similaires sont également signalées[12]. Les deux premiers sites ont fourni des données très lacunaires, qui n'ont jamais été strictement confrontées. La nature des aménagements précoces suggère qu'il s'agit d'une occupation artisanale dans le premier cas, et vraisemblablement domestique dans le second cas.

L'occupation précoce est caractérisée par des fosses, des fossés et des trous de pieux sur le premier site, et par des constructions exécutées en matériaux périssables, posées sur des fondations à sec et pourvues de foyers, sur le second. Tous deux ont accueilli néanmoins des constructions mixtes en matériaux durs et périssables, comme le suggèrent les déchets de construction observés dans les

---

[6] NYON 1998, p. 10.
[7] FREI-STOLBA 1974; KAENEL/PAUNIER 1991.
[8] A l'exception d'un ensemble céramique très précoce placé entre 50 et 43 avant J.-C. (ROSSI 1989, p. 253).
[9] MOREL/AMSTAD 1990, p. 15-38; BONNARD 1988, p. 17, notices 38b et 38c.
[10] NYON 1979b, p. 8; KAENEL/TUOR 1978. Cependant, P. Bonnard mentionne la découverte de structures interprétées comme deux fonds de cabanes pré-romains. Voir BONNARD 1988, p. 11, notice 7 (Place du Château, Préfecture).
[11] ROSSI *et alii* 1995, p. 59 et p. 61, note 75. Il s'agit de structures édifiées en matériaux légers et incendiées.
[12] BONNARD 1988, p. 12, notice 16 (rue du Collège/début du Ier siècle), p. 19, notice 49b ("couche helvète sous la couche romaine"), p. 22, notice 63b (rue du Marché).

fosses dépotoirs. Le plan des structures sous la basilique n'a pu être dressé mais leur orientation, qui diffère assurément de celle du quadrillage urbain ultérieur, suggère qu'elles n'entretiennent aucun rapport formel avec le schéma urbain global de la ville. Sur le site de Bel-Air par contre, l'état fragmentaire des creusements ne permet pas de vérifier leur disposition divergente par rapport au réseau viaire postérieur, sauf dans le cas des fossés.

3.2. Extension du noyau primitif

Les deux occupations précoces sont très éloignées l'une de l'autre et aucune valeur ne peut être actuellement proposée en raison de l'état lacunaire de la documentation. Signalons que les découvertes plus anciennes se localisent toujours aux alentours de ces deux sites, entre la *domus* de Bel-Air et le forum. L'extension des gisements au croisement des chaussées routières couvre une superficie pratiquement équivalente aux îlots du centre monumental.

3.3. Chronologie du noyau primitif

La chronologie du noyau primitif de la ville est difficile à cerner et comporte vraisemblablement plusieurs phases, telles qu'elles furent individualisées à Bel-Air, alors que sous la basilique du forum, l'ensemble des structures fut ramené à la fin du Ier siècle avant J.-C. L'état 1 des fouilles de Bel-Air, compris entre 20-15 avant J.-C. et 10-15 après J.-C., témoigne d'une activité intense et pérenne sur le site de Nyon jusqu'à la fin de l'époque tibérienne, et de son occupation provisoirement non réglée, dont la création du réseau viaire fait immédiatement table rase.

## 4. DÉVELOPPEMENT DU CHEF-LIEU AU HAUT-EMPIRE (Ier- milieu du IIIe s. après J.-C.) (fig. 221)

4.1. Aménagements topographiques de l'espace urbain

a. Implantation du réseau viaire

On ne dispose d'aucune vue d'ensemble de la topographie du site: certaines parties de l'espace urbain, comme au nord du forum, dans le quartier de la Gare, sont peu accidentées et l'assiette primitive n'a été que très légèrement rectifiée lors de la création du plan d'urbanisme global[13], par le comblement des structures augustéennes. L'altitude du sommet de la couverture des égouts du réseau viaire indique qu'au niveau du forum, les chaussées respectaient le dénivelé naturel de cette partie du site.

* Les liaisons routières

La ville de Nyon constituait la principale étape d'un réseau routier secondaire qui, au départ d'Aoste, traversait les Alpes et longeait la rive septentrionale du lac Léman. Le schéma de raccordement de la ville aux grandes chaussées routières de la Gaule passait par la liaison avec

[13] MOREL/AMSTAD 1990, p. 9.

deux agglomérations très importantes: Lausanne et Genève. La première servait vers le nord de point de distribution du réseau routier vers les chefs-lieux d'Avenches, Besançon et Augst pour rejoindre l'axe Rhénan. Vers le sud, Nyon se branchait via l'agglomération de Genève sur l'axe rhodanien au départ de Vienne. Leur prolongement en milieu urbain détermine l'axe principal nord-sud de la ville, traversant le complexe monumental du forum. Vers l'ouest, une chaussée moins importante, reliait la capitale de cité à Abiolica[14].

* La structure du quadrillage

Seule l'organisation du centre ville correspondant au forum et à la première rangée d'*insulae* qui l'encadre sur trois côtés est connue. Le découpage insulaire est davantage suggéré par le tracé des égouts des rues plutôt que par la découverte de leur ballast (seules deux rues sont connues de cette manière). L'espace a été divisé en lotissements de dimensions réduites mais régulières, et de forme plus ou moins carrée (36 m par 40 m en moyenne)[15]. Au-delà, sont déjà enregistrées les premières perturbations dans l'organisation du réseau, notamment à l'ouest de la ville, dans le quartier de la Muraz, dont le découpage cadastral s'oriente davantage vers le nord-est. Les occupations du quartier de la Morâche ne présentent quant à elles aucun sens d'orientation privilégié.

Dans le centre urbain, les quelques perturbations enregistrées concernent uniquement le découpage insulaire. L'intégration du complexe monumental du forum, notamment l'esplanade et la basilique dont les dimensions ne coïncident pas avec le module choisi pour calculer la taille des lotissements, en est la première cause. Vers le sud également, des *insulae* rectangulaires de plus grande taille, issues de la réunion de deux îlots carrés, doivent être restituées.

* Organisation des *insulae*

Les accès

Aucun accès secondaire aux *insulae* n'a été étudié. Leur absence tient à la petite taille des îlots, couvrant à peine 1200 à 1300 m$^2$, densément occupés mais abritant en réalité peu d'unités d'habitat, facilement accessibles par le réseau principal.

Le parcellaire

Le découpage parcellaire le plus ancien a été mis en évidence pour les constructions de la seconde moitié du Ier siècle (état 3 de la place Bel-Air). Le mauvais état de conservation des structures ne permet pas de remonter plus haut que cette phase chronologique, alors que les constructions de l'état 2 respectent manifestement le quadrillage. L'existence d'un parcellaire plus ancien est donc fort probable. L'organisation des constructions de la phase 3B, orientées sur un axe est-ouest, suggère peut-être un découpage en deux parcelles à l'origine, de 15 à 16 m de large, sur 42 m de

[14] Ou *Ariarica* sur la Table de Peutinger, identifié comme le village de Pontarlier dans le Doubs, en bordure des seconds plateaux du Jura.
[15] La restitution du quadrillage urbain du centre ville est figurée dans NYON 1998, p. 2.

profondeur environ. Par ailleurs, les fouilles de la Tour de l'Horloge ont mis en évidence l'existence d'un *ambitus* entre les constructions explorées[16].

b. Extension de la superficie urbanisée

L'extension réelle de la ville ne peut être déterminée actuellement car les limites du quadrillage urbain ne sont pas définies[17]. On suppose qu'il couvrait non seulement la colline principale du site mais qu'il s'étendait aussi, en fonction des découvertes, sur le promontoire de la Muraz, ainsi qu'en contrebas, sur son flanc nord. Un troisième groupe de maçonneries existe également dans le quartier de la Morâche et de l'Argilière, situés sur la rive opposée du Cossy, affluent du Cordon. Leur rapport avec les deux autres occupations principales du site n'est pas encore éclairci, du fait de l'absence de régularité dans l'organisation des constructions, qui contraste avec le quadrillage du centre ville. L'ensemble de ces structures couvre une surface de 16 ha environ.

L'éloignement des nécropoles et de l'amphithéâtre par rapport aux découvertes viaires est important: l'édifice de spectacle est distant de 100 m par rapport à l'*insula* repérée sous le château, mais des vestiges construits ont été enregistrés à la même distance vers le nord-ouest[18], en limite de la nécropole de Perdtemps. Les rives du lac Léman constituent l'obstacle naturel au développement urbain vers l'est. Vers le sud-ouest, une seconde zone funéraire a été découverte sur la rive droite du Cordon, à une distance de 400 m du centre urbain (nécropole de Clémenty). Si l'on considère que l'emplacement des nécropoles marque les limites maximales de l'urbanisation, la superficie de la ville varie donc *a priori* entre 16 et 30 ha environ, ce qui est très en dessous des valeurs moyennes d'extension des autres chefs-lieux connus sur le territoire suisse actuel.

Hormis ces deux critères, il faut considérer dans l'évaluation de l'extension de la ville, les irrégularités périphériques du quadrillage urbain, indicatives souvent de l'amorce d'une chaussée routière, comme c'est le cas peut-être sur le front ouest de la ville.

c. Chronologie du quadrillage urbain

La chronologie du quadrillage urbain est imprécise: plusieurs critères permettent de le placer dans la première moitié, voire même au début du Ier siècle. Les témoins matériels situant son aménagement sont déduits de la datation des constructions avoisinantes et non du mobilier issu des surfaces de circulation des chaussées. En effet, dans l'état 2 du quartier urbanisé de la place Bel-Air, les quelques lambeaux de structures relevés sont déjà orientés suivant la trame ultérieure. La datation des structures appartenant aux phases 1A et 1B, datées au plus tard de 15 après J.-C., pourrait être considérée comme un premier TPQ pour la création du réseau dans cette partie de la ville[19].

---

[16] HAUSER 1995, p. 221.
[17] L'absence de découvertes au nord de l'agglomération a été constatée à la rue Saint-Jean (direction Lousonna). Voir BONNARD 1988, p. 30, notice 103.
[18] Voir le plan général de la ville dans: NYON 1998, p. 2.
[19] MOREL/AMSTAD 1990, p. 38-39.

Un autre indice chronologique lié aux fouilles du forum mérite d'être signalé: l'apparition de la première basilique est placée dans le premier quart du Ier siècle[20], ce qui suppose la mise en place du réseau viaire juste avant ou en même temps que l'édification du premier forum, et en tout cas, sans doute dès l'époque augustéenne, puisque l'édifice respecte la trame urbaine ultérieure.

4.2. Exploitation des ressources locales

Aucun point d'extraction locale de la pierre n'a été mis en évidence dans le périmètre urbain. Plusieurs fosses dépotoirs du premier état d'occupation de Bel-Air ont néanmoins été interprétées comme des points d'extraction du sable en vue de fabriquer le mortier des constructions[21].

4.3. Infrastructure publique au Haut-Empire

a. L'équipement de la voirie

* Caractéristiques techniques et morphologiques de la rue

La technique de construction des chaussées n'est pratiquement pas documentée. Une coupe pratiquée dans la voirie longeant le *macellum* a montré que sa surface de roulement avait été réalisée en mollasse[22], mais une rue pavée aurait été également reconnue rue Viollier[23], et une autre, composée de deux recharges de gravier, rue Maupertuis[24]. En outre, la proximité du forum a certainement contribué à en améliorer les caractéristiques et rien ne permet d'affirmer que celles-ci peuvent être appliquées à l'ensemble du réseau viaire.

La taille assez restreinte de la chaussée principale nord-sud donne une idée des dimensions des autres voies de la ville. Sa largeur est estimée à six mètres, sauf au droit du forum dont les parties saillantes empiétaient de deux mètres sur l'espace viaire public, ramenant la surface de roulement à quatre mètres[25].

* Les trottoirs et portiques

La chaussée principale nord-sud disposait d'un portique sur ses deux faces, en tout cas à hauteur du forum[26]. La largeur des trottoirs est estimée à trois mètres. Leur composition est inconnue.

b. Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

* Le réseau d'adduction

La ville était alimentée par une conduite-aqueduc qui récoltait les eaux de la source de Divonne(-les-Bains), située à 10 km de la ville, en territoire français actuel[27]. Son parcours est déterminé

[20] ROSSI *et alii* 1995, p. 24-25.
[21] MOREL/AMSTAD 1990, p. 22-23.
[22] ROSSI *et alii* 1995, p. 22.
[23] BONNARD 1988, p. 35, notice 126a: une surface de roulement appartenant à une rue (dont l'interprétation n'est pas assurée) aurait été reconnue. C'est la seule découverte renseignée jusqu'en 1988.
[24] HAUSER/HENNY 2000, p. 245.
[25] ROSSI *et alii* 1995, p. 22.
[26] ROSSI *et alii* 1995, p. 21.
[27] ROSSI 1992, p. 222; FRANCILLON/HAUSER 1996, p. 261.

jusqu'à l'approche de l'espace urbain, où la conduite est supposée, selon toute logique, former un coude pour suivre une direction parallèle au Cossy et pénétrer en ville par son côté nord-ouest. Le tronçon le plus proche de la ville a été mis au jour au parc des Mangettes[28]. Ses caractéristiques techniques sont bien connues (radier en terre cuite, piédroits maçonnés et voûte en pierre) mais sa chronologie n'a pu être établie.

En milieu urbain même, seul un bassin voisin intégré à une construction privée a été enregistré à Bel-Air[29]. L'aqueduc alimentait probablement aussi les thermes situés près du forum. En revanche, les fouilles menées sur l'occupation antérieure à la construction de l'amphithéâtre ont conduit à la découverte d'un système de puits plongeant dans la nappe phréatique, équipé sans doute d'un système de pompage[30]. Rue de la Porcelaine, en bordure du lac, ont été aussi mis en évidence, les vestiges d'un système de captage de source qui a connu trois états de construction différents, dont le plus ancien remonte au tout début du Ier siècle (datation dendrochronologique de 2-3 après J.-C.) et le plus récent, au milieu du IIe siècle[31].

* L'évacuation des eaux

Le réseau d'égouttage public est relativement bien connu, du moins en ce qui concerne les conduites maçonnées. Dans l'environnement du complexe du forum, les canalisations en dur sont disposées sur l'axe central de la rue. Les eaux étaient vraisemblablement rejetées en direction du lac Léman[32]. Cependant, on sait que des conduites en bois ont été utilisées dans le domaine domestique durant l'époque tibérienne[33]. Leur technique de construction est tout à fait identique à celle employée dans les égouts publics d'autres villes.

### 4.4. Architectures publique[34] et privée au Haut-Empire

#### a. Les bâtiments publics

* Le forum (fig. 222 et 224)[35]

Le forum de Nyon s'étend perpendiculairement à l'axe nord-sud du centre de la ville romaine sur au moins six îlots, condamnant ainsi une partie du réseau viaire. L'édifice a connu deux états de construction dont les plans ont été partiellement restitués. Bien que le premier état n'est connu que par les vestiges de la basilique, il est fort probable qu'il ait présenté dès l'origine une unicité architecturale classique, qui sera maintenue et développée dans la deuxième phase d'embellissement. Les deux monuments qui se succèdent respectent manifestement le même

[28] BONNARD 1988, p. 21, notice 58a. Voir également p. 27, notice 85 (Plantaz), notice 87 (Prélaz).
[29] CHRISTE/MOREL 1982, p. 112-115.
[30] HAUSER/ROSSI 1999, p. 141, note 9. La datation dendrochronologique fournie par les pièces de bois du cuvelage est de 45 après J.-C..
[31] HAUSER/HENNY 2000, p. 245-247.
[32] BONNARD 1988, p. 11, notice 11 (rue du Collège).
[33] NYON 1998, p. 24; ROSSI 1990, p. 218; HENNY 2002, p. 324-325.
[34] Une grande partie des monuments publics de la ville ont été publiés dans: ROSSI *et alii* 1995.
[35] Sur les différentes hypothèses d'identification des structures anciennement avancées (notamment un *mithraeum*) et sur l'historique des fouilles, voir le même article, p. 15 (et notes); BONNARD 1988, p. 36, note 20; NYON 1998, p. 26-31; ROSSI 1991b, p. 272; ROSSI/HAUSER 1994, p. 206; FRANCILLON/HAUSER 1996, p. 260; HAUSER/HENNY/ROSSI 1998, p. 301; HENNY 2002, p. 323.

schéma de composition, d'articulation et d'intégration urbaine, caractérisé par une subdivision bipartite de l'ensemble monumental, axée sur la chaussée principale, et établie à des hauteurs différentes, résultant d'un léger remaniement de la topographie naturelle du site. Hormis leurs spécificités architecturales, on ne dispose d'aucune donnée sur les circonstances et le déroulement du chantier de construction des édifices. Cependant, l'hypothèse selon laquelle l'insertion de l'ensemble aurait été prévue dès le départ dans le plan d'aménagement du quadrillage urbain[36] n'est ni infirmée ni confirmée par les découvertes. Les arguments datants de la mise en place du quadrillage urbain suggèrent en tout cas que l'écart chronologique entre l'apparition des chaussées et celle du forum est vraisemblablement peu important. En outre, la reconstruction du forum, en particulier sa moitié orientale (publique) a dû perturber l'organisation viaire à peine établie.

Du premier état, on ne connaît que la basilique orientale et quelques "boutiques" disposées autour de l'esplanade publique, mais des sondages anciens avaient abouti à la découverte d'un niveau de circulation antérieur à la terrasse occidentale du deuxième état. La conception en deux niveaux est déjà assurée dans cette phase initiale[37]. Le plan de la basilique n'est cependant pas clairement défini, et les possibilités de restitution en élévation sont multiples: les murs gouttereaux du bâtiment oblong qui mesurait 58 m de long sur 13 m de large, étaient renforcés sur leur parement interne par des contreforts; l'existence d'une épine de piliers centrale n'est pas assurée au niveau de circulation supérieur[38].

Du deuxième état de l'édifice, ont été relevées les structures occupant les quatre îlots de la partie est de l'ensemble monumental, mais les vestiges repérés plus à l'ouest indiquent que l'édifice couvrait les six lotissements. L'infrastructure occidentale du forum comprend un cryptoportique qui encadre la place centrale sur trois de ses côtés et qui supporte les principaux bâtiments hors sol: l'*area sacra* encadrée par un portique dont le plan reprend la disposition de la galerie inférieure[39]. Les quatre îlots est étaient réservés à l'esplanade publique et à une basilique reconstruite sur un plan bien plus vaste et plus complexe que dans le premier état.

Les deux parties de la construction étaient clairement séparées de la voie cardinale par des murs de clôture peut-être aussi hauts que les autres élévations de l'édifice, et qui constituaient les principaux accès au forum dont l'esplanade, reconstruite au-dessus de celle du premier état, était à peine plus élevée que la voirie. Ainsi, la monumentalisation de la seconde phase contribue à celle du réseau viaire qui la dessert. L'altitude des égouts collecteurs des voiries attenantes indique que, contrairement au forum établi à un niveau fixe, celle de la voirie respectait le dénivelé naturel de la

[36] NYON 1998, p. 26-27.
[37] NYON 1989, p. 11.
[38] Les restitutions sont très variables d'une publication à l'autre: NYON 1989, p. 11, fig. 7 (qui ne reprend que le niveau inférieur de la construction (cryptoportique); NYON 1998, p. 27 (qui présente, sans commentaires, deux plans différents de la première basilique).
[39] ROSSI 1990, p. 217-218.

colline, perpendiculaire à l'axe du forum, sur 1,50 m de hauteur: l'édifice était donc encadré par des rues en pente[40].

Plusieurs secteurs de la construction demeurent inexplorés: ainsi, l'existence d'un temple au centre de l'aire sacrée occidentale est postulée par comparaison avec les forums des autres chefs-lieux. Les vestiges les mieux connus appartiennent au cryptoportique. L'étude architecturale de cette partie du monument a permis d'en définir les accès secondaires, par des corridors disposés latéralement, en saillie par rapport à la galerie et communiquant directement avec les carrefours déterminés par le croisement des voies décumanes et l'axe principal nord-sud de la ville. Les deux excroissances forment ainsi le répondant des trois absides rectangulaires qui prolongent les extrémités et la partie centrale de l'aile ouest du cryptoportique. On sait, d'après l'étude de la structure du double mur d'étanchéité faisant office de vide sanitaire, que les niveaux supérieurs de circulation étaient supportés, quatre mètres plus haut, par un plancher, et que l'édifice n'a jamais été voûté. En partie orientale, la basilique occupe désormais une surface deux fois plus grande que dans son état initial (1600 $m^2$, soit 26 m par 62 environ). Son plan est caractérisé par deux absides disposées aux extrémités de la construction, et l'étage inférieur de la première basilique est supprimé[41].

La chronologie de la construction a été déduite en premier lieu de l'étude des fragments de décoration architectonique qui permettent de la placer dans la première moitié du Ier siècle après J.-C. La datation des structures antérieures à l'état original du bâtiment fournit un TPQ qui ne peut être lui-même antérieur à la période augustéenne.

* L'amphithéâtre (fig. 223)[42]

L'amphithéâtre de Nyon est une découverte toute récente (1996)[43] effectuée à l'extrémité nord-est de la ville, dans la périphérie de la sortie supposée de la chaussée routière menant à Lousonna-Vidy. Seul le mur périmétral de l'arène a été dégagé. L'absence de découverte dans des sondages plus éloignés suggère que les dimensions de l'édifice n'excédaient probablement pas 50 m sur 36 m. L'arène de l'amphithéâtre était traversée par un drain maçonné récupérant les eaux de ruissellement de surface et les dirigeant vers le lac, et dans les murs gouttereaux de la construction, avaient été aménagées deux *carceres*.

L'examen des méthodes de construction employées révèle l'inadéquation entre la faiblesse des structures porteuses de l'édifice (tant en fondation qu'en élévation dont l'épaisseur est d'ailleurs peu importante, à peine 1 m) face à la qualité du terrain composé en partie de remblais de nature instable[44], vu que le bâtiment a été implanté pour moitié seulement sur le terrain naturel. L'absence de départ de maçonnerie sur le parement externe du mur de l'arène, et de traces de poteaux de

[40] Voir les coupes restituées à travers l'*area sacra* et le *macellum* dans : ROSSI *et alii* 1995, p. 162-163.
[41] NYON 1989, p. 12-13; NYON 1998, p. 31-34.
[42] Sur le programme de rénovation de l'amphithéâtre, voir: www.nyon.ch/html/local/serviceculture/reglementetprogramme2.pdf. Voir également: ROSSI 1997; FREI-STOLBA/ROSSI/TARPIN 1998; HAUSER/HENNY/ROSSI 1998, p. 300-301; HAUSER 1999, p. 293-294.
[43] NYON 1998, p. 48-55; HAUSER/ROSSI 1999.
[44] NYON 1998, p. 50.

bois au-delà, suggère que les gradins reposaient directement sur un paquet de remblais dont la charge était uniquement reprise par les murs concentriques du monument. Les désordres engendrés par cette procédure technique sommaire ont nécessité de nombreuses réparations consécutives aux affaissements enregistrés notamment dans la partie occidentale de la construction. L'élévation de l'édifice a été entièrement conçue en petit appareil, excepté le mur de l'arène, exécuté en blocs de taille.

Les témoins datants recueillis *in situ* sont peu nombreux. Leur contexte de découverte empêche d'établir une chronologie précise: il s'agit d'une part d'une inscription en l'honneur de Trajan, placée en 111 après J.-C., mais utilisée en remploi dans la couverture du drain traversant l'arène. Par ailleurs les trouvailles monétaires s'étendent de la République à la fin du IVe siècle. Il faut également souligner la découverte sous l'édifice d'une occupation de la première moitié du Ier siècle sans rapport avec la construction monumentale ultérieure. L'amphithéâtre est donc situé dans le courant du IIe siècle[45].

* Les thermes (angle rue du Marché et rue du Collège) (fig. 222)[46]

Les thermes publics urbains occupent une *insula* située au nord-ouest du complexe monumental du forum[47]. Seule la séquence principale *caldarium-tepidarium-frigidarium*, ainsi qu'une file de boutiques qui s'alignent le long du front nord de l'établissement, sont reconnues. Mais l'on suppose, en raison de leur surface qui couvre déjà le tiers de l'îlot, que tout le lotissement était consacré au développement de cette construction balnéaire[48], et que les quelques vestiges découverts à l'intérieur de l'*insula* appartiennent probablement à des pièces de service ainsi qu'à un portique bordant la façade sud de l'édifice.

Les reprises constatées dans la maçonnerie du bassin du *frigidarium* suggèrent que les thermes, dont les deux autres salles étaient équipées d'un système de chauffage par hypocauste classique, ont connu plusieurs phases de construction, au cours desquelles d'ailleurs elles reçurent un pavement de mosaïque[49]. Leur disposition au sol a permis de reconnaître dans les angles du *tepidarium* au moins, l'existence de pilastres engagés dans les murs (voûtement ?).

La chronologie des différents états de la construction est difficile à préciser: on pense que la reconstruction du forum voisin a causé des désordres dans la structuration du quartier qui ont conduit à rénover le *caldarium* de l'édifice balnéaire. Il faut donc admettre l'existence d'au moins

[45] http://www-sagw.unine.ch/members/SGUF/publications/journal/AS/AS1999-3/AS1999-3.htm
(site Archéologie Suisse, A.S. 1999/3. Résumé de l'article de Hauser P. et Rossi F.)
[46] Une synthèse sur les thermes est reprise dans: ROSSI 1991a et ROSSI *et alii* 1995, p. 79-93. Voir également: ROSSI 1989, p. 258.
[47] NYON 1989, p. 16. Un premier établissement balnéaire avait été reconnu au sud du complexe; il est aujourd'hui interprété comme un ensemble balnéaire appartenant à une riche demeure privée.
[48] NYON 1998, p. 37.
[49] NYON 1998, p. 33.

deux états: l'un est contemporain du "second" forum placé dans la première moitié du Ier siècle, et l'autre, qui lui est antérieur, ne peut être situé qu'au début du Ier siècle[50].

* *Macellum* (place du Marché) (fig. 222)[51]

Le *macellum* est un édifice public récemment découvert à l'occasion de l'exploration des abords du *forum*. Le monument occupe en effet la portion nord de l'*insula* laissée libre de construction le long du cryptoportique de l'aire sacrée[52]. Son intégration en milieu urbain n'est pas immédiate: un premier niveau d'occupation diffus, incendié, a été relevé sous le bâtiment. Cependant, l'apport massif de remblais précédant sa construction est davantage lié au souci de mettre à niveau le *macellum* avec la voirie[53]. Son plan[54] est conçu selon un axe parallèle au grand ensemble monumental, et ses dimensions ont vraisemblablement été imposées par les contraintes urbanistiques existantes. Il comprend une cour centrale encadrée sur ses longs côtés nord et sud par de petites cellules servant de boutiques, tandis que les faces est et ouest donnent d'une part sur la rue principale nord-sud de la ville, décorée d'un portique et d'autre part, sur une abside axiale. L'édifice était équipé d'un système de canalisations propre aux structures de marché, raccordé au réseau collecteur des rues. Le procédé d'approvisionnement en eau de l'édifice est inconnu.

La datation du *macellum* a été établie essentiellement en regard de celle des structures antérieures: milieu du Ier siècle. Plusieurs traces matérielles suggèrent que l'édifice a subi des remaniements dont on ne peut mesurer la portée actuellement. Ainsi, l'abside appartiendrait peut-être à un agrandissement de la construction dans le courant du IIe siècle.

* Autres constructions monumentales à vocation publique

Dans le périmètre du centre monumental de la ville, a été mise au jour une dédicace à un empereur (Claude ou Néron), ayant appartenu à un monument public de la ville[55]. La concordance des datations avec celles du *macellum* ne peut prouver à elle seule que l'inscription appartient à ce monument[56]. Par ailleurs, Pélichet interprète les découvertes de la place du Marché comme celles d'un monument public, peut-être un temple[57]. Signalons aussi que rue de la Porcelaine, ont été explorées des structures qui pourraient correspondre à des entrepôts[58].

---

[50] NYON 1989, p. 16. La date de la seconde moitié du Ier siècle est avancée (sans être argumentée).
[51] NYON 1998, p. 34-37; ROSSI 1989.
[52] L'étude synthétique des sondages portant sur le *macellum* a été publiée dans: ROSSI *et alii* 1995, p. 51-93.
[53] ROSSI *et alii* 1995, p. 59.
[54] Appartenant au type 2 de la typologie des *macella* établie par C. De Ruyt (DE RUYT 1983, p. 284-289).
[55] C.I.L. XIII, 11468.
[56] ROSSI *et alii* 1995, p. 58.
[57] BONNARD 1988, p. 22, notice 60 et p. 37, notes 55 et 56.
[58] HAUSER/HENNY/ROSSI 1998, p. 302-303.

b. Les bâtiments privés (fig. 221)

* Les techniques de construction

L'architecture en matériaux périssable n'est pratiquement pas documentée en raison de la médiocre qualité des informations recueillies[59]. Ainsi, les fouilles de Bel-Air ont livré, dans leur phase la plus ancienne (1A, daté de 20-15 avant J.-C.), à peine trois trous de pieux indicatifs de la présence d'une structure dont la vocation domestique n'est pas assurée[60]. Cependant, les matériaux de destruction contenus dans les fosses contemporaines révèle l'utilisation indiscutable, dès cette période, d'une architecture mixte. Les premiers signes de romanisation assurés sont également présents dans les constructions de la phase 2 (première moitié du Ier siècle), où deux techniques romaines de fondation légère sont mises en évidence: la sablière basse, parallèlement aux constructions mixtes (sur solins), mais le mode d'exécution de l'élévation en matériaux périssable est difficile à préciser. L'utilisation conjointe des deux techniques est attesté jusque dans la phase 3 du site, dont la chronologie s'étend jusque dans le milieu du IIe siècle.

* Les plans des habitats[61]

Les seuls habitats dont un plan partiel a pu être reconstitué sont les *domus* urbaines du centre ville. Le premier état de la *domus* de Bel-Air est antérieur ou contemporain de l'époque flavienne.

* Le confort de la maison

L'état de la documentation n'a permis d'étudier jusqu'ici que le degré de confort des constructions privées de haut standing (hypocaustes, enduits peints)[62]. Aucun ensemble thermal privé n'a été mis au jour actuellement.

c. Les pierres mises en œuvre dans l'architecture

Trois types de pierres ont été utilisées pour le gros œuvre des constructions publiques et privées: la mollasse (grès grossier tendre), le calcaire et les "boulets morainiques". Le calcaire employé dans les décorations architectoniques et sculptées du deuxième état du forum est d'origine régionale[63]: il s'agit d'un calcaire urgonien, extrait au pied du Jura[64]. L'exploitation des autres matériaux est attestée aux environs de Lausanne et de Genève.

4.5. Répartition des structures économiques en milieu urbain

On ne dispose d'aucune information au sujet des activités production, de transformation et de commerce sur le site, sauf en deux points: le site de Bel-Air d'une part, qui aurait accueilli dans sa première phase, début du Ier siècle, une activité de métallurgie, qui disparaît dès la mise en place

[59] Elle sont cependant signalées dans la rue du Collège. Cfr BONNARD 1988, p. 12, notice 16 (début du Ier siècle).
[60] MOREL/AMSTAD 1990, p. 31.
[61] HENNY 2002, p. 322.
[62] NYON 1998, p. 21-22; ROSSI 1993, p. 211 (rue de la Gare); ROSSI/HAUSER 1994, p. 206 (idem); HAUSER 1995, p. 221 (rue du Collège).
[63] NYON 1989, p. 12.
[64] NYON 1998, p. 41 et 82-83.

du quadrillage urbain à la phase 2. Une autre activité artisanale aurait été exercée à la Morâche, soit métallurgique, soit liée au travail de la terre[65], mais non datée. Il est intéressant de signaler aussi que l'une des boutiques du *macellum* a livré les restes d'une activité de boucherie[66]. Par ailleurs, des pesons en terre cuite ont été découverts en plusieurs endroits de la ville: rue de la Gare[67] et rue Neuve, place Pertems, rue du Vieux-Marché et rue Viollier[68].

### 4.6. Phases chronologiques du développement urbain

On ne dispose que d'une vue très globale du développement de la ville antique. Les quelques séquences chronologiques établies sont concentrées presque uniquement sur la première moitié du Ier siècle, au cours de laquelle, le centre de la ville a bénéficié d'une activité urbanistique intense. Malheureusement, la stratigraphie des constructions privées est absente de ce schéma; c'est donc uniquement par les édifices publics que l'évolution de la ville est connue.

En dépit de la rareté des témoins datants, il a été démontré qu'en l'espace de 50 ans environ, se sont succédés en effet une occupation artisanale/civile (?) mal définie, l'aménagement du quadrillage urbain, et dans un laps de temps plus court encore, la construction du premier complexe monumental faisant partie manifestement d'un programme d'époque tibérienne. Il comprenait déjà non seulement un forum, mais aussi un ensemble thermal public, ce qui suppose un système d'approvisionnement en eau important dès cette période, sans forcément faire allusion à l'aqueduc, dont la datation n'est pas établie. Très rapidement, l'ensemble est réédifié selon des proportions plus vastes et un plan plus recherché; les fonctions sont maintenues, voire développées avec l'apparition du *macellum*. L'extension du centre monumental témoigne de l'essor de la ville de Nyon et de sa population, puisqu'une *domus* est déjà édifiée plus au nord.

Les maigres jalons chronologiques déduits des fouilles de Bel-Air viennent combler pour la première fois le vide chronologique compris entre 50 et 250 après J.-C. Seules trois phases de construction sont enregistrées dans le développement de la *domus* étudiée sur 200 ans, ce qui semble peu en regard de l'activité urbanistique des autres villes; cependant aucun élément comparatif ne peut être déduit des autres fouilles. Dans le domaine public, les seules transformations attestées concernent le *macellum* d'une part, avec l'hypothèse d'une réfection de l'abside, et la construction de l'amphithéâtre, dans le courant du second siècle. A l'aube des désordres de la fin du IIIe siècle, les repères chronologiques se font plus rares encore. Hormis les fouilles de Bel-Air, seul le niveau de boucherie du *macellum* témoigne de cette période.

---

[65] BONNARD 1988, p. 23, notice 68b, et p. 37, note 63.
[66] ROSSI *et alii* 1995, p. 57 et p. 60, fig. 53. Il s'agit davantage d'une activité de transformation des produits en vue de leur commercialisation sur place plutôt que d'une activité de production qui s'est déroulée ailleurs. Cfr ROSSI *et alii* 1995, p. 159.
[67] BONNARD 1988, p. 16, notice 35 et p. 22, notice 60.
[68] BONNARD 1988, p. 25, notices respectives: 72d, 77 (proximité supposée d'une zone funéraire, voir notice 76), p. 32, notice 117, p. 34, notice 122 et 125b et p. 35, notice 125d.